NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

T. III.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. LACRETELLE; troisième édition, revue et corrigée. 6 vol. in-8°.

Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur des lois.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME TROISIÈME.

37808
ae

A PARIS,
CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1815.

Fr
944.028
Lac/His
37808

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

LIVRE HUITIÈME.

HENRI III.

La fortune avait beaucoup fait pour Henri III, en décorant sa jeunesse de l'éclat des victoires de Jarnac et de Montcontour; elle redoublait ses faveurs en lui fournissant une occasion d'unir une couronne élective à une couronne héréditaire. Quels fruits heureux la politique ne pouvait-elle pas tirer de l'intime union de la France et de la Pologne! Était-il difficile de calmer l'inquiétude des Polonais sur leur indépendance? Plus leur gouvernement approchait des formes d'une république, plus il devait leur

Avénement de Henri III. 30 mai 1574.

être commode de vivre sous les lois d'un prince qui, presque toujours éloigné d'eux, n'oserait offenser leurs superbes priviléges. D'un autre côté, les Français, malgré le feu renaissant des guerres civiles, auraient-ils vu avec indifférence le lustre et la force nouvelle qu'un tel événement eût donnés à la monarchie? Henri III s'offrit à eux en fugitif, en déserteur; la manière dont il quitta la Pologne ne révéla que trop comment il gouvernérait la France.

Henri n'avait éprouvé qu'un profond ennui auprès d'un peuple qui lui demandait des vertus pour justifier le titre honorable de son élection. Il s'enferma dans son palais pour y cacher sa langueur et ses vices; il ne se montra plus aux Polonais que dans les solennités publiques; la grâce et la majesté qu'il y déployait diminuaient le mépris qu'une mollesse asiatique devait inspirer à une nation belliqueuse. Les Polonais craignaient de le juger; Henri se jugeait lui-même; c'était pour lui trop de fatigue que de conserver l'estime de ceux qui l'avaient préféré à tant de souverains. D'ailleurs le pressentiment que sa mère lui avait donné de la mort prochaine de Charles IX, ramenait toutes ses pensées vers la

France. Pour se consoler d'une souveraineté qu'il regardait comme un exil, il écrivait les lettres les plus passionnées à la princesse de Condé, et les traçait avec son sang. C'était par l'espoir d'une couronne qu'il avait séduit cette princesse ; il répondait des dispositions du pape à casser le mariage de Marie de Clèves avec le prince de Condé, qui, retiré en Allemagne, venait d'y abjurer la religion catholique. La passion de la princesse redoublait, à mesure que les rapides progrès de la maladie de Charles IX lui faisaient espérer de monter sur le trône de France : elle venait s'entretenir avec la reine-mère de son coupable amour et des prétentions de son orgueil; mais Cathèrine, tout en lui répondant par de feintes caresses, ne voyait en elle qu'une dangereuse rivale qui lui enlèverait tout pouvoir sur son fils.

Catherine, nommée encore une fois régente, sentit qu'elle ne pouvait garder longtemps l'autorité : elle disposa tout pour régner sous le nom d'un nouveau roi qu'elle avait instruit à l'imiter et à lui obéir. Le courrier qu'elle lui envoya fit diligence ; sa lettre était conçue dans des termes pressans. « Il s'agissait, disait-elle à son fils, d'enle-

ver de vitesse la plus belle couronne de l'Univers : les huguenots armés de nouveau, et plus redoutables que jamais, pouvaient briser les fers du duc d'Alençon et du roi de Navarre ; un autre parti pouvait, au mépris de la loi salique, proclamer la princesse Marie-Élisabeth (1), fille de Charles IX ; on devait se défier de tout dans un temps de trouble et d'anarchie ».

Son départ de la Pologne. 10 juin.

Le roi de Pologne sur cet avis assembla son conseil. Déjà il avait résolu de partir de Cracovie dans la nuit même. Plusieurs de ses amis insistèrent sur un parti que conseillaient à la fois l'honneur et la politique, celui d'obtenir l'aveu des Polonais pour un départ qui ajouterait à leur liberté ; mais René de Villequier, qui faisait son étude de parler et d'agir d'après les penchans du

(1) Cette princesse mourut à l'âge de cinq ans. La reine Élisabeth d'Autriche se retira auprès de l'empereur Maximilien II, son père, dans l'année 1575. Les mémoires du temps parlent de cette reine avec des éloges unanimes. Charles IX, avant son mariage, avait eu deux enfans naturels de Marie Touchet, fille d'un lieutenant du présidial d'Orléans : l'un d'eux mourut en bas âge ; l'autre, Charles de Valois, grand-prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, prolongea sa paisible carrière jusque sous le règne de Louis XIV, et mourut en 1650.

roi, développa la nécessité d'une fuite nocturne et soudaine. Le roi prit autant de précautions pour échapper à des sujets fidèles qu'en pourrait prendre un monarque assailli par des sujets révoltés. Il sortit de Cracovie dans la nuit du 10 juin, suivi seulement de sept gentilshommes. Tout bruit l'effrayait sur sa route; un des siens qui était demeuré en arrière, entendant une troupe polonaise, resta plusieurs heures enfoncé dans un marais pour n'être pas découvert. Lorsqu'au point du jour les Polonais virent le palais abandonné, ils s'indignèrent, et coururent à la poursuite d'un souverain qui semblait répudier son peuple. Un gentilhomme polonais qui, tout en aimant sa patrie, était dévoué de cœur à Henri, se mit à la tête du détachement. Il n'atteignit ce prince que dans la Moravie, frontière de l'Autriche. Son premier mouvement fut de tomber à ses genoux : il le conjura de revenir, et de réunir deux couronnes sur sa tête. Henri se justifia sur les avis urgens qu'il avait reçus de sa mère, et montrant le portrait de la princesse de Condé; « C'est surtout l'amour, ajouta-t-il, qui presse mon retour en France; je ne sais point aimer faiblement ni ma maîtresse ni mes amis; vous

l'éprouverez à mon retour en Pologne ». Il embrassa ce gentilhomme consterné qui, pour lui donner un gage d'un attachement éternel, s'ouvrit le bras de son poignard, et suça le sang qui sortait de la plaie.

Il s'arrête à Vienne.

Rassuré sur tout danger de cette espèce, Henri III prit la route de Vienne, et se rendit auprès de l'empereur Maximilien II. Ce souverain voyait avec plaisir le roi de France rompre avec la Pologne des liens qui pouvaient devenir funestes à l'Autriche. Il prodigua les honneurs et les fêtes à un prince qu'il cessait d'estimer et de craindre. Dès que Henri III se vit entouré de pompe et de plaisirs, il ne montra plus le même empressement de revenir en France; il oublia cet amour même dont il s'était fait un prétexte pour justifier la précipitation de son départ. Roi sans finances, il distribua jusqu'à cent mille écus aux officiers de l'empereur. Il eut soin de faire publier des prodigalités, qui furent un sujet d'alarmes pour les Français. Toutefois son séjour prolongé à la cour de Vienne aurait eu d'heureuses conséquences, s'il avait prêté l'oreille aux sages avis d'un monarque, qui devait le bonheur de son règne à une constante pratique de la liberté de conscience. Un souvenir im-

portun et terrible, celui des matines de Paris, fermait le cœur du roi de France à des représentations que Maximilien avait trop inutilement adressées à son gendre Charles IX.

L'Italie, bien plus savante en fêtes et en délices que la cour de Vienne, arrêta plus long-temps encore Henri III. Au lieu d'étudier, dans cette contrée, les chefs-d'œuvres des arts, avec l'avide curiosité de son aïeul François Ier., il n'y prit leçon que des plus infâmes plaisirs et de la plus pernicieuse politique. Le deuil du roi son frère ne l'empêcha point de se livrer aux mascarades de Venise, si favorables à tout genre de dissolution. Couché sur de magnifiques tapis dans la plus belle galère qu'eût encore armée Venise, au son des chants joyeux qui partaient de cent gondoles, servi par cent jeunes nobles qui dérogeaient à la fierté républicaine jusqu'à lui servir de pages, il se promenait en triomphateur sur l'Adriatique, et distribuait à profusion les diamans pour payer la complaisance d'un sénat jusque-là si superbe. Mêmes fêtes à Mantoue, à Ferrare, à Turin. Arrivé dans cette dernière ville, il n'avait plus rien à donner. Jaloux pourtant de reconnaître la brillante hospitalité du duc de Sa-

En Italie. Ses prodigalités.

voie, il lui fit présent des villes de Pignerol, de Pérouse et de Savignan. Ainsi le premier acte de son gouvernement fut d'abandonner les seules villes qui rappelassent encore aux Français leurs exploits en Italie. Quatre mois entiers se passèrent dans ces divertissemens, avant qu'il eût touché le sol de la France. Cependant les Polonais indignés s'assemblaient pour prescrire à leur roi de venir reprendre une couronne abandonnée : ils voulaient bien encore lui assigner un délai pour son retour; son refus serait suivi de sa déposition. On eût dit qu'il tardait à Henri III que cette menace fût accomplie.

Mort de la princesse de Condé. 30 octobre 1574.

La lenteur avec laquelle il s'approchait de la France livrait la princesse de Condé aux plus vives alarmes. Moins sûre d'être reine, et frappée de la crainte de n'être plus aimée, elle connut le remords d'avoir abandonné un époux d'un caractère héroïque et fidèle. Sa santé s'altéra, ses charmes s'effacèrent; toute la cour l'abandonna, hormis Catherine de Médicis. Elle recevait souvent ses boissons de la main de cette reine si jalouse d'un pouvoir sans partage. On croit qu'elle mourut empoisonnée. La nouvelle de la mort de cette princesse plongea Henri III dans un désespoir qui faisait craindre

pour sa vie. Il restait jour et nuit enfermé dans un appartement tendu de noir, baisant le portrait et les cheveux de Marie de Clèves; il l'appelait à grands cris, accusait tous ses familiers des lenteurs de sa route, et croyait avoir toujours devant les yeux une coupe empoisonnée. Au bout de huit jours, un de ses favoris osa lui enlever ce portrait dont l'aspect continuel nourrissait sa douleur. Le roi ne le redemanda que faiblement, et, dès le lendemain, il ne prononça plus le nom de la princesse, et commanda des fêtes nouvelles (1).

Catherine de Médicis mettait à profit le

(1) De Thou et Mathieu racontent, avec beaucoup de détails, le départ de Henri III de la Pologne. Les manuscrits de Fontanieu nous ont fourni ce qui regarde Marie de Clèves, princesse de Condé. On lit dans quelques mémoires qu'elle mourut à la suite d'une couche; mais l'opinion *générale est qu'elle fut* empoisonnée. Elle était fille de François Ier., duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon. Le journal de l'Étoile en parle comme d'une princesse d'une singulière *beauté et bonté*. On lit, dans ce même journal, que Henri III ne consentit à se rendre à un festin, auquel il était invité par le cardinal de Bourbon, qu'après avoir exigé qu'il fit ôter le corps de la princesse de Condé de son abbaye. C'est un affreux témoignage de douleur que d'ordonner une exhumation.

court intervalle de sa régence pour propager des troubles qui forceraient le roi son fils de recourir à ses intrigues, et, s'il le fallait, à ses crimes. L'historien Davila exalte ici la grandeur d'âme et la puissance d'esprit avec lesquelles la régente opposa quatre armées à toutes les forces des protestans. « Elle conduisit tout, dit-il, de manière que le roi, à son arrivée, fût maître de choisir entre la paix ou la guerre ». Et pourquoi ne pas se décider pour la paix, puisque le sage Lanoue d'un côté, et le maréchal Damville de l'autre, ne demandaient, pour poser les armes, que la liberté du roi de Navarre, du duc d'Alençon, des maréchaux de Montmorenci et de Cossé?

Supplice du comte de Montgomeri. 26 juin 1574.

La régente s'était empressée de faire condamner juridiquement le comte de Montgomeri qui avait été pris les armes à la main à Domfront, et qui ne s'était rendu que sous la condition qu'on lui sauverait la vie. Ce fut le parlement de Paris qu'elle chargea de servir sa haine contre ce chef des protestans. Il fut condamné comme complice de la conjuration de Coligni, lorsqu'il n'était plus personne en Europe qui crût à cette conspiration. D'ailleurs, l'amnistie qui avait terminé la quatrième guerre civile avait cou-

vert toute espèce de délit relatif aux troubles religieux. Le plus grand crime que puissent commettre des magistrats, c'est de méconnaître une loi d'amnistie, c'est de frapper lorsque la loi pardonne. On dit que le comte de Montgomeri, si intrépide dans les combats, fut saisi d'un trouble manifeste en paraissant devant ses juges. Ce trouble devait provenir de l'horreur plutôt que du respect. C'étaient ces mêmes juges qui avaient condamné le cadavre de Coligni à subir de nouveaux outrages, plusieurs jours après la Saint-Barthélemi. Montgomeri montra une grande fermeté en marchant au supplice (1). Il eut la tête tranchée. Catherine de Médicis se fit un point d'honneur d'assister à l'exécution (2). Elle croyait, par cette cruauté, signaler sa tendresse pour Henri II.

(1) Le comte de Montgomeri avait subi la question extraordinaire. Son corps fut mis en quatre quartiers. L'arrêt du parlement de Paris déclara les onze enfans qu'il laissait *vilains et intestables*. Le sieur de Vassé, entre les mains duquel il se rendit prisonnier, à la charge expresse *qu'il aurait vie et bagues sauves*, fut le premier qui le livra à Catherine de Médicis, *suivant la foi du temps*. Cette dernière expression est du Journal de l'Étoile.

(2) *De Thou.* — *Davila.* — *Histoire universelle de d'Aubigné.*

Lanoue fut bientôt forcé de renoncer à des négociations qu'il suivait sans confiance avec une femme consommée en parjures. Montmorenci Damville, qui avait obtenu un sauf-conduit pour aller trouver Henri III à Turin, ne reçut de ce monarque que des réponses ambiguës, et vit bien qu'il fallait continuer de se rendre redoutable pour sauver son frère aîné. Il se créa, dans son département du Languedoc, une autorité semblable à celle qui forma les grands fiefs, sous les descendans de Charlemagne. La guerre se suivait avec des succès variés, mais peu importans. On évitait les batailles, on n'assiégeait que des bicoques. On s'attendait que l'arrivée du roi ou séparerait les combattans, ou rendrait les combats décisifs. On se trompait; Henri III perpétua la guerre civile et l'énerva. L'on vit un inconcevable mélange de mœurs féroces et de manières efféminées.

Le roi de Navarre et le duc d'Alençon rentrent en grâce auprès de Henri III.

Il avait été convenu que l'entrevue du roi et de la reine sa mère se ferait au Pont de Beauvoisin, frontière du royaume en Dauphiné. La reine s'y était rendue accompagnée de ses deux prisonniers, le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Depuis la mort de Charles IX, elle ménageait le duc

d'Alençon, afin de pouvoir opposer un jour ce fils qu'elle n'aimait pas à un fils couronné, pour lequel elle avait toujours affecté une tendresse idolâtre. Surtout elle avait mis ses soins à lui donner de perpétuels sujets de haine et de défiance contre le roi de Navarre. Quand elle aborda le monarque, « Voici, lui dit-elle, des prisonniers dont vous connaissez les déportemens : c'est à vous à prononcer sur leur sort». Henri leur fit d'abord un accueil glacé; mais cédant bientôt soit à la facilité de son caractère, soit à un conseil de la politique, il vint à eux en les embrassant et leur dit: « Vous êtes libres, mes frères; aimez-moi » seulement, aimez-vous vous-mêmes assez » pour éloigner de vous des hommes dan» gereux ». Peu de jours après ce pardon, les princes communièrent avec le roi. La politique avait mis à la mode ce gage de concorde, presque toujours suivi du sacrilége (1).

Caractère conduite du roi.

Le roi séjourna plusieurs mois à Lyon sous prétexte de diriger le mouvement de ses armées; mais on ne retrouvait en lui nul reste de l'ardeur qu'il avait montrée pour les combats. Après avoir donné quelques

(1) *Mathieu*, liv. 7. — *L'Étoile*, liv. 1er.

momens à son conseil, il s'enfermait avec ses familiers. Le jour était employé soit à des jeux extravagans, soit au soin frivole et recherché de sa parure. La nuit se passait dans des orgies clandestines ; mais souvent une bruyante ivresse en révélait tous les désordres.

Ce qu'il y avait de plus étonnant et de plus dangereux dans cette indolence du roi, c'est qu'elle était chez lui le résultat d'un système. A l'âge de vingt-trois ans, il avait conçu un plan de politique par lequel il croyait accorder ses penchans vicieux avec l'intérêt de sa puissance. Les malheurs des deux règnes précédens l'invitaient à se défier des grandes familles. Il avait résolu de se former une cour où tout fût soumis aux caprices de sa faveur. Les discordes qui déchiraient son royaume lui offraient des moyens d'opposer les uns aux autres tous les hommes dangereux. Sa haine contre les protestans était profonde plutôt qu'ardente. Il se croyait le maître d'exterminer cette faction armée ; mais il espérait que dans ses derniers combats, elle se rendrait funeste à des catholiques arrogans qui, depuis long-temps, disposaient de toutes les forces de l'autorité royale, pour l'avilir. Ainsi le maître d'un

royaume spéculait sur la guerre civile. Il faisait entrer dans ses combinaisons tous les secrets qu'il avait appris de la reine sa mère, pour nourrir des haines entre les grands, et pour les exciter à tous les crimes de la vengeance; enfin, il se réservait de les frapper lui-même. Un plan si compliqué, il croyait pouvoir le suivre au milieu des fêtes et des plaisirs; il se fiait sur sa précoce habitude de la dissimulation : cet élève de Catherine de Médicis était en effet très-versé dans un tel art : mais à la différence de sa mère, il était *susceptible* de toutes les fantaisies d'un caractère mobile; ses goûts les plus ridicules avaient quelquefois la frénésie des passions. Catherine de Médicis, froide et méchante, ne considéra jamais les fêtes que comme la préparation d'un complot, ou comme le délassement d'un crime. Henri III se livrait au plaisir avec la fougue de son âge. Il rompait lui-même la trame de ses combinaisons les plus perfides, soit par des excès de tendresse pour ses indignes favoris, soit par des saillies de bonté; car il était plus vicieux que pervers (1).

(1) Davila me paraît être le seul historien qui fasse un peu comprendre le caractère de Henri III. Porté, comme tous les auteurs de sa nation, à suivre les combi-

Ridicule procession des *battus*.

Henri III, comme toutes les âmes faibles, était naturellement superstitieux; mais il fit toujours entrer un peu d'hypocrisie dans les extravagantes puérilités de son zèle: il les regardait comme un moyen d'assurer l'impunité de ses excès dans l'une et l'autre vie. Une confrérie de pénitens s'était rendue célèbre dans Avignon, par son lugubre habillement et ses flagellations sanglantes : Henri transporta sa cour dans cette ville; et bientôt tout prit, à son exemple, la haire et la discipline. Le jour fut indiqué pour une procession solennelle. On vint des provinces les plus éloignées, contempler un

naisons politiques des personnages qu'il met en scène, il se plaît à montrer dans Henri III un élève des publicistes italiens. Comme il sépare toujours la morale de la science du gouvernement, le plan que conçut Henri III lui paraît admirable. Il regrette beaucoup que ce monarque ait manqué de vigueur pour le suivre. De Thou et Mathieu ne montrent aucun système dans la conduite de Henri III, et cependant ils conviennent que ses principes de gouvernement étaient pris dans le livre du *Prince* de Machiavel. C'est un grand tableau que de voir les maximes de cet exécrable livre réfutées par l'histoire. Je ne perdrai pas de vue ce principal objet de mon ouvrage; mais je laisserai souvent le lecteur tirer des conséquences qui, trop souvent exprimées, embarrasseraient la marche du récit.

roi de France, qui, le premier jour qu'il se montrait à son peuple, était enveloppé dans le sac du pénitent. Catherine de Médicis avait poussé la complaisance jusqu'à s'en revêtir. Le roi et ses favoris ne purent s'empêcher de rire à l'aspect du déguisement de la reine; et tous les spectateurs s'écriaient à l'envi : *Oh! la bonne pénitente!* Le cardinal de Lorraine qui, depuis quelque temps résidait dans cette ville, saisit une occasion de se prêter aux fantaisies du roi. Le prélat le plus vain et le plus superbe dépouilla la pourpre pour se mêler à la procession des *battus* (c'était l'ignoble nom que se donnaient les flagellans). Le roi et toute sa suite marchaient pieds nus, la tête découverte, le crucifix à la main. Chacun se frappait à coups redoublés; mais à travers les gémissemens, perçaient souvent les éclats de rire. Le serein du soir incommoda vivement le cardinal de Lorraine: pendant la nuit il fut attaqué d'un violent mal de tête. Bientôt une fièvre accompagnée de délire le saisit. Des cris de fureur et de vengeance lui échappaient dans le désordre de son esprit. On prétend qu'il proférait des mots obscènes, qui prouvaient combien peu de feintes austérités avaient purifié son âme. Il mourut le 24 décembre, âgé de cinquante

Mort du cardinal de Lorraine. 24 décembre 1574.

ans. Son confesseur, le jésuite Edmond Auger, publia une relation très-édifiante de sa mort, et ne persuada personne (1).

Caractère de ce prélat.

Le cardinal de Lorraine fut un de ces hommes envers lesquels l'histoire ne peut se montrer trop inexorable. Il fit servir durement le pouvoir et l'intrigue à exiger des autres une foi soumise, tandis que la sienne fut long-temps chancelante et toujours suspecte. Ami déclaré des luthériens d'Allemagne, il opprima sans pitié les protestans de France. Tyran du clergé, il était pour le pape un serviteur dangereux. Ce fut lui qui, en trahissant les intérêts et la gloire de son frère, le magnanime François de Guise, fonda en France le pouvoir de Philippe II. Son esprit avait quelqu'étendue, mais nulle rectitude. Sa figure, quoiqu'assez régulière, effrayait par une expression habituelle d'orgueil et d'inhumanité. Il fut violent, sans connaître un moment la franchise. L'excès de l'opiniâtreté ne le conduisit jamais au courage. La prospérité ne faisait que dévoiler en lui quelques vices de plus. Il tombait en défaillance à la vue du sang; et il en fit couler des torrens. Voici quelle était la progression de son égoïsme : il aurait sacrifié la

(1) *L'Etoile*, liv. 1er.

France à l'église, l'église à sa maison, et sa maison à lui.

Effets de cette mort sur Catherine de Médicis.

Le jour de la mort du cardinal de Lorraine, il s'éleva un ouragan dans une grande partie de la France; ce qui fit dire aux protestans que *les diables étaient venus en corps querir l'âme du cardinal.* Catherine de Médicis ne put apprendre sans trouble la mort de l'homme qui avait le plus contribué avec elle à susciter l'interminable fléau des guerres civiles (1). D'abord elle s'efforça d'en montrer quelque joie. *Nous aurons enfin la paix*, disait-elle, *puisque nous voilà délivrés de ce méchant cardinal.* Mais lorsque, la nuit,

(1) Voici ce qu'on lit dans le *Journal de l'Étoile*, sur les liaisons du cardinal de Lorraine avec la reine-mère : « Selon ses bons amis les huguenots, il eut un » vilain commerce avec la reine-mère, comme il paraît » dans leur *Dialogisme de la paix* en 1572, et en leurs » autres satires. Dieu sait ce qui en est, mais un de mes » amis, non huguenot, m'a conté qu'étant couché » avec un valet de chambre du cardinal dans une cham- » bre qui entrait en celle de la reine-mère, il vit, sur » le minuit, ledit cardinal avec une robe de nuit seule- » ment sur ses épaules, qui passait pour aller voir la » reine, et que son ami lui dit, que s'il lui avenait ja- » mais de parler de ce qu'il avait vu, il perdrait la » vie ».

elle fut renfermée dans sa chambre, elle poussa des cris de terreur qui éveillèrent ses femmes. Elles accoururent. *Délivrez-moi de cette vue*, leur dit-elle, *voilà ce cardinal de Lorraine qui me poursuit. Je le vois, il me tient, il m'entraîne en enfer.* On respire en pensant que telles étaient souvent les nuits de Catherine de Médicis.

Sacre du roi à Reims. 13 février 1575.

Son mariage. 14 février.

La mort du cardinal de Lorraine détermina Henri III à épouser une princesse de cette maison. Cette alliance lui avait paru jusque-là trop dangereuse. La princesse Louise de Vaudémont était d'un caractère si modeste, d'une piété si calme et si pure, qu'un tel choix rassurait Catherine de Médicis sur la durée de son crédit. Il fut convenu que le sacre du roi à Reims serait immédiatement suivi de son mariage. Ces deux cérémonies se firent avec plus de faste que n'en permettaient ces temps malheureux. Il s'en fallut peu que le sacre ne fût l'occasion d'un combat entre les deux hommes les plus justement redoutés des protestans, le duc de Montpensier et le jeune duc de Guise. Ce dernier osa prétendre les honneurs du pas sur un prince de la maison de Bourbon. Henri III se conduisit comme un arbitre pusillanime; il conjura le duc

de Montpensier de ne point se présenter à Reims; et le duc de Guise jouit d'une victoire qui décélait et enflammait ses pensées ambitieuses. L'ordre de cette fête auguste fut troublé parce que le roi, tout occupé d'arranger la parure de sa femme et la sienne, fit attendre sept ou huit heures les pontifes, la cour et le public. On remarqua (et comment, dans un tel siècle, n'eût-on pas été frappé d'un pareil présage?) que deux fois la couronne chancela sur sa tête. Le roi, pendant quelque temps, ne fut occupé que de sa nouvelle épouse. Il cessa bientôt de l'aimer; mais il l'honora toute sa vie.

Siége de Liveron. 1575.

Cependant la guerre civile continuait. Le Dauphiné, le Languedoc et la Saintonge en étaient les principaux théâtres. Le roi n'avait paru que pendant trois jours dans un camp. Il s'était présenté devant une bourgade du *Dauphiné*, nommée *Liveron*, qui, renouvelant l'exemple héroïque de la défense de Sancerre, fut plus heureuse dans ses efforts. Le siége avait d'abord été conduit par un fils du duc de Montpensier, qu'on nommait le prince Dauphin, et fut ensuite confié au maréchal de Bellegarde. Ces deux généraux, quoiqu'à la tête de quinze mille hommes, furent déconcertés

dans toutes leurs mesures par le courage de trois ou quatre cents hommes qui défendaient leurs foyers. La nouvelle de l'arrivée du roi prêta de nouvelles forces à leur désespoir, à leur rage. Ils voyaient en lui non le vainqueur du prince de Condé, mais l'un des assassins de Coligni. Du haut de leurs remparts, ils criaient aux principaux officiers de l'armée royale tout brillans d'or et de pierreries : *Venez, venez, lâches massacreurs, vous ne nous surprendrez pas dans nos lits comme vous avez fait l'amiral. Et vous, guerriers parfumés, lâches mignons, paraissez devant nos femmes, et voyez si c'est une proie facile à emporter.* Ces femmes accompagnaient leurs époux dans leurs sorties. Les batteries des assiégeans étaient démontées aussitôt que placées. L'extrême licence du camp des catholiques et les intempéries de la saison amenèrent parmi eux des fièvres contagieuses. Le roi épouvanté de ce fléau, et peut-être plus épouvanté encore des terribles reproches des assiégés, s'enfuit avec sa jeune cour. Les deux tiers de l'armée périrent. Montbrun, l'un des plus intrépides généraux de l'armée protestante, parvint à secourir la ville de Livéron, et força le ma-

réchal de Bellegarde de lever le siége.

Meurtres et représailles. 1575.

Montbrun fut quelque temps encore favorisé par la fortune. Il rappelait la bravoure et non la férocité du baron des Adrets. Mais à force de s'essayer contre des corps d'armée supérieurs aux siens, il fut accablé par le nombre : abandonné des siens, il se jeta presque seul au milieu de l'armée ennemie. Une blessure qu'il reçut à la jambe le mit hors de combat. Le sort le faisait tomber dans les mains d'un général catholique, de Gourdes, auquel il avait fait subir plus d'une défaite. Celui-ci, par une lâche vengeance, crut réparer et aggrava la honte de ses armes. Après tant d'édits de paix et d'amnistie, il livra Montbrun au parlement de Grenoble, pour être jugé comme chef de rebelles. Des magistrats ne rougirent point de faire comparaître devant eux un guerrier auquel on venait de *couper la jambe*. Ils le condamnèrent au dernier supplice.

Il avait été un moment question d'échanger Montbrun contre Besme ; les protestans avaient surpris dans une embuscade ce lâche assassin de Coligni, lorsqu'il se rendait en Espagne. Les princes lorrains avaient fait proposer cet échange ; mais comme la cour attachait peu de prix à la

conservation des jours d'un tel homme, et que les protestans étaient avides de verser ce sang odieux, cette proposition ne put avoir de suites. Besme s'échappa de prison; mais il fut repris dans la nuit même de son évasion, et périt frappé de plusieurs coups de poignard. Peu de temps après, les protestans arrêtèrent dans la Saintonge, et firent pendre un aumônier du duc de Montpensier, ministre impitoyable d'un guerrier fanatique. Bientôt le duc de Montpensier fit pendre à son tour tout ce qu'il rencontra de ministres protestans.

Siége de Lusignan. Janvier 1575.

D'exécution en exécution, plutôt que de victoire en victoire, il s'avança sur Fontenai, surprit cette ville, et la mit au pillage; il crut emporter plus facilement encore celle de Lusignan. C'était l'ancienne résidence de cette famille illustre, qui monta pour sa gloire, mais pour son malheur, sur le trône de Palestine. L'architecture gothique avait déployé dans ce château les plus étonnantes hardiesses. De vieilles traditions en avaient fait un séjour d'enchantement; on vantait surtout la tour de Mélusine. On sait que Mélusine est représentée dans les contes de nos vieux romanciers tantôt comme une fée bienfaisante et tantôt comme une redou-

table sorcière. Cette dernière tradition avait prévalu dans l'opinion du peuple. On présume qu'une dame de la maison de Lusignan avait porté le nom de Mélusine, et l'avait rendu célèbre par les prodiges de sa magnificence (1). Lusignan, malgré sa solide enceinte de portiques, de bastions, de ravelins et de tours, allait tomber faute de défenseurs, quand René de Rohan, l'un des seigneurs qui avaient pu échapper à la Saint-Barthélemi, parvint à se jeter dans la place avec cent gentilshommes et six cents soldats d'élite. S'il eût pu y faire entrer en même temps des provisions, il eût été invincible dans des lieux que les soldats de l'armée royale ne pouvaient contempler sans terreur. Le duc de Montpensier avait réuni d'assez puissans moyens d'artillerie pour emporter cette ville; mais les assiégés, dans leurs sorties, parvinrent à enclouer ses pièces; il fut obligé de réparer ses pertes dans les arsenaux de Nantes et de Tours. La brèche fut enfin rendue praticable. Le duc de Montpensier tenta l'assaut, fut repoussé avec une grande perte, et peu de jours après revint à la charge. René de Rohan parut sur le rempart à la tête de sa garnison; il s'inclina

(1) C'est l'opinion de Brantôme.

profondément, et dans une prière fervente, invoqua le Dieu des armées. Il se releva, la pique à la main, et perça le premier de ceux qui escaladaient les murs. Animés par l'exemple de leur chef, les soldats de la garnison priaient et combattaient en même temps. Victorieux, ils entonnèrent un chant de psaume, qui se prolongea fort avant dant la nuit. Les assiégeans, à qui ces prières paraissaient des blasphèmes, croyaient avoir combattu une légion de démons, envoyés par Mélusine pour la garde de sa tour. Ils passaient de la stupeur à la rage, et ne voulaient pas céder la victoire à l'infernale enchanteresse. Le duc de Montpensier résista aux ordres de la cour, qui lui commandait de lever le siége. La famine avait déjà réduit à moitié cette valeureuse garnison; ceux qui survivaient faisaient encore chaque jour des sorties. Livides, décharnés, ils paraissaient autant de spectres à leurs superstitieux ennemis. Rohan résistait à toutes les offres de capitulation. La cour imagina d'employer auprès de lui l'intercession de sa sœur. C'était cette demoiselle de Rohan que le duc de Nemours avait trompée par une promesse de mariage.

Le gouverneur de Lusignan fut moins vaincu par les instances de sa sœur et les prières du roi, que par l'extrême nécessité où il se trouvait réduit. Il capitula enfin, mais de la manière la plus honorable. Le fier Montpensier se vit forcé de lui donner des otages qui répondraient sur leurs têtes de l'exécution du traité ; de permettre que toute la garnison sortît avec les honneurs de la guerre pour se rendre à la Rochelle ; de restituer aux habitans de Fontenai leurs biens qui avaient été confisqués, et d'accorder une amnistie entière à ceux de Lusignan. Enfin ce prince, qui mettait sa gloire à s'annoncer comme l'exterminateur des ministres protestans, accorda la liberté de se retirer aux *ministres du saint Évangile*. C'était trop de faveurs pour que la garnison n'eût pas à craindre quelque perfidie. A peine était-elle en route, qu'une grande partie de l'armée catholique s'approcha pour *renvoyer en enfer* les soldats de Mélusine. Heureusement, l'escorte qui avait été donnée à ces braves, était commandée par un officier plein de loyauté, Puigaillard. « Camarades, leur dit-il, on » vient pour nous attaquer ; défendez-vous

Cette ville capitule. 25 janvier 1575.

» ici comme à Lusignan. Nous combattrons » ensemble, vous pour votre vie, et moi » pour mon honneur ». La fière contenance de Rohan et de Puigaillard, dont les drapeaux étaient réunis, effraya une armée qui s'avançait pour le meurtre et non pour le combat. Elle se retira. Ses desseins n'avaient-ils pas été connus du duc de Montpensier? Comment, s'il n'eût été complice de cette trahison, son armée lui aurait-elle ainsi échappé? Pourquoi n'avait-il pas volé pour prévenir une scène de carnage? Cette infâme exécution ayant manqué, il félicita Puigaillard d'avoir sauvé l'honneur de l'armée française. Mais, peu jaloux de prouver la sincérité de ses paroles, il viola d'une autre manière la capitulation de Lusignan. Il avait promis d'épargner cette ville : son premier soin fut de faire abattre la tour de Mélusine. La superstition rasa de fond en comble cet ouvrage si redouté de la foule ignorante, et si cher aux poëtes du temps. Plus de cinquante châteaux de l'Angoumois et du Poitou furent également rasés, comme des repaires de brigands. Le vainqueur eût pu les employer à contenir un pays révolté; mais les hommes qui ont goûté une fois le plaisir de

détruire, ne veulent plus marcher que de ruines en ruines (1).

Tentative inutile sur La Rochelle. 1575.

Plusieurs écrivains prêtent ici au duc de Montpensier des plans très-habiles pour réduire la Rochelle, et assez semblables à ceux qui firent depuis la gloire du cardinal de Richelieu. Cependant il ne donna que de légères alarmes à cette ville qu'animait le souvenir d'un siége vaillamment soutenu. Les Rochelois se considéraient comme les vengeurs de la Saint-Barthélemi. Leur indignation contre Charles IX était devenue un sentiment de haine contre la royauté. Depuis long-temps ils avaient obtenu des priviléges qui tenaient un peu du régime républicain. Les ministres protestans prêchaient dans cette ville une doctrine plus sévère et plus tranchante que dans aucune autre ville de France ; ils appliquaient à l'ordre politique la doctrine républicaine de Calvin sur le gouvernement de l'église. Aidés de quelques passages de l'Ancien Testament dans lesquels des pontifes suprêmes condamnent ou restreignent l'autorité des rois, ces rigides évangélistes méconnaissaient l'esprit de l'Évangile qui, dirigeant toutes les

(1) *De Thou*, liv. 59. — *La Popelinière*, liv. 39. — *D'Aubigné*, tome 2, liv. 2, chap. 10.

pensées vers le royaume des cieux, traite avec une majestueuse indifférence les gouvernemens de la terre. C'était alors une manie universelle en Europe que d'étudier la politique dans l'histoire des royaumes d'Israël et de Juda (1). On citait bien moins les paroles pacifiques du Christ que les discours emportés de Samuel.

Situation politique de cette ville.

La Rochelle, ville commerçante, fière de ses remparts, de ses richesses, de la rigidité de ses mœurs, se considérait comme une république généreuse qui prêtait de l'appui aux protestans de France, sans y être contrainte par ses dangers. Les villes de Nîmes et de Montauban, ces autres boulevarts du protestantisme, participaient

(1) Pendant tout le seizième siècle, et même jusqu'à la fin du dix-septième, il n'y eut presque point d'ouvrage politique qui ne fût précédé d'un examen des constitutions des royaumes d'*Israël et de Juda*. On croyait y trouver tantôt le modèle de l'autorité absolue fondée sur l'autorité patriarcale, tantôt celui de la monarchie limitée, et tantôt celui du gouvernement républicain. Les terribles révolutions de l'Angleterre et de l'Écosse furent fondées sur des interprétations arbitraires de l'Écriture sainte; le bon sens indiquait cependant que les monarchies de l'Europe ne peuvent avoir rien de commun avec le seul gouvernement de la terre qui offre une longue durée de la théocratie.

un peu de cet esprit, depuis que les religionnaires n'étaient plus contenus par l'autorité de la reine de Navarre, du prince de Condé et de l'amiral de Coligni. On accuse ce dernier d'avoir propagé des principes républicains; mais celui qui mourut victime de sa confiance en son roi dut, au travers des guerres civiles, rester fidèle aux institutions monarchiques. Plus de frein après sa mort. Le roi de Navarre était prisonnier de la cour; Henri de Condé, qui avait pu fuir en Allemagne, méritait, par sa vaillance et son zèle héroïque, l'amour des protestans; mais c'était un prince. Les protestans n'eussent point accepté son secours, si, dans leur nouveau péril, il n'eût marché vers eux avec une armée allemande commandée par le prince Casimir. On ne voulut lui déférer qu'une autorité purement militaire. Dans une assemblée de protestans tenue à Milhaud, en Rouergue, on régla les pouvoirs de ce prince avec une inquiète jalousie; on l'assujettit à consulter un conseil sans lequel il ne pouvait rien entreprendre. « Souvenez-vous, lui écrivit-on, que » vous n'aurez parmi nous d'autre autorité » que celle qu'avait un des juges d'Israël » sur le peuple de Dieu. Rappelez-vous les

» propres mots de Gédéon qui, pressé par » les Hébreux d'accepter la royauté, leur » dit : *Non, non, je ne dominerai pas sur* » *vous, ni mes fils après moi; mais ce sera* » *le seigneur* ».

Montmorenci Thoré battu à Dormans par le duc de Guise. 10 octobre 1575.

Condé avait confié l'avant-garde de son armée à Montmorenci Thoré, qui, comme lui, avait abjuré en Allemagne la religion catholique. Celui-ci, sûr de n'obtenir que par la terreur des armes la liberté de l'aîné de sa famille, s'avança vers la capitale avec une audace imprudente. Le duc de Guise, gouverneur de la Champagne, lui laissa traverser tranquillement cette province; mais il l'atteignit à Dormans, près de Château-Thierri, avec une armée de dix ou douze mille hommes. Montmorenci Thoré, qui n'en commandait pas quatre mille, ne put se résoudre à fuir sans combat. Sa cavalerie, peu exercée, soutint mal le choc d'une puissante gendarmerie, à la tête de laquelle combattaient le duc de Guise et le duc de Mayenne. Les rangs des Reîtres furent tout-à-fait rompus; on les tailla en pièces. Tandis que le duc de Guise les poursuivait avec impétuosité, il reçut un coup d'arquebuse à la joue gauche. Ce fut la cicatrice de cette blessure qui le fit surnommer le *Balafré*.

Comme elle n'altérait que légèrement la beauté de ses traits, et qu'elle lui donnait une ressemblance de plus avec son illustre père, elle ajouta encore à l'idolâtrie du peuple.

Cependant le duc de Guise fut forcé de s'absenter de l'armée, et son frère le duc de Mayenne, qui lui succéda dans le commandement, ne tira aucun parti d'un succès trop vanté. Le prince de Condé répara, par son audace et son habileté militaire, la défaite de Thoré. Sous ses ordres et sous ceux du prince Casimir, l'armée allemande, après avoir rançonné plusieurs villes de la Champagne et de la Bourgogne, passa la Loire à la Charité, et s'établit au-delà de ce fleuve. Des événemens de cour avaient donné une autre face à la guerre. Toutes les provinces étaient en feu. *Henri III*, après dix-huit mois d'un règne languissant, se voyait menacé presqu'aux portes de sa capitale, par une armée de soixante mille hommes; et c'était son frère, le duc d'Alençon, qui le mettait dans cet extrême péril.

Haine du roi contre le duc d'Alençon.

Il n'y eut jamais entre deux frères une aversion plus prononcée. Elle avait été fomentée dès leur enfance par leur mère. Quelques

mois après que le duc d'Alençon eut recouvré la liberté et communié avec le roi, plusieurs gentilshommes vinrent lui faire part d'un complot qu'ils avaient formé pour susciter de nouveaux troubles, et peut-être pour attenter aux jours du monarque. Ce projet mal conçu fut bientôt abandonné; mais il vint à la connaissance du roi. Henri se livra d'abord à la plus violente colère. Catherine de Médicis favorisait le duc d'Alençon par la même politique qui, du vivant de Charles IX, lui avait inspiré tant de tendresse maternelle pour le duc d'Anjou; elle sut persuader au roi d'user de clémence. Le duc d'Alençon vint se jeter à ses pieds, et fit, avec une bassesse dont il avait déjà donné l'exemple, des aveux qui le compromettaient moins lui-même que tous les gentilshommes inculpés. L'affaire fut assoupie. Mais Henri III exerçait sur son frère une vengeance continuelle par différentes humiliations. Pour porter son dépit au comble, il témoignait une amitié sans bornes au roi de Navarre. Il se servait d'une habile coquette, madame de Sauve, pour tenir toujours divisés ces deux princes, que divisait encore plus le souvenir d'un projet de fuite si bien soutenu par l'un, et si lâchement

confessé par l'autre. Un jour Henri III se sentit égratigner à l'oreille par un valet de chambre qui lui mettait sa fraise. A la douleur qu'il ressentit, il crut ou feignit de croire que l'épingle avait été empoisonnée, et le valet de chambre gagné par le duc d'Alençon. Il fit venir le roi de Navarre, et lui parla comme un homme sûr de sa fin prochaine, et sûr du crime de son frère; puis il ajouta : « Mon plus grand regret, en » mourant, est de laisser le trône à cet em- » poisonneur. Puisqu'il a pu attenter à mes » jours, jugez si, devenu roi, il épargnera » votre vie. Vengez-moi, et pourvoyez à » votre salut lorsqu'il en est encore temps. » Attaquez-le dès ce jour, dans le Louvre, » et je vous fournirai avec ma garde tous » les moyens de le surprendre. Au moins je » laisserai le trône au prince le plus digne » de *régner sur les Français.* » Cette proposition fit frémir le roi de Navarre; mais il ne l'imputa qu'à un égarement d'esprit causé par la douleur. Il disculpa le duc d'Alençon d'un crime peu vraisemblable, et témoigna tant d'horreur d'un assassinat, que Henri III rompit l'entretien. Dès le lendemain, le monarque fut guéri. On ne peut savoir s'il avait été emporté par sa

haine contre son frère, ou s'il avait tendu un piége atroce à son parent.

Gaieté du roi de Navarre.

Depuis ce temps, Henri III parut considérer le roi de Navarre comme un jeune homme frivole et peu dangereux. La gaieté naturelle de ce prince favorisait cette opinion. Un jour, il se trouvait dans la chambre de sa tante, la princesse de Condé, seconde épouse et veuve de Louis Ier. Un gentilhomme, de la maison de Noailles, épris de cette princesse, et qui passait pour en être aimé, chantait auprès d'elle en s'accompagnant de son luth, et répétait du ton le plus tendre, un air qui commençait ainsi :

Rien ne me plaît, rien ne me tente,
Absent de ma divinité.

Le roi de Navarre impatienté du retour fréquent de ces paroles, et de l'expression passionnée qu'y mettait le chanteur, s'approcha de Noailles, et lui dit à l'oreille en finissant le quatrain :

N'appelez pas ainsi ma tante,
Elle aime trop l'humanité.

Cette saillie fut bientôt répandue dans toute la cour. Le roi en fut charmé. *Voilà*, dit-il, *un trait d'esprit bien digne de mon*

frère. Si chacun s'amusait ainsi, nous aurions bientôt la paix (1).

Le duc d'Alençon s'enfuit de la cour.

15 septembre 1575.

Henri III, à qui les agrémens de sa figure inspiraient une vanité puérile, se livrait à d'insipides railleries sur la laideur du duc d'Alençon. L'opinion de la cour était cependant (pourquoi l'histoire me condamne-t-elle à répéter de pareils bruits?) que la reine de Navarre, objet de l'hommage incestueux de ses deux frères, rebutait le monarque et favorisait le prince. Le duc d'Alençon se vengeait des mépris du roi en versant le ridicule et la satire sur les favoris de son frère, et sur la nature d'une amitié si suspecte. Bussi d'Amboise, l'âme de ses conseils, lui persuada d'entrer dans une guerre ouverte contre un roi dont il avait tout à craindre. Le duc d'Alençon soutenu par cet homme, dont le courage emporté relevait le sien, réussit à s'enfuir dans la nuit du 4 au 5 septembre 1575, et gagna la ville de Dreux, son apanage. Il y leva l'étendard de la révolte. Le duc de Montpensier reçut du roi

(1) C'est le *Journal de l'Étoile* qui nous a conservé cette anecdote. La princesse de Condé, dont il s'agit, descendait de Dunois. Le prince Louis de Condé l'avait épousée en secondes noces en 1565. Les mémoires du temps ne fournissent plus rien sur elle.

l'ordre d'arrêter le prince fugitif. Il le pouvait facilement; mais il était alors indigné contre la cour de l'outrage qui, au sacre du roi, avait payé ses services. D'ailleurs la santé de Henri III était alors fort chancelante : le duc de Montpensier crut devoir ménager l'héritier du trône. Bientôt il favorisa ouvertement les desseins du prince rebelle; d'autres seigneurs l'imitèrent, un grand nombre de gentilshommes accoururent; le duc d'Alençon se vit à la tête d'une armée supérieure à celles qu'avaient dirigées Condé et Coligni.

Le roi de Navarre, que la cour faisait surveiller avec soin, se vit obligé de différer sa fuite et d'en dissimuler profondément le projet. Il affecta, plus que jamais, la légèreté, l'insouciance. Comme il parlait du duc d'Alençon avec le mépris le plus sincère, on se crut assuré qu'il ne marcherait jamais sous les drapeaux de son rival. Henri III, pour prix de cette apparente fidélité, lui faisait espérer le titre de lieutenant général du royaume, qui avait séduit et avili le faible Antoine de Bourbon. Le roi de Navarre paraissait en faire l'objet de son ambition; mais au fond de son âme, il frémissait à la pensée de se rendre l'instrument

de la ruine de ses frères. Le souvenir de ses noces sanglantes s'offrait perpétuellement à son esprit. Il enviait le sort du prince de Condé qui déjà vengeait ses amis et son père. Les désordres de la reine son épouse rendaient encore sa situation plus humiliante.

Assassinat de Dugast, attribué à la reine de Navarre.

30 octobre 1575.

On vit avec plus d'étonnement que d'horreur cette princesse entremêler un assassinat au cours de ses voluptés. Elle attribuait l'état de disgrâce où elle vivait à la cour, aux conseils d'un des favoris du roi : c'était Louis Béranger, sieur Dugast, homme altier, railleur impitoyable, et qui, par la violence de ses traits satiriques, s'était mis en état de guerre avec toutes les dames de la cour. Il n'avait point épargné la reine-mère; et quant à la reine Marguerite, il accréditait par des équivoques perfides le bruit d'un commerce incestueux, qu'on lui supposait avec le duc d'Alençon. Elle ne rêve plus que vengeance, elle ne voit plus qu'un assassinat pour laver son injure; ses caresses les plus enivrantes seront le prix de l'assassin. Elle entend parler d'un baron de Viteaux, qui, un an auparavant, avait tué dans un guet-à-pens un gentilhomme nommé d'Allègre. Poursuivi, il s'était retiré dans un couvent des Augustins de Paris. Dugast s'é-

tait opposé à ce qu'il obtînt sa grâce. Elle vient trouver de nuit cet homme, et par l'attrait des plaisirs le remplit de nouvelles furies. Il combine son crime avec la profondeur d'un homme exercé à de tels coups. Dugast ne paraissait en public qu'accompagné d'une escorte nombreuse; mais Marguerite avait appris que, de son appartement, il avait fait percer un mur mitoyen, pour se rendre la nuit chez une dame de la cour. Le baron de Viteaux veut le surprendre dans ce rendez-vous. Il choisit pour exécuter son dessein la veille de la fête des morts, parce que le bruit de toutes les cloches mises en mouvement, serait propre à étouffer le bruit inséparable d'une telle exécution. Il arrive avec une escorte d'assassins, fait égorger plusieurs valets de chambre, et plonge à plusieurs reprises son épée dans le sein de Dugast, qui n'a pas eu le temps de se mettre en défense. Ensuite il se laisse couler à une corde attachée à la fenêtre, monte sur un cheval aposté, et se rend à toute bride auprès du duc d'Alençon.

Le crime était évident, l'assassin connu; nul doute sur la complicité d'une reine qui jouissait de sa vengeance avec orgueil. Dugast était un favori du roi; Marguerite

était depuis long-temps en butte à la haine de son frère ; le duc d'Alençon, auprès duquel l'assassin avait trouvé un refuge, était en révolte ouverte ; et cependant il ne se fit sur ce crime que des recherches illusoires. Peut-être Henri III était-il en secret lassé d'un favori, qui, suivant Brantôme et de Thou, exerçait sur le roi même une censure assez sèvère ; peut-être se croyait-il alors obligé de ménager le duc d'Alençon, maître d'une puissante armée. Il est vraisemblable que la reine-mère avait vu avec plaisir ses propres outrages vengés par le crime de Marguerite, et qu'elle jugeait enfin qu'un tel coup rendait sa fille digne d'elle (1).

(1) De Thou, liv. 51, impute formellement le meurtre de Dugast à la reine de Navarre. Aucun historien recommandable n'a tenté de l'en absoudre. Il est très-vraisemblable que *Catherine de Médicis* et le duc d'Alençon avaient participé à ce complot. La reine de Navarre, que la voix publique et tous les écrits du temps chargaient de cet assassinat, n'en dit rien dans ses Mémoires ; mais elle décèle la violence de sa haine contre Dugast, par des expressions grossières et furieuses, qu'on ne trouve dans nulle autre partie de ses Mémoires. Les voici : « Dugast était mort, ayant été tué par un juge-» ment de Dieu, lorsqu'il suait une diette, comme aussi » c'était un corps gâté de toutes sortes de vilainies, qui

La reine-mère partit pour aller négocier avec le duc d'Alençon, que tous les mécontens venaient de nommer leur généralissime; et qui, sans avoir rien fait par lui-même, se rendait redoutable, grâce aux succès du prince de Condé et du prince Casimir dans la Bourgogne et dans la Champagne, du maréchal Damville dans le Languedoc, et de Lanoue dans la Saintonge. Elle s'était fait accompagner des maréchaux de Montmorenci et de Cossé, qui venaient enfin de sortir de la Bastille. Peu de jours avant qu'on leur rendît la liberté, un bruit qui s'était généralement répandu que le maréchal de Damville avait été tué dans un combat, détermina le roi à prononcer leur arrêt de mort. Heureusement on reconnut le lendemain que la nouvelle était fausse. Ce

» fut donné à la pourriture, qui dès long-temps le pos-» sédait, et son âme aux *démons*, à qui il avait fait » hommage par *magie* et toutes sortes de méchan-» cetés. Ce fusil de haine et de division étant ôté du » monde, etc. »

Brantôme, quoiqu'il fût intimement lié avec la reine de Navarre, dont il se montre perpétuellement le flatteur, a fait un éloge pompeux de Béranger Dugast; mais ce seigneur peut-il exciter quelqu'intérêt, quand on sait qu'il se couvrit de sang à la journée de Saint-Barthélemi?

n'était pas le seul danger qu'eût couru le maréchal de Montmorenci dans sa longue prison. Chaque fois que ses frères Damville et Thoré se mettaient en mouvement, on le menaçait de la mort, s'il n'arrêtait leur marche. La réponse de François de Montmorenci était toujours la même : « Je ne » ferai rien de contraire à mon honneur : » qu'on m'envoie l'apothicaire de M. le » chancelier ». La France avait alors un chancelier, Birague, qui passait pour un habile empoisonneur.

Situation du roi de Navarre à la cour.

Le roi de Navarre, déterminé à la fuite, avait moins à craindre la surveillance de la cour que celle du duc de Guise. Cependant ils paraissaient alors unis par une sorte d'amitié. Souvent ils condamnaient entr'eux la marche tortueuse du gouvernement, et rêvaient ensemble de combats, tout en prévoyant qu'*ils marcheraient* sous des drapeaux opposés. D'autres fois le prince de Lorraine affectait de faire le sacrifice de ses espérances ambitieuses aux droits du premier prince du sang. Dans l'année 1575, Henri III tomba dangereusement malade. Henri de Bourbon, à qui l'on avait exagéré le péril du roi, rencontra le duc de Guise, et lui parlant à l'oreille : *Notre homme*, lui

dit-il, *ne se porte pas bien.* — *Ce ne sera rien*, lui répondit le duc. — *Il est mal*, continua le roi de Navarre. — *Il faudra voir.* — *Mais il est très-malade.* — *Oh! je vous entends*, reprit le duc de Guise, et mettant vivement la main sur la garde de son épée, *ceci est à vous* (1). Le roi se rétablit. Henri de Bourbon ne songea plus qu'aux moyens d'aller retrouver les protestans, et le duc de Guise qu'aux moyens de les détruire.

Cependant les protestans se disaient entr'eux : « Voilà donc un autre Antoine de » Bourbon! Le fils de Jeanne d'Albret » nous abandonne, il se livre aux bourreaux » de ses amis. Une cour dissolue a corrom- » pu sa jeunesse. Le fils de Jeanne d'Albret » est devenu l'esclave et l'élève de Cathe- » rine de Médicis; il en sera la victime ». Duplessis Mornai faisait passer à Bourbon les plaintes de ses frères. Bourbon se croyait encore obligé de dissimuler avec ses plus zélés

(1) Cet entretien est tiré de l'histoire de Mathieu, liv. 7. Le témoignage de cet historien est précieux dans tout ce qui concerne particulièrement Henri IV, parce qu'il tenait plusieurs anecdotes de la bouche de ce grand monarque. Dès qu'il le met en scène, son récit a de la précision et du feu; partout ailleurs il est languissant et recherché.

serviteurs. Entouré de surveillans, il se consolait avec un petit nombre d'hommes voués à l'étude des sciences. Il appelait cette société *son académie*. On y traitait souvent des vraies qualités du héros; Henri s'expliquait, sur ce sujet, avec une chaleur qui montrait toute son âme. Une nuit il répétait à voix basse les paroles d'un psaume dans lequel David déplore la dispersion de ses amis. D'Aubigné, son écuyer, et d'Armagnac, son valet de chambre, ne pouvant résister à leur émotion, ouvrent brusquement les rideaux de son lit, et d'Aubigné lui adresse ces paroles : « Ils sont » près de vous, sire, ces amis que votre » cœur regrette; ils sont restés dans une » cour qu'ils détestent, mais avec l'espé- » rance de vous en délivrer; c'est pour » vous qu'ils supportent l'aspect des assas- » sins de Coligni. Votre plainte, toute in- » juste qu'elle est, a pénétré nos cœurs. » Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu » travaille en vous. Sire, vos ennemis sont » à cheval, et vous êtes encore à genoux. » Vous dissimulez, oui, nous le croyons; » mais ouvrez-nous votre âme. Soyez à » la tête des hommes qu'on redoute, et » n'endurez pas plus long-temps des affronts

» parmi des hommes méprisés ». « D'Aubi-
» gné, lui répondit Henri, votre zèle est
» ardent et votre humeur emportée. Vous
» chérissez tendrement votre maître, et
» pourtant vous ne craignez pas de le juger
» mal. On n'avilit ni ne trompe le roi de
» Navarre : Je suis jeune, mais vieilli par
» le malheur; et vous verrez bientôt si mon
» courage égale ma patience ».

Il se dispose à la fuite.

Henri savait se former des intelligences jusque parmi des hommes qui, favorisés de Henri III, ne l'étaient pas encore au gré de leur orgueil et de leur avidité. Fervaques, qui avait combattu à Dormans, sous les ordres du duc de Guise, mais que ce général avait humilié; Lavardin, militaire consommé dans son art, mais insatiable d'honneurs et de présens; Caumont de la Valette, depuis duc d'Épernon, admis à l'amitié de Henri III, mais *jaloux* des autres favoris : ces trois seigneurs étaient poussés par le dépit et par des ressentimens momentanés dans le parti du roi de Navarre. Il s'ouvrit à eux, sur son projet de fuite; ils s'engagèrent à le suivre, afin que les largesses de Henri III payassent leur retour. Henri obtint, du roi, la permission de faire une partie de chasse dans la forêt de Senlis,

Ses différens amis devaient le lendemain venir le retrouver; ils formaient une escorte imposante. Prêt à partir, il vint trouver le duc de Guise dont il craignait l'humeur jalouse et l'esprit pénétrant. Il joua devant lui la présomption et la crédulité; il affecta de croire que le roi lui donnait enfin le titre de lieutenant-général du royaume, et qu'il allait commander toutes les armées opposées aux protestans et au duc d'Alençon; il n'entretint le duc de Guise que des exploits qu'il se proposait d'accomplir. Le prince de Lorraine se réjouissait de le voir dans de telles illusions et se gardait bien de les dissiper. Il courut en faire un sujet de plaisanterie auprès du roi. L'un et l'autre s'amusèrent long-temps de la vanité confiante du roi de Navarre.

Il s'évade, 3 février 1576.

Mais la gaieté de Henri III fit place à de vives alarmes, lorsque, dans le jour même, il reçut des avis détaillés sur le projet de fuite de Henri de Bourbon. Fervaques avait été indiscret; une femme l'avait trahi; le soir, il est mandé au Louvre: d'Aubigné, qui assistait au coucher du roi, voit avec terreur Fervaques s'entretenir long-temps avec le monarque. Leur conversation semblait avoir quelque chose de sinistre. D'Aubigné s'é-

chappe ; mais l'indignation, contre un homme qu'il croit perfide, le retient aux environs du Louvre. Il voit Fervaques sortir, et l'aborde avec le nom de traître. « Le roi » sait tout, lui répond Fervaques ; j'ai fait » sans trahison, des aveux indispensables. » Mais il est encore temps de sauver le roi de » Navarre. Amenez-lui des chevaux à Saint- » Germain. Sortez tous de Paris ; je vous » suivrai bientôt ». On approuve ce conseil, on part, on trouve le roi de Navarre à Saint-Germain ; d'abord on propose de tuer deux gentilshommes, dont Catherine de Médicis avait fait ses espions ; Henri s'oppose à ce meurtre : « Vous allez voir, dit-il, qu'ils ne » sont pas dangereux ». Il vient les entretenir du projet de fuite qu'on lui suppose, et leur ordonne d'aller dire au roi qu'il va se mettre en route pour se justifier. Ils obéissent. Henri, pour mieux dissimuler les pensées qui l'occupent, fait venir une troupe de comédiens de campagne, et paraît s'amuser quelque temps d'un spectacle insipide. La nuit vient, et sa profonde obscurité favorise la fuite. Henri et ses compagnons passent la Seine à Poissi, dans un bateau qui était commandé, mais qui se fit attendre. Déjà on avait ouvert des conseils timides :

Henri déclare que nulle force humaine ne pourra le ramener à la cour. Suivi de tous ses compagnons, il s'enfonce dans une forêt épaisse, gagne la Beauce, et, après deux jours d'une marche qui ne fut que faiblement inquiétée, il arrive à Alençon, et entre dans un prêche, au moment où les protestans rassemblés chantaient un psaume, qui commence ainsi :

Seigneur, le roi s'éjouira
D'avoir eu délivrance (1).

Fervaques vient le trouver le lendemain. Trois cents gentilshommes augmentent son escorte. Voici un camp d'une espèce nouvelle : ici, un officier catholique commande à des protestans ; là, un protestant à des catholiques. La gaîté la plus vive s'y concilie avec la discipline. On ne sait pas préci-

Il se forme une armée.

(1) D'Aubigné, qui, à la différence de Sulli, se montre plus jaloux, dans ses Mémoires, de se faire valoir lui-même que d'ajouter à la gloire de son héros, voudrait faire croire que ses conseils seuls ont tiré le roi de Navarre de la situation à la fois périlleuse et honteuse où ce prince se trouvait à la cour de France ; mais les détails même qu'il raconte prouvent que le roi de Navarre avait long-temps et fortement combiné le plan de sa fuite. Sulli, De Thou et Mathieu, ne laissent aucun doute à cet égard.

sément pour quel objet ni sous quels drapeaux on marche; on ne se rend pas bien compte de la religion qu'on professe ni du parti politique auquel on est attaché, mais on goûte le plaisir de se trouver entre gens d'honneur et sous les lois du prince le plus aimable, le plus loyal.

Les périls qu'il avait le bonheur de retrouver redoublaient sa joie et son penchant à rire de tout. *Je vois bien*, disait-il à ses compagnons, *qu'il me faudra renoncer à la messe et à ma femme; mais un bon soldat peut s'en consoler au milieu de ses amis.* Arrivé à Tours, il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Ses premiers combats étaient peu importans. Il s'exposait beaucoup plus que ne paraissaient le demander des rencontres légères; mais il ne permettait pas à ses amis les plus distingués de suivre son exemple. « Je veux, disait-il au jeune Rosni » qui brûlait de le suivre et même de le de» vancer, je veux que vous réserviez votre » courage pour une meilleure occasion; » comptez sur moi pour vous la fournir ». Ce fut ainsi qu'il se forma l'armée la plus leste qui eût encore paru dans les guerres civiles. Toutes ses marches étaient des cour-

ses ; les plaisanteries à défaut des plaisirs allégeaient les fatigues. De Tours il se porta dans la Guyenne et fit rentrer la principauté de Béarn sous ses lois ; et bientôt, de la Guyenne, il revint à Moulins réunir son armée à celle du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon, ce prince que la bassesse de son caractère et les disgrâces de la nature livrent au supplice de l'envie, est désolé d'avoir vu un rival qu'il déteste se présenter comme son auxiliaire. D'un autre côté, les protestans les plus austères, ceux que de longs ressentimens contre la cour ont conduits à des opinions républicaines, sont embarrassés d'avoir à leur tête trois princes du sang dont un professe encore la religion catholique. Leur tendresse pour le fils de Jeanne d'Albret se réveille lentement ; ils ont de la peine à lui pardonner les plaisirs dissolus auxquels sa captivité l'a forcé de prendre part. Il n'a de partisans encore que parmi ceux qui se sont approchés de sa personne.

La reine-mère avait conclu avec le duc d'Alençon une trêve honteuse, prémices d'une paix infâme ; elle était déjà rompue lorsque le roi de Navarre s'échappa de la cour. Peu de gentilshommes avaient répondu

aux ordres que le roi avait donnés à toute sa noblesse de s'armer contre les princes rebelles. Le duc de Nevers, qui commandait l'armée royale opposée au duc d'Alençon, manqua volontairement plusieurs occasions de le surprendre et de le battre. Lanoue avait reconquis dans la Saintonge et le Poitou les villes que, l'année précédente, le duc de Montpensier avait péniblement emportées. Déjà il s'était ouvert des communications avec le duc d'Alençon établi dans la Normandie. Montmorenci-Damville régnait paisiblement dans le Languedoc, pour le bonheur de cette province dont il calmait les transports fanatiques. Le roi de Navarre joignait ses drapeaux à ceux du prince de Condé. L'un et l'autre marchaient pour rejoindre le duc d'Alençon.

Occupations puériles de Henri III.

Que faisait Henri III pendant cette combustion générale de son royaume ? Le détail de ses puérilités fait presque oublier ses vices. Il se promenait à Paris dans son coche, accompagné de la reine sa jeune épouse; en chemin il faisait emplette de petits chiens, de singes, de perroquets dont sa voiture était grotesquement surchargée. Souvent il descendait dans un couvent de religieuses, et là, prenant le maintien le plus sérieux, il ensei-

gnait à la reine et à ses pauvres filles à conjuguer des verbes latins (1). S'arrêtait-il chez des moines, c'était un autre exercice; il se donnait la discipline au milieu de ses *mignons*, et riait des jeux indécens que cette troupe libertine mêlait à cet acte de pénitence. Le soir, il allait au bal, et ne manquait pas, quand la joie était le plus animée, de réciter dévotement son chapelet. Il lui arriva cependant, au milieu des pratiques d'une superstition recherchée, d'enlever de la Sainte-Chapelle une longue croix, objet d'une antique vénération, et que la piété de nos rois avait enrichie de pierres précieuses; il la mit en gage pour un emprunt qu'il ouvrait à Venise. Ce fut un sujet de deuil et de scandale pour le peuple. Mais le roi vint avec pompe établir dans la Sainte-Chapelle une croix qui, pour être moins *riche*, n'en avait que plus de prix:

(1) Pasquier, avocat général à la chambre des comptes, s'avoue l'auteur de l'une des épigrammes latines qui coururent contre la manie grammaticale de Henri III; la voici:

Gallia dùm passim civilibus occubat armis,
Et cinere obruitur semisepulta suo;
Grammaticam exercet medià rex noster in aulâ,
Dicere jamque potest, vir generosus, amo.
Declinare cupit, verè declinat et ille:
Bis rex qui fuerat, fit modò grammaticus.

car elle contenait, disait-il, un grand morceau de la vraie croix. La principale occupation de Henri III dans son palais était d'arranger sa fraise, celle de la reine, ou d'habiller ses *mignons* en femmes. Il les payait de leurs complaisances en leur donnant tantôt des domaines de la couronne, tantôt des biens de l'église. Chacun d'eux était pourvu de l'une des meilleures abbayes du royaume. Toutes les confiscations se faisaient à leur profit. Au milieu de tant d'extravagances, Henri III conservait cette finesse d'esprit qui donne plus d'étendue à des fautes. Son élocution ne manquait ni d'élégance ni de noblesse. On citait de lui des remarques ingénieuses. Un jour on vint lui annoncer qu'un valet de chambre de la cour avait formé un parti dans la Provence : *Eh bien*, s'écria-t-il, *les valets maintenant lèvent des armées; et, sous le règne de François Ier., le connétable de Bourbon ne put réussir à former un parti en France.* Il est difficile de voir un rapprochement plus frappant et plus juste ; mais quelle satire il faisait par-là de son règne !

Le roi signe une paix honteuse. Mai 1576.

Le roi s'embarrassait peu de signer une paix honteuse, pourvu qu'elle fût perfide. Catherine de Médicis s'était de nouveau

mise en marche pour aller fléchir le duc d'Alençon, et lui amenait, outre cet essaim de beautés brillantes dont elle avait soin de composer sa cour, la reine de Navarre qu'on prétendait être l'objet de l'amour incestueux du prince. Il avait toujours affecté de la regarder comme prisonnière à la cour; il ne cessait de demander la liberté de *la reine sa mie* : tout son ressentiment parut tomber à l'aspect de cette princesse. Au milieu des fêtes les plus galantes, le frère et la sœur se donnaient des témoignages d'une affection immodérée. La paix fut signée à l'abbaye de Beaulieu, près de Loches. En voici les principaux articles : « Le roi se déclarait contre le massacre de la Saint-Barthélemi et protestait n'y avoir pris aucune part; les arrêts prononcés contre l'amiral de Coligni, contre Briquemaut, Cavagne, et depuis contre Montgomeri et Montbrun étaient annulés, leur mémoire était réhabilitée, leurs héritiers rentraient en possession de leurs biens; on accordait des exemptions d'impôts aux veuves et aux enfans des massacrés; on supprimait les processions instituées pour célébrer les matines de Paris; le roi accordait aux confédérés six places de sûreté, sans compter la Rochelle, Nismes et Montauban.

L'exercice de la religion réformée était libre dans tout le royaume; les mariages des religieux et des prêtres etaient maintenus, les réformés admis aux charges. On établissait des chambres mi-parties dans tous les parlemens du royaume, pour juger les procès entre les catholiques et les protestans. Le roi ajoutait à l'apanage de son frère, l'Anjou, la Touraine et le comté d'Évreux, en lui conférant le droit de nommer dans ces provinces aux emplois civils, ecclésiastiques et militaires; il lui faisait en outre une pension de cent mille écus. Le prince de Condé recevait le gouvernement de Picardie, et, pour place de sûreté, la ville de Péronne; le roi lui payait une somme de cinq cent mille livres. Le prince Casimir obtenait jusqu'à trois millions et demi pour la solde de ses troupes allemandes; en nantissement de cette somme, on lui livrait une partie des diamans de la couronne ». Le roi de Navarre était le seul qui n'eût réclamé pour lui-même aucun avantage particulier.

Un tel traité rappelait ceux que les descendans de Charlemagne signaient dans leur avilissement, ou plutôt il rappelait celui que Catherine de Médicis avait fait conclure six ans auparavant pour préparer les massacres

de Paris. Mais qui pouvait-elle tromper encore, en désavouant elle-même et au nom de son fils, ces massacres dont l'un et l'autre s'étaient si odieusement glorifiés? De tels articles n'avaient-ils pas dû lui faire craindre que son fils ne perdît bientôt la couronne, et qu'elle ne fût traînée à l'échafaud? Les conditions secrètes de cette paix étaient que le duc d'Alençon s'unirait bientôt à la cour contre les protestans. On ne terminait la guerre civile que pour la recommencer avec plus d'avantages.

Commencemens de la ligue.

Cependant les principaux catholiques se regardèrent comme trahis par la cour. Tous les assassins de la Saint-Barthélemi, tous les hommes signalés par la férocité de leur zèle coururent au-devant les uns des autres, se communiquèrent leurs alarmes et ranimèrent ensemble leurs fureurs assoupies par le temps. *Ils restaient jour et nuit* assemblés, s'occupaient de leurs périls, reprenaient de la confiance en considérant le nombre de leurs vieux complices, et cherchaient à s'en former de nouveaux. La crainte et le remords même irritaient en eux le fanatisme. Ils rendaient Dieu impitoyable, pour s'absoudre du sang qu'ils avaient répandu. D'ailleurs, parmi eux, combien

d'hommes illustres, combien de princes, de seigneurs puissans, de généraux fameux, de prélats, de jurisconsultes, de docteurs! L'orgueil du rang disparaissait dans ces sociétés où l'on plaidait toujours la cause du ciel. L'ambition prescrivait l'affabilité, et peu d'hommes savaient se rendre populaires sans bassesse. Jamais un monarque n'avait tant prêté à la satire; jamais on n'en avait lancé les traits avec plus de violence. Les âmes étaient méchantes, les esprits subtils. Le vice faisait la guerre au vice, et souvent le fanatisme insultait à la superstition. Ce n'étaient plus ces chansons légères, ces jeux d'esprit plaisans par lesquels s'exprime et se dissipe le mécontentement du peuple; c'étaient des sarcasmes cyniques, comme les actes scandaleux dont ils étaient le blâme; c'étaient des anathèmes, des imprécations dont un rire affreux augmentait la férocité.

L'Espagne eût bientôt connaissance de ces assemblées séditieuses. Dès leur origine, Philippe II prit plaisir à se mettre à la tête des sujets factieux du roi de France. Ce n'était pas qu'il eût à se plaindre d'un monarque encore plus lâchement prosterné devant lui, que Charles IX; mais commander en France à deux millions de fanatiques,

c'était commander à tous les Français, c'était du moins se ménager les moyens de démembrer un royaume où la guerre civile s'établissait comme un volcan perpétuel.

La cour de Rome vit avec joie se former une ligue qui avait pour objet de la venger de tous ses ennemis. Cependant, par une protection trop directe de sujets révoltés, elle eût rompu le pacte antique entre l'autel et le trône. Convenait-il d'inquiéter les rois, au milieu des périls renaissans de l'église? La cour de Rome encouragea la ligue, en se réservant de ne l'avouer et de ne la bénir qu'après le succès.

Il fallait un chef à la ligue : le duc de Guise était désigné pour ce rôle par ses premiers services, par la gloire de son père, enfin par les anciennes manœuvres du cardinal de Lorraine, qui le premier avait tracé le plan d'une *sainte union* (1). Tout ce que

(1) Ce fut vers la fin du concile de Trente, et après la bataille de Dreux, que le cardinal de Lorraine traça le premier plan d'une ligue dont son frère, François de Guise, devait être le chef. La mort de ce héros, qui suivit de près sa victoire, fit tomber ce projet. D'ailleurs, il était arrivé à un tel point, que des trames de ce genre n'étaient plus nécessaires à son élévation. Il se fit depuis plusieurs ligues partielles des catholiques dans les provinces; mais elles n'eurent pas autant de durée et de

Henri de Guise avait de brillantes qualités et même de vices, concourait à en faire un puissant chef de parti. Sa taille était

force que la confédération générale des protestans. Ce fut à la faveur d'une de ces ligues dans le Languedoc que Montluc avait conçu le projet de surprendre la reine de Navarre et son fils, et de les livrer à Philippe II. Un seigneur d'Humières, qui commandait en Picardie peu de temps après la mort de Charles IX, provoqua une association de ce genre entre les gentilshommes de la province. Mais cette mesure n'avait encore rien d'hostile contre l'autorité royale. La *sainte union* qui se forma dans la capitale en 1576, eut évidemment pour premier mobile la crainte des vengeances que pourraient exercer les huguenots. De toutes les ligues formées entre les rois ou entre les particuliers, les seules qui obtiennent de longs succès sont celles qui se fondent sur un danger commun. L'ambition divise les hommes, la crainte les rapproche. C'est une opinion générale, mais peu fondée, que Henri de Guise proposa, dès l'année 1576, aux membres de la ligue de le porter sur le trône. Les calvinistes entrevirent son but, et se hâtèrent de le divulguer. Mais le duc de Guise ne pouvait avoir qu'un petit nombre de confidens pour un projet dont l'exécution lui paraissait à lui-même fort éloignée. On citait, parmi les membres les plus habiles de cette association, un avocat nommé David. Il fut envoyé à Rome pour obtenir l'autorisation du saint père ; et il y mourut avant d'avoir pu remplir sa mission. Une troupe de protestans saisit ses papiers. Bientôt on en publia la collection. Plusieurs pièces parurent avoir été fabriquées par les huguenots. On ne sait

haute, sa démarche aussi aisée qu'imposante, ses traits réguliers brillaient dès sa première jeunesse d'une beauté virile. Il dé-

s'il faut ranger au nombre des pièces supposées un mémoire dont voici l'analyse : « Depuis qu'au préjudice des » descendans de Charlemagne, les enfans de Hugues-» Capet ont envahi le trône, la malédiction de Dieu a » éclaté sur ces usurpateurs : les uns ont été privés de » sens, d'autres de la liberté, ou ont été frappés des » foudres de l'église. La plupart, sans santé et sans » force, sont morts à la fleur de leur âge, ne laissant » point de successeur. Le royaume, sous ces règnes » malheureux, est devenu la proie des hérétiques, tels » que les Albigeois et les pauvres de Lyon. La dernière » paix, si avantageuse aux calvinistes, va aussi les éta-» blir solidement en France, si on ne profite de cette » occasion même pour rendre le sceptre de Charlemagne » à sa postérité.

» Les catholiques unis, dans l'intention de soutenir la » foi, sont donc convenus de ce qui suit : savoir, qu'en » chaire et au confessionnal, ceux du clergé s'élèveront » contre les priviléges accordés aux sectaires, et excite-» ront le peuple à empêcher qu'ils n'en jouissent. Si le » roi marque de l'appréhension que l'infraction de la » paix, en cet article essentiel, ne le replonge dans de nou-» veaux troubles, on l'engagera à rejeter tout l'odieux » de cette affaire sur le duc de Guise. Le danger auquel » ce prince s'exposera en se livrant ainsi à toute la haine » des religionnaires, le rendra plus cher aux catholi-» ques. Son audace enhardira les timides à signer la li-» gue, et grossira le parti. Tous les confédérés jureront

ployait autant de vigueur que d'adresse dans tous les exercices. Quoiqu'il fût consommé dans l'art de feindre, ses yeux pleins de feu

» de le reconnaître pour chef : les curés des villes et des » campagnes tiendront un rôle de ceux qui sont en état » de porter les armes. Ils leur diront en confession ce » qu'ils auront à faire, comme ils l'auront appris des su- » périeurs ecclésiastiques, qui recevront eux-mêmes les » instructions du duc de Guise, et celui-ci enverra se- » crètement des officiers pour former les nouveaux en- » rôlés.

» Les religionnaires ont demandé eux-mêmes l'assem- » blée des états : ils seront convoqués à Blois, ville » toute ouverte. Le chef du parti aura attention de faire » élire dans les provinces des députés inviolablement at- » tachés à l'ancienne religion et au souverain pontife. En » même temps des capitaines, dispersés dans le royaume, » lèveront un certain nombre de soldats déterminés, qui » promettront, par serment, de faire en temps et lieu » ce qu'on leur commandera. Il faudra aussi engager, par » des insinuations douces, le duc d'Anjou, le roi de Na- » varre, le prince de Condé, et tout ce qu'il y a de sei- » gneurs suspects, à se rendre aux états avec le roi. » Pour le duc de Guise, il ne s'y trouvera pas, afin d'é- » loigner les soupçons, et aussi afin d'être plus en état » de donner ses ordres, loin de la cour qui l'éclaire- » rait.

» Si quelqu'un s'oppose aux résolutions qu'on pren- » dra dans les états, en cas qu'il soit prince du sang, il » sera déclaré inhabile à succéder à la couronne : de » toute autre qualité, il sera puni de mort, et l'on met-

semblaient déclarer avec franchise ou la haine ou l'amitié. Lors même qu'il excitait des discordes, il avait le maintien d'un

» tra sa tête à prix, si on ne peut le saisir. Dans ces » dispositions, les états feront une profession de foi publique, ordonneront la publication du concile de » Trente, confirmeront les ordonnances faites pour la » destruction de l'hérésie, et révoqueront tous les édits » contraires. Ainsi, le roi se trouvera dégagé des paroles données aux calvinistes. On leur prescrira un » temps pour se réconcilier avec l'église. Comme, pendant cet intervalle, il faudra prendre les armes pour » réduire les plus opiniâtres, les états représenteront au » roi que, si on veut réussir, il ne faut désormais qu'un » seul homme à la tête de l'entreprise, et ils demande- » ront le duc de Guise, le seul général habile qui n'a » jamais eu de liaison avec des hérétiques.

» Pour donner du poids à cette requête, au jour dit, » les soldats levés sourdement dans les provinces, paraîtront autour de Blois, fortifiés de quelques troupes » étrangères. On enlevera Monsieur, et on lui fera son » procès comme à un criminel de lèse-majesté divine et » humaine, pour avoir extorqué, du roi son frère, des » conditions favorables aux hérétiques rebelles. Le duc » de Guise, maître des armées, poursuivra les révoltés, » s'assurera des principales villes, mettra sous bonne » garde tous les complices de Monsieur, dont il fera » achever le procès; et enfin, de l'avis du pape, comme » fit autrefois Pepin à l'égard de Childéric, il renfermera le roi dans un monastère pour le reste de ses » jours ».

conciliateur, la supériorité d'un arbitre. Il se faisait pardonner son orgueil par un enjouement plein de grâces. En s'établissant le vengeur de la religion, il affectait de ne montrer que celle d'un soldat, d'un chevalier. Il s'avouait vindicatif et préconisait la vengeance comme l'attribut des belles âmes. Ce meurtrier de Coligni portait légèrement le poids de son crime. Il n'était plus de sommeil pour celui qui avait offensé le duc de Guise; sa mémoire paraissait aussi grande pour les services que pour les injures; ses dons, quoique semés par une ambition savante, paraissaient toujours versés par une bonté facile. On parlait plus de sa défense de Poitiers, de sa victoire de Dormans, que d'aucun exploit des héros de la chrétienté. Comme le roi de Navarre n'en était encore qu'au premier essai de ses armes, le prix de la bravoure était accordé au duc de Guise. Son élocution avait de l'éclat et de la force; la profondeur de ses passions, la vivacité de ses pensées, lui faisaient rejeter soit les ornemens pédantesques, soit les puérils jeux d'esprit qui corrompaient alors toute éloquence. Il écoutait bien, et cependant ne prenait jamais conseil que de lui-même; il s'avançait

comme un monarque à la tête des princes de sa maison; et ceux-ci, tous remarquables par leur bonne mine, semblaient être à la cour de France la famille régnante. Tel s'annonçait Henri duc de Guise : mais quand nous aurons à le suivre dans le cours de ses entreprises factieuses, nous le verrons souvent i résolu, et jamais nous ne pourrons faire honneur de son irrésolution à ses scrupules.

La paix infâme qu'avait signée Henri III révéla l'existence de la ligue. On affecta de le croire sincère envers les protestans; il fut aux yeux des catholiques féroces un apostat de la Saint-Barthélemi; aussi quand il ordonna des réjouissances pour la paix, tout se couvrit de deuil, des placards injurieux furent affichés à la porte du Louvre ; le peuple avait peine à s'abstenir d'outrages envers le roi, même quand il marchait pieds nus dans les processions du jubilé. Catherine de Médicis, qui avait négocié cette paix, ne fut pas comprise dans cette défaveur; c'est qu'on ne doutait pas que l'occasion s'offrant, elle ne fût disposée à trahir son fils. Le roi avait fait paraître un édit qui consacrait les dispositions du traité. Comme il craignait l'opposition du parlement de Paris, il tint un lit

Plan de cette faction.

de justice pour l'enregistrement de cet édit, et se fit obéir. Ce n'était pas sur les parlemens que les ligueurs avaient le plus compté. Comme les protestans avaient eux-mêmes demandé une convocation des états de Blois, le duc de Guise profita du mouvement d'indignation qui se faisait sentir dans toutes les parties du royaume, pour disposer de cette assemblée. Le choix des députés fut bien différent de celui de ces états d'Orléans, auxquels le chancelier de L'Hôpital communiqua trop inutilement sa modération. Le plus grand nombre avaient signé le formulaire de la sainte union, ainsi conçu : « Nous nous obligeons à employer » nos biens et nos vies pour le succès de la » sainte union, et à poursuivre jusqu'à la » mort ceux qui voudront y mettre obs- » tacle. Tous ceux qui signeront seront sous » la sauve-garde de l'union; et en cas qu'ils » soient attaqués, recherchés ou molestés, » nous prendrons leur défense, même par » la voie des armes, contre quelque per- » sonne que ce soit. Si quelques-uns, après » après avoir fait le serment, viennent à y » renoncer, ils seront traités comme rebelles » et réfractaires à la volonté de Dieu, sans » que ceux qui auraient aidé à cette veu-

» geance puissent jamais en être inquiétés.
» On élira au plus tôt un chef auquel tous les
» confédérés seront obligés d'obéir, et ceux
» qui refuseront seront punis selon sa vo-
» lonté. Nous ferons tous nos efforts pour
» procurer à la sainte union des partisans,
» des armes, et tous les secours nécessaires,
» chacun selon nos forces. Ceux qui refuse-
» ront de s'y joindre seront traités en enne-
» mis, et poursuivis les armes à la main.
» Le chef seul décidera les contestations
» qui pourraient survenir entre les confédé-
» rés, et ils ne pourront recourir aux magis-
» trats ordinaires que par sa permission ».

Ouverture des états de Blois. 13 déc. 1576.

Les protestans s'étaient désunis immédiatement après la signature d'une paix triomphante. Le duc d'Alençon, comblé d'honneurs et de biens acquis par la révolte, ne montra plus que froideur pour tous les mécontens. Le prince Casimir, satisfait d'avoir mis à rançon un roi de France, reprenait avec les reîtres le chemin de l'Allemagne. L'esprit de républicanisme se manifestait toujours parmi les protestans. La Rochelle refusait d'ouvrir ses portes au prince de Condé, et même au roi de Navarre. On reprochait à ce dernier d'être entouré d'un grand nombre de catholiques,

connus autrefois par les violences de leur fanatisme. Au milieu de tant de dissensions, les protestans et leurs auxiliaires avaient complètement oublié les états de Blois. Ils n'y envoyèrent qu'un petit nombre de députés, et ceux-ci furent bientôt déconcertés en voyant les forces et les fureurs nouvelles de leurs adversaires. Le roi fit le 13 décembre l'ouverture de cette assemblée. Plus on venait de le couvrir d'opprobre, plus on fut confondu de voir ce monarque déployer une majesté digne de François Ier. Le discours qu'il prononça était noble et mesuré, son débit plein de dignité et de grâce. Ces dehors séduisans, cette élocution facile semblaient réfuter tout ce qu'on avait dit des méprisables habitudes du roi; mais les grâces extérieures et celles même de l'esprit n'ont jamais rien conclu pour l'énergie du caractère. Le chancelier Birague, en parlant après le roi, décela tout l'embarras d'un étranger peu familiarisé avec notre langue, d'un magistrat tout-à-fait étranger aux lois, enfin d'un homme naturellement sanguinaire qui parle un langage de paix et d'humanité. Dès la seconde séance des états de Blois, la cour apprit qu'il s'élevait contre elle des

ennemis encore plus dangereux que les huguenots. On ne parlait du dernier traité que comme d'un pacte d'infamie. Presque tous les discours se terminaient par le cri : *Aux armes!* Mais entre tant de personnages, un petit nombre seulement était dans la confidence des projets d'usurpation du duc de Guise. Quelques-uns voulaient inquiéter le roi, mais non le renverser; d'autres le renverser sans chasser sa dynastie. Le duc de Guise sentit qu'il n'était pas temps encore de dévoiler l'étendue de ses plans; mais le roi les avait facilement pénétrés. Il crut sauver son autorité en s'avilissant de nouveau. Sans dissiper la faction du duc de Guise, il lui en vola le commandement. Le maître d'un royaume se fit chef de la ligue d'une portion de ses sujets contre l'autre. Catherine de Médicis lui avait donné ce conseil (1).

Exploits chevaleresques du roi de Navarre.

Que faisait cependant le roi de Navarre? Sans violer la paix, et pourtant sans y croire, il s'établissait dans son gouvernement de la Guyenne, en faisait sa province, ne quittait pas les armes, s'abstenait d'hostilités, entrait à La Rochelle, et y exerçait encore plus l'autorité d'un magistrat que celle d'un général; faisait respecter ses drapeaux par

(1) *De Thou.* — *Esprit de la Ligue.*

la présence de Lanoue et de tous les vétérans éprouvés du protestantisme, tenait Damville armé dans le Languedoc, éloignait, mais sans les humilier, ceux des seigneurs catholiques qui, tels que Fervaques et d'Épernon, s'étaient rendus odieux aux protestans, s'attachait les autres par une inviolable loyauté, avertissait le roi des projets du duc de Guise et de la ligue, s'offrait avec sincérité comme le défenseur du trône, et semblait plus puissant, à la tête de trois ou quatre mille hommes, que le duc d'Alençon ne l'avait été à la tête de soixante mille. Cependant on l'environnait d'embuscades. Il s'était proposé un jour de soumettre la petite ville d'Ense dans l'Agénois. Il s'en approche avec quelques hommes d'élite; nulle résistance; la ville capitule. Les jurats se présentent pour recevoir le roi; mais à peine est-il entré avec cinq ou six de ses compagnons, le pont-levis est levé; Bourbon est environné de toute part; il entend ces cris : *Tirez au panache blanc !* Il s'avance avec les siens au-devant des séditieux, ne tire sur eux que quand il est à portée du pistolet, en tue plusieurs, gagne une église qui lui sert de rempart, et du haut d'un clocher fait appeler le reste de sa troupe. Elle

pénètre dans la ville. Les traîtres tombent aux genoux de Bourbon. Pendant quelque temps il leur fait craindre une vengeance inexorable ; mais bientôt il la borne à l'exécution d'un homme qui avait fait feu sur lui. Comme on pendait ce misérable, la corde casse ; Henri s'en aperçoit : *Grâce*, dit-il, *à ceux que le gibet épargne*, et il lui pardonne. Ce trait de clémence, connu des villes voisines, lui en soumit plusieurs ; il attaqua les autres à force ouverte. Et pourquoi se serait-il encore regardé comme enchaîné par un traité que la ligue avait détruit (1) ?

Son amitié pour Rosni.

Le roi de Navarre volait avec sa petite armée sur tous les points du Périgord, de la Saintonge, de l'Armagnac, de l'Agénois. Il cherchait de brillantes aventures pour maintenir entre ses soldats la concorde, la joie et la santé. Il excellait à se donner l'apparence d'une armée, lorsqu'il n'avait avec lui qu'une faible avant-garde. C'était quelquefois avec cinquante chevaux qu'il soutenait le choc de deux mille hommes. Son armée n'arrivait qu'à la fin de la mêlée et décidait l'avantage. Un jour, devant Nérac,

(1) *D'Aubigné. — Mémoires de Sulli. — Duplessis Mornai.*

il fit tout seul face à un gros corps de cavalerie; ses plus valeureux compagnons vinrent le défendre, et Rosni entreprit de le devancer. Le roi le rappelle. *En vérité, Rosni,* s'écria-t-il, *vous êtes étourdi comme un hanneton. Vous avez si bien fait par votre témérité qu'il n'y a plus moyen de faire retraite. Enfonçons ces gens-là.* L'ennemi fut enfoncé. Ses lieutenans étaient moins heureux que lui : il les consolait dans leurs revers, et prenait leur parti contre leurs détracteurs. Il s'attachait surtout à mettre Lavardin, Grammont, Duras à l'abri de toute insulte et de tout reproche. *Si vous me fâchez,* disait-il aux protestans, *je les aimerai mieux que vous. Je devrais le faire, car enfin, en me défendant, vous défendez votre cause; eux, ils ne défendent que ma personne.* Il aurait voulu souvent substituer à des actions générales des combats singuliers : c'était un moyen d'épargner le sang dans les guerres civiles; mais ses ennemis acceptèrent peu ce genre de combats. Quel tendre respect ne montrait-il pas à Lanoue, ce doyen et ce modèle des parfaits chevaliers ! Lanoue reçut un jour à son lever un acte de donation que le roi de Navarre lui faisait d'une de ses terres en Gascogne. *Je*

n'en veux point, s'écria Lanoue avec colère; puis se calmant un peu, il vint trouver le roi : *Reprenez cette terre*, lui dit-il; *ah! sire, que vous resterait-il à donner si vous alliez de ce train-là?* Henri ne put vaincre sa résistance. Un jour, on l'inquiéta sur les dispositions de La Rochelle à son égard : *Je peux*, répondit-il, *tout ce que je veux à La Rochelle, parce que je n'y veux rien que de juste.*

Malheurs de la guerre civile.

La guerre civile avait moins d'atrocité; mais que de malheurs n'entraînait-elle pas encore! En voici un exemple : Les habitans de Ville-Franche, dans le Périgord, avaient conçu le projet de surprendre la ville de Montpazier; de leur côté, les habitans de Montpazier voulaient surprendre Ville-Franche; ils choisirent la même nuit pour l'exécution de leur entreprise, et les deux troupes, ayant pris des sentiers détournés, ne se rencontrèrent pas. Chacune d'elles, entrant dans une ville sans défense, se crut servie par la fortune au-delà de ses vœux. Le pillage fut complet de part et d'autre, et des cruautés s'y joignirent; mais quelle confusion pour ces bourgeois furieux de trouver à leur retour leurs foyers dévastés, et de voir combien peu les dépouilles dont

ils étaient chargés compensaient leurs désastres (1) !

L'armée catholique, pendant cette campagne, eut la plupart de ses forces occupées par le siége de deux petites villes, celui du Brouage et celui d'Issoire. L'une et l'autre de ces villes étaient alors bien fortifiées : le duc de Mayenne emporta la première. Un

(1) La plupart de ces détails, sur les premiers exploits de Henri de Navarre, sont tirés des mémoires de Sulli. L'histoire de d'Aubigné, celle de Mathieu, celle de Navarre par Favin, la vie et les mémoires de Duplessis Mornai, la vie de Henri IV par Péréfixe, me fournissent encore différens faits. L'historien est le plus souvent obligé de s'interdire tout détail sur des combats particuliers qui n'ont point eu de résultat important; mais il est beau de voir comment Henri de Bourbon, à une époque d'infamie et de perversité, parvint à réformer les mœurs de la noblesse française par le moyen de l'honneur militaire. On remarque, dans ses petites guerres de la Guyenne, une fleur de chevalerie aussi brillante que dans les victoires plus décisives qui lui soumirent la plus grande partie de son royaume. Avec quelle naïveté, avec quel feu Sulli ne retrace-t-il pas ces exploits qui lui révélaient toutes les qualités du grand homme à la destinée duquel il attachait la sienne! Dans son récit, la plus petite escarmouche réveille plus de sentimens dans l'âme, fournit plus de réflexions à l'esprit que ne le fait souvent le récit pénible et compliqué des batailles tristement et horriblement méthodiques. On

différent dans lequel le prince de Condé se trouva engagé avec les républicains de La Rochelle l'empêcha de secourir à temps le Brouage. Ce fut le duc d'Alençon qui, après une assez longue résistance, conquit la ville d'Issoire. Ce prince qui, un peu auparavant, était l'ami, le généralissime des protestans, se baigna dans leur sang avec une joie qui

sait que l'occupation de Sulli, pendant sa longue retraite, fut la composition de ses mémoires; mais, d'après la nature des faits qu'il avait à révéler, il craignit de parler en son propre nom; quatre de ses secrétaires furent successivement chargés de les rédiger sous ses yeux, ou plutôt d'altérer son travail pour en déguiser l'auteur. Ils prirent l'ouvrage sous leurs noms, et racontèrent au duc de Sulli tout ce qu'il avait fait lui-même, et tout ce qu'avait fait Henri IV. A la bizarrerie de cette forme, ils joignirent celle du titre. Cet admirable ouvrage fut ridiculement appelé : *Les Économies royales et les Servitudes loyales.* On regarde comme constant que le duc de Sulli avait acheté une presse particulière pour l'impression de ses mémoires. La première édition parut sans date d'année ni nom d'imprimeur. Le titre suppose qu'elle a été faite à Amsterdam. Le savant abbé Le Laboureur en donna en 1662 une édition plus correcte. Beaucoup d'autres éditions suivirent. Ce fut sous le règne de Louis XV que l'abbé de L'Écluse entreprit de rendre à ces mémoires la forme naturelle du récit, en faisant parler Sulli lui-même, mais, quoique son style ait de la clarté et de l'élégance, il eut le tort

faisait reconnaître en lui un frère de Charles IX, un fils de Catherine de Médicis. Issoire fut livrée au pillage pendant trois jours; les bourgeois furent passés au fil de l'épée; enfin elle fut réduite en cendre.

Henri III commençait à se lasser de servir la ligue. Les états de Blois, par défiance de ses prodigalités, lui refusaient les sommes nécessaires pour la guerre. Il congédia les dé-

de ne conserver presqu'aucune expression des mémoires originaux, et le tort beaucoup plus grand de combattre par ses notes le duc de Sulli dans ses judicieux principes sur la tolérance. Malgré ces deux genres d'altération que ces mémoires reçurent dans deux siècles différens, on peut dire qu'il n'existe point d'ouvrages historiques, où les faits soient mieux prouvés, mieux appuyés sur des pièces incontestables, où l'on découvre mieux le sentiment et la physionomie de l'auteur. C'est un ouvrage qu'il était impossible d'inventer dans aucune de ses parties; croire qu'il a été supposé, c'est croire qu'il a existé plusieurs personnes qui possédassent les connaissances, le sens admirable et l'âme de Sulli. Mais ce grand homme n'est point exempt de prévention dans ses mémoires : il en montre moins contre les ennemis de Henri IV que contre ses compagnons mêmes. Il répète dans sa vieillesse des jugemens qu'il avait formés dans un âge où l'âme s'ouvre facilement à des préventions de toute nature. En général, il y a un peu de cette extrême rigueur de jugement que Saint-Simon porta depuis dans ses mémoires.

pâtés, et négocia une paix nouvelle ; il se rendit à Poitiers, où vinrent le trouver les ambassadeurs du roi de Navarre. Le traité qui se conclut fut moins humiliant pour l'autorité royale que le précédent; le roi diminua le nombre des villes de garantie laissées aux calvinistes; il apporta quelques restrictions à la liberté de conscience. Un édit rendu à Poitiers suivit cette paix; les dispositions en étaient fort semblables à celles du sage édit de janvier 1562, immortel et inutile ouvrage du chancelier de L'Hôpital. Mais Henri III, en publiant l'édit de Poitiers, n'avait pas été plus sincère que Catherine de Médicis, lorsqu'elle feignit de seconder la politique ferme et modérée du chancelier. Ce monarque voulait dissiper, par la corruption et par d'adroites perfidies, ceux qu'il n'avait pu détruire par les armes. Il voyait moins dans la paix un soulagement pour son peuple, qu'une facilité nouvelle pour ses plaisirs.

Mignons de Henri III.

Il est un genre d'excès avilissant, dépravé, monstrueux, dont la mention trop fréquente souille l'histoire des républiques de la Grèce et de l'Italie, et dégrade une foule de personnages héroïques offerts à notre admiration. Pourquoi faut-il qu'on ait à le rappeler

dans une histoire de France ! Henri III est flétri par une imputation que son mépris pour toute bienséance rend trop vraisemblable (j'ai presque dit trop prouvée). Il choisissait ses amis parmi des jeunes gens d'une beauté remarquable, et déjà signalés par la dissolution de leurs mœurs. Pour mériter l'amitié du roi (on ne peut déguiser ce penchant infâme qu'en profanant un nom sacré), ces jeunes gens devaient égaler les plus viles courtisanes, en recherche de mollesse et de volupté; et, d'un autre côté, le roi exigeait d'eux cette férocité de bravoure qui s'entretient par les duels, les assassinats, les massacres. Il leur montrait une sorte d'idolâtrie, afin de leur inspirer un ardent fanatisme, dont lui seul serait l'objet. Chaque fois qu'il comblait de dons et d'honneurs nouveaux, les Quélus, les Livarot, les Maugiron, les Saint-Mégrin et les Saint-Luc, il se faisait un imprudent plaisir d'irriter la jalousie des Guise, des Montmorenci, des Longueville, des Latrémouille, des Harcourt. Plus il voyait ces favoris odieux à la nation, plus il leur prodiguait de ruineux dédommagemens. Je ne le suivrai point dans le cours de ses scandaleuses extravagances;

mais l'histoire me condamne à parler de ses honteux chagrins (1).

Après le résultat insignifiant des états de Blois, la ligue, suivant les expressions de l'abbé Le Laboureur, *était un serpent rompu, dont les parties tendaient à se rejoindre.* Le duc de Guise, étonné de trouver dans l'autorité royale une secrète force, qui subsistait malgré toutes les fausses mesures du roi, s'occupait d'avilir ce qu'il ne pouvait encore renverser. Chaque jour il s'étudiait à désoler le monarque et ses favoris par de nouveaux outrages. Pour mieux braver la cour, il s'était formé une garde de deux ou trois cents intrépides gentilshommes, à la tête desquels figuraient d'Antragues, Bassompierre, Schomberg et le jeune Brissac. Le duc d'Anjou, ennemi du duc de Guise, était animé d'une haine plus violente encore contre les *mignons;* Catherine de Médicis les détestait. Marguerite de Valois, faible et perfide, s'étudiait à les désunir. Toutes les dames professaient pour eux la haine et le mépris, et cependant plusieurs d'entre elles, séduites par les agrémens de leur figure,

Avilissement du roi.

(1) *Histoire des Guerres civiles de France de Davila. — L'abbé Le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau.*

démentaient, par des faveur secrètes, ces témoignages publics d'aversion. Le roi s'intéresssait au succès de leurs intrigues galantes, les facilitait par ses profusions, en recevait la confidence avec une joie méchante, et les divulguait avec lâcheté. Pouvait-il se cacher à lui-même que ces jeunes gens, placés dans un état de guerre avec toutes les femmes, avec tous les maris, en butte à la jalousie des grands et à la fureur du peuple, étaient tous menacés d'expier, par une mort prompte et violente, une vie prématurément déshonorée ? Mais en les exposant à des dangers perpétuels, il semblait croire que sa faveur les rendrait invincibles. Il lui plaisait d'être entouré d'hommes qui s'exerçaient nuit et jour à porter et à parer des coups d'épée et de poignard; il ne craignait pour eux que Bussi d'Amboise, favori de son frère.

Insolence de Bussi d'Amboise.

Il n'y avait pas dans cette cour, où figuraient avec orgueil tant d'assassins, un homme plus arrogant, plus sanguinaire. C'était à la journée de Saint-Barthélemi qu'il avait contracté le besoin du meurtre : il s'applaudissait d'avoir tué son cousin germain, et grand nombre de protestans. Après s'être montré un catholique atroce, il foulait aux pieds

toute espèce de religion. Le roi lui donna une des plus riches abbayes du royaume ; ce fut le prix de la révolte où Bussi entraîna le duc d'Alençon. Malgré sa férocité habituelle, il paraissait faire quelqu'estime des lettres ; il s'environnait de poëtes et d'artistes, mais bien plus souvent de spadassins. Un jour le roi, aux noces d'une de ses maîtresses, étalait, ainsi que tous ses *mignons*, un luxe désordonné de pierreries ; Bussi d'Amboise persuada au duc d'Anjou de paraître à cette fête, vêtus l'un et l'autre de l'habit le plus simple, mais de se faire suivre de six pages, aussi pompeusement, aussi ridiculement habillés que les *mignons* du roi. Ceux-ci, malgré les craintes de leur maître, résolurent de tirer vengeance d'un outrage, rendu plus offensant encore par les sarcasmes grossiers de Bussi d'Amboise. Le plus jeune d'entre eux, *le comte de Grammont*, se dévoua pour affronter leur ennemi commun. Quand les conditions du combat furent proposées, Bussi déclara que cent gentilshommes avaient résolu d'embrasser sa querelle contre les *mignons*. Grammont répondit que trois cents gentilshommes s'étaient unis pour venger le roi. *Eh bien,* dit son adversaire, *c'est avec trois cents gentilshommes que j'attendrai vos*

amis vers la porte Saint-Antoine. Effroyable bravoure du temps! Peu d'heures suffirent aux deux champions pour trouver ce nombre d'auxiliaires ; mais le tumulte inséparable d'un tel mouvement permit au roi de prendre des mesures pour empêcher ce combat. Le soir, Grammont vint avec une troupe nombreuse assiéger Bussi dans son hôtel, rue des Prouvaires. Les troupes royales réussirent encore une fois à se faire jour ; le siége fut levé ; Grammont fut mis aux arrêts, et le roi voulut que Bussi d'Amboise couchât au Louvre pour sa sûreté. Peu de jours après, nouveau combat : Quélus rencontra Bussi à la porte des Tuileries, l'un et l'autre étaient à cheval, et suivis d'une escorte imposante. On se charge, le sang coule ; mais aucun des combattans n'est tué. Le roi venait de publier une ordonnance contre les duels ; il l'oublia pour sauver Quélus qui, dans cette rencontre, avait été l'agresseur. Rempli d'alarmes pour les jours du plus cher de ses favoris, il ne vit plus d'autre moyen de le sauver que de le réconcilier avec Bussi d'Amboise : il les manda l'un et l'autre, et leur ordonna de s'embrasser. L'insolente dérision avec laquelle Bussi reçut l'acco-

laise annonçait un combat prochain (1).

Mais le duc d'Anjou méditait une fuite nouvelle ; Bussi d'Amboise, impatient de faire passer la couronne sur la tête de ce prince, disposa tout pour son évasion. La reine de Navarre, qui n'était pas moins dévouée à Bussi d'Amboise qu'à son frère, entra dans leur complot. L'un et l'autre s'étant rendus à l'abbaye de Sainte-Geneviève, descendirent le long des murs, à l'aide d'une corde que leur avait fournie la reine de Navarre. Ils gagnèrent la campagne ; nombre de chevaux les attendaient. Le duc d'Anjou arriva en peu de jours à Angers, capitale de son nouvel apanage. Dès le lendemain de sa fuite, Catherine de Médicis s'était mise en marche afin de fléchir et de ramener ce prince pour la troisième fois rebelle. Bussi, qui vint la recevoir à quelques lieues d'Angers, craignait de voir son plan d'une révolte générale traversé par cette mission pacifique. Pour épouvanter la reine-mère, il lui dit d'un air plus sérieux que plaisant : *Eh qui nous empêcherait, madame, de vous garder prisonnière dans le château d'Angers?* Mais Catherine de Médicis fit au duc d'Anjou des offres si séduisantes, que Bussi ne put réussir

Nouvelle fuite du duc d'Anjou. 14 février 1578.

(1) *De Thou.* — *Journal de l'Étoile.*

à engager une nouvelle guerre civile entre les deux frères.

Combat de trois *mignons* contre trois favoris du duc de Guise. 27 avril.

Le départ de Bussi avait délivré le roi d'un grand sujet d'inquiétude pour ses jeunes favoris; mais le duc de Guise, qui eût dédaigné d'unir sa vengeance à celle du duc d'Anjou, profita de sa fuite pour opposer ses champions à ceux du roi; c'était comme une épreuve de la guerre que, par lui-même, il voulait soutenir contre le monarque. Quélus fut insulté par d'Antragues, au Louvre même, et presque sous les yeux du roi. Instruits de sa querelle, Maugiron et Livarot accourent pour en partager les dangers; Schomberg et Riberac, deux amis du duc de Guise, veulent combattre avec d'Antragues. Le rendez-vous est assigné auprès de la Bastille, dans un emplacement qui est aujourd'hui la place royale, à cinq heures du matin. Point de quartier, on ne se quittera qu'après des blessures mortelles; les six combattans s'offriront nus aux coups de leurs adversaires. Quélus, Maugiron et Livarot viennent conjurer le roi de ne mettre aucun obstacle à un combat qui terrassera l'orgueil de son ennemi le duc de Guise. Toute mesure qui le préviendrait serait considérée comme sollicitée par eux-mêmes. Tantôt le roi se livre à de noirs

pressentimens, tantôt il jouit de la gloire que ses favoris vont acquérir; il donne un consentement que bientôt il voudrait rétracter. *Songez*, dit Guise à ses trois amis, *que vous êtes les vengeurs de la noblesse française.* L'heure sonne, on marche; il règne dans Paris un silence favorable à la fureur du combat : les champions n'ont entendu le bruit d'aucune troupe; mais il faut en prévenir l'arrivée. Chacun des combattans découvre sa poitrine, et tient l'épée dans une main, le poignard dans l'autre; le cri de *vive le roi!* retentit d'un côté, et de l'autre le cri de *vive la noblesse! vive le duc de Guise!* Le combat fut tel, que le jeune Quélus reçut jusqu'à dix-neuf blessures. Maugiron et Schomberg demeurent morts sur la place; Riberac mourut le lendemain; Livarot, frappé d'un grand coup sur la tête, fut six semaines en danger de mort (1). D'Antragues, qui n'avait eu qu'une

(1) Livarot guérit de ses blessures; mais, deux ans après, il périt dans un autre duel, dont les circonstances sont remarquables. La cour était au château de Blois. Livarot, dans un bal, prit querelle avec un marquis de Maignelais, fils du sieur de Piennes. Il fut convenu que le lendemain matin chacun d'eux se rendrait sur la grève, au bord de la rivière, en ne prenant d'autres té-

légère égratignure, resta maître du champ de bataille, et se retira en répétant le cri : *Vive la noblesse! vive le duc de Guise!*

Désespoir du roi à la mort de Quélus et de Maugiron.

Rien de plus honteusement célèbre que le désespoir de Henri III, quand il apprit l'issue de ce combat, la mort de Maugiron, et l'extrême danger de ses deux autres favoris. Pendant trente-trois jours il quitta rarement le chevet de Quélus. Je laisse parler ici les mémoires du temps. *Il avait promis aux chirurgiens qui pansaient Quélus, cent mille francs, en cas qu'il revînt en convalescence, et à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire avoir bon courage de guérir; nonobstant lesquelles promesses, il passa de ce monde à l'autre. Quélus, dans ses derniers momens*, dit le journal de l'Étoile, *n'avait à la bouche que ces mots : Ah! mon roi, mon roi! sans parler autrement de Dieu ni de sa*

moins de leur combat que deux laquais non armés. Mais Livarot envoya le sien pendant la nuit cacher une épée dans le sable sur le champ de bataille. Livarot fut tué du premier coup; son laquais, se saisissant de l'épée cachée dans le sable, frappa par derrière le vainqueur, qui tomba mort sur Livarot. Le roi ne put empêcher qu'il fût pris des informations sur cette lâche atrocité. Le laquais de Livarot fut arrêté et pendu. Le roi n'osa ériger un monument à un favori, dont la mort avait été accompagnée de circonstances si déshonorantes.

mère. Maugiron était mort en proférant d'affreux blasphèmes. Le roi (et c'est encore un témoignage unanime des mémoires du temps) *baisa Quélus et Maugiron après leur mort, fit tondre leur tête, et serrer leur blonde chevelure. Il ôta à Quélus des pendans d'oreilles que lui-même auparavant lui avait donnés et attachés de sa propre main; et prononça ces deux vers :*

Seigneur, reçois en ton giron
Schomberg, Quélus et Maugiron.

Jusque-là du moins, la cour seule connaissait jusqu'à quel degré d'infamie s'était portée la douleur du roi; mais lui-même en instruisit la France et l'Europe par la pompe de leurs obsèques. Ils furent enterrés dans l'église de Saint-Paul, avec tous les honneurs qu'on aurait pu rendre à des héritiers du trône. Le roi fit placer leurs statues sur de magnifiques tombeaux. Un monarque chrétien renouvelait ainsi l'exemple de l'extravagante et fastueuse douleur de l'empereur Adrien pour son Antinoüs (1).

Le scandale qu'excitèrent les regrets de Henri III fut plus utile aux desseins du duc de Guise, que la sanglante victoire de d'An-

(1) *Brantôme.* — *Journal de l'Étoile.*

tragues. Le roi avait menacé de punir ce gentilhomme. Guise se rendit à la cour et ne dit que ces mots : *Attaquer d'Antragues, c'est m'attaquer moi-même.* Toute poursuite fut arrêtée.

Assassinat de Saint-Mégrin. 21 juillet.

Peu de temps après, Caussade de Saint-Mégrin, un autre *mignon* du roi, fut assassiné à la porte du Louvre. Il avait, dans la chambre du roi, fait entendre des propos menaçans contre les Guises. En perçant un gant de son épée, il s'était écrié qu'*ainsi il taillerait ces petits princes.* Malgré cette inimitié contre le duc de Guise, on prétend qu'il avait adressé ses vœux à la duchesse son épouse. Les parens de ce seigneur en prirent de l'ombrage, et parurent croire que les soins de Saint-Mégrin étaient favorablement accueillis. Bassompierre fut chargé d'en instruire le duc. Aux premiers mots qu'il mit en avant pour préparer cette confidence, Guise l'interrompit avec humeur et fierté, montra la plus grande confiance dans la vertu de sa femme, et pourtant glissa quelques mots qui semblaient une invitation à ses amis de le défaire d'un rival présomptueux (1). Cet entretien fut rapporté au duc

(1) Varillas, dans son histoire de Henri III, prétend que Saint-Mégrin était aimé de la duchesse de Guise; et

de Mayenne et au cardinal de Guise. Presque tous les mémoires du temps les accusent de s'être mêlés avec les assassins qui tuèrent ce

il raconte à ce sujet une anecdote entièrement controuvée, d'après laquelle on prendrait une idée très-fausse du caractère du duc de Guise. Ce prince, si terrible dans ses vengeances, aurait été, si l'on en croit cet écrivain, un mari aussi facétieux que débonnaire. « Un jour, nous » dit-il, le duc de Guise entra de grand matin dans la » chambre de son épouse, tenant une potion d'une main » et un poignard dans l'autre. Après un réveil brusque, » suivi de quelques reproches : *Déterminez-vous, ma-* » *dame*, lui dit-il d'un ton de fureur, *à mourir par le* » *poignard ou par le poison.* En vain demande-t-elle » grâce, il la force de choisir : elle avale le breuvage, » et se met à genoux, se recommandant à Dieu et n'at- » tendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces » alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serein, et » lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un » excellent consommé ». On cite souvent cette anecdote comme si elle était admise au nombre des faits historiques. M. Anquetil, dans l'Esprit de la Ligue, la rapporte sans faire de réflexions sur son invraisemblance. Mais aucun mémoire, aucun journal du temps n'en fait mention. Varillas avait fait quelques recherches sur des manuscrits de la bibliothèque du roi, mais presque toujours il les altère, et souvent il suppose des faits entièrement contraires au témoignage de tous les auteurs contemporains. Sulli, dans ses mémoires, parle de la duchesse de Guise comme de l'une des dames les plus vertueuses et les plus judicieuses de la cour.

favori du roi. Mais le duc de Mayenne qui, même à la tête de la faction la plus coupable, montra des sentimens humains; ne peut avoir été complice d'un crime aussi lâche. Le roi pleura et se désola de nouveau. Saint-Mégrin reçut les mêmes honneurs funèbres que Maugiron et Quélus. Le roi lui fit aussi ériger une statue de marbre sur son tombeau, *de sorte*, dit Brantôme, *que quand on en voulait à un favori, le proverbe était: « Je le ferai tailler en marbre comme les autres »*. Les recherches que Henri III n'avait pas faites pour le duel où périrent deux de ses favoris, il parut vouloir les faire pour l'assassinat du troisième. Les princes lorrains s'étaient retirés à Joinville. Le roi leur ordonna de se rendre à la cour. Ils obéirent; mais ils entrèrent au Louvre avec une escorte de sept à huit cents gentilshommes. Le roi les renvoya à la reine-mère, qui leur fit l'accueil le plus favorable; car elle voyait avec plaisir tous les ennemis des *mignons*, fussent-ils les ennemis de son fils même.

De Bussi d'Amboise. 29 août 1579.

La mission de la reine-mère auprès du duc d'Anjou, n'avait pas été sans résultat. Les protestans ne s'étaient point empressés de se ranger sous les drapeaux du cruel destructeur d'Issoire. On commençait à parler d'une ex-

pédition dans les Pays-Bas. Un peuple qui combattait pour sa liberté, mais qui se voyait près de succomber, offrait une couronne au duc d'Anjou, pour se ménager l'appui de la France. L'ambition fit taire le ressentiment chez ce prince; il revint à Paris, flatta le roi son frère, et commença par lui sacrifier Bussi d'Amboise. Le roi sut par lui que cet homme, fléau de ses favoris, suivait une intrigue galante avec la comtesse de Montsoreau. On comptait encore quelques maris jaloux dans la cour la plus corrompue. Ils l'étaient moins par un sentiment d'honneur, que par instinct de férocité. Le roi et le duc d'Anjou, firent informer le comte de Montsoreau du commerce qu'avait sa femme avec Bussi d'Amboise, et lui en fournirent des preuves écrites. Ce mari ne fit grâce à sa coupable moitié, qu'en la forçant de donner rendez-vous à Bussi dans un lieu écarté. Bussi s'empressa de s'y rendre, Montsoreau vint l'attaquer avec huit hommes armés; et cependant il ne put exercer une vengeance facile sur un homme d'une force et d'une bravoure extrêmes. Bussi ne succomba qu'après avoir blessé quatre de ses meurtriers. Le duc d'Anjou trahit par une joie mal dissimulée,

la part qu'il avait prise à cette embuscade contre son ami (1).

Horribles désordres de ces temps.

Quelle suite non interrompue de meurtres nous offrent les annales du règne de Henri III ! Il y avait trois moyens d'exercer impunément ses vengeances, c'était de prêter de l'argent au roi, ou d'en donner à ses *mignons*, ou d'épouser une fille d'honneur de la reine-mère. La barbarie féodale était moins hideuse dans ses vengeances. Tout ce qu'on acquérait d'instruction n'était qu'au profit du crime ; c'était alors le comble de la maladresse que d'être puni pour un assassinat. L'échafaud n'était dressé que pour le peuple et les Huguenots. Il y avait partout des refuges pour des assassins, on avait le choix d'un monastère ou d'un camp, soit qu'on voulût se faire oublier, soit qu'on voulût se rendre plus terrible. Cymier, l'un des favoris du duc d'Anjou, tua son propre frère avec l'approbation de ce prince. Réné de Villequier, ce ministre des plaisirs du roi, (et de quels plaisirs !) tua sa femme qui était près d'accoucher. On savait qu'elle avait dédaigné les vœux du roi : on supposa qu'elle n'avait point eu d'autre crime aux yeux de son mari. Peu de temps après ce

(1) *Journal de l'Étoile.* — *De Thou.*

meurtres, Réné de Villequier fut nommé gouverneur de Paris. Les procès se terminaient souvent par un assassinat, des tuteurs empoisonnaient leurs pupilles, et dans une même année, deux pupilles nés d'un sang illustre, assassinèrent leurs tuteurs et en héritèrent paisiblement ; des gentilshommes invitaient leurs voisins à des fêtes pour les tuer avec plus de facilité. L'exécrable Maurevert, assassiné en plein jour, fut obligé de se faire couper le bras qui avait tué le brave de Moui et blessé l'amiral. Ainsi la main des scélérats servait plus souvent que le glaive des tribunaux, à punir le crime. Quels plaisirs fallait-il à une cour perpétuellement occupée de complots homicides? des festins dont l'extrême licence venait faire diversion aux remords. Plusieurs fois (et c'était chez la reine-mère) les femmes y parurent à moitié nues. Dans ce temps, le poëte Garnier, qui n'avait pour suppléer au génie qu'un sens droit et qu'un goût assez sage, s'efforçait d'épurer et d'ennoblir la scène dramatique. La cour voyait avec indifférence ces estimables, mais trop faibles imitations de la tragédie grecque ; elle se rendait en foule au théâtre italien des *Gelosi*, dont le parlement proscrivait en vain

les scènes aussi monstrueuses qu'infâmes. Le ciseau des artistes ne s'exerçait plus sur aucun monument utile. Les arts n'avaient plus d'autres fonctions que de flatter et de révéler les penchans vicieux du roi et de ses favoris. Depuis que la France était corrompue, les plus pervers des Italiens l'adoptaient pour patrie ; c'étaient des Italiens qui dirigeaient les finances, qui subvenaient à l'entretien des armées. Créanciers du roi et de toute la cour, ils entraient successivement en possession des domaines si noblement tenus autrefois par les Châtillon, les Latremouille, les Duguesclin. La reine-mère obtenait des bénéfices ecclésiastiques pour ses devins, ses astrologues et ses empoisonneurs. Les opérations sur les monnaies étaient conduites par des Italiens, qui ne cessaient d'en altérer le poids. Ils étaient inépuisables en inventions d'édits bursaux. Leur cruelle adresse fut telle qu'ils parvinrent, au milieu des guerres civiles, à porter le revenu du roi trois fois plus haut que ne l'avait été celui de Louis XII, de François Ier, et de Henri II, dans les années les plus florissantes de leur règne. Henri III, dont l'autorité était si souvent méconnue, exerçait des concussions dignes d'un despote de l'A-

sie. En vain ses finances s'étaient-elles grossies par de savantes rapines : le plus prodigue des monarques ne passait pas trois mois sans connaître une extrême pénurie. Rendu furieux par le besoin, il foulait aux pieds toute politique ; tandis qu'il faisait des présens magnifiques et des dotations démesurées aux cordeliers, aux feuillans, il levait des taxes hardies sur le clergé. Ses *mignons* et ses gardes lui formaient une armée qui, presque toujours, investissait le parlement; et, malgré les réclamations des présidens de Thou, Harlai et Séguier, forçaient l'enregistrement des édits bursaux. Les membres de ce corps étaient quelquefois imposés eux-mêmes à des taxes considérables; mais alors le roi prenait auprès d'eux le maintien d'un suppliant. Lorsqu'un particulier mourait avec une réputation d'opulence, les *mignons* du roi devançaient les gens de justice pour visiter sa maison, son coffre-fort et ses caves, et portaient dans le Louvre de honteuses dépouilles. Les offices se vendaient d'autant plus cher qu'on cédait avec une charge le droit d'exercer des vols nombreux; mais l'exacteur était souvent dépouillé, et faisait place à un brigand nouveau qui se croyait protégé par la constante faveur du maître.

L'usure n'était plus imputée à déshonneur ; mais les usuriers recevaient souvent les visites armées de leurs débiteurs, et perdaient en un jour le fruit de cinquante ans de cruautés et de fraudes. Les crimes commis par les hommes opulens rapportaient beaucoup au trésor royal. Le roi vendait sa clémence (1). Quand un état est dans une telle situation, peu importe en vérité ou la paix ou la guerre. Il semble même que la guerre puisse seule y ramener une révolution favorable. Le roi de Navarre n'avait

(1) Il n'est pas une histoire du règne de Henri III qui ne soit remplie du détail des meurtres dont nous venons de faire mention; mais ils font encore plus frissonner dans un ouvrage où ils sont racontés successivement comme nouvelles du jour; c'est le *Journal du règne de Henri III*, auquel j'ai déjà eu souvent recours. Il fut attribué d'abord à Servin, avocat général du parlement de Paris ; mais la critique l'a restitué au sieur de L'Étoile, dont il porte aujourd'hui le nom. Aucun des grands événemens de ce règne n'y est fortement caractérisé. La forme d'un journal s'oppose à ce genre de développement; mais elle convient parfaitement au récit des faits particuliers. On voit, par celui de L'Étoile, qu'il se passait peu de jours sans qu'on n'apprît à Paris la nouvelle d'un assassinat commis sur la personne d'un noble, et le plus souvent par un noble même. Les meurtres exécutés dans les provinces ne devaient pas être moins nombreux, et ils sont rarement mentionnés dans ce journal.

pas quitté les armes ; il avait de nouveaux dangers à craindre, puisque Catherine de Médicis venait négocier avec lui.

Pourquoi négocier ? On venait de signer la paix. Henri III et le roi de Navarre s'étaient engagés à réprimer, le premier, les brigandages des catholiques, le second, ceux des protestans. Ce dernier seul fut fidèle à cette convention ; mais enfin il se lassa de faire la guerre aux siens. Tandis que les catholiques surprenaient et gardaient les villes d'Agen et de Villeneuve, il n'avait pour

Démarche de Catherine de Médicis auprès du roi de Navarre. 1579.

On y voit qu'une demoiselle de Châteauneuf *tua virilement* son mari, le Florentin Antinotti, qu'un autre Florentin, Ludovic Adjacet, prit le parti d'assassiner un seigneur avec lequel il s'était battu en duel, et qui lui avait fait grâce de la vie, il fut sauvé par le crédit d'une fille d'honneur de la reine qu'il avait épousée. Je ne crois point nécessaire de m'engager plus avant dans ces détails pour justifier le tableau que je viens de présenter. Depuis que Charles VII avait remis l'ordre dans son royaume reconquis, jusqu'au règne de François II, les chroniques particulières et les registres du parlement n'offrent qu'un bien petit nombre d'attentats commis par des nobles, et prouvent que la France était, particulièrement sous Charles VIII, Louis XII et François Ier., le pays de la terre où les crimes fussent les plus rares. Nul règne n'en offre une si épouvantable série que celui de Henri III. Ce furent les journées du massacre de Paris qui couvrirent le sol de la France d'illustres assassins.

résister au roi de France, qu'une autorité empruntée du roi même, celle de gouverneur de la Guyenne. Sans alliés, sans troupes, sans argent, il n'avait plus de force que par son nom. Catherine de Médicis s'avançait pour corrompre ses amis et surprendre ses villes. Le prétexte de son voyage était de lui amener la reine de Navarre son épouse. Il l'avait redemandée par convenance et par politique, mais en se flattant qu'elle ne lui serait pas rendue. Comme on comptait sur elle pour livrer à la cour les secrets du roi de Navarre, le roi venait de lui former un riche apanage en lui donnant le Querci et l'Agénois. Il n'y avait point en Europe de plus séduisante princesse. En tout autre temps, on se fût écarté avec horreur d'une jeune femme coupable d'un meurtre réfléchi; mais peu de personnes avaient alors la puissance et le droit de s'indigner. Les vices chez la reine de Navarre n'étaient nullement incompatibles avec les grâces ni avec cette facilité de caractère qui a quelquefois le charme et les effets de la bonté. Elle n'avait alors que vingt-six ans. Sa beauté était dans tout son éclat. Elle parlait fort bien l'italien et l'espagnol, pouvait s'exprimer en latin ; sa conversation était facile, enjouée,

élégante. Malgré le désordre de ses mœurs, elle conservait un peu de décence extérieure, ou du moins elle parait la licence d'un vernis romanesque. Elle avait rendu quelques services à son époux : il ne put se défendre d'une tendre émotion en la revoyant, surtout il se plaisait à considérer en elle le gage d'une paix durable (1). Mais Catherine

(1) Les mémoires de la reine Marguerite offrent un tableau fort agréable de son séjour à Nérac. Voici ses expressions : « La félicité dont je jouissais dura quatre ou » cinq ans ; nous séjournions le plus souvent à Nérac, où » notre cour était si belle, que nous n'avions point à en- » vier celle de France ; nous avions à notre suite, madame » la princesse de Navarre (c'était la sœur de Henri de » Bourbon) et moi, un grand nombre de dames et de » filles d'honneur. Le roi, mon mari, était accompa- » gné d'une belle troupe de seigneurs et de gentilshom- » mes, aussi honnêtes gens que les plus galans que j'aie » vus à la cour de France ; il n'y avait rien à désirer en » eux, sinon qu'ils fussent catholiques. Mais, de cette di- » versité de religion, il ne s'en entendait point parler ; » le roi et madame la princesse allaient au prêche, et » moi et ma suite à la messe, dans une chapelle située » dans le parc ; nous nous rencontrions ensuite dans les » jardins, qui sont très-beaux, et ornés de lauriers et » de cyprès, ou dans le parc qui règne le long de la ri- » vière, et où j'avais ouvert des allées de trois mille pas. » Le reste de la journée était consacré à la table, aux » jeux, aux spectacles ».

de Médicis lui montra bientôt qu'elle apportait la guerre. D'abord il fut question de convertir le roi de Navarre. La reine-mère avait amené avec elle, outre ses filles d'honneur, le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, prélat d'un caractère faible et d'un esprit borné. Henri de Bourbon n'ignorait pas que déjà les ligueurs avaient jeté les yeux sur son oncle pour une sorte d'interrègne qui préparerait l'avènement du duc de Guise au trône. Quand le cardinal vint à l'entreprendre sur des matières de foi : « Mon oncle, lui dit-il en » l'interrompant, j'apprends que messieurs » de la ligue ont de grands desseins sur vous; » ils songent, m'a-t-on dit, à vous faire roi. » Demandez-leur plutôt de vous faire pape; » car alors vous dominerez sur tous les rois » de la terre ». Le cardinal désespéra de la conversion de son neveu.

Conduite habile de ce prince.

Si la reine-mère échouait dans le dessein de ramener à Paris celui dont elle avait ensanglanté les noces, ses filles d'honneur obtenaient un peu plus de succès auprès des amis du roi de Navarre. Une d'elles entreprit de séduire le plus laid, le plus obstiné, le plus intraitable des huguenots; c'était le gouverneur de la Réole. Ce militaire, dupe

d'une jeune coquette, affichait sa passion de mille manières extravagantes, et les deux cours s'en amusaient également. Bourbon crut par des plaisanteries pouvoir rappeler à la raison son vieux serviteur, et ne fit que l'irriter; l'amant ridicule devint bientôt un traître. Il livra la Réole à la reine-mère. Celle-ci donnait un bal au roi de Navarre, le jour où elle attendait la nouvelle de cette trahison. Bourbon l'apprit aussitôt qu'elle. Sans témoigner la moindre émotion, il sort du bal à l'heure accoutumée, avertit Rosni de le suivre avec la troupe la plus leste, et va s'emparer avant le jour de la petite ville de Flamarens. La reine trouva cette revanche assez piquante; mais Bourbon crut devoir encore surprendre la ville de Saint-Émilion. La reine cette fois prit de l'humeur, et tenta de nouveaux stratagèmes. C'était par des tracasseries qu'elle s'étourdissait sur ses crimes. Bientôt elle porta mille sujets de discorde dans un camp où le héros le plus aimable avait fait régner une touchante union. Trois des seigneurs catholiques les plus distingués, Lavardin, Grammont et Duras quittèrent les drapeaux de Bourbon pour revenir à ceux de Henri de Valois. Les filles d'honneur de la reine-mère

37808

firent naître la dispute la plus sérieuse entre le prince de Condé et le vicomte de Turenne. Malgré l'inégalité du rang, le duel fut accepté; le vicomte de Turenne, en s'avançant sur le pré, remercia le prince dans les termes les plus respectueux, de l'honneur qu'il lui faisait. Les deux combattans ne se firent que de légères blessures et redevinrent amis. Mais peu de temps après, le vicomte de Turenne avec Jean Gontaut de Salignac pour second soutint le combat le plus acharné contre les deux frères Duras : il y reçut plusieurs blessures.

Prise de Cahors. Prodigieuse valeur de Bourbon, 29 mai 1580.

La reine-mère, croyant avoir assez fait pour la discorde, revint à Paris. Le roi de Navarre, qui depuis l'arrivée de sa femme était forcé de subvenir aux frais d'une cour galante et voluptueuse, ne songea plus qu'à se mettre en possession du Querci et de l'Agénois, donnés pour apanage à cette princesse. Mais, par les ordres du roi, toutes les villes refusaient de lui ouvrir leurs portes : il fallut recourir aux armes. Cahors, capitale du Querci, ville alors bien fortifiée et baignée par la rivière du Lot, eût demandé un siége au-dessus de ses forces. Il résolut de l'enlever par surprise; mais cette place, défendue par une forte garnison, était

sous les ordres d'un gouverneur aussi intrépide que loyal, c'était ce Vervins dont nous avons vu la conduite à la fois farouche et généreuse dans la journée de la Saint-Barthélemi. Voici l'une des entreprises les plus audacieuses, les mieux conduites et les plus obstinées qui aient signalé les guerres civiles de France.

Le roi de Navarre sortit de Montauban avec quinze cents hommes, et arriva vers minuit à un quart de lieue de Cahors. Il fit faire halte à ses troupes sur un plant de noyers entre lesquels coulait une fontaine, précieuse ressource après une marche de dix lieues faite dans un jour brûlant. La chaleur était extrême; tout l'horizon était enflammé par les éclairs; le tonnerre grondait par intervalle, la pluie ne tombait pas encore. Le roi de Navarre s'était proposé de faire usage d'une machine qui venait d'être inventée, et qu'alors on nommait *machine infernale*, nom qui se transmit successivement aux plus sinistres inventions de l'artillerie. Dix soldats de la garde du prince escortaient deux pétardiers; deux cents hommes, au milieu desquels était le roi de Navarre, marchaient par échelons. Le reste était tenu en réserve. Le vase rem-

pli de salpêtre appliqué à l'une des portes de la ville fait explosion; mais l'ouverture qu'il donne est si étroite qu'il faut se traîner sur le ventre. Saint-Martin, Gontaut de Salignac, Roquelaure, Rosni et Bourbon lui-même sont déjà dans la ville. La porte tombe sous les coups de hache; mais l'explosion a répandu l'alarme. Le vigilant Vervins a tenu sa troupe armée; elle avance vers l'endroit menacé; toutes les cloches sont en mouvement; les habitans se rassemblent à la clarté des éclairs et des torches. Catholiques forcenés, ils se souviennent d'avoir fait il y a huit ans un odieux massacre de protestans. La crainte du supplice a doublé en eux les forces du fanatisme, on n'entend que ces cris, *charge et tue!* De chaque maison, les tuiles, les pierres, les vases pleins de matières enflammées, sont lancés sur les assaillans; ils avancent, mais lentement. Avant d'avoir gagné la grande place, ils ont eu plus de douze combats à livrer. Vervins arrive et se bat en furieux; il est chargé par Salignac, Saint-Martin et Roquelaure; il tombe mort, mais Saint-Martin est tué, Salignac et Roquelaure blessés dangereusement; Rosni l'est à son tour. Bourbon qui se tient tou-

jours à leur tête, a rompu deux pertuisanes; ses armes sont faussées par les coups de feu. Le jour paraît et montre les habitans retranchés de rue en rue par des barricades. *Point de retraite!* s'écrie Bourbon. Les pieds écorchés, couvert de contusions, il combat en s'adossant sur des boutiques. On vient lui apprendre qu'un corps nombreux arrive au secours de la ville; on le conjure de se retirer vers la campagne; *non*, dit-il, *ma retraite hors de cette ville sera celle de mon âme hors de mon corps.* Déjà le vicomte de Gourdon était venu le retrouver avec les douze cents hommes de réserve laissés vers les noyers. Mais Henri avait dans la campagne une autre réserve sous le commandement du comte de Chouppes; il lui donne ses ordres. Chouppes attaque le corps qui vient au secours de la ville et le bat.

Après cette victoire, il amène au roi de Navarre un renfort de cent chevaux et de six cents arquebusiers. Mais les habitans, qui s'attendent qu'un massacre général punira leur longue résistance, n'ont point encore posé les armes. A couvert sous leurs toits, ils font rouler d'énormes pierres sur des assaillans battus par un long orage,

exténués par la faim et couverts de blessures que nulle main ne vient soulager. Chacun des quartiers de la ville exige un combat, chaque maison une escalade. Le roi de Navarre, maître des tours et des parapets de la ville, s'étonne d'avoir encore des assauts à livrer. Déjà il a passé la cinquième nuit dans une cité dont tous les toits fument. Un bruit sourd lui donne l'espérance que les habitans s'échappent dans la campagne: c'est-là le plus ardent de ses vœux ; sa victoire ne sera point suivie d'un massacre. A ce bruit succède un profond silence qui confirme ce favorable présage. Au point du jour, les magistrats de cette ville désolée viennent implorer sa clémence. Henri obtient de ses soldats la vie de ceux qui n'ont pu fuir; mais il ne peut empêcher le pillage. « Ah! sire ; quel exploit! viennent lui dire » tous ses capitaines. Fut-il jamais un siége » plus glorieux! Fallut-il jamais plus de » courage, plus d'adresse, plus de fermeté » pour entrer dans une ville! — *Ah!* ré» pondit Henri en soupirant, *cette ville est* » *française* ».

Prise de la Fère par le prince de Condé.

Presqu'au même moment, le prince de Condé s'emparait de la ville de la Fère, la seconde place de la Picardie, et située à

vingt lieues de la capitale. On lirait avec étonnement le récit d'une telle entreprise jusque dans un roman de chevalerie. Le gouvernement de Picardie avait été cédé à ce prince par la première paix que signa Henri III ; mais toutes les villes reçurent défense de le recevoir. Condé s'échappe de Saint-Jean-d'Angeli presque seul et déguisé ; il arrive à Paris, s'y cache, prend des informations sur la Fère, apprend que le service de la garnison se fait avec négligence, se met en marche, convoque dans une métairie le petit nombre de gentilshommes picards dévoués à sa cause, en réunit quatre-vingts, et, à la faveur de la nuit, s'approche de la Fère. Cinq de ses soldats, travestis en voyageurs, forment son avant-garde. Ils feignent de demander le chemin aux premières sentinelles qu'ils rencontrent, prolongent l'entretien, puis, informés par un signal de l'arrivée du prince de Condé, ils s'éloignent en laissant tomber quelques pièces d'or. Les soldats du corps-de-garde se jettent dessus pour les ramasser ; Condé saisit ce moment pour les envelopper ; il les empêche de lever le pont-levis, s'empare d'un premier poste, puis d'un second, puis de la ville tout entière. Il la sauve du pillage,

en fait sa place d'armes, soumet d'autres villes de la Picardie, agit en gouverneur de cette province, grossit sa troupe, et va jusque dans les faubourgs de la capitale apprendre au roi que la prise de la Fère n'est point un faux bruit (1).

Lesdiguières remplaçait Montbrun dans le Dauphiné et inquiétait vivement les catholiques dans les provinces voisines; Châtillon, fils de l'amiral Coligni, s'établissait dans une partie du Languedoc. Henri III, qui voyait le roi de Navarre moins appuyé des siens au milieu de telles diversions, fit marcher contre lui la plus forte de ses armées. C'était le maréchal de Biron qui la commandait. Bourbon, devant le plus expérimenté des généraux catholiques, mit moins d'audace et plus de régularité dans ses plans. La ville de Nérac, où son épouse avait appelé tous les plaisirs, devint le centre de ses opérations. Quelquefois il était resserré à deux ou trois lieues de cette ville; d'autres fois il s'étendait à trente ou quarante au-delà; s'il cédait du terrain, c'était sans avoir été ni surpris, ni battu.

Traité de paix rompu par le roi de Navarre.

On parla de paix; au lieu de six villes de

(1) *De Thou.* — *D'Aubigné.* — *Histoire de la maison de Bourbon, par Désormeaux.*

sûreté, que lui donnait le dernier traité, il en obtint huit. Je commence à me lasser de parler de paix et de trèves qui ne recevaient pas même un commencement d'exécution. Ce fut le roi de Navarre qui, le premier, rompit celle-ci. Lanoue et Duplessis Mornai, les plus sages et les plus austères des protestans, l'en blâmèrent, et presque tous les historiens, d'après de si imposans témoignages, en ont fait un reproche au roi de Navarre. Il est bien vrai qu'à cette époque Henri III était plus que jamais mécontent de la ligue, qu'il avait permis à son frère le duc d'Anjou de se rendre dans les Pays-Bas, où l'appelaient les vœux des catholiques révoltés; mais la ligue ne subsistait-elle pas encore, et ne faisait-elle pas chaque jour de nouveaux progrès? mais Henri III n'était-il pas toujours entraîné par les passions de ceux qui l'entouraient? mais Catherine de Médicis n'était-elle pas pour le roi de Navarre ce qu'elle avait été pour Coligni? Que deviendrait-il, s'il s'abandonnait à toute la confiance naturelle à son caractère? Que deviendraient les protestans toujours livrés dans la paix à des conseils anarchiques, toujours trahis par leur présomptueuse sécurité? D'après ce que nous avons vu du caractère et de la politique

du roi de Navarre, de tels motifs durent plus influer sur sa détermination que les intrigues de sa femme, intrigues dont les plus graves historiens, et de Thou lui-même, font ici le frivole et fastidieux récit. C'était peut-être trop, pour un tel prince, de garder auprès de lui une telle femme; mais il ne fut jamais le ministre complaisant de ses caprices et de ses vengeances (1). Sa magnanimité se montra dans tout son jour à cette reprise d'armes. Philippe II indigné contre le roi de France, quicherchait à lui ravir les Pays-Bas, fatigué de prodiguer son or à cette sainte union, qui n'agissait point avec assez d'audace, et pressé plus que jamais du besoin

Ce prince refuse les secours de Philippe II.

(1) L'opinion générale des historiens est que les intrigues de la reine de Navarre firent seules naître la septième guerre civile, pour favoriser les desseins de son frère le duc d'Anjou, sur les Pays-Bas. On l'appelle assez communément la guerre *des amoureux*, nom qu'il est assez difficile d'expliquer; mais les mémoires de Sulli prouvent que le roi de Navarre ne s'y détermina que d'après les considérations politiques les plus pressantes. Quand on compare entr'eux tous les événemens de ce règne, quand on examine de près le caractère de Henri III, et la haine dont il fut toujours animé contre les protestans; on demeure convaincu que deux ans d'inaction et de sécurité eussent perdu sans retour Henri de Bourbon.

de troubler ses voisins, pour achever la conquête du Portugal, fit offrir des secours au roi de Navarre, à ce chef de parti qu'il détestait, au maître légitime d'une couronne usurpée par l'Espagne. Le plus puissant et le plus opulent des monarques vit ses offres rejetées par un prince pauvre et sans états, dont quatre cents gentilshommes faisaient toute la force. Ce noble refus rappela aux Français de ce temps la valeur de ces mots : *honneur et patrie* (1). Cette fois, les événemens de la guerre furent peu favorables à son parti; lui seul entre tous les protestans put se maintenir à l'abri d'une défaite. Châtillon, fils de Coligni, fit une mauvaise campagne dans le Languedoc ; Lesdiguières, dans le Dauphiné, fut plusieurs fois battu par le duc de Mayenne ; le maréchal de Matignon prit sur les protestans la ville de la Fère en Picardie. Henri III voulut assister à ce siége; ce ne fut point un réveil de sa longue mollesse. Le luxe et les plaisirs régnaient tellement dans le camp du roi, qu'on appela le siége de la Fère le *siége de velours*. Cependant ses *mignons*, qui paraissaient si énervés, y montrèrent une valeur brillante : Lavalette y fut blessé, le comte de Gram-

Divers événemens de la guerre civile.

1580.

(1) *Duplessis-Mornai.* — *Mathieu.*

mont y reçut la mort. L'un et l'autre, après avoir quitté le roi de Navarre, avaient été acueillis par Henri III avec une extrême faveur. La Fère ne succomba qu'après une valeureuse et savante défense. Le prince de Condé fut toujours errant et toujours malheureux cette année : il fut arrêté près de Genève, et dépouillé par un parti catholique qui ne le reconnut pas, et le laissa s'échapper; il gagna le Languedoc (1).

Dureté de Philippe II envers Lanoue, son prisonnier.

Un autre revers bien sensible aux protestans, ce fut la prise du sage Lanoue. Il servait, comme nous l'avons vu, dans les Pays-Bas. Les Espagnols, qu'il avait souvent battus, le firent prisonnier dans une action de peu d'éclat; ils menaçaient de le tuer; l'alarme et l'indignation furent aussi vives parmi les catholiques que parmi les protestans. Tous les généraux français, et Henri III lui-même, menacèrent les Espagnols des plus sanglantes représailles, s'ils attentaient aux jours du plus parfait des chevaliers. Lanoue n'avait cessé de s'élever en vertus, à mesure que ses compatriotes faisaient des progrès dans le vice. Personne, dans ces temps de fraude, n'avait pu trouver sa droiture en défaut; lors

(1) *D'Aubigné. — Mathieu. — Journal de l'Étoile. — De Thou.*

même qu'il combattait contre son roi, il était toujours prêt à verser son sang pour le salut de la monarchie. Jamais homme ne fut à pareil point inaccessible à l'orgueil et à la vengeance : il préféra toujours les intérêts de ses amis aux siens, et toujours les intérêts de la France à ceux de son parti. Quand on lit ses mémoires, on sent qu'un caractère d'une grande fermeté se perfectionne au milieu des dangers de la guerre, et au milieu des formidables épreuves de la guerre civile. Le cruel Philippe II n'osa condamner Lanoue à la mort, mais il le tint pendant deux ans dans la plus étroite et la plus dure captivité; il semblait même que cette captivité dût être éternelle, d'après la rançon que Philippe osait demander : cent mille écus pour ce chevalier qui, né avec une médiocre fortune, l'avait toute employée à soulager les victimes de la guerre civile!

Bourbon paye la rançon de ce chevalier.

Elle fut cependant payée, cette rançon si horriblement usuraire. Lanoue avait un ami plus magnanime qu'opulent : cet ami, je ne l'ai point encore nommé, mais quel autre pouvait-il être que le jeune et brillant émule de ses vertus, que le roi de Navarre? Il vendit une de ses terres pour se procurer cette somme de cent mille écus, qu'il eut grand

soin de donner à l'insu de Lanoue (1); car ce chevalier se fût fait une seconde fois le scrupule de ruiner le prince dans lequel reposait tout son espoir pour la France.

Prodigalité du roi pour ses mignons. 1581.

Je ne puis m'empêcher de faire ici un rapprochement. Pendant que le roi de Navarre (ah! je me sens impatient de le nommer Henri IV) acquittait si noblement la dette de l'amitié et de la reconnaissance, voici ce que Henri III faisait pour deux de ses favoris qui n'avaient jamais rendu, et ne pouvaient jamais rendre de service important à l'état ni à lui-même : c'étaient Joyeuse et Lavalette, qui l'avaient quitté pour accompagner le roi de Navarre dans sa fuite. Il achetait pour l'un et pour l'autre des domaines immenses, et leur donnait la duché-pairie; il mariait le duc de Joyeuse à Louise de Vaudemont, sœur de la reine. Quand les noces se firent, Paris venait d'éprouver une maladie contagieuse, qui avait jeté un tel effroi parmi les habitans, que les trois quarts abandonnèrent la ville. Au lieu de soulager les nombreuses victimes de ce fléau, le roi dépensa, dit le Journal de l'Étoile, plus de douze cent mille livres aux noces de son favori. Il avait exigé que ce jour-là le duc de Joyeuse

(1) *Vie de Lanoue, par Amiraut.*

égalât la magnificence de ses vêtemens. Tous les conviés à ces noces changèrent d'habit cinq ou six fois par jour : jamais on n'avait étalé tant d'or et tant de diamans. Le cardinal de Bourbon donna au roi et aux mariés une fête sur l'eau, dont les dispositions manquèrent, mais dont les dépenses durent être énormes. On représenta au roi que de telles fêtes ruineraient pour jamais ses finances : *Je serai sage et bon ménager*, répondit-il, *quand j'aurai marié mes trois autres enfans.* (1). Il appelait ainsi Lavalette, d'Ar-

(1) Voici la relation du *Journal de l'Étoile* sur les fêtes ordonnées par le cardinal de Bourbon : « Le mardi » 10 d'octobre, le cardinal de Bourbon fit son festin des » noces du duc de Joyeuse en l'hôtel de son abbaye de » Saint-Germain, et fit faire à grands frais, sur la ri- » vière de Seine, un grand et superbe appareil d'un » grand bac, accommodé en forme de char triomphant, » dans lequel le roi, princes, princesses et mariés, de- » vaient passer du Louvre au Pré-aux-Clercs en pompe » fort solennelle; car ce beau char triomphant devait » être tiré par-dessus l'eau par autres bateaux déguisés » en chevaux marins, tritons, baleines, sirènes et autres » monstres marins, en nombre de vingt-quatre, en au- » cuns desquels étaient portés à couvert au ventre des- » dits monstres, trompettes, clairons, violons, haut- » bois, et plusieurs musiciens d'excellence, même quel- » ques tireurs de feux artificiels, qui, pendant le trajet,

ques et d'O. Je reviens à la guerre de Guyenne (1).

Suite de la guerre de Guyenne.

Le roi de Navarre avait vu sa petite armée très-affaiblie par les diverses entreprises des protestans, et surtout par celle des Pays-Bas. Le vicomte de Turenne et le jeune Rosni lui-même l'avaient quitté pour passer sous les drapeaux du duc d'Anjou. L'un et l'autre étaient séduits par l'espérance de recouvrer dans les Pays-Bas des domaines qui avaient appartenu à leurs pères; il ne les vit pas partir sans de vives alarmes. Doué

» devaient donner maints passe-temps au roi et à cin-
» quante mille personnes du peuple de Paris qui étaient
» sur les deux rivages : mais le mystère ne fut pas bien
» joué, et on ne put faire marcher les animaux ainsi
» qu'on avait projeté; de façon que le roi ayant atten-
» du depuis quatre heures du soir jusqu'à sept aux Tui-
» leries le mouvement et acheminement de ces animaux
» aquatiques, *sans en apercevoir* aucun effet, dépité,
» dit qu'il voyait bien que c'étaient des bêtes qui com-
» mandaient à d'autres bêtes; et, étant monté en coche,
» s'en alla avec les reines et toute la suite au festin, qui
» fut le plus magnifique de tous, nommément en ce que
» ledit cardinal fit représenter un jardin artificiel, garni
» de fleurs et de fruits, comme si c'eût été en mai, ou
» en juillet et août ».

(1) *Journal de l'Étoile.*

d'une admirable sagacité, il prévoyait le triste résultat d'une expédition en apparence si favorable; il n'avait que trop appris à connaître le duc d'Anjou. *Ce prince me trompera*, disait-il à Rosni, *s'il remplit jamais l'attente qu'on conçoit de lui; il a si peu de courage, si peu de grâce et d'adresse, le cœur si faux, qu'il doit détruire bien vite tout ce que la fortune fait maintenant pour lui.* L'événement confirma ce pronostic.

La campagne que soutint dans la Guyenne le roi de Navarre contre le maréchal de Biron fut laborieuse et savante. Pressé par des dangers imminens, il eut la force d'âme de s'abstenir de ces actions d'éclat qui plaisaient tant à sa bravoure. Il sut toujours éviter un engagement général contre des forces triples des siennes. Il perdit l'Agénois et Mont-de-Marsan; mais il repoussa plusieurs fois l'ennemi des murs de Nérac. Le maréchal de Biron, blessé grièvement, eut pour successeur son fils, âgé dix-neuf ans. La campagne était à peu près terminée. Une maladie contagieuse exerçait ses ravages dans les deux armées. Nouvel accommodement, nouvelle paix. Le duc d'Anjou s'en rendit le médiateur. Le roi de Navarre fut mis en possession du Querci et de l'Agénois,

Nouvelle paix. 1582.

apanage de sa femme; il obtint quelques nouveaux avantages pour les protestans (1).

Si cette paix ne fut que d'une assez courte durée, du moins elle ne fut pas autant que les autres entremêlée de scènes sanglantes pires que les combats. Henri III, qui avait à soutenir une guerre secrète contre la ligue, s'occupa de calmer par quelques témoignages de faveur, et même par des largesses, les seigneurs protestans dont la reine de Navarre adoucissait la sombre austérité, au milieu des divertissemens et des intrigues; mais toujours plus enivrée de plaisirs, elle oubliait chaque jour davantage ce qu'elle avait pu se commander de décence extérieure. Altière et impérieuse dans les momens même où elle avait le plus à rougir devant son époux, elle lui devint aussi importune qu'elle était méprisable à ses yeux. Il prit enfin le parti de la renvoyer à la cour de France, au risque de fournir au roi un prétexte pour la guerre. Henri III, qui avait souvent passé envers sa sœur d'une aveugle tendresse à une ardente colère, et qui par ses inégalités même avait prêté au soupçon d'une passion incestueuse, reçut froidement la reine de Navare; soit que le temps eût

(1) *De Thou.* — *Davila.* — *Mathieu.*

altéré les charmes de cette princesse, soit qu'elle fît craindre encore à des favoris du roi des vengeances homicides, il ne lui montra plus que mépris et que haine, et saisit le moment de la déshonorer avec éclat. Il lui ordonna d'aller retrouver son époux, et comme elle était en route, il la fit arrêter, ses gardes firent une insolente perquisition dans sa voiture pour savoir si, parmi les femmes dont elle était entourée, il n'y avait pas d'hommes déguisés. Son mari seul parut s'offenser de l'insulte qu'elle avait reçue. Il en demanda raison; mais, comme le roi ne lui fit que la réponse la plus froide, Henri de Bourbon se garda d'employer ses armes à venger une épouse trop justement avilie. Marguerite de Valois quitta la cour, et cette femme douée de talens et de grâces, mais frappée comme le roi son frère de cette incurable faiblesse qui toujours cède au vice, fut encore plus dissolue dans sa retraite qu'elle ne l'avait été à l'école de toute corruption.

Amours de Henri et de la comtesse de Grammont.

La petite cour de Nérac, pendant que la reine de Navarre y avait donné des lois, sans égaler les désordres de la cour du roi de France, les avait un peu rappelés. Lorsqu'elle fut partie, les mœurs quoique moins galantes devinrent plus chevaleresques. Les

hommes cupides désertèrent une cour où l'économie adoucissait la pauvreté ; les gens d'honneur y couraient, de tous côtés, comme au seul réfuge qui leur restait. Henri de Bourbon ne souffrait plus que les armes de ses guerriers fussent étincelantes d'or et de pierreries ; on reprenait l'armure des Gaston de Foix et des Bayard. C'était sans parler de théologie qu'on défendait encore les opinions théologiques, source fatale de tant de discordes. Le sort condamnait le roi de Navarre à être un chef de parti, mais jamais on ne trouvait en lui un chef de sectaires. Personne auprès de lui ne rêvait de république. L'amour contribuait beaucoup à faire tomber le goût des controverses ; mais l'amour redevenait enfin une passion digne des Français. Henri de Bourbon, prisonnier de Catherine de Médicis, avait cédé avec toute l'ivresse de son âge aux faciles voluptés dont elle l'entourait pour le pervertir. Il avait mis si peu de discrétion dans ses intrigues avec une fille d'honneur de la reine son épouse, qu'il avait eu à faire avec elle un échange de complaisance contraire à l'honneur. En visitant le Béarn, il connut Corisande d'Andouins, jeune veuve de ce comte de Grammont qui avait été tué au

siége de la Fère. Douée d'une beauté ravissante, sensible et fière, elle n'avait pas suivi à la cour de France un époux que la faveur du roi exposait à de honteux soupçons. Elle vit dans Henri de Bourbon le héros le plus semblable à ceux dont les romans et les vieux fabliaux l'entretenaient. S'il ne les égalait pas en constance, il les surpassait en esprit et en gaîté. Elle lui rendit les services les plus signalés de l'amitié, long-temps avant de répondre à son amour. Quoique catholique, elle appelait tous ses vassaux et tous ses voisins sous les drapeaux du roi de Navarre, avec le regret de ne pouvoir les y suivre. Elle ne lui donnait que de nobles conseils, le voyait rarement et lui écrivait sans cesse. Duplessis Mornay était de tous les amis de Henri IV le seul qui condamnât sa passion pour Corisande. Son intègre vertu ne souffrait rien dont la morale eût à gémir. Envers tout autre que le roi de Navarre il eût paru le plus importun et le plus rigide des censeurs ; mais Henri préférait ceux qui ne l'épargnaient pas. Quand il ne pouvait parvenir à satisfaire Duplessis Mornai, il se consolait en égayant sa gravité.

Dangers que court Henri. Sa présence d'esprit. Sa magnanimité.

On peut dire que la gaîté du roi de Navarre lui était aussi utile que sa brillante valeur. C'était par ce moyen que, sans recourir à la feinte, il faisait oublier à ses compagnons tantôt ses périls et tantôt sa détresse. L'assassinat, l'empoisonnement qu'il avait tous les jours à craindre n'altéraient pas en lui cette gaîté magnanime. Si sa tête n'avait pas été formellement mise à prix comme celle de Coligni, tous les meurtriers de profession (et l'espèce alors en était innombrable) n'en comptaient pas moins sur le plus riche salaire, s'ils parvenaient à tuer le chef des protestans. La facilité de son accueil les invitait. Il n'y avait pas de gentilhomme qui ne prît plus que lui de précautions. Il fut un jour empoisonné sur sa propre table; mais la dose du poison se trouva trop faible et ne lui causa qu'une indisposition. L'auteur de ce crime lui tira peu de jours après un coup de pistolet; il le manqua, mais parvint à s'évader. Le roi d'Espagne armait des assassins contre ce prince en même temps qu'il négociait avec lui. Henri apprit un jour qu'un capitaine de compagnie, nommé Michaud, était soudoyé par l'Espagne pour le tuer. Peu de jours après avoir reçu cet

avertissement, comme il était dans une forêt seul avec un page, il voit venir à lui ce capitaine monté sur un excellent cheval, et portant deux pistolets à l'arçon de sa selle. Il l'attend de pied ferme : « Capitaine » Michaud, lui dit-il, je veux éprouver » ton cheval qu'on m'a vanté ». L'assassin n'ose tirer et craint de se trahir : il descend, le roi monte, et saisissant les deux pistolets ; « Je sais tes desseins, lui dit-» il, c'est moi maintenant qui suis maître » de tes jours ». L'assassin s'enfuit à travers les broussailles. Un nommé Loro, Espagnol d'une taille colossale et d'une figure sinistre, était venu trouver le roi de Navarre comme un transfuge qui s'offrait de lui livrer Fontarabie. D'Aubigné l'observait avec inquiétude. Bientôt il sut par des lettres de Fontarabie même que Loro était un assassin soudoyé par l'Espagne. On l'arrêta, et comme on le conduisait dans une ville voisine, il se jeta dans une rivière. Il en fut retiré vivant : on lui fit son procès ; il avoua son crime et ses complices. Il compromettait plusieurs seigneurs Français ; Henri le sut et ne voulut point, sur les déclarations d'un misérable, inquiéter ou déshonorer plusieurs familles. Il fit brûler la

procédure, et Loro fut exécuté dans la prison. C'était souvent pour aller visiter de pauvres gentilshommes, pour répandre ses dons sur des paysans ruinés par la guerre qu'il s'exposait aux coups des assassins. Quand on lui reprochait ces imprudences, *je n'ai jamais lu dans aucune histoire*, répondait-il, *qu'un roi ait été assassiné dans une chaumière*. Telles étaient les prémices du règne de Henri de Bourbon (1).

Ses vertus lui font de nouveaux partisans.

Le maréchal de Damville avait condamné la dernière levée d'armes du roi de Navarre, et tout en gémissant de marcher contre lui, il avait voulu le rappeler à l'exécution d'un traité qu'ils avaient signé ensemble; mais les preuves qu'il reçut de la mauvaise foi de la cour changèrent bientôt ses vœux et ses résolutions. Il appuya faiblement les efforts de l'armée royale et se tint prêt à ouvrir le Languedoc au roi de Navarre si les événemens de la guerre faisaient perdre la Guyenne à ce prince. Quand tous les hommes turbulens, fanatiques, signaient des ligues, quand les ressorts les plus compliqués de la politique formaient des engagemens monstrueux, le temps fortifiait entre

(1) *Duplessis Mornai.* — *D'Aubigné.* — *Péréfixe.* — *Mathieu.*

les gens d'honneur une ligue secrète qui n'avait besoin ni de sermens, ni de conventions écrites. La sympathie n'est jamais plus puissante entre les belles âmes qu'aux siècles d'une perversité générale ; elles s'appellent à de longues distances; dans des camps opposés, elles s'entendent. A force de devancer par leurs vœux le moment qui doit les réunir, elles le font naître. Tel événement que l'on croit un favorable caprice de la fortune, n'est que le résultat d'un long accord entre des esprits éclairés et des cœurs vertueux. Ceux qui gémissent de se voir engagés dans des routes diverses se trouvent conduits par la noblesse de leurs sentimens vers une route commune. Ainsi le roi de Navarre se faisait au loin des alliés chaque fois qu'il signalait ses vertus chevaleresques dans un combat, chaque fois qu'il accordait un pardon généreux. La mort venait de lui ravir les deux premiers Français qui eussent souffert pour lui, les maréchaux de Montmorenci et de Cossé. Ils avaient peu survécu à une longue captivité dans laquelle Catherine de Médicis leur faisait craindre chaque jour le poignard ou le poison. C'étaient deux guides que perdaient les gens de bien, deux arbitres invariables de l'honneur. Mais le

nombre des loyaux caractères croissait avec les vertus et la renommée du roi de Navarre. Les maréchaux de Biron et de Matignon se croyaient engagés par devoir à le combattre; mais dans leurs efforts contre un prince, objet de leur admiration, ils n'allaient jamais au-delà du devoir, ils eussent détesté un triomphe qui lui eût coûté la vie. Deux autres guerriers pleins d'honneur, le maréchal d'Aumont et Crillon, major des Gardes Françaises, quoique fidèles par reconnaissance à Henri III, ne voyaient pas de plus beau titre que celui de compagnon du roi de Navarre; le sort ou plutôt l'élévation de leur âme le leur fit obtenir. Le premier président de Thou avait détourné le glaive levé sur la tête de ce prince peu de jours avant la mort de Charles IX. Auprès de lui se formaient deux âmes qui avaient une impulsion plus ardente vers le bien, c'étaient son gendre Achille de Harlai, et son fils Auguste de Thou, qui le premier fit connaître aux Français la majesté de l'histoire, c'est-à-dire sa noble indépendance.

Montaigne publie ses essais. 1580.

L'année 1680, souillée comme toutes celles de Henri III, par une horrible variété de crimes, vit naître un phénomène littéraire et moral qui fut alors peu remarqué,

mais qui ne peut trop exciter notre admiration. Montaigne publia les deux premiers livres de ses *Essais*. On s'égorgeait pour des opinions dogmatiques nées de l'école, et qui n'eussent jamais dû en franchir l'enceinte; lorsque Montaigne osa proposer à ses contemporains un refuge où il avait trouvé la paix, le doute philosophique. Sans attaquer de front les controverses, causes de longs désastres, il cherchait à leur ôter une âpreté meurtrière, en livrant une guerre systématique et enjouée à toutes nos prétendues certitudes. Plus Montaigne entendait répéter, *ergo, ou meurs*, plus il trouvait de sagesse dans le doute. La frénésie de ses compatriotes fit seule l'excès de son scepticisme. Rabelais n'avait combattu les fureurs de l'école, qu'en se couvrant du voile de l'extravagance. On lui pardonna comme toute la Cour pardonnait aux saillies de ces fous que les rois tenaient à leurs gages. Montaigne courait beaucoup plus de risques, en se montrant calme au milieu d'hommes passionnés. Mais il y avait dans sa philosophie les hauteurs inaccessibles pour un tel siècle; on ne pouvait l'y suivre; personne ne tenta de l'y attaquer. L'âme de Montaigne était plus disposée à échapper aux horreurs et aux

vices de son temps, par le mépris que par l'indignation. Doué d'une imagination plus mobile et plus féconde qu'ardente, toujours maître de choisir des rêveries qui l'amusaient, le fortifiaient et ne l'entraînaient pas, il se plongea dans le passé, vécut de l'histoire et se créa en quelque sorte les contemporains qu'il voulut. Ce fut la Grèce, ce fut surtout Rome qu'il habita. Socrate, Épicure, Zénon, Sénèque et Plutarque, devinrent ses hôtes, ses amis; mais il s'établit le conciliateur de leurs doctrines; il conserva, si je puis l'exprimer ainsi, son habit français au milieu de tous ces sages. C'est un réfugié à qui de doux et savans entretiens font oublier les peines d'un exil volontaire. Sa physionomie engageante, ses manières communicatives, tout ce que ses discours ont d'ouvert, de franc et de persuasif, prouvent qu'il est calme et non pas impassible. Son bonheur vous étonne, mais vous le lui pardonnez parce qu'il augmente le vôtre. Quand il a peint les erreurs des hommes, sa tâche est finie parce que les conséquences de ces erreurs sont des crimes, et qu'il veut oublier ceux de son pays et de son siècle; moins sceptique qu'il ne croit et ne veut l'être, le bon et le beau l'attirent par une puissance qui réagit sur ses

lecteurs. Vous diriez quelquefois, en le voyant prodiguer de frivoles confidences sur son caractère et sur ses habitudes, qu'il [illegible] occupé que de lui; mais fiez-vous à n'[illegible]de; l'ami de La Boëtie ne peut vous ce g[illegible]e à l'égoïsme. Ce qu'il possède de cond[illegible]et de sérénité peut devenir votre sagesse[illegible]! pourquoi Montaigne aurait-bien. L[illegible]ne partie de ses *Essais* dès l'an-il publié[illegible]s'il n'eût été ému de pitié pour née 1580[illegible]s compatriotes? Pouvait-il cher-ses aveu[illegible]plaudissemens parmi des hommes [illegible]rts des armes de la guerre civile? [illegible]e, il n'avait ni le dessein ni l'espoir [illegible]er les combattans; mais il tâchait de cal[illegible]r les transports frénétiques des Français. Quand partout on levait des armées, il cherchait à faire quelques sages. Il remplit les fonctions de maire dans la ville de Bordeaux pendant quatre années orageuses; et ses soins la firent jouir du plus précieux bien qu'on pût connaître alors, celui de la neutralité. Cependant le reste de la Guyenne était en feu. Il vit le roi de Navarre se frayer par ses vertus le chemin du trône; il apprécia son génie et présagea sa destinée. Si le sort ne lui permit pas de jouir des bienfaits de ce règne; ses *Essais* les préparaient; car

ils avaient augmenté le nombre des âmes droites et des esprits éclairés. J'ai oublié, en parlant de Montaigne, les déplorables tableaux que cette histoire m'impose encore, comme lui-même il oubliait des malheurs contemporains dans le commerce des sages de l'antiquité.

LIVRE NEUVIÈME.

J'AI peint les mœurs de Henri III, je les ai indiquées du moins : tout me défend de continuer ce tableau ; je ne veux point être le Suétone de ce règne honteux. J'ai commencé, dès le livre précédent, à montrer l'effort de quelques généreux Français, pour ramener leurs compatriotes à d'antiques vertus, à d'aimables qualités. Quand la cour, quand Paris, quand presque toute la France ne m'offraient que de l'infamie et du sang, j'ai appelé mes lecteurs à chercher un asile dans le camp de Henri de Bourbon ; suivons-le maintenant dans de plus hautes destinées. La mort du duc d'Anjou va bientôt le déclarer héritier de la couronne. Encore quelques années, il est roi par les droits de sa naissance et par le suffrage des bons Français. Mais ce moment même est celui de ses combats les plus sérieux. L'anarchie qui s'est formée sous trois règnes, éclate dans toute sa démence. A travers tant de scènes confuses, l'historien n'a qu'une ressource, c'est de s'attacher au panache blanc de Henri IV.

Affaires de l'Espagne et des Pays-Bas.

Mais il faut jeter un coup d'œil sur des événemens extérieurs que la France ne dirigeait plus, et qui l'entraînaient. Je rencontre partout Philippe II; il s'offre comme le génie du mal au milieu de l'Europe : chefs de partis, séditieux obscurs, conspirateurs illustres ou subalternes, prédicateurs fanatiques, magistrats pervers, espions, empoisonneurs, assassins, tout était à la solde d'un monarque jour et nuit prosterné devant les autels du Dieu de paix. L'or qui avait payé du sang de plusieurs millions d'Américains, ne semblait plus avoir d'autre emploi que de faire couler le sang des habitans de la vieille Europe. Jamais il n'y eut plus de prodigalités au profit du fanatisme et de la scélératesse. Ce n'était point par leur industrie, mais par leurs discordes, que les Français levaient des tributs sur l'Espagne. Le règne de Philippe II ne touche point encore à sa fin; les maux de la France se prolongeront presqu'autant que la vie de ce monarque. Si l'histoire ne nous le montre point expiant ses détestables combinaisons par une catastrophe tragique, elle nous offre au moins un soulagement dans le déclin progressif de sa puissance. Ses crimes restent sans châtiment, mais sans salaire. Je souhai-

terais, au milieu des récits que je vais entreprendre, que mes lecteurs eussent toujours présent à l'esprit un parallèle entre la conduite et la destinée de Philippe II et de Henri IV. Il faudrait se représenter de quel point l'un et l'autre étaient partis; à quel point un et l'autre arrivèrent. Philippe II avait reçu de son père la plus florissante partie de l'Europe, et le nouveau monde en héritage. Pendant quarante ans, la fortune ne cessa de travailler pour lui, et il en perdit successivement toutes les faveurs. D'immenses trésors que toutes les années renouvelaient, un conseil d'une merveilleuse habileté, des capitaines pleins de valeur et de génie, une infanterie éprouvée, une marine plus puissante que celles de tous les états de l'Europe réunis, deux victoires mémorables, celle de Saint-Quentin et celle de Lépante, la facile conquête du Portugal et de ses magnifiques colonies; voilà les moyens avec lesquels il appauvrit, dégrada l'Espagne, et commença le déclin de la maison d'Autriche. Henri IV, dès qu'il porte le vain titre de roi de Navarre, perd son étroit domaine, et voit exterminer avec le héros qui protégea sa jeunesse, ses amis, son parti presque tout entier. Captif pendant deux

ans, il en passe quinze ensuite dans la proscription ; on lui rend quelques intervalles de paix plus dangereux que les combats ; son revenu monte à peine à cent mille francs. Quelquefois il n'a auprès de lui que deux cents hommes ; s'il en réunit sept mille, c'est lorsque soixante mille le menacent et vont l'envelopper. L'or de Madrid, les anathèmes de Rome, les fureurs de Paris le poursuivent. Il a des amis, et n'compte point de sujets. Où de tels moyens le conduiront-ils ? A régner sur la France, à répandre sur un sol déchiré par trente-six ans de guerre civile, plus de prospérité que n'en fit éclore Louis XII.

Philippe II s'étonnait de voir l'inutilité des victoires et des cruautés du duc d'Albe dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange avait été souvent battu ; ses deux frères avaient été tués en combattant pour la patrie. Harlem, l'un des principaux boulevarts des provinces du Nord, avait succombé après une longue résistance ; ses dignes magistrats, et quinze cents de ses plus valeureux habitans avaient péri par le fer des bourreaux. Le duc d'Albe s'applaudissait d'avoir fait mourir dans les supplices dix-huit mille révoltés. L'Angleterre avait reçu cinquante mille fu-

gitifs de ces provinces ; et cependant aucune d'elles n'était véritablement domptée.

Philippe II sentit une seule fois dans sa vie, que la violence et l'inhumanité ne sont pas les moyens les plus sûrs d'étouffer les révoltes. Il rappela le duc d'Albe en Espagne, et le punit par une disgrâce manifeste, non d'avoir été cruel, mais de n'avoir point obtenu des succès décisifs. Le commandeur Requesens, qui succéda au duc d'Albe dans les Pays-Bas, ne sut employer à propos ni les rigueurs ni la clémence. La ville de Leyde fut attaquée avec les plus puissans moyens qui eussent encore été réunis pour un siége; elle se souvint des supplices de Harlem, et fut invincible. Les habitans percèrent les digues, et virent avec joie leurs campagnes inondées par les eaux de l'Issel, de la Meuse et de l'Océan; mais quels furent leurs transports, lorsqu'ils reçurent dans leur ville affamée, une flotte de deux cents bateaux chargés de toute sorte d'approvisionnemens, et qui avait passé par-dessus les ouvrages des Espagnols! En vain, ceux-ci tentèrent-ils d'ouvrir un nouveau cours aux eaux qui protégeaient la ville de Leyde en ruinant ses campagnes. Les vapeurs que fit naître cet écoulement répandirent la conta-

gion et la mort dans l'armée assiégeante; elle se retira et depuis n'obtint plus que les succès éphémères dans les provinces du Nord.

Mort de D. Juan d'Autriche. Octobre 1578.

Philippe II payait mal une armée qu'il condamnait à d'intolérables fatigues. Ces troupes se mutinèrent; la ville d'Anvers fut saccagée : il fallut accorder une amnistie aux Flamands. L'impitoyable despote leur permit d'abattre la statue du duc d'Albe, ce ministre trop fidèle de ses vengeances. Rien ne put le déterminer à venir se montrer aux rebelles, à l'exemple de son père; il leur envoya son frère, don Juan d'Autriche, quoiqu'il eût beaucoup de peine à lui pardonner sa gloire. Les victoires recommencent; mais les supplices sont renouvelés. Des proscrits viennent dans le camp du prince d'Orange tenir la place des soldats qu'il a perdus; il recouvre en peu de jours le terrain qu'il a cédé lentement; il entre dans Bruxelles. Cette ville, dans le premier transport de sa reconnaissance, l'avait nommé gouverneur du Brabant; mais des seigneurs dont il a marché long-temps l'égal, lui préfèrent un souverain étranger. Ils appellent l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II. On avait attendu de ce prince le

secours d'une armée. Il vint presque seul, et se conduisit en mauvais capitaine, en politique maladroit. Pendant que don Juan profitait avec son impétuosité ordinaire de l'ineptie de l'archiduc et des discordes des états, de graves accusations étaient portées contre lui au conseil du roi et au tribunal de l'inquisition. On lui reprochait de favoriser le protestantisme pour se faire élire souverain des Pays-Bas. Il partait pour aller se justifier de ses victoires, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. Un roi qui avait empoisonné son fils et sa femme, fut accusé par la voix publique d'avoir fait empoisonner son frère.

L'éternel accusateur de Philippe II, c'était Guillaume, prince d'Orange. L'histoire ne cite aucun manifeste comparable à la foudroyante énergie des siens. C'était lui qui avait fait connaître à l'Europe l'empoisonnement de don Carlos et de la reine d'Espagne. Ami de Coligni, dont il avait suivi les drapeaux pendant la troisième guerre civile de France, il montrait, dans Philippe II, le monarque pervers qui avait armé ou payé tous les assassins de Paris. Afin de s'annoncer mieux encore comme le vengeur de Coligni, il épousa sa fille, veuve de l'aimable Téligni.

On ne peut exprimer avec quelle tendre vénération les Hollandais reçurent la fille d'un héros, si semblable à celui qui veillait sur leur liberté. Mais ils étaient pauvres ; ce mariage illustre fut célébré avec une simplicité patriarcale. Assurément les pensées les plus ambitieuses pouvaient être permises à un Nassau, à un prince de cette maison qui avait donné un empereur à l'Allemagne. La gloire de Guillaume fut de tout sacrifier à l'amour de la patrie. Au milieu d'un choc tumultueux, il jeta un coup d'œil tranquille et ferme sur l'avenir ; il eut le courage de s'avouer à lui-même que sur dix-sept provinces unies pour briser le joug de l'Espagne, les plus riches étaient menacées de retomber sous les lois de cette puissance. La religion catholique y dominait encore. Elles étaient moins soulevées contre le roi d'Espagne que contre le tribunal de l'inquisition. Dans les momens même où la tyrannie de Philippe II les indignait le plus, elles appelaient à leur secours des princes étrangers. Fatiguées de l'archiduc Mathias, elles crurent trouver dans le duc d'Anjou, frère de Henri III, un maître plus humain, un général plus habile. Guillaume seconda les dispositions de ces provinces, et se flattait de

voir arriver avec le duc d'Anjou, une armée de protestans français; mais en même temps, il assura la liberté des sept provinces du Nord. Elles envoyèrent des députés à Utrecht; et sous les auspices du prince d'Orange, on rédigea un acte d'union qui conservait à chacune d'elles ses formes politiques, ses droits et ses usages. Leur vertu suppléa au peu de forces qu'avait leur confédération. Ainsi se fonda, dans l'année 1579, cette république, qui porta les premiers coups au colosse de la grandeur autrichienne, qui bientôt s'empara dans les Indes de l'héritage de Vasco de Gama et d'Albuquerque, qui balança long-temps la fortune navale de l'Angleterre, et ne connut jamais l'orgueil que lorsqu'elle voulut châtier sans pitié l'orgueil de Louis XIV.

Le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. 1581.

Cependant le duc d'Anjou était arrivé dans les Pays-Bas avec douze mille Français. Henri III, malgré sa timide politique, avait saisi l'occasion d'éloigner avec un frère si dangereux, plusieurs chefs des protestans. Une brillante perspective s'ouvrait devant le duc d'Anjou; il était appelé à la fois à recevoir la souveraineté des Pays-Bas, et la main de la reine d'Angleterre.

Il prétend à la main de la reine Élisabeth.

Quoiqu'animée du zèle le plus vif pour la religion protestante, la reine Élisabeth n'avait encore accordé que de faibles subsides aux protestans de France et aux révoltés des Pays-Bas. La loi qu'elle s'était faite de ne point imposer de nouvelles taxes au peuple anglais, arrêtait son zèle religieux et son ambition. Chaque année développait la puissance d'un règne fondé sur l'économie; Élisabeth subvenait à l'extrême détresse de ses alliés. Une grande partie des Flamands appelaient la reine d'Angleterre à leur secours; mais elle se gardait d'employer à leur défense une flotte naissante qui aurait un jour à soutenir le choc terrible de la marine espagnole. Depuis vingt-cinq ans, elle avait fatigué par tous les piéges de sa politique et de sa coquetterie, tous les princes qui aspiraient à sa main. On peut croire cependant qu'elle ne l'eût pas refusée à celui qui lui eût apporté en dot la souveraineté des Pays-Bas. Dès que le duc d'Anjou se vit appelé par les Flamands, il se hâta de réclamer auprès de la reine d'Angleterre le prix d'une conquête qui n'était point encore commencée. Élisabeth reçut avec beaucoup de joie un fils du duc de Montpensier, qui venait, au nom du roi de France, sollici-

ter son mariage avec le duc d'Anjou. Henri III, à cette condition, promettait de signer avec la reine d'Angleterre, un traité d'alliance offensive et défensive, contre l'Espagne. Elle n'hésita pas à signer le contrat de mariage; mais le lendemain elle demanda la signature du traité d'alliance, et ne l'obtint pas. Elle cessa de se croire engagée, et cependant elle voulut attendre le succès de l'expédition du duc d'Anjou.

Perfidie de ce prince envers les Flamands.

Tout aurait réussi à ce prince, je ne dis pas s'il eût été un grand homme, mais un honnête homme. Son armée réunissait l'élite des officiers catholiques et protestans; on y voyait le nouveau duc de Montpensier dont le père venait de terminer dans le chagrin et le remords, une vie illustrée par des exploits militaires, mais souillée par des actes de cruauté (1). Le maréchal de Biron avait sous ses ordres le vicomte de Turenne, le comte de Laval, le comte de la Rochefoucault et Rosni. Des troupes ha-

(1) Le duc de Montpensier n'éprouva dans les dernières années de sa vie que d'humiliantes disgrâces à la cour; et cependant de tous les généraux catholiques, il était celui qui avait eu les succès les plus constans contre les calvinistes. Le duc de Guise avait obtenu de précéder ce prince du sang au sacre du roi. Peu de temps après le duc de Montpensier eut de grands démêlés à soutenir

bituées à toute la licence de ces temps de désordre, commencèrent par traiter en pays ennemi les provinces de France qu'elles avaient à traverser. Le duc d'Anjou toléra et encouragea leurs excès. Il voulait se faire aimer des troupes, et perdait tous les moyens de s'en faire obéir. Sur le bruit de l'arrivée du duc d'Anjou, tout s'émut dans les Pays-Bas; on brisa les statues du roi d'Espagne, on effaça ses armoiries; on le déclara déchu de la souveraineté. Cependant Philippe II, presque toujours heureux dans le choix des généraux, avait donné pour successeur à don Juan l'un des plus grands capitaines du seizième siècle; c'était Alexandre Farnèse, fils d'Octave, duc de Parme, et de Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas. Né dans les républiques anciennes, ce héros eût égalé la gloire des triomphateurs qui ont changé la face du monde. Sujet trop obéis-

contre Gonzagues, duc de Nevers, et contre le duc de Mercœur, beau-frère du roi. Le chagrin qu'il eut de ne pas réussir tourna tous ses vœux du côté du roi de Navarre. Il annonça la grandeur de ce prince, et, en sa faveur, perdit ses sentimens de haine contre les protestans. L'aîné de ses fils, que l'on nommait le prince dauphin, n'avait que trop imité les fureurs de son zèle; il périt après avoir échoué dans le siége de Livron.

sant d'un despote tracassier, l'élévation de son génie militaire ne réussit qu'à conserver à Philippe II quelques-unes de ses provinces révoltées. Sa gloire avait commencé par le siége et la prise de Maëstricht. Il assiégeait Cambrai, avec un corps de quatre mille hommes exténués de fatigue. Le duc d'Anjou pouvait, en usant de diligence, le forcer à un combat inégal; mais il n'envoya contre lui qu'une faible avant-garde qui vint impétueusement se précipiter dans ses lignes. Le prince de Parme battit cette poignée de téméraires français, et fit d'illustres prisonniers, parmi lesquels était le vicomte de Turenne. Après cet avantage, il se retira tranquillement sur Valenciennes, et dégagea Cambrai. Le duc d'Anjou fut reçu en libérateur dans cette ville. Voici comment il usa d'un si facile succès.

Il s'empare de Cambrai par trahison.

Les habitans de Cambrai, malgré toute leur reconnaissance pour le prince français, veillaient sur leur liberté, et refusaient à ses troupes l'entrée de leur citadelle. Le duc d'Anjou s'invita à dîner chez le gouverneur. C'était un seigneur flamand issu des anciens souverains de la ville : il fit au prince une réception cordiale et magnifique. Le duc

d'Anjou, pendant le repas, ne cessait de donner des éloges à son goût, à sa libéralité; mais il avait ordonné à ses gardes d'entrer successivement dans la citadelle, sous prétexte d'augmenter l'éclat de la fête. Dès qu'il en voit un grand nombre autour de lui, il change de langage avec le gouverneur. « Je vous remercie, lui dit-il, d'avoir si bien honoré ma prise de possession ». — « Qu'entendez-vous, prince, par ces paroles »? — « Ce château est à moi; et voilà mes gardes pour m'en assurer la propriété ». Les gardes tirent leur épée. Le gouverneur crie *à la trahison*. « Craignez, lui dit le duc d'Anjou, d'expier tant d'insolence par votre mort ». D'Inchi (c'est le nom de ce malheureux seigneur) cède à la force, et, quelques jours après, il cherche et trouve la mort dans une escarmouche.

Il rend les Français odieux aux Flamands.

Après cet exploit, le duc d'Anjou repassa en France; de là il se rendit en Angleterre, et avança la chute de ses espérances, en se montrant à la reine Élisabeth. Les habiles courtisans purent comprendre qu'elle le jouait, ainsi que tant d'autres prétendans. Cependant, jalouse d'engager la France dans une guerre contre l'Espagne, elle poussa la dissimulation jusqu'à remettre au duc d'An-

jou, au moment de son départ, un anneau d'or pour gage de sa foi. Le prince débarqua en Zélande. Il y fut reçu avec affection par le prince d'Orange. L'un et l'autre se mirent en route pour Anvers. Le duc d'Anjou y fut couronné duc de Brabant, avec une pompe qui rappelait la magnificence des anciens souverains de cette contrée. Cette cérémonie était à peine terminée, que le prince d'Orange fut blessé dangereusement d'un coup de pistolet. Bientôt le bruit se répandit parmi les Flamands consternés, que l'assassin était un Français payé par le duc d'Anjou. « Pourquoi, disaient les habitans d'Anvers, nous être confiés à un prince aussi fourbe? Tous les fils de Catherine de Médicis ressemblent à leur exécrable mère. Tous les Français ressemblent à leur prince. Tombons sur les Français ». *Le tumulte s'accroît.* Le peuple, dans sa *fureur*, égorge les Français qu'il rencontre. On poursuit le duc d'Anjou, qui vient chercher un refuge auprès du prince d'Orange. L'assassin avait été arrêté et massacré par les gardes du prince. Quand on visita ses papiers, on découvrit qu'il était Espagnol, et qu'il avait reçu ses instructions des ministres de la cour d'Espagne.

La révolte s'apaise, le peuple reconnaît l'injustice de ses soupçons. Rien ne lui coûte pour témoigner son repentir à son nouveau souverain. Le duc d'Anjou feignit d'avoir promptement oublié cet outrage; mais il attendait l'arrivée de ses troupes pour se venger. Le duc de Montpensier et le maréchal de Biron lui amenaient une nouvelle armée de dix mille hommes. Dès que le duc d'Anjou a reçu un renfort si puissant, il conspire contre ses sujets. « Croyez-vous, dit-il au duc de Montpensier, que j'expose encore mon armée à l'ingratitude et à la fureur de cette indigne multitude? Croyez-vous que pour combattre l'Espagne j'aie renoncé à la religion catholique? En vain le prince d'Orange affecte-t-il de servir à ma élévation: toutes ses démarches me prouvent qu'il la voit d'un œil jaloux. Je ne veux point être chassé de Flandre après avoir sauvé les Flamands. J'ai résolu (et c'est ma mère qui m'a donné ce conseil) d'assurer en un seul jour ma domination sur ces peuples, et de les ramener par la force à la religion catholique. Vous apprendrez dans peu que Dunkerque, Dixmude, Dandermonde, et plusieurs autres villes, en ouvrant leurs portes à mes troupes, ont

changé la forme de leur gouvernement, et ne veulent plus souffrir qu'un seul culte. Maintenant c'est Anvers qu'il faut surprendre et punir d'avoir versé le sang des Français. Je compte sur vous pour animer la fureur des soldats ». — « Non, monsieur, reprit le jeune duc de Montpensier, je m'appelle Bourbon, et je ne démentirai point un sang aussi pur. Ne comptez sur moi que quand il s'agira d'entreprises justes et légitimes ».

Il ordonne le massacre des habitans d'Anvers.

Ce fut pour le duc d'Anjou un avertissement de ne communiquer son projet qu'à des hommes éprouvés dans les massacres. Il éloigne, sous différens prétextes, les officiers protestans et ceux des officiers catholiques, dont la loyauté lui porte ombrage. Il assemble son armée dans la plaine ; il adresse à ses soldats le discours qui a révolté le duc de Montpensier. Il parle de vengeance et surtout de pillage : plus de scrupule ; l'espoir du pillage d'une ville opulente a tout légitimé. Les soldats (je n'ose dire les Français) entrent dans la ville, forcent et pillent les maisons, tombent sur des citoyens désarmés et les égorgent. Les habitans éperdus s'assemblent; ils courent aux armes. « Voici des matines de Paris, s'écrient-ils, 28 janvier 1583.

défendons-nous. On est toujours assez bons soldats contre des assassins ». On élève partout des barricades. On ferme, on garde les portes. Les soldats se sont dispersés pour le pillage. Tandis qu'ils crient *Tue! tue! ville gagnée! vive la messe!* les habitans se enferment dans des rues étroites. On démolit les toits pour les écraser sous de plus lourdes masses. Chaque femme, chaque enfant veut avoir tué un Français. Ils ne peuvent plus avancer; et, quand ils veulent revenir sur leurs pas, les cadavres amoncelés de leurs compagnons les arrêtent. Roski et plusieurs autres officiers protestans, dans l'horreur de cette trahison, étaient venus se rallier auprès du prince d'Orange, qui, malade encore de sa blessure, veille à la fois sur leur salut et sur celui de la ville.

Il est chassé des Pays-Bas.

Cependant, l'auteur de ce complot s'était bien gardé d'en partager les dangers. Il était resté hors de la ville avec un corps de troupes. Comme il ne voyait venir aucun Français, « La ville est prise, s'écria-t-il! je suis vengé, et je règne ». Quelles furent sa confusion et sa terreur, quand des officiers échappés au massacre vinrent lui apprendre le funeste effet de ses ordres! Enfin, il voit ouvrir les portes; mais ce sont

les Anversois armés qui pointent contre lui leurs canons. Il fuit précipitamment avec un corps de quatre ou cinq mille hommes. Il est poursuivi sur toute sa route par des paysans armés. Il arrive près de Malines, et fait camper ses troupes aux environs de cette ville. Les habitans ouvrent leus écluses, et font servir à la vengeance un moyen réservé pour leur salut. Un grand nombre de Français périt dans cette inondation. Le duc de Montpensier sauva le reste, parce qu'il était plaint et chéri des Flamands. Les Français furent bientôt chassés des villes de Flandre qu'ils avaient surprises. Ce fut ainsi que le duc d'Anjou quitta les Pays-Bas.

Situation des Provinces-Unies après son départ. 1584.

Les Provinces-Unies eurent bientôt à se repentir d'avoir trop écouté la vengeance. Toutes les villes demeurèrent sans force contre l'ancien ennemi, et quelques-unes se jetèrent dans ses bras; le crime du duc d'Anjou leur faisait oublier la tyrannie du roi d'Espagne. Le prince de Parme gagna des rebelles, soumit des villes. Le prince d'Orange, consterné, s'était jeté dans les provinces du nord. Des seigneurs flamands profitèrent de l'indignation du peuple contre les Français pour vendre leurs services à l'Espagne. Philippe II allait ressaisir sa

domination, si le prince d'Orange n'eût entrepris de calmer le trop juste ressentiment de ses compatriotes. Trois mille Français étaient restés sur la frontière des Pays-Bas, sous la conduite du maréchal de Biron. Ce guerrier loyal, expérimenté, osa tenir la campagne contre le prince de Parme, et sauva plusieurs villes qui allaient retomber sous la puissance de l'Espagne. Le prince d'Orange fit valoir de si nobles services. Il accoutuma les Flamands à prononcer avec moins d'horreur le nom du duc d'Anjou. Le complot d'Anvers passa pour être l'ouvrage d'une soldatesque effrénée. On s'efforça de croire au désaveu qu'en fit le duc d'Anjou, parce qu'on avait besoin du secours de la France. Un nouveau traité venait de se conclure. L'Espagne en fut instruite. Le duc d'Anjou mourut à Château-Thierri le 10 juin. Le prince d'Orange fut assassiné à Delft le 10 juillet de la même année. Ces deux événemens, qui eurent une si grande influence sur les guerres de France et des Pays-Bas, méritent quelques détails.

Noble conduite du roi de Navarre.

Le duc d'Anjou, à son retour des Pays-Bas, fut reçu à la cour de France avec plus de mépris que d'horreur. Un massacre exécuté maladroitement, était aux yeux d'une

telle cour comme une bataille mal conduite. Il se retira dans son duché de Château-Thierri, négocia, intrigua; et, pour calmer les protestans de Flandre, il promit tout aux protestans français. Les offres qu'il fit au roi de Navarre étaient d'une nature si déloyale, que ce prince ne balança point à en instruire Henri III. A cette même époque, le roi de Navarre refusait une seconde fois l'appui, les secours et les trésors de Philippe II. « Songez-vous, avaient dit les négociateurs espagnols à Duplessis-Mornai, » qu'un parti puissant de catholiques français implore de nous ces secours que vous » dédaignez. Songez-vous qu'ils auront à » leur tête un prince dont la valeur égale » celle de votre maître, qu'ils peuvent l'accabler du poids de toute la France, qu'une » frontière si près de l'Espagne n'est pas » pour lui un asile bien sûr; enfin qu'il est » sans alliés, sans troupes, pauvre et proscrit »? — « Eh bien, avait répondu Du» plessis Mornai, c'est parce que le roi de Na» varre est pauvre et proscrit, qu'il ne veut » pas justifier ses malheurs par la trahison. » Il défend sa tête, sa foi et ses amis, mais » en bon Français, en vaillant prince, en » digne chevalier. Souverain, il peut sou-

» tenir la guerre contre un souverain par » lequel il est attaqué, mais qu'il aime et » qu'il plaint. Le roi de Navarre ne sera ja- » mais ni le vassal, ni le stipendié, ni l'ins- » trument de l'usurpateur de la Navarre ». Duplessis Mornai partit pour aller rendre compte à Henri III et des intrigues de l'Espagne et de celles du duc d'Anjou. Le roi, dans le premier transport de sa reconnaissance, offrit cent mille écus à ce noble envoyé. Duplessis Mornai les refusa. « Mon maître et moi, lui dit-il, nous avons voulu vous prouver qu'on peut être à la fois bon huguenot et bon Français (1) ».

Mort du duc d'Anjou. 10 juin 1584.

Henri III ne négligea pas ces avis importans. Il munit ses arsenaux, leva des corps

(1) Pendant cette ambassade de Duplessis Mornai à la cour de Henri III, il écrivit au roi de Navarre plusieurs lettres qui sont des chefs-d'œuvres de sens, de droiture et de noblesse. Jamais le ministre d'un roi n'a parlé un langage plus élevé que ce digne ami de Henri IV ne le fait dans la lettre suivante. Elle fut écrite lorsque le duc d'Anjou était atteint d'une maladie à laquelle il succomba bientôt.

« Sire, c'est Dieu lui-même qui vous inspira, lorsque » vous prîtes à Pau la résolution de découvrir au roi » les complots formés contre son état, malgré les con- » sidérations politiques qui auraient pu vous arrêter. » Vous avez mérité toute sa confiance dans un temps

de troupes suisses; puis il écrivit au duc d'Anjou la lettre la plus affectueuse, pour l'inviter à venir prendre part avec lui aux plaisirs du carnaval. Cette marque inespérée de faveur enchanta un prince qui craignait de voir ses nouveaux complots découverts. Les deux frères, en signe d'allégresse et d'amitié, coururent les rues de Paris avec une longue escorte de gardes masqués. Ils l'étaient eux-mêmes; ils renversaient tout sur leur passage, battaient les passans, forçaient les maisons, et poussaient des cris de

» où Monsieur, frappé d'une maladie mortelle et désespérée, vous laisse la place d'héritier présomptif » de la couronne; mais songez qu'à partir de cette » époque, la France entière et l'Europe même vont » avoir les yeux fixés sur votre majesté. C'est à vous, » Sire, à composer tellement votre vie et vos actions, » que non-seulement le public n'y trouve rien à re- » prendre, mais encore tout à louer. J'entends, Sire, » que le roi y reconnaisse une révérence envers lui, » les princes une fraternité, les parlemens un amour de » la justice, la noblesse une magnanimité, le peuple un » soin de son soulagement, le clergé une modération, » vos ennemis une clémence et facilité, tous en général » un naturel débonnaire, éloigné de perfidie, de dis- » simulation, de vengeance et d'animosité, vertus à la » vérité qui ne vous sont pas acquises, mais naturelles. » Il faut qu'en votre maison on voie quelque splendeur, » en votre conseil de la dignité, en votre personne de

joie à mesure qu'ils portaient partout la terreur. Ils soupèrent ensemble, et prolongèrent fort avant dans la nuit un repas tumultueux. Le lendemain, le duc d'Anjou revint malade à Château-Thierri. Ses débauches, sa sombre mélancolie, les noirs soupçons auxquels il était livré, développèrent une maladie qui ressemblait à celle de Charles IX. Le sang lui coulait également par tous les pores. Tantôt il paraissait consumé de langueur, et tantôt il éprouvait les transports d'une rage frénétique. Sa mère vint le visiter. Après l'avoir considéré quelque temps: « Rien ne peut sauver mon fils, dit-elle; les médecins en désespèrent ». Et elle

» la gravité, en vos actions de la constance et de l'éga-
» lité. Je dis ceci, Sire, parce que votre majesté s'est
» contentée jusques ici du témoignage de sa conscience
» contre la calomnie : à un particulier qui n'a à répon-
» dre que de soi-même, cette façon de vivre serait
» propre et convenable; à vous, qui êtes né pour tous,
» non-seulement la vertu et la prudence, mais la répu-
» tation de prudence est nécessaire. Pardonnez encore
» un mot, Sire, à votre fidèle serviteur : ces amours
», si découverts, auxquels vous donnez tant de temps,
» ne sont plus de saison; il convient maintenant que
» vous fassiez l'amour à la France; vous en recueillerez
» des faveurs honnêtes et légitimes, quand Dieu, le
» droit et l'ordre de la succession vous appelleront au
» trône ».

se hâta d'emporter ses meubles les plus précieux. Le duc d'Anjou mourut le 10 juin 1584, à l'âge de trente ans (1). Plusieurs auteurs pensent qu'il fut empoisonné. Les uns accusent le roi d'Espagne, les autres le roi de France. Les divers apanages que le duc d'Anjou avait obtenus revinrent à la couronne. Quant à Catherine de Médicis, elle hérita de la ville de Cambrai, dont son fils s'était emparé par trahison.

(1) J'ai été déjà obligé de relever l'excessive indulgence de M. Anquetil, à l'occasion de Charles IX et du cardinal de Lorraine. Voici les seules expressions par lesquelles il rend compte de l'exécrable trahison d'Anvers, sur les circonstances de laquelle tous les historiens s'accordent. *Le duc d'Anjou attaqua à l'improviste les villes où il n'était pas le maître absolu. Elles se défendirent, il fut forcé de se retirer.* Après avoir parlé de la mort de ce prince il ajoute : *François, duc d'Anjou, était vif, emporté, turbulent; mais plein de candeur, de générosité et de bonne foi. Le malheur des temps le força quelque temps à déguiser ses pensés; mais jamais il ne put soutenir une entreprise, qui aurait demandé certain raffinement de dissimulation. Il aimait la gloire; cette passion l'éloigna souvent de son devoir. Il s'en repentit au lit de la mort, et en demanda pardon au roi son frère.*

Ce jugement est en opposition avec le témoignage de tous les historiens catholiques ou protestans.

Assassinat du prince d'Orange. 10 juillet 1584.

Ce fut un mois après la mort du duc d'Anjou que le prince d'Orange fut assassiné. L'exemple de l'espagnol Sauregui, massacré après un crime inutile, n'avait point effrayé les scélérats nombreux que les promesses du roi d'Espagne armaient contre son plus mortel ennemi. Gérard, né Franc-Comtois, poussé au crime par le fanatisme et la cupidité, s'était présenté au prince d'Orange sous le nom de Guyon, et comme le fils d'un protestant français, massacré dans la journée de Saint-Barthélemi. Fourbe avec une rare profondeur, il gagna la confiance du prince, qui le plaça à la suite d'un ambassadeur, que les états envoyaient en France. Durant ce voyage, il chancela dans sa résolution; mais un franciscain et un jésuite la lui représentèrent comme une inspiration du ciel. A son retour dans les Pays-Bas, il vint trouver furtivement le prince de Parme. Ce général était chargé par son maître d'encourager et de solder quiconque s'offrirait pour le meurtre du prince d'Orange. Il reçut sans plaisir, mais sans indignation, la confidence de Gérard, et le renvoya à son secrétaire, qui promit tout à l'assassin. Gérard revint auprès du prince d'Orange, qui était alors à Delft, et lui pa-

rut un de ses plus zélés serviteurs. Pendant plusieurs jours, il se rendit au palais, sous prétexte de prendre des instructions pour un nouveau voyage en France, et d'obtenir un passe-port. Le 10 juillet 1584, il pénètre dans l'appartement du prince, qui dînait avec sa sœur et Louise de Coligni sa femme. Enveloppé dans son manteau, il attend que ces deux dames se lèvent de table. Il entre : son air effaré alarme la princesse. *Que demande cet homme?* s'écrie-t-elle. — *Je le connais*, dit le prince, *il vient chercher un passe-port.* Dans ce moment l'assassin s'avance vers lui, et lui tire un pistolet chargé de trois balles. Guillaume tombe, expire, après avoir prononcé ces mots : *Mon Dieu, ayez pitié de moi et de ce pauvre peuple!* Malheureuse fille de Coligni! c'était ainsi qu'elle avait vu périr son père et son premier époux. L'assassin avait pu sortir du palais; il gagnait le rempart, et allait se jeter à la nage dans les fossés, lorsqu'il fut arrêté par deux gardes du prince. Il se glorifia de son action; et, tandis qu'on le livrait au plus affreux supplice, il criait aux bourreaux : *Ne négligez rien pour mon martyre. J'en aurai plus de droits au royaume des cieux.* La nouvelle

de la mort du prince d'Orange causa plus de joie à Philippe qu'une victoire éclatante. Il eut la bassesse d'anoblir la famille de l'assassin. Il crut que désormais personne n'oserait plus lui reprocher la mort de son fils et de sa femme. Mais l'assassinat du prince d'Orange mit plus que jamais tous les crimes de Philippe en lumière.

Ce monarque se voyait alors au comble des prospérités. Il venait de réunir le Portugal, le Brésil et les Indes à toutes ses couronnes. C'était la mort du roi Sébastien qui lui avait livré ces grandes possessions.

Philippe II acquiert le Portugal, le Brésil et les Indes. 1580.

La gloire et la puissance où parvint le Portugal furent l'ouvrage d'une longue suite de princes éclairés. Ils communiquèrent à des hommes d'une imagination ardente une passion soutenue pour des découvertes lointaines. On vit d'intrépides navigateurs se présenter dans la presqu'île des Indes, avec toutes les qualités des fondateurs d'empires, et rester les sujets fidèles d'un prince qui n'aurait pu les punir de leur indépendance. Jean III fut le dernier de ces heureux et sages monarques. Il mourut en laissant le trône à son fils Sébastien, âgé de trois ans. Tout s'énerva pendant la minorité de ce prince. Quand il régna par lui-même, il

décela une grande ardeur de caractère, qui devint bientôt l'amour des conquêtes. Les prêtres entreprirent de sanctifier cette passion, en suggérant au prince le désir de recommencer les croisades. Tout parlait alors de la gloire du vainqueur de Lépante, on n'attribuait qu'à la jalousie de Philippe II le mauvais succès de l'expédition de don Juan en Afrique. Sébastien, pour exterminer les rois de cette contrée, fit un traité d'alliance avec un prince africain, dont Philippe II avait rejeté les offres. C'était un tyran de Maroc qui fut chassé pour ses crimes d'un trône toujours ensanglanté. La flotte de Sébastien, vingt fois plus nombreuse que n'avaient été celles de Vasco de Gama et d'Albuquerque, mit à la voile au commencement de l'été de 1578, et débarqua heureusement à Tanger. L'imprudent imitateur de Saint-Louis trouva pour adversaire, dans ces contrées, un vieillard actif, valeureux et magnanime; c'était Moluc, nouveau roi de Maroc. Sébastien s'engagea sans prudence dans le désert, se vit séparé de sa flotte, et fut forcé de livrer bataille dans le lieu le plus défavorable. L'engagement fut universel et terrible. Moluc mourut au milieu de l'action; mais, par ses ordres, sa litière fut

toujours portée dans son camp. Les Musulmans crurent combattre sous ses yeux et sous ceux de leur prophète ; ils furent invincibles. Sébastien désespéré chercha la mort dans leurs rangs. Avec lui disparut l'élite de la noblesse portugaise. L'armée fut anéantie. Sébastien mourait sans enfans. Ce fut un vieux cardinal, don Henri, son oncle, qui lui succéda. Plusieurs princes se présentèrent pour revendiquer, à titre d'hérédité, la couronne de Portugal. La maison de Bragance faisait valoir les droits les plus légitimes, mais n'avait point d'armée. Philippe II l'emportait sur tous ses compétiteurs par ses soldats et ses trésors. Catherine de Médicis réclamait la couronne de Portugal, comme descendant d'Alphonse III, qui était mort depuis trois siècles. Henri III, au lieu d'appuyer les prétentions de sa mère, eût dû soutenir celles de la maison de Bragance.

A peine don Henri eut-il fermé les yeux, que Philippe II fit entrer en Portugal une armée de vingt mille hommes ; le duc d'Albe la commandait. Ce vieux et impitoyable général trouva tout disposé pour une facile conquête : l'or lui servit plus que le fer pour l'accomplir. Des prêtres furent

gagnés ; les grands se divisèrent : ils eurent l'imprudence d'élire pour leur souverain un chevalier de Malte, don Antoine, prieur de Prato, qui n'avait aucune vertu pour relever une naissance illégitime. L'Angleterre et la France lui avaient promis du secours ; mais il fut trop rapidement vaincu pour en profiter. Une flotte française, composée de soixante petits vaisseaux et de trois mille hommes, presque tous protestans, au lieu de se diriger vers Lisbonne, cingla vers les îles Açores. Une flotte espagnole, commandée par le marquis de Santa-Cruz, après quelques heures de combat, prit la plupart des vaisseaux français. *Ce sont des hérétiques*, dirent des Espagnols remplis du fanatisme et de la cruauté de leur maître ; et ils firent périr tous leurs prisonniers dans d'affreuses tortures. Ce combat désastreux, et le massacre d'Anvers, voilà les seuls événemens par lesquels la France, sous le règne de Henri III, montra ses armes à l'Europe.

Négociations entre le roi d'Espagne et le duc de Guise. 1584.

Cependant Henri III, pour de si faibles alarmes données à l'Espagne, avait encouru la colère du monarque le plus vindicatif. S'il y avait eu dans l'âme de Philippe II quelques principes de probité, s'il avait été

un de ces esprits étroits, mais conséquens, que rien ne fait écarter d'un système établi, cet ardent protecteur de l'église eût été en même temps celui de la royauté. Qui le croirait? le tyran de l'Europe lisait avec plaisir, encourageait et payait les dissertations des jésuites espagnols, qui posaient en principe qu'il est permis de tuer un tyran. En se considérant comme le lieutenant armé du pape, il voulait faire déposer un roi de France que le pape n'avait pas condamné par ses anathèmes. Morrez et Taxis, les deux agens de ses intrigues à la cour de France, vinrent, sur la fin de l'année 1584, trouver le duc de Guise, et lui reprocher son inaction. « Qu'avez-vous fait encore » pour l'église, lui dirent-ils? Que signifie » cette guerre obscure contre les favoris d'un » roi méprisé? Qu'importe à Rome, à Ma» drid, que chaque jour vous braviez le roi » de France dans son Louvre, si vous ne l'y » attaquez jamais? Des menaces long-temps » répétées perdent tout leur effet. Quélus, » Livarot, Maugiron, Saint-Mégrin, ces » jeunes gens que Henri III chérissait pour » l'infâmie de leurs mœurs, ont succombé » sous les coups de vos amis : quels fruits » vous en revient-il? Tout leur héritage, ou

» plutôt tout celui de la noblesse française
» passe entre les mains de deux favoris plus
» habiles et plus arrogans, le duc de Joyeuse
» et le duc d'Épernon. Charges à la cour,
» gouvernemens des provinces, grades dans
» les armées, tout est ravi à vos grandes fa-
» milles, tout devient la proie de Joyeuse
» et de d'Épernon. Le roi notre maître vous
» excuserait encore de cette patience à en-
» durer vos propres outrages. Mais d'où vient
» que les périls de l'église ne vous ont point
» encore arraché au repos? La mort du duc
» d'Anjou va faire passer la couronne au roi
» de Navarre, le plus vaillant et le plus
» obstiné des hérétiques. Henri III, époux
» libertin d'une reine vertueuse, ne peut
» plus, après dix ans, espérer de fruits de
» son mariage. L'excès de ses débauches le
» menace d'une mort prochaine; s'il est ja-
» loux du roi de Navarre, il est bien plus
» encore votre ennemi. Vingt fois il eût pu
» accabler ce prince à la guerre; il ne l'a
» ménagé que pour vous l'opposer un jour.
» Maintenant il envoie vers ce prince re-
» belle le duc d'Épernon, qui, autrefois
» compagnon de sa fuite, est resté son com-
» plice secret. On lui demande une abjura-
» tion qui n'aura ni plus de sincérité ni plus

» d'effet que la première. Sera-t-il difficile
» au roi de Navarre de feindre quelques jours
» ou quelques années, pour faire ensuite
» plier la France sous un culte sacrilége?
» Éclatez; secondez par vos armes le zèle de
» ces prédicateurs qui bravent le martyre
» pour dénoncer la secrète apostasie du roi.
» Donnez une âme à cette sainte ligne, qui,
» depuis long-temps, prépare ses forces et
» n'en use jamais. Pour vous, qui êtes resté
» le sujet fier mais non révolté de Henri III,
» il ne vous reste plus qu'un refuge, c'est le
» trône ».

Le duc de Guise se justifia de son inaction sur l'esprit inquiet et jaloux de la noblesse française. « Il m'est peu aisé, disait-il, de
» lier à ma cause les grandes familles du
» royaume; je ne suis pas même tout-à-fait
» sûr de la mienne. Mayenne éprouve des
» scrupules; le duc de Lorraine est indé-
» cis; le duc de Mercœur, beau-frère du
» roi, voudrait ménager son bienfaiteur.
» Je n'ai dans ma maison que deux parti-
» sans déclarés, mon frère le cardinal de
» Guise, et le duc d'Aumale. Les nobles
» ne sont point animés du même zèle
» que le clergé. Plusieurs repoussent en
» moi un étranger. Ni la gloire de mon

» aïeul, ni celle de mon père, ni mes » services, ne m'ont encore naturalisé en » France qu'auprès du peuple et du cler- » gé. Vous ne savez pas combien les parle- » mens sont opiniâtres dans leur zèle pour » les vieilles lois de la monarchie. Je ne » braverai point impunément tant de pré- » jugés, de scrupules. Toutefois, j'en con- » viens, le moment d'agir est venu, et j'a- » girai : mais je dissimulerai jusque dans la » chaleur de l'action; j'opposerai à Henri de » Bourbon un prince de son sang. Ni l'Es- » pagne, ni moi, nous n'aurons jamais rien » à craindre du vieux cardinal de Bourbon. » Le chef-d'œuvre de ma politique est d'a- » voir pu inspirer quelqu'ambition à une » âme si paresseuse, à un esprit si borné ».

Le duc de Guise se rend en Lorraine avec les chefs de la ligue. 1585.

Le duc de Guise fixa à Nanci le rendez-vous de tous les chefs de la ligue. Il fait ouvertement les apprêts de son départ; sa conduite paraît celle d'un seigneur disgracié qui ne se venge que par des murmures. *Je vais quitter la cour*, dit-il dans le Louvre même, *et je n'y rentrerai qu'en barbe grise*. Il visite des bourgeois obscurs, comme des amis dont il se sépare à regret; il répand avec profusion l'argent de l'Espagne parmi le peuple, et fait composer sous ses yeux les libelles les

plus outrageans contre le monarque ; il sait qu'avec le peuple il faut tout exagérer : ce n'est plus assez de représenter Henri III comme un catholique suspect ; les libellistes en font un idolâtre, prétendent qu'il adore de faux dieux, qu'il rend hommage au démon. On trouve des témoins, on forge des preuves pour attester ces contes extravagans. Les prédicateurs affectent d'y croire ; on veut que Henri III s'entende avec la reine d'Angleterre pour persécuter les catholiques ; on suppose que dans cette île les catholiques sont tous les jours conduits par milliers à l'échafaud. Les portes des églises sont obstruées par des fourbes qui se disent des Anglais fugitifs, et montrent les grils, les chevalets, les tenailles employés au martyre de leurs frères catholiques. Ces témoignages sont sans réplique aux yeux du peuple. « Et » pourquoi, disent les ligueurs au duc de » Guise, ne prévenez-vous pas le moment » où nous serons exposés nous-mêmes à ces » grils, à ces chevalets, à ces tenailles ? » « Mes amis, leur répond-t-il, il y a des » moyens plus doux pour détourner cette » persécution. Je jure de revenir vers vous » si vous êtes menacés ; mais après mon dé» part, le roi écoutera mieux vos prières.

» J'aime mieux tout souffrir que de me dé-» clarer à demi; quand on tire l'épée con-» tre son souverain, il faut en jeter le four-» reau ». Le duc de Guise, après avoir ainsi préparé le peuple de Paris, se rend en Lorraine; la cour ne met nul obstacle à son voyage ni à celui de dix princes, ses oncles, ses frères ou ses cousins. Le cardinal de Bourbon s'échappe également de la cour (1).

(1) Henri III, qui laissait le cardinal de Bourbon s'échapper de la cour, connaissait parfaitement les prétentions de ce prélat à la couronne. Peu de jours après la mort du duc d'Anjou, il eut avec lui l'entretien suivant, au sortir de la messe : *Mon oncle*, lui dit-il, *je vous prie de me parler vrai; songeriez-vous à me succéder si je venais à mourir?* — *Ah! sire*, répondit le cardinal, *je crois bien que les dents ne me feront plus mal lorsque cela arrivera.* — *Mais*, repartit le roi, *les lois de la nature sont souvent interverties, et vous savez qu'on meurt à tout âge : dites-moi donc ce que vous feriez si je décédais avant vous?* — Le prélat, après avoir hésité pendant quelque temps, répondit : *Sire, j'espère que l'événement dont vous parlez n'arrivera pas, et je le souhaite avec ardeur; mais si Dieu en ordonne autrement, je ne céderai jamais mon droit à mon neveu.* — *Mon bon homme*, dit le roi, en le frappant sur l'épaule, *le Châtelet vous le donnerait, mais la cour vous l'ôterait;* et il le quitta en éclatant de rire.

La route de Lorraine est remplie de seigneurs qui viennent à Nanci resserrer les liens de la sainte union. On voit parmi eux Gonzagues, duc de Nevers, un des principaux auteurs de la journée de Saint-Barthélemi; le comte de Saint-Luc, auparavant l'un des *mignons* du roi, et qui prétendait avoir été arraché par la voix du ciel et par ses remords à une vie criminelle (1); le plus diffamé et le

(1) Le roi avait marié Saint-Luc à Jeanne de Cossé, fille du fameux maréchal de Brissac; et il avait célébré les nôces avec la somptuosité qu'il montrait dans toutes ces occasions. La fille de Brissac n'était plus jeune, et elle était complètement dépourvue de grâce et de beauté; cependant elle détermina son mari à renoncer à l'amitié du roi. M. Anquetil raconte, sans citer son autorité (mais c'est probablement le conteur Varillas), l'aventure qui causa la disgrâce de Saint-Luc. « Ce favori, dit-il, couché dans une cellule voisine de l'appartement du roi, glissa une sabarcane au chevet du lit de *son maître*, et lui prononça, dans son premier sommeil, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenait de ses égaremens. Henri se réveilla, prêta l'oreille, et n'entendant plus rien, crut que c'était un songe, et se rendormit, Saint-Luc répéta les mêmes menaces; le lendemain, Henri se montra plein de trouble à tous ses courtisans. Saint-Luc s'approcha du roi et lui dit, que dans cette même nuit il avait vu en songe un ange avec un visage sévère, qui l'avait menacé des plus grands châtimens, s'il ne renonçait à ses désordres, et s'il

plus dangereux des prélats, Pierre d'Espignac, archevêque de Lyon; d'Antragues, qui s'était annoncé par la mort de Quélus; le comte de Saux, Jean Hemeri, Riberac, Boisdauphin, Chamois, Menneville, habitués à prouver leur zèle religieux par les duels, les séditions, la guerre et les massacres. Deux des ligueurs, Bassompière et Brissac, n'étaient entraînés que par leur aveugle enthousiasme pour le duc de Guise.

Ambition et fanatisme de ce prince.

Ce fut dans le palais d'un souverain, le duc de Lorraine, que l'on conspira contre le roi de France, son allié par le sang. Le duc de Guise parlait en présence des agens du cardinal de Bourbon : environné des instrumens de son ambition, il ne dit rien qui pût en dévoiler l'étendue; mais il fit le tableau d'un règne désolé par l'anarchie, et qu'il représentait comme signalé

n'engageait le roi à changer de vie. Le roi se réforma pendant quelques jours. Ses favoris s'alarmèrent; mais Villequier parvint à découvrir le secret de Saint-Luc, et en fit part au roi ».

Comme ce conte de la sarbacane roulait depuis trois cents ans dans les fabliaux français, dans les nouvelles italiennes et espagnoles, il n'est nullement probable que Henri III eût pu être dupe un moment de ce pitoyable artifice.

par le despotisme. Il s'efforça de prouver que l'hérésie terrassée par les actes du dernier règne n'avait pris de force que par la faiblesse et la connivence du roi et de ses favoris. Il montra les autels renversés, les tombeaux ouverts, les fidèles égorgés dans les plus grandes provinces de l'ouest et du midi; le brigandage partout établi, et nulle part réprimé; la justice vendue au plus offrant; des vols à main armée commis par le gouvernement même, sous le nom d'édits bursaux; la noblesse avilie, dépouillée; les infâmes complaisances des *mignons* payées plus magnifiquement que ne l'étaient autrefois les éclatans services des héros de la France; les bénéfices ecclésiastiques devenus le prix de quelques nuits de débauches, et livrés à des astrologues, à des empoisonneurs. Fidèle à l'esprit de la ligue, il mêla les principes d'une indépendance anarchique avec ceux de la servitude ultramontaine, bénit Philippe II, et calomnia Henri de Bourbon. A l'entendre, ce prince, favorisé par Henri III, allait s'approcher de Paris, et avait juré de venger la mort de Coligni et de ses frères par la destruction de la capitale. « Je vois, » disait-il, les hérétiques français, alle- » mands, suédois, danois, brabançons, an-

» glais, conjurer la ruine de cette ville » pieuse; un roi dégradé par ses vices et par » sa lâche hypocrisie, leur en ouvrira les » portes. Oh! je préviendrai ce fatal mo- » ment. Qu'il m'en a coûté pour ne pas » donner cette espérance à ces bons et mal- » heureux Parisiens! Nos ancêtres se li- » guaient autrefois pour aller combattre » les infidèles dans des pays éloignés : ô » malheur de nos temps! ce n'est plus dans » des villes de la Palestine et de la Syrie, ce » n'est plus par les ordres d'un soudan et de » ses émirs que les fidèles enfans de l'église » sont jetés dans des prisons, livrés aux tor- » tures, battus de verges. Les catholiques » sont égorgés dans le Dauphiné, le Langue- » doc, la Guyenne, la Saintonge et le Poitou; » et qui sait ce qu'on leur réserve à Paris? Ah! » notre sainte union aura plus d'effet que » les croisades, et ne sera pas moins glorieuse. » Sauvons l'église, en dépit des traîtres » qu'elle renferme dans son sein, et forçons » Henri III d'aller bientôt dans l'ombre d'un » cloître rendre grâce à Dieu des victoires » que nous aurons remportées sur l'hérésie » et sur lui-même ».

C'est ainsi que le duc de Guise excitait la fureur de ses amis. Bientôt il eut rassemblé

Traité de la Ligue avec le roi d'Espagne. 2 février 1585.

une armée de douze mille hommes; avant de la mettre en mouvement, il se rendit à Joinville, petite place de son gouvernement de Champagne, avec le duc de Mayenne et François de Menneville, agens du cardinal de Bourbon; et le 2 février 1585, ils conclurent au nom de la sainte ligue un traité avec le roi d'Espagne, représenté par ses ministres Taxis et don Juan Morrez. Voici les conditions les plus importantes de ce traité : « En cas que le roi régnant vienne à » mourir, sans enfant mâle, le cardinal de » Bourbon lui succèdera comme premier » prince du sang, et tout prince hérétique » ou fauteur de l'hérésie sera pour toujours » exclu du trône. Si le cardinal de Bourbon » succède à Henri, il ratifiera, aussitôt après » son accession au trône, le traité de Cateau-» Cambrésis. Il défendra dans le royaume » l'exercice de toute autre religion que celle » de Rome; il rendra à Philippe toutes les » places que les hérétiques lui ont enlevées, » et l'aidera à soumettre les rebelles des » Pays-Bas. De son côté, Philippe fournira » à la ligue cinquante mille écus par mois, » un secours puissant de troupes, et cela » jusqu'à ce que l'hérésie soit entièrement » extirpée en France; il prendra sous sa

» protection le cardinal de Bourbon, tous » les seigneurs de la maison de Guise, et » généralement tous ceux qui auront accédé » à la sainte ligne. Enfin aucune des parties » contractantes ne traitera avec le roi de » France sans le consentement des autres ». Outre ces conditions, Philippe s'engagea par des articles secrets à fournir tous les ans au duc de Guise cent mille écus, pour être employés de la manière qu'il jugerait la plus avantageuse à la ligue. On stipula aussi que toutes ces conventions, tant particulières que générales, ne seraient divulguées que quand on jugerait à propos qu'elles le fussent.

Manifeste du cardinal de Bourbon; premiers succès de la ligue.

Un mois après parut le manifeste du cardinal de Bourbon, ouvrage insidieux où le projet de détrôner le roi de France est voilé sous celui de le défendre contre les hérétiques, où l'on affecte de le plaindre tout en le diffamant, où l'on invoque la protection de Catherine de Médicis, comme s'il s'agissait d'une reine dont toute la vie eût été sanctifiée par de bonnes œuvres; enfin où un prince de l'église profère le cri *aux armes* avec une douceur apostolique (1). Le duc

(1) Voici comment se terminait le manifeste du cardinal de Bourbon: « A ces justes causes et considérations,

de Guise ne s'était pas fait scrupule d'envoyer ce manifeste dans plusieurs grandes villes, avant même que le vieux cardinal l'eût signé. On se gênait si peu avec lui que des ligueurs même le comparaient au chameau qui vient plier les genoux pour recevoir le fardeau. La ligue porte partout ses armes; le duc de Guise s'empare de Toul, de Verdun, de Châlons, soulève la Champagne; le duc d'Aumale

» nous Charles de Bourbon, premier prince du sang,
» cardinal de la sainte église catholique, apostolique et
» romaine, étant plus intéressé que tout autre à prendre
» sous notre sauve-garde et protection la religion catho-
» lique dans le royaume, et à poursuivre à la conserva-
» tion des bons et fidèles sujets de sa majesté et de l'état,
» avec l'assistance de plusieurs princes du sang, car-
» dinaux et autres princes, pairs, prélats et officiers
» de la couronne, gouverneurs de provinces, villes,
» seigneurs distingués et gentilshommes, de plusieurs
» communautés, et d'un grand nombre de bons et
» fidèles sujets, qui font la meilleure et la plus saine
» partie de ce royaume; après avoir pesé mûrement les
» motifs de cette entreprise, et pris l'avis, tant de nos
» vrais amis, très-bien affectionnés au repos et à l'avan-
» tage de la France, que de personnes éclairées et crai-
» gnant Dieu, qu'en tout ceci nous ne voudrions pas
» offenser le plus légèrement; déclarons que nous avons
» tous promis et juré solennellement de prendre les
» armes, et de prêter main-forte, afin que la sainte église

soulève la Picardie ; Lyon et Bourges se déclarent en sa faveur ; le maréchal de Matignon conserve au roi la ville de Bordeaux. Marseille, après quelques heures de sédition, est tombée au pouvoir de la ligue. Mais les magistrats de la ville ont rassemblé des troupes ; ils arrêtent les chefs des factieux, et font tout rentrer dans le devoir.

Cependant un tiers du royaume appar-

» de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre, et dans la » profession de la religion catholique, qui est la seule » véritable religion ; que la noblesse jouisse pleinement » des priviléges qui lui sont dus ; que le peuple soit » soulagé, les nouvelles impositions abolies, les subsides » créés depuis Charles IX (que Dieu absolve) supprimés ; » que les parlemens soient entièrement rétablis dans la » souveraineté de leurs jugemens, sans qu'on gêne leurs » consciences ; que tous les sujets du royaume soient » maintenus dans leurs gouvernemens, charges ou offices, » sans qu'ils en puissent être privés, si ce n'est dans les » trois cas portés dans les anciennes lois du royaume » et par arrêts des juges ordinaires des parlemens ; » que tous les deniers qu'on lèvera sur le peuple soient » employés à la défense de l'état, et à l'effet auquel ils » sont destinés, et que l'on tienne de trois en trois ans, » ou plus tard, une assemblée des états-généraux, libre » et sans brigue, avec pleine liberté à chacun d'y por- » ter ses plaintes sur les griefs auxquels il n'aura pas été » suffisamment pourvu ».

tient déjà aux ligueurs ; un autre tiers est envahi par les protestans. Le roi tremble dans Paris ; il n'a répondu que par une timide apologie au manifeste de la ligue. Ses *mignons* et ses gardes veillent jour et nuit pour le préserver de la fureur du peuple. Il n'ose accepter le secours du roi de Navarre. C'est à la reine sa mère qu'il se confie ; elle le sauve en l'avilissant. Catherine de Médicis se rendit à Épernai avec ses filles d'honneur, ministres habituels de sa diplomatie. Le duc de Guise ne put refuser au cardinal de Bourbon que les conférences s'ouvrissent dans cette ville : mais désolé d'être ainsi arrêté dans sa marche rapide, il ne fit entendre que des propositions presqu'équivalentes à celle de l'abdication du roi. Médicis prit patience sur les outrages, satisfaite d'arrêter les armes des ligueurs, dans le moment ou huit jours de marche pouvaient leur livrer Paris. Pendant les conférences, Guise fut obligé de partir pour recevoir sur la frontière des Suisses qui venaient joindre ses drapeaux. La reine profita de son absence pour ébranler le cardinal de Bourbon, conspirateur peu aguerri, que ses ennemis appelaient encore le bonhomme. Elle inquiéta sa vanité sur le rôle qu'il jouait par-

mi les ligueurs, et le fit pleurer sur le sort du roi. Il allait signer sa paix à la hâte, lorsque le duc de Guise, averti par le cardinal son frère, revint en diligence. La négociation était trop avancée pour qu'il pût la rompre ; la reine-mère avait offert aux ligueurs des places de sûreté, des commandemens à leur choix. Le duc de Guise, ne pouvant plus refuser la paix à son souverain, la lui dicta ; elle fut signée à Nemours. En voici les conditions principales : « Le roi, touché du zèle que les chefs de la ligue avaient fait éclater pour les intérêts de Dieu et du Saint-Siége, avouait toutes leurs entreprises ; il interdisait dans ses états l'exercice de toute autre religion que la catholique, sous peine de mort; enjoignait, sous la même peine, aux ministres de la religion réformée, de sortir du royaume dans un mois, et à tous les huguenots d'abjurer dans le terme de six mois, ou de s'expatrier, avec la liberté de vendre leurs biens. La conduite de la guerre contre eux était confiée aux chefs de la Sainte-Union. Le roi, pour gage de ses promesses, leur remettait les places de sûreté suivantes : Châlons-sur-Marne, Saint-Dizier, Toul, Verdun, Reims, Dijon, Beaune et Soissons. Le duc de Guise était

autorisé à se faire escorter d'une garde nombreuse. Le roi donnait deux cent mille écus pour le paiement de ses troupes, et une pareille somme pour construire une citadelle à Verdun». A de telles conditions, la ligue s'engageait à renoncer à toute association, soit en France, soit en pays étranger. Étrange moyen de dissoudre la ligue, que de recevoir toutes ses lois, et de confier à ses chefs toutes les forces du royaume! Mais le duc de Guise venait de montrer plus d'orgueil que d'audace. L'usurpation n'admet guère une marche si lente, si méthodique.

Triste situation du roi de Navarre. 1585.

Deux jours avant de signer la paix de Nemours, Henri III avait écrit la lettre la plus affectueuse au roi de Navarre. Il lui reprochait à la vérité son obstination dans l'hérésie, mais sans aigreur, et en témoignant beaucoup de confiance dans les secours de la grâce. Il semblait lui dire : « Approchez de la capitale; je n'espère qu'en vous. Le plus faible prétexte que vous me fournirez, me suffira pour confondre [illegible] intérêts et réunir nos drapeaux. Sauvez [illegible] roi qui vous aime, et une couronne qui [illegible] être votre partage ». Mornai et Rosni, qui avaient pu être introduits secrètement dans le Louvre, confirmaient, par leurs dépêches

au roi de Navarre, les favorables dispositions de Henri III. Bourbon allait se mettre en marche, lorsqu'il reçut la nouvelle du traité de Nemours. Il était roi : l'avilissement de la royauté le révoltait. Le papier tombe de ses mains ; il ne peut cacher le trouble qui l'agite qu'en couvrant son visage. Il reste pendant un quart d'heure absorbé dans sa rêverie, et ne profère que ces mots : *Malheureuse France, je ne pourrai donc rien pour toi!* Le duc de Guise et Henri III se représentent à sa pensée, tels qu'ils étaient lorsque unis pour le crime, ils couraient les rues de Paris en criant : *Tuez! tuez, au nom du Roi!* Plus d'espoir : ce n'est pas seulement la supériorité de ses ennemis qu'il craint, ce sont les forces que le fanatisme leur donne. L'impitoyable Guise va disposer à la fois des trésors de la France et de l'Espagne : et, pour le roi de Navarre, point d'alliés. L'Allemagne est inactive, l'Angleterre est avare de secours, les Pays-Bas sont accablés. Combien de discordes entre les amis qui lui restent! Tout à l'heure, le prince de Condé et le vicomte de Turenne l'obsédaient de leurs prétentions diverses. La Rochelle, Nîmes, Montauban veulent être des républi-

ques. Montmorenci viendra-t-il du Languedoc au secours d'un prince anathématisé, proscrit? Le roi de Navarre, après s'être plongé dans ces tristes réflexions, s'arme d'une constance nouvelle. Son front se calme, il montre le traité de Nemours à ses amis. « Jugez, leur dit-il, si ce coup a dû m'accabler. Mon fidèle Duplessis s'est trompé pour la première fois. Mais quel homme de bien pourrait comprendre une telle cour, un tel roi? Je saurai illustrer ma mort; mais j'aurais voulu la rendre utile à la France (1) ».

Le lendemain Duplessis Mornai et Rosni reviennent le trouver; c'est un soulagement pour son cœur; c'est comme un renfort qu'il a reçu. Un peu après, il reçoit un courrier du maréchal de Montmorenci; il lit ces mots tracés à la hâte : *Sire, j'ai lu le traité de Nemours. Le roi de France, le roi d'Espagne veulent me gagner : je suis à vous avec mes frères et mon armée du Langue-*

(1) *Mémoires de Duplessis Mornai.* — *de Sully.* — *Histoire du président de Thou.* — *de Mathieu.* — Le dernier historien raconte que Henri IV, après être sorti de sa rêverie, s'aperçut que la partie de sa moustache sur laquelle il avait posé sa main, avait tout à coup blanchi par l'effet de sa violente émotion.

doc; je vous attends à Saint-Paul. Cette offre d'un ami fidèle, touche plus le cœur de Bourbon que ne l'eût fait une victoire. *Partons*, dit-il au prince de Condé, à Duplessis Mornai, et au vicomte de Turenne; *il faut que j'aille sur l'heure embrasser Montmorenci. Ce n'est pas le moment de la prudence et des précautions. Partons seuls, et hâtons-nous.* Les quatre amis se rendent à Saint-Paul par des sentiers détournés. Ils marchent sans escorte, à pied et sous le poids de leur armure. Le roi de Navarre et Montmorenci font un traité digne de l'ancienne chevalerie. On est convenu de tout, et l'on n'a rien écrit.

Il envoie un cartel au duc de Guise. 1585.

Henri de Bourbon est tranquille pour lui-même, car il ne tombera pas d'une chute vulgaire; mais il ne l'est pas pour tant de milliers de Français dévoués à la mort. Il ne reste plus qu'un moyen de prévenir cette nouvelle effusion de sang. Le roi de Navarre envoie un cartel au duc de Guise. « Ambitieux étranger, écrit-il à ce prince, épargnez des maux à ma patrie. N'entraînons pas tant de victimes innocentes dans notre querelle. Je dépose la » supériorité de mon rang pour vous provoquer à un combat en champ clos.

» M. le prince de Condé me servira de se-
» cond contre le duc de Mayenne votre
» frère. Car mon cousin et moi nous achète-
» rions de notre sang le bonheur d'épargner
» au roi les peines que votre rébellion lui
» cause. Je prends Dieu à témoin que dans
» ce défi je ne suis point animé par une
» vaine gloire, par ostentation de courage,
» ni même par haine contre vous; mais par
» l'unique désir de voir Dieu servi et hono-
» ré, mon roi mieux obéi et le pauvre
» peuple en paix ».

Quelle vérité de sentimens dans de telles paroles! On est confondu de voir un cartel que semblent avouer la religion, l'humanité, la sagesse. Il y eut un cri d'admiration dans le conseil du roi de France quand on y lut ce défi. C'était à qui s'offrirait pour être au nombre des tenans du roi de Navarre. Le duc de Guise fut terrassé par cette magnanimité du roi son adversaire. Sûr de sa renommée et obstiné au projet d'une lente usurpation, il osa laisser sans réponse le cartel du roi de Navarre. Le peuple et le clergé le bénirent de s'être conservé pour le salut de l'église; mais dans tout le nord de l'Europe l'intérêt redoubla pour le roi de Navarre. Les pro-

testans d'Allemagne préparèrent une sorte de croisade en sa faveur.

Il voit son parti se grossir.

Chaque jour amenait au roi de Navarre des troupes de familles fugitives. Par le traité de Nemours, on avait accordé aux protestans un délai de six mois pour sortir du royaume. Les ligueurs exigèrent du roi leur captif que ce délai fût restreint à quinze jours. On n'eut pas même la patience d'attendre ce terme pour prononcer les sentences de mort, les confiscations. Henri de Bourbon secourut tous ses frères. Il fit part aux fugitifs de ce qui lui restait d'approvisionnemens. *Pour nous autres*, disait-il à ses compagnons, *nous saurons bien trouver des vivres dans les camps de la ligue.* Sa détresse redoublait. Voici un entretien qu'il eut avec Rosni. Je vais copier ici les mémoires de l'ami de Henri IV. « Au sortir d'un conseil, le roi de Navarre me tira à quartier, et me dit : « M. le baron de Rosni, » ce n'est pas tout que de bien dire, il faut » encore mieux faire. N'êtes-vous pas résolu » que nous mourions ensemble? Il n'est plus » temps d'être bon ménager : il faut que » tous les gens d'honneur emploient la moi- » tié de leurs biens à sauver l'autre. Sire, » lui répondis-je, je ne veux point que nous

» mourions ensemble; il vaut mieux que » nous cassions la tête à tous nos ennemis. » J'ai encore pour cent mille francs de bois » à vendre, et je vous les offre. Or bien, » mon ami, me dit-il, en m'embrassant » étroitement; retournez-vous-en chez vous, » faites diligence, venez me trouver avec » bon nombre de vos amis, et n'oubliez pas » vos bois de haute futaie ». Rosni se jeta dans des routes occupées par les armées catholiques, pour aller vendre en Normandie ces bois conservés avec soin par l'économie de ses pères (1).

Le comte de la Rochefoucauld et plusieurs de ses frères et cousins, le vicomte de Rohan, ce défenseur héroïque de la tour de Mélusine, quatre frères de la maison de Laval, Roquelaure, Biron et Salignac signalaient par de continuels sacrifices leur attachement pour un héros. Le prince de la Trémouille céda tellement à son enthousiasme pour le prince de Condé qu'il suivit ses armes en bravant la colère de ses parens catholiques, et qu'il embrassa la religion professée par [illegible] prince son ami. Au milieu des horreurs de la guerre, il maria sa sœur avec le prince d[illegible]

(1) *Mathieu. — Cayet. — De Thou. — Histoire de la maison de Bourbon.*

Condé ; le ciel ne bénit point cette union, quoiqu'elle fût formée sous les auspices d'une généreuse amitié, et du plus tendre amour.

Duplessis Mornai.

De tous les compagnons de Henri de Bourbon, celui qui avait le plus d'autorité dans son conseil et d'empire sur son âme, c'était le sévère Duplessis Mornai. Ce stoïcien protestant avait senti de bonne heure que les demi-vertus ne seraient point une barrière suffisante contre les vices de son siècle. Il était à la fois guerrier consommé, administrateur économe, politique sincère et profond. C'était avec lui que Henri de Bourbon écrivait ses manifestes, ses lettres au roi, à la noblesse, au tiers état, les seules pièces de ce temps où l'on sente que le cœur parle. L'éloquence y naît de la noblesse des sentimens; aujourd'hui même où de grands écrivains ont épuré, embelli la langue française, aucun manifeste ne peut offrir des expressions plus vives, plus énergiques. Ne sent-on pas au fond du cœur que Henri IV avait pris la plume, lors qu'on lit ces mots dans une de ses déclarations à la noblesse? « Pour moi, prince français, chef de la noblesse, je vous aime » tous et me sens affaiblir et périr en votre » sang ». Avec quelle délicatesse le roi

de Navarre ne déplorait-il pas le sort de Henri III! Sans avilir celui que chacun avilissait impunément, il lui faisait sentir les effets de sa faiblesse; il lui parlait comme un frère tendre et comme un sujet soumis. Une seule de ces pièces par lesquelles Henri de Bourbon plaidait sa cause au tribunal des souverains de l'Europe exprimait de l'emportement; c'était sa réponse à l'excommunication lancée contre lui par le pape Sixte-Quint. Il faut parler ici de ce pontife qui eut tant d'influence sur les événemens de la ligue.

Élection du pape Sixte-Quint. 24 avril 1585.

Le pape Grégoire XIII avait favorisé les commencemens de la ligue, mais s'était toujours refusé à lui donner un assentiment formel. Jamais il n'avait pu se résoudre à voir, dans un prince dont le zèle pour l'église ne s'était signalé qu'avec trop de cruauté, un apostat, un complice de l'hérésie. Il lui souhaitait plus de force d'âme, et non plus de foi. D'ailleurs il jugeait que les temps ne permettaient pas de rompre le pacte d'alliance qui existe entre l'autel et le trône. Cependant, obsédé par plusieurs cardinaux, et surtout par les Jésuites (1), il

(1) Deux Jésuites avaient alors une plus grande influence que la plupart des princes de l'église. L'un était

avait fini par promettre à la ligue un puissant secours d'hommes et d'argent. Il mourut dans l'année 1584, et fut remplacé sur le trône pontifical par Sixte-Quint. L'élévation de ce nouveau pape était due à l'artifice le plus bizarre qui se fût encore pratiqué dans un conclave. Pernetti (c'était son nom de famille) fut condamné dans son enfance, par la bassesse de son extraction, aux derniers travaux de la campagne. Il arriva aux honneurs et aux premiers emplois de la vie monacale. Actif, laborieux, austère et fin, il devint cardinal sous le nom de Montalte. A mesure que les infirmités du pape lui firent pressentir une élection nouvelle, il feignit d'être accablé lui-même sous le poids des infirmités, et s'attacha surtout à jouer la crédulité d'un homme facile à gouverner. Quand le conclave fut assemblé, les deux factions principales se tinrent long-temps en balance. Chacune d'elles craignit de ne pas l'emporter. Les regards se portèrent alors sur l'humble cardinal de Montalte, qui ne promettait qu'un règne court, un régne qui serait la proie des

le père Edmond Auger, et l'autre le père Mathieu, qui ne cessait de faire le voyage de Paris à Rome. On appelait ce dernier le courrier de la ligue.

auteurs de son élévation. Les suffrages se réunirent sur lui. Le rusé cardinal fut à peine proclamé, qu'impatient d'apprendre à ses confrères à quel point il les avait joués, il jeta ses béquilles, marcha droit à l'autel, et chanta le *Te Deum* d'une voix tonnante. Les premiers actes de son administration furent sévères jusqu'à la cruauté. Quelques nobles, dont son prédécesseur n'avait osé punir l'arrogance et l'esprit séditieux, furent arrêtés, jugés et décapités avec une promptitude qui jeta la terreur dans tout l'état romain.

Le roi de Navarre et le prince de Condé sont excommuniés.

Ses vues d'économie et ses projets d'embellissement pour Rome étaient contrariés par la promesse qu'avait faite Grégoire XIII d'un secours d'hommes et d'argent à la ligue. Il le refusa (1); mais, pour la calmer, il lança une bulle d'excommunication contre le roi de Navarre et le prince de Condé. Il déclara le premier déchu de son royaume et même

(1) Ce refus indigna beaucoup la cour d'Espagne. L'ambassadeur de cette puissance osa dire au pape que, s'il persistait dans son refus, il le sommerait, au nom de tous les catholiques, de remplir les engagemens de son prédécesseur. L'impérieux Sixte-Quint lui répondit : « Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête ».

de la principauté de Béarn. Après cet essai, qui l'eût empêché d'excommunier à son tour Henri III, accusé, par la plus grande partie de ses sujets, de tant de complaisance pour les hérétiques? Le roi de Navarre se hâta d'écrire à Henri III, pour lui montrer les conséquences de cette bulle pour tous les rois, et particulièrement pour le roi de France. Il lui rappelait, dans sa lettre, l'exemple de Chilpéric déposé par le pape Zacharie, uniquement parce qu'il n'était pas assez belliqueux pour combattre les Sarrasins. Henri III garda un timide silence. Le roi de Navarre protesta contre la bulle en termes très-violens, fit imprimer la protestation, et parvint même à la faire afficher aux portes du Vatican.

Les prédications des curés et des moines avaient fait lever une armée, telle qu'on n'eût pu l'obtenir par les violences les plus despotiques. La ligue avait réuni sous ses drapeaux près de cent vingt mille soldats, sans compter les milices nombreuses qui veillaient à la garde des villes. On laissait la terre à cultiver aux femmes. Ces troupes se dirigeaient les unes vers la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné et le Poitou, les autres vers les frontières de l'Allemagne.

La reine de Navarre trahit son époux.

Henri III regardait le roi de Navarre comme perdu, et se flattait après sa défaite d'accabler le duc de Guise. Il exhorta sa sœur Marguerite de Valois à se déclarer contre le roi son époux. La reine de Navarre, trop digne d'un tel frère, se détermina sans peine à trahir un mari qui par pitié lui donnait asile. Elle habitait à Nérac, mais sans considération, sans puissance. Elle vint un jour trouver son mari, en lui demandant la permission d'aller faire un pèlerinage dans une chapelle voisine. *C'est fort bien fait*, lui dit Bourbon; *partez, ma mie, et priez Dieu pour moi.* Mais elle se dirigea vers Agen, ville qui lui avait été donnée en apanage, et vint se mettre à la tête d'une petite armée, que son nouvel amant, Lignerac, avait levée par ses ordres. Elle réussit à s'emparer d'Agen; mais de fidèles serviteurs du roi de Navarre la repoussèrent de Tonneins et de Villeneuve, qu'elle voulait également surprendre. Henri de Bourbon fut forcé de se mettre en campagne pour arrêter cette ridicule armée. Il la battit, la dispersa; mais, le mépris étouffant en lui toute colère, il se garda bien de poursuivre une épouse avilie. Marguerite de Valois alla cacher sa honte et ses infâmes voluptés au château de Carlat.

Le roi de Navarre avait eu le projet de prévenir ses ennemis par une résolution désespérée, et de se porter sur la Loire pour menacer Paris; déjà il avait envoyé le prince de Condé à la Rochelle, afin de préparer un mouvement si hardi. Ce prince y avait reçu des secours de la reine Élisabeth, mais qui ne consistaient qu'en argent et en vivres; il s'était porté rapidement sur des bourgades voisines, et en avait soumis plusieurs; il assiégeait le Brouage, place importante dont les protestans regrettaient beaucoup la perte, lorsqu'il reçut l'avis qu'une partie de la garnison d'Angers se disposait à lui livrer cette ville. Il communiqua cet avis au roi de Navarre, qui le conjura de suivre le siége du Brouage, ou de ne s'approcher d'Angers qu'avec une extrême précaution. Emporté par trop d'ardeur, le prince négligea ce conseil. Une trentaine de soldats d'Angers, par une témérité inouïe, avaient réussi à s'emparer de la citadelle, où ils y faisaient flotter l'étendard navarrois; mais leur succès ne fut que de quelques heures : attaqués par la garnison toute entière, ils payèrent de leur tête une tentative si hardie. On les faisait périr dans d'affreuses tortures sur la place d'Angers, lorsque le

Expéditions malheureuses du prince de Condé. 1585.

prince de Condé se présenta devant la ville. Il en fut repoussé avec perte, erra dans la campagne sans avoir de dessein arrêté. Mais bientôt quatre armées de la ligue se mirent à sa poursuite. Il n'a plus; pour s'échapper, que le Perche et le pays Chartrain; il s'y jette, et là pas un point d'appui, plus d'issue. Rosni dans ce moment traversait ce même pays avec quelques gentilshommes, portant avec lui le prix de la vente de ses bois de haute futaie. Il rencontrait souvent des postes royalistes; et il parvenait à leur échapper en répondant à leur *qui vive*, *vive le roi!* comme il venait de faire cette réponse à un nombreux corps de cavalerie, il est couché en joue, toute la troupe fond sur lui; il se tient immobile, pose les armes, et se voit au milieu de l'armée de Condé. Il est conduit au prince; on se reconnaît, on s'embrasse; et la gaîté qu'excite cette singulière aventure fait oublier un moment les dangers d'une position presque désespérée. Comme le prince se sentait de plus en plus chassé vers Paris: « C'en est trop, » mes amis, dit-il à ses compagnons, » nous périssons si nous voulons encore » marcher ensemble. Séparons-nous en pelo- » tons de douze, de quinze et de vingt

» hommes; prenons des sentiers détournés; » jetons-nous dans les bois, et fions-nous » à la providence ». L'armée se rompt, et laisse tous les bagages au pouvoir de l'ennemi. Par une singulière faveur de la fortune, pas un de ces pelotons isolés ne fut fait prisonnier. Le prince de Condé, lui douzième, parvint à gagner les côtes de Normandie, s'embarqua pour l'Angleterre, reçut de précieux secours de la reine Élisabeth, et, au bout de quelques mois, rouvrit la campagne en Poitou, sous de plus favorables auspices.

Rosni rejoint le roi de Navarre.

Quant à Rosni, il avait continué sa route vers le roi de Navarre. Il profita de sa ressemblance avec un de ses frères qui était attaché au parti de la ligue, pour se glisser à travers une longue suite de postes ennemis. Les yeux baignés de larmes, il mit son petit trésor aux pieds de son maître. « *Le ciel bénira*, lui dit Henri, *cet argent* » *qu'un ami si fidèle est allé chercher à tra-* » *vers tant de périls* ». Ils restèrent longtemps dans les bras l'un de l'autre. Henri, que déjà le duc de Mayenne et le maréchal de Matignon pressaient, chacun avec une armée de vingt mille hommes, n'avait à leur opposer qu'un camp volant de quatre mille gentilshommes ou soldats. Il usa de l'argent de

Exploits du roi de Navarre pour échapper à Mayenne. 1585.

Rosni pour réparer de nombreuses et chétives forteresses. Sans canons, sans bagages; il fondait avec la troupe la plus leste sur tous les points les plus faibles du cercle qui l'enveloppait, enlevait les convois, et taillait en pièces des corps d'armée supérieurs au sien. Mayenne et Matignon réparent leur faute; ils donnent moins d'étendue et plus de profondeur à leurs lignes; ils ressèrent le roi de Navarre. Mayenne feint habilement de s'attacher au siége des petites places de la Guyenne. Il réussit cette fois à tromper le roi de Navarre. Ce prince croit qu'un ennemi lent et méthodique lui laissera le temps d'aller chercher de nouveaux secours. Il vole vers la comtesse de Grammont, qui résidait aux environs de Pau et qui venait d'engager ses plus beaux domaines et ses pierreries pour subvenir à la détresse du héros. Il n'a emmené avec lui qu'une escorte de deux cents gentilshommes. L'amour le retient quelque temps auprès d'une femme passionnée, qui lui fait oublier les fatigues de sa vie, et les souffrances de son âme. Ses vedettes viennent lui apprendre que l'armée de Mayenne s'approche de Pau et qu'elle s'étend de manière à lui couper tout moyen de fuite. Il sent sa faute, il la dissimule et la

répare. Il monte à cheval, lui troisième, traverse le Béarn et l'Armagnac, et se glisse pendant la nuit au milieu des partis ennemis. Au point du jour, il avait un gué à passer. D'Aubeterre, jeune gentilhomme qui, en combattant sous des drapeaux opposés au roi de Navarre, se sentait entraîné par admiration et par amour à le servir, à le sauver, demanda au duc de Mayenne d'être chargé de sa poursuite. Il aperçut et reconnut le prince au passage du gué, et, en trompant ses soldats, il les dirigea sur un autre point. La vie de Henri IV n'offre pas peut-être un coup de fortune plus signalé; mais un tel genre de bonheur n'arrive qu'aux princes qui se font aimer de leurs ennemis. Après une course de vingt-trois heures, Bourbon a gagné Nérac : nouveau danger; Mayenne est parvenu à l'enfermer dans cette ville. Le siége est commencé. Bourbon, malgré toute sa valeur, ne pourra se défendre qu'un petit nombre de jours. Le marquis de Boyanne, au nom du duc de Mayenne, le somme de se rendre : Bourbon exprime son refus par des décharges réitérées d'artillerie. Il fait continuer le feu pendant la nuit; et se montre, sur le rempart, aux assiégeans, à la lueur des flambeaux. Mayenne a rappelé, pour résister à cette attaque, tous ses corps

épars dans la campagne. Henri, dans cette même nuit, sort avec une troupe d'élite par la porte la moins observée, se fait jour à travers les lignes des assiégeans, change de route, bat quelques détachemens ennemis, en trompe d'autres par des ruses de guerre, sert de guide à ses compagnons, soulage leur fatigue par des chansons et par des bons mots; puis il les sépare en vingt troupes diverses, en leur indiquant Sainte-Foix sur la Garonne, pour lieu de rendez-vous : il y arrive le premier; tous ses corps l'y rejoignent; pas un homme n'a péri (1).

(1) La manière dont le roi de Navarre s'échappa de Pau et de Nérac pourrait être regardée comme le plus merveilleux de ses exploits. Outre les mémoires de Sulli, de d'Aubigné, de Duplessis Mornai, les manuscrits de la Roque et la Chronologie de Cayet fournissent les circonstances que nous venons de rapporter; elles sont racontées avec beaucoup d'intérêt dans le cinquième volume de l'histoire de la maison de Bourbon, qui, pour le style et la disposition des faits, me paraît bien supérieur aux quatre premiers volumes du même ouvrage. Tous les divers expédiens du roi de Navarre étonneront peu les hommes qui ont acquis quelque expérience dans les guerres de parti. Il avait à se défendre contre deux généraux catholiques qui ne réunissaient pas leurs efforts avec beaucoup de zèle et de bonne foi. Mayenne était lent. Matignon servait la ligue à regret. Le roi de Navarre avait à sa suite des montagnards intrépides, lestes et gais. Parmi

Le duc de Mayenne, fatigué de ses courses infructueuses, s'aperçoit enfin que son armée est trop lourde pour atteindre ces Basques intrépides. Il se résout à faire des siéges; mais les moindres bicoques l'arrêtent autant que des forteresses. Le long siége de Castillon achève d'épuiser les forces de son armée. Il dépense huit cent mille écus pour emporter cette ville, que le vicomte de Turenne reprend dans une nuit, par le moyen d'une échelle qui lui a coûté un écu. Le roi de Navarre a repris l'offensive; il se repose sur Turenne de la défense de ces petites places, et court à La Rochelle où le prince de Condé l'attend. Il tombe sur des villes qui ne peuvent résister à l'impétuosité de ses attaques. Condé, la Rochefoucauld, la Trémouille viennent le joindre. Il a trois

Ses conquêtes dans le Poitou.

tous ces hommes de résolution, nul n'égalait le baron de Batz, qu'il appelait son *faucheur*. C'est à lui qu'il écrivait ce billet d'une originalité très-militaire. « M. de » Batz, ils m'ont entouré comme la bête, et croient » qu'on me prend aux filets. Moi, je leur veux passer » à travers, ou dessus le ventre. J'ai élu mes bons, et » mon *faucheur* en est. Grand damné, je te veux bien » garder le secret de ton cotillon d'Auch à ma cousine; » mais que mon *faucheur* ne me faille en si bonne » partie, et ne s'aille amuser à la paille, quand je l'at- » tends sur le pré ».

mille hommes : que n'entreprendra-t-il pas? C'est Fontenai, seconde place du Poitou, qu'il veut réduire. Un siége serait trop lent; il faut renouveler l'entreprise de Cahors. Les habitans se sont retranchés dans un faubourg. La Rochefoucauld, Dangeau, Rosni et quarante autres gentilhommes, la pique à la main et les pistolets à la ceinture, renversent les barricades; le faubourg est emporté. Rosni dirige l'artillerie de manière à enfiler la rue principale de la ville. On procède par la sape et les mines; le roi de Navarre en conduit les travaux. Au bout de quatre jours les mineurs se trouvaient poussés si avant, qu'ils entendirent la voix des soldats qui gardaient le parapet. *Rendez-vous*, leur cria, du fond du souterrain, le roi de Navarre; *vous voyez que toute défense est inutile. Eh bien!* dit le commandant de la place, *qu'on nous mène au roi de Navarre. C'est lui-même qui vous parle*, répondit Henri de Bourbon. Le commandant resta stupéfait de l'activité et de la bravoure de ce prince. Il fait venir les magistrats. Le roi de Navarre paraît : *Je sauve Fontenai*, leur dit-il; *je vous laisse vos priviléges, vos propriétés, votre culte. Êtes-vous contens de cette capitulation? Écrivons-*

la. — *Sire*, répondirent les magistrats, *nous ne souffrirons pas que cette capitulation soit écrite; on dort en paix sur la parole du roi de Navarre.* — *Quand viendra le moment*, dit Bourbon, *où tous les Français me jugeront ainsi!*

Mort touchante des quatre frères Laval. 1585.

Le maréchal de Montmorenci, secondé par Chatillon, fils de l'amiral de Coligni, avait eu de brillans succès dans le Languedoc, et s'était emparé de Lodève. Lesdiguières avait plusieurs fois battu, dans le Dauphiné, l'arrogant duc d'Épernon. Le prince de Condé tint la campagne avec honneur dans la Saintonge. Mais une victoire qu'il remporta sur un détachement de la ligue, fut cruellement achetée par la mort de ses plus braves officiers. Deux des frères Laval furent tués; les deux autres, qui avaient été atteints d'une maladie contagieuse, ne purent survivre à cette nouvelle. Le prince de Condé fit, avec une profonde douleur, les apprêts de la cérémonie funèbre, où l'on devait porter les quatre Laval vers un même tombeau. On eût pris pour leur cinquième frère le vicomte de Rohan, tant il aimait à s'associer à leurs dangers dans les batailles, tant il trouvait de bonheur dans leur entretien. Il parut à cette cérémonie, et l'on s'ef-

frayait de sa pâleur, de son morne abattement, de son immobilité. Un ministre protestant déplora, dans les termes les plus pathétiques, le sort de ces quatre victimes de la guerre et de l'amitié fraternelle. Tandis qu'il parlait, le vicomte de Rohan se sentait mourir; on fut forcé de le soutenir : il repoussa tous les secours de l'art; et, trois jours après, il fut porté au tombeau de ses quatre amis. Une armée, où ces nobles sentimens avaient tant de force et de profondeur, était digne de porter sur le trône Henri IV. Quand ce prince apprit une si triste catastrophe, il se rappela le malheur qu'il avait eu dans une de ses campagnes précédentes de perdre trois jeunes frères héritiers de la maison de Foix. Jamais il ne regretta plus amèrement de n'avoir pu vider sa querelle avec le duc de Guise dans un combat singulier.

Le roi de Navarre, à la fin de la campagne de 1585, avait conservé tous ses postes, moins cinq ou six petites places qui n'ont plus aujourd'hui de noms; il avait soumis un grand nombre de villes et des provinces entières. Le duc de Mayenne revenait humilié d'une expédition dont il avait annoncé que le résultat infaillible serait la

prise du roi de Navarre. Ce qui ajoutait encore beaucoup à sa honte, c'était la précaution qu'il avait prise de se faire adjuger, par le roi, les états héréditaires et tous les biens de ce prince. Son frère, le duc de Guise, n'avait relevé par aucune action d'éclat la fortune et la gloire de la maison de Lorraine; il s'était tenu dans son gouvernement de Champagne, prêt à repousser l'invasion des protestans d'Allemagne qui ne parurent point; mais ils annonçaient un armement formidable.

Comment le roi de France ne saisissait-il pas une telle occasion pour se délivrer du joug des princes lorrains?

Tout ce que put résoudre Henri III, fut d'envoyer encore Catherine de Médicis vers le roi de Navarre. Le château de Saint-Bris, près de Coignac, fut désigné pour le lieu des conférences. La reine-mère s'y rendit, accompagnée du duc de Montpensier, du duc de Nevers, des maréchaux de Biron et de Retz, et de plusieurs secrétaires d'état. Au milieu de sa jeune cour, la beauté naissante de sa petite-fille, Christine de Lorraine, jetait un vif et pur éclat. Catherine de Médicis venait l'offrir pour épouse à Henri de Bourbon, en se chargeant de faire rompre le lien qui l'atta-

Inutile conférence de Saint-Bris. 1586.

chait à la méprisable Marguerite. Bourbon craignait cette sorte de danger plus que tout autre : il conjura Condé, Turenne et la Rochefoucauld de ne jamais le laisser seul au milieu d'une cour trop séduisante. La première entrevue fut publique : Médicis, entourée de ses dames, vint au-devant du roi de Navarre, et l'embrassa comme un fils bien-aimé. Bourbon reçut avec beaucoup de froideur ses perfides caresses. Les dames s'approchèrent à leur tour et commencèrent à faire jouer les ressorts de leur coquetterie. Henri témoigna, par des mots piquans, que dans cette négociation le pouvoir des dames n'agirait pas sur lui. « Voulez-vous, lui dit » la reine, être la cause de la destruction » de ce pauvre royaume, et ne considérez- » vous point que personne, après le roi, » n'a plus d'intérêt à son salut que vous? » Vous ne le croyez pas, non plus que lui, » répondit le roi de Navarre, puisque de- » puis un an vous m'avez jeté huit armées » sur les bras, pour m'accabler ». On en vint à des reproches pleins d'aigreur sur le passé. « Mais enfin, dit la reine, ne voulez- » vous pas obéir au roi? n'appréhendez-vous » pas qu'il s'irrite contre vous? Madame, » répliqua Bourbon, s'il faut que je vous

» dise la vérité, il y a tantôt dix-huit mois » que je ne lui obéis plus; car le roi, au lieu » de se montrer pour moi en père, au lieu » de me nourrir comme son enfant, m'a » fait la guerre la plus cruelle; et, quant à » vous, vous me l'avez faite en lionne. Mon » fils, continua Médicis, laissons tout cela, » et faisons en sorte que les peines que je me » suis données ne soient pas perdues. — Eh! » madame, suis-je cause de vos peines? vous » ai-je empêché jamais de dormir dans votre » lit? C'est vous, au contraire, qui, depuis » dix-huit mois, m'empêchez de coucher » dans le mien : la peine vous plaît et vous » engraisse. — Oh! je vois bien, mon fils, » ce qui vous rend si fier; c'est que vous » comptez sur les reîtres : vous vous abu- » sez; ils ne passeront pas le Rhin. — Ma- » dame, songez donc que je ne suis pas » ici pour en apprendre des nouvelles de » vous ».

Efforts de l'Allemagne en faveur de Bourbon.

Malgré l'aigreur de cette première conférence, on convint d'une trève; Catherine de Médicis en profita pour inquiéter les Rochelois sur les dispositions du roi de Navarre, et pour faire tailler en pièces deux régimens de calvinistes qui marchaient sans

précaution (1). Le roi de Navarre rompit avec cette reine perfide, et pressa l'arrivée de l'armée allemande. Depuis plus de deux ans, il avait envoyé Ségur, négociateur habile, vers les puissances du nord; l'empereur Rodolphe II suscitait de continuels obstacles à la mission de cet ambassadeur. Ségur se rendait souvent, déguisé, de Strasbourg à Copenhague, de Copenhague à Berne. Quand des princes ou des villes libres lui parlaient

(1) Voici comment, au rapport de Brantôme, Catherine de Médicis exécuta cette trahison dont elle se félicitait comme du plus beau stratagème militaire. Comme ses conseillers lui témoignaient leur embarras : *Vous êtes bien ébahis, vous autres,* leur dit-elle; *vous avez à Mailezais les régimens de Neuvi et de Sarlu huguenots; faites-moi partir de Niort le plus d'arquebusiers que vous pourrez; allez les tailler en pièces, et voilà la trève desserrée et décousue sans autrement se peiner.*

L'Italien Gonzague, duc de Nevers, assistait la reine dans ses conférences de Saint-Bris. Il dit un jour au roi de Navarre : « Convenez que vous seriez bien embarrassé » de lever de l'argent sur ce peuple et d'y établir des » impôts. Sans doute, repartit le prince; car nous n'avons » point d'Italiens parmi nous ».

Un jour, dans ces mêmes conférences, la vieille reine, sous prétexte de caresser Henri de Navarre et de le chatouiller, examinait s'il n'était point armé sous ses habits. Le roi de Navarre pénétra son intention : « *Voyez, madame*, lui dit-il; *je ne sers personne à plat couvert* ».

de la pénurie de leurs trésors, de l'épuisement de leurs peuples, de la difficulté d'établir un concert entre des états fort éloignés les uns des autres et de forces inégales, Ségur leur lisait les dépêches par lesquelles ou Duplessis Mornai, ou Turenne, ou Rosni, lui rendaient compte des brillantes aventures, et des exploits chevaleresques de Henri de Bourbon; alors la froideur et la réserve diplomatique faisaient place à cette vive exclamation: « non, nous ne laisserons pas succomber un si vaillant prince ». Un vieillard éloquent vint échauffer le zèle de ces princes: c'était Théodore de Bèze qui, cassé encore plus par les infirmités que par l'âge, avait cessé depuis long-temps de suivre les armées protestantes. Appuyé sur son bâton, il se présentait en obscur pèlerin à la porte des palais ou des hôtels de villes; mais la force de ses discours révélait son ministère et son nom: on croyait voir en lui un autre Pierre l'Ermite; on se croisait pour le roi de Navarre. Cependant, les cantons protestans de la Suisse, qui pouvaient fournir le plus de troupes valeureuses, montraient du scrupule pour rompre avec le roi de France, leur allié; et surtout pour combattre les Suisses catholiques qu'il tenait à sa

solde. Ségur et Bèze furent obligés de leur persuader que Henri III, opprimé par la ligue, appelait à son secours le roi de Navarre; il fut convenu, entre les membres de la confédération protestante, qu'avant de mettre l'armée en mouvement on enverrait une ambassade au roi de France. Quand les ambassadeurs arrivèrent à Paris, ils trouvèrent Henri III plus effrayé qu'indigné des menaces et des complots de la ligue; ils lui peignirent sans ménagement la honte et les misères de sa situation actuelle. Henri rougissait en les écoutant; il se croyait outragé par des amis trop sincères et des exhortations trop pressantes. « C'est Dieu qui m'a fait roi, » répondit-il d'une voix altérée, et roi très-» chrétien; je connais, moi seul, ce qu'exige » le bien de mes sujets; je ne suis sous la » tutelle d'aucun d'eux; je ne veux point » être sous celle des souverains étrangers: » rapportez cette nouvelle à vos maîtres ». Quand il fut rentré dans son appartement, le souvenir de cette conférence l'irrita de plus en plus. Croyant retrouver dans son âme un sentiment de dignité parce qu'il y retrouvait de la colère, il écrivit une note qu'il fit remettre aux ambassadeurs pendant la nuit; elle ne contenait que ces mots :

Quiconque ose dire, qu'en révoquant mes édits de pacification, j'ai trahi ma foi et entaché mon honneur, en a menti. Les ambassadeurs indignés partirent dès le lendemain, et l'armée des alliés s'approcha des frontières du royaume.

Henri III se met encore une fois à la tête de la ligue. 1586.

Après cet éclat, Henri III parut quelque temps sortir de sa léthargie; il crut désespérer les princes lorrains en se jetant avec ardeur dans la ligue, et voulut mériter les bénédictions d'un parti qui ne lui donnait plus d'autre nom que ceux d'Hérode et de Judas. C'était par lui-même et par ses favoris qu'il voulait repousser les Allemands et réduire le roi de Navarre. Ni le duc de Guise, ni le duc de Mayenne ne devaient plus être employés qu'à des entreprises secondaires: le roi attendrait l'armée allemande avec quarante mille hommes, tandis que le duc de Guise, dans la Champagne, soutiendrait, avec trois ou quatre mille, le premier choc de cette armée.

Quant au duc de Mayenne, il n'était plus jugé digne, après le mauvais succès de deux campagnes, de se mesurer avec le roi de Navarre. A qui cet honneur était-il déféré? A un homme qui était bien loin d'avoir acquis assez de gloire pour justifier une faveur

sans mesure : c'était Henri de Joyeuse, le courtisan le plus fastueux d'un monarque prodigue. On rapporte, que dans une ambassade à Rome, un jour où il s'était fait attendre de deux gentilshommes auxquels il avait donné rendez-vous, pour les dédommager de leur peine, il les gratifia d'une somme de cinquante mille écus que le roi venait de lui envoyer; et cette folle largesse, le roi l'admira comme un trait de grandeur d'âme. Ses armes n'étaient encore connues que par de brillans duels, et par une expédition cruelle dans l'Auvergne, où il avait versé à grands flots le sang de paysans et de bourgeois fugitifs. Ce qui décélait l'ingratitude de son cœur, c'est qu'il aimait et favorisait la ligue; il aspirait à se substituer au duc de Guise dans le commandement de cette sainte union si fatale à son maître. Sa confiance, sa bonne mine, son fanatisme, ses profusions ne laissèrent pas que d'inspirer une vive ardeur à l'armée de dix mille hommes qui lui était confiée. Il réunissait l'élite des familles les plus opulentes; il n'était pas en France un seul gentilhomme qui n'eût pris part à cette guerre : les malédictions des moines auraient poursuivi, dans leurs manoirs champêtres, tous ceux qui seraient

restés oisifs ou neutres. La somptuosité des équipages avait épuisé les dernières ressources échappées à l'avidité des traitans et des soldats : tout brillait d'or autour du superbe Joyeuse. Le roi de Navarre s'avança contre lui dans le Poitou, avant qu'il eût rassemblé toutes ses forces. Joyeuse interdit était chassé de poste en poste ; il craignit l'effet d'un début si malheureux sur l'esprit du roi, et revint se justifier à la cour. A peine est-il parti, que le roi de Navarre tente une attaque nocturne sur un camp, d'où les plaisirs ont chassé toute discipline ; les soldats dormaient, les officiers ne veillaient que pour la table et pour le jeu : six cents prisonniers furent, pour le roi de Navarre, le résultat de cette attaque ; mais Joyeuse revenait avec des puissans moyens pour venger cet affront. Bourbon fait un grand nombre de marches et de contre-marches pour attirer et tromper ce général par une apparente irrésolution. Déjà, il a regagné les confins du Périgord ; il prend assiette dans la plaine de Coutras, auprès du confluent de l'Isle et de la Droune. Combien n'importe-t-il pas que le présomptueux Joyeuse vienne l'y chercher ! Le roi de Navarre est menacé par deux autres armées :

l'une, commandée par le maréchal Matignon, s'est mise en route pour la Guyenne; l'autre, sous les ordres de Mayenne, a débouché des montagnes de l'Auvergne. Joyeuse craint de partager, avec ces deux généraux, la gloire d'un succès qui lui donnera le premier rang dans la ligue. Il s'avance, fait quelques prisonniers: l'un d'eux lui est amené et lui apprend que le roi de Navarre l'attend sur la Droune. Joyeuse, transporté de joie, s'écrie : *Ta liberté, mon ami, sera le prix de cette nouvelle.* Il se hâte d'en faire part à son armée : mille cris de s'élancer; on s'embrasse; tous les jeunes gens se disent : « Nous » allons donc revoir Paris; et nous y ramè- » nerons le roi de Navarre pieds et poings » liés ». On se porte des défis à qui s'élancera le premier, à qui tuera le plus d'ennemis.

Bataille de Coutras. 20 octobr. 1587.

Pendant la nuit, tout paraît se préparer pour une fête plutôt que pour un combat. L'aube du jour éclaire un trop magnifique spectacle; la cour du roi de France n'a jamais été plus resplendissante que ce camp : tous les gentilshommes portent des casaques de velours ou de soie, brodées d'or et d'argent; les casques sont surmontés d'aigrettes flottantes; le feu des pierreries éclate sur l'ar-

mure des guerriers; ils portent des écharpes, dons précieux de leurs maîtresses; des portraits, richement enchâssés, sont suspendus à leur cou. Mais si leur parure est efféminée, leur attitude est martiale; ils manient avec adresse des chevaux fougueux; ils ont juré de ne pas céder un pouce de terrain à l'ennemi. Le mot affreux, *point de quartier!* retentit dans les rangs bien avant le combat.

Tout était austère et silentieux dans le camp du roi de Navarre. L'officier ne s'y distinguait du soldat que par l'écharpe la plus simple. Partout du fer. Les gentilshommes paraissaient aussi fiers de leur pauvreté que de leurs cicatrices. Leur vieillesse robuste rappelait leurs longs services. Les rangs étaient serrés; les escadrons s'avançaient avec ordre.

Le bruit des tambours et des trompettes a cessé. Les ministres de l'évangile prient: tout est à genoux. Le roi de Navarre, depuis quelque temps, a montré beaucoup d'exactitude à remplir les devoirs religieux; on l'a même vu, quelques jours auparavant, sur les instances d'un ministre arrogant, Chaudieu, témoigner, en présence de toute son armée, un profond repentir d'une faute où l'avait emporté l'ardeur de ses sens. Le besoin

d'exalter l'héroïsme par la piété, lui a suggéré cet acte de pénitence. De pieux solitaires ne montreraient pas plus de ferveur qu'on n'en voit régner dans le camp pendant la prière. Joyeuse, de l'autre rive, voyait avec mépris ces soldats agenouillés. *Ils ont peur*, dit-il à Lavardin. — *Ne vous y trompez pas*, répondit cet officier, qui avait combattu avec eux; *jamais ils ne sont plus terribles qu'au sortir de la prière.* Les protestans se relèvent, en chantant d'une voix forte, un psaume de Marot qui commence ainsi :

La voici, l'heureuse journée,
Où Dieu couronne ses élus.

Les ministres viennent se placer dans les rangs, et dépouillent l'habit ecclésiastique pour revêtir l'armure des guerriers. Pendant toute l'action, ils combattirent avec une insigne valeur.

Un nouveau prince du sang venait d'entrer dans le camp du roi de Navarre : c'était le comte de Soissons (1), frère du prince de

(1) Le prince de Conti, le cardinal de Vendôme et le comte de Soissons étaient frères du prince de Condé. Tous trois, dès leur tendre enfance, étaient tombés au pouvoir du roi, et avaient été élevés dans la religion catholique. Le prince de Conti, dont nous parlons, est cet enfant qui fut conduit à l'arsenal par son gouverneur Brion,

Condé, qui s'était échappé de la cour, où, depuis son enfance, il était étroitement surveillé. Bourbon s'avance dans les rangs, en tenant par la main ses deux parens. Même ardeur martiale anime les trois Bourbons. Celui même qui va faire ses premières armes, semble, à son assurance héroïque, avoir été élevé dans les combats. Rien n'échappe à la vue du roi de Navarre; ses regards s'étendent sur les deux

et qui ne put sauver ce fidèle gentilhomme des coups des assassins. L'horreur de ce spectacle lui avait donné un tremblement habituel : il montra cependant une bravoure distinguée. C'était le comte de Soissons que le prince Louis de Condé, son père, portait dans ses bras lorsqu'il traversa à gué la Loire, avec tant de péril, poursuivi par les troupes de Charles IX. Ce jeune prince réunissait au plus haut degré tous les avantages extérieurs. Il avait conçu un extrême désir d'obtenir la main de la jeune sœur du roi de Navarre, qui depuis plusieurs années était venue le rejoindre à Nérac et professait la religion réformée. Le prince de Conti et le comte de Soissons se montraient un peu jaloux de la gloire de leur frère aîné; mais Henri III les traitait avec peu de considération. Ils détestaient le duc de Guise, et ils étaient humiliés par les favoris du roi. Ce double motif décida leur fuite. Le comte de Soissons partit le premier. Le prince de Conti n'arriva qu'après la bataille, et Henri IV l'envoya au-devant de l'armée allemande qu'il attendait. Leur frère, le cardinal de Vendôme, était un ecclésiastique ambitieux, qui depuis éleva ses prétentions jusqu'au trône.

camps. Déjà il est sûr d'avoir mis son armée à couvert de l'artillerie de Joyeuse. Une butte, dont il s'empare, en rendra tous les effets inutiles. D'après une leçon qu'il reçut autrefois de Coligni, il place en tête de ses escadrons des arquebusiers, tireurs adroits, et leur recommande de diriger leurs coups pour effaroucher les chevaux des ennemis. Son aile gauche lui a paru trop faible; mais il est temps encore de réparer cette faute. Il veut que, sans ouvrir les rangs, quatre cents arquebusiers courent sur le front des deux armées, pour se porter à la gauche. L'ennemi s'applaudit de ce désordre apparent; mais les arquebusiers ont passé comme l'éclair. Les sept mille hommes du roi de Navarre présentent partout une masse solide, et peuvent s'entr'aider par des mouvemens faciles. *Que pensez-vous*, disait le roi de Navarre aux soldats, *de cette troupe dorée? Ne vous réjouit-elle pas? Tombez, camarades, sur M. de Joyeuse; c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage dans ses coffres.* Il dit à d'autres: « Je crois » voir la troupe des immortels de Darius; » mais nous ne ressemblons pas mal aux » Macédoniens. Savez-vous qui je regrette? » ajoute-t-il; c'est M. le duc de Guise. Que

» n'est-il témoin du combat qui va se livrer!
» que ne vient-il y faire enfin une réponse
» à mon cartel! Braves gentilshommes, vous
» savez ce que nous avons fait, M. le prince
» de Condé et moi, pour épargner votre
» sang; mais il va couler pour la cause de
» Dieu et du roi. Soutenez les Valois et les
» Bourbons contre la maison de Lorraine.
» Restons Français. C'est par une victoire
» éclatante que vous vous ouvrirez un chemin
» vers vos châteaux, un retour dans vos fa-
» milles. Gascons, Poitevins, Saintongeois,
» Picards, Bourguignons, vous disputez
» souvent ensemble le prix du courage:
» voyons comment chacun soutiendra au-
» jourd'hui les prétentions de sa province.
» Et vous, mes cousins, mes amis, dit-il
» aux deux princes, vous allez vous rendre
» à vos rangs; embrassons-nous. Il n'est
» pas besoin ici de longues paroles. Souve-
» nez-vous que vous êtes Bourbons; et, vive
» Dieu! je vous montrerai que je suis votre
» aîné. — Et nous, repartit Condé, nous
» ferons voir que vous avez de bons ca-
» dets ».

A huit heures du matin, le canon tire. L'artillerie du roi de Navarre consistait seulement en trois pièces de canon; mais

elle était postée sur la plus favorable éminence, et c'était Rosni qui la dirigeait avec Clermont d'Amboise. Tous les coups portent; et celle de Joyeuse, partant d'en bas, ne produit aucun effet. Il faut la changer de place; mais les rangs des catholiques s'éclaircissent. Lavardin court au général. Nous sommes perdus, lui dit-il, si nous n'en venons à la charge.—Eh bien! lui dit Joyeuse, commencez-la, je vais vous soutenir. Tout s'ébranle. Il n'est point de jeune noble parmi les catholiques qui ne tienne ses promesses. Les chevau-légers ont enfoncé le corps du duc de la Trémouille. Le vicomte de Turenne marche à son secours, mais il ne peut arrêter l'impétuosité du choc des escadrons catholiques. Ils se répandent en vainqueurs dans la plaine de Coutras. Ils sont déjà près d'atteindre aux bagages de l'armée protestante. Les corps de Turenne et de la Trémouille étaient composés de Gascons. Montausier, qui cherche à les rallier, se souvient de la harangue du roi de Navarre, et ne dit que ces mots: *Au moins souvenez-vous, messieurs, que ce ne sont pas des Poitevins qui fuient.* Les fiers Gascons s'arrêtent et retournent à l'ennemi.

Pendant ce temps l'artillerie du roi de

Navarre faisait de grands ravages dans l'armée qui se croyait victorieuse. Chaque coup enlevait quinze ou vingt hommes. Le roi de Navarre, le prince de Condé et le comte de Soissons se présentent à la fois avec leurs trois différens corps. Lavardin se repent de s'être trop avancé. Bourbon veut empêcher qu'il ne soit secouru par Joyeuse qui s'avance avec une pesante gendarmerie d'où paraît dépendre le destin de la bataille. Dès qu'il voit venir Joyeuse, il court au grand galop à sa rencontre. Si quelques-uns des siens veulent le devancer, *écartez-vous, messieurs*, leur dit-il, *ne m'offusquez pas, je veux paraître.* Joyeuse, prévenu dans son attaque, ne peut plus prêter de l'appui à Lavardin. Le roi de Navarre est au plus fort de la mêlée; il en veut aux drapeaux de l'ennemi. *Rends-toi, Philistin!* avait-il crié à un officier qui portait la cornette d'un régiment et qu'il tenait arrêté. Le mot de Philistin courut dans toute son armée; on n'entendait plus que ce cri: *Rendez-vous, Philistins!* Mais à mesure que la victoire se prononce pour les protestans, ils se souviennent d'une action où, sur le mont Saint-Éloi, un de leurs corps avait été taillé en pièces sans avoir pu obtenir quartier. Un cri plus

terrible succède : *Le mont Saint-Eloi! le mont Saint-Eloi! souviens-toi du mont Saint-Eloi!* L'armée catholique était vaincue, mais ne fuyait pas. Les pelotons épars, flottans, couvraient la plaine toute jonchée des débris de leurs armes. Leurs piques étaient brisées; ils ne pouvaient plus mettre leurs lances en arrêt. Ils ne fuyaient pas. A peine trente gentilshommes étaient-ils restés autour de Joyeuse. Il voit mourir son frère, le vicomte de Saint-Sauveur. Il jette son épée; il offre cent mille écus pour sa rançon; il est percé de trois coups de pistolets. Le roi de Navarre aurait voulu le sauver. Il apprend sa mort avec douleur. « Plus de » sang, s'écrie-t-il; recevez-les tous à merci. » Ils sont braves, ils sont Français. Il faut » que le roi nous remercie de cette victoire ». La fureur du soldat s'est arrêtée à ces mots. On voit enfin les gentilshommes catholiques se soumettre au sort et rendre leurs épées. Quatre cents d'entre eux avaient été tués. Il y en eut presque un pareil nombre de prisonniers. On comptait parmi ces derniers le marquis de Saint-Luc, qui avait renoncé à l'intimité du roi pour celle du duc de Guise; le comte de Monsoreau, qui avait signalé sa jalousie par le meurtre de Bussi

d'Amboise, et deux capitaines des gardes-du-corps du roi, Chatelus et Châteauvieux. Parmi les prisonniers, il en était peu qui ne fussent couverts de blessures. Le seul Lavardin était parvenu à faire retraite en ralliant deux ou trois mille hommes. Un mouvement que fit cette troupe de fugitifs fit répandre le bruit que l'armée du maréchal Matignon s'approchait. « Tant mieux, s'écria le » roi de Navarre, nous aurons double ba» taille et double victoire en un jour ». L'armée vit à regret ce corps s'éloigner. Artillerie, drapeaux, bagages, tout restait au pouvoir des vainqueurs. Tous les soins de Henri de Bourbon n'étaient plus que pour les prisonniers. Il en avait arraché plusieurs des bras des soldats furieux. Les plus jeunes, il les renvoyait sans rançon; il faisait la même grâce à ceux qui étaient chéris de Henri III. « Retournez vers mon frère, leur » disait-il, et dites-lui que je saurai lui faire » recueillir les fruits de ma victoire ». Aux seigneurs les plus acharnés, il ne parlait que du courage qu'ils venaient de montrer, et s'informait de leurs blessures comme s'ils avaient été ses amis. Il voit venir à lui le prince de Condé et le comte de Soissons, qui, dans la journée, avaient fait des pro-

diges de valeur, et dont les armes, ainsi que les siennes, étaient toutes faussées par les coups de sabre et de feu. Il court au-devant d'eux, et les trois princes s'embrassent après la victoire avec la même tendresse qu'avant le combat. Le ministre Chaudieu reprend ce même chant de psaume qui avait été un fidèle pronostic d'un succès merveilleux :

La voici l'heureuse journée
Où Dieu couronne ses élus.

Mais voici ce qui donnait à cette journée le caractère d'une protection spéciale du ciel : une telle victoire n'avait coûté que cinq officiers et vingt soldats. Henri vint souper au château de Coutras. Sa joie fut troublée par l'aspect des cadavres nus des deux Joyeuse qu'on avait laissés exposés dans la salle. Choqué d'entendre les plaisanteries de quelques-uns de ses officiers : *ce moment, messieurs*, leur dit-il avec sévérité, *ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs.* Il ordonna que leurs restes fussent portés au roi; et, avant de se coucher, il lui écrivit une lettre dont voici le début : *Sire, monseigneur et frère, remerciez Dieu, j'ai battu vos ennemis et votre armée* (1).

(1) L'humanité du roi de Navarre, dans la bataille de Coutras, est d'autant plus admirable que tous les nobles

catholiques s'étaient engagés par serment à ne faire de quartier à aucun de ses soldats, de ses officiers, ni à lui-même. Voici encore quelques anecdotes sur cette journée. L'escadron du comte de Soissons avait été un moment en désordre. Le vicomte de Favas rallia les fuyards par ces paroles : « Vous vous égarez ; l'ennemi » est de ce côté. Prenez donc le chemin le plus court » pour aller à lui ». Le vicomte de Turenne demanda au roi de faire dans cette journée l'office de sergent de bataille : « *Je le veux bien*, répondit Henri, *mais mon œil par-dessus tout* ». Le comte de Saint-Luc évita la mort par un singulier trait de présence d'esprit. Il avait offensé personnellement le prince de Condé, et dans la déroute il se trouvait avoir ce prince en tête. Il pique à lui la lance en arrêt et parvient à le renverser : aussitôt il descend de cheval, et lui présentant son gantelet : « Monseigneur, lui dit-il, Saint-Luc se rend à » vous, ne le refusez pas ». Condé, encore tout meurtri du coup de lance qu'il venait de recevoir, lui tendit les bras, et le félicita en riant de cette nouvelle manière de se rendre prisonnier. Quant au général Joyeuse, on croit qu'il avait déjà été reçu à rançon par deux capitaines moyennant cent mille écus d'or, lorsqu'il fut tué par un gentilhomme sur la famille duquel il avait exercé de grandes cruautés, dans son expédition d'Auvergne.

De toutes les batailles, il n'en est pas peut-être dont les détails soient plus connus que celles de Henri IV. Ce sont ses mots héroïques qui les ont gravés dans la mémoire. On le suit toujours au milieu de la mêlée. Tout ce qu'il fit avant et après l'action n'est pas moins présent à l'esprit. Ce qu'il y a de remarquable,

c'est qu'aucune relation de ses ennemis n'affaiblit les témoignages que ses différens compagnons d'armes lui rendent dans leurs mémoires. Partout ce sont les mêmes éloges de l'habileté de ses dispositions, de son éclatante valeur et de son humanité. Personne n'osait calomnier le roi auquel on s'obstinait à donner tant de malédictions. Les récits de la bataille de Coutras sont un peu froids dans les histoires du président de Thou et de Davila, parce qu'ils n'ont pas assez recueilli les paroles de Henri, et parce qu'ils se sont plus occupés des dispositions générales du combat que des détails qui caractérisent les combattans. Mathieu, malgré son style emphatique et embarrassé, est plus attentif que ces deux historiens à recueillir ces traits de mœurs. Les décades de Legrain sont aussi intéressantes à consulter. Enfin les relations de Sully et de Daubigné ne laissent rien à désirer sur cette journée célèbre.

LIVRE DIXIÈME.

Je vais marcher de catastrophe en catastrophe. L'ébranlement de la France s'est communiqué à toute l'Europe. Les lieux qui semblent encore paisibles sont ceux où l'orage se forme pour éclater plus loin. Les peuples sont en scène avec les rois, l'ambition est aux prises avec la vengeance. On s'agite, on dissimule, on éclate, on dissimule de nouveau; tout se termine par un assassinat. Le duc de Guise, près de franchir les dernières marches du trône, succombe aux coups de Henri III; Henri III succombe à ceux d'un moine. L'héroïsme de Henri IV va lutter contre le désespoir farouche, le fanatisme et la démence anarchique du peuple de Paris. Philippe II, après avoir perdu la flotte qui lui donnait l'empire des mers, ose encore aspirer à l'empire de la France. Élisabeth, qui vient de souiller sa gloire par la mort d'une reine infortunée, commence les longs triomphes de sa nation sur l'Océan. L'art militaire et la marine s'agrandissent et devien-

nent deux sciences nouvelles. La plus belle partie des Pays-Bas retombe, par la prise d'Anvers, sous le joug de son tyran; mais la puissance de la Hollande apprend ce que peut l'esprit de liberté joint à la patience et à l'économie. Rome, un demi-siècle après Luther, essaye par un mélange adroit de ruse et de violence, de se présenter encore comme l'arbitre des rois. Quelle variété de caractères, de combinaisons, de ressources, de succès m'offriront Philippe II, le prince de Parme, Maurice de Nassau, le duc de Guise! Au milieu d'eux tous s'élève Henri IV: lui seul va raffermir l'Europe sur ses vieux fondemens. Je vais suivre d'abord les événemens extérieurs, afin de pouvoir mieux développer les dernières et terribles scènes des guerres de religion dans ma patrie.

Crime, malheurs et mort de Marie Stuart.

Je ne me suis plus occupé de Marie Stuart depuis qu'elle fit ses touchans adieux à la France. Je l'attendais au moment de ses longs malheurs et de sa fin tragique pour pouvoir parler de ses désordres et de son crime. Lorsqu'elle vint prendre possession de l'Écosse, elle trouva ce royaume agité par l'ambition de seigneurs turbulens et par les prédications sé-

ditieuses des ministres de la religion réformée. Son zèle pour la religion catholique n'éclata par aucune mesure violente; mais le peuple craignait toujours en elle la nièce du cardinal de Lorraine. Tout ce que ce prélat excitait de persécutions en France retombait sur la malheureuse reine d'Écosse.

Le prédicant Knox, qui surpassait Calvin son maître en sévérité de doctrine, et Luther lui-même en violence d'invective, osa plus d'une fois comparer cette reine aimable aux reines les plus scélérates et les plus impies d'Israël. Il la vit pleurer devant lui, et se fit un mérite d'être insensible à ses larmes. Cependant les grâces et la modération de Marie Stuart diminuèrent par degrés la défiance du peuple. Murray, son frère naturel, qui s'était armé contre elle, fut contenu; Knox fut moins écouté. Ce fut dans ces jours d'une tranquillité renaissante qu'elle voulut se choisir un époux. Plusieurs monarques aspiraient à sa main : elle se détermina pour un Écossais peu riche, Henri Stuart Darnley, son parent et catholique comme elle. La nation applaudit à ce choix parce qu'elle y voyait un gage de son indépendance. Marie, qui d'abord avait été séduite par les qualités extérieures de son

époux, bientôt ne vit plus en lui qu'un esprit borné et qu'une âme commune. Elle sut mal dissimuler son mépris. Il n'y avait à sa cour personne de plus négligé que le roi: Aigri, furieux, il oublia le bienfait et ne ressentit que l'injure; des courtisans, qui voulaient régner sous son nom, l'entraînèrent à un acte aussi criminel qu'insensé.

La reine, éprise de tous les talens agréables, avait accordé un haut degré de faveur à un musicien italien nommé David Rizzio; elle en avait fait son secrétaire; il passait pour être son confident intime. C'était lui qui l'avait déterminée d'abord à épouser Darnley, et ensuite à le tenir fort abaissé au-dessous d'elle. Quoiqu'il y eût beaucoup d'indiscrétion dans le choix d'un tel ministre, l'extrême laideur de ce favori semblait mettre Marie à l'abri d'un soupçon outrageant. Henri Stuart ne sut se venger qu'en déshonorant l'épouse qui l'avait fait roi. Marie, qui était alors dans le sixième mois de sa grossesse, soupait avec sa sœur, la comtesse d'Argyle et David Rizzio, lors que le roi et plusieurs de ses amis entrèrent, l'épée nue, dans son appartement. Rizzio, qui se vit menacé, se jeta aux pieds de la reine. Ce fut en vain qu'elle voulut le défendre:

on entraîna ce malheureux; il fut percé de plus de cinquante coups. Quand la reine apprit sa mort, « ce n'est pas le moment des pleurs, dit-elle, c'est celui de la vengeance ». Cependant elle était prisonnière dans son palais. Plusieurs de ses sujets, même les plus rebelles, parlèrent de la délivrer. Henri Stuart craignit tout et s'enfuit.

Mais Marie n'avait rien fait encore pour sa vengeance. Son âme changea; elle ne se souvint que trop de ce qu'elle avait vu à la cour de France pendant des jours de discorde et de crime. Le comte de Botwel, seigneur diffamé, d'un courage équivoque, et d'une figure sinistre, devint son favori, son complice, son tyran. Marie feignit de se réconcilier avec son époux, et lui donna les gages de tendresse qui pouvaient le plus l'aveugler et l'enivrer. Le lieu de leur réunion avait été une maison particulière d'Édimbourg. Une nuit où Henri Stuart était resté dans cette maison, et où Marie était retournée dans son palais, la maison, qui était minée, saute avec une horrible explosion. Le roi périt. Toute la ville est en alarmes, on accourt, on s'informe; on nomme Botwel et la reine comme les assassins du

roi. D'abord elle permet qu'on instruise le procès de Botwel; mais elle dicte par la terreur et par la corruption un jugement qui l'absout. Bientôt Botwel l'enlève, ou plutôt elle vient se jeter dans ses bras et l'épouse. Il était marié : on n'eut pas même le temps de remplir les formalités d'un divorce avec sa première femme.

L'Écosse eut horreur d'un scandale qui divulguait un grand crime. Toutes les villes se révoltèrent. Le lâche Botwel s'enfuit; Marie tombe entre les mains d'un peuple irrité; on la ramène à Édimbourg; on porte devant elle une bannière où est représenté le meurtre de son époux; on lui fait signer un acte d'abdication; la couronne passe à un fils dont elle venait d'accoucher. Le comte de Murray, qui lui faisait la guerre depuis plusieurs années, est nommé régent. Il use violemment de son autorité; la noblesse murmure, Marie s'échappe de sa prison, lève une armée de six mille hommes, combat, est vaincue, et vient demander un refuge à sa rivale et son ennemie, la reine d'Angleterre.

Tout prescrivait à Élisabeth de respecter les droits de l'hospitalité, des malheurs et du trône. Sa longue rivalité avec Marie ces-

sait par l'humiliation de cette princesse. Reine, elle devait écouter la plus faible apologie d'une reine. Un sentiment de cruauté pénétra dans son cœur. Elle tâcha, en opprimant Marie, d'usurper l'honneur d'une protection généreuse. Tout ce qu'une politique déliée, tout ce que l'esprit d'intrigue peut suggérer de ruse, elle l'employa pour tromper l'Écosse, l'Angleterre, l'Europe sur ses véritables sentimens. Chacun lut dans son âme et l'estima moins. Marie Stuart fut dix-huit ans sa prisonnière. Jamais elle ne consentit à la voir; elle eut la cruauté d'interdire les secours de la religion catholique à une reine qu'elle devait supposer livrée au remords. Marie Stuart se releva par son infortune de l'abjection où l'avait placée son crime. Quiconque pouvait la voir et l'entendre cessait de la croire coupable. Elle revenait à de nobles études, cultivait ses talens, se montrait douce, résignée, sensible au plus léger signe d'intérêt. Sa mélancolie prêtait un charme de plus à sa beauté. Bientôt elle compta des partisans, même parmi les courtisans les plus favorisés d'Élisabeth. Le duc de Norfolk, d'une famille catholique, et qui passait pour un seigneur accompli, entreprit de termi-

ner les malheurs de cette reine. Il avait déjà fléchi en sa faveur le régent d'Écosse, Murray. Elle consentait à épouser son libérateur. Les rois de France et d'Espagne excitaient à la fois la noble pitié et l'ambition de Norfolk. Élisabeth connut ses projets et usa de clémence ; mais le temps ne diminuait point la passion de Norfolk ; il croyait n'être point criminel envers la reine d'Angleterre en rendant à l'Écosse sa reine légitime. Il s'engagea dans une correspondance avec le duc d'Albe ; elle fut découverte ; Élisabeth se repentit de sa clémence ; Norfolk périt sur l'échafaud. Marie fut resserrée plus étroitement dans sa prison. Les princes de Lorraine, ses oncles ou ses cousins, ne cessaient d'exciter pour elle l'intérêt de l'Europe. Philippe II surtout affectait de la plaindre. Il arma contre l'ennemie de cette reine ses espions, ses prédicateurs fanatiques, ses assassins. Les jésuites, qui étaient alors les promoteurs les plus ardens de la doctrine du tyrannicide, et qui n'entendaient par tyrans que les princes hérétiques, conduisaient souvent en Angleterre des hommes auxquels ils avaient remis un poignard sacré pour tuer la reine Élisabeth. Elle était aimée : l'affection du peuple lui tint lieu d'une vigi-

lante police. Tous les complots furent découverts et punis.

Élisabeth s'éloigna de ses principes de tolérance ; le parlement rendit des bills très-sévères contre les catholiques. Les jésuites furent chassés; ils se vengèrent en cherchant de nouveaux fanatiques, et trouvèrent en France un jeune Anglais, nommé Babington, qui brûlait de signaler par le coup le plus hardi son zèle pour la religion catholique. Marie fut consultée dans sa prison sur ce nouveau complot, et consentit au meurtre de la reine Élisabeth, comme au seul moyen d'assurer sa délivrance. Ses lettres furent interceptées; Babington, qui avait débarqué en Angleterre, fut arrêté avec ses complices. Quatorze conspirateurs furent exécutés. Une reine se détermina à faire périr une reine sur l'échafaud. Deux fois Henri VIII avait donné ce spectacle à l'Angleterre. Tout fut irrégulier, tout fut monstrueux dans ce procès. Marie était jugée comme sujette de la reine d'Angleterre parce qu'elle était sa captive, et d'un autre côté des magistrats anglais la jugeaient sur un crime commis en Écosse. On méconnaissait à la fois le principe tutélaire de l'inviolabilité royale, et ce premier prin-

cipe de la loi naturelle, qui permet au prisonnier de tenter sa délivrance. Marie protesta contre ce tribunal, mais répondit. Elle fut condamnée ; les deux chambres approuvèrent la sentence; mais il fallait encore qu'elle fût ratifiée par Élisabeth.

Ici commença une longue scène, soit d'irrésolution, soit d'hypocrisie. Je ne puis penser qu'Élisabeth ne fût pas quelquefois sincère dans ses scrupules, dans son hésitation. Malgré l'horreur qu'inspire une décision cruelle, l'histoire ne peut appliquer les expressions par lesquelles elle condame Tibère, à une reine qui fut plus de quarante ans la mère de ses sujets. D'abord Élisabeth conjura les deux chambres d'examiner s'il n'était pas d'autre moyen pour sauver la religion réformée en Angleterre. Ce fut le fanatisme qui répondit à cette question. Quand Marie Stuart apprit la réponse des chambres ; « je les remercie, dit-elle, de » laver mes péchés, en me faisant mourir » comme martyre de la religion où je suis » née ». Puis elle ajouta : « Je ne m'étonne » pas qu'une nation qui a souvent trempé » ses mains dans le sang de ses monarques, » exerce cette cruauté envers une reine qui » a l'honneur d'en descendre ». La sentence,

que la reine ne signait pas encore, fut publiée, et le peuple y applaudit avec fureur. Ce n'était pas une intercession puissante auprès d'Élisabeth que celle des souverains catholiques, et particulièrement de Philippe II, qui voulait et sa ruine et sa mort; mais quoi de plus propre à la fléchir que les prières du jeune roi d'Écosse, Jacques VI, en faveur de sa mère! Il paraît qu'elle en fut plus embarrassée que touchée. On parla de nouveau des armemens de l'Espagne, on s'en fit une image terrible; le fanatisme du peuple fut excité; la reine signa et ne renonça pas encore à paraître accessible à la pitié.

Depuis le moment de son procès jusqu'à celui de sa mort, Marie Stuart montra un admirable mélange de noblesse, de sensibilité, de grâces touchantes, de piété courageuse. Ce fut un de ses plus zélés serviteurs qui, en se roulant à ses pieds et s'arrachant les cheveux, lui apprit la décision fatale. Elle ne s'occupa que de le consoler, distribua des gages de souvenir à tout ce qui l'entourait, et après s'être quelque temps recueillie, elle tira une hostie autrefois consacrée par le pape Pie V, et qui suppléa pour elle à l'exercice du devoir religieux

qu'on avait la barbarie de lui interdire. Ce fut ainsi qu'elle passa la nuit. Quand le jour parut, elle revêtit la seule robe magnifique qu'elle eût conservée, en disant qu'il fallait se présenter décemment à une telle solennité. Le comte de Kent, chargé d'ordonner d'affreux préparatifs, porta la cruauté d'un fanatique dans cette mission. Il lui refusa de dire adieu à ses femmes, en affectant de croire que cette scène énerverait son courage. « Je suis, lui dit-elle pour toute réponse, » cousine de votre reine, descendante du » roi Henri VII, veuve d'un roi de France, » et reine d'Écosse ». Elle se rendit d'un pas ferme dans l'appartement où l'échafaud était préparé, et dans ses prières elle nomma le reine Élisabeth, en lui souhaitant les bénédictions du ciel. Elle commençait à se déshabiller à l'aide de deux de ses femmes, lorsque l'exécuteur se présenta pour les assister : la reine sourit, et dit qu'elle n'était point accoutumée à être servie par de tels valets de chambre. Elle fut frappée, expira. Un ministre anglais s'écria : « Ainsi péris- » sent les ennemis de la reine Élisabeth »! Le comte de Kent fut le seul des spectateurs qui répondit *amen*.

Tous les peuples étaient alors plus ou moins agités par le zèle religieux; mais il en était deux qui joignaient à ce puissant mobile celui de l'indépendance nationale; les Anglais et les Hollandais. Nul revers ne pouvait abattre ces derniers. Affaires des Pays-Bas, 1587 et 1588.

Depuis le siége de Tyr par Alexandre, le génie militaire n'avait point créé de moyens aussi merveilleux, aussi effrayans, que ceux qui furent employés par le prince de Parme pour la réduction d'Anvers. Remplissant tout de son activité, il força les indolens Espagnols à jeter un pont sur l'Escaut, sur un large bras de mer. Ce fut sous les yeux d'une garnison intrépide, d'une population enflammée de patriotisme, d'une armée de confédérés, maîtresse des forts qui défendaient la rive droite de l'Escaut; ce fut sous le feu de nombreux vaisseaux et de bâtimens nommés brûlots, plus terribles encore que les navires les mieux armés, qu'il parvint à construire, à défendre cet ouvrage étonnant; à renverser une contre-digue précipitamment, mais puissamment élevée par les assiégés, enfin à se rendre maître d'une ville que la nature, l'art, ses richesses, la diversité de ses ressources et l'ardeur de son patriotisme, sem- Prise d'Anvers, 1587.

blaient annoncer comme l'écueil de tout conquérant. Déjà Gand, Malines et Bruxelles avaient cédé, bien moins à la puissance de ses armes qu'à la modération de sa politique ou de son caractère. C'était une surprise pour le peuple des Pays-Bas, que de voir un ministre, un général de Philippe II, entrer sans une escorte de bourreaux dans une ville révoltée, tenir ses promesses, modérer les tributs et régner par la clémence. Dès ce moment, le sort des provinces les plus fertiles des Pays-Bas fut fixé. En vain elles avaient été les premières à secouer le joug de l'Espagne, elles ne sentirent plus, contre un héros généreux, cette ardeur de courage qui leur avait fait défier le duc d'Albe dans ses victoires et dans ses cruautés. Mais la chute d'Anvers commença la splendeur d'Amsterdam, ou plutôt Amsterdam fut à l'époque des plus grands progrès de la navigation, ce qu'Anvers s'était montré dans les faibles commencemens de cet art. Les provinces qu'on avait regardées comme les plus pauvres de l'Europe en devinrent les plus riches, et ne perdirent ni leur économie, ni leur patriotisme. Le commerce des Hollandais levait sur l'Espagne elle-même les tributs avec les-

quels ils combattaient Philippe II. Les lettres de change d'Amsterdam, de Roterdam, de Harlem et de Leyde, produisaient plus d'effet que toutes les ordonnances et toutes les levées d'un tyran riche et sans crédit. Mais ce qui contribua surtout au salut de la Hollande, ce fut la destruction de la flotte espagnole qui menaçait l'Angleterre.

Armement et destruction de l'Armada. 1588.

La prise d'Anvers avait habitué Philippe II à user de ces moyens qui étonnent l'imagination des hommes. Les refus qu'il avait éprouvés de la reine Élisabeth, le désespoir de ne plus régner sur un pays où, de concert avec son épouse Marie, il avait élevé tant de pieux bûchers, la jalousie qu'excitaient en lui les premières entreprises de la marine anglaise, les exploits et les découvertes de Drake, de Davis et de Forbisher, le besoin d'ôter à la Hollande le seul allié qui lui restât fidèle, enfin la mission qu'il croyait avoir reçue du ciel de combattre partout l'hérésie, lui firent équiper une flotte qui pouvait remplir d'épouvante les deux hémisphères. Les préparatifs de cette flotte occupèrent pendant trois ans tous les peuples soumis à la domination de Philippe. Il s'attacha surtout à donner à ses

vaisseaux une grandeur effrayante, et cependant les plus puissans de ces navires étaient inférieurs aux vaisseaux du troisième ordre de la marine de nos jours. On construisait encore cette flotte que déjà les Espagnols lui donnaient le surnom d'*Invincible*. Ces opérations devaient être secondées par un armement que faisait en Flandre le vainqueur des Pays-Bas. De nombreux bâtimens de transport devaient conduire en Angleterre le prince de Parme, avec les trente mille combattans qu'il venait d'illustrer par ses conquêtes. L'Armada était forte de cent cinquante gros vaisseaux, munie des plus abondantes provisions; elle portait vingt mille soldats et huit mille matelots; enfin elle pouvait lancer le feu de trois mille canons.

En vain Philippe II avait-il fait répandre le bruit qu'un si vaste armement était destiné pour les Indes Orientales : Élisabeth connaissait trop la haine, l'ambition et le fanatisme de son vieux ennemi, pour douter un moment que l'Angleterre seule fût menacée. C'était cet extrême danger qui l'avait déterminée à trancher les jours de son infortunée rivale. L'Angleterre n'avait été que trop complice de cet attentat. Éli-

sabeth, importunée par le remords d'une décision cruelle, saisit l'occasion qui lui était offerte de sauver la gloire et l'indépendance de son pays. Aidée de son vigilant ministre Walsingham et plus encore des ressources de son économie et de l'amour de son peuple, elle parvint en peu de temps à porter à plus de quatre-vingts vaisseaux une marine qui n'en comptait que vingt-huit. Ils n'étaient comparables en rien pour leurs dimensions aux puissantes masses de la marine espagnole; mais ils avaient l'avantage d'être gouvernés par des marins beaucoup plus habiles. La reine disposa ses forces de terre de manière à pouvoir parer aux effets de la perte d'une bataille navale. Les généraux avaient reçu l'ordre de se retirer lentement devant les troupes espagnoles, de brûler le pays à leur approche, et de leur opposer partout un désert. Le patriotisme des Anglais était si exalté qu'eux-mêmes s'apprêtaient à dévaster leurs foyers et leurs champs. On avait vu la reine se présenter à cheval au camp de Tilbury, et jurer de mourir les armes à la main. L'audacieux Drake alla jusques dans le port de Lisbonne brûler quelques vaisseaux de l'Armada.

Enfin cette flotte mit à la voile le 29 mai de Lisbonne. Une violente tempête, dont elle fut assaillie le lendemain, la força de rentrer dans le port. Elle répara promptement ses dommages, et le 5 juin elle remit à la mer. Le duc de Médina Sidonia, qui la commandait, avait reçu l'instruction de longer de près les côtes de France pour aller chercher le duc de Parme à Dunkerque et à Nieuport; mais arrivé à Calais le 19 juin, cet amiral conçut, d'après un faux rapport, l'espérance d'aller brûler la flotte anglaise dans le port de Plymouth; il s'engagea imprudemment dans le canal. Le lord Elfingham, qui commandait la flotte anglaise, vint avec ses petits vaisseaux défier cette flotte qui, disposée en forme de croissant, couvrait un espace de sept milles. Le combat était à peine engagé que les Anglais s'aperçurent combien les vaisseaux de leurs ennemis étaient pesamment et maladroitement gouvernés. Ils redoublèrent de précision et de rapidité dans leurs manœuvres. Sur le bruit du combat, d'autres vaisseaux, que des seigneurs avaient équipés à leurs frais, vinrent rejoindre la flotte anglaise. Ces citadelles mouvantes, qui de loin avaient inspiré tant d'effroi, attaquées de

près, subissaient par l'épaisseur de leurs flancs tous les ravages de l'artillerie, tandis que leurs canons placés trop haut passaient dessus la tête des Anglais. On ne prit que deux vaisseaux espagnols; mais presque tous étaient endommagés. Huit bâtimens armés en brûlots achevèrent de les disperser. Le prince de Parme ne crut point devoir venir au secours des Espagnols avec des bâtimens de transport qui n'étaient nullement armés. Un combat de ce genre fut pour l'Angleterre ce que la bataille de Salamine avait été pour la délivrance de la Grèce. Mais ce furent les tempêtes qui achevèrent la défaite de la flotte espagnole. Tous les vaisseaux perdirent leurs ancres au passage des Orcades. Les marins inexpérimentés cédèrent à la fureur des vents et des vagues. La moitié des navires vinrent se briser sur les îles de l'Écosse ou sur les côtes de l'Irlande; le reste regagna dans un désordre affreux les ports de l'Espagne. Philippe II reçut avec quelque constance d'âme, ou plutôt avec une résignation étudiée, la nouvelle d'un événement qui rompait le cours de ses projets d'ambition et de haine. Il s'agenouilla et rendit grâce à la Providence de ce qu'elle n'avait pas étendu plus

loin cette calamnité. Un tyran qui jusques là n'avait pardonné aucun mauvais succès, consola lui-même le duc de Médina Sidonia, et lui adressa ces paroles obligeantes : « Je » vous avais chargé de combattre mes en- » nemis, mais non les élémens ». Bientôt les prêtres de l'Espagne trouvèrent une explication pour ce terrible fléau. Le ciel, disaient-ils, avait puni la nation de trop d'indulgence pour les Maures (1).

La France se ressentit du désastre de l'Armada. Philippe II se dédommagea par

(1) Je crois inutile de citer des autorités pour des événemens extérieurs dont je n'offre que les rapides résultats. La destruction de l'Armada est présentée sous les couleurs les plus historiques dans l'*Essai de l'histoire* de Voltaire et dans le *Tableau de l'histoire politique de l'Europe* de M. Ancillon. Les relations espagnoles et anglaises s'accordent sur les principales circonstances de cet événement. J'ai craint de ralentir la relation de la principale catastrophe de la ligue qu'on va lire bientôt, en parlant de l'influence qu'eurent sur les projets du duc de Guise la mort de Marie Stuart et l'armement de la flotte espagnole. L'un et l'autre de ces événemens secondèrent ses desseins. Marie Stuart mourant victime de sa persévérance dans la religion catholique, augmenta l'intérêt puissant qu'excitaient déjà les princes de Lorraine ses parens. Philippe II se servit de son vaste armement pour effrayer le faible Henri III, et le rendre plus docile aux vœux de la ligue.

les malheurs de ce royaume de n'avoir pu ruiner et subjuguer l'Angleterre. Jusques là ses plans contre la France avaient eu quelque chose de vague et d'irrésolu : s'il veillait à y entretenir les désordres, à y nourrir le feu des guerres civiles, c'était pour n'être point traversé par un ennemi puissant, soit dans ses efforts contre les Pays-Bas, soit dans la conquête du Portugal. Ne l'avons-nous pas vu tout à l'heure offrir ses secours et son or au chef des protestans, tandis qu'il soudoyait tous les chefs de la ligue? Quand le Portugal et les Indes eurent reconnu ses lois, quand il eut recouvré les plus belles provinces des Pays-Bas et reconnu l'impossibilité de dompter l'hérésie au sein de l'Angleterre, ses pensées malfaisantes se concentrèrent sur la France, l'espérance d'y régner cessa d'être à ses yeux une chimère; ce qui lui restait de trésors fut tenu en réserve pour acheter la possession d'un royaume où les âmes fanatiques étaient toutes capables de vénalité. Mais revenons aux événemens de l'intérieur que nous avons interrompus après la bataille de Coutras.

C'était la première victoire que les protestans, depuis vingt-cinq ans de guerre

civile, eussent remportée en bataille rangée. Un tel succès fit sur eux un effet bien différent de celui qu'en devait attendre le roi de Navarre. Les gentilshommes des provinces méridionales, qui croyaient avoir assuré, par cette victoire, un retour triomphant dans leurs foyers, ne purent résiter à un désir bien naturel à de vieux exilés. Résolus de dévouer le reste de leurs jours au roi de Navarre, ils brûlaient de jouir d'un moment de repos que de leur vie peut-être ils ne retrouveraient plus. Ils s'opposèrent avec force à ce que l'armée, poursuivant ses avantages, se portât sur la Loire, pour aller au-devant l'armée allemande. Suivant eux, les provinces du midi se trouveraient abandonnées, par cette marche, à deux armées encore puissantes, celle du duc de Mayenne, et celle du maréchal de Matignon. Ainsi donc, une nouvelle désolation pour leurs familles et leurs propriétés, serait le résultat de la victoire éclatante que Dieu leur avait enfin accordée. Ils parlaient ainsi, et n'étaient que trop écoutés des soldats. Le roi de Navarre eut à se repentir d'avoir remporté un triomphe trop complet. Le peu de fruit qu'il tira de la bataille de Coutras, est un grand

sujet de discussion entre les historiens. Plusieurs inclinent à penser que, dans cette occasion, il ne montra ni la persévérance, ni la fermeté d'un grand capitaine : si l'on en croit d'Aubigné, qui, pour avoir servi son maître avec une fidélité héroïque, n'en est pas moins disposé souvent à le juger avec sévérité, Henri de Bourbon céda au frivole désir d'aller porter aux pieds de la comtesse de Grammont vingt-huit étendards, trophées de sa victoire. Sully, qui, dans ses Mémoires, disculpe le monarque, son ami, d'une faute aussi grave, impute l'inaction, ou plutôt la retraite de l'armée protestante au vicomte de Turenne et au prince de Condé (1); mais il semble céder

(1) Sully, dans ses Mémoires, accuse aussi le comte de Soissons d'avoir empêché les résultats de la bataille de Coutras. Ce jeune prince ne s'était décidé à suivre le parti du roi de Navarre que pour obtenir la main de la princesse Catherine, sœur de ce monarque, et comme lui protestante. Il inclina pour le parti de revenir à Nérac, où habitait cette princesse. Mais ni le comte de Soissons, ni le prince de Condé, ni le vicomte de Turenne n'auraient eu aucun effet sur les résolutions du vainqueur si son armée eût voulu poursuivre ce grand succès. Les événemens de ce genre ne peuvent s'expliquer que par des événemens analogues. N'a-t-on pas vu de nos jours les l'Escure, les Laroche-Jacquelin, les Beauchamp, ces

ici à un esprit de prévention ou d'inimitié. Il est incontestable que la plus grande partie des gentilshommes protestans avaient abandonné le champ de bataille où ils avaient vaincu, lorsque le roi de Navarre prit le parti de se retirer dans les provinces méridionales.

Henri III ne donna point à la mort de Joyeuse, tué dans un combat, des regrets aussi profonds qu'à la mort de Quélus, tué dans un duel. Il avait, pour se consoler de la défaite de son favori, l'espérance de faire poser les armes à quarante mille étrangers. L'armée allemande n'avait pour chef qu'un militaire sans talent et sans renommée, le baron d'Ohna. D'abord, il montra de la vigueur : comme il était arrivé à Strasbourg avec son armée, il reçut de l'empereur Rodolphe II l'ordre de retrograder : il méconnut cet ordre, et se porta rapidement sur la Lorraine. Le souverain de cet état, quoiqu'attaché fortement à la ligue, ouvrit le passage à cette armée. De son côté le duc de Guise, gouverneur de la Champagne, se retira d'une province

illustres guerriers de la Vendée, arrêtés après des victoires qui semblaient décisives, parce que leur armée victorieuse n'avait pas voulu quitter ses foyers?

qu'il ne pouvait défendre qu'avec trois mille hommes. Tant de facilité fut ce qui nuisit à l'armée allemande. On approchait du temps des vendanges : les Allemands, après avoir dépouillé les ceps de vigne, éprouvèrent de cruelles dyssenteries. Cependant ils purent encore, sans être inquiétés, passer la Marne, l'Aube, la Seine, la Cure et l'Yonne. Ils approchaient de la Haute-Loire, lorsque le duc de Guise osa enfin les harceler. Le roi, de son côté, défendait le passage de la Loire avec quarante mille hommes, campés entre Gien et la Charité. Alors, il s'établit une sorte de combat entre le roi de France et le duc de Guise, pour savoir qui porterait les coups les plus funestes à l'armée allemande, et mériterait le mieux d'en triompher à Paris. Le duc de Guise l'emporta en activité sur son rival : il sut que les seize mille Suisses qui formaient la masse la plus imposante de l'armée alliée, et auxquels on avait été obligé de persuader qu'ils marchaient au secours du roi de France, étaient déconcertés de voir ce monarque à la tête de leurs ennemis. Comme les alliés, après avoir trouvé les gués de la Loire bien défendus, les rives de ce fleuve garnies de redoutes

sur plusieurs points, et les ponts coupés, revenaient sur leurs pas, il les attaqua deux fois avec succès ; l'une à Vimori et l'autre à Auneau. Ce furent deux surprises ; mais la seconde eut des suites funestes pour une armée qui manquait de vivres, et plus encore de discipline et de courage. Trois mille reîtres furent taillés en pièces à Auneau ; et le duc de Guise avait engagé ce combat contre des forces quadruples des siennes. Un de ses lieutenans s'était étonné de la promptitude avec laquelle il avait pris une résolution si hardie : « ce que je n'ai pas décidé en un quart d'heure, répondit Guise, je ne le déciderai de ma vie ». Cette légère défaite des alliés fournit aux Suisses le prétexte qu'ils attendaient pour retourner dans leur pays ; quelques sommes que le roi fit répandre parmi eux achevèrent de les décider. Après leur départ, la confusion et le découragement furent au comble dans le reste de cette armee. Le roi la poursuivit dans sa retraite. Au lieu de la facile gloire que lui promettait un léger combat, il attendit que les alliés fussent consumés par la faim : ils en éprouvèrent toutes les horreurs dans le pays inculte du Morvan, partie de la Bourgogne. Le baron

d'Ohna signa pour eux une capitulation, par laquelle ils abandonnaient au roi leurs drapeaux, leurs canons, leurs bagages, sous la seule condition de retourner dans leur patrie. Le prince de Conti, le duc de Bouillon, le comte de Châtillon et trois cents Français qui suivaient cette armée, refusèrent de signer cette capitulation ; la plupart d'entre eux, s'échappant à travers les campagnes, parvinrent à se réunir auprès du roi de Navarre. Le duc de Bouillon succomba bientôt aux fatigues et aux chagrins d'une expédition si funeste.

Le roi (1) se hâta de venir triompher à Paris, de la dispersion des quarante mille Allemands. Mais Guise seul avait combattu, Guise parut seul avoir exterminé cette armée. La pompe avec laquelle le roi fit son entrée dans la capitale choqua les Parisiens. On affectait de ne se souvenir que de la défaite de Coutras. Enfin, Henri III, dans cette entrée, reçut tant d'outrages, qu'on eût dit que c'était lui ; et non le baron d'Ohna, qui avait signé une capitulation honteuse.

Henri de Bourbon, au sortir d'une vic-

(1) *De Thou.* — *Davila.* — *Vie de Bouillon.* — *Mézerai.*

toire, était livré au plus violent chagrin qu'il eût encore ressenti : que de soins ne s'était-il pas donnés pour appeler cette armée allemande, dont il apprenait la honte et l'anéantissement ! Les reproches qu'on pouvait lui adresser, l'accablaient d'autant plus, qu'il fallait, pour s'en justifier, accuser ces gentilshommes protestans dont tant de fois il avait éprouvé la fidélité, la bravoure. Cependant sa victoire n'avait pas été sans résultat, puisqu'elle avait assuré sa domination dans huit grandes provinces.

Mayenne s'était retiré devant lui, et Matignon, après l'avoir combattu avec avantage, s'était également replié pour éviter un engagement décisif.

Mais voici, pour Henri de Bourbon, un malheur plus affreux que ne l'eût été la perte d'une bataille. Ce prince de Condé, le plus cher de ses parens, l'ami de son jeune âge, le compagnon de ses disgrâces, de ses succès, vient de périr dans le sein du repos, auprès de Catherine de la Trémouille, sa jeune épouse. C'était la sœur de son ami. Elle avait bravé la défense de ses parens, catholiques zélés, pour épouser un prince qui marchait le second du roi de Navarre. Ce mariage s'était célébré à tra-

vers les horreurs de la guerre civile. Catherine de la Trémouille avait fait oublier au prince de Condé les malheurs et les dégoûts de sa première union. Il ne l'a revue qu'un moment; sa maladie n'a duré que deux jours. Des signes évidens de poison ont été trouvés sur son corps. Deux de ses domestiques ont pris la fuite. Le roi de Navarre se rend tout éperdu à Saint-Jean-d'Angely, où le prince a rendu les derniers soupirs. Il conduit la pompe funèbre de son ami, au milieu des gémissemens et des sanglots d'une ville consternée; et tandis qu'il remplit ce triste devoir, il reçoit divers avis qui lui apprennent que bientôt il subira le sort du prince de Condé. Son frémissement redouble lorsqu'il s'agit de le venger. Les habitans de Saint-Jean-d'Angely ont, de leur propre mouvement, arrêté les domestiques du prince. Un page et un valet de chambre ont pris la fuite. On apprend que Brillaut, le contrôleur de la maison, a fourni deux chevaux et mille écus d'or aux fugitifs : on l'arrête ; il est mis à la question. O comble d'horreur ! quelles paroles sont sorties de la bouche de ce monstre ! C'est la princesse elle-même qu'il accuse d'avoir fait empoisonner son mari,

Il avoue son crime ; mais il déclare ne l'avoir commis qu'à l'instigation de la princesse. Elle était chérie pour sa bienfaisance. On savait qu'elle n'avait pas cédé à l'ambition, mais à l'amour, en épousant un illustre proscrit. Il était difficile de supposer qu'aucun nuage se fût élevé entre deux époux qui, depuis leur récente union, n'avaient eu que peu de jours à passer ensemble. L'ambition elle-même eût défendu à cette jeune femme d'attenter aux jours d'un prince qui pouvait la faire bientôt monter sur le trône ; car il en était le le second héritier, (le roi de Navarre n'avait point encore d'enfans). Catherine de la Trémouille, en se mariant, avait abjuré la religion catholique : brouillée avec sa famille, elle n'y comptait plus qu'un seul appui, le duc de la Trémouille, son frère, l'un des héros de l'armée protestante. Mais le peuple aime à chercher dans les grands crimes de grands coupables. Les magistrats de Saint-Jean-d'Angely prêtèrent l'oreille aux clameurs du peuple, et à quelques fatales apparences. Ils ne réfléchirent pas que l'empoisonneur avait pu concevoir l'espérance de sauver ou de prolonger ses jours, en accusant une princesse, qui ne

pouvait être jugée que par la cour des pairs. En vain on leur apprit que Brillaut avait un motif de vengeance contre une jeune femme, qui, amie de l'ordre, avait dévoilé à son mari les friponneries de ce dangereux domestique. Ils supposèrent, contre toute vérité, que la princesse avait lieu de craindre le ressentiment de son mari, pour des infidelités commises en son absence. Brillaut, dans ses derniers interrogatoires, ne répondit plus que comme un scélérat en démence : mis à la question, il s'avoua coupable de plusieurs crimes antérieurs. La conjecture la plus vraisemblable à former sur ce monstre, est qu'il avait été entraîné à son crime, soit par l'instigation de la cour d'Espagne, soit par l'espoir d'en être récompensé (1). La commission

(1) Un passage du *Journal de l'Étoile* pourrait appuyer la conjecture que l'on présente ici. Ce fut le cardinal de Bourbon qui vint apprendre à Henri III la mort de son neveu. « Voilà, sire, ajouta-t-il, ce que c'est que » d'être excommunié. Quant à moi, je n'attribue sa mort » qu'aux foudres de l'excommunication ». Le roi, quoiqu'assez superstitieux, sourit de cet excès de crédulité. « Les foudres de l'excommunication, répondit-il, sont » bien dangereuses sans doute; mais si n'est-il pas besoin » que ceux qui en sont frappés en meurent; il en mourrait beaucoup. Je crois que cela ne lui a pas servi;

nommée par le roi de Navarre, condamna Brillaut à être écartelé. Quatre jours après les mêmes juges rendirent sentence contre la princesse, et ordonnèrent qu'elle subît

» mais autre chose y a bien aidé ». De telles paroles, prononcées par un roi naturellement réservé, indiquent des soupçons et la connaissance de quelques faits. Jamais elles ne seraient sorties de la bouche de Henri III s'il eût eu quelque part à ce crime. Il ne pouvait désigner que l'Espagne ou la ligue.

Je suis obligé, dans le cours de cette histoire, d'omettre différens crimes conçus avec beaucoup de scélératesse, mais qui n'eurent point d'exécution : ainsi je n'ai point parlé du complot de la Salcède, sur lequel les historiens me paraissent beaucoup trop s'étendre. Cet homme était le fils de cet intendant de la maison de Guise, qui soutint une petite guerre contre le cardinal de Lorraine. Les Guises se souvinrent de lui à la journée de Saint-Barthélemi, et le comprirent dans le massacre quoiqu'il fût catholique. Le fils fut assez vil, assez dépravé pour se vouer tout entier aux intérêts de ceux qui avaient assassiné son père. Il voulut mériter leur faveur par un grand crime. Il conçut à la fois le projet de rendre les Pays-Bas à l'Espagne, d'assassiner le prince d'Orange et le duc d'Alençon, de livrer plusieurs forteresses de la Picardie à Philippe II, d'assassiner Henri III et le roi de Navarre, et de faire proclamer roi le duc de Guise; mais il y avait autant d'extravagance que d'atrocité dans son plan. Arrêté et dénoncé par le duc d'Alençon, il subit un long procès, dans lequel il montra le plus grand désordre d'esprit. Il fut condamné à être écartelé. Ses com-

le supplice de la question; mais, comme elle était grosse, on sursit à l'exécution de ce jugement cruel. La princesse en appela à la cour des pairs. La commission n'en continua pas moins d'instruire son procès. On lui donna pour prison l'hôtel du gouverneur de Saint-Jean-d'Angely: c'est là qu'elle accoucha d'un fils, qui fut Henri II, prince de Condé. Peu de jours après la naissance de ce prince, le roi de Navarre suspendit la procédure; mais la princesse fut encore prisonnière pendant six ans. La guerre civile lui ôtait les juges qu'elle avait réclamés. Au bout d'un terme si long, le parlement de Paris reconnut son innocence par un jugement solennel. Elle acheva de confondre la plus atroce calomnie par une conduite régulière, et par une bonté constante. Des malheurs d'un tel genre ne peuvent être réparés que dans le ciel.

plices ne furent pas poursuivis; mais il n'est pas certain qu'il en eût. Ce vaste plan de meurtres n'avait certainement pas été conçu par le duc de Guise, que nous verrons suivre une marche toute différente dans ses projets d'usurpation.

Il est aisé de juger combien de scélérats devaient se former dans un temps d'anarchie et de fanatisme, où la cour d'Espagne publiait un tarif de récompense pour tous les crimes utiles à ses desseins.

L'empoisonnement du prince de Condé avait causé une vive allégresse dans Paris: on y demandait, pour nouvelle bénédiction du ciel, que le roi de Navarre fût bientôt assassiné, et que le roi de France tombât au pouvoir de la ligue. Ce n'était pas que Henri III eût témoigné le moindre désir de se rapprocher des protestans : s'il les haïssait moins, il les craignait toujours; mais il suffit que le peuple ait répété long-temps une accusation, pour qu'il la soutienne avec une invincible opiniâtreté. D'ailleurs, Henri III n'avait rien réformé des désordres ni des vexations qui l'avaient rendu odieux à sa capitale. La mort lui avait enlevé le plus grand nombre de ses favoris; mais le duc d'Épernon héritait presqu'à lui seul des profusions qui avaient été répandues sur tous ses concurrens. L'éminente dignité de grand amiral de France et la place de gouverneur de Normandie étaient vacantes par la mort du duc de Joyeuse; il fallut bien les conférer l'une et l'autre au duc d'Épernon, déjà colonel général de l'infanterie française, et gouverneur des trois évêchés. Le roi, par cette accumulation de faveurs sur un si faible et si vain personnage, se faisait un imprudent plaisir d'irriter la jalousie du duc de

Guise. Celui-ci ressentit, comme un outrage personnel, tout ce que son rival acquérait de nouveaux honneurs. Sa fureur se signala d'abord par une action que lui eût reprochée à jamais son magnanime père : il eut la lâcheté de tomber sur les débris de l'armée allemande, tandis qu'ils quittaient les frontières en vertu d'une capitulation signée avec le roi. Il tailla en pièces de malheureux soldats qui ne pouvaient s'attendre à une attaque aussi déloyale. Pour prix de ce dernier exploit, le pape Sixte-Quint lui envoya une épée bénie de ses mains, et le nomma dans un bref le nouveau Machabée. Le peuple de Paris témoignait la plus vive impatience de revoir son héros. Mais le duc de Guise avait convoqué à Nanci une nouvelle assemblée des principaux personnages de la ligue : il les trouva peu décidés à une nouvelle prise d'armes. Plusieurs semblaient se dire : « Pourquoi chercher des biens et des dignités auprès d'une nouvelle famille royale, tandis qu'il est si facile de les obtenir de la peur et de la faiblesse du monarque régnant » ? Quand ils avaient exhalé toute leur colère contre le duc d'Épernon, contre le marquis d'O et l'abbé d'Elbène, ils laissaient échapper quel-

ques mouvemens de pitié pour le roi, et surtout un désir immodéré de partager entre eux toutes les faveurs du trône. Ils réclamaient des lois atroces contre les huguenots, après avoir vu l'inefficacité des plus grandes mesures de terreur. Ils étaient cruels envers les hérétiques, moins par passion que par habitude. La conspiration du duc de Guise ne fit aucun progrès dans cette assemblée de Nanci. Le parti auquel elle s'arrêta fut de présenter une requête au roi pour le conjurer de se déclarer sincèrement chef de la ligue; d'éloigner de son conseil et de sa cour les personnes qui lui seraient désignées comme suspectes et secrètement favorables à l'hérésie; de recevoir le concile de Trente; de rétablir le tribunal de l'inquisition; de confisquer les biens des huguenots; de conférer aux chefs de la ligue toutes les charges importantes, et de leur donner des places de sûreté (1).

Formation du conseil des seize.

Mais tandis qu'à Nanci on éprouvait encore du scrupule pour détrôner Henri III, la ville de Paris se montrait impatiente d'attenter à sa liberté et même à ses jours. Les plus modérés parlaient de le reléguer dans un monastère. Il y avait plus d'un an que

(1) *De Thou.* — *Davila.* — *Mézerai.*

les bourgeois s'entretenaient de projets de ce genre. On comptait à Paris plus de vingt mille conspirateurs. Des procureurs au Châtelet, des huissiers, des marchands, des curés et des moines ourdissaient chaque jour de nouveaux complots pour enlever le roi, mettre ses gardes en fuite et s'emparer du Louvre. Un conseil qui conserva le nom des *Seize*, mettait en mouvement les seize quartiers entre lesquels la capitale était alors divisée. Tous les corps-de-gardes de la bourgeoisie armée étaient devenus des assemblées délibérantes. Les uns parlaient de donner la couronne au roi d'Espagne, les autres de la donner au duc de Guise : tous s'accordaient pour l'arracher au faible Henri III. Les ridicules processions, dans lesquelles il se présentait entouré de plus de moines que de gardes, ses promenades qui étaient presque toujours des parties de plaisir désordonnées, fournissaient beaucoup de moyens de l'enlever ; mais les conspirateurs étaient interdits de voir qu'à chacun des jours indiqués pour la consommation de cet attentat, le roi s'abstenait de paraître en public, ou s'y montrait avec une escorte imposante. Ils ne pouvaient plus imputer au hasard les brusques changemens que le

roi faisait dans des dispositions annoncées. Leur fureur alla jusqu'à méditer une attaque à force ouverte sur le Louvre ; mais pour un coup aussi hardi, il leur fallait un chef dont le nom, les talens et les exploits pussent entraîner le peuple et frapper de terreur leurs ennemis : ce chef, quel autre pouvait-il être que le duc de Guise ? Les *Seize*, l'année précédente, s'étaient adressés au duc de Mayenne, et n'avaient pu vaincre son irrésolution ni ses scrupules (1). Déjà ils craignaient de porter la peine de tous leurs complots. Ils étaient assez coupables pour ne plus voir de salut que dans la consommation du crime. Tout leur disait qu'un traître avertissait la cour de chacune de leurs mesures. Leurs vagues soupçons erraient sur la foule de personnages vicieux et corrompus qu'offrait leur société ; et ne pouvaient se fixer sur personne. C'était un de leurs chefs en apparence le plus fougueux, Nicolas Poullain, lieutenant du prévôt de l'île, qui, soit par l'appât d'une récompense, soit par l'horreur d'un

Poullain trahit les secrets de cette faction.

(1) Il est certain que le duc de Mayenne refusa de s'associer aux premières tentatives d'un parti dont il devint le chef après la mort de son frère ; on croit même que plus d'une fois il fit avertir le roi de ses dangers.

complot régicide, découvrait chaque jour au gouvernement le secret de leurs conciliabules. Mais pendant plusieurs mois un service si périlleux l'exposa au ressentiment de la cour même qu'il s'obstinait à servir. Henri III s'impatientait d'être troublé dans tous ses plaisirs par ces révélations sinistres. Il était tenté de regarder les dangers comme imaginaires, afin de se livrer en paix à ses vicieux caprices. Villequier, nommé gouverneur de l'Ile-de-France, mais qui conservait la direction suprême des orgies du roi, craignait qu'un tel état d'incertitude ne rendît inutile le ministère infâme qui le faisait vieillir dans la faveur. C'était le plus souvent à lui que le roi renvoyait Nicolas Poullain; et plus ce transfuge de la ligue avait à donner des avis alarmans, plus Villequier l'accablait d'invectives (1). Poul-

La cour dédaigne ses avis.

(1) Ce Nicolas Poullain a laissé un journal très-circonstancié des révélations si long-temps inutiles qu'il faisait à la cour sur les projets de la ligue. Il imagina, soit pour se mettre à l'abri de la vengeance des ligueurs, soit pour leur inspirer encore une plus vive confiance, de se faire conduire plusieurs fois en prison; et là il communiquait facilement avec des hommes qui le regardaient comme un martyr de leur cause, et savait, jour par jour, les desseins de la ligue. Villequier, Chiverni et Villeroi, tout en méprisant ses avis, gardèrent au moins le secret

lain ne recevait pas un plus favorable accueil du chancelier Chiverni, ni du secrétaire d'état Villeroi, qui ménageaient la ligue par ce respect qu'ont toujours les âmes serviles pour le parti le plus audacieux. On avait déjà vingt fois vérifié par des faits évidens l'utilité des avis de Poullain, que Villequier le représentait encore à son maître comme un protestant déguisé dont tout le but était de fomenter la discorde entre les catholiques.

Catherine de Médicis conseille au roi de s'unir à la ligue.

La reine mère surtout s'attachait à combattre les alarmes de son fils comme des faiblesses indignes d'un prince dont la jeunesse avait été signalée par tant d'exploits. Selon elle, on s'occupait trop du duc de Guise et trop peu du roi de Navarre. Rien ne serait plus facile que de contenir l'ambition du premier lorsqu'on aurait puni l'hérésie et la révolte du second. Où trouverait-on de l'argent et des soldats, si l'on ne recourait au zèle de la ligue? La reine con-

sur son nom. Il sortit de Paris après la journée des barricades, et paraît n'avoir obtenu que de faibles récompenses. Toute salutaire qu'était sa perfidie, elle n'a que trop fourni le modèle d'un genre d'artifice auquel la tyrannie eut souvent recours pendant la révolution du dix-huitième siècle.

venait que le zèle de ce parti était tumultueux, offensait la majesté du trône et pouvait l'ébranler un jour; mais elle prétendait que le seul moyen de contenir le peuple de Paris, c'était de calmer ses craintes sur les progrès de l'hérésie. « Après tout, disait-elle, les Parisiens dans leur fureur n'accusent que le duc d'Épernon : la voix du peuple n'est point à dédaigner quand elle se joint à celle de tous les grands. Jusqu'à présent j'ai respecté vos caprices et vos prodigalités envers des favoris peu dignes de votre estime : mais puis-je me taire encore, lorsque je vois le duc d'Épernon entasser plus de dignités et de richesses qu'il n'en faudrait pour satisfaire l'ambition de dix illustres familles? Le duc de Guise est dangereux; mais régnez et combattez par vous-même, vous ne le craindrez plus. Il vaut mieux l'avoir pour lieutenant que pour rival. Fiez-vous à moi pour susciter des obstacles à son ambition jusques dans sa propre famille. Ne voyez-vous pas le piége adroit que je lui tends, en opposant les prétentions de ma petite-fille Christine de Lorraine aux siennes? Je fais aujourd'hui ce que j'ai fait toute ma vie. Chaque fois que mes fils ont couru des dangers, on m'a vue pénétrer dans le

conseil de leurs ennemis pour y élever des discordes. Voilà le secret de mes intelligences avec la ligue ».

Henri III ne répondait que d'un air sombre à des protestations aussi suspectes. Il voyait trop que sa mère fomentait elle-même de nouveaux troubles pour satisfaire toutes ses vengeances et son esprit de domination. Les inquiétudes l'arrachaient à sa langueur; mais sans lui rendre beaucoup plus de courage. Quelquefois il délibérait d'appeler le roi de Navarre à son secours; mais cette résolution lui paraissait à la fois pusillanime et périlleuse. Pour éviter d'être le prisonnier du chef de la ligue, se rendrait-il le vassal d'un prince protestant? Henri III ne pouvait connaître tout ce qu'il y avait de grandeur dans l'âme de Bourbon, parce qu'il n'y avait nul sentiment de grandeur dans la sienne.

Prédications séditieuses de plusieurs curés. 1588.

La terreur qu'éprouvaient les Parisiens, après tant de complots manqués, irritait leur fanatisme. L'ambition entrait dans les âmes les plus vulgaires : chacun sortait de sa profession avec l'espérance de n'y plus rentrer. Il était peu d'officiers subalternes de la justice qui ne se crussent dignes des plus hautes charges du royaume. C'était la

Saint-Barthélemi qui les avait rendus hommes d'état. Les magistrats suspects de tiédeur étaient déjà proscrits dans leur pensée. Ils adoraient dans Guise le futur auteur de leur fortune. Les moines ne rêvaient plus que pourpre et que tiare; les baladins devenaient prédicateurs, et les prédicateurs se transformaient souvent en baladins. Ils pervertissaient le peuple en le divertissant. Rien n'échappait aux traits obscènes de leurs satires, ni les plaisirs du roi, ni ses dévotions trop souvent scandaleuses. Le curé Poncet fut le premier qui osa traduire devant la chaire chrétienne les *mignons* et les pénitens dont le roi marchait toujours environné. Plus on avait ri à ces sermons, plus on croyait s'y être édifié. Il n'était rien plus à craindre, pour la pudeur des jeunes filles, que les peintures cyniques de ce prédicateur (1). Le roi perdit pa-

(1) On lit dans le Journal de Henri III le passage d'un sermon du curé Poncet contre la confrérie des pénitens, érigée par le roi, et que ce prédicateur nommait la confrérie des *hypocrites* et *athéistes* : « J'ai été averti de bon » lieu, dit Poncet, qu'hier soir, qui était le vendredi de » leur procession, la broche tournait pour le souper de » ces bons pénitens, et qu'après avoir mangé le gras » chapon, ils eurent pour collation de nuit le petit ten- » dron qu'on leur tenait tout prêt. Ah! malheureux hypo-

tience, et fit arrêter Poncet : mais ce fut bientôt un pèlerinage à la mode que de venir s'assembler autour de sa prison. On menaçait de l'en délivrer à force ouverte : le roi l'en fit sortir. Ce curé ne s'en montra que plus audacieux. Résigné à un martyre si commode, il sortit encore plusieurs fois de la chaire pour être conduit en prison. Deux docteurs de Sorbonne, Rose, depuis évêque de Senlis, et Boucher, plusieurs curés de Paris, parmi lesquels étaient deux étrangers, Lincestre et Hamilton, en imitant les pieuses bouffonneries de Poncet, le surpassèrent de beaucoup en atrocité. Les banquets de famille étaient souvent transformés en rendez-vous de conspirateurs. Les bourgeois disposaient leurs maisons pour soutenir un siége : ils ne sortaient plus sans poignard et sans cuirasse. Un ancien maître d'armes, devenu procureur au parlement, Bussi Leclerc (1)

Bussi Leclerc.

» crites ! vous vous moquez donc de Dieu sous le masque,
» et portez par contenance un fouet à votre ceinture ?
» Ce n'est pas là de par D.... où il faudrait le porter :
» c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous en
» étriller très-bien. Il n'y a pas un de vous qui ne l'ait
» bien gagné ».

(1) Jean Leclerc s'était donné le surnom de Bussi,

était le plus redouté et le plus audacieux des seize. C'était un de ces hommes que les temps de troubles avertissent de la puissance de leur esprit malfaisant. Il servait le duc de Guise, mais avec quelque espérance de faire servir cet homme illustre à ses desseins, de le précipiter dans une révolte ouverte, et de lui en disputer le prix. Pensionnaire du roi d'Espagne, ainsi que ses compagnons les seize, il n'aspirait qu'à prolonger les troubles, afin de faire durer et sa pension et sa puissance. Bussi Leclerc écrivit au duc de Guise la lettre la plus pressante pour l'appeler à Paris : il lui représentait que Henri III, averti de ses dangers, échappait, depuis un an, aux complots les mieux ourdis ; que la ligue était découragée par des trahisons continuelles, et par l'impuissance de découvrir les traîtres. « Le duc d'Épernon, ajoutait Bussi Leclerc, était parti pour aller chercher dans la Normandie un renfort de troupes royales. Un corps de troupes suisses était arrivé à Lagni-sur-Marne ; les ordres étaient donnés pour que ce corps entrât, au premier signal, dans Paris. La cour alors sévirait, n'épargnerait

afin de rappeler ce Bussi d'Amboise qui s'était rendu si redoutable par ses violences.

aucun des chefs de la ligue, frapperait le peuple de terreur. Si le roi parvenait à se faire craindre, on cesserait de le mépriser. C'était le moment d'agir : la ligue pouvait encore compter sur vingt mille bourgeois armés ; elle attendait son chef. Tout Paris courrait en foule devant son libérateur. C'était à lui à choisir entre le trône de France et un exil en Lorraine ».

Guise vient braver le roi à Paris. 1588.

Le duc de Guise, pour soutenir l'espoir des Parisiens, et pour donner plus de force et de régularité à cette conspiration bourgeoise, leur avait envoyé le comte de Brissac, Boisdauphin, Chamois et Menneville, chargés de diriger leurs préparatifs militaires. Le duc d'Aumale, le plus fougueux de ses parens et de ses complices, errait avec cinq cents chevaux dans la Picardie, dont le gouvernement lui était disputé, et se faisait redouter par ses brigandages; Guise s'approchait lentement de Paris. Le jour même où il reçut la lettre de Bussi Leclerc, le secrétaire d'état Pomponne de Bellièvre vint, par ordre du roi, le trouver à Soissons. Ce faible roi n'osait lui signifier une défense expresse d'entrer à Paris; mais il le faisait avertir qu'une démarche de cette nature serait à ses yeux

une preuve manifeste des manœuvres coupables dont il était accusé. « Eh bien! ré» pondit le duc de Guise à Pomponne, » c'est parce que l'on m'accuse, que je dois » mettre de l'empressement à venir me » justifier. Le roi ne peut s'offenser d'une » démarche que me prescrit l'honneur ». Toutes les instances du secrétaire d'état ne purent arracher de lui une autre réponse. Comme les alarmes de la cour devenaient à chaque instant plus vives, on voulut lui envoyer un autre message; mais il ne se trouva pas au trésor royal assez d'argent pour en payer les frais.

Ce fut le lundi, 9 mai 1588, vers midi, que le duc de Guise fit son entrée à Paris, par la porte Saint-Denis. Cet homme, qui venait défier un roi de France, n'était accompagné que de sept personnes, gentilshommes ou domestiques; mais il avait pris ses précautions pour que son cortége se grossît tout à coup : les seize l'attendaient. La nouvelle de son arrivée est à l'instant portée dans tous les quartiers de la capitale. Mille bouches répètent : « Guise entre dans » Paris! courons au-devant de Guise : il a » détruit l'armée allemande; il vient dé» truire ici les protecteurs de l'hérésie. Bé-

» nissons ce nouveau Machabée; il vient » nous sauver du massacre : le peuple saint » est invincible; c'est à la cour d'Hérode » à trembler ». Tout se porte vers la rue Saint-Denis : les toits sont couverts de curieux; le devant des maisons était tapissé comme pour la fête la plus solennelle : on jette des fleurs sur son passage; on entonne des cantiques. La multitude enivrée répète le chant de délivrance du peuple d'Israël. Le duc de Guise, au milieu de cette foule, est le seul homme qui paraisse maître de lui-même. Ses regards disent, comptez sur moi; mais il ne parle que d'ordre, de calme et de respect pour l'autorité royale. « Je ne sais point me cacher quand » on m'accuse, dit-il; on me calomnie au- » près du roi, je vais le trouver. Est-ce » qu'on me ferait un crime d'avoir détruit » l'armée allemande, de vouloir le triom- » phe de la foi, et le soulagement du peu- » ple? Des crimes de ce genre, je l'avoue, » seront toujours au fond de mon cœur. » O mes amis! qu'il me tardait de vous » revoir! Que votre amour me touche! » J'oublie en ce moment que je vais en- » trer dans une cour où l'on n'écoute que » le duc d'Épernon : mais le roi sera éclairé;

» espérons qu'il s'unira de bonne foi à la » sainte ligue. Vive le roi » !

On ne répond que par le cri *vive le duc de Guise!* Celui qu'on voit avec une si vive allégresse ; peut-être le voit-on pour la dernière fois. Sortira-t-il de cette cour où il ose se présenter? tout le peuple voudrait lui servir d'escorte jusques dans le Louvre. Il condamne cet empressement, ces alarmes, et va d'abord descendre à l'hôtel de Soissons, palais de la reine mère. Il venait de tromper cette femme, habituée à tromper tous les partis. Elle voulait intimider son fils, mais non lui enlever sa couronne. La veille même, la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise, l'avait assurée qu'il était bien loin de se rendre au vœu des Parisiens. Catherine de Médicis ne put s'empêcher de montrer du trouble et du saisissement, à l'aspect du duc de Guise, et de la foule armée qui environne son palais. Guise lui fait mille protestations de respect et de fidélité ; puis il échappe à l'espèce d'interrogatoire qu'elle voudrait lui faire subir, en causant avec chacune de ses dames. On dirait, à sa légèreté, qu'il ne vient que pour ranimer les plaisirs de la cour.

Entrevue du roi et du duc de Guise.

10 mai.

Cependant la reine mère envoie au Louvre un de ses gentilshommes, Louis Davila, frère de l'historien. Ce messager était chargé de dire au roi que le duc de Guise annonçait l'intention de se présenter devant lui, accompagné d'elle seule, et qu'elle prolongeait son entretien avec lui pour gagner du temps. Le roi est interdit de cet excès d'audace. Il se retire dans son cabinet, s'y promène à grands pas. Le duc de Guise a-t-il compté sur des intelligences dans le palais? Ne pourrait-on le prévenir, profiter de sa témérité, frapper un coup hardi? Il appelle ses conseillers intimes. Le colonel Alphonse Corse, qui fut depuis, sous Henri IV, le maréchal d'Ornano, se présente le premier: « Eh bien! » lui dit le roi, il vient, l'audacieux, me » défier jusques dans mon palais ».— « Que » votre majesté, lui répondit le colonel Al» phonse, me donne un signal, il ne le fera » point impunément ». Le roi lui serre la main, le remercie de son zèle, s'écrie qu'il a enfin trouvé un fidèle serviteur; puis, retombant dans son irrésolution, il lui recommande surtout d'attendre son signal. L'abbé d'Elbène se présente ensuite; on l'instruit du sujet de la délibération. Cet ecclésiastique se recueille, et conseille un assassinat,

en prononçant avec le plus grand flegme : *Percutiam pastorem et dispergentur oves.* Mais le chancelier Chiverni, Bellièvre et Villequier, que le roi a fait mander, condamnent une résolution si violente. « Le » duc de Guise, dit Villequier, marche ac- » compagné de cent cinquante mille Pari- » siens, qui déjà remplissent la cour du » Louvre. S'il tardait à reparaître, tous ces » furieux pénétreraient dans le palais, égor- » geraient une garde peu nombreuse, et » porteraient peut-être la fureur jusqu'à » frapper le roi ». Henri baisse la tête et la tient long-temps appuyée sur ses mains, dans un morne silence.

Le duc de Guise marchait vers le Louvre, accompagné de la reine mère ; elle était portée dans une chaise ; il la suivait à pied, la tête découverte ; souvent il s'entretenait avec elle ; d'autres fois, il se retournait vers le peuple, pour dissiper les alarmes de ses amis. « Il faut bien, disait-il, que quelqu'un se » dévoue pour faire entendre la vérité au » roi. Celui qui, avec si peu d'hommes, a » détruit l'armée allemande, doit-il crain- » dre une poignée d'infâmes courtisans » ? Mais quand il monta l'escalier du Louvre, il ne put se défendre de quelqu'émotion, en

voyant les gardes du roi rangés sur une double haie. Leurs regards étaient menaçans. Crillon, qui les commandait, lui refuse le salut. Guise, un peu déconcerté, s'adresse à ceux qu'il connaît davantage : même immobilité, même silence. Il entre dans l'appartement du roi, qui, d'un air courroucé, lui dit : « Ne vous avais-je point fait défen-» dre de venir »? — « J'ai cru, lui répondit » le duc de Guise, qu'il était toujours per-» mis à un sujet fidèle et calomnié de venir » se jeter dans les bras de son roi. D'ailleurs, » je n'ai point reçu cette défense expresse ». Le roi, se tournant alors vers Bellièvre, lui demanda compte de sa commission. Bellièvre ne s'expliqua qu'à voix basse. Le roi l'écoutait peu, et tenait toujours les yeux fixés sur le duc de Guise. Le colonel Alphonse était auprès de lui; un regard pouvait tout décider. La reine mère observait avec inquiétude les mouvemens de son fils. Elle s'approche, le tire à l'écart : « Modérez, » lui dit-elle, une colère qui peut avoir les » suites les plus funestes. Un peuple im-» mense est sur mes pas. N'ensanglantez » point le Louvre; car bientôt il serait teint » de votre sang ». La duchesse d'Uzès, Chiverni et Villequier, viennent se joindre

aux sollicitations de la reine. Guise suit de l'œil cette délibération : il devine que des mains officieuses détournent un glaive prêt à le percer. Il renouvelle, mais avec une froideur altière, des protestations de fidélité. « Votre démarche d'aujourd'hui, » lui dit le roi, me rend votre obéissance » bien suspecte. Vous pouvez cependant » me la prouver par la conduite que vous » tiendrez à Paris ». Guise s'incline, en mettant la main sur son cœur, prétexte la fatigue du voyage pour prendre congé du roi, se retire à pas lents, sans être suivi ni salué de personne, et respire en se trouvant au milieu de ce peuple dont il est idolâtré. Chacun élève au ciel ce qu'il vient d'entreprendre. On veut savoir comment il a été reçu au Louvre, comment il en a pu sortir. Sans s'expliquer : « C'est le moment d'agir, dit-il » aux seize et à ses principaux amis. J'ai voulu voir par moi-même ce que vous aviez à » craindre ; craignez tout. Aux armes! ne » quittez pas les armes! On veut surprendre Paris dans cette nuit même. Défendons-nous quelques heures, et nous attaquerons après ». Le peuple le suit à son hôtel comme une armée suit son général. Son hôtel devient une place d'armes. Toute

la nuit les patrouilles de la garde royale et de la garde bourgeoise se rencontrent et s'évitent. Deux jours se passent en négociations, en bravades. Le duc de Guise osa faire une seconde visite au Louvre; mais il se fit accompagner cette fois de quatre cents gentilshommes cuirassés et portant des pistolets sous leurs manteaux. L'entretien fut court et plein d'amertume.

Journée des barricades. 12 mai 1588.

Le jeudi 12 mai, les Parisiens sont réveillés par le bruit des tambours et des fifres de quatre mille hommes de troupes suisses et françaises, qui entrent dans la ville sous la conduite du maréchal de Biron. Le roi à cheval s'est porté au-devant d'eux. L'alarme est donnée, les tocsins se répondent. Le duc de Guise et le comte de Brissac ont conçu pour Paris le plus habile plan de défense. La veille ils ont fait répandre une liste de cent quatre-vingts personnes que le roi, disent-ils, se propose de faire arrêter ce jour même. Les étudians de l'université occupent le premier rang parmi les défenseurs de la ville; les clercs du palais viennent ensuite. Les couvens, impatiens de signaler leur ingratitude envers le roi, ont envoyé au combat leurs moines les plus jeunes et les plus vigoureux. Toutes les corpora-

tions défilent, et des bannières de saints leur servent d'étendards. Les femmes, les enfans demandent à prendre part aux travaux, aux dangers. Cependant il règne de l'ordre dans un mouvement si bizarre. La crainte force les ligueurs à la dicipline; Guise gouverne tout. Le centre de la révolte était à la place Maubert. Le maréchal de Biron, occupé de défendre toutes les avenues du Louvre, avait négligé de s'emparer des postes qui étaient les rendez-vous accoutumés des rebelles. Crillon reçut l'ordre d'occuper, avec une partie des régimens des Gardes Françaises, les rues qui mènent à la Bastille. Mais quand il vint se présenter devant la rue Saint-Antoine, il la trouva fermée par des travaux qu'on n'aurait jamais pu croire l'ouvrage d'un moment. Aux extrémités et à tous les débouchés de cette grande rue, les ligueurs avaient tendu de fortes chaînes et formé des barricades avec des poutres et des tonneaux remplis de terre et de fumier. On voyait aux fenêtres des femmes tenant des pierres ou des vases remplis de matières inflammables. Elles criaient : « N'avancez pas, ou nous vous écrasons ». Crillon s'apprêtait à donner l'assaut aux barricades, lorsqu'il reçut du roi l'ordre de revenir sur ses pas.

Il obéit en s'emportant contre les conseillers pusillanimes qui allaient livrer aux mutins une victoire sans combat. Comme il rentrait au faubourg Saint-Germain pour retourner à ses quartiers, il se trouve enfermé entre de nouvelles barricades : elles s'établissent de rue en rue, et s'étendent jusque près du Louvre. La cour n'a plus de moyen de porter du secours aux gardes suisses qui ont occupé le cimetière des Innocens. On les avait laissés dépourvus d'artillerie : ils n'ont pu parvenir à s'ouvrir un passage. La multitude vient les assaillir avec fureur. Une terreur panique les a saisis. Plusieurs se mettent à genoux en montrant des chapelets et en criant : *Bon catholique! bon catholique!* La multitude, toujours cruelle envers ceux qui paraissent la craindre, massacre soixante ou quatre-vingts de ces Suisses qui, après avoir sauté par-dessus les barricades, s'étaient dispersés dans les rues. Le duc de Guise arrive au milieu de cette scène sanglante. Il n'avait point revêtu l'armure d'un guerrier dans une journée si décisive pour sa fortune ; c'était une canne à la main et en habit de campagne qu'il traversait Paris, ordonnait des barricades ou se les faisait ouvrir. Il arrête la fureur du peuple, et,

après avoir un moment conféré avec les officiers suisses, il permet à ce corps de retourner au Louvre, mais en mettant bas les armes. Il avait accordé la même permission ou plutôt fait subir le même outrage à des gardes du roi surpris entre d'autres barricades. Les troupes royales défilent sans tambours, la tête découverte; le peuple à cet aspect pousse des cris de joie, et croit avoir vaillamment combattu. Le Louvre, assiégé par cinquante mille bourgeois, n'avait plus pour défenseurs que quatre mille gardes désarmés. Guise, après de si favorables commencemens, crut avoir à peu près consommé son entreprise. Il faisait au roi de France une prison de son palais. Il pouvait le recevoir à merci, en faire l'instrument de ses décrets, ou lui faire subir la tonsure de moine. Il dépendait du duc de Guise d'attaquer le Louvre avant que la plus grande partie des gardes pût y rentrer; mais il remit au lendemain les suites de sa victoire. Il crut que livrer ce jour-là le roi à la colère du peuple, c'était lui-même devenir l'esclave d'un parti qu'il avait su rendre si docile. « J'ai contenu des taureaux échappés, disait-» il le soir à la reine mère, et j'ai bien plus » vaincu le peuple lui-même que le roi ».

Feinte modération du duc de Guise.

Content d'avoir subordonné cent mille fanatiques aux calculs de son ambition, il veut jusqu'à la fin porter de la méthode, du calme et de la générosité dans une situation où des ambitieux vulgaires ne sauraient montrer que de la violence et de la cruauté. Il fait rendre aux gardes du corps et aux gardes suisses les armes qu'ils ont déposées : rien n'était plus imprudent qu'un tel bienfait après un tel affront. La nuit vient, il fait avancer les barricades jusqu'aux portes du Louvre, il invite les travailleurs à crier *vive le roi!* bien sûr de n'être point obéi; il entend les plus dévots s'écrier, les larmes aux yeux : « Voyez comme ce bon prince » pardonne à son ennemi ! mais Dieu ne » pardonne pas à Henri de Valois ». Les curés et les moines ajoutent : « Dieu veut » que Henri de Valois lui appartienne tout » entier. Puisqu'il a protégé les hérétiques, » il faut que, dès demain, il fasse pénitence » dans un cloître. Demain nous saluerons, » au couvent des capucins, frère Henri de » Valois ». Des rebelles font la garde en disant leur chapelet. Quatre cents moines à leur tête roulent des poutres, des tonneaux en chantant les matines. Mais les ligueurs les plus acharnés n'approuvent pas les délais du

duc de Guise; ils murmurent de ses ménagemens. « Pourquoi ne pas attaquer le » Louvre? dit Bussi Leclerc; attendons-» nous que le duc d'Épernon amène au » roi les troupes de Normandie? Le peuple » doute s'il est vainqueur, parce que le roi » n'est pas encore prisonnier. Que signifient tant de pourparlers? Le peuple » n'entre pas dans ces négociations; elles » se font toujours à ses dépens. Pourquoi » le duc de Guise va-t-il toujours s'adressant » à la reine mère? espère-t-il qu'elle lui livre » son fils? Les vivres, dit-on, manquent au » château; et l'on se flatte de prendre le » roi par famine : mais pendant ce temps il » peut nous prendre par trahison : depuis » deux ans nous sommes trahis. Les chefs » du parlement et les échevins, vendus au » roi, auraient dû, dès cette nuit, être » traînés aux fourches de Montfaucon. Dans » un mouvement comme le nôtre, tout » ce qu'on ne fait pas vite, on le fait mal. » Le Louvre n'est pas encore investi du » côté des Tuileries; et le duc d'Épernon » arrive de Normandie avec quinze mille » hommes. Il faut le prévenir. Le meilleur » parti serait de tomber sur ces gardes, qui » étaient tout à l'heure nos prisonniers,

» et de les désarmer une seconde fois. Les
» trésors du Louvre nous fourniront de quoi
» faire la guerre aux hérétiques ».

Il négocie avec la reine mère.

Plus le duc de Guise entendait de propos de ce genre, plus il craignait les suites d'un triomphe sanglant et tumultueux. Cependant il promet au peuple que dans la journée quinze mille hommes viendront attaquer le Louvre du côté de la campagne. Il a résolu de ne pas accorder plus d'un jour au roi pour se soumettre. En attendant, il fait déjà dans Paris les actes d'un monarque. Le comte de Brissac, par son ordre, est allé offrir une sauve-garde au comte de Strafford, ambassadeur d'Angleterre. Celui-ci la refuse, en disant qu'il ne doit avoir de relation qu'avec le roi de France. Vers dix heures du matin, des bruits de paix commencent à se répandre. La reine mère s'est présentée en suppliante auprès des barricades, elle a conjuré qu'on les lui ouvrît pour qu'elle pût se rendre à l'hôtel du duc de Guise. Elle vient, dit-elle, traiter avec lui de la paix, et lui apporter la soumission du roi. Ce n'est pas sans difficulté que les barricades lui sont ouvertes. Elle fait, à pied, ce long et difficile trajet, en ne cessant de protester de son amour pour la ligue, de son admiration

pour le duc de Guise. Il vient au-devant d'elle, et donne l'ordre qu'on suspende toute attaque contre le Louvre.

Évasion du roi qui se retire à Chartres.

Le roi avait, en effet, chargé sa mère de traiter avec le duc de Guise; mais il lui avait recommandé de prolonger le plus possible la conférence. Guise passe avec elle dans le jardin, s'explique, et demande tout, hormis la couronne. Il veut que, sous le titre de lieutenant général du royaume, les armées et les finances soient à sa disposition; que le cardinal de Bourbon soit déclaré l'héritier du trône; il renouvelle toutes les propositions de la requête de Nancy. Catherine de Médicis accorde quelques-unes de ses demandes, élève des difficultés sur quelques autres; elle insinue de nouveaux moyens d'accommodement qu'elle sait n'être point agréables au duc de Guise, mais qui peuvent l'embarrasser. « Le cardinal de Bourbon, disait-» elle, étant reconnu héritier du royaume, » serait sans doute affranchi par le pape de » ses liens ecclésiastiques. Qui l'empêcherait » d'épouser la duchesse de Montpensier?.... » Et pourquoi, madame, reprend le duc » de Guise, lire de si loin dans l'avenir, » quand il s'agit pour le roi d'un péril im-» minent? La patience du peuple s'épuise,

» et la mienne est à bout ». La conférence en était à ce point, lorsque des ligueurs tout effarés viennent avertir le duc de Guise que le roi a trouvé le moyen de s'enfuir du Louvre et de la capitale ; que ses ministres, ses gardes et ses troupes s'échappent de tous côtés à travers la campagne. Le duc de Guise lance sur la reine mère un regard furieux. « C'est ainsi que vous négociez, » madame, lui dit-il ; c'est ainsi que sous » un voile de paix vous préparez ma ruine! » Voilà bien des traîtres qui s'échappent; » mais il en reste encore en notre pouvoir ». La reine proteste de sa bonne foi, s'emporte contre son fils et les hommes perfides qui le dirigent. « Pour mieux dissiper vos soupçons, ajoute-t-elle, je reste » à Paris. Votre situation change beaucoup » par le départ du roi. Il ne suffit plus maintenant, pour tout décider entre mon fils et » vous, d'un combat de quelques heures: une » nouvelle guerre civile nous menace : j'en » ai terminé beaucoup ; comptez sur moi » pour terminer celle-ci, suivant vos souhaits et ceux de la sainte ligue ». Guise réfléchit, se calme et laisse la reine libre.

Le roi était sorti du Louvre comme pour aller faire aux Tuileries sa promenade ac-

coutumée; de là il gagna les écuries dont il fit fermer les portes. Il monta à cheval accompagné de seize gentilshommes et de deux valets de pied, et sortit par la la Porte Neuve. Dès qu'il se crut hors de la portée des rebelles, il se retourna vers Paris avec un visage enflammé de colère : « Ville ingrate, s'écria-t-il, ville ennemie » de ton roi, je jure de ne rentrer dans » tes murs que par la brèche ». Il gagna Chartres à toute bride. Cette ville s'enorgueillit de servir de refuge au roi de France. Guise ne poursuivit point le roi, et laissa s'échapper de Paris tous les royalistes armés ou non armés qui voulurent partager le sort de l'auguste fugitif. Sans doute il n'avait pas voulu que le peuple, maître une fois d'assouvrir ses vengeances, s'y livrât avec une rage insatiable, et que la journée des barricades rappelât celle de Saint-Barthélemi. Guise, après une expérience de seize années, avait appris qu'un massacre n'est point un dénoûment.

Noble fermeté du président de Harlai.

Il avait jeté les yeux sur le parlement de Paris pour donner un caractère légal à la révolte de cette ville. On y comptait quelques ligueurs, et le temps n'était plus où les protestans formaient un parti considé-

rable dans ce corps; mais, chez la plupart des magistrats, le zèle pour la religion se conciliait avec le respect pour les lois du royaume. Guise, qui savait combien le premier président, Achille de Harlai, et plusieurs de ses confrères s'étaient rendus odieux à la ligue par leur incorruptible vertu et l'inaltérable rectitude de leurs principes, tenta de les gagner en les protégeant contre les seize. Pendant les journées des barricades, il avait reçu les uns dans son hôtel, les autres à l'hôtel de ville; et au milieu de tant de soins divers, il s'était montré vigilant pour leur salut. Après la fuite du roi, il vint trouver Achille de Harlai. Ce magistrat s'était retiré dans son jardin pour se livrer à de tristes méditations. Guise, qu'il n'avait prévenu par aucune civilité, l'aborde d'un air respectueux, et dans le discours le plus mesuré, le plus flatteur, il le conjure de l'aider de ses soins pour contenir le peuple, rendre de la force aux lois et dompter l'hérésie. Harlai l'écoute avec un flegme qui montre toute sa défiance, et lui adresse ces paroles qui ne vieilliront jamais dans la langue française : *C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu; ma foi à mon*

roi, mon corps entre les mains des méchans, ils en feront ce qu'ils voudront. Vous me parlez d'assembler le parlement; mais quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité. Après ces mots, il reprit sa promenade. Guise resta épouvanté de cette vertu, et n'osa la punir.

Il pressa l'investissement de la Bastille et de l'Arsenal; et les gouverneurs de ces deux forts eurent la lâcheté ou la perfidie de se rendre sans avoir repoussé par un seul coup de canon les approches des ligueurs. En même temps il envoya des troupes saisir en diligence les postes de Charenton, de Lagni, de Corbeil, de Melun, de Montereau, de Pontoise, nécessaires pour l'approvisionnement de Paris. Quelques-unes de ces villes opposèrent un peu de résistance; mais en dix jours tout fut soumis. Paris n'eut plus à craindre la famine; et cependant cette ville envisageait avec une morne tristesse les suites de l'éloignement du roi. Le silence régnait dans les quartiers que la cour auparavant remplissait du fracas de son luxe et de ses plaisirs. La crainte de la misère refroidissait le fanatisme. Les prédicateurs avaient beau redoubler d'invectives contre le roi, on désirait tout haut son retour. La

Chapelle Marteau, que le duc de Guise venait de nommer prévôt des marchands; Leclerc, nouveau gouverneur de la Bastille; Roland et Compans, nouveaux échevins de la ville, combattaient en vain le découragement du peuple : les Parisiens voulaient être nourris par le roi qu'ils détestaient. « Nous ne nous repentons pas de ce que » nous avons fait, disaient-ils à leurs chefs; » mais que nous en coûte-t-il de montrer » au roi un peu de repentir, si nous pou» vons par ce moyen ramener la cour dans » nos murs »? Le plus haut degré de corruption, c'est quand l'esprit de dissimulation et d'hypocrisie a gagné jusqu'au peuple.

Procession des pénitens pour ramener le roi. 17 mai.

Les ligueurs se virent forcés de satisfaire les Parisiens. Ils imaginèrent, pour fléchir et pour tromper le roi, de recourir à cette confrérie de pénitens qui lui était si chère. On résolut d'aller avec eux en procession à Chartres. Les moines de tout ordre, les ligueurs les plus furieux, les femmes les plus dissolues, tout voulut être de la partie. Jamais plus de vices à la fois ne furent cachés sous les emblèmes de la pénitence. Le couvent des capucins avait fait depuis un an une illustre acquisition dans la personne de Henri de Joyeuse, l'un des frères du favori

du roi, et comblé lui-même d'honneurs qu'il ne justifiait par aucune espèce de mérite. Il s'était mal guéri sous le froc de tous les vices de son caractère. Sa vanité s'accommoda de jouer, dans cette procession ridicule, le rôle du Christ montant au Calvaire. L'objet de la procession était de montrer à Henri III qu'à l'exemple du Sauveur les rois de la terre doivent souffrir et pardonner. Frère Ange (c'était le nouveau nom du comte de Joyeuse) paraissait porter avec une extrême fatigue une longue croix de carton. Il s'était laissé garotter les mains; on avait chargé sa tête d'une couronne d'épines, d'où paraissaient sortir des gouttes de sang peintes sur son visage. On lui avait donné pour acolytes deux jeunes capucins, qui représentaient l'un la Vierge, l'autre la Madeleine, et qui tombaient en défaillance chaque fois que frère Ange faisait mine de se trouver mal. Jusques-là son rôle était assez commode; mais quatre vigoureux satellites s'amusaient de temps en temps à lui arracher, par des coups réels, des plaintes véritables. La marche de ce cortége s'annonçait par les sons aigres et discordans des trompettes, des chaudrons, et même de ces cornets qu'on emploie dans les mascarades. Frère Ange de Joyeuse.

C'était avec les ustensiles du ménage qu'on avait figuré les instrumens de la passion. Quand ce cortége arriva dans la ville de Chartres, le roi, oubliant qu'on lui devait l'invention de pareils spectacles, ne montra que du dégoût; mais il y eut parmi les courtisans un éclat de rire universel, lorsque Crillon encouragea en ces mots les satellites qui frappaient frère Ange de Joyeuse: *Frappez, frappez fort, c'est un lâche qui a endossé le froc pour ne plus porter les armes.* Le roi reçut avec beaucoup de dédain les supplications de frère Ange, et témoigna qu'il n'avait nulle envie de monter au Calvaire. Pendant cette entrevue, les ligueurs pénitens faisaient de grands efforts pour entraîner dans leur rébellion les habitans de Chartres.

Timidité du roi.

Les chefs de la ligue se consolèrent aisément du mauvais succès de cette ridicule ambassade : ils avaient fait diversion aux chagrins du peuple. Une partie du parlement qui favorisait la ligue fit à son tour une députation au roi. Mais, malgré les larmes qu'affectait de répandre le président de Neuilli, dangereux hypocrite, le roi rejeta toujours la proposition de retourner à Paris. Cependant il ne s'exprimait, dans toutes ses décla-

rations, qu'avec une timide réserve sur la journée des barricades. Il semblait craindre d'irriter le duc de Guise, et celui-ci parlait en vainqueur et presque en roi (1). Cette faiblesse, jusques-là si naturelle au cœur de Henri III, n'était plus qu'un masque pour

(1) Le petit-fils du chancelier de l'Hôpital s'exprimait ainsi dans une brochure sur ces déclarations du roi et du duc de Guise : « Il y a une déclaration du roi sur ce » qui est arrivé à Paris contre lui-même ; mais cela si » froid, si timide que rien plus, comme d'un homme » qui se plaint et n'ose nommer celui qui l'a battu ; » comme d'un homme qui a peur que son ennemi soit » encore en colère, et ne veuille se contenter du mal » qu'il lui a fait. Il n'ose dire qu'il ait été contraint de » s'enfuir ni qu'on l'ait chassé ; il n'ose appeler cela in- » justice : à peine déclare-t-il qu'il en fera punition ; ne » commande plus à son peuple, mais le prie ; mande » que l'on fasse supplications aux églises, afin que cette » querelle se puisse bientôt apaiser, comme s'il avait » peur que M. de Guise fût offensé de ce qu'il ne s'était » pas laissé prendre dans le Louvre, mais s'en était » enfui.

» L'autre tout au rebours écrit deux lettres, l'une au » roi, l'autre publique, toutes deux lettres de soldat, » brave, audacieux, et où il s'élève galantement de ce » qu'il a fait ; dit que ce jour-là Dieu lui mit entre les » mains le moyen d'un signalé service, le récite avec » peu de paroles hardies, sans aucune démonstration ni » crainte, ni de penser avoir failli, et finalement conclut

sa vengeance. Après une si longue léthargie, il s'occupait de tendre au duc de Guise un piége meurtrier. L'assassinat était impossible sans de nouveaux embrassemens. Henri III s'applaudissait du mépris qu'il inspirait à son ennemi, comme du plus sûr moyen de le faire tomber dans une embuscade. Il affectait de se livrer aux plaisirs, pendant qu'il apprenait la défection de la Champagne et de la Picardie, que le duc d'Aumale avait rapidement soumises. Surtout il s'était convaincu de la nécessité de tromper la reine sa mère; il la reçut à Chartres avec tous les signes de la plus entière confiance, lui déclara qu'il lui devait une seconde fois la vie, et qu'il la laissait maîtresse de toutes les conditions d'un accommodement avec le duc de Guise. Pourtant il crut devoir se mettre à une plus grande distance d'une capitale qui pouvait envoyer contre lui d'autres troupes que des confréries de pénitens. Il chargea Auguste de Thou, l'historien, d'aller s'assurer des dispositions de la Normandie. De Thou réussit

» par une résolue menace, que, malgré tout le monde,
» il maintiendra le parti catholique, et chassera d'auprès
» du roi ceux qui favorisent les hérétiques, désignant
» le duc d'Épernon ».

à ménager cet asile au roi ; qui transporta sa cour à Rouen. Là se conclut une paix frauduleuse. Henri III publia un édit qui fut appelé l'édit d'union ; il se déclarait de nouveau chef de la ligue, approuvait ou pardonnait toutes les entreprises de cette sainte association, lui livrait un grand nombre de villes, nommait le duc de Guise généralissime des armées du royaume, et s'engageait à convoquer les états généraux dans la ville de Blois, pour délibérer sur tous les articles proposés par les chefs de la ligue dans leur requête de Nanci. Quelques jours avant cette paix, Henri III avait éloigné le duc d'Épernon, avec des signes apparens de disgrâce. Ce seigneur s'était retiré à Angoulême, l'un de ses gouvernemens. Il s'y maintint avec courage contre les entreprises de la ligue, qui tenta sans succès de le faire assassiner dans un soulèvement du peuple de cette ville. Peu de jours après, Henri III osa renvoyer les trois ministres les plus dévoués à la reine mère, le chancelier Chiverni, Villeroi et Pomponne de Bellièvre ; pour ne point effaroucher le duc de Guise, il les avait remplacés par trois hommes presque nuls. Les sceaux furent confiés à François de Montholon, magistrat recom-

mandable, mais tout-à-fait étranger aux intrigues de la cour et aux affaires du temps. Martin de Beaulieu et Louis de Révol, nommés secrétaires d'état, avaient peu d'habileté et peu d'expérience. Le roi n'avait voulu que rendre ses projets impénétrables à sa mère. Le duc de Guise continua de mépriser son ennemi; il attendait les états de Blois pour lui porter des coups décisifs (1).

(1) J'ai cru devoir multiplier les détails et les circonstances dans le récit de la plus grande catastrophe du règne de Henri III. L'on ne peut obtenir aucune méthode, aucune clarté et par conséquent aucun intérêt dans l'histoire si l'on ne sacrifie des événemens partiels, épisodiques aux événemens principaux. Les premiers n'ont besoin que d'être indiqués, les seconds veulent être approfondis. Ce qu'il importe surtout de déterminer, c'est le caractère de ceux qui ont conduit ces événemens. Un récit superficiel de la journée des barricades conduirait à des notions très-fausses ou très-confuses sur les desseins du duc de Guise. On se le représente comme un homme violent, impétueux et qui attendait tout de son audace. Jamais, au contraire, on ne combina un projet coupable avec un esprit plus méthodique. Il avait voulu en quelque sorte calquer son usurpation sur celle de Pepin-le-Bref. Ce chef de faction se défiait de ses instrumens. La faveur de la multitude était loin de l'aveugler. Il désirait encore plus la puissance sans le titre de roi, que ce titre avec une puissance précaire et bornée. L'appui des grands lui semblait indispensable,

La cour arriva dans cette ville; la ligue avait nommé la plupart des députés. Le

Seconds états de Blois. 1588.

et pourtant il ne voulait pas leur faire des concessions dans le genre de celles qui furent si gênantes pour les premiers rois de la troisième race. S'il n'eût imposé aucun frein au peuple de Paris, quelques jours suffisaient pour le faire déclarer roi; mais son autorité ne se fût guère étendue que sur l'Isle-de-France, la Brie et la Champagne. Au bout de quelques jours, l'Espagne et les *Seize* l'eussent tenu dans leur dépendance. Ni la bourgeoisie, ni la magistrature, ni la noblesse, ni la plus respectable partie du clergé ne lui eussent pardonné le meurtre du roi. Les seigneurs catholiques se seraient ralliés soit au roi de Navarre, soit à d'autres princes de la maison de Bourbon. Paris était alors bien éloigné d'avoir sur les autres villes de France l'empire qu'une plus haute civilisation lui a fait obtenir depuis. Le duc de Guise n'avait de légèreté que dans les formes; et peut-être ce qu'il fit de plus audacieux était-il encore un résultat de ses calculs. Voyez-le dès l'horrible entrée qu'il fit dans la carrière politique; que de précautions ne prit-il pas, en concourant au crime de la Saint-Barthélemi, pour en faire retomber la principale horreur sur Catherine de Médicis! Même après cet odieux massacre, il s'était fait un parti parmi ceux des huguenots qu'il avait épargnés. C'était un homme nourri dans la politique, qui ne manquait pas d'élévation dans l'esprit, mais qui n'en avait aucune dans l'âme. Il ressemblait beaucoup plus au cardinal de Lorraine, son oncle, qu'à François de Guise, son père.

L'histoire de la journée des barricades est parfaite-

cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon promettaient au duc de lui déférer toute l'autorité d'un roi jusqu'à ce qu'il lui convînt d'en prendre le titre. Henri III, soit par un mouvement irrésistible de fierté, soit par un raffinement de politique, avait résolu de se défendre un peu contre les prétentions de son rival, mais sans les combattre ouvertement. Le 16 octobre les états s'assemblèrent ; le duc de Guise entra le premier dans la salle, en qualité de grand maître de la maison du roi, et parut comme

ment éclaircie dans l'Histoire de Davila, et c'est le seul morceau distingué de son ouvrage. On ne peut lui reprocher d'avoir ici recours à des suppositions trop subtiles, à des raisonnemens trop raffinés. Placé alors auprès de Catherine de Médicis, il put tout suivre par ses yeux et obtenir beaucoup de renseignemens particuliers par son frère, confident plus intime de cette reine artificieuse. L'autorité du président de Thou est sans doute d'un grand poids sur les mêmes faits, puisqu'il eut alors le bonheur de rendre quelques services à son malheureux roi ; mais sa narration sent peu l'observateur et ressemble trop aux différens journaux sur lesquels il s'appuie. Ces différens journaux se trouvent soit dans les Mémoires de la ligue, soit dans les supplémens que les commentateurs ont joints au *Journal de l'Étoile* et à la *Satire Menippée*. Enfin les lettres de Pasquier peignent sous des couleurs très-animées et très-vraies la situation de Paris à cette époque.

un général qui fait la revue de son armée. Puis se composant pour un nouveau rôle, il vint avec tous les signes du respect au-devant du monarque. Henri s'avança d'un air aussi serein que s'il fût venu jouir de l'amour de sujets fidèles. Le duc de Guise s'assit auprès du trône, sur un tabouret à droite. Il portait dans ses mains le bâton de commandement du roi. Henri prononça, d'un ton ferme et plein de dignité, un discours qui semblait renfermer quelque protestation secrète contre les événemens de Paris. La physionomie du duc de Guise peignait l'étonnement et la colère. L'archevêque de Lyon parla ensuite au nom du clergé; le baron de Senneçay, au nom de la noblesse; ou plutôt l'un et l'autre parlèrent au nom de la ligue, et entreprirent de prouver combien le roi devait de reconnaissance à cette association de zélés catholiques. Dès que le roi fut sorti, les murmures éclatèrent dans la salle : le duc de Guise menaçait d'un nouveau mouvement si le roi faisait imprimer, dans son discours, les passages dont la ligue était offensée. Le roi consentit à les modifier. Guise parut se calmer; mais il dirigea les états de manière à punir chaque jour le roi d'un accès de fierté. Il s'étudia surtout à

Insolence du duc de Guise.

lui ôter tous moyens de servir la ligue avec efficacité. Ainsi, tout en se plaignant que la guerre contre les hérétiques n'était point poussée avec assez de vigueur, il demanda et obtint une diminution considérable sur les tailles. Au titre de généralissime qui lui était accordé il voulait joindre celui de connétable ; il réclamait une compagnie de gardes pour sa personne. Henri résistait à chacune de ces propositions, mais avec un air de découragement : il paraissait ne pas s'opposer à ce qu'on déclarât le roi de Navarre inhabile à succéder à la couronne; mais il croyait juste qu'auparavant on fît à ce prince une nouvelle sommation de rentrer dans le sein de l'église. Le duc de Savoie, sans aucun prétexte, venait de s'emparer du marquisat de Saluces. Le duc de Guise était convenu avec ce prince de lui garantir cette possession pour prix des secours qu'il devait donner à la ligue. Les états ne purent s'empêcher d'approuver la guerre contre le duc de Savoie; mais on n'envoya contre lui aucun corps d'armée.

Le roi recevait toujours le duc de Guise à son audience, à son conseil. Il semblait lui dire : « Je vous abandonne tout; épar» gnez-moi d'inutiles affronts ». Un jour ils

soupaient ensemble ; et tous deux s'efforçaient de donner à ce repas un air de cordialité. « Buvons, dit le roi, à nos bons amis » les huguenots ». Tous les convives comprirent que le roi, par ce mot, voulait faire entendre que sa haine contre les hérétiques ne le cédait point à celle du duc de Guise. « Et à nos bons amis les barricadeurs », ajouta vivement le roi. Le duc de Guise, avec un rire forcé, laissa passer une plaisanterie qui assimilait les ligueurs aux protestans.

Un autre jour, il s'éleva une rixe sanglante entre les pages du roi et ceux du prince de Lorraine. Le tumulte fut extrême dans le palais. Le roi, qui se crut assailli, sortit de son cabinet armé d'une cuirasse. Le duc de Guise était alors auprès de la reine mère. Quelques-uns de ses gentilshommes vinrent l'avertir de ce tumulte. « Ce n'est rien, dit-il ; cette rixe légère ne » méritait pas qu'on vînt troubler l'entre» tien dont m'honore la reine ». Et il prit à tâche de poursuivre un entretien auquel la reine ne pouvait plus prêter d'attention. Crillon fit rentrer dans le devoir les jeunes combattans qui s'étaient fait de graves blessures. Le roi sentit qu'il serait bientôt atta-

qué s'il ne prévenait le duc de Guise. Quelqu'habitué qu'il fût à la dissimulation, la violence de sa haine la lui rendait difficile.

Le roi dispose tout pour sa vengeance.

Catherine de Médicis venait de marier sa petite-fille, Catherine de Lorraine, avec le grand-duc de Toscane. Les noces se célébraient à Blois dans son appartement. On approchait des fêtes de Noël : le roi parut chercher la retraite pour se préparer à un acte de dévotion; mais il s'était renfermé dans le plus grand secret avec le maréchal d'Aumont, le colonel Alphonse et les deux frères Rambouillet. Quel plaisir ce fut pour lui de déclarer à ses confidens que l'heure de sa vengeance était arrivée, qu'il s'était ménagé des moyens sûrs et prochains de frapper le duc de Guise, le cardinal son frère, tous les princes de la maison de Lorraine et ses principaux partisans! « Croyez, disait-il » au colonel Alphonse, qu'il m'en a coûté » beaucoup de ne point accepter l'offre que » vous me fîtes, il y a six mois, de me déli» vrer de l'audacieux qui venait me braver » jusque dans mon palais. Blois est pour » nous une ville plus sûre que Paris. Il y » a long-temps que j'ai désigné cette ville » comme le tombeau de mon ennemi. » Rien n'a tiré le duc de Guise de son aveu-

» glement. Il ne sait pas le plaisir qu'il
» me fait lorsqu'en se comparant à Pépin,
» il me compare, moi, au lâche Chilpéric.
» Je suis encore ce duc d'Anjou qui savait
» à la fois se faire admirer, se faire craindre
» et se venger. Je me suis livré à ses mépris
» afin qu'il me les payât de son sang. J'ai
» reçu avec lui l'hostie sacrée en deman-
» dant au ciel de punir le factieux. Que ne
» m'a-t-il pas fallu de soins pour dissiper les
» soupçons de ma mère et rompre ses intri-
» gues! Je lui échappe enfin à cette mère
» que je vois toujours prête à passer dans
» le camp de mes ennemis, et qui ne sait
» jamais que me livrer à la honte pour me
» sauver la vie. Et que m'importe la vie sans
» états, sans honneur? Depuis long-temps
» j'ai habitué quarante-cinq de mes gardes
» à entreprendre tout à mon premier signal.
» Si je réussis à enfermer le duc de Guise
» dans leurs rangs, ma vie et ma couronne
» sont sauvées. Je vois l'escalier qui, dès
» demain, doit être teint du sang du re-
» belle ».

Les quatre conseillers du roi furent confondus de voir l'énergie nouvelle de ses résolutions. Dans ce temps-là on ne voyait plus de crime lorsqu'il était question d'un

grand coup d'état. Seulement l'un des frères Rambouillet craignit les conséquences funestes de cet assassinat ordonné par le roi. Il aurait préféré que le duc de Guise et ses parens fussent jugés et condamnés avec les formes brusques des commissions; mais cet hommage imparfait, rendu à la justice, parut aux autres le comble de l'imprudence. On ne fit plus qu'examiner les moyens d'exécution, et un plan que développa le roi parut le plus facile et le plus assuré. Comme c'étaient les gardes qui devaient frapper ce coup, il importait de s'assurer de leur chef. Le roi, qui avait souvent éprouvé la fidélité héroïque de Crillon, n'avait pas douté que ce guerrier ne saisît avec joie l'occasion de le délivrer de son ennemi. Il le fit venir, lui confia son projet et ajouta ces mots: « Je n'aurais jamais pensé à un coup aussi » hardi, si je n'avais été sûr du cœur et du » bras de Crillon. — Ah ! sire, reprit Crillon avec feu, mon cœur est à vous, mon » bras est tout prêt à vous servir, mais » par les moyens qui conviennent à un » homme d'honneur. Je suis soldat et gentilhomme; je ne ferai jamais l'action d'un » assassin, l'office d'un bourreau. Laissez-» moi appeler le duc de Guise en duel; je

» me ménagerai si peu dans le combat, que » je saurai, aux dépens de ma vie, donner » la mort à votre ennemi. C'est-là, sire, » tout ce que je puis faire; mais je conjure » votre majesté de ne plus me parler d'une » proposition qui fait horreur à un homme » de guerre. — C'est assez, répondit le roi; » je respecte vos scrupules, sans mettre en » doute votre zèle et votre fidélité. Ce duel » dont vous me parlez me servirait mal : je » veux perdre un factieux et conserver un » ami. Promettez-moi, Crillon, de garder » le secret de votre maître ». Crillon donna sa parole d'honneur. Le roi chercha un autre instrument de son crime et le trouva dans Lognac, officier de ses gardes, qui reçut avec joie une commission odieuse, gage d'une faveur signalée.

Malgré le profond secret de cette délibération, tous les amis du duc de Guise soupçonnaient un complot de la cour. Il ne recevait plus de lettres où on ne l'avertît de se tenir sur ses gardes. Mais les avis étaient vagues; et le duc s'étonnait que l'on crût connaître mieux que lui un roi son captif. Un inconnu s'étant présenté pour lui faire parvenir un avis de ce genre, il écrivit au bas du billet ces mots : *Il n'oserait.* Le

cardinal de Guise le pressait de s'absenter des états, jusqu'à ce qu'il eût obtenu des gardes. « Les états, lui répondit le duc, ne » seraient de servir mes desseins, s'ils aper- » cevaient en moi ce que personne n'y a » encore trouvé, un sentiment de crainte ». L'archevêque de Lyon approuva son avis et loua son intrépidité. Comme cet entretien avait laissé quelques nuages dans son esprit, il alla se distraire auprès d'une femme de la cour, madame de Noirmoutiers, auparavant madame de Sauve, qui était sa maîtresse déclarée, après l'avoir été autrefois du roi de Navarre et du duc d'Alençon. Il la trouva extrêmement inquiète ; mais il se rit de ses alarmes, et ne la quitta qu'au lendemain matin.

Assassinat du duc de Guise. 23 décembre. 1588.

Le roi avait indiqué l'heure du conseil un peu plus tôt que de coutume. Les cardinaux de Gondi et de Vendôme, les maréchaux d'Aumont et de Retz, Montholon, garde des sceaux, François d'O et Collin de Rambouillet, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon étaient arrivés avant le duc de Guise. A peine fut-il entré dans le salon, qu'on en ferma les portes. Un officier des gardes s'approcha de lui, sous prétexte de lui présenter un placet de ses soldats qui

demandaient leur paye. Le duc ne put s'empêcher de montrer quelque alarme de ce mouvement inusité. Il entra au conseil, et salua ceux qui le composaient avec sa grâce ordinaire; mais l'effort qu'il se faisait pour montrer de la sérénité lui coûtait trop. On le vit pâlir. Il tomba un moment en défaillance. Revenu à lui, il fit tout ce qu'il put pour cacher la cause d'un tel accident, et montra la plus grande liberté d'esprit. Le secrétaire d'état Révol vint l'avertir que le roi voulait l'entretenir dans son cabinet. Il sort, et, sur l'escalier, il se voit entouré de gentilshommes et de gardes dont la figure respire la fureur. Saint-Maline le frappe d'un coup de poignard à la gorge; le duc veut tirer son épée; Lognac et les gardes le frappent à coups redoublés; il tombe et ne peut plus proférer que ces mots : « Mon » Dieu, je suis mort, ayez pitié de moi; » pardonnez-moi mes péchés ».

Arrestation du cardinal de Guise et de plusieurs ligueurs.

Au bruit affreux qui se faisait sur l'escalier, les membres du conseil se lèvent. Le cardinal de Guise ne songe qu'à échapper par la fuite aux meurtriers de son frère. L'archevêque de Lyon veut secourir son ami s'il en est encore temps. L'un court à la porte de l'antichambre, l'autre ouvre la porte

qui mène à la chambre du roi. Tous deux sont arrêtés : on leur donne un grenier pour prison. Les portes du château s'ouvrent; les gardes du roi se répandent dans la ville, pour arrêter les principaux partisans du duc de Guise. Sa mère, la duchesse de Nemours; son fils, le prince de Joinville; le marquis d'Elbeuf, son cousin; le cardinal de Bourbon, le duc de Nemours, le comte de Brissac, Boisdauphin, le président de Neuilli, Lachapelle Marteau, et plusieurs autres chefs de la ligue furent les uns gardés dans leurs appartemens, les autres conduits dans les prisons de la ville. Plusieurs députés prirent la fuite. Le roi se transporta chez la reine sa mère, qu'une grave maladie retenait au lit. En vain avait-elle conjuré ceux qui l'entouraient de lui apprendre ce qui causait le tumulte du château, on lui refusait tout éclaircissement. La joie que montre son fils en entrant lui révèle ce qui vient de se passer. « Félicitez-moi, ma mère, lui dit-il; » c'est maintenant que je suis roi de France, » puisque le roi de Paris n'est plus. — Quoi! » mon fils, vous avez fait mourir le duc de » Guise! — J'ai prévenu les coups qu'il allait » me porter! — Et comment? — Mes gardes » l'ont frappé. Je n'étais pas assez puissant

» pour le faire conduire à l'échafaud. — Et
» son frère le cardinal ? — On le garde ici.
» Je prononcerai cette nuit sur son sort.
» — Un cardinal ! O mon fils ! quel orage
» va se former contre vous à Rome et à
» Paris ! — J'ai le moyen de fléchir Rome,
» et Paris apprendra par ce coup que ce
» n'est point moi qu'on relègue dans un
» cloître. — Et vous avez pu me cacher un
» tel dessein ! — J'ai gardé six mois cette
» pensée, et personne n'a pu la connaître.
» — Mon fils, vous hâtez ma fin. — Ma
» mère, vous tenez donc bien peu à l'hon-
» neur de ma couronne ? Pleurez-vous le
» duc de Guise ? — C'est sur vous que je
» pleure ; il fallait me consulter. — Si je ne
» l'ai fait, je vous ai imitée du moins. —
» Quand je frappais de tels coups, je pre-
» nais mes mesures pour toutes les suites
» de l'événement. Où sont les vôtres ?
» Comment pourrez-vous contenir tant de
» rebelles ? *Vous avez bien coupé, mon fils ;*
» *mais il faut coudre.* — Je puis agir ajour-
» d'hui, puisque je suis redevenu roi de
» France. — Ma mort est bien prochaine ;
» mais je crains bien de vous voir, avant de
» mourir, privé de cette couronne que j'ai
» pris tant de peine à vous conserver ».

Assassinat du cardinal de Guise.

Le roi sortit pour aller trouver le légat du pape. Ce prélat se permit quelque plainte, mais n'osa point aller jusqu'à la menace. Henri, d'après cet entretien, crut qu'il pouvait tout entreprendre contre le cardinal. On lui rapporta le lendemain que le frère du duc de Guise avait passé la plus grande partie de la nuit à prier avec l'archevêque de Lyon, et qu'ils s'étaient confessés l'un à l'autre; que cependant le cardinal, au milieu de ces exercices pieux, n'avait pu s'empêcher de se répandre souvent en menaces. « Il est temps, dit le roi, de mettre un terme » à l'insolence de ce rebelle ». Il fait venir Lognac; mais ce meurtrier du duc de Guise ne peut se résoudre à frapper un archevêque. Dugast, capitaine des gardes, offre son bras. Le 24 décembre, veille de Noël, il entre dans la chambre où les deux prélats étaient gardés. Il les voit à genoux, et, sans s'émouvoir, dit à l'archevêque de le suivre, parce que le roi le demandait. Le cardinal, croyant qu'on conduisait d'Espinac à la mort, lui dit : « Monseigneur, pensez à Dieu ». L'archevêque, devinant mieux quelle était la commission du capitaine des gardes, répliqua : « Pensez-y vous-même, Monseigneur ». Dugast, après avoir fait passer d'Espinac

dans un autre appartement, revient trouver le cardinal de Guise : « Le roi, lui dit-il, m'ordonne de vous faire mourir ». Le cardinal s'incline, et après une courte prière, « Exécutez, dit-il, votre commission ». Il couvre sa tête de sa robe, et reçoit le coup fatal (1).

(1) J'ai suivi pour le récit de l'assassinat du duc de Guise les mêmes autorités que pour la journée des barricades. J'ai consulté de plus les relations écrites sur cet événement par le parti de la ligue, par les royalistes et par les protestans. Elles sont si contradictoires qu'il a fallu beaucoup de sagacité aux historiens de Thou, Mathieu et Davila, pour éclaircir ce fait. Leurs récits ne diffèrent qu'en des circonstances fort légères. On lit dans plusieurs mémoires que Henri III ne devança que d'un jour ou deux les coups que Guise devait lui porter ; et que deux des princes de Lorraine, le duc d'Aumale et le duc de Mayenne lui-même, en firent passer des avis au roi. Je ne puis croire cette circonstance. Henri III n'aurait certainement pas donné l'ordre au colonel Alphonse d'aller assassiner à Lyon le duc de Mayenne s'il lui eût dû un si important service. Il est bien certain, comme nous l'avons déjà fait voir, que Mayenne n'approuvait pas les desseins ambitieux du frère dont il voulut devenir le successeur et le vengeur ; mais il n'y mettait aucune sorte d'obstacle. D'autres mémoires prétendent que Henri III foula aux pieds le cadavre de son ennemi : cette bassesse n'étonnerait pas de la part d'un prince qui joua un rôle si odieux à la Saint-Barthélemi. Le noble refus que fit Crillon d'assassiner le duc de Guise

Après ces deux meurtres, le roi s'arrêta. L'espèce de terreur que lui causait le second, est attesté dans toutes les histoires de ce temps. C'est par erreur que dans quelques histoires on place cet acte avant les états de Blois. Les gardes nommés les quarante-cinq, dont Henri III se servit pour ce meurtre, avaient souvent excité l'inquiétude du duc de Guise. Dans les diverses propositions qu'il fit adresser au roi après la journée des barricades, il demandait qu'on licenciât ces hommes prêts à toute espèce de crimes.

Je ne crois pas avoir manqué à la fidélité historique en plaçant différens discours dans la bouche des personnages qui dirigèrent les tragiques événemens de la ligue. Les historiens sur lesquels je m'appuie leur font tenir, dans les mêmes circonstances, des discours beaucoup plus étendus, et dans lesquels on remarque un art qui leur donne de l'invraisemblance. Je crois que, dans ces légitimes ornemens de l'histoire, on ne doit consulter que la passion bien connue, bien déterminée de celui qu'on met en scène, et qu'il importe de lier chacune de ses paroles à l'événement, afin de le préparer et de l'éclaircir. Je n'ai fait d'ailleurs que développer des paroles proférées par le duc de Guise, par Henri III, par Bussi Leclerc, par Crillon et par Catherine de Médicis, d'après les témoignages des mémoires les plus accrédités.

On me pardonnera facilement d'avoir donné peu de détails sur les séances des seconds états de Blois. Ces détails peuvent être l'objet de recherches historiques fort intéressantes, parce qu'ils tiennent à nos vieilles institutions; mais l'historien qui se sent entraîné par le récit d'une grande catastrophe est forcé de les négliger.

contribua sans doute beaucoup à sauver les jours des autres factieux qu'il tenait en sa puissance. Le duc de Nemours s'échappa [illegible] prison. La duchesse obtint d'aller pleurer dans la retraite ses deux fils égorgés. On rendit la liberté à tous les députés des états, parce que cette assemblée, frappée de terreur, ne se montrait plus rebelle aux volontés du roi. Le cardinal de Bourbon, le prince de Joinville, fils du duc de Guise, le marquis d'Elbeuf et l'archevêque de Lyon continuèrent à être étroitement gardés. Le jour où l'on égorgeait le cardinal de Guise, Alphonse Corse était parti pour aller tuer à Lyon le duc de Mayenne; mais un courier l'avait déjà instruit de la mort de ses deux frères : il prit la fuite et se rendit en Bourgogne. Catherine de Médicis ne survécut que douze jours à une catastrophe qu'elle n'avait point préparée. Elle appelait son fils ingrat parce qu'il ne la consultait plus pour le crime (1).

Mort de Catherine de Médicis. 5 janvier 1589.

(1) Après la grande catastrophe du duc de Guise, la mort de Catherine de Médicis ne fit qu'une faible impression. Les catholiques eux-mêmes en parlèrent avec la plus grande indifférence. Voici ce que contient à ce sujet le *Journal de l'Étoile* : « Le dimanche 8 janvier, Lincestre fit entendre au peuple la mort de la reine mère,

Fureur fanatique des Parisiens.

Qui pourrait peindre l'état de Paris lorsqu'on y apprit l'assassinat du duc de Guise? L'excès de la terreur étouffa d'abord les gémissemens. On s'attendait que le roi se vengerait de la capitale aussi-bien que de ceux qui l'avaient soulevée. On ne concevait pas comment un monarque si long-temps et si justement méprisé avait pu recouvrer assez de vigueur de caractère pour de si hardis attentats. La superstition augmentait les effets de la crainte ; le peuple se persuadait que Henri III n'aurait jamais pu consommer ces deux crimes s'il n'eût été secondé par les puissances de l'enfer. Les factieux tout effarés ne s'occupaient plus que des préparatifs de leur fuite. Deux jours se passent, aucun envoyé, aucune troupe du roi ne se présente dans Paris. Alors la fureur concentrée éclate dans toute sa violence ; on fait

» laquelle, dit-il, a fait beaucoup de bien et de mal, et » croit qu'il y a encore plus de mal que de bien. Aujourd'hui se présente une difficulté, de savoir si l'église » catholique doit prier pour elle, qui a vécu si mal, et » soutenu souvent l'hérésie, encore que sur la fin elle » ait tenu, dit-on, pour notre droite union, et n'ait » consenti à la mort de nos bons princes. Sur quoi je » vous dirai que si vous voulez lui donner à l'aventure, » par charité, un *pater* et un *ave*, il lui servira de ce » qu'il pourra. Je vous le laisse à votre liberté.

retentir les rues, les marchés, les églises de sanglots et d'imprécations. « Invoquons ces deux saints martyrs, s'écrient les prédicateurs. Vengeons-les de leurs bourreaux, s'écrient les seize ». On agite les poignards jusque dans le sanctuaire. Des hommes audacieux s'offrent pour aller soulever les villes les plus importantes du royaume. Chacun offre une partie de ses biens pour contribuer aux frais de leur voyage. Tous les vices déchaînés viennent servir la cause du fanatisme. Les processions n'ont jamais été plus nombreuses, jamais plus extravagantes, jamais plus impudiques. En signe d'une douleur immodérée, les jeunes filles y paraissent à moitié nues. La licence repaît ses yeux de ce spectacle, et le fanatisme y applaudit. Tout excès est permis à qui fait les plus exécrables sermens. Les opérations de la magie se mêlent à la démence du zèle religieux. On vient jusques sur l'autel coller des images de cire dans lesquelles Henri III est représenté au milieu d'un cortége de démons. C'est à qui se précipitera pour percer d'épingles ces images. Il semble à chacun de ces furieux que c'est le sang du roi qui a coulé sous leurs mains. Un long cierge est apporté dans l'église. D'abord il

jette un vif éclat, sa lumière vacille. On imite sur les voûtes le roulement du tonnerre. Le cierge s'éteint au milieu d'un épouvantable fracas. Tout rentre dans l'obscurité. Un prêtre prononce de la voix la plus sinistre ces paroles : *Ainsi s'éteigne la race des Valois!* Après cette imprécation le jour le plus radieux reparaît dans l'église.

Les seize arrêtent plusieurs magistrats du parlement.

Le duc d'Aumale est veuu se jeter dans Paris avec quelques hommes armés. Mille voix le proclament gouverneur de cette ville. On ne craint plus que le parlement. Il faut renverser et enchaîner le seul corps qui ose montrer du respect pour les lois. Il est temps que les seize aient un parlement à leurs ordres. Bussi Leclerc, procureur au parlement de Paris, et gouverneur de la Bastille, se charge d'arrêter les magistrats qui ont tant de fois mortifié son impudence ou arrêté ses rapines. Il a dressé la liste de ceux qu'il veut proscrire et de ceux qu'il veut bien épargner. Le 16 janvier, il entre dans la grand'salle, armé d'une cuirasse et d'une paire de pistolets. La cour s'occupait alors de nommer des députés pour porter au roi l'hommage de sa fidèle obéissance. Bussi Leclerc s'excuse avec ironie de la rigoureuse commission dont il est chargé;

puis il lui lit la liste de ceux qui doivent le suivre à la Bastille, en commençant par le premier président, Achille de Harlai. Celui-ci se lève : « Je vous suis, dit-il au » chef des seize : ce sont des mains bien » viles qui m'arrêtent; mais il est toujours » glorieux de souffrir pour son roi ». Bussi Leclerc continue sa liste. « Il est inutile, s'écrie le président Augustin de Thou, oncle de l'historien, « d'en lire davantage, il n'est » aucun de nous qui ne soit prêt à suivre » son chef ». Tous se lèvent à ces mots, et marchent vers la prison

Le peuple ne put voir, sans un mélange d'attendrissement et de terreur, cinquante personnages d'une telle autorité arrêtés comme des criminels. Cette image de la subversion totale des lois parut un moment dessiller les yeux de tant d'hommes égarés. Une partie des bourgeois courut aux armes; mais le duc d'Aumale vint joindre sa troupe à celle de Bussi Leclerc, et les magistrats entrèrent à la Bastille. Le lendemain les prédicateurs se chargèrent d'apaiser les scrupules des bourgeois, et ne parvinrent que trop à sanctifier cette anarchie.

Ils forment un nouveau parlement.

Les seize ont formé un nouveau parlement qui rendra des arrêts sous leurs poignards.

Ils l'ont composé de ceux des magistrats qui ont cédé à la terreur ou qui sont animés du plus ardent fanatisme. Le président Brisson est à leur tête : on le charge de légaliser les proscriptions; mais cet emploi répugne à son cœur. La ligue s'est donné un nouveau chef, c'est le duc de Mayenne. Averti à temps dans la ville de Lyon, de la catastrophe où ont péri ses deux frères, il s'est soustrait par la fuite aux coups qui devaient lui être portés par le colonel Alphonse. La Bourgogne, où il a cherché un refuge, s'est déclarée toute entière en sa faveur : Lyon, Toulouse, Bordeaux ont suivi cet exemple. Tout le midi est en feu. Pour deux ennemis redoutables dont le roi vient de se venger, il s'est attiré trois millions de nouveaux ennemis. Au milieu des plus grands dangers, il retombe dans la langueur. Chacun le condamne parce que personne ne le craint. Orléans est devenu un nouveau boulevart de la ligue après l'avoir été autrefois du protestantisme. Henri III n'a pu conserver de puissance que dans les villes de Blois, Tours, Amboise, Saumur et Beaugenci. Tous ses efforts n'ont tendu qu'à intimider les états généraux; il vient enfin de les congédier; mais les vieux ligueurs n'en sont que plus animés à [illegible]

geance. Partout on efface les armoiries, on déchire les portraits, on brise les statues d'un roi réprouvé par la ligue et que Rome s'apprête à couvrir de ses anathèmes. La Sorbonne (réduite il est vrai à un petit nombre de docteurs) a décidé que les Français étaient déliés de leur serment de fidélité envers l'assassin d'un cardinal. Les jésuites retranchent de la communion des fidèles quiconque obéit aux ordres du roi.

Alliance de Henri III avec le roi de Navarre. 1589.

C'est alors que pour la première fois les pensées de Henri III se tournent vers le roi de Navarre. Rosni et Duplessis Mornai se sont tour à tour présentés devant lui pour le décider à confier sa vengeance et son salut au chef des hérétiques. Mais tout menacé qu'il est d'une ruine totale, il craint encore un secours dont il a eu horreur pendant treize ans. Le roi de Navarre se met en marche pour montrer de près au roi de France la seule armée qui puisse encore le rétablir sur le trône. Enfin le traité d'alliance est conclu entre les envoyés des deux monarques. Henri III, prêt à signer, se lève avec précipitation, prend la main de Duplessis Mornai, cherche à lire dans ses yeux. « Me répondez-vous, lui dit-» il, de la fidélité de votre maître? — Sire,

» lui répondit Mornai avec la tranquillité » d'un homme de bien, je vous assure que » votre majesté n'aura point un serviteur » plus dévoué ».

Henri III, des cinq villes qui lui restent, en cède une au roi de Navarre, c'est la place de Saumur. Le commandement en est confié à Duplessis Mornai. On est convenu d'une conférence entre les deux monarques : c'est au château de Plessis-les-Tours que Henri III attend son nouvel allié; mais, à mesure que ce dernier accélère sa marche, les rumeurs augmentent dans son camp. « Où courons-nous » ? lui disent les vieux gentilshommes, qui se souviennent de toutes les perfidies des fils de Catherine de Médicis ; « sire, vous allez donc vous livrer » à ce prince qui ensanglanta si cruellement » vos noces? Est-ce un puissant intérêt qui » vous en fait la loi? Un tiers du royaume » est soumis à vos armes, et le roi de France » est réduit à cinq ou six villes. Vos enne- » mis eux-mêmes vous honorent; il est mé- » prisé de ses propres serviteurs. Il n'a près » de lui que des courtisans amollis ; vous » avez auprès de vous les vainqueurs de » Coutras. Les Châtillon, les la Trémouille, » vivront-ils sans défiance et sans goût

» auprès des Lavalette et de tout ce qui » reste de *mignons?* Ne craignez-vous point » de voir se corrompre une armée que vous » avez formée à une discipline si austère? » Vous allez vaincre pour le compte de » votre ennemi. Dès que vos armes l'auront » rendu plus puissant, il ne songera plus » qu'à vous livrer soit au pape, soit à la » ligue, soit au roi d'Espagne. Il vous hait, » puisqu'il vous combat depuis tant d'an- » nées; du caractère dont il est, il vous » haïra plus encore quand il vous devra » tout. Quand même vous n'auriez pas à » craindre son ingratitude, il peut vous » perdre par superstition. Une excommu- » nication le fait trembler. Au premier » monitoire du pape, il s'effraiera de vivre » avec son libérateur. Ah! sire, ne nous » forcez pas de communiquer avec les bour- » reaux de nos pères, de nos frères, de nos » fils. Les vices d'une telle cour sont con- » tagieux. Nous ne les craignons pas pour » nous, mais pour les jeunes gens qui nous » suivent. Laissez-nous notre pauvreté, » notre rudesse, et restons toujours tels que » nous étions à Cahors, à Sainte-Foix, à » Fontenai, à Coutras ».

Henri en fut un moment ébranlé par ces

discours ; mais il sentait mieux qu'aucun de ses amis tout l'ascendant que pouvait prendre son âme forte sur l'âme faible de Henri III. D'ailleurs il ne croyait pas devoir écouter une prudence trop sévère, quand la pitié parlait à son cœur. « Occupons-nous d'abord, disait-» il, des moyens de sauver le roi, et nous » songerons ensuite à nous défendre de sa » faiblesse ou de son ingratitude. Restons » bons protestans ; mais soyons bons Fran-» çais. Ne laissons pas respirer les rebelles. » Tout ce qu'ils prennent de force contre » le roi de France, ils l'emploieront bien-» tôt contre le roi de Navarre. Je dois » prendre confiance dans un traité qui a été » négocié entre Duplessis Mornai et le ma-» réchal d'Aumont. Les nouveaux compa-» gnons que je vous donne ne sont pas tous » indignes de votre estime. Voici d'Aumont » et Crillon qui s'avancent vers nous : allons, » plus de défiance, plus de murmures ».

Ce fut ainsi que le roi de Navarre entra dans ce sombre château de Plessis-les-Tours, que la tyrannie de Louis XI avait rendu si célèbre. Une foule immense de curieux couvrait les toits du château. Les gardes des deux rois s'avançaient avec un air de précaution ; mais le roi de Navarre [redacted] ingea

bientôt l'aspect de cette entrevue en tombant aux genoux du roi de France. Celui-ci le releva d'un air plein de tendresse. *Vive le roi de France! vive le roi de Navarre! vivent les deux rois!* Ces cris retentissent de toutes parts. Les seigneurs catholiques et protestans s'embrassent à l'exemple de leurs maîtres. Toute la journée se passe en fêtes, en protestations cordiales. Le soir, le roi de Navarre écrivit ces mots à Duplessis Mornai : *Enfin la glace a été rompue, non sans beaucoup d'avertissemens que si j'y allais j'étais mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu.* Mornai lui répondit : *Sire, vous avez fait ce que vous deviez, et ce qu'aucun de nous ne devait vous conseiller.* Le lendemain matin Henri de Bourbon imagina un moyen de dissiper ce qu'il pouvait rester de défiance dans l'âme faible et l'esprit soupçonneux de son allié. Il vient le trouver dans son château, accompagné d'un seul page : sa physionomie n'avait jamais été plus ouverte. Le roi fut touché jusqu'aux larmes d'une démarche si franche ; l'entretien fut intime. Valois déplora l'ingratitude de ses sujets tantôt avec l'expression de la fureur, tantôt avec celle de l'abattement. Bourbon le ranima en lui

présentant les heureuses conséquences de leur union; et jouant sur le nom de Charles de Mayenne: « Consolez-vous, monseigneur, » dit-il au roi, deux *Henri* valent mieux » qu'un *Carolus* ». (C'étaient des pièces d'or du temps). Deux jours après les deux rois se séparèrent. Henri III se rendit à Tours; Bourbon alla chercher son armée campée aux environs de Chinon, pour l'amener au roi. Leur projet était de marcher sur Paris, mais le duc de Mayenne voulut les prévenir; et, pour la première fois de sa vie, il tenta une entreprise audacieuse.

Succès des deux rois.

Quelques traîtres cachés dans l'armée de Henri III avaient averti le duc de Mayenne de la position critique où se trouvait le monarque, tandis qu'il attendait à Tours l'armée de son nouvel allié le roi de Navarre. Ces traîtres avaient pris, avec le chef de la Ligue, l'engagement de conduire le roi à une promenade dans laquelle il serait facile de le surprendre. Sur la foi de cette promesse, Mayenne fait faire à son armée une traite de douze lieues dans une demi-journée. Le roi qui, sans défiance, s'était engagé dans le chemin creux où l'on devait le livrer à Mayenne, fut averti, par un meunier, de l'approche de l'ennemi. Il tourna bride sur-

lé-champ et gagna le faubourg Saint-Symphorien. Il range en bataille les quatre régimens qui lui restent, parmi lesquels sont les gardes Françaises et les gardes Suisses. Mayenne est obligé d'accorder du repos à sa troupe. Le lendemain, il attaque le faubourg. Crillon s'y défend depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Le poste n'est abandonné que lorsque Crillon a reçu deux blessures dangereuses; mais il retrouve encore assez de force pour fermer la porte aux ennemis. Sept pièces de canon, rangées sur le coteau qui domine la ville, en battent les mauvaises murailles; la porte est enfoncée. Henri III se défend dans l'intérieur de la ville avec une bravoure et une présence d'esprit qui rappellent les exploits de sa jeunesse; mais, accablé par le nombre, il allait périr ou tomber au pouvoir de la ligue, quand l'avant-garde du roi de Navarre se présenta: elle était sous les ordres du comte de Chatillon, fils aîné de l'amiral de Coligni. Le lieutenant du roi de Navarre voulut rivaliser de grandeur d'âme avec son maître. En vain le détournait-on de sauver dans Henri III l'un des meurtriers de son père: « La voix de l'honneur, reprit-il, me parle » plus haut que celle de la vengeance ».

Il attaqua par le flanc l'armée de Mayenne. Avant la chute du jour, Bourbon accourut avec toute son infanterie; Mayenne ne songea plus qu'à la retraite (1).

Les amis du roi de Navarre font partout

(1) Henri III fut si reconnaissant du service que lui avait rendu à Tours son nouvel allié, qu'il prit l'écharpe blanche, couleur du roi de Navarre. On peut voir dans les Mémoires de la ligue et dans ceux de Duplessis Mornai, combien Henri de Bourbon mit d'habileté à se prévaloir de son alliance avec le roi. Peu de choses me paraissent plus touchantes et plus judicieuses que le début de sa lettre aux magistrats de la ville d'Orléans : « Mes » amis, si j'étais Espagnol ou Lorrain, je ne vous » parlerais pas comme je vais faire; je me plairais de » me voir à vos portes, près de vous bloquer ou de » vous assiéger; je m'imaginerais déjà votre pillage : mais » je suis Français, je suis de vos princes, j'ai intérêt à » votre conservation. Pour cela, je vous exhorte à vous » tenir en repos, à devenir les maîtres en vos maisons, à » rendre doucement l'obéissance et les devoirs que vous » devez à votre roi; et comme votre exemple a servi à » faire beaucoup de fous, faites aussi que votre imitation fasse beaucoup de sages. Je ne puis penser qui » vous persuade que la condition d'esclaves des Espagnols » soit meilleure que la liberté des Français; que les » croix de Lorraine et de Bourgogne gouvernent mieux » un état que les anciennes et si heureuses fleurs de » lis ».

Ne semble-t-il pas que la voix de Henri IV s'adresse encore aux Français du 19e. siècle, aux Français de 1815?

des prodiges : un concert admirable règne dans toutes leurs opérations. Le duc de Montpensier, charmé de recevoir enfin les ordres d'un parent qu'il chérit et qu'il admire, se porte sur la Normandie avec un corps de trois ou quatre mille hommes. Depuis plusieurs années, il s'était formé, dans cette province, un rassemblement de paysans, qui n'avait eu d'abord pour objet que de se mettre à couvert des brigandages des ligueurs ; mais ils devinrent à leur tour et ligueurs et brigands : ils étaient au nombre de seize mille ; on les nommait les Gauthiers, du nom de la Chapelle-Gauthier, premier lieu de leur rassemblement. Le comte de Brissac vint prendre, au nom de la ligue, le commandement de cette troupe indisciplinée ; le duc de Montpensier le battit complètement dans une seule rencontre, et tous ces paysans rentrèrent dans le devoir. Chatillon obtenait les mêmes succès dans la Picardie. Il défit, dans le combat le plus opiniâtre, le seigneur de Saveuse, ligueur d'une rare intrépidité : celui-ci, couvert de blessures, demeura prisonnier. Bourbon, instruit de son sort, vint le voir et lui offrit la liberté pour prix de sa bravoure ; mais ce guerrier féroce, irrité de trouver tant de générosité

dans un hérétique, déchira ses bandages et mourut en détestant son vainqueur.

Victoire de Lanoue, à Senlis.

Montmorenci-Bouteville avait surpris, au nom du roi, la ville de Senlis ; le duc d'Aumale sortit de Paris avec dix mille hommes, pour reprendre cette ville. Bouteville, après quelques jours de résistance, allait succomber, lorsqu'il envoya demander du secours au duc de Longueville, qui tenait Compiègne avec deux mille cinq cents hommes. Ce jeune prince, issu du sang de Dunois, se couvrit de gloire par un trait de modestie. Lanoue était sous ses ordres : « A » Dieu ne plaise, dit le duc de Longue- » ville, que je rende inutile à la cause des » deux rois l'expérience d'un si parfait che- » valier ! C'est à lui de commander, à moi » d'obéir ». Les applaudissemens de toute l'armée ratifièrent le choix d'un tel général, et il ne fut plus possible à Lanoue de céder lui-même à sa modestie. Il allait partir pour Senlis, mais point de munitions, point d'argent. Il s'adresse à des hommes de finance, qui toujours suivaient l'armée et lui vendaient cher leurs secours. Il leur demande une faible avance : on la lui refuse. « Eh bien, s'écria-t-il, garde son argent » quiconque l'estime plus que son honneur!

» Tant que Lanoue aura une goutte de sang » et un arpent de terre, il les sacrifiera » pour la défense du pays où Dieu l'a fait » naître. Il ne me reste plus qu'une terre, » celle du Plessis-les-Tours; elle vaut » soixante mille écus, donnez-m'en trente » mille et partons ». Les financiers acceptent le marché; on obtient des munitions, on part. Lanoue, avec deux mille cinq cents hommes, attaque, près de Senlis, le duc d'Aumale qui en commande dix mille; et secondé par la valeur héroïque de Longueville, de Givri, de Gouffier, d'Humières et d'Estourmel, il enlève aux ennemis leur artillerie, consistant en dix pièces de canon, tous leurs étendards, leurs drapeaux et leurs bagages; tue ou prend cinq mille hommes, et ne perd pas plus de trente soldats; deux illustres ligueurs, Chamois et Meneville, furent tués dans ce combat (1).

(1) La défaite du duc d'Aumale près de Senlis, donna lieu aux couplets suivans.

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir :
Les pieds sauvent la personne;
Il n'est que de bien courir.
Ce vaillant prince d'Aumale,
Pour avoir fort bien couru,

Senlis est délivrée. On chercha Lanoue après cette victoire éclatante ; il s'était retiré dans une maison particulière : ce ne

Quoiqu'il ait perdu sa malle,
N'a pas la mort encouru.
Ceux qui étaient à sa suite
Ne s'y endormirent point,
Sauvant par heureuse fuite
Le moule de leur pourpoint.
Quand ouverte est la barrière,
De peur de blâme encourir,
Ne demeurez point derrière :
Il n'est que de bien courir.
Courir vaut un diadème ;
Les coureurs sont gens de bien.
Trémont et Balagni même,
Et Congy, le savent bien.
Bien courir n'est pas un vice ;
On court pour gagner le prix :
C'est un honnête exercice :
Bon coureur n'est jamais pris.
Qui court bien est homme habile,
Et a Dieu pour son confort :
Mais Chamois et Meneville
Ne coururent assez fort.
Souvent celui qui demeure,
Est cause de son méchef :
Celui qui fuit de bonne heure,
Peut combattre derechef.
Il vaut mieux des pieds combattre
En fendant l'air et le vent,

fut que le lendemain qu'on put découvrir sa retraite. L'élite de la noblesse, qui avait vaincu sous lui, vint l'y chercher, et le trouva prenant un repas frugal sur un banc de pierre. On lui demanda ses ordres. « Mes » ordres? répondit Lanoue en se levant; » allons trouver M. de Longueville, qui » nous donnera des ordres à vous et à » moi (1) ». Que peut envier la France à l'antiquité, puisqu'elle a possédé un Lanoue, un Bayard, un Duguesclin, un Henri IV?

Un seul revers se mêla à des succès si glorieux, et ce fut le comte de Soissons qui l'éprouva. Nous avons perdu de vue ce prince, depuis la bataille de Coutras, où sa valeur impétueuse seconda si bien celle de son frère le prince de Condé, et celle du roi de Navarre; c'était un caractère inquiet et tracassier; il abandonna les drapeaux de Henri de Bourbon, pour

Que se faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant.
Qui a de l'honneur envie,
Ne doit pourtant en mourir:
Où il y va de la vie,
Il n'est que de bien courir.

(1) *Mathieu. — De Thou. — Vie de Lanoue*, par *Lamiraut.*

revenir sous ceux de Henri de Valois; il ne persévéra que dans son inimitié contre les Guises. Les Guises engagèrent la cour de Rome à lui demander une sévère pénitence pour avoir suivi les étendards des hérétiques : les détails de cette affaire occupent beaucoup les historiens du temps, mais me paraissent peu dignes de l'histoire. Le comte de Soissons fut surpris dans la nuit à Château-Giron, avec toute son escorte, et, après s'être vaillamment défendu, il fut obligé de se rendre pour échapper aux flammes dont il était entouré (1).

Les deux rois marchant sur Paris.

Les deux rois n'en poursuivirent pas moins leur marche vers Paris : Bourbon avait pris toutes les villes devant lesquelles il s'était présenté. Pendant ce temps il se formait à Tours, un parlement composé de magistrats qui avaient échappé à la tyrannie des seize : une compagnie si respectable valait une armée nouvelle.

Mais de si rapides succès n'empêchaient pas Henri de Valois d'être frappé de tristesse et de terreur; il venait de recevoir un monitoire de la cour de Rome, dans

(1) Le comte de Soissons sortit peu après de sa prison en se cachant dans un panier dans lequel on lui apportait à manger.

lequel le pape le déclarait excommunié, si, dans le terme de soixante jours, il ne faisait pénitence du meurtre du cardinal de Guise, et ne rendait la liberté au cardinal de Bourbon. Il resta deux jours sans manger, et croyait se voir bientôt aussi abandonné que le fut le roi Robert après son excommunication. Les terreurs religieuses du roi de France étaient le plus grand péril qu'eût à craindre le roi de Navarre. « Mon frère, lui dit Bourbon, les » foudres de Rome n'atteignent pas les rois » victorieux; je connais un asile où je » saurai bien vous en défendre : c'est Paris. » Demain, je vous montrerai de Saint-Cloud » cette ville ingrate, et nous pourrons » l'écraser de foudres plus véritables que » celles de la cour de Rome ». Ces paroles, et surtout l'espoir de la vengeance, ranimèrent le plus mobile de tous les rois et de tous les hommes. Dès qu'il aperçut Paris des hauteurs de Saint-Cloud, la fureur éclata dans ses yeux; il rappela tous les opprobres qu'il y avait soufferts, et versa des larmes de douleur et de rage. Un corps de quinze mille Suisses, conduit par Harlai de Sancy, venait de rejoindre les deux rois. Ce guerrier, digne frère d'un grand magis-

trat, et d'abord magistrat lui-même, est à jamais illustré par la manière dont il amena ce secours important. Il avait annoncé au roi qu'il saurait bien, sans argent, lui procurer toute une armée de Suisses: une telle promesse de la part d'un maître des requêtes parut à la cour, ou d'un fanfaron ou d'un fou. Sancy partit pour Berne, emportant avec lui des pierreries dont l'acquisition avait dû coûter des sommes immenses, à lui ou à ses pères. On y remarquait entre autres ce beau diamant de la couronne, qui porte aujourd'hui son nom. Il engage ces pierreries, et lève un premier corps de troupes; mais ce n'est point assez: il réussit encore mieux par ses négociations. Il persuade aux cantons d'armer contre le duc de Savoie, qui menaçait leurs frontières. On l'élit général; il obtient de rapides succès; et, pour récompense, on lui permet d'amener au secours du roi de France l'armée qui a battu le duc de Savoie.

Ce renfort de quinze mille Suisses élevait l'armée des deux rois à quarante mille hommes: mais voyons ce qui se passait dans la ville que menaçait une si puissante armée.

Situation de cette ville.

Le délire est au comble: il y a tant d'insensés dans cette ville qu'on ne peut plus

les distinguer des scélérats qui excitent leur démence. Tous les péchés sont lavés dès qu'on maudit son roi. On peut même profaner les choses saintes dès qu'on s'annonce comme le vengeur du ciel. Les seize tiennent les maisons opulentes de Paris dans un pillage continuel. Les plus pauvres artisans viennent souvent verser leur salaire du jour dans le trésor de la sainte union. Six mois se sont passés depuis la mort des deux Guise : on les pleure comme au premier jour. Les églises restent toujours tendues de noir. Les processions, qui se renouvellent au moins quatre fois la semaine, offrent toujours les mêmes extravagances, les mêmes obscénités, les mêmes fureurs. Les princes lorrains y marchent pêle-mêle avec les moines. La chaire et le confessionnal sont devenus l'école des régicides. *Vous réciterai-je aujourd'hui l'évangile du jour?* disait le prédicateur Lincestre. *Non, chacun le connaît; mais ce qu'on ne connaît pas si bien, ce sont les déportemens monstrueux de Henri de Valois, de ce nouvel Hérode. Ce sera aujourd'hui l'objet de mon sermon.* Et il commença une diatribe dont rien ne peut égaler l'atroce absurdité. *J'entends encore mettre en question*, disait une autre fois le même

prédicateur, *s'il est permis de tuer Henri de Valois : pour moi, je déclare que je serais prêt à le tuer à tous les momens, excepté lorsque je consacre le corps du Seigneur.* Les curés Aubri, Boucher, l'évêque de Senlis, ne disaient plus un mot qui n'appelât les poignards contre deux rois (1).

(1) Le *Journal de l'Étoile* et la *Satire Ménippée* offrent une foule de détails sur les séditieuses extravagances de ces prédicateurs. Ce Lincestre dont nous venons de parler était Écossais, ainsi que son confrère Hamilton. Tous deux s'étaient mis en possession de leurs cures en dénonçant et en réduisant à la fuite les curés leurs prédécesseurs. On croit qu'ils n'avaient jamais reçu de provisions. Lincestre, pour prouver que Henri III était idolâtre et rendait hommage au diable, montra un jour des chandeliers d'argent qu'il avait autrefois donnés aux capucins, et sur lesquels étaient gravés des satyres. Ce même prédicateur, malgré ses violences contre le roi et contre *les politiques*, n'était pas un persécuteur ardent des calvinistes. Le peuple, ayant un jour arrêté deux femmes protestantes, voulait les mettre en pièces. Lincestre demanda qu'elles lui fussent confiées, et les fit évader pendant la nuit. Les gens de guerre attachés à la ligue faisaient de continuelles profanations des choses saintes: Ils donnèrent un jour le baptême à des chiens, à des cochons. Comme un curé leur reprochait ce sacrilége, « Ce baptême, dirent-ils, représente celui qu'a reçu Henri de Valois ». On ne peut imaginer jusqu'où le chevalier d'Aumale, l'homme le plus atroce de la ligue,

Une femme surpassait encore les fureurs de ces prêtres sacriléges ; et cette femme était la fille du magnanime François de Guise. La duchesse de Montpensier succédait à la scélératesse de Catherine de Médicis. Mariée dans sa première jeunesse au duc de Montpensier, elle s'était chagrinée de voir se ralentir les penchans sanguinaires de son époux, et, comme une furie, elle avait troublé ses derniers jours en lui reprochant de ne plus ressembler à lui-même. Ses mœurs étaient celles de toutes les femmes de cette cour. Elle avait désiré captiver Henri III ; mais ce monarque n'avait répondu à toutes ses séductions qu'en faisant de piquantes railleries sur ses charmes. Elle portait depuis long-temps cet outrage dans son cœur. Plusieurs mois avant les barricades, elle montrait une paire de ciseaux, qui serviraient, disait-elle, à don-

La duchesse de Montpensier.

portait l'impiété de ses actions et de ses paroles. Il prenait rarement possession d'une église sans y voler des vases sacrés. Un jour, en visitant un couvent de religieuses, il leur assura par serment que depuis trois ans il ne s'était confessé et n'avait reçu son Créateur, et ne le recevrait qu'il n'eût exécuté un dessein qu'il avait en tête. Ce dessein était de faire une Saint-Barthélemi de tous les *politiques*.

ner la tonsure de moine à Henri de Valois. L'assassinat de ses deux frères ne laissa plus de frein à sa vengeance. C'était elle qui parlait par l'organe des prédicateurs régicides.

Jacques Clément.

Quand on connut à Paris les succès des deux rois, et leur marche rapide vers cette capitale, la terreur vint d'abord glacer le fanatisme. On désertait en foule de l'armée du duc de Mayenne. De vingt-cinq mille soldats, il ne lui en restait plus que sept mille. Le duc d'Aumale, battu près de Senlis, avait perdu son arrogance. Le peuple, long-temps étourdi par des nouvelles de victoires supposées, se défiait enfin de chefs inhabiles et présomptueux. Les processions étaient mornes et peu nombreuses. Les prêtres ne prononçaient plus qu'en tremblant leurs anathèmes accoutumés. La duchesse de Montpensier seule montrait la même audace. Voici sur quoi reposait sa confiance. Elle avait entendu parler d'un jeune dominicain, nommé Jacques Clément, qui se disait appelé par le ciel à frapper le tyran. Il ne paraissait dans les processions qu'armé d'un poignard. Ses confrères, étourdis de promesses qu'on ne lui supposait pas le courage de réaliser, l'appelaient par dé-

rision le *capitaine Clément.* Un tel homme ne parut point à dédaigner à la duchesse de Montpensier; elle le fit venir souvent dans son hôtel; elle s'aperçut avec joie que ce jeune fanatique était très-sensible à l'attrait des voluptés. Peut-être même le désordre de son esprit naissait-il du contraste de sa ferveur religieuse et des désirs dont il était obsédé. Une femme qui conservait encore de la beauté, après avoir perdu l'éclat de la jeunesse; une princesse, fille et sœur des deux héros les plus chers à Paris, charma les sens du jeune moine et l'enivra d'orgueil. Il lui raconta que pendant trois nuits consécutives son bon ange lui avait apparu tenant un glaive nu à la main, et qu'à chacune de ces apparitions il lui avait répété ces mots: *Frère Jacques, je suis messager du Dieu tout-puissant qui te viens assurer que par toi le tyran de France doit être mis à mort. Pense donc à toi et te prépare, comme la couronne de martyr t'est aussi préparée.* Il ajouta que, dès la première vision, il était venu trouver son confesseur, et que celui-ci l'avait conjuré de céder à cette inspiration divine; que fermement résolu d'accomplir l'ordre du ciel, il n'avait été arrêté dans son dessein que parce qu'il

avait cru entendre son bon ange lui dire: *Attends, pour frapper le tyran, que le tyran vienne à toi.* « Eh bien! s'écria la duchesse de Montpensier, ce moment indiqué par l'ange du Seigneur est arrivé : le ciel vient offrir le tyran à vos coups. Homme élu du Seigneur, prenez pitié de Paris et de la France, sauvez-nous des hérétiques et des idolâtres. Je vous implore au nom de deux frères martyrs; vous partagerez leur couronne. Mais pourquoi le ciel appellerait-il sitôt à lui l'homme qu'il a réservé pour notre salut? Non, je m'en flatte, votre mort n'est pas certaine. Sans doute, il vous sera difficile de fuir après avoir égorgé le tyran; mais il y a un moyen de vous soustraire à d'horribles supplices. Tous ces politiques, tous ces amis d'un roi parjure, que la ligue a fait arrêter depuis six mois, serviront d'otages pour votre sûreté. Mon frère peut en faire arrêter deux cents autres et parmi les hommes les plus illustres. Leurs têtes tomberaient en même temps que la vôtre. Que de récompenses, que d'honneurs si l'Église conserve son héros! Après un si grand exploit, doutez-vous que Rome ne vous accorde le chapeau de cardinal?

» Heureux l'état qui sera régi par vos conseils ! La France ne mettra plus son espoir qu'en vous. Votre nom sera placé à côté de la sainte héroïne qui vint apporter dans Béthulie assiégée la tête d'Holopherne. Que si vous succombez, les palmes du ciel vous attendent; la terre vous bénira. Vous n'êtes déjà plus à mes yeux un homme ordinaire ».

L'opinion de plusieurs historiens est que la duchesse de Montpensier ne borna point ses séductions à des paroles de ce genre, et qu'elle se hâta d'accorder à un jeune fanatique une infâme récompense d'un exécrable dessein. Cette supposition manque de vraisemblance : cette princesse régicide avait plus d'intérêt à exciter qu'à satisfaire les désirs d'un moine vicieux. Jacques Clément trompa, on ne sait par quel moyen, le premier président, Achille de Harlai, qui était toujours arrêté, et le comte de Brienne, l'un des chefs du parti nommé politique, et il obtint d'eux des lettres pour le roi. Les deux cents otages que la duchesse de Montpensier lui avait promis furent arrêtés. Le 30 juillet, il se confesse, communie et part pour Saint-Cloud. Arrivé à l'avenue du château, on l'arrête, on l'interroge;

il se dit chargé d'une mission importante et secrète pour le roi. On le remet au lendemain ; il entre dans une auberge, il y soupe et dort d'un profond sommeil (1).

Jacques Clément poignarde Henri III. 1589.

Le 1er. août, Henri III, à son lever, est averti qu'un jeune dominicain demande à lui parler pour des affaires importantes et secrètes ; Henri se montre disposé à l'écouter ; quelques-uns de ses courtisans lui représentent qu'il se rend trop accessible dans des circonstances aussi critiques. « Eh ! que » ne diraient pas les prédicateurs de Paris, » répondit le monarque, si l'on me voyait » traiter les religieux sans considération » ! Il le fait entrer. Jacques Clément demande à lui parler sans témoin. Le roi reste seul avec lui ; le moine tombe à ses genoux, lui remet la lettre du premier président, et lui enfonce son couteau dans le bas ventre. Le roi tombe en criant : *Ah ! le méchant moine ! il m'a tué !* Jacques Clément restait immobile les mains levées vers le ciel ; Henri III arrache le couteau de la plaie, en

(1) Mathieu raconte que Jacques Clément, en se mettant à souper, tira son couteau très-vivement. Quelqu'un s'avisa de dire : « Ce moine aurait plutôt oublié son bré» viaire que son couteau ». Clément répondit sans altération : « Voici mon bréviaire, et voici mon couteau ».

donne deux coups à l'assassin, l'un au front, l'autre à la joue ; les gardes accourent, et ils ont l'imprudence de tuer le régicide. Dans le premier moment, la blessure du roi ne fut pas jugée fort dangereuse, mais le couteau était empoisonné ; dès la soirée on désespéra de sa vie.

Instruit de cette catastrophe, le roi de Navarre se rendit du château de Meudon à Saint-Cloud. Le roi respirait encore, il lui parla avec beaucoup de tendresse, et le déclara son héritier, mais en lui prédisant qu'il ne serait jamais maître du royaume, s'il ne se réconciliait avec l'Église ; tous les assistans mirent le genou en terre, et jurèrent foi et hommage au roi de Navarre. Henri III voulut être seul pour ne plus remplir que des devoirs religieux ; il expira dans la matinée du 2 août 1589.

Cependant, la duchesse de Montpensier attendait, avec un trouble affreux, le résultat du coup qu'elle avait commandé. Le délai d'un jour la livrait à la plus sombre inquiétude ; elle croyait voir le moine arrêté, après avoir manqué son entreprise. Elle croyait l'entendre déclarer dans les tortures, par quel art elle avait pu l'entraîner à ce crime ; son imagination lui montrait

les deux rois profitant de ce complot avorté, pour animer leurs soldats à la destruction de Paris. Que deviendrait-elle, si elle tombait dans les mains du vainqueur? La grandeur de son rang ne la mettrait point à couvert du supplice des régicides. Elle se tient constamment dans son coche, auprès de la porte qui mène à Saint-Cloud. Enfin, le courrier qu'elle attend s'offre à ses yeux avec des signes de joie qui l'enivrent d'un plaisir atroce; elle s'informe de tous les détails, elle se les fait répéter; elle embrasse vingt fois ce courrier. *Ah! mon ami, s'écrie-t-elle, est-il bien vrai? le tyran, le monstre est-il mort? Dieu! que vous me faites aise! Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait su avant de mourir que c'est moi qui ai dirigé le coup.* La voilà qui vole dans les places publiques et dans les rues les plus fréquentées, en criant de toutes ses forces: *Citoyens, bonne nouvelle! le tyran est mort!* Elle entre à l'église des Cordeliers; elle somme ces religieux d'entonner le cantique de délivrance de Béthulie; tout le peuple de s'écrier: *Gloire au bienheureux enfant de saint Dominique, au saint martyr de Jésus-Christ!* On allume des feux de joie; chaque bourgeois, en signe d'allégresse, veut sou-

per devant sa porte; le pauvre est invité à ces tables, où l'on prodigue les mets et les vins; on danse, on chante des cantiques; chacun veut posséder un portrait de l'assassin, on vient en pompe placer sa statue en marbre au sanctuaire de l'église cathédrale, et l'on écrit au bas ces mots : *Saint Jacques Clément, priez pour nous.* Les princes de Lorraine quittent l'écharpe noire qu'ils portaient depuis la mort des deux Guises, et prennent l'écharpe verte; tout Paris se rend au-devant de la mère de Jacques Clément, pauvre paysanne, que la duchesse de Montpensier a fait venir du village de Sorbonne, près de la ville de Sens; les prêtres la saluent de ce verset : *Béni soit le ventre qui t'a porté, bénies soient les mamelles qui t'ont allaité!* La princesse veut la loger dans son hôtel, et la fait asseoir à sa table; on la renvoie comblée de présens.

Sixte-Quint semble approuver l'assassinat de Henri III.

Rome consacra tout ce délire d'un peuple atroce. Sixte-Quint, aussitôt qu'il eut appris la mort de Henri III, convoqua le consistoire, et dans un discours que lui inspirait non sa conscience, mais la plus fausse politique, il éleva Jacques Clément au-dessus de Judith et d'Éléazar. Il vit dans la mort

de Henri III l'effet inévitable des foudres de l'Église. Il déclara ce monarque indigne des honneurs de la sépulture, et ordonna le plus magnifique service pour l'assassin.

La religion, l'humanité, la société, furent vengées dans ce même conclave. Le cardinal de Lenoncour, ambassadeur de France, ne put contenir son indignation. « Que viens-» je d'entendre! s'écria-t-il; quoi! le chef de » l'Église applaudit à l'assassinat d'un roi! » Je sors saisi d'horreur ». Sixte-Quint, malgré la violence de son caractère, pardonna ce mouvement hardi, et parut même l'approuver d'un regard. Ce bizarre pontife jouait tour à tour deux rôles différens; celui de chef de l'Église, et celui de souverain. La faiblesse de Henri III l'avait indigné : la grandeur de Henri IV le subjugua.

Henri III était âgé d'environ trente-huit ans; il en avait régné quinze. En lui s'éteignit la race des Valois, qui avait commencé à régner en 1328. Dans un cours de deux siècles et demi, cette branche de la troisième race offre quatre monarques dignes des éloges de l'histoire : Charles-le-Sage, Charles VII, Louis XII et François Ier. Le règne de Louis XI, malgré d'assez importans succès, eut un caractère d'habileté

et de fermeté qui fait frémir. Celui de Charles VIII, après les orages de sa minorité, offre de l'éclat et de la douceur. Philippe VI et Jean Ier. se font absoudre des fautes et des malheurs de leur règne par un caractère plein de loyauté. Les règnes de Charles VI, de François II, de Charles IX et de Henri III ne sont qu'un tissu de calamités et de crimes; mais l'historien gémit de la démence de Charles VI, de la jeunesse de François II, sans pouvoir leur faire de reproche. Il est obligé de couvrir d'horreur le nom de Charles IX et de mépris le nom de Henri III. Le publiciste doit porter ses études sur deux règnes qui furent dans une constante opposition l'un avec l'autre, je veux parler de ceux de Louis XI et de Henri II. La vigueur atroce du premier abaissa les grands, et la facilité prodigue du second releva leur orgueil et leur puissance. Que résulta-t-il de ces deux états de choses opposés ? C'est que Charles VIII, Louis XII et François Ier., en tempérant la sévérité des institutions de Louis XI, et surtout en montrant deux qualités qui lui manquaient, l'héroïsme et la bonté, donnèrent la plus heureuse direction au peuple français; tandis que la faiblesse de Henri II

créa un abîme où ses trois fils vinrent successivement s'engloutir. Il n'y avait plus qu'un remède possible contre l'ambition des nobles, c'était l'élévation d'un grand roi. Henri IV raffermit la monarchie; en ranimant l'honneur. Avant de régner, il était déjà un législateur pour les Français; car toute sa vie fut un combat contre la cupidité, la vengeance et le fanatisme de ses contemporains. Mais ce qu'il importe de remarquer dans l'histoire de cette époque désastreuse, c'est que le fanatisme ne tire pas de lui-même son impulsion. Il est un effet plutôt qu'une cause, un instrument plutôt qu'un mobile. Le prétexte du zèle de la religion manquait à ce Charles-le-Mauvais, à ce Jean-sans-Peur qui suscitèrent tant de fléaux en France, l'un pendant la captivité du roi Jean, l'autre pendant la démence de Charles VI. Ils surent bien créer pour le peuple un genre de fanatisme atroce dans ses résultats, celui de l'égalité que nous avons trop vu se renouveler de nos jours. Quand la cour est soumise, l'école fait peu de bruit et la place publique n'éprouve que des tumultes passagers. Une vigilance constante opère bien mieux que la terreur cette

soumission de la cour. Le plus dangereux des moyens est celui qu'employèrent successivement Catherine de Médicis, et son élève en politique Henri III; ils créèrent de nouvelles factions entre les grands, et se firent une étude d'envenimer toutes les discordes anciennes; mais on n'écarte aucun danger en multipliant les haines et les vices autour de soi. Toute corruption qui émane du trône en mine les fondemens.

LIVRE ONZIÈME.

HENRI IV.

Situation incertaine de Henri IV.

Au lieu de ces hommages empressés que reçoivent nos rois en montant sur le trône; au lieu de ces cris d'amour proférés par un peuple qui veut habituer son souverain à l'aimer; de ces pompes de l'église, où la majesté des rois de la terre s'agrandit par l'hommage qu'ils rendent au roi du ciel; Henri IV ne voyait qu'une cour consternée, muette, indécise, qu'un camp frappé d'horreur, en proie à la discorde; que des prélats qui, à l'approche de leur roi, exprimaient un insolent scandale. Si du château de Saint-Cloud ses regards se portaient sur la capitale, les feux de joie qu'il y voyait allumés, n'étaient pour lui que le plus sinistre témoignage de la haine publique. Cette infâme apothéose d'un régicide avait pour objet d'armer des régicides nouveaux. Henri IV ne pouvait songer sans frémir au jour où il ferait son entrée dans cette ville rebelle; cette entrée qu'il eût voulu signaler par l'amour, pouvait-il autrement la faire qu'au milieu des ruines et des échafauds?

Oh! sans doute, dans ce moment la prière de ce bon roi dut être celle-ci : « Mon Dieu, éclaire mon peuple, et ne me rends pas l'instrument de ta colère envers des sujets égarés ».

Les courtisans ne savaient quel accueil faire à Henri de Bourbon ; la plupart d'entre eux craignaient, en s'attachant à lui, d'être déclarés ennemis de l'Église. Les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1) s'offraient à

(1) Entraîné par le récit d'événemens assez compliqués, je n'ai point parlé de la fondation de l'ordre du Saint-Esprit par Henri III. C'est la seule institution de ce monarque qui ait été conservée sous ses successeurs. Il en fit l'ouverture le premier jour de l'an 1579, dans l'église des Augustins. Son dessein était d'attacher à sa personne les seigneurs les plus distingués du royaume, et de leur interdire toute communication soit avec les protestans, soit avec la ligue. Les premiers chevaliers de ce nouvel ordre furent au nombre de vingt-sept. Le roi se proposait de donner à chacun huit cents écus en forme de commanderie sur certains bénéfices de son royaume ; aussi les nomma-t-il chevaliers commandeurs. Toute la force de cette institution portait sur les sermens que l'on prêtait au roi ; mais dans ces temps de discordes et de dissolution, les sermens avaient peu d'effet. Henri III avait d'abord voulu rappeler pour cet ordre des statuts que Louis d'Anjou, roi de Jérusalem, de Naples et de Sicile, avait créés en 1363 pour un ordre du même nom; mais l'esprit de chevalerie était tellement tombé dans sa

lui avec un regard farouche ; les uns affectaient de ne pas le saluer, les autres murmuraient ces paroles : *Point de roi huguenot ! plutôt mourir de mille morts.* Les seigneurs protestans, indignés de tant d'audace et d'ingratitude, conjuraient le roi de leur laisser le soin d'affermir la couronne sur sa tête. « Que ferez-vous, disaient-ils, » de ces hommes déshonorés, de ces hommes qui, sans religion véritable, vous » persécuteront toujours dans la vôtre, » que le peuple a le droit de haïr pour leurs » rapines, et qui ne peuvent que vous contaminer de leurs souillures ? Appuyez-» vous après Dieu sur nos épaules fermes, » et non sur ces roseaux agités par tous les » vents. Choisissez parmi les catholiques » ce que vous trouverez d'hommes de bien, » congédiez le reste ; nous aimerons mieux » les voir au milieu de la ligue que sous

cour, que le roi abandonna bientôt ce projet chimérique, ne s'occupa plus que de régler d'insignifiantes cérémonies, et surtout de donner une grande magnificence à l'habit des nouveaux chevaliers.

L'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI, d'après un vœu de Charles VII, son père, avait eu d'abord l'éclat qu'acquit depuis l'ordre du Saint-Esprit ; mais il avait été tellement prodigué sous les règnes de François II et de Charles IX, qu'on l'appelait *le collier à toutes bêtes.*

» vos tentes ». Ils parlaient ainsi, lorsque d'O, surintendant des finances, vint trouver Henri IV au nom des amis du feu roi, et le somma, dans une harangue insolente, de changer de religion s'il voulait les avoir à leur suite. « Le roi que nous regrettons, répondit Henri IV, n'a rien pu » sur ma conscience pendant quinze ans de » guerre; croyez-vous que je reçoive la loi » d'une poignée de ses serviteurs? Espérez-» vous que je vous sacrifie des amis dont » j'ai tant de fois éprouvé la constance et la » valeur? Retirez-vous, je ne veux point » d'un hommage conditionnel; allez à » Paris, implorer votre pardon auprès des » meurtriers de votre roi; j'aurai parmi les » catholiques ceux qui aiment encore la » France et l'honneur ». A ces mots, le brave Givri, celui qui, après Lanoue et le duc de Longueville, s'était le plus distingué à la bataille de Senlis, met un genou en terre, et baisant la main du roi: *Ah! sire, lui dit-il, vous êtes le roi des braves, et vous ne serez abandonné que des poltrons.* Plusieurs colonels font au roi les mêmes protestations que Givri. Le duc de Montpensier, les maréchaux de Biron et d'Aumont, Harlai de Sanci qui venait d'amener le secours des

Suisses, jurent, sans condition, fidélité au nouveau monarque (1). Le duc d'Épernon se retire à la tête des seigneurs que Henri III a le plus habitués à l'arrogance; une désertion assez considérable affaiblit l'armée. Henri IV ne peut plus songer au

(1) Dans l'assemblée des seigneurs catholiques, on avait ouvert l'avis de ne donner au roi d'autre titre que celui de capitaine-général, avant son abjuration. Harlai de Sanci rejeta cette proposition avec beaucoup de chaleur. « Je ne sais, s'écria-t-il, ce que veut dire un pareil titre » dans un état monarchique. Le trône ne peut rester » vacant. Je ne connais qu'un cri : *Le roi est mort, vive le roi!* La belle grâce d'accorder à Henri de » Bourbon le même rang que les rebelles accordent au » duc de Mayenne! Ne nous habituons pas à voir notre » égal dans notre maître. Laissons-lui le temps de revenir » à la foi catholique, mais par conviction et non par » menace ». Cet avis entraîna la plus grande partie de l'assemblée. On convint de demander au roi différentes promesses concernant le maintien de la religion catholique. Le roi les fit sans peine, et déclara qu'il demandait à s'instruire. Voici les noms de ceux qui signèrent l'acte d'obéissance au roi : François de Bourbon-Condé, prince de Conti; le duc de Montpensier; les ducs de Longueville, de Luxembourg et de Montbazon; les maréchaux d'Aumont et de Biron, Joachim d'Inteville, Nicolas et Louis d'Angennes, Joachim de Châteauvieux, Charles de Balzac, Jean d'O, François du Plessis-Richelieu, Charles-François Martel, Renti, Gilbert de la Curée, et quelques autres en petit nombre.

siége de Paris ; et, d'ailleurs, quelle peine c'eût été pour son âme, d'ouvrir son règne par une telle opération! Déjà il s'est assuré de Meulan, d'Aumont et Rosni ont surpris cette ville ; la plupart des villes peu importantes ouvraient leurs portes au roi après une légère résistance, mais aucune des villes principales ne reconnaissait encore ses lois. Des succès partiels ne l'étourdissaient pas sur les dangers de sa position ; mais aussi, nul danger, nulle détresse, n'altéraient sa gaîté : *Je suis*, disait-il, *roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier sans argent.*

Mayenne marche contre le roi.

L'armée du duc de Mayenne, au contraire, abondait en toutes choses. De toutes les parties de la France, les catholiques forcenés envoyaient des secours à Paris, comme des offrandes au bienheureux Jacques Clément. Le duc de Mayenne, fidèle au plan de son frère, se servit de ce qu'on appelait le parlement de Paris pour faire décerner la couronne, sous le nom de Charles X, au vieux cardinal de Bourbon qui, prisonnier de Henri III, était devenu celui de Henri IV. Le même arrêt conservait au duc de Mayenne le titre de lieutenant-général du royaume. Ce chef de la ligue, pour profiter de l'enthousiasme des Parisiens et de l'ardeur de

ses troupes, avait résolu de se porter dans la Normandie, à la rencontre du roi de Navarre qui, posté près de Dieppe, attendait le secours d'une flotte anglaise (1). A une lieue et demie de cette ville, se trouve le village d'Arques, dominé par un château qui alors était une forteresse assez importante. Le roi occupait ce château. Le duc de Mayenne vient, le 23 septembre, s'emparer d'une colline d'où il pouvait foudroyer cette petite forteresse. Son armée s'élevait à trente-deux mille hommes; celle de Henri IV n'était guère que de trois mille. Chacun s'étonne qu'il veuille soutenir un combat si inégal. « J'ai besoin, répond-il, d'une victoire » éclatante pour me faire reconnaître roi de » France ». Il se sent favorisé par sa posi-

Combat d'Arques. 1589.

(1) Quoique le duc de Mayenne ne fût point d'un naturel présomptueux, il lui arriva une seconde fois d'annoncer qu'il amènerait à Paris le roi de Navarre pieds et poings liés. On a vu qu'il avait déjà fait cette promesse dans la campagne que Bourbon termina si glorieusement par sa retraite sur Sainte-Foix. Tout semblait cette fois justifier la confiance de Mayenne. Son armée était presque décuple de celle de Henri IV. Il le chassait vers le rivage de la mer. La confiance des Parisiens dans les lettres de Mayenne fut telle, que plusieurs dames avaient loué des fenêtres, rue Saint-Denis, pour voir passer le roi de Navarre prisonnier.

tion. Les retranchemens qu'il a fait construire coûteront beaucoup d'hommes aux assaillans. Le canon du château d'Arques le protégera. Mayenne déploie toute son armée : point d'épouvante dans le camp du roi. Henri s'étonne de la mollesse avec laquelle l'armée de la ligue engage l'action. Un escadron de lansquenets s'avance vers les retranchemens. Au peu d'ardeur qui les anime, on ne sait s'ils se présentent en amis ou en ennemis. Ils font signe qu'ils viennent se rendre. Après un peu d'incertitude, on les laisse entrer : mais c'était une trahison. Les lansquenets, forts de leur nombre, se précipitent sur la petite troupe au milieu de laquelle ils ont pénétré. Henri, plein de fureur, court à ses soldats qu'étonnait cette perfidie. Il s'adresse au colonel des Suisses : « Brave homme, lui dit-il, » donnez-moi une pique, je viens combattre » et mourir avec vous ». Un petit escadron de héros seconde les efforts de cette brave infanterie? Les lansquenets sont chassés des retranchemens; la moitié d'entre eux y a perdu la vie. Mayenne avait trop attendu du succès de ce stratagème. La fuite des lansquenets a ralenti les efforts de son armée. Rosni défendait le poste de la Chapelle. Après un long

combat, lui et tous les siens étaient harassés. Henri vient passer dans leurs rangs; Rosni s'avance vers le monarque : « Sire, amenez-» nous du secours, dit-il, ou tout est perdu.— » Mon ami, répond Henri, je n'ai personne » à vous envoyer ; mais il ne faut pas pour » cela perdre courage ». La présence de Henri IV tient lieu pour les soldats du renfort qu'ils espéraient. Un brouillard épais donnait de l'incertitude à l'attaque de leurs ennemis; mais, d'un autre côté, il rendait inutile l'artillerie du château d'Arques, que dirigeait le maréchal de Biron. Le brouillard se dissipe. Henri et Rosni se retirent un peu pour attirer de plus près l'armée de la ligue sous les batteries du château. Le feu fut terrible. Les troupes de Mayenne plièrent; la victoire fut décidée (1). Henri lui-même avait peine à comprendre comment un si petit nombre d'hommes avait pu vaincre cette multitude de combattans. Le soir de cette journée, il écrivit à Crillon ce fameux billet, qui peint si bien ces deux guerriers : *Pends-toi, brave Crillon! nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon! je vous aime à tort et à travers.* Sûr du château d'Arques, dé-

(1) *Perefixe.* — *Mathieu.* — *Sully.* — *D'Aubigné.*

fendu par Biron, le roi, malgré sa victoire, se retire sur Dieppe, non sans engager plusieurs escarmouches. Le motif de cette apparente retraite était l'attente de l'arrivée d'un secours de cinq mille Anglais ou Écossais que lui envoyait la reine Élisabeth. A peine est-il entré dans ce port, qu'on signale ses voiles. Le bruit du danger du roi avait fait accourir vers lui les corps qu'il avait laissés en Picardie sous les ordres de Longueville et de Lanoue. La nouvelle de sa victoire a doublé le nombre de ses amis. Mayenne, quoiqu'il conserve encore la supériorité du nombre, n'ose engager un nouveau combat: il se retire; le roi le poursuit de poste en poste, lui coupe la retraite sur Paris, et vient pour la seconde fois se présenter devant cette capitale.

Les bourgeois, interdits d'un péril imprévu, couraient pêle-mêle; la peur l'emportait sur le fanatisme: que le duc de Mayenne eût tardé deux jours à paraître, le siége de la révolte était soumis. Déjà le faubourg Saint-Germain avait été emporté, et quelques cavaliers, à la tête desquels était Rosni, avaient pénétré jusqu'au Pont-Neuf, en poursuivant une multitude éperdue; mais Henri craignait d'engager une

Le roi marche sur Paris.

armée trop peu nombreuse dans les murs de cette vaste cité; d'ailleurs, Mayenne arrivait au secours de Paris. Henri se retira sans avoir pu empêcher le pillage du faubourg Saint-Germain.

Dans ce temps, une armée de trente mille hommes pouvait subitement être réduite à trois mille, même dans le cours de ses victoires; un retard de paye produisait tous les effets d'un licenciement général: les négociations avec les hommes de finance étaient plus importantes encore que les négociations avec les puissances étrangères. Le zèle religieux était une trop vieille passion pour ne pas céder à la cupidité; rien n'était plus stérile qu'une victoire sans pillage; les hommes de l'honneur le plus rigide déclaraient hautement ce que leur avait produit le pillage d'une ville française. On avait acquis une horrible industrie dans l'art de lever des contributions de guerre; si tel pays était ménagé quelque temps, c'est qu'on voulait lui laisser celui d'offrir d'abondantes ressources: on laissait mûrir un beau pillage (1).

(1) Dans tous les mémoires des guerriers de ce temps, et même dans ceux de Sully, on fait, sans aucun scrupule, mention du pillage qui eut lieu dans telle ou telle

Sans doute on s'étonnera de voir Paris, depuis la journée des barricades, pourvoir presque seul à la solde d'une armée qui, souvent, s'élevait à trente mille hommes. C'était l'or de l'Espagne qui lui tenait lieu

Conduite du duc de Mayenne.

ville, et de la part qu'on y obtint. Cette part était souvent si considérable, qu'elle devait indemniser les guerriers des dépenses d'une campagne, et même ajouter à leur fortune. Sully rapporte qu'il gagna trois mille écus au pillage du faubourg Saint-Germain : de petites villes telles que Fontenai, dans le Poitou, lui avaient fourni encore une plus grande part dans le butin. La rançon des prisonniers devenait un objet de commerce. Elle s'élevait souvent à dix et à vingt mille écus; mais les plus grands bénéfices étaient pour les spéculateurs avides qui prêtaient de l'argent aux deux partis jusqu'à cinquante ou soixante pour cent. Le banquier Zamet avait amassé, en trois ou quatre ans, une fortune qui s'éleverait aujourd'hui à sept ou huit millions de nos francs; encore avait-il une réputation d'honnête homme. Bussi Leclerc, sans être sorti de Paris, avait dans le même nombre d'années acquis une fortune très-considérable. L'interruption du commerce et l'anéantissement total du crédit empêchaient la circulation du numéraire. On gardait chez soi des sommes considérables qui, le plus souvent, produit du pillage et des concussions, étaient enlevées par le pillage et les concussions d'un autre parti. Il est merveilleux que le plus beau système d'ordre et de bonne foi en finances ait pu s'établir six ans après cette époque désastreuse.

de toute industrie, de tout commerce; dès que l'ambassadeur Mendoze avait reçu quelque somme de la cour de Madrid, l'éloquence des prédicateurs s'animait, les processions brillaient d'un nouveau luxe, Jacques Clément était invoqué avec plus de zèle, les seize se montraient effrénés dans leurs menaces et dans leurs violences; cette faction appartenait toute entière au roi d'Espagne. Soit par ambition, soit par un reste de patriotisme, le duc de Mayenne luttait avec plus de persévérance que d'énergie contre l'influence de cette cour. Ce personnage était trop près des qualités de l'honnête homme pour être le chef impitoyable d'une faction fanatique; la destinée lui imposait un rôle pour lequel la nature ne l'avait point fait; il tolérait le mal et laissait à d'autres le soin de l'opérer. Pour affaiblir la tyrannie des seize, il réunit ces magistrats de désordre au conseil de la Sainte Union; bientôt il affaiblit l'autorité de ce conseil. Il créa des ministres, et s'aida de leur secours pour refuser à Philippe II un titre que les seize étaient tout prêts à lui déférer, celui de protecteur de la couronne de France. Despinac, archevêque de Lyon, nommé garde des sceaux, était l'âme de ce

ministère; il passait pour un homme très-corrompu, très-opiniâtre et très-habile (1).

Philippe dissimula son ressentiment, et parut redoubler de zèle pour secourir Mayenne et la ligue; il parlait de faire avancer quelques milliers de lances espagnoles pour les joindre à l'armée de Paris. Le duc de Mayenne, humilié et affaibli par sa défaite d'Arques, voyait tout son salut dans le secours de cette infanterie renommée; il

(1) Nous avons vu la conduite de l'archevêque de Lyon aux seconds états de Blois. Henri III, après lui avoir fait craindre le sort du cardinal de Guise, se détermina, sur la demande des états-généraux, à le mettre en liberté. Ce prélat se rendit bientôt à Paris, et contribua beaucoup à échauffer la faction de la ligue. Ses mœurs rendaient son zèle pour la religion très-suspect. On prétendait qu'il avait d'abord favorisé l'hérésie. Ce fut une dispute très-vive qu'il eut avec le duc d'Épernon, qui le rangea parmi les ligueurs. Il avait publié un libelle contre ce seigneur. La réplique fut sanglante. D'Épernon l'accusa de mille infamies, et notamment d'un commerce incestueux avec sa sœur. Plusieurs historiens paraissent croire à la vérité de cette imputation; mais, dans un temps de parti, on admet facilement ces reproches d'actes scandaleux, qui ne sauraient être prouvés; la persévérance avec laquelle on les répète ne peut rien confirmer.

Je parlerai plus tard de Villeroi et de Jeannin, qui étaient, avec l'archevêque de Lyon, les principaux conseillers du duc de Mayenne.

vint au-devant d'elle en Picardie. Le roi, pendant ce temps, soumettait des villes, tantôt dans la Normandie, tantôt dans la Touraine, tantôt dans le pays Chartrain; telle était son activité, qu'il n'était aucun des plus vaillans chefs de la ligue qui n'eût reçu de lui quelque sanglant affront. Le comte de Brissac défendait contre lui la ville de Falaise; à la première sommation, ce guerrier fit réponse qu'il avait juré sur le Saint-Sacrement de n'entendre de six mois à aucune capitulation. « Je vous dégage » d'un serment ridicule, répliqua le roi, et » je convertis les mois en journées ». La ville fut emportée avant le sixième jour, et Brissac fut fait prisonnier; mais toujours les villes principales tenaient le roi en échec. Rouen venait de recevoir des renforts qui ne permettaient plus d'en entreprendre le siége; le roi, pour s'en consoler, et surtout pour éviter l'inaction, assiégeait la ville de Dreux, lorsqu'on vient lui apprendre que Mayenne, renforcé par des troupes espagnoles, marchait à la défense de cette ville. Henri délibère un moment, puis il fait venir ses principaux officiers : « Je vais, leur dit-» il, vous faire un grand chagrin; nous » levons le siége: mais je vous promets dans

» deux jours un grand plaisir; nous allons » battre M. de Mayenne et les Espagnols ». On se dispose pour le combat, on marche sur Nonancourt, on campe dans la plaine d'Ivri, sur les bords de l'Eure. Le roi aperçoit l'ordonnance de Mayenne; son plan de bataille est tracé; Biron, auquel il le communique, admire la profonde habileté de ses dispositions: « Je vois bien, lui dit-» il, qu'il me faut, à mon âge, devenir votre » élève ». Cependant l'état de l'atmosphère semblait devoir faire différer la bataille; quoiqu'on ne fût qu'au 13 mars, un orage éclatait; le ciel était sillonné par des météores électriques; on crut dans les deux camps voir en l'air des guerriers qui se combattaient armés de foudres et d'éclairs. Le lendemain, le ciel était calme; Henri était tout rayonnant d'ardeur guerrière et de gaîté; la fière contenance des Espagnols, loin d'intimider ses soldats, irrite leur courage; les protestans sont indignés de voir à la tête de l'armée de Philippe II, le comte d'Egmont, fils du guerrier illustre qui périt par les ordres de ce monarque; il leur tarde de se précipiter sur lui, et de rappeler à ce jeune ambitieux un père dont il trahit la cause et la mémoire. L'armée de la ligue

Bataille d'Ivri. 14 mars 1590.

consistait en treize mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux. Le roi n'avait que huit mille hommes d'infanterie et deux mille chevaux ; l'une et l'autre armée avait quatre pièces de canon pour toute artillerie. Mayenne voulait éviter le combat; mais il fut obligé de céder aux désirs et presque aux ordres de son jeune auxiliaire, qui voulait couvrir par de beaux faits militaires la bassesse de son ambition (1). L'armée du roi formait une ligne droite derrière laquelle le maréchal de Biron se tenait en réserve ; l'armée de la ligue offrait à peu près la même disposition ; mais ses ailes s'avançaient pour déborder celles du roi. A dix heures du matin, aucune escarmouche ne s'était encore engagée. Henri, prêt à faire sonner la charge, dit à ses soldats : *Mes compagnons, vous êtes Français, voilà l'ennemi. Nous courons aujourd'hui même fortune ; gardez bien vos rangs ; si la chaleur du combat vous les fait quitter, ralliez-vous à ces trois arbres que vous voyez à ma droite ; si vous perdez*

(1) Lorsque les échevins de Paris vinrent haranguer le comte d'Egmont, ils crurent devoir lui rappeler la gloire de son père : « Ne parlez pas de lui, s'écria ce fils » dénaturé, c'était un rebelle ».

vos enseignes, guidons ou cornettes, ne perdez pas de vue mon panache; vous le verrez toujours dans le chemin de l'honneur et de la victoire. Un cri d'amour et d'admiration part de toute l'armée; le roi diffère encore un moment le signal, parce qu'il vient d'apercevoir un guerrier que la veille il a offensé par quelques paroles un peu dures; c'était le colonel Schomberg, commandant des reîtres. La veille il avait été forcé par ses troupes de venir demander le payement de leur solde. *A la veille d'une bataille!* s'était écrié Henri IV; *je n'attendais point une telle demande d'un homme d'honneur.* Le roi vient à lui: *Colonel*, lui dit-il; *nous voici dans l'occasion; il peut se faire que j'y meure, il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous; je déclare donc que je vous reconnais pour un homme de bien, et incapable de faire une lâcheté. Ah! sire*, répondit Schomberg, qu'il tenait embrassé, *votre majesté m'avait blessé hier; mais, par l'honneur qu'elle me fait aujourd'hui, elle me tue: on n'a pas trop d'une vie à donner à un tel roi.* Les reîtres, que commandait Schomberg, eurent à soutenir le premier choc; mais ils avaient en face leurs compatriotes, qui, bien qu'à

la solde de la ligue, étaient protestans comme eux ; ces derniers tirèrent pour la plupart leurs pistolets en l'air. Le comte d'Egmont indigné s'avance avec ses Espagnols et ses Flamands. Le roi part à la tête d'un escadron, dont le premier rang était entièrement composé de gentilshommes, de ducs et de princes ; *armés à cru de la tête jusqu'aux pieds, et brûlant de faire en telle occasion un bon service au roi et à leur patrie.* Bientôt on se mesure corps à corps. Le roi tue de sa main l'écuyer du comte d'Egmont ; celui-ci est bientôt obligé d'appeler sa réserve. En apercevant ces troupes fraîches, le roi s'écrie : « Plus il se présentera » d'ennemis, plus nous aurons de gloire ». Tout l'effort de la bataille a porté sur le centre. Henri, habitué à tirer un grand parti de son artillerie, s'en sert pour enfoncer la masse qui lui résiste. Le comte d'Egmont est tué ; mais un accident vient compromettre la victoire de l'armée royale. Un cornette du roi, qui portait un panache semblable à celui de Henri, avait reçu dans les yeux une blessure qui l'aveuglait ; il fut emporté par son cheval hors de la mêlée : on crut avoir reconnu le roi ; la douleur produit tous les effets de l'épouvante, les

rangs sont un moment rompus; mais le roi lui-même se présente: « Tournez vos visages, s'écrie-t-il d'une voix forte. Où courez-vous? Allons faire sentir aux Espagnols que je suis plein de vie, que vous êtes toujours pleins d'honneur ». Le combat au centre est repris avec plus d'ardeur; l'aile gauche, qui avait plié avec un peu de désordre, est ramenée par le maréchal d'Aumont. D'Humières arrive avec un secours inespéré de trois cents hommes. Biron a porté habilement sa réserve sur tous les points menacés; son fils se tient toujours au poste le plus près du roi, il est blessé et combat encore. Le prince de Conti, les ducs de Montpensier, de la Trémouille, Duplessis-Mornai, le comte de Saint-Paul, coupent en tous sens l'armée ennemie; l'air ne retentit plus que des cris de, *vive le roi!* et le roi n'y répond que par le cri, *sauvez les Français!* Un seul régiment suisse combat encore pour la ligue; le roi se présente à ces Suisses avec ceux de leurs compatriotes qui suivent ses étendards; les armes leur tombent des mains quand ils entendent le cri de *bon quartier* proféré par le roi; ils entrent non en prisonniers mais en auxiliaires dans les rangs de l'armée royale. Cependant il restait çà et

là des guerriers blessés qui ne connaissaient point encore le destin de la bataille. Rosni était de ce nombre : après une charge malheureuse où il avait été abandonné des siens, couvert de blessures et perdant tout son sang, il restait étendu sans connaissance au pied d'un arbre ; un cavalier tout armé, mais blessé lui-même, vient à lui ; c'est un ennemi. Rosni a recouvré ses sens, il n'évite les coups de ce cavalier qu'en tournant autour de l'arbre, dont les branches assez basses lui servent de bouclier. Cet ennemi se retire ; mais en voici sept autres qui se présentent, l'un d'eux porte la cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Quel est l'étonnement de Rosni, lorsqu'il voit quatre de ces cavaliers, bien sains et bien armés, qui viennent se déclarer ses prisonniers ! Séparés de leur troupe, ils avaient perdu tout espoir de retraite, et ils regardaient comme un bonheur de pouvoir se confier à un ennemi généreux.

Le roi, victorieux, vint souper au château de Rosni. Comme on lui annonçait l'arrivée du maréchal d'Aumont : *Il est bien juste*, dit le roi, *qu'il s'asseoie au festin, puisqu'il a si bien fait les honneurs de mes noces. Hélas !* disait le roi, *il nous manque un*

convive ; c'est le maître du château lui-même, mon cher baron de Rosni. Mais l'inquiétude de Henri est calmée par différens rapports; chacun raconte la singulière aventure des quatre cavaliers qui se sont rendus à Rosni blessé et désarmé. La nuit se passe dans les soins que l'on rend aux blessés ; le lendemain, comme le roi sortait du château, il voit arriver Rosni porté sur un brancard, avec une espèce de pompe triomphale qu'avait imaginée son écuyer ; ses armes toutes martelées étaient le plus bel ornement de cette marche. Henri la considère avec joie, et court s'informer de la blessure de son ami, apprend de sa bouche qu'elle n'a rien de dangereux, saute à son cou, lui décerne le titre de *vrai et franc chevalier*, et le quitte avec ces paroles : *Adieu, mon ami, portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître.*

Le maréchal de Biron, sans avoir été engagé dans l'action, avait beaucoup contribué à la victoire par ses manœuvres ; lorsqu'il se présenta au roi, *Sire*, lui dit-il, *vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et Biron a fait ce que devait faire le roi.* La victoire d'Ivri égalait par ses résultats celle de Coutras ; les canons,

les drapeaux, les bagages de l'armée de la ligue, tout était tombé au pouvoir du vainqueur ; mais ce grand succès avait coûté au roi cinq cents hommes. Le comte de Clermont d'Entragues, capitaine de ses gardes, avait été tué à ses côtés. Mais quelle fut la douleur du roi en apprenant que le comte de Schomberg, auquel il avait fait réparation avant la bataille, n'avait que trop réalisé sa sublime réponse : *Votre majesté me tue par cet excès d'honneur!* Un boulet de canon avait emporté cet étranger si digne d'être Français. Le vicomte de Tavanes, l'un des généraux de la ligue, était au nombre des prisonniers; c'était à lui que ses compagnons reprochaient le plus leur défaite : par l'effet de sa vue basse, il avait fait serrer les rangs de si près à sa troupe, qu'elle pouvait à peine remuer. Le duc de Nemours et le chevalier d'Aumale, malgré leur bouillant courage, avaient été au bout d'une heure emportés par les fuyards.

Le duc de Mayenne, auquel, suivant le témoignage du vainqueur, on ne pouvait reprocher aucune faute dans le combat, fit sa retraite en coupant un pont qu'il avait jeté sur l'Eure ; mais il ramenait à peine le quart de son armée. La ville de Mantes, ins-

truite du succès du combat, refusait de lui ouvrir ses portes. « Je suis vaincu, il est » vrai, dit Mayenne aux bourgeois, mais » le roi de Navarre est mort ». Mantes, sur cette fausse nouvelle, consentit à le recevoir; mais le lendemain elle ouvrit ses portes au roi. Mayenne humilié hésita quelque temps de rentrer dans Paris; mais les prédicateurs et les seize étaient déjà parvenus à présenter comme une action peu décisive cette sanglante défaite (1).

(1) Il n'est aucune bataille dont les circonstances soient plus connues des Français que la bataille d'Ivri; et cependant c'est une de celles dont il serait le plus difficile de retracer avec exactitude et clarté les dispositions militaires. Ce fut, comme à Jarnac et à Moncontour, une mêlée très-vive. Malgré les événemens assez variés qu'elle présente, il paraît qu'elle fut décidée en moins d'une heure; mais la poursuite des fuyards dura presque jusqu'à la nuit. Il se fit surtout un grand carnage auprès du pont d'Ivri, seul point par où Mayenne pût effectuer sa retraite. Davila, qui veut rendre raison des moindres mouvemens militaires comme un sergent de bataille, est ici très-obscur. Le judicieux Perefixe, en éloignant tous les détails techniques de l'art militaire, nous rend cette action très-présente, et l'emporte de beaucoup sur de Thou, qui écrivait avant que les mémoires les plus précieux eussent été publiés. Sully ne parle guère que des étonnantes aventures qu'il éprouva dans cette journée; mais il s'engage fort loin dans cette partie de son récit. On

Nouveau blocus de Paris.

Le légat redoublait de bénédictions; l'ambassadeur espagnol, de largesses : « Après » tout, disait-on, ne sommes-nous pas in- » vincibles dans Paris? » Henri ne put se présenter assez tôt devant cette ville pour la frapper d'épouvante. Les reîtres, après la victoire, avaient refusé de marcher en avant, si l'arriéré de leur solde n'était payé; les financiers du roi refusaient toute avance. Après avoir surmonté par sa patience ces obstacles humilians, le roi se donne tout entier au projet de réduire Paris; mais d'abord il veut s'assurer de tous les points d'où dépend l'approvisionnement de cette capitale. Mantes, Meulan, Poissi, Melun, Corbeil, Montereau, sont encore une fois soumis à ses armes. Il s'était porté sur la ville de Sens, dont la possession semblait moins utile à son dessein principal; il échoua complètement devant cette ville; les Parisiens le surent, et toutes les églises retentirent de

voit à regret que l'un des prisonniers qui se rendirent à lui, et qu'il fut obligé de confier à un autre officier, fut tué de sang froid après l'action par trois gardes du roi Henri III, qui lui reprochaient de s'être réjoui du meurtre de leur maître. Ce prisonnier se nommait la Chataigneraie, et était petit-fils de celui dont nous avons vu le combat singulier au commencement de cette histoire.

cris d'allégresse. « A quoi pense le Béarnais? » se disait-on. Il ose menacer Paris, et » une ville telle que Sens a pu repousser » ses armes ». Les feux de joie étaient encore allumés dans la capitale, que déjà le roi couvrait les hauteurs qui la dominent avec quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Mayenne était absent, il s'était porté à Soissons avec les débris de son armée, pour presser le secours des Espagnols, et se joindre au prince de Parme; mais ce guerrier se sentait trop mal affermi dans les Pays-Bas, pour déférer promptement aux ordres de son maître qui lui commandait de secourir Paris. Mayenne, en partant, avait laissé le gouvernement de Paris au duc de Nemours, fils d'Anne d'Est, duchesse de Guise. La fortune, en trompant sa valeur, avait accru sa férocité; vaincu à Senlis et à Ivri, sous les ordres de Mayenne son frère, il avait résolu de faire servir tous les Parisiens d'instrumens à sa vengeance et à son désespoir, de se rendre insensible aux cris de leur détresse, et de les opprimer par la terreur dès qu'il verrait languir les forces de leur fanatisme. La princesse de Montpensier était charmée de trouver de telles dispositions dans son frère utérin; elle était

toujours poursuivie par l'image du supplice qu'elle avait mérité; le souvenir du crime dont elle était complice, ne lui laissait plus d'espoir que dans les résolutions désespérées; même motif agissait sur les seize, sur tous les membres de la sainte union; il fallait se défendre à toute extrémité, parce que tant de consciences bourrelées se jugeaient indignes de pardon.

Outre les princes et princesses de la maison de Lorraine, Paris comptait des hôtes dangereux dans le cardinal Gaëtan, légat du pape, et Mendose, ambassadeur d'Espagne, dans un grand nombre de prélats italiens, de ligueurs espagnols, d'aventuriers de toutes les nations, de moines étrangers, de brigands mercenaires qui se plaisaient et se fixaient sur un sol ravagé par les guerres civiles. A travers le plus bizarre mélange d'idiomes, de mœurs et de costumes, régnait une affreuse uniformité de fanatisme ou d'hypocrisie. Chacun portait l'habit de soldat, chacun parlait en ministre de Dieu. Il leur semblait à tous, qu'ouvrir les portes de Paris à un roi hérétique, c'était y laisser entrer tout l'enfer. On courait du sermon au rempart de la ville; qui n'eût pas pris part aux travaux de défense, eût

été retranché de la communion des fidèles. Le duc de Nemours dirigeait les travaux avec une prodigieuse activité; en moins de huit jours, soixante-quinze canons bordèrent les remparts; chacun venait offrir sa batterie de cuisine pour fondre de nouvelles pièces d'artillerie. On élevait des cavaliers, on construisait des bastions, on bouclait la rivière par d'énormes chaînes que soutenaient des estacades. Mais une grande inquiétude pressait les chefs : les approvisionnemens de la capitale étaient mal assurés. D'après le recensement qu'on en fit, ils ne pouvaient offrir que pour trois semaines une étroite subsistance à deux cent vingt mille habitans que renfermait alors la capitale. On chercha, non les moyens de pourvoir à la famine, mais ceux de forcer le peuple à la supporter.

L'appareil des processions n'était point encore une ressource usée après les mascarades sacriléges de Henri III, du frère Ange de Joyeuse, des vengeurs du duc de Guise, des admirateurs de Jacques Clément. Ce n'était plus le moment d'ajouter aux pompes de cette cérémonie, on ajouta aux ridicules; il n'y eut ni prêtre ni moine qui ne parût avec une partie de l'armement mili-

taire ; le prieur des chartreux et le gardien des capucins ouvraient la marche, en tenant une hallebarde d'une main et le crucifix de l'autre ; le casque se portait par-dessus le capuchon. Mais tout ce désordre était encore moins choquant que la subite transition du maintien dévot et recueilli à des attitudes grotesquement menaçantes. Le légat du pape était venu jouir de ce spectacle, dans sa voiture ; les jeunes moines enrégimentés déchargèrent leurs arquebuses pour lui faire honneur ; le prélat, qui craignait avec raison leur maladresse, leur faisait signe de la main de cesser ; mais, eux qui prenaient ces signes pour des bénédictions, redoublèrent leurs décharges ; un des gens du légat fut tué, le prélat s'enfuit épouvanté, mais donna le lendemain beaucoup d'éloges au zèle et à la bonne mine de ces nouveaux soldats.

L'armée du roi s'élevait à vingt mille hommes ; une partie de ses forces était employée au siége de Saint-Denis et de Charenton ; son artillerie ne consistait qu'en quinze canons : et cependant l'armée de la ligue ne sortit jamais des murs de Paris, que pour aller furtivement couper des herbes et des blés dans la campagne. Pen-

dant le premier mois, quelques bateaux chargés de provisions purent encore arriver par la Marne et la Seine; mais le blocus se resserra. Charenton fut emporté, Saint-Denis le fut ensuite, après une assez longue résistance. Le duc de Nemours résolut de faire sortir les bouches inutiles, et le nombre en était immense dans cette vaste capitale; on fit un premier essai de cette mesure cruelle sur trois ou quatre mille malheureux, rebut de toute cette indigente population. Il importait au roi de les repousser dans la ville affamée; il en avait pris la résolution; ses soldats armés de piques écartaient ceux qui voulaient descendre des murailles, mais la faim les forçait à braver la mort la plus affreuse; ils se précipitaient du haut des murs avec leurs femmes et leurs enfans; le roi ne put tenir au spectacle de leur misère, de leur désespoir : « Qu'on les laisse passer, s'écria-t-il, » il y a encore pour eux des vivres dans » mon camp » ! Les malheureux croyaient entendre les paroles d'un ange de miséricorde, ils tombaient à genoux et criaient avec transport, *vive le roi !* Le duc de Nemours, pendant quelque temps, n'osa plus recourir à ce moyen; il craignait d'être

abandonné par la plus grande partie des habitans.

Toute distribution de pain a cessé, le blé vaut un écu la livre, les légumes qu'on cultive encore dans les faubourgs fournissent seuls à la subsistance de Paris; plus de travaux, le barreau est fermé, la famine a suspendu les haines des plaideurs; l'herbe croît dans les lieux les plus fréquentés, et bientôt cette herbe va servir d'une dangereuse nourriture. On est au mois de juillet, et l'on n'ose espérer de recevoir des alimens de la riche moisson qu'on voit flotter dans les plaines. Le profond silence des rues de Paris n'est interrompu de temps en temps que par le bruit de la voiture du légat ou de celle de l'ambassadeur d'Espagne. Mille mains suppliantes s'élèvent vers ce dernier, on lui demande du pain; il n'a plus à donner que de viles pièces de monnaie, inutiles pour tous les besoins de la vie. Il les jette encore à profusion : *Non, non, du pain!* lui crient des voix lamentables. Ces tyrans étrangers délibèrent; ils craignent une *sédition*; le légat vient d'être assailli par des murmures. Il n'existe qu'une ressource, mais faible, mais incertaine, pour calmer les mutins;

on ne peut plus, pour trouver des vivres, s'adresser qu'aux couvens, c'est le légat lui-même qui a proposé ce moyen dans une réunion d'ecclésiastiques. Il veut que les couvens auxquels le murmure public reproche d'être encore abondamment approvisionnés, ouvrent aux pauvres leurs greniers. Les moines n'osent devant ce prélat crier au scandale, mais ils le supplient de ne pas leur enlever quelques derniers alimens, ou de ne pas dévoiler tout ce qu'ils ont pu amasser avec une légitime prévoyance; le légat que secondent avec force l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale, reste inflexible. On visite les couvens, et leurs provisions surpassent de beaucoup les espérances qu'on en avait conçues; les jésuites pouvaient encore vivre commodément pendant une année, et les capucins eux-mêmes n'étaient pas loin de cet état d'aisance. On fait des distributions équitables, mais insuffisantes de ces vivres. Les gens de guerre ne sont pas moins importuns que les indigens; ils réclament leur paye, partout l'or se cache, il faut encore s'adresser aux couvens. Dans une ville transportée de fanatisme, on fond les vases sacrés, on enlève l'or et les dia-

mans qui entourent les plus saintes reliques. Mais les horribles souffrances de Paris sont encore bien éloignées d'être à leur terme, ou plutôt elles vont seulement commencer. Le roi a résolu d'emporter tous les faubourgs, on en comptait dix; il divise son armée en un même nombre de corps, et c'est la nuit qu'il choisit pour cette attaque ; elle commence à minuit par un bruit effroyable d'artillerie ; on s'aperçoit à la manière dont la ville répond, que la vigilance du duc de Nemours ne s'était point endormie, et qu'il s'était préparé pour ce terrible assaut. Tandis que les bombes pleuvent sur les faubourgs, des mines s'ouvrent sous les pas des assaillans ; les clameurs de toute une ville épouvantée se mêlent au fracas de toutes ces détonations; les tourbillons de fumée sont si épais qu'ils semblent annoncer la destruction entière de la capitale ; à travers ces tourbillons, percent par intervalles de longues traînées de flamme. On court, on s'arme ; on frissonne, on ne sait de quel côté porter du secours; tandis qu'on se dirige d'un côté, les cris qu'on entend de l'autre semblent plus voisins et plus terribles ; les femmes échevelées tantôt poussent leurs maris au combat, et

Prise des faubourgs.

tantôt viennent les en arracher. A chaque instant le bruit se rapproche, on voit arriver un plus grand nombre de blessés, de fugitifs. *Le faubourg Saint-Antoine est emporté*, dit l'un; *la porte Saint-Honoré*, dit l'autre, *est en péril.* Les exagérations de la peur font déjà voir les huguenots dans le centre même de Paris; ceux qui viennent de blasphémer prient, se confessent; des prêtres tremblans donnent une absolution générale. « Combattons jusqu'à la fin, com-» battons jusqu'au dernier homme, disent » les plus fougueux des ligueurs. Mort aux » lâches! Que chaque maison soit une ci-» tadelle; prenez poste sur vos fenêtres, » sur vos toits; prenez des pierres d'une » main, et des torches de l'autre; écrasons, » étouffons les hérétiques, comme firent » nos pères dans une nuit du mois d'août ». C'était du haut de l'abbaye de Montmartre que le roi donnait des ordres pour cet assaut général. La nuit laisse arriver vers lui les cris de désespoir, les longs gémissemens de la ville. Ce qu'il craint le plus dans ce combat, c'est une victoire trop complète; jamais il n'a mieux reconnu ses enfans dans ses ennemis. Tantôt Paris lui paraît enseveli dans de profondes ténèbres, tantôt cette

ville s'offre à ses regards comme une mer de feu. On vient lui apprendre que les dix faubourgs ont été emportés dans un combat de deux heures; on attend d'un instant à l'autre le pénétrer dans la ville. Trouvera-t-il une occasion plus favorable que ce moment de trouble et d'épouvante? mais sera-t-il maître de contenir la cupidité des reîtres, la vengeance des protestans? Laissera-t-il se commettre d'horribles représailles de la Saint-Barthélemi? Ce qui s'est passé dans les faubourgs ne l'avertit que trop de ce que peut éprouver la ville. Plus on lui crie, *livrez-nous Paris!* plus il s'obstine à défendre sa capitale de son armée.

Il faut que l'histoire insiste sur les grands désastres de la guerre et du fanatisme; si elle peut épargner quelques calamités au monde, c'est en traçant avec une inexorable fidélité les tableaux qui conduisent à une salutaire horreur.

Famine dans Paris.

Deux cent mille hommes affamés ne pouvaient plus retrouver le courage nécessaire pour échapper au joug de cinq ou six mille tyrans. Ce qu'il y a de plus affreux dans le fanatisme, c'est que toujours il amène la terreur à sa suite. Chacun voyait les conséquences affreuses, inévitables de la prise

des faubourgs : personne n'osait se les communiquer. On trompait des mourans par des mensonges qui presque toujours étaient garantis [illegible] la chaire. Tantôt l'armée espagnole avait été aperçue dans la campagne; tantôt il arrivait de puissans secours de la Bourgogne. « L'armée royale, disait-on, » est elle-même affamée ». La misère devint telle que l'on considérait les trois premiers mois du siége comme un état d'aisance et de luxe. On en vint à regretter le temps où l'on avait encore des chevaux pour se nourrir. C'était pour les riches qu'était réservé ce qui restait encore de chiens, de chats et de rats dans la ville. Il fallut se composer d'affreux alimens. Les herbes les plus grossières étaient assaisonnées avec les graisses les plus impures. Quelqu'un rappela l'exemple des habitans de Sancerre, qui s'étaient fait un pain avec de l'ardoise broyée. Tous les malheureux qui crurent avoir trompé la faim par un tel mets, moururent dans les convulsions que cause le déchirement des entrailles. Après cet horrible essai, le légat en proposa un plus horrible encore; c'était de broyer les ossemens des morts. On osa y recourir, fouiller les cimetières. Cette effroyable invention causa la mort de quinze

mille personnes. Si l'on avait su se procurer quelque aliment moins funeste, il fallait le dérober avec soin à l'avidité de soldats presque tous étrangers. Ils entraient jour et nuit dans chaque domicile, visitaient tout, et leurs rapines s'exerçaient encore sur ce qui ne pouvait soulager la faim. Le lit du moribond n'était point à l'abri de leurs recherches, de leurs violences. Pour mourir en paix, il fallait se traîner jusqu'à la porte des églises, jusqu'aux marches de l'autel. Les hôpitaux étaient encombrés; un air fétide s'en exhalait. La plus ardente charité n'osait y porter ses pas; des reptiles s'étaient glissés dans les maisons; l'imagination multiplia leur nombre. On parla de femmes qui, dans les convulsions de la faim, avaient donné la mort à leurs enfans. Une ville qui croyait combattre pour la cause de Dieu, retraçait toutes les horreurs de Jérusalem livrée par Dieu à des fléaux que n'avait pas encore connus le monde.

Un jour le peuple s'attroupa pour demander la paix. Le barbare Nemours arriva, suivi des seize, arrêta des mourans comme des séditieux, et les fit traîner à l'échafaud. Un seul homme prit en pitié tout ce peuple expirant. A mesure qu'on apprenait à

Henri IV les progrès de la famine, il versait des larmes. *Faudra-t-il donc*, disait-il, *que ce soit moi qui les nourrisse ? Il ne faut pas que Paris soit un cimetière ; je ne veux point régner sur des morts.* Déjà résolu à rendre le blocus moins rigoureux et à permettre l'entrée de quelques convois dans la ville, il fait une tentative auprès du duc de Nemours, pour l'engager à entrer en négociation; et le duc de Nemours lui répond comme un étranger barbare auquel les souffrances de ce peuple sont indifférentes. Paris avait alors pour évêque un cardinal de Gondi, qui n'avait autrefois que trop participé aux cruautés religieuses de ses frères, mais qui n'avait jamais voulu seconder les fureurs de la ligue. Il vint, mais surveillé par l'archevêque de Lyon, solliciter la pitié du roi pour ses ouailles (1). Il le trouva

(1) La conférence dont nous parlons eut lieu à l'abbaye de Saint-Antoine. Nous n'avons pas cru devoir ralentir le récit d'un des événemens les plus remarquables de notre histoire, en donnant tous les détails de cette conférence; mais nous devons rappeler une partie du discours que tint Henri IV au cardinal de Gondi et à l'archevêque de Lyon. « Pour avoir une bataille, je donnerais un doigt, et pour la paix générale deux; ce que » vous demandez ne se peut faire. J'aime ma ville de » Paris : c'est ma fille aînée : j'en suis jaloux. Je lui veux

dans son camp, entouré d'une noblesse nombreuse. Comme le cardinal avait peine à percer cette foule, le roi qui vit son embarras lui dit : *Cette noblesse ne paraît bien autrement dans un jour de bataille.* Le résultat de cette entrevue fut inutile pour la paix, mais non pour le soulagement des Parisiens. Le roi, malgré l'avis de son conseil de guerre, voulut bien laisser passer encore les Parisiens que le duc de Nemours renvoyait comme des bouches inutiles. En les voyant livides et décharnés, il leur parlait avec la plus grande compassion. « Voilà, » disaient quelques-uns d'entre eux, les

Le roi laisse entrer des vivres dans Paris.

» faire plus de bien, plus de grâce et miséricorde qu'elle
» ne m'en demande; mais je veux qu'elle m'en sache
» gré, et qu'elle doive ce bien à ma clémence, et non
» au duc de Mayenne, ni au roi d'Espagne.... Je suis
» le vrai père de mon peuple : je ressemble à cette vraie
» mère dans Salomon. J'aimerais quasi mieux n'avoir
» point de Paris, que de l'avoir tout ruiné et dissipé
» après la mort de tant de pauvres personnes. Ceux de
» la ligue ne sont point ainsi : ils ne craignent point que
» Paris soit déchiré, pourvu qu'ils en aient une partie.
» Aussi sont-ils tous Espagnols ou *espagnolisés*. Il ne
» se passe pas de jours que les faubourgs de Paris ne
» souffrent ruine de la valeur de cinquante mille livres
» par les soldats qui les démolissent, sans tant de pau-
» vres gens qui meurent. Vous, Monsieur le cardinal, en

» maux que nous ont fait souffrir les Espa-
» gnols. Je le crois bien, reprit le roi; les
» Espagnols sont vos tyrans, et moi je suis
» votre père ». Dès lors il permit à ses soldats de violer les ordres qui pouvaient seuls faire le succès du blocus. Des convois passaient à travers le camp et se rendaient à Paris avec peu de mystère. Givri, l'un des amis les plus dévoués du monarque, laissa entrer en une seule fois les provisions de plusieurs jours. Des bourgeois devenus moins scrupuleux et moins craintifs à force de misère, pénétraient dans le camp des hérétiques, et venaient y marchander et y solliciter des vivres; mais cette facilité donna lieu au

» devez avoir pitié : ce sont vos ouailles de la moindre
» goutte du sang desquelles serez responsable devant
» Dieu; et vous aussi, Monsieur de Lyon, qui êtes le
» primat par-dessus les autres évêques : je ne suis pas
» bon théologien, mais j'en sais assez pour vous dire
» que Dieu n'entend point que vous traitiez ainsi le
» pauvre peuple qu'il vous a recommandé, même
» pour faire plaisir au roi d'Espagne, à Bernardin
» Mendoze, et à monsieur le légat. Vous en aurez les
» pieds chauffés en l'autre monde. Eh ! comment espé-
» rez-vous me convertir à votre religion, si vous faites
» si peu de cas du salut et de la vie de vos ouailles ?
» C'est me donner une pauvre preuve de votre sainteté.
» J'en serais trop mal édifié.... »

plus déplorable scandale. Les jeunes femmes, les jeunes filles croyaient tout légitime pour nourrir leurs familles ; celles que la nature avait le plus favorisées, celles même qui avaient été préservées de la contagion de ce temps de licence, s'habituèrent à braver l'infamie de la prostitution. Il n'y avait plus aux yeux des seize et des prédicateurs qu'un seul crime, celui de parler de se rendre à un roi plein de clémence et de bonté.

Il lève le siége pour aller à la rencontre du duc de Parme. 1590.

Mais cette bonté, cette clémence, Henri va l'expier par le premier revers qui ait compromis ses armes. Il apprend que le duc de Parme s'approche, et qu'après une longue indécision, il s'est mis en route de Valenciennes avec une armée de douze mille hommes d'infanterie, de trois mille cinq cents chevaux; qu'il est suivi de quinze cents chariots chargés de vivres; que le duc de Mayenne s'est joint à lui; qu'ils marchent ensemble sur Meaux : bientôt il apprend que Meaux leur a ouvert ses portes. Chacun alors de reprocher à Henri la faute magnanime qui lui a fait épargner la ville rebelle. « Oui, j'ai manqué au devoir du capitaine, » répond-il; mais il fallait remplir celui » d'un roi, celui d'un père. Laissons Paris » pour un moment; allons au-devant du

» duc de Parme. N'avons-nous pas déjà » battu à Ivri l'avant-garde des Espagnols »? Il fait pendant la nuit retirer son artillerie, ses tentes, ses bagages. Il règne dans cette opération un ordre si parfait, que les Parisiens, quoiqu'avertis de l'arrivée du prince de Parme, n'ont pu soupçonner la levée du siége. Henri vient se poster à Claye pour arrêter la marche des Espagnols. Son vœu le plus ardent était d'engager la bataille. Le duc de Parme s'était promis de l'éviter. Il s'était entouré dans le cours de cette marche des plus savantes précautions. Aucun général, dans les temps modernes, n'avait mieux imité les campemens des Romains. Les deux armées sont en présence, d'abord à Claye, ensuite à Chelles. D'assez vives escarmouches font espérer au roi que l'ennemi acceptera enfin la bataille; mais Farnèse n'a ni l'impétuosité ni l'inexpérience du comte d'Egmont. A la faveur d'un brouillard épais qui couvre la campagne, il pousse sur Lagni une grande partie de ses forces. Il attaque cette ville à coups de canon, fait brèche aux murailles, passe la rivière sur un pont de bateaux, et, l'épée à la main, emporte la ville, avant qu'elle ait pu être secourue par le maréchal d'Aumont. Oh!

Le duc de Parme délivre Paris.

quels cris d'allégresse dans Paris quand on y apprend l'arrivée de ce puissant secours! Un long train de bateaux sur la Marne, une longue suite de chariots, ont ramené l'abondance. Chacun remercie ces Espagnols que tout à l'heure on couvrait de si justes malédictions. On remercie Mayenne, Farnèse, Nemours, les seize, les prédicateurs; et ce n'est que tout bas, ce n'est qu'au fond de leurs cœurs qu'un petit nombre d'hommes justes remercient un roi miséricordieux (1).

(1) On juge combien un événement tel que celui du siége de Paris a dû fournir de relations diverses. Les mémoires de la ligue en offrent un grand nombre. C'est en les comparant entre elles que nous avons cherché à donner l'idée la plus exacte de ce grand fléau. Si les relations des ligueurs se taisent sur les secours que le roi laissa pénétrer dans la ville, toutes celles dans lesquelles on reconnaît quelque amour de la vérité et de la justice, reconnaissent formellement ces bienfaits. De Thou, Mathieu, Péréfixe, Mézerai, en parlent comme du fait le plus authentique. A la vérité quelques-uns de ces historiens disent que les ordres du roi pour la sévérité du blocus furent enfreints soit par la compassion de plusieurs officiers de l'armée royale, soit par l'avidité des soldats de cette armée qui vendaient chèrement des vivres aux assiégés. Mais le roi déclara lui-même avoir laissé passer volontairement plusieurs convois, et son armée dut être entraînée par cet exemple. Il est certain

Mais la reconnaissance qu'on lui devait devint chaque jour plus prononcée, moins timide. Il fut, au bout de quelque temps permis de dire : « Farnèse, avec toute son » habileté, fût arrivé trop tard si le Béar- » nais eût été un ennemi impitoyable. Avec

que les horreurs de la famine diminuèrent dès le moment où Henri put s'apercevoir que les Parisiens resteraient jusqu'à la fin victimes de l'atroce insensibilité de leurs tyrans. Henri IV avait changé le cœur de ses propres soldats. Quand on songe aux élémens d'une telle armée, on juge combien le roi courait de dangers en leur refusant une attaque ouverte et générale contre la ville. Ce fut sans doute dans l'intention de les adoucir qu'il permit quelques violations de la discipline sévère qui avait jusque-là régné dans son camp. Plusieurs de ses officiers entretenaient des intrigues galantes avec des dames de la ville. Le baron de Givri aimait éperdument une demoiselle de Guise, qui fut depuis princesse de Conti. Ce fut sur les instances de cette princesse, mais d'après l'aveu formel du roi, qu'il laissa passer le convoi dont nous avons parlé. Les diverses relations varient beaucoup sur le nombre des victimes du siége. Quelques-unes le portent à cinquante mille hommes; d'autres le réduisent à quinze mille; trente mille est le nombre le plus généralement adopté par les historiens. L'armée de la ligue ne fit pas un seul exploit qui pût relever le courage des assiégés; seulement au commencement du siége, dix jeunes gens de Paris eurent la gloire de défendre assez long-temps une tour de Charenton contre une partie de l'armée royale. Ce qui prouve combien il entrait de ter-

» tant de valeur et de bonté, que n'est-il » catholique » ! Mais ces sentimens ne pénétraient point encore jusqu'aux dernières classes du peuple, aveugles et perpétuels instrumens de quiconque cherche à couvrir ses crimes en favorisant leurs désordres.

Le vieux cardinal de Bourbon était mort

reur dans le fanatisme des Parisiens, c'est qu'en montrant chaque jour la plus déplorable patience, ils n'eurent jamais recours à une valeur désespérée. Davila, et d'autres historiens qui s'érigent en juges des opérations militaires, reprochent au roi et au maréchal de Biron d'avoir choisi le poste de Chelles pour observer l'armée du prince de Parme. Ils indiquent des positions qui eussent été plus favorables; mais rien de plus oiseux et de plus ennuyeusement frivole que les dissertations militaires toujours faites d'après l'événement. Henri avait envoyé offrir la bataille au prince de Parme. Celui-ci répondit : « C'est à vous à m'y forcer ». On ne peut regarder que comme une ruse de guerre une espèce d'escalade que le roi fit tenter sur Paris pendant qu'il était en présence de l'armée espagnole. Ce furent les Jésuites qui, pendant la nuit, s'aperçurent de cette tentative des soldats de l'armée royale. Aidés de quelques bourgeois, ils parvinrent à repousser ceux qui avaient déja *grimpé* sur les murailles de leur couvent. Ce facile exploit ajouta beaucoup à leur crédit sur la ligue. Les relations de ce parti parlent en termes fort succincts de la prise des faubourgs. Les mémoires de Sulli offrent une description fort animée et fort pittoresque de cet événement.

pendant le siége de Paris, prisonnier du neveu dont il avait voulu imbécilement usurper l'héritage. Le duc de Mayenne parla d'une convocation d'états-généraux pour décerner la couronne, continua de gouverner seul sous le titre de lieutenant-général de l'état, et fit rendre aux docteurs de la Sorbonne un décret qui défendait de reconnaître pour roi Henri de Bourbon, *hérétique, fauteur d'hérétiques et relaps, quand même il obtiendrait son absolution.* Quelques docteurs protestèrent, mais timidement et en secret, contre une décision qui tendait à méconnaître l'autorité du saint-siége elle-même. Le pape Sixte-Quint commençait à donner des alarmes à tous ces hommes d'un catholicisme effréné. Une excommunication lancée depuis six ans contre le roi de Navarre, un monitoire qui avait jeté tant de trouble dans l'âme de Henri III, enfin un odieux panégyrique du régicide Jacques Clément, n'étaient point à leurs yeux des gages suffisans du zèle apostolique de ce pape. Pourquoi ne lançait-il pas des milliers d'anathèmes ? pourquoi épargnait-il encore les catholiques qui combattaient sous les étendards du Béarnais ? Quelle faiblesse, quelle indigne avarice l'empêchait de fournir à la

ligue des hommes et de l'argent? Sixte-Quint, qui devait son élévation à un long et pénible stratagème, se permettait, dans le cours de son règne vigoureux et bien affermi, d'étonnantes saillies de franchise; vingt fois il lui était échappé des témoignages d'estime et d'admiration pour les deux ennemis les plus dangereux du saint-siége, la reine Élisabeth et le roi de Navarre; ses courtisans ne trouvaient pas de flatterie plus délicate que de le comparer à ces deux modèles des rois. En répandant ses bénédictions sur la ligue, il en faisait un objet continuel de ses sarcasmes; le penchant de son caractère le portait à une justice inexorable; le penchant de son esprit à une satire piquante. C'était pour les prédicateurs de Paris un pape très-embarrassant.

La levée du siége de Paris aurait pu élever très-haut l'ambition du prince de Parme; mais ce grand capitaine, en servant Philippe II, veillait plus que jamais à se défendre des ombrages d'un tyran qui ne devait qu'à lui le dernier éclat de son règne; il n'entra que de nuit et sans appareil dans une ville qui lui eût décerné un triomphe éclatant; les misères qu'il y vit déchirèrent son cœur. Assez fort pour se défendre de

toute ambition personnelle, il fut assez éclairé pour condamner les chimériques prétentions de son maître; il pensait que les suffrages de la populace n'avaient jamais suffi pour donner une couronne, et il regrettait que tant de trésors eussent été dissipés pour des plans sans justesse, pour des discordes sans résultat.

Prétentions ambitieuses des Grands.

Tandis que nous voyons le fanatisme s'affaiblir, l'anarchie s'accroît par les prétentions des grands. On ne parle plus que de démembrer le royaume; le duc de Nemours règne à Lyon, et ne désespère pas de régner sur toute la France. Un autre prince Lorrain, le duc de Mercœur, a déjà pris possession de la Bretagne; il y combat en apparence pour la ligue, mais comme il sait bien se passer des secours de Mayenne, il refuse de reconnaître ses lois. Un troisième prince de Lorraine, le duc d'Aumale, a des prétentions sur la Picardie. Le duc de Lorraine, après s'être accru du duché de Bouillon, étendra ses frontières dans la Champagne. Le maréchal de Montmorenci règne depuis vingt ans dans le Languedoc. Lesdiguières vient de terminer par la prise de Grenoble, ses combats multipliés dans le Dauphiné. Si tout se déchire et se rompt,

il lui sera facile de dominer dans cette province. Le maréchal de Matignon pourra perpétuer son commandement dans la Guienne. Le duc de Savoie vient d'entrer dans la Provence, et la réclame déjà comme le prix des services qu'il n'a point encore rendus. Une lutte secrète est engagée entre le roi d'Espagne et Mayenne. Tous deux se piquent de couvrir d'une profonde circonspection des desseins que chacun pénètre ; ils affectent l'union, mais chaque jour ils se disputent l'empire de la ligue. Le roi d'Espagne a pour lui les hommes les plus pervers et les plus corrompus de la capitale ; Mayenne se présente comme l'appui des citoyens paisibles. Je n'ai point encore nommé tous les prétendans au trône dans le parti catholique : le cardinal de Vendôme, l'un des fils de Louis Ier., prince de Condé, a pris, depuis la mort de son oncle, le titre de cardinal de Bourbon, et quoiqu'il réside à Tours au milieu des royalistes réfugiés, il renouvelle avec plus de délire que son prédécesseur des prétentions repoussées par les lois du royaume ; un certain nombre de prélats qui se réunissent à lui, forment ce qu'on appelle le tiers parti. Le jeune duc de Guise, fils du chef de la ligue, est encore

prisonnier de Henri IV ; mais déjà la duchesse de Montpensier, sa tante, s'occupe des moyens de sa délivrance, et va le donner pour rival au duc de Mayenne.

Ce n'est pas tout; il s'est formé un parti de républicains dans la ligue, et ce parti se divise en deux fractions très-distinctes ; les uns entendent par république la continuation du désordre qui leur permet de piller et de proscrire. Trois ans de domination leur ont donné cette hypocrisie de tous les momens qu'on honore souvent du nom de politique, cette expérience des hommes qui consiste surtout à profiter de leurs faiblesses et à cultiver leurs vices ; enfin, leur plus grand moyen de succès est un cœur qui se ferme toujours à la pitié. D'autres républicains moins bouillans et plus respectables dans leur erreur, se sont formés pendant le cours de ces controverses, où une théologie indiscrète a donné l'essor à une politique audacieuse ; on compte parmi eux des hommes qui sont considérés comme les flambeaux de la jurisprudence (1).

(1) Nous avons déjà remarqué, comme un des plus étranges phénomènes du règne de Charles IX, que les travaux les plus distingués de la jurisprudence française datent de cette époque de discordes et de crimes. Un phé-

Quelle que soit l'urgence des maux, on s'obstine à raisonner comme on l'aurait fait dans les plus paisibles loisirs; chacun crie à la trahison, à la chimère, à l'impiété; déjà dans le parti de la ligue chacun hait ses plus vieux complices avec autant de fureur que ses plus vieux ennemis. Le trouble de tant de consciences coupables a produit une aigreur universelle; si l'on échappe à la discorde de la place publique, on la retrouve dans son ménage; les parens, les époux, les frères sont divisés; on vit de soupçons, on s'isole, on ne fait plus de calculs que pour soi.

Conduite sage et ferme du roi.

Au milieu de tant de désordres, Henri IV eut toujours cette clarté d'esprit qui juge

nomène encore plus étonnant, c'est que le parti de la ligue ait compté dans son sein plusieurs excellens jurisconsultes et magistrats distingués, tels que le président Jeannin, le président Brisson, qui mourut victime honorable du parti par lequel il s'était laissé asservir; Bodin qui, aux premiers états de Blois, avait énoncé des principes très-lumineux sur l'autorité royale, et Chopin, digne héritier de Dumoulin et de Cujas. Il est à présumer qu'ils avaient été entraînés, non-seulement par le zèle religieux, mais par le désir d'appliquer des principes nouveaux à un nouvel état de choses. Il n'y eut, au reste, aucun d'eux qui ne s'opposât à la tyrannie des seize et aux prétentions ambitieuses de l'Espagne.

les circonstances, et cette force de caractère qui finit par les gouverner. Il crut que tout ce qui embarrassait Mayenne devait consolider le roi légitime ; le cardinal de Bourbon lui parut un ambitieux étourdi qui jouerait le rôle le plus ridicule, celui d'un prétendant sans armée. Pouvait-il craindre dans le duc de Guise un rival de Mayenne? Il lui paraissait facile d'inspirer au saint-siége de la jalousie contre l'Espagne, de décider une rupture ouverte entre Mayenne et Philippe II, de contenir le duc de Lorraine par les armes d'un nouveau duc de Bouillon, de faire marcher Lesdiguières contre le duc de Savoie dans la Provence, d'opposer Montmorenci et Matignon à tous les efforts de l'Espagne contre le midi de la France. En vain lui inspirait-on des craintes sur la loyauté de Montmorenci, de Lesdiguières et de Matignon; le premier avait moins d'ambition que d'orgueil et de patriotisme ; Henri lui réservait l'épée de connétable. Matignon était un guerrier sans artifice ; Lesdiguières n'était épris que de la gloire (1). Henri

(1) Nous avons pris le parti de ne pas rendre compte des combats qui se livraient entre les catholiques et les protestans dans les différentes parties du royaume, tandis que Henri IV assiégeait Paris. Le défaut de presque

laisserait ces trois gouverneurs dans une indépendance que leur caractère rendait peu dangereuse, se passerait d'un revenu fixe, userait des droits de la guerre en les modérant, se montrerait toujours fort près de la capitale, y grossirait le nombre de ses amis,

tous les historiens de France, est de donner une action égale à des faits peu décisifs et à des événemens essentiels. Ce défaut se fait surtout sentir dans l'histoire, d'ailleurs si judicieuse, du président de Thou; et Davila est bien loin de l'éviter. Je sais qu'en écrivant l'histoire des guerres civiles, il importe de donner une idée complète des malheurs qu'elles occasionent; mais la multiplicité et l'incohérence des détails fatiguent tellement l'attention que le lecteur est à chaque instant distrait par l'ennui, de la terreur que l'on voudrait lui inspirer. Je viens d'indiquer ici les discordes qui désolaient plusieurs provinces. Comme la marche des événemens ne me permettra pas de quitter l'armée de Henri IV pour suivre celle de ses divers lieutenans, je vais tâcher de donner une idée rapide de ces combats partiels. Le duc de Savoie pénétra dans la Provence, et comme il y trouva le parti de la ligue fort nombreux et fort animé, il fit de grands progrès dans cette province. Le parlement d'Aix eut la bassesse de le reconnaître pour souverain de la Provence. Lesdiguières, qui, par la prise de Grenoble, avait assuré la domination du roi dans le Dauphiné, attaqua le duc de Savoie d'abord sur les limites de son gouvernement, puis dans la Savoie, et enfin dans le Piémont même. Ce général mérite de grands éloges

opposerait au parlement asservi par Mayenne et par les seize son respectable parlement de Tours, annoncerait comme règle de sa conduite les sages édits de l'Hôpital sur la liberté de la conscience, habituerait les protestans à l'idée d'une abjuration qui ne compromettrait point leur tranquillité, flatterait Rome, ménagerait le clergé, et tendrait surtout à multiplier le nombre des gens de bien;

pour sa fidélité et pour son habileté militaire. Le duc d'Épernon, qui avait le gouvernement de la Provence, joua pendant cette guerre un rôle assez équivoque. Ses variations et ses intrigues ne valent pas l'attention qu'y ont donnée plusieurs historiens. Le maréchal de Montmorenci eut beaucoup de peine à maintenir l'autorité du roi et la sienne dans le Languedoc. Un frère de Joyeuse se mit à la tête du parti de la ligue dans cette province, et obtint d'abord quelque succès; mais dans une action décisive, il fut défait complètement par Montmorenci, et mourut sur le champ de bataille. A cette nouvelle, frère Ange de Joyeuse sortit du couvent des capucins avec la permission du pape, et se présenta pour remplacer et venger son frère. La ligue avait plus de succès dans la Bretagne, où commandait le duc de Mercœur. Le comte de La Rochefoucauld qui tenait le Poitou pour Henri IV, se maintint dans la possession de cette province par une victoire assez signalée. Quant à la Normandie, à la Picardie et à la Champagne, les événemens qui s'y passaient seront expliqués dans les campagnes de Henri IV, pendant les années 1591 et 1592.

c'est ainsi que voyait et raisonnait Henri IV dans le moment où la levée du siége de Paris, et l'adroite surprise que lui avait faite le prince de Parme, semblaient obscurcir sa gloire militaire. Déjà plusieurs gentilshommes et catholiques et protestans désertaient ses drapeaux. « Mes amis, leur » disait le roi, puisqu'il faut des succès » pour vous revoir, comptez sur moi comme » je compte sur vous ». L'un de ces mécontens prenait pour prétexte de sa retraite l'inexécution de l'engagement contracté envers lui : Henri, sans répliquer, le mène au milieu de son armée, et s'écrie d'une voix forte : « Est-il ici quelqu'un qui puisse se » plaindre que Henri de Navarre lui ait » jamais manqué de parole » ? L'armée répond d'une voix unanime : « Non, sire, » non, personne ».

Départ du prince de Parme. 1590.

Le prince de Parme ne quitta Paris que pour se porter sur Corbeil. Cette ville fut vaillamment défendue par Rigaut, qui arrêta trois semaines le vainqueur des villes de Flandre. Rigaut fut tué, et la ville fut prise. Farnèse se vengea d'un affront par un acte de barbarie. Cette brave garnison fut passée au fil de l'épée. En prenant possession de Corbeil au nom du roi d'Espagne,

Farnèse manqua à la politique comme il venait de le faire à l'humanité. Mayenne et la ligue elle-même témoignèrent leur mécontentement. Farnèse, en se plaignant de leur ingratitude, reprit la route des Pays-Bas. Le roi poursuivit cette armée en retraite, et l'atteignit au passage de la rivière de l'Aisne. Le baron de Biron avait engagé le combat avec toute l'impétuosité de son caractère. Il se trouvait enfermé au milieu des bataillons ennemis. On vint apprendre cette nouvelle au roi : « Allons, messieurs, » dit-il aux officiers qui l'entouraient, allons » sauver notre frère d'armes ». Il part, et le premier dégage Biron, continue à charger les ennemis et décide la victoire.

Gabrielle d'Estrées.

Ce ne fut pas la seule occasion où, dans cette retraite, le roi se vengea sur Farnèse de l'espèce d'humiliation qu'il en avait reçue. Après avoir fort maltraité son arrière-garde, il assura par la reprise de Corbie et de Saint-Quentin la frontière de Picardie. A peine venait-il de terminer cette campagne laborieuse, que le hasard conduisit ses pas au château de Cœuvres, résidence de Gabrielle d'Estrées. Henri n'avait encore été touché d'un véritable amour que pour Corisande d'Andouins, veuve du comte de Grammont.

Cette dame avait tout-à-fait perdu sa beauté. On doutait, en la voyant, si c'était elle qui avait inspiré une passion si vive au roi de Navarre. La gloire toujours croissante du prince qu'elle aimait avait entretenu en elle une passion à laquelle il ne répondait plus que par des témoignages d'amitié. Elle devint injuste ; il se refroidit davantage ; il se délassa de ses fatigues par des amours où son cœur était faiblement intéressé. La vue de Gabrielle d'Estrées lui rendit toutes les impressions naturelles à une âme ardente et chevaleresque. Elle n'avait que dix-huit ans ; sa beauté était accomplie, son caractère plein de douceur, son esprit doué d'une grâce insinuante. La modestie ajoutait beaucoup à l'effet de ses charmes, et laissait régner sur ses traits l'expression d'une vive sensibilité. La gloire du héros lui fit recevoir avec plus de plaisir l'hommage du roi. Elle vivait auprès de son père, officier distingué de l'artillerie, et zélé royaliste. Il s'inquiéta bientôt de donner l'hospitalité à un monarque si galant, à un héros si aimable ; il paraît que Henri se déguisa souvent pour entrer au château de Cœuvres.

Le roi, dans l'année 1591, ne fit que peu de siéges et ne livra aucune bataille ; mais il

employa la plus grande partie de ce temps à d'utiles négociations. Dans une de ses marches, il entra dans un château où le chancelier Chiverni vivait retiré, depuis sa disgrâce sous Henri III. Il aborda ce magistrat avec une cordialité qui l'émût vivement. Chiverni regarda comme un grand bonheur de s'attacher à la fortune d'un tel roi, et, après avoir été un faible ministre sous le plus faible des monarques, il devint, sous un prince vigilant, un ministre actif, ferme et sincère. Ce fut vers le même temps que le duc de Nevers, après de continuelles irrésolutions, rompit avec la ligue. Les Gondi virent avec beaucoup de joie ce pardon accordé à l'un des conseillers de la Saint-Barthélemi. Le maréchal de Retz, et le cardinal son frère, profitèrent de ces dispositions favorables et inespérées. Le second surtout rendit de grands services au roi (1).

(1) Le maréchal de Retz, après l'assassinat du duc de Guise, avait désespéré des affaires du roi, et s'était retiré à Florence pour y jouir paisiblement de ses richesses, et surtout pour attendre l'issue des troubles de la France. Ce conseiller de la Saint-Barthélemi était devenu un personnage très-circonspect et très-voluptueux. Les remords agissaient peu sur ces Italiens corrompus qui, dès leur enfance, avaient été pervertis, soit par de

Au-dehors, Henri IV secouru avec zèle par la reine d'Angleterre, était déjà reconnu de la république de Venise, de la ligue des Suisses, de la plupart des états d'Allemagne; si l'empereur repoussait encore en lui un prince hérétique, il ne manifestait pas du moins une inimitié dangereuse.

Mais l'espérance qu'avait conçue le roi de traiter avec le saint siége, s'évanouit par la mort de Sixte-Quint. Il fallait que ce pape eût déjà manifesté assez hautement la résolution de reconnaître Henri, s'il rentrait dans le sein de l'Église, puisque la ligue apprit sa mort

Mort de Sixte-Quint, 1590.

continuels exemples de crime, soit par les principes de Machiavel. Le chancelier Birague, comme lui Italien d'origine, et comme lui l'un des principaux auteurs de la Saint-Barthélemi, mourut avant les grandes catastrophes du règne de Henri III, et se montra paisible jusqu'au dernier moment. Il avait supporté avec beaucoup de patience les différentes mortifications que lui fit éprouver le roi le plus capricieux. Gonzague, duc de Nevers, dont nous venons de parler, fit pendant dix ans de continuels voyages à Rome, non pour y chercher une absolution du crime de la Saint-Barthélemi, mais pour consulter le pape sur la légitimité de la ligue. Comme il rendit quelques services à Henri IV, il jouit sous ce règne d'une existence honorable qui n'aurait point dû être son partage. Le maréchal de Tavannes, le complice furieux de ces trois conseillers de Char-

avec une joie scandaleuse. Aubri, curé de Saint-André-des-Arts; eut l'impudence de dire en chaire à ses paroissiens : *Dieu nous a délivrés d'un méchant pape et politique; s'il eût vécu, on eût été bien étonné d'ouïr prêcher contre lui dans Paris; mais il l'eût fallu.* Le successeur de Sixte-Quint ne régna que treize jours. Philippe II se rendit maître du conclave pour la dernière élection, et fit nommer un de ses sujets et serviteurs zélés, le cardinal Nicolas Sfondrate, qui prit le nom de Grégoire XIV. A peine installé, il témoigna sa reconnaissance en-

les IX, ne survécut que dix-huit mois à la Saint-Barthélemi. Mais ce fut un chagrin de courtisan, et non le remords qui abrégea sa carrière. Son fils, le vicomte de Tavannes, rapporte dans ses Mémoires que le maréchal se confessa, *sans faire mention d'avoir adhéré au conseil de la Saint-Barthélemi, contre les rebelles qui s'étaient précipités à leurs malheurs malgré que leurs majestés en eussent.* Assurément aucun de ces hommes ne connut le bonheur; mais ils offrent un exemple, heureusement très-rare, de grands coupables épargnés par leur conscience. Au reste, dans le long tableau des meurtres commis sous Henri III, on rencontre partout les noms des acteurs de la Saint-Barthélemi, et comme assassins, et comme victimes. Il n'y en eut pas la dixième partie qui ne mourût d'une mort violente, après avoir traîné une vie misérable.

vers son protecteur, par de nouveaux monitoires contre le roi de France, contre les catholiques français qui suivaient son parti, et par une levée d'hommes en faveur de la ligue. Le parlement de Tours fit un acte de vigueur, et déclara ces monitoires nuls, abusifs, scandaleux, séditieux. Des troupes que Grégoire XIV avait mises en mouvement employèrent neuf mois à se rendre sur les frontières de France, et n'y produisirent pas plus d'effet que ses monitoires. Une profonde misère avait succédé dans Paris aux horreurs de la famine. L'université, le barreau, n'étaient guère plus fréquentés que durant le siége; les approvisionnemens ne se faisaient qu'avec une extrême difficulté; la délivrance de Paris était si peu complète, que la ville de Saint-Denis même restait occupée par les royalistes. Le commandant de cette ville était Jean-Dominique de Vic, l'un des guerriers les plus habiles et les plus valeureux de Henri IV. A la bataille d'Ivri, il avait rempli le même emploi que le vicomte de Turenne à la bataille de Coutras, celui de sergent d'armes; il portait une jambe de bois, et n'en montrait pas moins de vigueur dans le service. Sa garnison était trop faible pour une ville démantelée; elle ne consistait

Les ligueurs sont repoussés de Saint-Denis. 1591.

qu'en trois cents fantassins; mais l'actif commandant les faisait sortir si souvent et si loin de la place, que les Parisiens croyaient voir une petite armée. Des marais assez profonds environnaient alors Saint-Denis. La rigueur de l'hiver lui ôta ce moyen de défense. Le chevalier d'Aumale, qui montrait autant de fougue dans les combats que de basse déférence envers la multitude et les seize, et que pour cette raison on avait surnommé *le lion rampant*, crut, par une attaque sur Saint-Denis, se faire considérer comme le vrai libérateur de la capitale. Il se met en marche de nuit, avec mille fantassins et deux cents chevaux; il se dirige vers l'antique et fameuse abbaye, tombeau de nos rois. Ce poste était mal surveillé; il fait appliquer, dans le plus profond silence, les échelles à la muraille; ses meilleurs soldats l'ont franchie sans avoir été entendus par des sentinelles trop écartées; ils enfoncent une des portes, et le chevalier d'Aumale entre avec tout le reste de sa troupe. Les bourgeois, la garnison, sont réveillés par ces cris : *Tue! tue! vive la ligue! vive d'Aumale!* De Vic a juré de ne point survivre à cet affront; toute faible qu'est sa troupe, il la divise en trois corps, fait partir l'un de l'abbaye, pour

attaquer les assaillans par derrière, ordonne au second de se glisser sans bruit sous la muraille, pour les prendre en flanc, et lui, il viendra les charger de front avec trente cavaliers. La fortune seconde ce plan. Ceux qui venaient opérer une surprise sont surpris à leur tour. Déjà ils étaient déconcertés de tous les coups d'arquebuse qu'on leur tirait dans l'ombre, lorsque de Vic fait sonner les deux trompettes qui l'accompagnaient, comme s'il amenait un nombreux escadron, et fond, visière baissée, sur les Parisiens. Dès la première charge d'Aumale est tué. Ses soldats ne cherchent plus qu'à fuir. Quatre cents restent sur la place; la ville est délivrée, et de Vic n'a perdu que trois hommes. Ce revers causa la plus grande consternation dans Paris. Le chevalier d'Aumale avait, un peu auparavant, pillé les vases sacrés de l'abbaye Saint-Antoine, que Henri IV avait respectés à la prise des faubourgs. Le souvenir de cet acte sacrilége diminua pour le peuple le regret de sa mort. Les gens de bien regardèrent comme un coup du ciel que ce furieux ennemi du roi légitime eût été frappé près du tombeau des rois.

Journée des farines.

Henri, sur le bruit d'une action si glorieuse, se hâta de venir embrasser et récom-

per ser le brave et vieux officier qui repoussait si bien les surprises. Animé par ce succès, il essaya de faire à son tour une surprise dont la conquête de Paris pourrait être le résultat. Il s'agissait de faire entrer par une porte de la ville des soldats déguisés, qui paraîtraient conduire un convoi de farine, et qui ouvriraient la porte à des troupes cachées dans un faubourg. Quand ces soldats se présentèrent, ils s'aperçurent, à des mesures d'une surveillance inusitée, que leur complot était découvert, et se hâtèrent de revenir sur leurs pas. Ce stratagème, après son mauvais succès, fut trouvé ridicule et grossier par les Parisiens; et mille quolibets sur la *journée des farines* firent diversion à leur misère. Le roi s'en vengea par la prise de Chartres. Cette ville ne fut emportée qu'après avoir soutenu deux assauts. Elle capitula; les magistrats vinrent haranguer le roi à son entrée. *Cette ville*, dit l'orateur, *vous est soumise par le droit humain et divin. Ajoutez*, reprit gaîment Henri IV, *ajoutez, et par le droit canon.*

Noyon avait aussi quelque importance, relativement aux approvisionnemens de Paris. Toute ville murée demandait alors un siége régulier. Henri avait, avec regret, tenté deux

assauts devant Chartres; il connaissait [illegible] deur de sa noblesse pour ces sortes d'entr[illegible] prises, et tenait la conquête d'une ville trop achetée par la perte de ses jeunes et vaillans compagnons. Ce fut le duc d'Aumale qui se chargea de faire lever le siége de Noyon; mais il fut presque aussi malheureux qu'à Senlis. Biron le battit une première fois, et le roi une seconde. La ville se rendit. *Nous sommes si près de M. de Mayenne*, dit Henri IV; *la politesse veut que nous lui fassions une visite.* Mayenne, toujours prudent, évita cet honneur. Je ne parle point ici de quelques autres entreprises peu dignes de l'histoire. Le roi échoua auprès de La Fère, et Mayenne auprès de Mantes; mais ce dernier prit Château-Thierry.

Le jeune duc de Guise opposé à Mayenne.

Toute la faveur des Parisiens s'était portée sur le jeune duc de Guise, qui venait de s'échapper de prison. Mayenne n'éprouvait plus que froideurs dans sa famille. La duchesse de Montpensier le pressait de céder le premier rôle au fils du héros qu'avaient adoré les Parisiens. Philippe II affectait la tendresse d'un père pour ce jeune homme, et laissait percer le projet de lui donner l'infante, sa fille, en mariage, sous la condition que l'abolition de la loi salique les laisse-

rait régner conjointement sur les Français. Le légat du pape ne voyait plus Mayenne qu'avec indifférence; le peuple le chansonnait; les prédicateurs tonnaient contre lui; les seize avaient juré sa perte. Ce fut dans une situation si périlleuse, qu'il montra une vigueur digne des plus grands caractères. La faction des seize lui était odieuse; ces hommes insatiables de butin et de crime ne cessaient de lui demander le sang des meilleurs citoyens de la ville. Ils s'attribuaient tout l'honneur de la défense de Paris, parce que personne ne les avait surpassés en inhumanité. Le parlement les inquiétait; ces magistrats ne se voyaient plus, sans confusion et sans remords, liés par leur faiblesse à un parti séditieux. La gloire qu'acquéraient au parlement de Tours les confrères dont ils s'étaient lâchement séparés, leur apprenait tous les jours de quel côté se portaient les vœux de la France. Le premier président Brisson était, de tous ces magistrats, celui qui brûlait le plus de revenir au roi. Mayenne campait à Laon avec les débris de son armée. Le conseil d'union était supprimé, le parlement muet; les seize crurent l'occasion favorable pour donner le signal des massacres. L'ambassadeur d'Espagne appuya cette réso-

Attentats des seize.

Supplice du P. P. Brisson

lution des *zélés* (c'était le nouveau nom se donnaient les seize et leurs complices venaient de déférer à la justice un ligueur nommé Brigard, qui leur paraissait un traître depuis qu'il s'était refroidi pour leur cause. Le parlement instruisait cette affaire avec une répugnance manifeste; Brigard s'échappa; les magistrats furent bientôt accusés d'avoir favorisé son évasion. Les seize ordonnent une levée d'armes dans toute la ville; Bussi et le commissaire Louchard se mettent à leur tête; ils arrêtent, de leur propre autorité, le premier président Brisson, Claude Larcher, conseiller au parlement, et Jean Tardif, conseiller au châtelet, qui tous trois avaient été commissaires pour l'instruction du procès de Brigard. Quelques heures après, les seize se transforment en juges; à peine Brisson a-t-il comparu devant cet épouvantable tribunal, que Crómé, l'ennemi de tous les gens de bien, lui lit la sentence qui le condamne à mort. Brisson recule d'étonnement et d'horreur; il demande où sont les pièces, où sont les témoins, où sont les juges; on lui répond par un rire féroce. « Prenez donc ma vie, reprend Brisson, » puisque vous vous déclarez ouvertement » des assassins; mais si vous craignez un

» Dieu les vengeances du ciel et des hommes,
» accordez une grâce à un vieillard qui fut
» toujours fidèle à sa religion, et qui aurait
» dû l'être plus à son roi. Promettez-moi de
» ne point brûler un grand ouvrage de ju-
» risprudence qui m'occupe depuis plusieurs
» années; j'y attache plus de prix qu'à la vie».
« Malheureux! lui répond Cromé, tu t'oc-
» cupes encore de l'estime des hommes,
» quand tu ne dois plus songer qu'à rendre
» compte à Dieu »! Brisson se met à genoux et se confesse. Les seize ne lui donnent pas le temps de terminer cet acte de pénitence, et le font étrangler. Claude Larcher comparaît ensuite; Cromé se hâte de lui lire la sentence de mort; mais Larcher jetant les yeux sur le corps inanimé de son ami : « C'en est
» assez, dit-il, rejoignez-moi bien vite à ce
» grand magistrat ». Il est étranglé; Tardif subit le même sort. Les seize vont partout annoncer leur crime; l'ambassadeur d'Espagne, d'Ibarra, les en félicite, et les exhorte à profiter de ce moment d'épouvante pour proclamer Philippe II protecteur de la France. Les listes de proscription circulent; déjà l'on élève à deux mille le nombre des hérétiques et politiques qui doivent être condamnés comme fauteurs du Béarnais. La

multitude applaudit, la bourgeoisie est consternée, les troupes ne font aucun mouvement. « Voilà, s'écrie Boucher, docteur de » Sorbonne, voilà comme il faut soutenir une » cause sainte »! Il ajoute ces exécrables paroles : « *Il était temps de jouer des cou-* » *teaux* ». Mayenne apprend ces assassinats. Il a résolu d'en arrêter le cours, et d'en punir sévèrement les auteurs; il quitte l'armée et prend avec lui ses deux plus fidèles régimens. A peine est-il aux portes de Paris, que les seize tremblent. Ils lui envoient, hors des murs, des députés chargés de justifier leurs attentats. « Le peuple, disent » ces députés, allait punir un grand nombre » de coupables : la mort de trois magistrats » parjures était nécessaire pour prévenir un » massacre ». Mayenne dissimule : il ne veut pas, en annonçant ses projets, se laisser fermer les portes de Paris. Il entre, se loge avec ses troupes dans la rue Saint-Antoine, auprès de la Bastille. Il parle de concorde, de l'oubli du passé; mais il permet à l'indignation publique d'éclater contre les assassins. On vit quel changement insensible s'était opéré dans les âmes. Le nombre des hommes justes surpassait enfin, dans la capitale, celui des fanatiques et des pervers.

Modération et fermeté de Mayenne.

On crie vengeance. « Je suis venu, dit Mayenne, pour l'opérer ». Il fait environner la Bastille par ses soldats, mêlés à des bourgeois. Bussi Leclerc conservait le gouvernement de ce fort; il pouvait s'y défendre long-temps avec ses complices. Mais à peine a-t-il vu quelques pièces de canon pointées contre la Bastille, il capitule; on lui promet la vie; il se rend. Les portes de Paris restent fermées; les bourgeois n'ont plus qu'un cri : « Poursuivons les seize ! ne laissons » échapper aucun de ces scélérats » ! Quatre sont arrêtés par les ordres de Mayenne; ce sont : Louchard, Anroux, Emmonot et Ameline. Le traitement qu'ils avaient fait éprouver à de dignes magistrats, ils l'éprouvent à leur tour; ils sont étranglés pendant la nuit. On chercha inutilement Cromé. Quant à Bussi Leclerc, il avait caché dans la rue Saint-Antoine le trésor, fruit de ses concussions. En voyant des gardes entrer dans son domicile, il s'enfuit, en laissant ses richesses au pouvoir de Mayenne. Depuis, il alla se réfugier à Bruxelles; il y exerça sa première profession, celle de maître-d'armes. C'était avec un long chapelet et sous le cilice, qu'il donnait les leçons d'un tel art. Il était flatté qu'on éprouvât du frémisse-

Supplice des assassins de Brisson.

ment à son aspect, et ne parlait des Guis et du roi d'Espagne que comme des aveugles instrumens de ses grands desseins, de ses intentions républicaines. Mayenne craignit d'affaiblir son parti en continuant ses exécutions; mais le coup était porté. On eût dit que c'était Henri IV qui avait puni, par le bras de Mayenne, les chefs d'une multitude frénétique.

Turenne épouse l'héritière de Bouillon.

Il existait dans le camp même du roi des républicains bien plus dangereux par leurs talens et leur naissance, mais bien moins coupables dans leurs intrigues. Le vicomte de Turenne, malgré l'éclat de son courage et de ses services, avait toujours été soupçonné d'incliner vers ce parti. Il était du moins du nombre des seigneurs ambitieux qui songeaient à se former des principautés indépendantes; à la faveur de la confusion générale. De grands domaines qu'il possédait dans le Querci, dans l'Agénois, favorisaient cette ambition. Henri IV sut en prévenir les effets avec autant de magnanimité que d'adresse. Le vicomte de Turenne venait de lui rendre un service important; à la suite d'une habile négociation qu'il avait conduite en Allemagne, il amenait au roi un renfort de six mille Alle-

mands. Henri se rendit à Sedan pour les recevoir; et le duché de Bouillon devint à la fois une brillante récompense pour Turenne, et un frein que le roi mettait à ses projets ambitieux. L'héritière de ce duché était Charlotte de Lamarck, dont le frère était mort en 1588, après avoir signalé sans succès son zèle pour la cause protestante. Il avait nommé le sage Lanoue, tuteur de la jeune sœur qu'il laissait son héritière. Rien n'eût été plus facile à Lanoue que d'acquérir une principauté en recevant la main de sa pupille; mais il était impossible qu'une telle vertu se démentît jamais. Ce fut le roi qui disposa de la main de Charlotte de Lamarck. Le vicomte de Turenne lui parut l'homme le plus propre à repousser l'invasion du duc de Lorraine, dangereux voisin de Sedan. Il fit célébrer le mariage sous ses yeux. Mais quand il conduisait ce seigneur au lit de l'épousée, il fut étonné de le voir disparaître. Le vicomte de Turenne avait préparé une expédition pour cette même nuit. Il part, réussit, emporte la ville de Stenai, et vient le lendemain matin en présenter les clefs au roi. « Ventre-saint-gris, lui » dit ce prince, je serais bientôt maître » de mon royaume, si les nouveaux ma-

» riés me faisaient de pareils présens de » noces ».

Mort de Lanoue.

Mais dans le moment où Henri IV récompensait un ami, il en perdait un bien plus cher à son cœur. C'était ce Lanoue dont le nom vient si souvent reposer la plume des historiens de nos guerres civiles. Il mourut de la mort enviée des guerriers. Le roi l'avait opposé au duc de Mercœur dans la Bretagne. Il assiégeait avec le prince de Dombes, fils du duc du Montpensier, la ville de Lamballe. Déjà il avait fait une large brèche aux remparts. Il vint la reconnaître, et fut renversé d'un coup d'arquebuse. La blessure ne fut jugée grave qu'au bout de quelques jours. Toute sa vie l'avait préparé à la mort du juste; ses derniers entretiens roulèrent sur l'immortalité de l'âme; c'était dans les livres saints qu'il en puisait l'assurance. Il fut, dans un temps de guerres civiles, le miroir de l'honneur. Ses vertus furent d'abord l'inutile censure de son siècle; elles en furent ensuite le modèle. Tous les hommes d'honneur dont Henri IV marchait environné, semblaient une postérité de Lanoue (1).

(1) *Mémoires de la Ligue. — Sulli. — Péréfixe. — Mathieu. — Mézerai. — Vie de Lanoue.*

Cette même année 1591, vit mourir le comte de Châtillon qui, âgé seulement de trente ans, succomba aux fatigues de la guerre. Une vie si courte avait été remplie par une foule d'actions héroïques. Il vengea son père par des combats, jamais par la trahison. Ses succès lui avaient donné un peu d'orgueil. Consommé dans la science de l'ingénieur, un jour il réfuta sans ménagement et sans respect un avis qu'ouvrait le maréchal de Biron sur l'attaque d'une ville. Cette contestation avait lieu en présence de Henri IV. Il réprimanda vivement Châtillon, mais avec des paroles qui, en flattant l'orgueil du vieux guerrier, ne devaient point humilier celui de son jeune antagoniste. *Croyez*, lui dit-il, *que tous tant que nous sommes, nous serons long-temps à l'école de mon père.* Un second fils de Coligni, qui portait le nom glorieux et sans tache de Dandelot, se montra indigne de son père, de son oncle et de son frère. Piqué de quelques avertissemens sévères que le roi avait été forcé de lui donner, il eut assez de bassesse de cœur pour se jeter dans le parti de la ligue.

Mort du comte de Châtillon. 1591.

Le résultat des négociations de Henri IV avait été de lui donner une armée digne

enfin d'un roi de France. Elle s'élevait à plus de quarante mille hommes, parmi lesquels dix mille cavaliers. On y comptait six mille Allemands, quelques compagnies hollandaises, et cinq mille Anglais sous la conduite du comte d'Essex, jeune et brillant favori de la reine Elisabeth. Henri crut devoir employer cette armée au siége de Rouen.

Siége de Rouen. 1592.

Cette ville soutenait l'espoir des Parisiens. On y avait élevé des travaux qui paraissaient la rendre inexpugnable. A une forte garnison, elle joignait une population qui conservait pour la ligue plus de zèle que le peuple de Paris lui-même : elle avait pour gouverneur un habile et vigilant guerrier, Brancas de Villars, qui, sous Henri III, avait porté le titre d'amiral de France. La conquête de Rouen eût achevé de soumettre au roi une province fertile, industrieuse; elle eût rangé le cours de la Seine sous ses lois, lui eût procuré le moyen de contenir et de vaincre dans la Bretagne le duc de Mercœur que la mort de Lanoue rendait plus audacieux. Les rigueurs de la saison s'annonçaient; on approchait du mois de novembre : Henri veut montrer qu'aucun obstacle ne l'arrête. Moins cette attaque sera prévue, plus elle aura de chances de succès;

mais le duc de Mayenne avait deviné le projet du roi. Tandis qu'il délivrait Paris de la tyrannie des seize, il prenait ses mesures pour maintenir Rouen au pouvoir de la ligue. Lorsque Henri se présenta devant cette ville, le gouverneur en avait déjà fait réduire les faubourgs en cendre. Des ouvrages extérieurs avaient été promptement élevés sur leurs débris. Le fort de Sainte-Catherine, qui les protégeait, semblait à lui seul demander un long siége. Ici des lignes, là des bastions; partout un air de résolution et de vigilance. Rosni aurait voulu que, négligeant le fort de Sainte-Catherine, on ne s'attachât qu'au siége de la ville. Il répétait sa vieille maxime de guerre : *ville prise, château rendu.* Le maréchal de Biron fut d'un avis contraire, et cet avis, qui prévalut, contribua beaucoup aux lenteurs et aux difficultés du siége. Un froid rigoureux incommodait les assiégeans. Le gouverneur faisait de brillantes sorties. Aux nobles de Normandie qui partageaient son ardeur, se joignait un ecclésiastique belliqueux, doué d'une force étonnante et d'un courage indomptable; c'était un curé de campagne. L'élite de ces nobles normands périt dans des combats multipliés; le curé leur émule

fut tué sur la tranchée. Les Hollandais, qui avaient étudié l'art des siéges dans la longue guerre de leur patrie, se maintenaient avec vigueur dans les postes qu'on avait emportés. Les Anglais, animés par l'exemple de leur chef, demandaient sans cesse au roi l'honneur d'emporter des ouvrages nouveaux. Henri ne le leur accordait qu'en se réservant à lui-même quelque poste périlleux. Le comte d'Essex, impatienté des lenteurs et des difficultés du siége, imagina d'appeler le gouverneur à un combat singulier : « J'accepterai cet honneur, répondit Villars, quand j'aurai sauvé la ville »; et le cartel n'eut point de suite (1). Tous les exploits de Henri IV redoublaient l'ardeur de Villars. Une tranchée qu'il avait élevée en avant des murs, et sous la protection du fort de Sainte-Catherine, fut prise, non sans

(1) Les termes du cartel du comte d'Essex sont remarquables; les voici : « Si vous voulez combattre à pied ou » à cheval, armé ou en pourpoint, seul à seul, je main» tiendrai que la querelle du roi est plus juste que celle » de la ligue, que je suis meilleur que vous, et que ma » maîtresse est plus belle que la vôtre. Que si vous refu» siez de venir seul, je menerai avec moi vingt combat» tans, le pire desquels sera une partie digne d'un colonel; » ou soixante, le moindre étant capitaine ».

une grande perte d'hommes; Villars la reprit avec huit cents hommes seulement. Indigné de cet affront, le roi ne négligea rien pour s'en rendre maître de nouveau; il y parvint, et força Villars d'évacuer le fort de Sainte-Catherine. Mais, quelle nouvelle! Le prince de Parme s'est mis en marche pour lui faire lever une seconde fois le siége d'une ville importante; Mayenne est venu au-devant des Espagnols avec le duc de Guise et les meilleures troupes de la ligue; l'armée du prince de Parme s'élève à trente mille combattans, presque tous vieux soldats. Tout est perdu pour Henri IV, s'il ne soutient pas devant un tel rival tout l'éclat de sa réputation militaire. Pourra-t-il, comme devant Dreux, abandonner le siége d'une ville pour chercher une victoire? Non, le prince de Parme n'est point un de ces guerriers que l'on puisse forcer à recevoir une bataille. Farnèse fera lever le siége de Rouen, et, gardé avec ses précautions accoutumées, il cheminera paisiblement à travers le royaume. Que faire? Le roi laisse la conduite du siége au maréchal de Biron, et se présente au-devant de l'armée espagnole avec sept mille hommes de cavalerie. C'est par Amiens que Farnèse s'avance; il a passé cette ville et traversé la Somme.

Le roi abandonne le siége pour aller reconnaître le prince de Parme.

Henri conduit son avant-garde; il a laissé le gros de sa cavalerie sous le commandement du duc de Nevers, ligueur récemment mais faiblement converti, général timide et soldat peu aguerri à la fatigue. Voici l'avant-garde espagnole qui s'avance, sous la conduite du duc de Guise. On se rencontre près de Breteuil. Henri fond, visière baissée, sur un corps de cavalerie trois fois supérieur au sien. Secondé par le baron de Biron, par Givri, Saint-Geran et d'Harembures, il culbute ce corps, enlève la cornette du duc de Guise, son bagage. Il allait, au gré de ses souhaits, engager un grand combat de cavalerie, si le duc de Nevers se fût présenté à temps; mais ce seigneur restait loin en arrière, *les mains et le nez dans son manchon*, nous dit Rosni dans ses Mémoires, *et toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse*. Rien ne put le déranger de son flegme et de ses molles habitudes; l'occasion fut perdue. Le roi se porta sur Aumale, petite forteresse sur les confins de la Picardie et de la Normandie. Comme il montait le coteau d'Aumale, avec neuf cents chevaux, Givri vient lui rendre compte que l'armée du prince de Parme se déploie dans la plaine, et qu'on peut l'estimer à trente mille hommes.

Combat d'Aumale; périls du roi. 1592.

« Il faut nous en assurer, dit Henri; allons » voir ce que veulent ces gens-là ». Il fait quelques pas et reconnaît que cette armée, embarrassée de chariots et de bagages, ne peut encore se former en bataille. Il partage sa faible troupe en trois corps; cent chevaux lui suffiront pour éprouver la force et le courage des cavaliers ennemis. Si ceux-ci l'attaquent vivement, il se retirera jusqu'à l'entrée d'Aumale. Là, cinq cents arquebusiers, embusqués derrière des arbres, viendront le secourir, sous la conduite de Lavardin. Ensuite trois cents cavaliers déboucheront d'Aumale. L'ordre sera donné au duc de Nevers de presser la marche de son gros corps de cavalerie. Il faut de tels moyens pour étonner l'ennemi. A peine Henri a-t-il fait part de ce plan à ses officiers, ils se regardent sans mot dire, et ne peuvent concevoir que cent hommes aillent en affronter trente mille. Rosni prend la parole pour faire quelques objections. « Voilà, lui dit » Henri, le propos de gens qui ont peur ». Il faut se dévouer au plus affreux péril pour répondre à ce reproche, aussi injuste qu'inusité. On court, et cent hommes viennent se mettre en présence d'une armée. Le prince de Parme, monté sur un chariot découvert,

au centre de cette armée, se persuade qu'une attaque si téméraire cache quelque embuscade; cependant, par ses ordres, sa cavalerie se développe de plusieurs côtés. Le roi se retire, mais sans précipitation. Arrivé au bois où Lavardin doit se tenir embusqué, il crie : *Charge!* mais ses arquebusiers, effrayés d'un plan si hasardeux, n'avaient voulu se poster que plus près de l'entrée du bourg, et même la plupart d'entre eux s'étaient retirés. *Charge!* répète encore Henri. Ses soldats ne répondent à ce second appel que par une faible décharge d'arquebuse. Les escadrons ennemis vont entourer le roi. Lui et les siens se battent à l'épée, au pistolet. Ce qui gêne le plus la retraite, c'est qu'il faut passer par le pont d'Aumale. Henri parvient à le gagner, mais ne veut passer qu'après tous les siens. Tandis qu'il veille sur chacun d'eux, il reçoit un coup de feu dans les reins. Tous ses compagnons jettent un cri d'effroi; il leur recommande le silence, et, pour les calmer, comme pour se satisfaire, il combat encore sur le pont. Enfin quatre cents cavaliers viennent le dégager.

La blessure du roi n'était point dangereuse. Les momens pressaient trop pour qu'il songeât à sa guérison. Pour cette seule fois,

il se reprochait d'avoir trop cédé à son courage; car il avait inutilement perdu plusieurs de ses valeureux combattans (1). Le prince de Parme se reprochait encore plus une prudence qui lui avait ravi une occasion de terminer la guerre. Mais comment aurait-il pu soupçonner que Henri IV fût à la tête de ces désespérés combattans? Il ne hâtait point sa marche vers Rouen. Le roi retourne vers

(1) Henri, d'après ce que rapporte Sulli, avait coutume d'appeler ce combat l'erreur d'Aumale; « erreur » héroïque, ajoute Sulli ». Il la compare à ce que fit Alexandre dans une ville des Oxidraques. Mais Alexandre était maître, non-seulement du royaume de ses pères, mais de la Grèce, de l'Égypte et d'une grande partie de l'Asie, lorsqu'il courut ce brillant et inutile danger. Henri IV, malgré ses victoires, était encore loin de posséder tout son royaume. L'arrivée du prince de Parme déconcertait tout son plan de campagne. Il voyait arriver le moment où ses gentilshommes parleraient d'aller revoir leurs châteaux, et où il ne pourrait plus solder son armée. Son unique moyen de la maintenir sous les drapeaux consistait dans des actions d'éclat. Jamais il n'eût voulu exposer l'un de ses lieutenans comme il s'exposait lui-même. Tout impétueuse qu'était sa valeur, on peut dire qu'elle était réfléchie. Il payait son armée avec des actes de bravoure personnelle. Ce fut, après le combat d'Aumale que Duplessis-Mornai écrivit ces mots à Henri IV : *Sire, c'est assez faire l'Alexandre; il est temps de faire l'Auguste.*

cette ville, pour l'assiéger avec plus de vigueur, et trouve que tout est perdu. Villars avait fait une sortie si impétueuse et si bien combinée, que la prudence du maréchal de Biron avait été surprise, ses bataillons enfoncés, ses retranchemens détruits; l'ennemi s'était emparé de six pièces de canon. Cette journée malheureuse était le résultat des discordes toujours plus envenimées entre les catholiques et les protestans, et que la présence du roi ne contenait plus. Le maréchal avait été dangereusement blessé dans cette attaque; Crillon et quelques autres guerriers de cet ordre l'avaient été dans des sorties précédentes. Les protestans cédaient encore une fois au désir de revoir leurs familles. Les catholiques éclataient en murmures. Henri croit devoir faire encore quelques démonstrations d'attaque; mais il a conçu un autre plan. « Il faut bien, dit-il, laisser entrer le » duc de Parme à Rouen; mais voyons » comment il en sortira ».

Levée du siége de Rouen.

Le siége est levé. Le roi se retire vers la mer. Le duc de Montpensier lui amène un renfort de Bretagne. Sûr désormais de repousser toutes les attaques de l'ennemi, il met tout en usage pour l'attirer sur lui. Il y parvient. Le prince de Parme ne croit

point avoir assez fait pour Rouen, s'il ne reprend Caudebec. Il s'avance vers cette ville; mais il est resté vingt-huit mille hommes au roi. Il manœuvre avec tant d'habileté, que déjà il a coupé aux Espagnols leur communication avec Rouen. Farnèse s'est rendu maître de Caudebec; mais c'est là que ses dangers augmentent. Henri aperçoit quelques signes d'irrésolution; il en profite. Il tombe sur l'avant-garde espagnole, commandée par le duc de Guise, la met en déroute dès le premier choc, et s'empare de tous ses bagages. Bientôt il a le bonheur d'engager une autre action auprès d'Ivetot, et celui d'y rencontrer Farnèse en personne. Il s'agissait d'emporter un bois où les Espagnols s'étaient fortement retranchés. Au bout de quelques heures, Henri est maître de ce poste important. Farnèse, qui dans le plus grand péril a cru devoir se montrer en soldat, a reçu dans le bras une blessure dangereuse, et il a perdu sept ou huit cents hommes; Henri croit recevoir le prix le plus complet de ses manœuvres savantes. Farnèse ne pourra plus lui échapper que par des prodiges d'habileté; mais ces prodiges, ce général les accomplit au milieu de ses souffrances phy-

Retraite habile de Farnèse.

Sa mort, 3 décemb. 1592.

siques et morales. Il ne s'était pas mis en marche dans son expédition de Caudebec, sans avoir prévu tout ce qu'il avait à craindre de la foudroyante promptitude et des subites ressources de Henri. Depuis plusieurs jours il avait fait préparer un nombre considérable de bateaux pour mettre la Seine entre lui et l'armée royale : toute la sienne passa pendant la nuit sur deux ponts de bateaux, et les rompit avec une extrême diligence. Au point du jour le roi voit sur l'autre rive de la Seine une armée, qu'il ne peut plus atteindre. L'admiration de l'Europe resta partagée entre ces deux capitaines. Farnèse, après avoir sauvé son armée et sa gloire, mourut dans la ville d'Arras, des suites de la blessure qu'il avait reçue au combat d'Ivetot (1).

(1) Péréfixe, Sulli et d'Aubigné racontent avec beaucoup d'intérêt les événemens variés du siége de Rouen. De Thou et Davila me paraissent fatigans par l'excès des détails. L'histoire ne peut être considérée comme un code d'instruction militaire. D'ailleurs, de quel intérêt pourraient être les détails techniques de tous les siéges antérieurs à Vauban ? J'ai passé sous silence tout ce que fit Villars pour soutenir le courage et animer le fanatisme des habitans de la ville assiégée. Ce n'est point Villars, c'est Henri IV qu'il s'agit de peindre. Quant aux manœuvres de ce prince et de Farnèse, il faudrait être versé dans l'art de la guerre, pour les présenter avec

La gloire que venait d'acquérir Villars au siége de Rouen, fut un peu compromise sous les murs de Quillebœuf, qu'il vint attaquer avec cinq mille hommes. Bellegarde osa défendre cette ville avec cent cinquante hommes. Le brave Crillon s'y présenta peu de jours après avec un aussi petit nombre de combattans; et une place si chétive parut inexpugnable. Villars leva le siége le dix-septième jour. Le roi avait congédié la plus grande partie de son armée; mais il tenait le reste en action. De la Normandie, il s'était rapidement porté sur la Champagne. Mort du maréchal de Biron. 1602.

clarté : encore seraient-elles inintelligibles sans des cartes militaires faites avec soin.

On prétend qu'après avoir passé la Seine, le duc de Parme envoya un trompette au roi pour lui demander s'il était content de sa dernière manœuvre, et que Henri, impatienté de cette bravade, répondit : *Je ne me connais point en retraites.* Ce mot est peu vraisemblable, puisque Henri venait de se retirer devant le prince de Parme, depuis Aumale jusqu'aux environs de Caudebec et d'Ivetot.

La marche de Farnèse, pour regagner les Pays-Bas, n'offre aucun événement curieux. Arrivé dans la ville d'Arras, sa blessure lui causa une maladie mortelle. Cependant quelques mémoires prétendent que sa mort fut causée par le poison. Ils n'en donnent d'autre indice, sinon qu'il avait beaucoup de gloire, de fierté, et qu'il était général de Philippe.

Il continuait à faire de loin une espèce de blocus de Paris, en attaquant toutes les villes dont cette capitale tirait ses différentes provisions. Cette fois il tomba sur Épernay. Tandis que de sa personne il repoussait victorieusement les corps de troupes envoyés au secours de cette ville, le maréchal de Biron en pressait vivement le siége. Épernay se soumit au roi après un assez long siége; mais il paya cher cette faible conquête. Le maréchal de Biron fut emporté d'un boulet de canon sous les remparts de cette ville. Sa renommée militaire égalait celle des plus grands généraux de son temps. Peu de ses contemporains le surpassaient en lumières, en instruction. Sa libéralité, le nombre d'hommes distingués qui se vouaient à sa fortune, lui donnaient presque rang parmi les souverains. Mais il ne resterait aujourd'hui qu'un bien faible souvenir de ses exploits, si son nom ne se trouvait lié avec celui de Henri IV. C'est à sa loyauté qu'il doit sa gloire. On l'accusa pourtant d'avoir conduit le siége de Rouen avec faiblesse, afin de se rendre toujours plus nécessaire au roi en prolongeant la guerre. Mais, dans ce même siége, Biron reçut deux blessures. Les démêlés des catholi-

ques et des protestans avaient seuls causé le désordre de l'armée royale. Pourquoi Biron se serait-il obstiné à passer sa vieillesse dans le tumulte des armes, lui qui n'était pas moins signalé comme habile négociateur que comme habile capitaine? C'était le moment des négociations. Henri IV avait pris la résolution d'abjurer la religion réformée. Cherchons un moment des motifs d'une résolution dont tout le reste de sa vie prouva la sincérité.

Le roi annonce son abjuration.

La vivacité de son caractère, ses goûts chevaleresques, son penchant à l'amour, enfin la rectitude de son esprit, avaient dû lui donner, malgré les leçons et les exemples de sa mère, une répugnance marquée pour les controverses religieuses. S'il eût été, comme l'amiral de Coligni, comme Duplessis-Mornai et Lanoue, un de ces esprits que le tumulte des camps ne peut distraire de la méditation, comme eux il se serait opiniâtré dans des opinions qu'il aurait cru avoir mûrement réfléchies. Décoré de bonne heure du titre de roi, quoiqu'avec un très-faible domaine, il dut voir avec inquiétude les principes républicains d'une secte rigide (1). N'avait-il

(1) Je me garde bien de vouloir présenter les principes républicains attribués aux protestans comme des résul-

pas eu des affronts à dévorer à la Rochelle? Que de sacrifices n'avait-il pas faits à l'orgueil ou à la sévérité des prédicans? Les lettres qu'il écrivait, à cette époque, à la comtesse de Grammont, indiquent assez, dans leur naïveté, quels étaient les fondemens et les limites de sa croyance. Sans discuter les dogmes, il se décidait pour la secte qui lui offrait le plus de gens d'honneur. Mais les seigneurs catholiques vinrent en foule grossir son camp; il vit parmi eux des hommes qui ne le cédaient point en générosité, en dévouement, à ses premiers amis. Les services des Biron, des Crillon, des Harlai, des Sancy, des de Thou, préparaient mieux sa conversion que n'eussent pu le faire les argumens des plus illustres docteurs de l'école. Les principes de tolérance auxquels il s'était promis de rester fidèle, le tranquillisaient sur la reconnaissance qu'il devait aux protestans. Je raisonne ici d'après les considérations humaines, qui me semblent seules du domaine de l'historien; mais, s'il fallait indiquer

tats directs de leur doctrine. L'exemple des Danois, des Suédois, des Prussiens, des Saxons, réfute assez la généralité de cette supposition. J'ai expliqué ailleurs ce qui avait conduit les protestans de la Rochelle à un amour prononcé des institutions républicaines.

le moment où Henri IV se sentit plus vivement ramené au culte catholique par une voix du ciel, je dirais que ce fut celui où le ciel mit dans son âme cette divine magnanimité qui lui fit épargner les Parisiens rebelles et affamés. Dès lors, pour lui plus d'alternative; il dut se dire : « Soyons catho-» lique pour sauver mon peuple ».

Il faut dire, à l'honneur des protestans, qu'ils combattirent peu cette résolution du roi. Celui qu'elle chagrinait le plus était Duplessis-Mornai. Dès qu'il eut vu cette pensée dans le cœur de Henri IV, il gémit et se tut. A son exemple, des gentilshommes fatigués de trente ans de combats ne s'opposèrent que peu au moyen de conciliation que le roi laissait entrevoir. Les protestans les plus ambitieux, tels que le vicomte de Turenne, n'étaient pas fâchés d'une résolution qui leur laisserait l'empire de ce parti. Rosni s'était d'abord éloigné de Henri IV avec une sombre tristesse; mais, dès que le roi l'eut rappelé près de lui, et qu'il lui eut ouvert toute son âme, Rosni, quoique bien résolu de persévérer dans la religion protestante, se sentit convaincu qu'un roi ne compromet point son salut dans le ciel, en travaillant au salut de son peuple.

Mille raisons pouvaient faire craindre au roi que cette abjuration ne parût un inutile avilissement de son grand caractère. Il pouvait se dire : Ce qu'on accorde à des révoltés, élève toujours plus haut l'insolence de leurs prétentions. Du côté de la cour de Rome, que d'humiliations à subir! Fallait-il, après tant d'actions légitimes et glorieuses, descendre à ces actes de pénitence, à ces amendes honorables qui souillèrent autrefois l'honneur du diadème? Fallait-il, à genoux, une torche à la main, attendre à la porte du Vatican qu'un pontife altier voulût bien se laisser fléchir? Qu'espérer, après une abjuration, de la reine d'Angleterre, généreuse amie, mais zélée protestante? Qu'espérer de la Hollande et des états protestans de l'Allemagne? Le roi devait beaucoup aux magistrats qui avaient cherché un noble refuge à Tours; mais ces mêmes hommes qui avaient osé condamner une bulle du saint siége comme un attentat séditieux, inflexibles dans les maximes héréditaires de leur corps, s'étaient opposés et s'opposeraient constamment à tout édit sur la liberté de conscience. Les protestans ne seraient-ils pas portés à croire que ces refus du parlement étaient concertés avec le

roi? Alors que de tempêtes nouvelles! Le roi, en luttant contre la fureur de ses vieux ennemis, aurait encore à se défendre du ressentiment de ses vieux serviteurs.

Ses négociations

Henri IV, secondé de Rosni, écarta sans peine de si grandes difficultés; il parcourait d'un regard sûr et perçant tous les mobiles qui faisaient agir cinq à six cents personnages qu'un temps d'anarchie avait placés sur la scène politique. Rosni, plein de fougue à la guerre, et de flegme dans le cabinet, ne lui cédait point en esprit d'observation. Dès la première tentative de ces deux hommes d'état, le tiers parti formé par le cardinal de Bourbon fut rompu. Rosni sut lui enlever et donner au roi l'abbé du Perron; cet ecclésiastique était doué d'une éloquence insinuante; il pouvait, par l'étendue de son instruction, combattre avec avantage les docteurs les plus exercés aux armes de l'école. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, et de Thou, évêque de Chartres, se rangèrent du parti du roi, et entraînèrent d'autres prélats.

Henri chercha ensuite si, dans la ligue, il n'était pas quelques hommes que l'ambition ou la conscience pouvait lui ramener. Il jeta les yeux sur Villeroi et sur Jeannin.

Villeroi, vieux courtisan de Catherine de Médicis, voulait du pouvoir. Jeannin, docte et intègre magistrat, était passionné pour la liberté publique. Les premières propositions qu'ils firent ne furent pas satisfaisantes. Ils voulaient que le roi éloignât de lui tous les protestans, leur refusât toute place, et se bornât à tolérer leur culte avec mille restrictions gênantes. Dès que Henri IV reçut cet écrit, il assembla les chefs des protestans. « Voilà, messieurs, leur dit-il, les condi-» tions qu'on me propose : comptez sur vo-» tre roi, sur votre ami, pour les rejeter » toujours avec indignation. »

Bientôt Rosni parvint à découvrir des dépêches secrètes de Villeroi et de Jeannin à la cour d'Espagne. Le roi connut par ce moyen toutes les intrigues qui allaient se croiser aux états de Paris, assemblée dont l'Espagne réclamait toujours la convocation, et que Mayenne ne pouvait plus différer.

États Généraux de Paris. 1593.

Le malheur de la monarchie française est de n'avoir vu ses états assemblés qu'à des époques où de grands maux étaient prévus ou arrivés. Nulle tradition de principes ne pouvait s'établir dans des assemblées trop rares et trop tumultueuses. C'était presque toujours la faiblesse qui consultait l'inexpé-

rience. Le pédantisme en faisait l'ouverture; l'anarchie en remplissait les derniers momens. Je sais que les états de Tours, sous Charles VIII, et ceux d'Orléans, sous Charles IX, eurent un caractère particulier de sagesse; mais la fatalité voulut que cette sagesse fût stérile, au moins dans les résultats les plus importans. Les états généraux tenus à Blois, sous Henri III, n'avaient été que de serviles instrumens de l'ambition du duc de Guise. Que pouvait-on espérer d'une assemblée ouverte par le duc de Mayenne, sous l'influence de la cour d'Espagne et d'une ville révoltée?

Mais Paris, après cinq ans de désolation, se dérobait par degrés au joug de ses chefs fanatiques. L'extrémité de ses misères mettait un terme à ses fureurs. Des hommes, long-temps atroces et qui ne pouvaient plus commander de cruautés au peuple, voyaient les restes de leur puissance expirer dans le ridicule. Leur vénalité était divulguée. Chacun connaissait le tarif d'une émeute, d'une procession scandaleuse ou d'un sermon atroce.

L'objet de l'assemblée des états généraux, était de nommer un roi de France. Ainsi l'annonçait le duc de Mayenne dans ses

lettres de convocation. Il s'agissait aussi de modifier les lois de la monarchie suivant des circonstances nouvelles. On n'eut pas le temps de s'occuper de ce nouvel objet. L'assemblée s'ouvrit dans la salle du Louvre le 26 janvier 1593 : le duc de Mayenne, assis à la place du roi, sous un dais comme le roi, prononça un discours modeste et réservé. « Choisissez un roi, disait-il » ; mais, par l'appareil dont il s'était entouré, il semblait dire : « C'est moi qui suis en possession du » trône ». Le cardinal de Pellevé parla ensuite au nom du clergé. Ce prélat s'expliqua comme les plus ignobles prédicateurs de ce temps (1). Toutes ses fureurs apostoliques

(1) Tous les historiens conviennent de l'ineptie de la harangue du cardinal Pellevé. La satire Ménippée, dont nous parlerons tout-à-l'heure, en offre une parodie très-spirituelle. On peut en juger par le passage suivant : « Quant à moi, messieurs, me voici à votre commande- » ment de vendre et de pendre, pourvu que, comme » bons catholiques zélés, vous vous soumettiez aux archi- » catholiques princes lorrains, et super-catholiques Espa- » gnols, qui aiment tant la France, et qui désirent tant » le salut de vos âmes, qu'ils en perdent la leur par » charité catholique, dont c'est grand'pitié, et vous prie » y aviser de bonne heure, de peur que ce Béarnais ne » nous joue quelque tour de son métier; car s'il alloit se » convertir et ouïr une méchante messe seulement, nous

ne purent empêcher qu'il ne causât un profond ennui à ses plus zélés partisans. Le baron de Senneçay, qui pour la seconde fois parlait au nom de la noblesse dans les états, parla plus succinctement et avec plus de convenance. Honoré du Laurent, qui porta la parole au nom du tiers-état, se garda bien de déceler aucune préférence entre les divers prétendans à la couronne. Les premières séances furent en général mornes et insignifiantes.

Le roi ne comptait que des partisans timides et indécis dans cette assemblée. Voici ce qu'il imagina pour les placer dans une

» serions affolés, et aurions perdu tout d'un coup nos » doublons et nos peines. Mais, encore que ces bonnes » gens de Luxembourg et Pisani le promettent à notre » saint père, il n'en sera peut-être rien. C'est pourquoi » *in dubio*, vous vous devez hâter de vous mettre entre » les mains des médecins, ces bons chrétiens de Castille, » qui savent votre maladie et en connoissent la cause, et » par conséquent sont plus propres à la guérir si les vou- » lez croire; car ceux qui disent que les Espagnols sont » de dangereux empiriques, et font comme le loup qui » promettoit à la brebis de la guérir de sa toux. Cela est » faux : ce sont tous hérétiques qui le disent; et tout bon » catholique doit croire, sous peine d'excommunication » et de censure ecclésiastique, que le preux roi d'Espa- » gne voudroit avoir perdu ses royaumes de Naples, Por- » tugal et Navarre, voire son duché de Milan et le comté

position plus favorable. Le 28 janvier, un trompette du roi se présenta aux portes de la ville. Il demanda à parler au gouverneur, annonça hautement qu'il apportait une proposition des officiers catholiques attachés au parti du roi, adressée aux états généraux. La curiosité publique fut excitée. On s'aperçut que le peuple favorisait toute proposition qui pouvait mettre un terme à ses souffrances. Il fallut lire la lettre des officiers catholiques. Ils demandaient des conférences avec les députés des états, pour négocier la paix du royaume et de l'Église. Dans une assemblée particulière des chefs de la ligue,

» de Roussillon, et tous les droits qu'il a aux Pays-Bas,
» que les états lui gardent, que tous les Français fus-
» sent bons catholiques, et voulussent volontairement
» et de fait recevoir ses garnisons avec la sainte inquisi-
» tion, qui est la vraie et unique touche pour connoître
» les bons chrétiens et catholiques zélés, enfans d'humi-
» lité et obéissance. Ne croyez donc pas que ce bon roi
» vous envoie tant d'ambassadeurs, et vous fasse envoyer
» ces bons personnages légats du saint père à une autre
» intention que pour vous faire croire qu'il vous aime sur
» toutes gens. Penseriez-vous bien que lui qui est sei-
» gneur de tant de royaumes; qu'il ne les peut compter
» par les lettres de l'alphabet, comme Charlemagne fai-
» soit ses monastères, et si riche qu'il ne sait que faire
» de ses trésors, voulût se mettre seulement en peine de
» souhaiter si petite chose que la seigneurie de France »?

plusieurs personnes manifestèrent le désir de se prêter à cette vue de conciliation. « Quoi ! s'écria le légat du pape, vous » tombez dans ce piége, vous qui avez si- » gnalé par tant de combats votre zèle pour » la foi ! Oubliez-vous que ces catholiques » infidèles ont encouru les anathèmes du sou- » verain pontife ? Attendez, pour communi- » quer avec eux, qu'ils soient lavés, par de » longs actes de pénitence, des souillures » qu'ils ont reçues dans leur commerce avec » les hérétiques. Oh ! que la foi est prompte » à vaciller ! Que sont-ils donc devenus, » les temps de gloire et de saintes souffran- » ces, où, consumés de misère, dévorés » par la faim, vous restiez sourds à toutes » propositions de l'hérétique et des fau- » teurs de l'hérésie ? Quand la protection » du ciel, quand des miracles évidens vous » ont fait sortir victorieux de cette terrible » épreuve, je vous vois prêts à vous asseoir » aux tables de l'impie ; à loger avec lui » sous des toits que les foudres du ciel » peuvent à chaque instant faire écrouler ! » Est-ce ainsi que vous reconnaissez les soins » paternels du vicaire de Dieu ? Que n'a-t-il » pas fait pour cette cité tout-à-l'heure si » zélée, et si tiède aujourd'hui ? Le trésor

» de l'Église s'est ouvert pour vos besoins,
» l'armée du saint pontife a passé les Alpes
» pour marcher à votre secours. Songez
» bien qu'un moment de mollesse peut vous
» faire perdre le prix de trente ans de com-
» bats. Quand vous aurez reconnu des frères
» dans de mauvais catholiques, qui vous
» empêchera de reconnaître votre roi dans
» l'hérétique lui-même? Vous croirez à son
» vain repentir, à ses protestations hypo-
» crites; ou plutôt, devenus hypocrites
» vous-mêmes, vous feindrez d'y croire.
» Eh bien, je vous déclare que le saint
» siége n'a plus de pardon pour un héréti-
» que relaps. Les sources de la miséricorde
» divine sont taries pour lui; et craignez
» qu'elle ne s'arrête pour vous ».

Conférences de Surène. 1593.

Malgré la véhémence de ce discours, Villeroi et Jeannin, avec lesquels on croit que la démarche du roi de Navarre avait été concertée, obtinrent que la proposition des seigneurs catholiques serait soumise aux États de Paris. Ils appuyèrent avec force dans cette assemblée la demande des seigneurs catholiques attachés au roi. On convint d'ouvrir avec eux une conférence à Surène, village près de Paris. Les deux partis choisirent pour y assister ce qu'ils avaient de

plus habiles en négociateurs, en théologiens, en orateurs. Ces conférences furent longues et peu décisives. Elles servirent pourtant à diminuer l'animosité de plusieurs des chefs de la ligue. La cause du fanatisme était perdue; mais l'intérêt personnel le remplaçait. L'ambition et l'avarice s'agitaient, soit pour de l'or, soit pour un chapeau de cardinal, soit pour un gouvernement. Pendant ce temps, les États continuaient de délibérer sur le choix d'un souverain. Le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, accompagné de ce Mendoze, de ce Taxis, de ce don Diègue d'Ibarra qui, depuis dix ans, présidaient à toutes les misères de la France, se plaçait au rang le plus élevé dans une assemblée nationale. Philippe II se dévoilait enfin. A entendre son ambassadeur, c'était une insigne modération de la part de ce monarque que de ne pas réclamer pour lui-même la couronne de France pour prix des services que, depuis trente ans, il avait rendus à la nation. Content de tous les sceptres que Dieu avait réunis entre ses mains, occupé tout entier du bonheur de ses peuples, il ne voulait pas qu'on pût imputer à l'ambition le zèle qu'il avait montré pour l'Église et pour la France; mais il espérait

Prétentions de Philippe II.

que les Français suivraient les lois communes à toutes les nations pour l'hérédité du trône, et non cette loi salique, source de tant de débats, de guerres, et regardée comme chimérique par les meilleurs publicistes. Sa fille, l'infante Élisabeth, née de son mariage avec la fille aînée de Henri II, représentait la race des Valois. Un hérétique pouvait-il être préféré à une princesse élevée dans le zèle le plus ardent pour la religion catholique, et cousine-germaine des trois derniers Valois? Tant de trésors dépensés pour la ligue, la défense de Paris et celle de Rouen opérées par les armes espagnoles ajoutaient beaucoup aux droits de l'infante. Pour dissiper tout ombrage, cette princesse s'engagerait à épouser un prince français; le duc de Féria, dans son discours, désignait assez clairement le jeune duc de Guise.

A cette impudente proposition de l'Espagne, les plus furieux ligueurs baissaient les yeux, de confusion. L'un d'entre eux, l'évêque de Senlis, s'écria : « Le ciel nous » punit de nos fautes. La proposition de » M. l'ambassadeur est le plus grand mal» heur qui puisse arriver à la ligue; elle jus» tifie les prédictions des *politiques*, et nous

» avertit, nous, hommes de bonne foi, qu'en » croyant servir la cause de l'Église, nous » étions les aveugles instrumens d'un mo- » narque étranger ». Cette vive apostrophe déconcerta l'ambassadeur espagnol. Le duc de Mayenne, à qui elle n'avait point déplu, crut pourtant devoir l'excuser auprès du duc de Féria ; et s'approchant de lui, il dit assez haut : « Excusez ce bon docteur : chacun » convient qu'il déraisonne une moitié de » l'année (1) ».

On eut encore la patience, dans l'assemblée des états-généraux, d'entendre de longs et fastidieux plaidoyers de plusieurs ministres espagnols contre la loi salique (2).

(1) Guillaume de Roze, évêque de Sens, passait assez généralement pour avoir des accès de folie. Dans la satire Ménippée on lui fait dire : *Croyez-moi, vous croirez un fou.* Cette courageuse sortie qu'il avait faite contre les prétentions de l'Espagne aurait dû lui faire quitter le parti de la ligue ; mais il persévéra jusqu'à la fin de sa vie à maudire Henri IV qui lui pardonnait ses anathèmes, et qui en riait.

(2) Le discours que prononça l'ambassadeur Mendoze contre la loi salique parut excessivement lourd et ennuyeux. Il s'était exprimé en latin ; le duc de Féria en espagnol ; le cardinal légat se servait tantôt du latin, et tantôt de l'italien. Ce mélange de langues ajoutait beaucoup au ridicule de cette assemblée. Ce ne fut pas la seule

Arrêt du parlement en faveur des lois du royaume, 28 juin 1593.

Un homme s'indigna de cette indécision des états-généraux, et résolut de rendre aux lois du royaume toute leur force, au parlement de Paris toute sa dignité, à Henri IV tous ses droits. Cet homme était Edouard Molé, procureur-général auprès de cette fraction du parlement de Paris d'abord avilie, ensuite décimée par les seize. De concert avec le premier président Le Maître, bien plus zélé que lui pour le parti de la ligue, mais capable encore de céder aux conseils de l'honneur, il convoqua les chambres, et, appuyant d'une éloquence remarquable un acte de courage, il fit rendre, le 28 juin, l'arrêt suivant, monument de gloire pour la magistrature française : « Sur la remontrance ci-devant faite » par Edouard Molé, procureur-général, » et la matière mise en délibération, la cour » n'ayant, comme elle n'a jamais eu d'autre » intention que de maintenir la religion ca- » tholique, apostolique et romaine en l'état » et couronne de France, sous la protection

occasion où les ministres d'Espagne et le légat prirent séance aux États-Généraux. Puisque cette assemblée était en grande partie composée des pensionnaires de Philippe II, il fallait bien supporter les insolentes prétentions de ses ministres; mais une condescendance aussi lâche divulguait la vénalité des chefs de la ligue.

» d'un roi très-chrétien, catholique et fran-
» çais, a ordonné et ordonne que remon-
» trances seront faites par M. le président
» Le Maître, assisté d'un bon nombre de
» ladite cour, à M. le lieutenant-général de
» l'état et couronne de France, en présence
» des princes et officiers de la couronne étant
» de présent en cette ville, à ce qu'aucun
» traité ne se fasse pour transférer la cou-
» ronne en la main de princes ou princesses
» étrangers; que les lois fondamentales du
» royaume seront gardées, et qu'il ait à em-
» ployer l'autorité qui lui est commise pour
» empêcher que, sous prétexte de la reli-
» gion, la couronne ne soit transférée en
» main étrangère, au préjudice des lois du
» royaume; et pour venir le plus prompte-
» ment que faire se pourra au repos du
» peuple, pour l'extrémité duquel il est
» rendu, ladite cour a néanmoins, dès à pré-
» sent, déclaré et déclare tous actes faits et
» qui se feront ci-après pour l'établissement
» d'un prince ou princesse étranger, nul et
» de nul effet et valeur, comme faits au pré-
» judice de la loi salique et autres lois fon-
» damentales du royaume ».

Les Espagnols s'indignèrent; Mayenne montra une colère que les politiques habiles

Abjuration du roi à Saint-Denis, 20 juillet 1593.

regardèrent comme simulée. On savait combien il était jaloux de son neveu le duc de Guise. Les états-généraux n'osèrent ni condamner, ni sanctionner cette résolution courageuse du parlement de Paris; ils attendaient, pour se décider, l'issue des événemens militaires. L'Espagne avait fait de grandes promesses et peu de préparatifs pour cette campagne. Philippe II n'avait pas senti qu'il lui importait d'appuyer l'orgueil de ses prétentions par la plus puissante armée qu'il eût fait encore pénétrer en France. D'ailleurs, l'épuisement de son trésor venait à chaque instant contrarier les combinaisons de sa politique. Il avait donné pour successeur au prince de Parme le comte de Mansfelt, guerrier lent et peu habile. Celui-ci ne s'avança sur les frontières de France qu'avec un corps de cinq mille hommes. Réuni à l'armée de la ligue, il entreprit le siége de Noyon, perdit deux mille hommes au siége de cette ville, et se hâta de se retirer après cette faible conquête. L'armée de Henri IV n'avait jamais été moins nombreuse que cette année. Il détestait toute gloire inutile; cependant un nouveau fait d'armes lui devenait nécessaire pour ajouter aux effets chaque jour plus heureux de ses négociations. Les res-

sources des Parisiens, pour leur approvisionnement, ne consistaient plus que dans la ville de Dreux. Henri se dirige vers cette ville, dont il s'était détourné, trois ans auparavant, pour aller remporter la victoire d'Ivri. Rosni conduisait les travaux des mines et des batteries. La ville fut emportée après une courte résistance. Les Parisiens, consternés en apprenant la prompte reddition du seul grenier que les événemens de la guerre leur eussent laissé, se crurent de nouveau livrés aux horreurs de la famine. Chacun se rappelait avec effroi toutes les calamités du siége. « Vous » connaissez mal le roi de Navarre », leur répondaient des royalistes devenus moins timides ; « maître de tous vos moyens d'ap- » provisionnement, il vous nourrira encore » une fois, et se convertira pour votre salut » comme pour le sien ». L'événement suivit de près leur promesse. Henri força la ligue d'accepter une trêve, laissa passer de nombreux convois, et fit annoncer par l'archevêque de Bourges, dans les conférences de Surène, qu'il avait choisi le 20 juillet pour faire son abjuration dans l'église de Saint-Denis.

Cette déclaration fut un coup de foudre pour les chefs de la ligue. Une grande partie

du clergé même triompha de cet événement. Trois curés de Paris, ceux de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice et de Saint-Méry, qui depuis plusieurs années luttaient avec un courage infructueux contre les scandales et les fureurs de leurs confrères, annonçaient l'intention de se rendre à cette cérémonie, où l'archevêque de Bourges appelait tous les ecclésiastiques. Ils crurent cependant en devoir demander la permission au cardinal légat : elle leur fut refusée avec emportement. Ces sujets fidèles osèrent braver les défenses du prélat italien. Celui-ci menaça d'interdire tous les ecclésiastiques qui, sans l'aveu du saint siége, concourraient à l'absolution du roi de Navarre. Il parla même de les excommunier. Une menace si terrible ne parut aux défenseurs et de la monarchie et des libertés de l'église gallicane, que le délire d'une colère impuissante. Le peuple suivit en foule les curés, qui se rendirent à Saint-Denis deux jours avant l'abjuration. Le ciel était d'une sérénité qui disposait les âmes à la joie. Les Parisiens franchissaient, pour la première fois, des murailles où la crainte les avait retenus si long-temps prisonniers. On jouissait des douceurs d'une trêve qu'on regardait non-seulement comme

un favorable augure, mais comme une garantie de la paix. On s'empressait pour voir un héros dont la bonté égalait la vaillance. Dès qu'on pouvait apercevoir ses traits, dès qu'on entendait ses paroles vives et franches, on croyait l'avoir toujours aimé. Les rues de Saint-Denis étaient jonchées de fleurs. Le bruit des aubades se mêlait à celui des cloches. Les champs des environs étaient égayés par les repas de nombreuses familles. On s'approchait sans crainte des tentes de l'armée royale. Les bourgeois de Paris invitaient familièrement les officiers les plus distingués à venir prendre part à leurs modestes repas. « Il est bien juste, disaient-ils, » d'offrir quelques fruits à ceux qui nous » ont nourris pendant le siége ». Et puis ils s'entretenaient de la bonté du roi qui avait donné à son armée un si touchant exemple. De là, l'on passait à l'éloge de sa vaillance. On voulait entendre le récit de tous ses faits d'armes. Les Parisiens à ces récits frémissaient des dangers du roi, en oubliant combien leur folle obstination les avait prolongés. Ils riaient du désespoir et de la confusion des Espagnols, des seize, et même du cardinal légat, sans songer que leur ville était encore au pouvoir de ces

maîtres inflexibles. Le dimanche 25 juillet, sur les huit heures du matin, le roi, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, et couvert d'un manteau noir, se rendit, avec un brillant cortége, à l'abbaye de Saint-Denis. Des femmes à son aspect versaient des larmes de joie, et s'écriaient : « Dieu le veuille bientôt « amener à notre église Notre-Dame » ! L'archevêque de Bourges en habits pontificaux, le cardinal de Bourbon, plusieurs évêques et les religieux de l'Abbaye attendaient le roi à la porte de l'église, avec la croix, le livre des évangiles et l'eau bénite. « Le roi s'étant approché, l'archevêque » lui demanda, qui êtes-vous ? Je suis le » roi, répondit Henri. Que demandez-» vous ? Je demande, reprit-il, d'être reçu » au giron de la sainte église catholique, » apostolique et romaine. Le voulez-vous » sincèrement ? dit l'archevêque. Oui, ré-» pliqua le roi, je le veux et le désire. Et à » l'instant s'étant mis à genoux, il fit sa » profession de foi en ces termes : *Je pro-*» *teste et jure à la face du Tout-Puissant,* » *de vivre et mourir en la religion catho-*» *lique, apostolique et romaine, de la pro-*» *téger et défendre envers tous au péril de* » *mon sang et de ma vie, renonçant à*

» *toutes hérésies contraires à icelle.* En-
» suite il remit à l'archevêque un papier
» sur lequel cette profession était écrite et
» signée de sa main. Le prélat, en le re-
» levant, lui fit baiser son anneau, pro-
» nonça son absolution, lui donna la béné-
» diction et l'embrassa ». Toute la journée fut remplie par des cérémonies religieuses, dont le détail est inutile à l'histoire. Quelques-unes furent jugées minutieuses et puériles. Je ne sais à quel propos on avait imaginé de chanter un *requiem*. Le roi qui se prêtait à tout avec une piété docile, fit pourtant interrompre le chant lugubre. « Ne
» parlons point de *requiem*, dit-il, je vis
» encore, et ce sera pour le bonheur de
» mon peuple ». Le soir toutes les campagnes se trouvèrent subitement illuminées. C'étaient de tous côtés des feux d'artifice. Les cris de *vive le roi* retentissaient sur la route de Saint-Denis à Paris; mais ils allaient en diminuant quand on approchait de cette capitale, qui seule présentait un sombre aspect au milieu de tout cet horizon lumineux.

Enthousiasme du peuple; désespoir des ligueurs.

Les rebelles les plus endurcis, ceux surtout que l'Espagne tenait à sa solde, tinrent conseil après ces événemens, qui rompaient

toutes leurs mesures. « Voilà, disaient-ils, le
» peuple lui-même qui est prêt à déserter la
» cause sainte. Le parlement se déclare
» contre nous : juste punition que nous
» éprouvons pour n'avoir pas mieux défen-
» du Bussi-Leclerc, Louchard, Émonot,
» contre la perfidie du duc de Mayenne. Une
» partie du clergé nous abandonne et brave
» les menaces du saint père, pour favoriser
» la conversion d'un hérétique relaps. La
» trahison siége aux états généraux. Villeroi
» et Jeannin correspondent chaque jour
» avec le Béarnais, et lui enseignent tous
» les moyens de nous diviser et de nous
» corrompre. Le jeune duc de Guise ne rap-
» pelle ni le zèle, ni l'audace de son père.
» Le duc de Nemours, intimidé par les me-
» naces de Mayenne, s'est jeté dans Lyon,
» et nous oublie pour se former une princi-
» pauté indépendante. Le duc de Savoie,
» battu dans la Provence et le Dauphiné,
» est obligé de défendre ses villes et ses
» places du Piémont contre Lesdiguières.
» Joyeuse n'a pu réussir à délivrer le Lan-
» guedoc de la tyrannie du maréchal de Mont-
» morenci, et il vient de succomber dans un
» combat. Son frère, le comte du Bouchage,
» parle en vain de le venger ; qu'attendre

» d'un guerrier qui a passé sept ans au cou-
» vent des capucins? Le duc de Mercœur
» seul obtient quelques succès dans la Bre-
» tagne ; mais songe-t-il à envoyer des
» hommes et de l'argent à la ligue? Villars
» semble oublier ses sermens et sa gloire ;
» Rouen est à lui et n'est plus à la ligue.
» Auquel de nos gouverneurs pouvons-nous
» nous fier encore? La plupart d'entre eux
» seraient déjà au Béarnais, si le Béarnais
» était plus riche. On règle de toutes parts
» des capitulations, des marchés où l'on
» vend notre honneur et notre vie. Le duc
» de Nevers va partir avec une grande am-
» bassade, pour aller demander au saint père
» l'absolution de Henri de Bourbon. Le saint
» père, qui voit des évêques français passer
» par-dessus la crainte de l'excommunica-
» tion, pour ouvrir les portes de l'église à un
» hérétique, peut se laisser intimider à son
» tour. Voilà le danger qu'il faut prévenir.
» La fermeté du légat ne suffit pas pour nous
» rassurer. Que la ligue envoie aussi son am-
» bassade à Rome. Rien n'est désespéré,
» tant qu'il nous restera l'appui du saint
» siége et de l'Espagne. Forçons par nos ins-
» tances le pape à se montrer inflexible,
» Philippe II à se montrer plus actif. Fei-

» gnons de pardonner à Mayenne le crime
» dont il s'est rendu coupable envers les
» seize, envers la ligue. Engageons, par
» de nouveaux sermens, tous ceux dont la
» foi nous est suspecte. C'est au roi d'Es-
» pagne à les retenir par de nouveaux dons
» et de nouvelles promesses. Gardons-nous
» de montrer de l'abattement, et défen-
» dons-nous surtout de la pitié. Le ciel ré-
» serve peut-être de nouveaux instrumens
» pour notre salut. Un seul Jacques Clément
» vaut mieux que toutes les armées de la
» ligue et de l'Espagne. Que la chaire et le
» confessionnal nous forment de nouveaux
» Jacques Clément, tout est sauvé ».

Attentat de Barrière.

Telle fut, à en juger d'après les événemens, la résolution des vieux ligueurs. Le plus féroce d'entre eux, Aubri, curé de Saint-André-des-Arts, de concert avec le père Varade, recteur des jésuites de Paris, dirigeait alors un nouveau régicide. Le fanatique auquel ils avaient remis un couteau sacré pour égorger Henri IV, se nommait Pierre Barrière, natif d'Orléans, d'abord batelier, puis soldat. Heureusement cet homme, avant d'instruire Aubri de sa résolution, l'avait communiquée, à Lyon, au père Sébastien Bianchi, dominicain. Ce religieux avait

frémi de cet horrible dessein; et, après avoir tenté tous les moyens de l'en détourner, il s'était résolu à révéler cette confession à Branca Leone, gentilhomme dont il connaissait la loyauté : celui-ci voulut voir Barrière, afin de le reconnaître, au besoin. Il se mit en route un peu après lui. Quelques accidens le retardèrent dans sa marche. L'âme sombre de Barrière s'était remplie de nouveaux poisons dans l'entretien d'Aubri et de Varade. Il était parti pour Melun, où résidait alors le roi (1). Branca Leone avait tâché

(1) Suivant l'historien Mathieu, le roi fut plusieurs fois sur le point d'être assassiné par Barrière avant l'arrivée de Branca Leone. Ce qui donne au récit de Mathieu une grande autorité, c'est qu'il répète souvent des entretiens dans lesquels ce monarque racontait à son historiographe les divers événemens de sa vie. Chaque fois qu'il fait parler Henri IV, son style, ordinairement très-embarrassé et plein de mauvais goût, prend du naturel et de la vivacité. Voici les paroles qu'il lui prête au sujet de Barrière : « Le pays de Brie, comme tous les autres, » était si misérable par les guerres, que, durant la trêve, » je courais tout le jour à la chasse sans pouvoir trouver » où loger. La chasse m'ayant mené du côté de Meaux, » et la nuit me pressant, je vins à la maison de Pont-» carré, qui est de mon conseil, et faisant heurter à la » porte, on répond que personne n'y entrait : on dit que » c'était le roi. Il y avait là quelques paysans qui se » moquent de nous, et disent *que le roi ne cherche pas*

de prévenir les funestes effets de son retard involontaire, en écrivant à la cour toutes les circonstances de la révélation que lui avait

» *logis à ces heures.* On les presse : ils vont avertir la » dame de la maison qui descend, me connaît à la pa- » role, m[illegible]ge, me présente les clefs du logis que je » lui rends, et lui dis que *je n'aurais autre capitaine* » *de mes gardes qu'elle.* Je n'avais que trois ou quatre » seigneurs avec moi; et tous nos gens étaient perdus ou » écartés. Le lendemain je pris le chemin de *Brie-Comte-* » *Robert*, et par chemin descendant de cheval, je le » donnai à un homme qui m'avait suivi, et que je croyais » être un paysan. C'était Barrière qui avait résolu de » me tuer; et fait, je me souviens qu'il cherchait son » couteau qui était cousu en ses chausses, et ne le sut » tirer comme il confessa depuis. Une autre fois, il se » présenta encore à moi comme je cueillais quelques » fruits d'un arbre. Il m'aida à les prendre, tenta son » dessein, et le faillit. Il vint à Saint-Denis à ma pre- » mière messe après ma conversion, traversa la foule, » s'approcha de moi pour me donner de son couteau; » mais il lui semblait que quelqu'un lui retenait le bras » et lui ôtait la force. Il dit que dès-lors son cœur fut » tout changé, et m'ayant vu à la messe, n'y pensa plus; » et retourna à Paris pour dire à ses conseils ou com- » plices que, puisque j'étais catholique, il ne voulait exé- » cuter ce coup. Ils lui dirent que *mon fait n'était qu'hy-* » *pocrisie*, *que j'allais le jour à la messe et la nuit* » *au prêche.* Par ces expressions, réveillant ce dessein » en son âme, et y étant plus échauffé qu'auparavant, » vint à Melun, feignant d'être vendeur de melons ».

faite le dominicain son ami. Pour plus de sûreté, il avait envoyé le signalement et le portrait du monstre. Il arriva enfin, reconnut Barrière à Melun, et le fit arrêter. Le régicide déclara tous les faits dont nous venons de rendre compte; il fut rompu vif à Melun, à la fin d'août, son corps brûlé, et les cendres jetées au vent. L'action du père Bianchi et de Branca Leone me semble avoir été trop peu célébrée par la reconnaissance des Français. Tous deux étrangers, tous deux de cette nation qui, par la dépravation de sa morale publique, exerçait une si funeste influence sur nos troubles religieux, ils firent ce qu'auraient pu faire les meilleurs Français. Le père Bianchi prouva que le plus sûr ennemi du fanatisme, c'est la religion.

Les *zélés* ne furent point découragés par le supplice de Barrière. Les prédicateurs créaient le plus affreux barbarisme de la langue, *débourbonnez-nous*, délivrez-nous des Bourbons. Boucher montait tous les jours en chaire pour prouver que l'absolution de Henri de Bourbon serait le renversement de la foi chrétienne. Le recueil des sermons qu'il publia sur ce sujet, est le plus étrange monument de fureur, d'extravagance et d'ineptie. Un avocat, nommé

d'Orléans, égala, dans ses libelles, l'emportement et la sottise de ce docteur de Sorbonne. Mais il y avait enfin pour le peuple de Paris satiété de licence et de fanatisme. Le bon sens, en France, avait été perdu par les argumentations scolastiques: une satire le ressuscita. Mais convient-il d'appeler de ce nom le livre piquant, judicieux, éloquent, qui parut sous le titre de Satire Ménippée? Est-il vrai que ce soit le ridicule qui ait porté le dernier coup à la ligue? On exagère beaucoup l'effet de cette arme si redoutée des Français. Si rien n'est plus vif que ses blessures, rien n'est plus passager que ses succès. La force de la Satire Ménippée consiste bien moins dans la finesse et la gaîté avec lesquelles on y accuse la vénalité des ligueurs, que dans l'excellent discours composé par Pierre Pithou, sous le nom de d'Aubray, député du tiers-état (1). Considéré comme composition littéraire, ce discours, où l'on remarque des mouvemens hardis, des tours ingénieux,

(1) Voici le début de cette harangue que Pierre Pithou met dans la bouche de d'Aubray : « Par Notre-Dame, » messieurs, vous nous l'avez baillée belle. Il n'était jà » besoin que nos curés nous prêchâssent qu'il fallait nous » *débourber* et *débourbonner*. A ce que je vois par vos

une véhémence soutenue, doit placer son auteur parmi les écrivains qui ont contribué aux progrès de la langue française. C'est un

» discours, les pauvres Parisiens en ont dans les bottes » bien avant, et sera prou difficile de les *débourber*. Il » est désormais temps de nous apercevoir que le faux » *catholicon* d'Espagne est une drogue qui prend les » gens par le nez : et n'est pas sans cause que les autres » nations nous appellent *caillettes*, puisque comme pau- » vres cailles coiffées, et trop crédules, les prédicateurs » et sorbonistes, par leurs *cailleis enchanteurs*, nous » ont fait donner dans les rets des tyrans, et nous ont » par après mis en cage, renfermés dedans nos murailles, » pour nous apprendre à chanter. Il faut confesser que » nous sommes pris à ce coup, plus serfs et plus esclaves » que les chrétiens en Turquie, et les juifs en Avignon. » Nous n'avons plus de volonté, ni de voix au chapitre; » nous n'avons plus rien de propre que nous puissions » dire, cela est mien : tout est à vous, messieurs, qui » nous tenez le pied sur la gorge, et qui remplissez nos » maisons de garnisons..... Mais l'extrémité de nos mi- » sères est, qu'entre tant de malheurs et de nécessités, » il ne nous est pas permis de nous plaindre ni demander » secours : et faut qu'ayant la mort entre les dents, » nous disions que nous nous portons bien, et que som- » mes trop heureux d'être malheureux pour si bonne » cause. O Paris qui n'est plus Paris, mais une spelunque » de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons » et Napolitains, un asile et sûre retraite de voleurs, » meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te res- » sentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as été, au

bourgeois de Paris que Pithou fait parler : il se garde bien d'en faire un imitateur guindé des orateurs d'Athènes et de Rome. Il lui

» prix de ce que tu es? Ne veux-tu jamais te guérir de » cette frénésie qui, pour un légitime et gracieux roi, » t'a engendré cinquante roitelets, et cinquante tyrans? » Te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, » plus intolérable mille fois, et plus dure à supporter » que les plus cruelles morts dont les Espagnols se sau- » raient aviser. Tu n'as pu supporter une légère aug- » mentation de tailles et d'offices, et quelques nouveaux » édits qui ne t'importaient nullement : mais tu endures » qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusqu'au » sang ; qu'on emprisonne tes sénateurs ; qu'on chasse » et bannisse tes bons citoyens et conseillers ; qu'on » pende, qu'on massacre tes principaux magistrats : tu » le vois et tu l'endures : tu ne l'endures pas seulement, » mais tu l'approuves et le loues, et n'oserais et ne sau- » rais faire autrement. Tu n'as pu supporter ton roi » débonnaire, si facile, si familier, qui s'était rendu » comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a en- « richie, qu'il a embellie de somptueux bâtimens, accrue » de forts et superbes remparts, ornée de priviléges et » exemptions honorables. Que dis-je, pu supporter? c'est » bien pis : tu l'as chassé de sa maison, de son lit : quoi, » chassé! tu l'as poursuivi ; quoi, poursuivi! tu l'as assas- » siné, canonisé l'assassinateur, et fait des feux de joie » de sa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort » t'a profité, car elle est cause qu'un autre est monté en » la place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien » plus guerrier, et qui saura bien te serrer de plus près, » comme tu as à ton dam déjà expérimenté ».

laisse la naïveté d'un témoin qui dépose des malheurs qu'il a vus; c'est le Nestor des bourgeois de Paris.

La Satire Ménippée devint le code des Français. Les prédicateurs de la ligue étaient peu suivis; on courait aux sermons des pasteurs fidèles et courageux. La sagesse de leurs discours avait l'attrait de la nouveauté. L'Évangile enfin reprenait de l'autorité. Si l'on n'avait point assez d'énergie pour chasser ou désarmer les soldats italiens et espagnols, on ne traitait plus ces étrangers qu'avec indifférence ou mépris. Les ligueurs, encore maîtres de la ville, étaient réduits à tenir des conciliabules secrets. On avait regardé comme un bienfait inespéré une nouvelle trêve de trois mois accordée par Henri IV. En vain Mayenne, le légat, l'ambassadeur d'Espagne et les états de Paris, avaient-ils voulu rejeter d'abord et rompre ensuite cette trêve. Le peuple avait contenu la malveillance de ses chefs par ce cri : *plus de famine*. On se rendit à Chartres pour être témoin du sacre du roi avec le même empressement qu'on s'était rendu à Saint-Denis pour son abjuration. Partout ses négociateurs étaient bien accueillis. Boirozé, ligueur mécontent, lui livra le fort de Fé-

La ligue continue à s'affaiblir. 1593 et 1594.

camp qu'il venait d'emporter avec une rare intrépidité. Vitry assembla les magistrats de Meaux, dont il était gouverneur pour la ligue, et, d'accord avec eux, leur remit les clefs de leur ville, qu'ils offrirent au roi. Lesdiguières alors, secondé par le duc d'Épernon, avait achevé la conquête de la Provence; le maréchal de Montmorenci celle du Languedoc. Lachâtre, que Mayenne avait nommé maréchal de France, ouvrit la ville de Bourges, et bientôt celle d'Orléans, au prince légitime; et d'Estourmel lui donnait dans la Picardie les villes de Péronne, de Montdidier et de Roye. Nous avons vu que le duc de Nemours annonçait l'intention de se créer dans Lyon une souveraineté indépendante; mais il s'était rendu si odieux par son avidité fiscale, que le peuple le fit prisonnier dans une émeute. Bientôt les royalistes de Lyon appelèrent du Dauphiné le colonel Ornano avec quelques troupes, et réussirent, sans effusion de sang, à se délivrer de la ligue et de l'anarchie. Rosni envoyé à Rouen auprès de Villars, annonçait au roi qu'une négociation dans laquelle il flattait habilement l'orgueil ou l'ambition de cet illustre guerrier, lui soumettrait une ville que quarante-cinq mille hommes n'a-

vaient pu réduire. Mayenne, étourdi de ses disgrâces multipliées, avait quitté Paris pour aller presser l'arrivée de l'armée espagnole, dernier espoir de son parti. Avant de sortir de cette ville, il en avait ôté le commandement au comte de Bélin, dont la modération lui devenait suspecte, pour le donner au comte de Brissac, long-temps ami dévoué de sa famille.

Brissac conçoit le dessein de livrer Paris au roi.

Mais ce zèle inconsidéré pour une famille étrangère s'était refroidi dans le cœur de Brissac. Le titre de maréchal de France, qu'il venait de recevoir de Mayenne, ne lui faisait pas oublier ses malheurs à la guerre. La cause des vaincus lui devenait importune. Disposé à revenir de ses longues erreurs, il feignit de les surpasser par des excès nouveaux; il s'annonça comme le chef du parti républicain. Mayenne crut pouvoir compter sur un homme qui, par de telles opinions, semblait s'éloigner plus que lui-même de toute transaction avec le roi. Les royalistes nombreux, mais timides, que renfermait Paris, furent pendant quelques jours épouvantés du choix de ce nouveau gouverneur. Mais Brissac avait vu avec une joie secrète les magnifiques récompenses accordées par le roi à Lachâtre et à Vitri. La clémence

exercée par Henri, dans toutes les villes qu'un généreux repentir lui ramenait, persuadait à Brissac qu'on ne mérite point les noms de transfuge et de traître, pour sauver des furieux de leurs propres excès. La manière dont il livra Paris au roi fut signalée par une grande force de caractère et par beaucoup d'habileté; une seule chose y manqua, le désintéressement.

Un malheur de l'histoire, c'est qu'elle excite involontairement quelque intérêt pour les conspirations; en voici une dont les beaux résultats font éprouver au cœur un plaisir aussi profond que légitime.

Mayenne, pour rassurer les Espagnols sur sa foi, avait reçu dans Paris un renfort considérable de troupes espagnoles, italiennes, lorraines et walonnes. Lui qui avait, avec tant de justice et de sévérité, puni les attentats des seize, il venait de rendre des pouvoirs fort étendus aux vieux complices de Bussi-Leclerc et de Louchard. Le départ de Mayenne pour Soissons laissait un champ libre à leurs fureurs. « Pour cette fois, di-» saient-ils, nous saurons bien nous prému-» nir contre son retour, et ce ne sera pas » sans conditions que nous lui rouvrirons » nos portes ». Rencontraient-ils des politi-

ques dans la rue : *Traîtres*, leur disaient-ils, *vous cachez mal votre joie ; mais bien du sang aura coulé dans Paris avant que vous y receviez l'hérétique*. Un cortége de soldats étrangers appuyait leurs menaces. Les curés Aubri et Boucher, du haut de la chaire, maudissaient tous ceux qui ne partageaient pas leur furie. « Politiques réprouvés, s'écriaient-ils, » vous riez de nos sermons ; vous traduisez » nos paroles dans des couplets infâmes ; » mais vous ne rirez pas lorsque dans une » nuit vous entendrez le son du tocsin, de » ce tocsin qui sonna autrefois les matines » de Paris ». Ému de ces menaces, le prevôt des marchands, l'Huillier, vint trouver le comte de Brissac et le conjura de prévenir des horreurs qui souilleraient à jamais son nom. A la chaleur que l'Huillier mit dans ses instances, Brissac reconnut en lui l'homme qui pouvait le mieux seconder ses projets. Il ne lui cacha point qu'il était en correspondance avec le comte de Saint-Luc, son beau-frère et l'un des principaux officiers du roi. « Les choses sont avancées, » lui dit-il ; voici les garanties que le roi » donne pour la ville de Paris, et voici les » récompenses qu'il accorde à tous ceux » qui lui ouvriront les portes de Paris ».

Comme Brissac insistait beaucoup sur ce dernier article, l'Huillier lui fit cette belle réponse : *Oui, sans doute, il est juste de rendre Paris au roi ; mais il ne faut pas le lui vendre.* Puis il promit au gouverneur le secours de trois hommes éprouvés ; c'étaient les échevins Langlois, Néret et Beaurepaire. Un peu après, le président Lemaître, le procureur-général Molé, les conseillers Duvair et d'Amours vinrent trouver le comte de Brissac et reçurent ses confidences. Il fut convenu entre eux que le parlement, pour prévenir un projet de massacre, défendrait, sous peine de mort, tout attroupement au-delà de cinq personnes. Cet arrêt indigna les seize et les Espagnols. Brissac s'en plaignit aussi haut qu'eux, mais le fit exécuter. On le surveillait ; une troupe d'espions armés marchait à sa suite, et avait reçu pour instruction de le tuer à la première démarche suspecte.

Cependant il fallait convenir avec le roi du jour où Paris lui serait livré, et des portes qui lui seraient ouvertes. Brissac, sous prétexte d'un procès qu'il avait avec son beau-frère, Saint-Luc, pour un partage de famille, vint le trouver à l'abbaye de Saint-Antoine, escorté de plusieurs jurisconsultes qu'il avait

choisis parmi des ligueurs déterminés. On ne parut, dans cette conférence, s'occuper que de moyens de conciliation pour ce procès; mais Brissac, pendant la chaleur de la dispute, prit à l'écart son beau-frère, conclut avec lui les derniers arrangemens pour la réduction de la ville, et puis l'un et l'autre rompirent cet entretien, en feignant une haine irréconciliable. Le 22 mars avait été choisi pour le jour de l'entrée du roi à Paris, et l'on était convenu que les portes Saint-Denis, Saint-Honoré, la porte Neuve, seraient livrées à ses troupes à la même heure.

Entrée du roi à Paris. 22 mars 1594.

La veille, Brissac donne l'avis aux Espagnols et aux Italiens, qu'on a vu à Palaiseau un convoi de l'armée royale qui se rend à Saint-Denis; qu'il est facile de l'enlever, et qu'un tel secours, en ramenant l'abondance dans la ville, calmera l'agitation des esprits. Puis il donne l'ordre au régiment dont il se défie le plus, de partir pour cette expédition. Ce régiment sort par la porte Saint-Jacques. Brissac fait bien vite lever le pont-levis, pour empêcher le retour de ces hommes. Mais les seize viennent donner l'alarme; ils étourdissent Brissac de leurs clameurs, de leurs menaces. « C'est cette nuit qu'on livre Paris, » disent-ils, le duc de Féria en a reçu l'avis

» certain. Les troupes royales sont en mou-
» vement. Le parlement, l'hôtel de ville,
» sont remplis de traîtres, et il y en a peut-
» être dans cet hôtel. — Ce sera donc leur
» dernier jour ! s'écrie Brissac ; le parlement
» me lasse ; c'est moi qui surveillerai l'hôtel
» de ville. Je vais faire mettre sous les armes
» toute la milice bourgeoise ». Il se rend chez le duc de Féria, l'avertit de pourvoir à sa propre sûreté. L'Espagnol profite de cet avis et fait ranger autour de son hôtel deux ou trois mille hommes, qui, par cette disposition, ne purent plus surveiller les portes de Paris. Le gouverneur, favorisé dans tous ses projets par l'alarme qu'ont donnée les seize, place tout ce qui reste de troupes étrangères dans l'intérieur de la ville, et les fatigue de mille mouvemens confus. Le soir arrive ; Brissac, après s'être montré tout le jour fort alarmé, témoigne la plus entière confiance. « Il est
» bon, dit-il, de montrer que nous sommes
» prêts à tout événement ; mais le danger
» n'existe pas pour aujourd'hui ; j'en ai la
» certitude ». Ces paroles du gouverneur sont répétées dans tous les corps-de-garde. Il y circule un bruit que le duc de Mayenne traite de la paix avec le roi. On n'ose s'en réjouir ouvertement ; mais tout décèle le plaisir que

cette nouvelle cause aux bourgeois. La pluie tombait par torrens. On maudit les seize et leur terreur; on s'échappe pour regagner son domicile. Les seize ne sont pas revenus de leur alarme; mal secondés par les bourgeois, ils se tiennent loin du danger. Brissac se rend à l'hôtel de ville; il y trouve l'Huillier, Langlois, Néret et Beaurepaire. Chacun d'eux répond de plusieurs capitaines de quartier.

C'est à deux heures après minuit que les troupes du roi doivent se présenter. Trois fusées doivent donner le signal de leur approche. Les momens s'écoulent, l'heure convenue sonne, mais le signal n'est point donné. Le roi aurait-il été détourné, par quelque faux avis, d'une entreprise jusque-là si bien conduite? Se défierait-il de ceux qui se dévouent pour lui donner Paris? N'est-ce pas la violence de la tempête qui a retardé sa marche? On le connaît, on sait qu'il ne pourra manquer à un tel rendez-vous. Langlois quitte le premier l'hôtel de ville. C'était un avocat qui joignait à un cœur chaud un caractère fort enjoué. Dans le jour même où il s'occupait d'un si grand dessein, on l'avait vu au palais plaider deux ou trois causes avec la plus parfaite liberté d'esprit. Il s'avance sur le rempart de la porte

Saint-Denis, accompagné de quelques amis qui font avec lui une patrouille. Les rondes espagnoles passent devant eux, les interrogent avec inquiétude. Langlois les rassure et les divertit par la gaîté de ses réponses. Mais quel est son bonheur! les trois fusées ont brillé dans la campagne. Il ne peut plus se contenir; il précipite sa marche; une patrouille se présente pour l'arrêter; il l'enfonce, entre au corps-de-garde avec ses amis, s'empare de la porte, baisse le pont-levis et fait entrer dans la ville les premières troupes du roi. Néret n'était pas moins heureux à la porte Neuve, vis-à-vis des Tuileries. Cet échevin n'avait pris avec lui que ses six enfans pour s'emparer de ce poste. Bientôt la porte Saint-Honoré est également ouverte par Beaurepaire aux troupes royales. Le marquis d'O, le maréchal de Matignon, le marquis de Bouteville, Saint-Luc et Givri entrent dans la ville; le roi les suit de près.

Le jour ne paraît point encore. Toute la ville est plongée dans un profond sommeil. Les troupes étrangères répandues dans leurs différens quartiers se reposent des fatigues du jour et des excès de la nuit. Un seul poste se présente en armes. Ce sont soixante lansquenets allemands rangés devant l'école

Saint-Germain. Ils refusent le passage; Matignon et Bouteville les chargent vivement, à la tête des Suisses. Cinq lansquenets sont tués, un pareil nombre est précipité dans la rivière; le reste est en fuite. Plus d'obstacle. Le grand et le petit Châtelet, le Louvre, l'Arsenal, sont bientôt occupés. C'est avec quatre mille hommes que le roi a soumis cette ville qui compte encore six mille soldats étrangers et seize mille hommes de milice bourgeoise. Réduire des rebelles ce n'est pas assez pour lui; il faut les vaincre au fond du cœur à force de clémence.

Le plus grand effort de caractère n'est pas dans cette ardeur et cette énergie de volonté qui, sur le champ de bataille, subordonne de grandes masses de combattans aux dispositions d'un seul homme. Inspirer à des soldats altérés de vengeance et de pillage tous les mouvemens d'une âme noble et d'un esprit élevé, les rendre ministres de sa clémence; voilà le plus beau, le plus difficile triomphe.

Les habitans de Paris sont réveillés par ces cris: *La paix! la paix! Vive le roi!* Est-ce une tentative de quelques royalistes téméraires? Est-ce un piége des ligueurs? Les bourgeois n'osent répondre à ces cris et

craignent déjà qu'on ne leur reproche de les avoir entendus et de ne les avoir pas punis. Par les soins de Brissac et de l'Huillier, on vient crier dans tous les quartiers : *Le roi est à Paris, le roi est au Louvre! Rassurez-vous, pardon général! Vive le roi!* Des troupes de royalistes vêtus d'écharpes blanches, parcourent les rues en chantant la défaite des ligueurs. On s'informe, on court, on est auprès du roi. Il marchait à pied au milieu de ses gardes, armé d'une cuirasse, l'épée à la main, mais le sourire sur les lèvres. L'Huillier, Langlois et Néret vinrent lui remettre les clefs de Paris. Henri les embrasse. « J'arrive, leur dit-il, avec » l'oubli des erreurs et la mémoire des ser» vices ». Brissac se présente ensuite et offre au roi une écharpe d'une magnifique broderie. Le roi lui remet une écharpe blanche. « Monsieur le maréchal, lui dit-il, mon ar» mée n'était pas complète sans un Brissac ». Ses regards suivent chacun de ses soldats; il en aperçoit un qui volait un pain chez un boulanger ; il court sur lui l'épée à la main : *Rends ce pain*, lui dit-il, *ou je te tue.* Dès que cette action a été connue dans Paris, toutes les boutiques se sont ouvertes. Les gardes jettent de tous côtés des exemplaires

d'une proclamation signée par le roi à Senlis, et qui promet amnistie générale. En vain des royalistes vindicatifs indiquent-ils aux soldats de Henri IV la demeure des ligueurs les plus furieux; les soldats passent avec la plus grande indifférence; et si on leur retrace les crimes de ces hommes, les gardes leur répondent : *Ils ne connaissaient pas notre bon roi.*

Dès le premier moment de son entrée, Henri IV avait fait prévenir le chapitre de Notre-Dame qu'il se présenterait vers midi dans cette cathédrale. On entend sonner les grosses cloches, ce bruit répand l'allégresse. Tout ce qui s'est fait est justifié, puisque le roi est bon catholique. C'est alors que les plus timides viennent prendre part au mouvement général. L'affluence autour du roi devient telle que les gardes s'inquiètent. Ils écartent les curieux. *Laissez-les tous s'avancer*, leur dit Henri, *ils sont affamés de voir un roi.* Un archidiacre le reçoit à la cathédrale. La cérémonie fut peu longue, mais fort touchante. Le peuple fut satisfait de la piété du roi.

Les troupes étrangères n'avaient fait encore aucun mouvement dans leurs quartiers Les Espagnols s'attendaient à être prison-

niers. Le roi fit rassurer le duc de Féria, et lui permit de sortir avec toutes ses troupes. Il avait fait inviter le cardinal légat à se rendre au Louvre. Ce prélat ne répondit qu'en témoignant la plus grande horreur de communiquer avec un hérétique. Le roi le laissa libre de quitter Paris.

Les seize, et tous ceux qu'on appelait les *zélés*, étaient, les uns frappés de terreur, les autres livrés à une fureur impuissante. L'un d'eux, Crucé, parent de l'un des plus exécrables assassins de la Saint-Barthélemy, et qui lui-même avait commencé dans cette journée sa carrière de crimes, réussit à ramasser autour de lui quelques furieux. Il portait une jambe de bois; elle se détacha. En tombant il fut meurtri dans tout son corps. Cet accident parut, à ceux qui le suivaient, un jugement du ciel. Les seize et les prédicateurs se cachent. Leurs ennemis viennent barricader leurs portes pour empêcher leur fuite. « Non, plus de barri-
» cades, dit gaîment le roi; s'ils ne croient
» pas à mon pardon, ou s'ils s'en jugent
» indignes, je les laisse maîtres d'accom-
» pagner l'ambassadeur d'Espagne ou le car-
» dinal légat ».

En plein jour, sous les yeux d'une ville

qu'ils ont tenue six mois affamée, et cinq ans dans la terreur et le pillage, ces démagogues religieux se rendent à l'hôtel des deux étrangers qui les salarient.

Extrême clémence de ce monarque.

Le roi dînait au Louvre lorsque le duc de Féria, don Diego d'Ibarra et Taxis défilèrent avec trois mille hommes de leurs troupes pour sortir de Paris. Il se mit à la fenêtre, et leur dit : *Recommandez-moi à votre maître ; mais n'y revenez pas.*

Le cardinal Pellevé était alors expirant. Le roi avait eu la bonté de lui faire dire qu'il n'avait rien à craindre. « Non sans » doute, reprit ce coupable et furieux mo» ribond, je ne crains rien, puisque je » vais chercher un refuge dans le ciel. Mais » je prédis en mourant que l'hérétique ne » sera pas long-temps maître de Paris ». Il expira l'anathème à la bouche.

La duchesse de Montpensier frémissait de terreur. Elle était venue chercher un asile auprès de la duchesse de Nemours. C'est ici qu'il est impossible à l'historien de ne pas élever quelques murmures contre la clémence de Henri IV. La duchesse de Montpensier devait rester impunie, puisque le roi avait promis un pardon général ; mais comment, dans un jour d'une si par-

faite félicité, put-il chercher et soutenir l'aspect de la furie qui avait dirigé le bras de Jacques Clément? Elle poussait des cris de désespoir. *N'y a-t-il point*, disait-elle, *quelqu'un qui m'aime assez pour me délivrer par un coup de poignard du sort qui m'attend?* Comme elle était dans les convulsions de la crainte et du remords, un page vient apporter une lettre du roi à la duchesse de Nemours et à la duchesse de Montpensier. Le roi assurait ces deux princesses qu'elles n'avaient rien à craindre pour leurs biens ni pour leurs personnes. Dans la même soirée, il se présenta à leur hôtel. Il parla à la duchesse de Nemours le langage le plus affectueux; puis se retournant vers la duchesse de Montpensier : *N'êtes-vous pas étonnée, ma cousine*, lui dit-il, *que ce jour se soit passé avec tant de calme? Sire*, lui répondit-elle, *nous ne pouvons dire autre chose, sinon que vous êtes un très-grand roi, très-benin, très-clément et très-généreux. Une chose eussé-je seulement désirée en la reddition de votre ville de Paris, c'est que M. de Mayenne, mon frère, vous eût abaissé le pont pour vous y faire entrer. Ventre-saint-gris*, répondit le roi, *il m'eût fait possible atten-*

dre trop long-temps, et je n'y serais pas entré si matin.

Au bout de cinq jours, les forts de la Bastille et de Vincennes furent soumis au roi. Une procession générale, purgée des indécences de Henri III et de la ligue, annonça la fin des temps de discorde, de licence et d'hypocrisie. La Sorbonne vit rentrer des docteurs éclairés et pieux qui réduisirent au silence et à la soumission évangélique leurs séditieux confrères. On vint en foule au-devant des magistrats qui, dans leur exil de Tours, avaient si courageusement bravé les fureurs de la ligue et de Rome. Ces magistrats, malgré leur sévérité héréditaire et le légitime orgueil de leur conscience, revirent avec satisfaction des confrères qui, sortis quelque temps de leur devoir, y étaient rentrés avec courage. Henri se garda bien d'arracher par la terreur les prières que plusieurs curés de Paris refusaient de faire pour leur roi. *Il faut attendre*, disait-il, *ils sont encore fâchés.* Ce qui diminuait le danger d'une si vaste clémence, c'est que la plupart des coupables, par une crainte et une défiance qui suivent toujours la scélératesse, ne crurent pas que le cœur d'un homme pût contenir tant de vertu, et s'éloignèrent. Le

roi fut obligé d'en exiler cinquante qui se faisaient contre lui une arme de sa bonté. Henri récompensa des serviteurs fidèles avec une munificence qui ôtait du prix à leur vertu. Des jours plus doux allaient renaître; mais Rosni n'était pas encore le ministre de Henri IV (1).

(1) Les historiens que je cite le plus souvent m'ont tous servi pour la réduction de Paris; mais l'auteur que j'ai le plus suivi est Victor Palma-Cayet, qui, sous le titre de Chronologie novennaire, a donné une histoire fort détaillée et souvent fort intéressante des guerres de Henri IV.

FIN DU ONZIÈME LIVRE ET DU 3e VOLUME.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME.

LIVRE HUITIÈME.

RÈGNE DE HENRI III.

Avénement de Henri III, page 1. — Son départ de la Pologne, 4. — Il s'arrête à Vienne, 6. — En Italie. Ses prodigalités, 7. — Mort de la princesse de Condé, 8. — Supplice du comte de Montgomeri, 10. — Le roi de Navarre et le duc d'Alençon rentrent en grâce auprès de Henri III, 12. — Caractère, conduite du roi, 13. — Ridicule procession des *battus*, 16. — Mort du cardinal de Lorraine, 17. — Caractère de ce prélat, 18. — Effets de cette mort sur Catherine de Médicis, 19. — Sacre du roi à Reims, 20. — Son mariage, *ibid.* — Siége de Liveron, 21. — Meurtres et représailles, 23. — Siége de Lusignan, 24. — Cette ville capitule, 27. — Tentative inutile sur La Rochelle, 29. — Situation politique de cette ville, 30. — Montmorenci Thoré battu à Dormans par le duc de Guise, 32. — Haine du roi contre le duc d'Alençon, 33. — Gaieté du roi de Navarre, 36. — Le

duc d'Alençon s'enfuit de la cour, 37. — Assassinat de Dugast, attribué à la reine de Navarre, 39. — Situation du roi de Navarre à la cour, 43. — Il se dispose à la fuite, 46. — Il s'évade, 47. — Il se forme une armée, 49. — Occupations puériles de Henri III, 52. — Le roi signe une paix honteuse, 54. — Commencemens de la ligue, 57. — Plan de cette faction, 65. — Ouverture des états de Blois, 67. — Exploits chevaleresques du roi de Navarre, 69. — Son amitié pour Rosni, 71. — Malheurs de la guerre civile, 73. — *Mignons* de Henri III, 77. — Avilissement du roi, 79. — Insolence de Bussi d'Amboise, 80. — Nouvelle fuite du duc d'Anjou, 83. — Combat de trois *mignons* contre trois favoris du duc de Guise, 84. — Désespoir du roi à la mort de Quélus et de Maugiron, 86. — Assassinat de Saint-Mégrin, 88. — De Bussi d'Amboise, 90. — Horribles désordres de ces temps, 92. — Démarche de Catherine de Médicis auprès du roi de Navarre, 97. — Conduite habile de ce prince, 100. — Prise de Cahors, 102. — Prodigieuse valeur de Bourbon, *ibid.* — Prise de la Fère par le prince de Condé, 106. — Traité de paix rompu par le roi de Navarre, 108. — Ce prince refuse les secours de Philippe II, 110. — Divers événemens de la guerre civile, 111. — Dureté de Philippe II envers Lanoue, son prisonnier, 112. — Bourbon paye la rançon de ce chevalier, 113. — Prodigalité du roi pour ses mignons, 114. — Suite de la guerre de Guyenne, 116. — Nouvelle paix, 117. — Amours de Henri et de la comtesse de Grammont, 119. — Dangers que court Henri. Sa présence d'esprit. Sa magnanimité, 122. — Ses vertus lui font de nouveaux partisans, 124. — Montaigne publie ses Essais, 126.

LIVRE NEUVIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI III.

Affaires de l'Espagne et des Pays-Bas, 132. — Mort de D. Juan d'Autriche, 136. — Le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, 139. — Il prétend à la main de la reine Élisabeth, 140. — Perfidie de ce prince envers les Flamands, 141. — Il s'empare de Cambrai par trahison, 143. — Il rend les Français odieux aux Flamands, 144. — Il ordonne le massacre des habitans d'Anvers, 147. — Il est chassé des Pays-Bas, 148. — Situation des Provinces-Unies après son départ, 149. — Noble conduite du roi de Navarre, 150. — Mort du duc d'Anjou, 152. — Assassinat du prince d'Orange, 156. — Philippe II acquiert le Portugal, le Brésil et les Indes, 158. — Négociations entre le roi d'Espagne et le duc de Guise, 161. — Le duc de Guise se rend en Lorraine avec les chefs de la ligue, 165. — Ambition et intrigues de ce prince, 169. — Traité de la ligue avec le roi d'Espagne, 171. — Manifeste du cardinal de Bourbon; premiers succès de la ligue, 173. — Triste situation du roi de Navarre, 178. — Il envoie un cartel au duc de Guise, 181. — Il voit son parti se grossir, 183. — Duplessis-Mornai, 185. — Élection du pape Sixte-Quint, 186. — Le roi de Navarre et le prince de Condé sont excommuniés, 188. — La reine de Navarre trahit son époux, 190. — Expéditions malheureuses du prince de Condé, 191. — Rosni rejoint le roi de Navarre, 193. — Exploits du roi de Navarre pour échapper à Mayenne, 194. — Ses conquêtes dans le Poitou, 197. — Mort touchante des qua-

tre frères Laval, 199. — Inutile conférence de Saint-Bris, 201. — Efforts de l'Allemagne en faveur de Bourbon, 203. — Henri III se met encore une fois à la tête de la ligue, 207. — Bataille de Coutras, 210.

LIVRE DIXIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI III.

Crime, malheurs et mort de Marie Stuart, 224. — Affaires des Pays-Bas, 235. — Prise d'Anvers, *ibid.* — Armement et destruction de l'Armada, 237. — Formation du conseil des *seize*, 258. — Poullain trahit les secrets de cette faction, 260. — La cour dédaigne ses avis, 261. — Catherine de Médicis conseille au roi de s'unir à la ligue, 262. — Prédications séditieuses de plusieurs curés, 264. — Bussi Leclerc, 266. — Guise vient braver le roi à Paris, 268. — Entrevue du roi et du duc de Guise, 272. — Journée des barricades, 276. — Feinte modération du duc de Guise, 280. — Il négocie avec la reine-mère, 282. — Évasion du roi qui se retire à Chartres, 283. — Noble fermeté du président de Harlai, 285. — Procession des pénitens pour remener le roi, 288. — Frère Ange de Joyeuse, 289. — Timidité du roi, 290. — Seconds États de Blois, 295. — Insolence du duc de Guise, 297. — Le roi dispose tout pour sa vengeance, 300. — Assassinat du duc de Guise, 304. — Arrestation du cardinal de Guise et de plusieurs ligueurs, 305. — Assassinat du cardinal de Guise, 308. — Mort de Catherine de Médicis, 311. — Fureur fanatique des Parisiens, 312. — Les seize arrêtent plusieurs magistrats du parlement, 314. — Ils forment un nouveau parlement, 315. —

Alliance de Henri III avec le roi de Navarre, 317. — Succès des deux rois, 322. — Victoire de Lanoue, à Senlis, 326. — Les deux rois marchent sur Paris, 330. — Situation de cette ville, 332. — La duchesse de Montpensier, 335. — Jacques Clément poignarde Henri III, 340. — Sixte-Quint approuve l'assassinat de Henri III, 343.

LIVRE ONZIÈME.

RÈGNE DE HENRI IV.

Situation incertaine de Henri IV, 348. — Mayenne marche contre le roi, 353. — Combat d'Arques, 354. — Le roi marche sur Paris, 357. — Conduite du duc de Mayenne, 359. — Bataille d'Ivri, 363. — Nouveau blocus de Paris, 372. — Prise des faubourgs, 380. — Famine dans Paris, 382. — Le roi laisse entrer des vivres dans Paris, 386. — Il lève le siége pour aller à la rencontre du duc de Parme, 388. — Le duc de Parme délivre Paris, 389. — Prétentions ambitieuses des Grands, 395. — Conduite sage et ferme du roi, 398. — Départ du prince de Parme, 402. — Gabrielle d'Estrées, 403. — Mort de Sixte-Quint, 406. — Les ligueurs sont repoussés de Saint-Denis, 408. — Journée des farines, 410. — Le jeune duc de Guise opposé à Mayenne, 412. — Attentats des seize. Supplice du P. P. Brisson, 413. — Fermeté de Mayenne, 416. — Supplice des assassins de Brisson, 417. — Turenne épouse l'héritière de Bouillon, 418. — Mort de Lanoue, 420. — Mort du comte de Châtillon, 421. — Siége de Rouen, 422. — Le roi abandonne le siége pour aller reconnaître

le prince de Parme, 425. — Combat d'Aumale ; périls du roi, 426. — Levée du siége de Rouen, 430. — Retraite habile de Farnèse, 431. — Sa mort, *ibid.* — Mort du maréchal de Biron, 433. — Le roi annonce son abjuration, 435. — Ses négociations, 439. — États-Généraux de Paris, 440. — Conférences de Surène, 446. — Prétentions de Philippe II, 447. — Arrêt du parlement en faveur des lois du royaume, 450. — Abjuration du roi à Saint-Denis, 451. — Enthousiasme du peuple; désespoir des ligueurs, 457. — Attentat de Barrière, 460. — Entrée du roi à Paris, 473.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

T. IV.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. LACRETELLE ; troisième édition, revue et corrigée. 6 vol. in-8°.

Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur des lois.

Delaunay

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,
CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.

1816.

HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.

LIVRE DOUZIÈME.

HENRI IV.

Je comprendrai dans ce livre tous les événemens qui amenèrent la destruction de la ligue, dans chaque province du royaume, l'édit de Nantes et la paix de Vervins. Ils remplissent quatre années et n'offrent encore que des soulagemens graduels à d'extrêmes malheurs ; mais on y trouve tout ce qui caractérise le règne de Henri IV : bon sens, loyauté, gaîté, grandeur.

Pour rendre plus facile et plus clair le récit de faits fort compliqués, je com-

mence par montrer les dispositions des principales cours de l'Europe.

État de l'Espagne. 1594.

Après le mauvais succès de tant d'intrigues, de complots, de dépenses, l'âme de Philippe II gardait une affreuse immobilité. Le même homme, qui correspondait avec les démagogues les plus furieux de la France, et payait leur scélératesse, restait pour ses sujets un despote taciturne et presque invisible. Les seigneurs les plus distingués de sa cour ne pouvaient lui parler qu'à genoux; le moindre signe de joie lui formait un supplice; le rire lui paraissait un honteux désordre de l'esprit; il ne permettait à ses sujets l'air d'allégresse, qu'au spectacle des *auto-da-fé;* s'il versait peu leur sang, c'est que leur prompte et uniforme obéissance ne prêtait aucune matière à sa cruauté (1).

(1) Comme l'inquisition se chargeait de juger tous ceux des Espagnols qui avaient excité les ombrages de Philippe II, il avait rarement besoin d'appuyer sa tyrannie par ses jugemens de commission ou de conseil de guerre; mais je ne sais si l'histoire rapporte un fait plus odieux que le piége dans lequel il fit tomber Antonio Perez. Anne Mendoza, princesse d'Eboli, avait inspiré à Philippe II une passion assez vive pour lui faire oublier ses principes religieux. Ses manières sombres et sa hauteur lui rendaient une déca-

Un tel règne inspirait aux Espagnols une admiration morne et craintive. La gloire souvent stérile qu'obtenaient ses capitaines au dehors, l'abondance plus stérile encore des tributs qu'il levait sur les deux Indes; le travail infructueux, mais étendu de ses combinaisons, cachaient à la fierté des Es-

ration très-difficile; il chargea un de ses plus dociles courtisans, Antonio Perez, de faire connaître à cette dame les sentimens dont elle était l'objet; mais Perez en devint amoureux. Philippe II apprit par ses nombreux espions qu'il avait un rival dans son confident. Il se garda bien de lui montrer des soupçons, et parut le traiter plus que jamais en favori; mais un jour, il le chargea d'assassiner l'un des hommes qu'il détestait le plus. C'était Escovedo, qui avait été secrétaire de don Juan d'Autriche, et qui pouvait connaître toutes les circonstances relatives à la mort de ce héros. Perez commit le crime, et se crut à l'abri de toutes recherches, d'après les promesses de son maître. Mais, au bout de quelque temps, Philippe II parut céder aux plaintes de la famille d'Escovedo, et fit poursuivre Perez comme assassin. Celui-ci crut trouver un refuge assuré dans l'Aragon, sa patrie. Cette province avait conservé des priviléges assez semblables à ceux d'une cour des pairs. Philippe y fit entrer ses troupes, abolit les priviléges, traita les Aragonais comme des révoltés. Perez put s'échapper et gagner la France; il y divulgua ce nouveau crime de Philippe. Ce fait paraît authentique à l'Anglais Watson, historien du règne de Philippe II.

pagnols les progrès de leur indolence, de leur servitude, de leur misère. Si chaque jour augmentait le poids de leurs chaînes, ils s'enorgueillissaient de porter partout les ravages de la guerre. Muets à Madrid, tremblans à la cour de l'Escurial; dès qu'ils étaient sortis du royaume, ils déployaient l'orgueil d'un peuple dominateur. La loyauté n'était chez eux qu'une vertu domestique; la pratiquer au-dehors, leur semblait une faiblesse, envers les hérétiques, un crime. Voilà ce qu'avaient produit quarante ans employés par un despote astucieux à dénaturer le caractère d'une nation généreuse. La ville de Paris, abandonnée à Henri IV, leur paraissait comme Jérusalem livrée aux infidèles; leurs clameurs ne permettaient pas à Philippe II de céder à sa fatigue, de faire l'aveu de sa détresse, ni de rendre à l'Europe un repos dont ses propres infirmités commençaient à lui faire sentir le besoin. L'argent dont il avait payé tant de fois les aventuriers de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Italie, des Pays-Bas, était sorti de l'Espagne, sans retour et sans fruits. Les banqueroutes succédaient aux banqueroutes; Gênes, Livourne et Venise refusaient les ressources de leur crédit à un roi qui

était pourtant le plus riche potentat de l'univers. L'armée espagnole des Pays-Bas avait plusieurs fois manqué de solde : n'importe ! pouvait toujours déployer une puissance menaçante. Se faire craindre au-dehors, était le bonheur de Philippe et la consolation de ses sujets.

De tous les talens qui distinguent les grands monarques, le ciel ne lui en avait accordé qu'un, c'était celui de choisir pour toute espèce d'emploi les hommes les plus habiles. Le génie des meilleurs capitaines fut pendant quarante ans à ses ordres. Après Philibert Emmanuel, duc de Savoie ; après ces valeureux comtes d'Egmont et de Horn dont il paya les services par l'échafaud ; après ce duc d'Albe, son maître en cruautés, et qu'il n'aima jamais parce qu'il lui ressemblait trop ; après don Juan d'Autriche, ce frère qu'il fut accusé d'avoir empoisonné ; enfin, après ce prince de Parme qui ramena dix florissantes provinces sous ses lois, et balança la fortune et la renommée d'Henri IV ; Philippe II se vit appuyé dans le déclin de son règne par le comte de Fuentes, tacticien profond et guerrier audacieux. Les armées de Philippe étaient peu nom-

breuses ; parce que leur entretien à une longue distance du royaume était fort dispendieux. L'art de la guerre consistait encore tout en expéditions vives et [illegible] surprises, en stratagèmes. Les Espagnols s'étaient perfectionnés dans les ruses sous Ferdinand-le-Catholique, Charles-Quint et Philippe II.

Quand le duc de Mayenne vint dans la Picardie implorer le secours des Espagnols, ceux-ci se souvinrent, avec amertume, que le chef de la ligue avait plus d'une fois rompu leurs trames dans Paris. Philippe II le protégea, parce que son nom était un signal de guerre ; il aimait à voir son lieutenant dans celui qui naguère était son rival ; enfin, il ne voulait pas encore renoncer à l'espérance de donner le royaume de France à sa fille l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. L'affection qu'il avait pour elle était le seul sentiment un peu tendre qui eût jamais pénétré dans cette âme de fer. Peut-être croyait-il, par ces soins, réfuter l'opinion générale qui lui attribuait la mort de la mère de cette princesse, de la reine Isabelle, empoisonnée par ses ordres. Déjà il avait arrêté dans sa pensée de lui procurer une couronne au défaut de

celle de la France ; il lui réservait les Pays-Bas : mais il fallait les donner de son vivant, pour que cette volonté pût être respectée par ses successeurs. Telle était la situation de l'Espagne ; voyons celle des Provinces Unies.

De la Hollande.

La force des républiques naissantes est dans les grands hommes qu'elles produisent. Guillaume, prince d'Orange, l'un des personnages le plus accomplis de l'histoire moderne, eut un vengeur dans le second de ses fils. Maurice de Nassau, dès l'âge de onze ans, en apprenant la mort de son père, s'était écrié : Exécrable Philippe, monarque assassin, je te prouverai que ton crime est aussi inutile qu'il est atroce. — A peine eut-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il se montra un guerrier tour à tour impétueux et prudent. Nommé à vingt-deux ans généralissime des armées de la république, il ne s'effraya point d'avoir à combattre le prince de Parme ; il arrêta ses progrès, et pendant les deux courses hardies que ce général fit en France, Maurice de Nassau inquiéta tellement la Flandre, que Farnèse crut devoir bientôt abandonner Paris et Rouen, pour con-

server les Pays-Bas (1). L'enthousiasme, lorsqu'il pénètre chez un peuple grave, a bien d'autres effets que lorsqu'il agit sur une nation mobile. Ce n'était pas seulement par des combats que les pêcheurs de la Hollande fondaient leur république; menacés chaque jour dans leurs foyers, dans leurs ports, ils se livraient au mouvement le plus actif de l'industrie. Leurs digues, les plus étonnantes merveilles de la patience humaine, sont agrandies, sont perfectionnées. Quand les Hollandais se sont

(1) Il n'est point de mon sujet de raconter avec détail les exploits de Maurice dans les Pays-Bas; mais la prise de Bréda est un événement si curieux, qu'on ne le lira point sans intérêt dans cette note.

Bréda, l'une des clefs de la Hollande, était tombée au pouvoir du duc de Parme. Il y avait établi un gouverneur d'un caractère ferme, d'un esprit fertile en ruses, et qui venait de corrompre et de surprendre la garnison de Gertruidenberg. Ce gouverneur, nommé Lanzavecchia, n'était point encore rentré dans les murs de Bréda : voici ce qu'imagina Maurice de Nassau pour se rendre maître de cette ville. Il chargea un de ses capitaines, Van-der-Berg, de faire cacher soixante-dix soldats intrépides dans un bateau, dont le plancher était couvert de tourbe. Ces soldats devaient lui ouvrir, pendant la nuit, la porte principale de la ville. La navigation de ce bateau fut contrariée par d'énormes

mis à couvert des menaces de l'Océan, ils se sentent plus forts pour braver celles des Espagnols. Ils étendent leurs pêches, les protègent par de nombreux navires; et ces navires vont bientôt disputer l'empire des Indes Orientales à Philippe II, et l'enlever à son successeur. Des inondations, dont ils disposent à leur gré, leur fournissent les plus gras pâturages; leurs jardins se couvrent de fleurs. Presque sous le canon du prince de Parme, ils bâtissent, ils étendent des villes sur des plans réguliers et avec des précautions de salubrité inconnues au reste

glaçons. Il donna contre un banc de sable, et dans la secousse il s'ouvrit de manière que les soldats avaient de l'eau jusqu'au genoux. L'un d'eux, attaqué d'une toux violente, fut si désolé de trahir involontairement ses compagnons, qu'il les conjura de lui donner la mort. Aucun d'eux ne voulut tuer ce brave homme, et la voie d'eau fut heureusement bouchée. Le bateau entra dans la ville; mais on vint le visiter avec soin. Les soldats espagnols, après avoir déchargé la tourbe, allaient rencontrer le plancher, lorsque Van-der-Berg leur proposa de boire pour se délasser de leurs fatigues. Il ne les quitta qu'après les avoir plongés dans l'ivresse et le sommeil. Il sort, va donner avis à Maurice de l'heureuse arrivée du bateau, revient délivrer ses soldats de leur étrange prison, les mène pendant la nuit à la porte convenue, s'en rend maître, et l'ouvre à Maurice.

de l'Europe. Même avant d'avoir une marine redoutable, ils sont déjà les meilleurs commerçans de l'univers, parce que nul peuple ne pratique mieux qu'eux les deux grandes lois du commerce, l'économie et la bonne foi. Le bruit de la guerre ne distrait, ni le patient érudit qui fouille, recueille, met en lumière les trésors de l'antiquité; ni l'artiste éclairé qui les imprime avec autant de soin que d'élégance. Les beaux-arts, protégés dans les Pays-Bas par la munificence des ducs de Bourgogne et celle de Charles-Quint, sont cultivés avec succès pendant la guerre de l'indépendance. Si les peintres de cette contrée abandonnent à leurs rivaux d'Italie l'imitation du beau idéal ou du beau antique; ils soutiennent une concurrence si difficile par l'éclat magique des couleurs et la naïveté des images. La plus touchante simplicité, une joie modeste règne dans les fêtes d'un peuple qui ne s'enivre d'aucun succès et ne s'étonne d'aucun revers. Ainsi la Hollande réunissait à l'enthousiasme qui crée les républiques, les bonnes mœurs qui les maintiennent.

La Hollande ne pouvait encore se passer du secours de Henri IV; il l'avait secourue du milieu de la France, par ses victoires

d'Arques et d'Ivry ; mais il fallait encore que, pendant quelques années, il attirât sur lui le principal effort des armées espagnoles. Des Hollandais avaient combattu sous ses drapeaux au siége de Rouen ; oubliant leur détresse, ils lui avaient prêté des sommes considérables. Henri IV oublia la sienne, pour s'acquitter, et devint à son tour le créancier de la Hollande. Sa loyauté, sa grandeur, rassurèrent ce peuple contre les effets de son abjuration.

De l'Angleterre.

La reine Élisabeth en avait conçu un chagrin plus vif. Ce fut à l'occasion du changement de Henri IV, que, pour se distraire, elle traduisit en anglais le livre de Boëce, *Des Consolations de la Philosophie*. Henri ne quitta point envers elle le ton de reconnaissance, de galanterie, de tendre amitié, qui pendant vingt ans avait embelli cette utile alliance. Élisabeth se calma. Son zèle pour la religion protestante tenait au souvenir des persécutions de sa jeunesse, mais non aux méditations de son esprit. C'était la première femme qui eût manié l'encensoir: investie du suprême pontificat, elle disposait encore mieux que son père, Henri VIII, de la croyance religieuse de ses sujets, et ne craignait pas d'emprunter du culte catho-

lique tous les principes et toutes les cérémonies qui pouvaient seconder ses maximes de pouvoir absolu. Jamais on ne mit plus de dextérité, et, si l'on peut ainsi parler, plus de grâce dans le despotisme. Sa coquetterie jetait un voile sur ses actes les plus impérieux. Elle rendait les Anglais galans, pour les rendre plus esclaves d'une femme. Les deux chambres du parlement proposaient pour leur reine des hommages ingénieusement serviles; elle n'en agréait qu'une partie, et, rassasiée d'encens, elle paraissait encore modeste. Ses artifices n'auraient pas eu un si long succès, si elle n'avait pas été mue par un sentiment vrai, profond et durable, l'amour de ses sujets. La fierté de sa nation s'entretenait par le souvenir d'avoir secoué le joug de Rome et d'avoir évité celui d'Espagne. Tout parlait encore de la destruction de l'*Armada*. Élisabeth poursuivait sur toutes les mers sa vengeance contre l'Espagne. C'était l'Angleterre qui se montrait maintenant féconde en brillans aventuriers. Les uns allaient attendre sur les côtes du Mexique, du Pérou, du Chili, le retour des flottes chargées d'or; les autres cherchaient, à travers mille dangers, si dans le nord du Nouveau-Monde, ou

dans la Guiane nouvellement découverte, il n'existait pas des mines opulentes. L'avarice ne recueillait pas le tribut sur lequel elle avait compté ; mais les Anglais, après de longs et infructueux efforts, s'aperçurent, en s'établissant dans l'Amérique Septentrionale, que les meilleures mines sont l'agriculture et le commerce. Le pavillon espagnol était insulté jusque sous les murs de Lisbonne. Drake, Forbisher, Hawkins et Raleigh, ne rentraient jamais dans les ports de leur patrie sans de riches dépouilles. Ces hommes de mer oubliaient devant Élisabeth la rougue et la rudesse de leur caractère. Le comte d'Essex la charmait en faisant revivre une chevalerie dont elle semblait le seul objet. Quelque courage qu'il eût montré en servant sous les drapeaux de Henri IV, il croyait avoir encore peu fait pour sa gloire. En vain Élisabeth, par une tendresse qu'il n'était plus en son pouvoir de dissimuler, cherchait-elle à retenir ce brillant favori dans les paisibles jeux de sa cour, il demandait des combats, voulait à la fois commander une flotte et une armée, et prétendait que la reine ne serait point vengée de Philippe II, tant que les Anglais n'auraient point planté leurs drapeaux sur les murs de Cadix. Objet

des seules prodigalités que la reine se fût permises dans le cours de son règne, il recevait avec froideur des dons qui élevaient sa fortune au niveau de celles des princes. Par sa fierté, par ses caprices, il excitait, peut-être sans dessein, la passion d'une reine sexagénaire. Mais l'administration d'Élisabeth ne se ressentait point du trouble de son cœur. Des hommes d'état d'une rare habileté vieillissaient dans les emplois sans avoir à craindre ni son inconstance, ni son ingratitude. La haine générale des Anglais contre Philippe affermissait le plus beau règne qu'eût encore vu l'Angleterre.

Je ne parlerai point ici des autres puissances de l'Europe, parce qu'elles furent étrangères aux combats que termina la paix de Vervins.

C'était encore un grand problème de savoir si Henri IV parviendrait à recouvrer tout l'héritage de François Ier. et de Henri II. Même après l'occupation de Paris, la plupart des grandes provinces semblaient être encore dans tout le feu de la rébellion. Le roi ne possédait ni la Normandie, ni la Bretagne, ni la Picardie, ni la Champagne, ni la Bourgogne ; le Languedoc n'était qu'à moitié soumis ; Marseille et d'autres

villes de Provence tenaient encore pour la ligue ; le duc de Savoie renouvelait ses incursions ; l'armée espagnole campait dans la Picardie, à quarante lieues de la capitale.

La Normandie fut la première province qui rentra sous les lois de Henri IV. Il dut ce succès à Rosni, le confident et le soutien de ce plan de négociation par lequel le roi affermissait sa couronne, en épargnant le sang de ses sujets. Rosni, en combattant contre l'amiral Villars de Brancas, au fameux siége de Rouen, avait démêlé le caractère de ce guerrier. Il le connaissait magnifique, et par conséquent obéré. Villars aimait la gloire, c'était une bonne disposition pour se rallier à Henri IV. Dans le temps où le roi négociait avec Brissac son entrée à Paris, Rosni pénétra dans Rouen, et, sans avoir encore de pleins pouvoirs du roi, fit des offres brillantes à l'amiral Villars. Celui-ci montra son âme avec franchise, mais avec arrogance ; il voulait des places, des honneurs, des richesses, pour redevenir bon Français. Rosni lui promit deux cent mille francs pour payer ses dettes, soixante mille francs de pension, la disposition

Soumission de la Normandie. 1594.

de plusieurs abbayes, un gouvernement, plusieurs autres avantages; mais le point difficile était de lui assurer la charge de grand amiral, parce que le roi en avait disposé pour Biron; de là, quelques lenteurs insupportables pour le caractère fougueux de Villars. Lorsque Rosni fit part au roi de cette difficulté : « Cela est impossible, dit le roi, je ne ferai jamais, à mon intérêt, le sacrifice de ma reconnaissance. » Biron, en présence duquel il avait prononcé ces paroles, en parut vivement touché; et, dans un accès de générosité qu'il sut mal soutenir, il offrit au roi sa démission. Le roi ne l'accepta qu'en lui donnant le bâton de maréchal de France et une somme de quatre-vingt mille francs. Rosni se hâta de dresser les articles d'un traité entièrement conforme aux vœux de Villars. Mais un grand orage se formait contre lui dans le palais du gouverneur de Rouen. Un agent de l'Espagne avait imaginé de prendre quelques mesures pour l'enlèvement du gouverneur, afin de les attribuer à Rosni. Villars, trompé par ce rapport, mande Rosni, se jette sur le traité qui lui est offert, le met en mille morceaux, se répand en invectives, en imprécations. Rosni, tou-

jours maître de lui-même, reconnaît, à travers cet éclat, quel genre de machine on a fait jouer contre lui; il s'explique, confond le calomniateur, déclare à l'amiral que le traité qu'il vient de déchirer, remplit les conditions que lui-même a prescrites. L'emportement de Villars se tourne alors contre un agent perfide; il le fait venir; et, après avoir arraché de lui l'aveu de son imposture, pour dernier acte de son autorité, il le fait pendre aux fenêtres du château. Dès-lors, tout fut convenu; mais Villars ne se déclara que peu de jours après l'entrée du roi à Paris. Une garnison espagnole l'observait: ces soldats perdirent toute contenance, quand leurs compatriotes eurent été chassés de la capitale. Les habitans de Rouen n'attendaient que le signal du gouverneur; leur allégresse fut au comble, quand Villars passant au milieu d'eux, ceint d'une écharpe blanche, s'écria: « Al» lons, morbleu! la ligue est ici, que » chacun crie: Vive le roi! »

Ces cris retentissent de toutes parts, et se mêlent aux sons des cloches de la ville et de l'artillerie des forts. Les ligueurs et les Espagnols n'eurent que le temps de s'enfuir en désordre. Rosni, quelque temps

après, vint présenter l'impérieux Villars à la cour; l'amiral tomba aux genoux du roi, qui, s'empressant de le relever, lui dit : « Cette adoration n'appartient qu'à Dieu ; » puis Henri l'entretint avec complaisance du siége de Rouen : on eût dit, à la grâce et à la délicatesse de ses louanges, que Villars dans ce siége avait combattu sous ses drapeaux.

Siége de Laon. 1594.

Le duc de Mayenne était dans la ville de Laon, lorsqu'une troupe de fugitifs vint lui apprendre l'entrée du roi dans Paris. Les seize épouvantés étaient venus confier leur vengeance à un homme qui avait autrefois humilié et décimé leur faction. Les Aubri, les Boucher, les Varade venaient auprès de lui maudire la valeur et la clémence du roi. Mayenne vit bientôt arriver cette garnison espagnole qui avait si long-temps opprimé Paris. Au ton de hauteur et de mépris que le duc de Feria prit avec lui, le prince de Lorraine put connaître à quel prix les Espagnols lui accorderaient un asile. Cependant la plupart des villes de Picardie reconnaissaient encore ses lois. Laon, où il avait déposé ses richesses, et conduit sa femme, son fils, le président Jeannin et l'élite de ses serviteurs, était une place renommée par

la solidité de ses remparts et encore plus par son assiette escarpée. Elle pouvait être facilement secourue par La Fère, qu'occupait le duc d'Aumale. Derrière Mayenne et dans l'Artois, était une armée espagnole, toute composée des soldats les plus aguerris. Mayenne communiquait avec la Champagne, qui depuis long-temps était devenue comme un apanage de sa famille, et qu'occupait son neveu le duc de Guise. Dans une telle situation, il conçut un plan dont l'exécution eût beaucoup retardé le bonheur de la France. Voici ce qu'il écrivit à Philippe II : « Une guerre de trente ans a prononcé sur le » sort des Pays-Bas. L'issue de tant de siéges » et de combats a marqué la séparation des » provinces qui devaient être ramenées sous » les lois de l'Espagne, et de celles qu'aucune » violence n'y ramènera jamais. Quel général fera contre les sept provinces unies, ce » qu'en trente ans le duc d'Albe, don Juan » d'Autriche et le prince de Parme n'ont pu » faire? Mais, si l'on ne peut forcer le prince » Maurice de Nassau dans des forteresses que » défendent des bras de mer; rien de plus facile que de l'y contenir. En accordant une » trêve aux Provinces Unies, on serait sûr » de n'en avoir plus rien à craindre. Alors

» l'armée espagnole, appuyée sur l'Artois et
» les Pays-Bas, serait bien puissante contre
» la Picardie, et fournirait des secours aux
» restes imposans de la ligue. Paris, toujours
» menacé et toujours en fermentation, ne
» cesserait de donner des inquiétudes au
» roi de Navarre : les terres fertiles de la Pi-
» cardie dédommageraient bien votre ma-
» jesté de ce qu'elle perdrait, ou plutôt de
» ce qu'elle a pour jamais perdu dans les
» marais de la Hollande. La plus grande
» partie de la Picardie m'est soumise ; mais
» nous avons affaire à un ennemi vigilant,
» qui ne m'y laissera pas une domination
» paisible. La foi de plusieurs villes est chan-
» celante, Amiens est prêt à m'échapper ;
» je vais être promptement attaqué, il faut
» que je sois secouru sans retard. »

Heureusement le fanatisme et l'orgueil de Philippe II ne purent se prêter à aucune sorte de transaction avec les Provinces Unies. Il ne suivit qu'une partie du plan indiqué par Mayenne. L'archiduc Ernest, frère de l'empereur d'Allemagne, et le comte Mansfelt, qui venait de lui remettre le commandement des Pays-Bas, reçurent l'ordre de tourner leurs principales forces contre la Picardie. Ils assiégèrent La Chapelle, et la

prirent en peu de jours. Mayenne sortit de Laon pour aller au-devant de l'armée espagnole : Henri IV la prévint. Laon était investi, avant que Mayenne pût y porter du secours. L'armée espagnole ne s'élevait qu'à dix-sept ou dix-huit mille combattans ; celle du roi en comptait deux mille de plus. Mayenne, animé du désir de sauver sa famille, ses amis, ses richesses, imaginait divers moyens de faire pénétrer dans la ville des soldats et des vivres. La route de La Fère à Laon traversait une forêt épaisse ; divers sentiers prêtaient à des embuscades. Le roi se tenait sur ses gardes : point de repos pour son armée. Rosni, qui arrivait pour conférer avec lui, le trouva couché en plein jour. « N'êtes-vous pas surpris, lui dit le » roi, de me trouver au lit à pareille heure? » (ce lit était deux matelas sur la terre dure). » Je me suis meurtri les pieds, ajouta le roi, » en me tenant à la tranchée tout le jour sur » un terrain rocailleux. Ainsi ne m'accusez » pas de faire le douillet. » Le lendemain, un grand danger donna lieu à une prise d'armes générales. Le roi venait de recevoir l'avis que Mayenne se disposait à faire entrer un grand convoi dans la ville assiégée. Biron, Givri, Longueville, accourent ; Rosni

se joint à eux. On s'enfonce pendant la nuit dans la forêt avec trois mille hommes d'élite. Le lendemain on aperçoit le convoi qui cherche à filer sous une escorte imposante. Cette escorte est vivement attaquée; l'infanterie espagnole se retranche derrière les nombreuses voitures de convoi. Elle est culbutée, rejetée dans la forêt; et ne regagne La Fère qu'après avoir perdu douze cents hommes. Le maréchal de Biron avait eu le principal honneur de cet exploit. Ce seigneur, depuis qu'il avait perdu le titre de grand amiral, osait accuser son maître d'ingratitude. Le roi, en lui voyant cette ardeur pour son service, crut son injuste ressentiment calmé : il lui donna des éloges qui satisfirent l'exigeante vanité du maréchal. Mais Biron songeait moins à conquérir Laon pour le roi que pour lui-même. La prudence ne permettait pas à Henri IV de confier une des principales clefs de la France à un homme enivré d'orgueil et d'ambition.

Le siége se poursuivait avec activité. Un jour le roi, pour se délasser de ses fatigues, avait fait la partie d'aller visiter le village de Saint-Lambert, dépendant du domaine de Navarre, et qui lui rappelait d'agréables souvenirs de son enfance. Trente de ses officiers

l'accompagnaient. Givri, qui avait cru la forêt sûre, s'était trompé. Tandis que le roi prenait du repos, Rosni et quelques officiers s'avancèrent dans la forêt, et entendirent un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouets, de hennissemens de chevaux. Ils allèrent à toute bride en reconnaissance. C'était l'avant-garde de l'armée ennemie. Ils retournèrent auprès du roi, et le trouvèrent secouant un prunier dont les fruits lui paraissaient délicieux. « Pardieu, sire, lui dit Rosni, nous venons de » voir des gens qui vous préparent d'autres » prunes, mais un peu plus dures à digérer. » Le roi, sans se troubler, fait promptement avertir les différens quartiers de cavalerie dont il portait toujours le nom dans sa poche, et, quand les ennemis se présentent, ils le trouvent rangé dans un tel ordre de bataille, qu'ils n'osent l'attaquer. Ce mouvement cachait une tentative pour faire entrer un convoi dans la ville. Nouveau combat, nouvelle défaite pour Mayenne; les lignes de l'infanterie espagnole furent complètement rompues. Mais Mayenne se montra un autre prince de Parme pour réparer ce désordre. Par ses soins, son habileté, sa bravoure, il convertit une honteuse déroute en une sa-

vante retraite ; mais il perdit l'espoir de secourir la ville que défendait son fils.

Givri, dans ces diverses actions, commandait la cavalerie et avait décidé le dernier succès ; mais sa bravoure tenait du désespoir. On voyait avec douleur les traces d'une profonde mélancolie sur le front du plus brillant et du plus gai des compagnons de Henri IV. Le roi, pour modérer sa valeur, feignit d'en être un peu jaloux et lui écrivit : « Givri, tes victoires m'empêchent de » dormir : bonsoir, mon ami, voilà tes » vanités payées. » D'autres fois, en le grondant avec tendresse sur l'excès de sa bravoure, il lui faisait quelques plaisanteries pour dissiper sa tristesse. Cette auguste amitié touchait Givri, sans diminuer son chagrin. Voici quelle en était la cause.

Mort de Givri.

Givri aimait depuis long-temps mademoiselle de Guise, fille du chef de la ligue. Ce n'était pas qu'il se fût jamais senti attiré vers cet odieux parti ; mais mademoiselle de Guise le séduisait par une beauté piquante et par un esprit vif, enjoué. Le plaisir avec lequel elle recevait ses soins, lui paraissait indiquer en elle une noblesse de sentimens qui l'élevait au-dessus des opinions et des intérêts de sa famille. Il ne lui promit rien

de contraire à ses devoirs, et l'amant de mademoiselle de Guise fut toujours à la tête de ceux qui prodiguaient leur vie pour la cause du roi. Lorsque la victoire d'Ivry conduisit l'armée royale sous les murs de Paris, lorsque cette capitale ressentit les horreurs de la famine, Givri se peignait vivement les souffrances de mademoiselle de Guise. Sans être ébranlé dans sa fidélité pour son maître, il détestait plus que jamais les funestes effets des guerres civiles. Il se déguisa, osa entrer dans Paris, vit mademoiselle de Guise, apprit d'elle, avec un grand serrement de cœur, qu'elle n'avait souvent pour se nourrir que des alimens grossiers et dangereux. Il savait de quelle pitié Henri était touché pour les Parisiens; il lui confia ses sentimens pour mademoiselle de Guise, et lui demanda de pouvoir faire entrer pour elle, dans Paris, quelques voitures de vivres. Le roi en accorda beaucoup d'autres pour son peuple. De là, ce grand convoi qui, sur la fin du siége, sauva de la mort plusieurs milliers de malheureux. La manière dont Givri avait prouvé son amour, ne fit que rendre en lui cette passion plus profonde; mais, ce qu'on ne peut concevoir, c'est qu'un tel dévouement ne produisit pas le même effet sur

mademoiselle de Guise, ou du moins ne l'emporta pas long-temps sur son penchant à l'inconstance. Givri, lorsqu'il entra dans Paris avec le roi, croyait voir naître pour lui une longue suite de jours heureux. Ami d'un monarque victorieux et reconnaissant, que ne pouvait-il pas espérer? Les ménagemens dont le roi usait envers la famille des Guise, lui donnaient des espérances que, jusque-là, il lui avait été difficile de concevoir ou de se justifier à lui-même; mais cette clémence du roi, et tous les égards dont il usait envers la famille de son ennemi, avaient fait naître d'autres pensées chez la veuve du duc de Guise; elle en était venue à regarder comme possible le mariage du roi avec sa fille. Givri remarqua dans celle qu'il aimait, une trop prompte résignation à ces pensées ambitieuses. Mais ce ne fut pas là encore son plus grand malheur. Il apprit que madame de Guise, en proposant ce mariage, tâchait d'effacer l'impression que le duc de Bellegarde avait faite depuis peu sur le cœur de sa fille, parce qu'elle-même songeait à épouser ce jeune seigneur, qui commençait avec assez d'éclat sa carrière militaire, et avec beaucoup plus de succès sa carrière galante. Voilà quelle était

la cause du désespoir de Givri. Qu'on ne me reproche pas de l'avoir exposée avec trop de détails : j'ai a peindre une cour nouvelle. »

Givri, qui n'avait pu trouver la mort dans deux combats contre les Espagnols, fut tué en restant sur la tranchée à un poste d'où tous ses amis avaient voulu l'arracher. Henri, à cette nouvelle, éprouva le plus grand chagrin dont il eût encore été atteint au milieu des camps. « Quoi ! disait-il, c'est » au moment où la fortune paraît revenir à » moi qu'il me faut perdre un tel ami ! » Aimable et vaillant Givri, tu n'auras donc » partagé que mes disgrâces ! » Il rendit les derniers devoirs à ce digne chevalier, qu'on appelait les délices de l'armée, et qui, doué d'un goût pur, d'un vif amour pour les sciences, promettait aux lettres un protecteur éclairé.

Peu de jours après la mort de Givri, le fils de Mayenne, enfermé dans Laon, ne recevant point de secours de son père, fut réduit à capituler. Il obtint de se retirer en Artois avec sa famille, sa garnison, ses partisans, et toutes les richesses que son père avait déposées à Laon (1).

(1) De Thou, Mézerai, Péréfixe, Cayet, Sulli, d'Aubigné, Matthieu.

Soumission de la Picardie. 1594.

Ce nouveau succès fit rentrer sous l'obéissance du roi toutes les villes de Picardie, à l'exception de Soissons, de Ham et de La Fère. Amiens avait su se délivrer de la tyrannie des Espagnols. C'était une économie pour Henri de n'avoir pas eu cette fois à traiter avec un gouverneur avide. Malheureusement les habitans d'Amiens firent valoir leur prompte soumission, pour obtenir d'imprudens priviléges. Henri ne souscrivit qu'avec un vif regret à la condition qu'ils exigèrent, de ne point recevoir de garnison royale dans leur ville, et d'en faire eux-mêmes le service, pour la mettre à l'abri des attaques ou des surprises de l'armée espagnole. Nous verrons bientôt que cet article de la capitulation d'Amiens fut la cause de la plus cruelle disgrâce qu'éprouva Henri IV dans le cours de son règne.

La Champagne ne tarda pas à suivre l'exemple de la Picardie. Le jeune duc de Guise s'était cru trop nécessaire à Paris pour habiter cette province, dont il était gouverneur depuis la mort de son père. Il en avait confié le commandement à un vieux ligueur renommé pour sa bravoure, mais détesté pour ses rapines. On le nommait

Saint-Pol. Il avait été laquais avant de commencer sa fortune militaire, et la devait à Henri de Guise, qui préférait l'aveugle dévouement de ces officiers sans naissance, à l'attachement suspect et conditionnel des nobles les plus illustres; mais Saint-Pol, esclave du père, tint une conduite arrogante envers le fils. L'habitude du pouvoir, l'impunité de ses exactions, le titre de maréchal de France qu'il avait obtenu de Mayenne, enflaient son orgueil. Il vit avec dépit le jeune duc de Guise venir reprendre l'autorité suprême dans la Champagne. Peu maître de ses mouvemens, il osa un jour, sur une place de Reims, lui reprocher de démentir le nom de son père, d'abandonner la cause de son oncle, des Espagnols et de la ligue. Le duc de Guise se vengea de cet affront par un crime. Il tira son épée et tua le vieux guerrier. Cette action indigna les habitans de la ville; mais les soldats, que Saint-Pol avait fatigués de son despotisme, approuvèrent la vengeance du duc de Guise.

Lorsque Henri IV traitait avec tant de ménagement les duchesses de Nemours et de Montpensier, il songeait à obtenir, par leur moyen, la soumission du duc de Guise

De la Champagne. 1594.

et de la province qui lui obéissait. La négociation qu'il avait commencée avec ces deux princesses répondait peu à ses espérances. Ce fut avec plus de succès qu'il s'adressa à la duchesse de Guise. D'abord, il lui avait envoyé trois de ses conseillers-d'état, qui portèrent mal à propos les raffinemens et les réserves de la politique dans une transaction de cette nature. Elle s'en impatienta, vint trouver le roi, et, plaisantant avec esprit sur le ton mystérieux de ces négociateurs, elle le pria de nommer à leur place le baron de Rosni : « Quoi ! » dit le roi, en souriant, ce méchant huguenot ? je vous l'accorde volontiers ; s'il est » votre ami, il est aussi le mien. » La négociation marcha rapidement ; mais les événemens marchaient plus vite encore. Déjà Troyes, Vitry et d'autres villes de Champagne étaient rentrées d'elles-mêmes sous l'obéissance du roi. Les habitans de Reims étaient tout prêts à secouer l'autorité du duc de Guise, lorsqu'il eut le bonheur de signer un traité qui lui assurait de grands avantages pour prix d'une soumission sans importance et sans mérite. On invitait le roi à se dégager de conditions onéreuses : « Non, dit-il, j'ai pris des engagemens,

et je dois les tenir. » Le jeune prince fut quelque temps sans oser paraître à la cour; Henri s'en plaignit doucement à sa mère; Guise se présenta, et, comme il balbutiait un discours pour exprimer son repentir, le roi l'interrompit en l'embrassant : « Mon cou-» sin, lui dit-il, vous n'êtes pas un grand » harangueur, non plus que moi ; mais je » vois bien que vous voulez me protester » de votre fidélité à venir, et j'y crois. Vous » ne trouverez point en moi de défiance, » et je ne crains point en vous d'ingrati-» tude ; c'est parce que vous êtes jeune que » vous avez failli; il vous faut un guide et » vous l'aurez en moi : servez-moi bien et » je vous tiendrai lieu de père. » Ces tendres et nobles paroles pénétrèrent au fond du cœur du jeune duc de Guise, et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV.

Murmures des protestans.

Les seigneurs protestans ne pouvaient voir sans un profond dépit, je ne dirai pas le pardon, mais les honneurs et les richesses qu'obtenaient les chefs de la ligue. « En vé-» rité, disaient-ils, l'étranger ne croirait » jamais, en voyant la cour de France, que » c'est le parti de la ligue qui a été vaincu. » Avez-vous suivi depuis vingt ans la cause

» de l'honneur? avez-vous supporté l'in-
» cendie de vos châteaux, la ruine de vos
» familles? faisiez-vous partie de cette poi-
» gnée de héros qui prit Cahors, Castillon
» et Fontenai, qui défendit si vaillam-
» ment Nérac et Sainte-Foi? avez-vous
» combattu sous le panache blanc à Coutras,
» au château d'Arques, dans la plaine d'Ivry,
» à Caudebec, à Yvetot? êtes-vous, enfin,
» de ces vieux serviteurs que le roi, dans
» tous ses périls, a toujours vus à ses côtés?
» voici toute la récompense à laquelle vous
» pouvez prétendre : le roi vous sourit et
» vous aime; il tolère votre religion, qu'il
» appelle aujourd'hui votre erreur; tant
» qu'il vivra, vous n'aurez point à craindre
» de nouvelle Saint-Barthélemi; il vous
» conserve un beau droit, celui de verser
» encore votre sang pour lui : mais, pour
» prix de vos services, vous laisserez à vos
» fils la pauvreté que vous avez noblement
» encourue; la gloire d'une vie pure vous
» est assurée : laissez à d'autres les dignités,
» les honneurs. Les vrais titres de faveur,
» les voici : c'est d'avoir dressé le plan de
» la journée des barricades; c'est d'avoir
» donné des banquets splendides le jour où
» Henri III fut assassiné par frère Jacques

» Clément ; c'est d'avoir imaginé d'affreux
» alimens pour le peuple rebelle de Paris,
» pendant le siége. Avec de tels titres, choi-
» sissez entre les gouvernemens les plus lu-
» cratifs ; puisez à toute heure et sans me-
» sure dans les coffres du roi ; dévorez les
» dernières subsistances du peuple. Les
» combats, les victoires, la loyauté, l'hon-
» neur : mauvais moyens de fortune ! La ré-
» volte, suivie d'une bonne capitulation, ne
» s'appelle plus aujourd'hui que de l'adresse,
» de l'esprit de conduite ! Eh bien, mes
» amis, complétons nos sacrifices ; tendons
» les bras à Brissac, au plus intime ami du
» duc de Guise ; saluons-le du titre de ma-
» réchal de France ; appelons amiral le gou-
» verneur de Rouen ; qu'il vive gorgé de
» biens, pour avoir fait mourir six mille de
» nos compagnons ; accueillons avec intérêt
» le fils du chef de la ligue ; pardonnons,
» comme notre roi, à sa jeunesse indocile ;
» attendons ici les ducs d'Aumale et de Ne-
» mours, et préparons des fêtes pour le re-
» tour du duc de Mayenne ; supportons tout :
» le roi aime mieux négocier, que de vain-
» cre par notre bras. Mais du moins ne lais-
» sons pas en péril la religion, pour laquelle,
» à l'exemple de nos pères, nous avons versé

» notre sang. Si nous nous confions au ma-
» gnanime Henri, ce n'est point une raison
» de nous livrer à la foi de son incertain suc-
» cesseur. Restons unis, non contre le roi,
» comme les ligueurs, mais pour servir le
» roi en dépit de lui-même; puisqu'il a la
» faiblesse de solliciter avec tant de persé-
» vérance et tant d'humilité le pardon de
» Rome; mettons-nous à couvert des con-
» cessions qui peuvent lui échapper; veil-
» lons à ce qu'elles ne se fassent pas à nos
» dépens; servons bien, mais servons avec
» fierté, avec précaution. »

Tels étaient à peu près les discours du duc de Bouillon, auparavant vicomte de Turenne, à qui l'ambition faisait suivre depuis quelques années une ligne tortueuse, et qui brûlait de succéder à Coligni et à Henri IV, dans la protection et le gouvernement des protestans de France. Le duc de la Trémouille les répétait avec moins d'amertume; d'Aubigné, avec beaucoup plus d'emportement; Duplessis-Mornai montrait des alarmes, et n'accusait pas son roi. Ce parti comptait sur Lesdiguières; mais cet illustre et heureux guerrier ne voulait pas être le second de Turenne. Le baron de Constant prêtait sa plume aux plaintes de ce parti.

Rosni, quoique résolu à persévérer dans sa religion, condamnait ces inquiétudes et ces reproches. Son œil juste et perçant discernait bien des motifs personnels dans ce zèle amer pour la cause publique. Il ne pouvait souffrir qu'on fît un grief au roi de n'avoir pas prolongé de vingt ans la guerre civile, ou d'éviter avec scrupule toute occasion de la renouveler. Il ne concevait pas qu'on pût mettre des limites dans son dévouement pour un tel monarque, ni qu'on ne se crût pas assez payé par le titre de son ami. Loin de rougir de la négociation qu'il avait conduite à Rouen, il la préférait à tous ses exploits militaires. Enfin, il tenait pour maxime qu'aimer le roi, c'était se confier à sa prudence et à sa justice. Henri n'ignorait pas les murmures des protestans; il les trouvait trop naturels pour que son cœur en fût blessé; mais il ne changea rien dans sa marche, et, sans négliger ses amis, il savait leur préférer le repos de ses sujets.

Désordre des finances.

Après avoir recouvré deux provinces, la Champagne et la Picardie, le roi se vit obligé, par le mauvais état de ses finances, de remettre au commencement de l'année suivante ses opérations sur la Bretagne et la Bourgogne. Lesdiguières et Montmo-

renci obtenaient des succès dans la Provence et le Languedoc. Si le trésor était obéré par les charges nouvelles que contractait le roi en traitant avec les transfuges de la ligue, il l'était encore plus par les prodigalités et l'impéritie du surintendant des finances : le marquis d'O, l'un des favoris de Henri III, s'était emparé de cette place, dans le moment où les finances du roi étaient presque nulles; et, pour la garder en dépit du roi même, il s'environnait d'une cabale puissante que payait son or ou qu'entretenaient ses promesses. Les seigneurs catholiques, le clergé, les moines le vantaient comme le seul homme qui pût, par les ressources de son crédit, subvenir aux dépenses publiques. Cependant il ne savait qu'engager ou aliéner des domaines, et vendre à d'avides traitans toutes les branches d'un revenu qui se fondait sur des exactions. Ce ministre d'un roi pauvre étalait autant de faste que s'il avait eu à disposer des trésors des deux Indes. Au titre de surintendant, il joignait celui de gouverneur de l'Isle-de-France. Protecteur ardent des Jésuites, il ne manquait aucune occasion d'irriter les protestans, afin de les pousser à des mesures que le roi ne pourrait plus pardonner; mais,

tandis qu'il soutenait ses déprédations par des intrigues, une maladie incurable le consumait; le roi lui laissa la consolation d'expirer dans le pouvoir; il mourut au mois d'août 1594. On s'était attendu à trouver chez lui des richesses immenses; mais, comme ses concussions ne faisaient qu'alimenter sa prodigalité, il vit ses derniers momens troublés par des huissiers qui démeublaient ses appartemens. C'était un soulagement pour le roi que d'être délivré d'un si dangereux administrateur. Son cœur et sa raison l'eussent bien porté à recourir aux soins de Duplessis Mornay, dont l'économie l'avait si bien dirigé dans les crises les plus pressantes. Mais le nom de Duplessis eût jeté l'alarme parmi les catholiques. Il fuyait la cour, et semblait moins s'occuper des intérêts de l'état, que des périls de sa secte. Le roi avait autrefois distingué dans le jeune Rosni, le mérite, rare parmi les guerriers, d'une économie judicieuse; mais, depuis, il l'avait vu si occupé des plus savantes combinaisons de la guerre, qu'il lui croyait, sur le chapitre de l'administration, toute l'inexpérience qu'il se reprochait à lui-même. Les déréglemens du marquis d'O lui avaient rendu odieuse la place de surintendant; il

la supprima, et forma, pour la remplacer, un conseil de finances, à la tête duquel il nomma le duc de Nevers. Il y fit entrer le fidèle Harlay de Sancy, qui avait donné des preuves si éclatantes de son désintéressement. Cependant cette nouvelle administration ne se montra pas moins désordonnée que celle du dernier surintendant. Après quelques mois d'essai, Henri découragé jeta les yeux sur Rosni; mais il crut devoir essayer ses talens. Il lui conseilla d'étudier les finances et le fit entrer au conseil. Rosni vit l'impéritie de plusieurs de ses confrères, les malversations de quelques autres, et sentit qu'après avoir joué un rôle si brillant dans les combats et les négociations, il avait encore de plus grands services à rendre au roi et à sa patrie.

Économie du roi.

Henri, en attendant le jour où il pourrait appliquer à l'administration la sagacité de son esprit et l'énergie de son caractère, s'imposait gaîment les privations les plus dures. Le roi de France supportait aussi bien sa pauvreté, que l'avait fait le roi de Navarre. Tout restait délabré dans ses ameublemens; sa parure était simple jusqu'à la négligence. La rigidité de l'économie domestique lui paraissait le premier pas et le plus difficile de

la science de l'administration. S'il était encore obligé de subir la loi de ses hommes de finances, il s'en vengeait, en faisant, par des dépenses noblement mesquines, la satire de leur faste. Le peuple disait, en voyant la simplicité de son équipage : « Nous avons un grand roi ; il veut souffrir avec nous. » Un régime si modeste devenait en même temps un puissant moyen pour son autorité. Le parlement venait de refuser d'enregistrer un de ses édits bursaux. Le président Séguier avait été chargé de lui adresser des remontrances; le roi n'écouta point sans impatience la harangue de ce magistrat, et, prenant un ton sévère : « J'attendais de mon » parlement, dit-il, plus de zèle à subvenir » aux besoins de l'état. Ne me donnez pas » la peine d'aller faire enregistrer cet édit » en personne, car je pourrais bien profiter » de l'occasion pour vous apporter encore » d'autres édits bursaux. » Puis, revenant à ce ton d'enjouement qu'il ne quittait guère : « Traitez moi, ajouta-t-il, comme les » moines, *victum et vestitum*, la nourri- » ture et le vêtement; ma table, je vous » le jure, n'est pas chargée de mets fort » délicats; et quant à mes habits, vous les

» voyez. » L'édit s'enregistra sans lettres de jussion.

Gabrielle d'Estrées.

Il faut convenir que Henri faisait une exception à cette économie sévère, et c'était en faveur de Gabrielle d'Estrées, qu'on appelait alors madame de Liancourt. Cependant il n'était aucun des mignons de Henri III qui n'eût plus coûté à l'état que cette favorite. La passion qu'elle inspirait au roi n'était plus voilée d'aucun mystère. Tant que Gabrielle avait été sous les lois de son père, Henri avait été obligé de recourir à divers déguisemens pour pénétrer dans son château. Quelquefois il avait failli être enlevé par des partis de ligueurs qui rôdaient aux environs. Ces périls alarmaient Gabrielle; surtout, elle craignait qu'un amour contrarié par tant d'obstacles ne s'éteignît enfin dans le cœur d'un prince jusque-là fort porté à l'inconstance; il fut convenu entre elle et le roi que, pour échapper à la surveillance de son père, elle épouserait un officier de la cour. Le roi trouva dans Liancourt, l'un de ses écuyers, un homme que l'intérêt put résoudre à la plus abjecte complaisance; Liancourt ne fut que de nom le mari de Gabrielle, et dès ce moment elle suivit le roi dans tous ses voyages; un fils

dont elle accoucha, fut reconnu par le roi, et reçut le nom de César de Beaufort. Cet événement augmenta la tendresse du roi; et les soins d'une femme qui joignait peut-être beaucoup d'adresse au pouvoir de la beauté et à celui de la douceur, le familiarisèrent avec la pensée de s'unir à elle par un double divorce. Il lui permettait de paraître dans les cérémonies publiques avec une magnificence de parure qui eût annoncé la présence d'une reine. Le peuple de Paris, malgré son fanatisme, avait toléré dans les deux d'Aumale, dans le duc de Nemours et dans Mayenne lui-même, des désordres de mœurs trop publics; il fut plus sévère envers un roi dont la conversion lui paraissait suspecte. Mais comme l'opinion se répandit que Gabrielle donnait au roi des conseils de clémence pour les restes du parti de la ligue, elle trouva grâce auprès du peuple. Les pauvres couraient en foule à son hôtel, et revenaient soulagés par ses aumônes, attendris de ses soins, et charmés de ses paroles bienveillantes. Qui voulait plaire au roi lui parlait de Gabrielle. Jamais il n'était plus touché que lorsqu'il entendait ses soldats, ou des hommes du peuple, répéter des airs qu'au milieu de ses combats il avait composés

pour elle. Absent, il lui écrivait des lettres pleines d'enjouement et de tendresse. Le plus galant et le plus amoureux de nos anciens chevaliers n'eût rien écrit de plus tendres que ce billet si connu de Henri IV à Gabrielle : « Si j'eusse péri dans le dernier combat, ma dernière pensée eût été pour Dieu, l'avant-dernière pour vous » (1). Mais ce que n'eût

(1) Toutes les lettres de Henri IV à Gabrielle respirent la même tendresse ; en voici deux.

« Mes belles amours. Deux heures après ce porteur, vous verrez un cavalier qui vous aime fort, que l'on appelle le roi de France et de Navarre, titres certainement honorables, mais bien pénibles : celui de votre sujet est bien plus délicieux. Tous trois sont bons, à quelques sauces qu'on les puisse mettre, et je ne suis pas d'avis de les céder à personne. J'ai vu par votre lettre la hâte qu'avez d'aller à Saint-Germain. Je suis fort aise que vous aimiez bien ma sœur : c'est un des plus assurés témoignages que vous me pouvez rendre de votre bonne grâce, que je chéris plus que ma vie, encore que je l'aime bien. Bonjour, mon tout, je baise vos beaux yeux un million de fois.

« Ce 14 septembre, de nos délicieux déserts de Fontainebleau. »

« Mes chères amours. Ce courrier est arrivé ce soir; je vous l'ai soudain dépêché, parce qu'il m'a dit que vous lui aviez commandé d'être demain de retour auprès de vous, et qu'il vous rapportât de mes nouvelles. Je

fait au chevalier dans le temps où l'amour était traité comme un culte et faisait partie du code religieux, Henri donnait souvent des témoignages publics, et par conséquent scandaleux, de sa passion pour Gabrielle; il l'appelait sa maîtresse en présence de la cour : « Que voulez-vous ? » disait-il aux amis qui avaient la franchise de le censurer, j'ai besoin, après » tant de traverses, de quelques bons loi» sirs; je ne respire jamais mieux qu'au» près de mon fils et de la mère de mon » fils. » De telles expressions faisaient entendre qu'il n'était nullement éloigné de la pensée de la faire monter sur le trône.

me porte bien, Dieu merci; je ne suis malade que d'un violent désir de vous voir. On m'a écrit de Paris, que les dames disent que j'emploie trois ou quatre heures tous les jours à médire d'elles; vous pouvez leur témoigner que mes affaires ne me donnent pas une heure de relâche, laquelle j'ai toujours employée auprès de vous, où étant, mes yeux ni ma langue ne pensent pas à elles. Bien ai-je un registre des méchans contes qu'elles font de vous. Vous me ferez plaisir de leur dire que je saurai bien rendre la pareille en temps et lieu. Notre fils se porte bien. Demain je pars pour La Fère; je vous en manderai des nouvelles. Je baise un million de fois vos belles mains. Faites mes recommandations à madame de Sourdis. »

Harlai, de Sancy et Rosni, étaient ceux des courtisans qui combattaient le plus ouvertement ce dessein : mais Sancy recourait à des railleries piquantes dont Gabrielle s'offensa, et que le roi lui pardonna difficilement. Rosni, sans se rendre l'organe des sarcasmes de la cour, se conduisit comme un ami sévère et d'une fidélité inflexible ; le ressentiment de Gabrielle contre lui n'alla point jusqu'à l'inimitié, et le roi, sans vaincre sa faiblesse, en aima mieux son ami.

Clémence de Henri.

En attendant l'ouverture d'une campagne qui devait achever la soumission des provinces, on se livrait à quelques plaisirs dans une cour fort active et fort indigente : les festins n'étaient nullement splendides ; mais ils étaient animés par la gaîté du roi. On retrouvait, après trente-six ans de troubles, les plaisirs de la cordialité. Le clergé reprenait de la décence, le parlement de la dignité, l'université de l'éclat. Le commerce et l'industrie, quoique bien contrariés par les besoins et les funestes inventions du fisc, parvenaient à s'ouvrir quelques voies nouvelles. C'était la vaste clémence du roi qui formait les beaux jours de la France. L'histoire n'offre rien de

semblable à cette magnanimité de tous les moments. La clémence de Jules César avait été mêlée de dédain ; Henri IV déguisait la sienne avec toutes les grâces d'un esprit vif et d'un caractère enjoué ; on ne savait ce qui lui causait le plus de plaisir de recouvrer la possession d'une ville importante, ou de voir un de ses vieux ennemis tomber à ses pieds. Il fit entrer dans ses gardes du corps plusieurs des plus intrépides soldats de la ligue. Un jour il dit au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ces gardes : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale. » Sa facilité était si grande, qu'il permit à des fanatiques signalés par leur violence de se présenter au Louvre. Le curé Lincestre osa lui-même demander cette faveur, et fut admis ; on murmurait : « Je ne sais point, dit le roi, fermer la porte au repentir. » Lincestre embrassa ses genoux. Cette attitude rappela involontairement à Henri IV celle que Jacques Clément avait prise pour poignarder son prédécesseur ; il se retourna vers Crillon et lui dit tout bas : « Gare le petit couteau de frère Jacques Clément ! » Peu de jours après, le roi jouait à une partie de cartes avec la duchesse de Montpensier ; Crillon,

s'approchant, lui dit assez haut : « Si[illegible], gare le petit couteau de madame de M[illegible]ont[illegible]sier ! » Crillon était le seul des [illegible]ourtisan[illegible] dont le roi ne pût contenir l'[illegible]mère véracité. Tout autre était sévèrem[illegible]ent averti de ne plus rappeler les ancienn[illegible]s discordes. Plusieurs fois le roi fit puni[illegible] des pages qui avaient reproché à leurs jeu[illegible]es compagnons les fautes dont leurs parens s'étaient couverts. La joie qu'éprouvait le peuple à voir le roi se présenter sans gardes, sur les marchés, sur les places, était troublée par quelques sentimens de crainte. Le fanatisme n'osait plus que rarement s'exhaler dans les lieux publics, mais il s'entretenait encore dans des réunions secrètes. Cette sombre passion aime à vivre de mystère, elle est aussi taciturne que la vengeance. Rejetés dans l'obscurité de leurs cloîtres, les moines regrettaient les jours de leur domination, de leurs combats. Les délais que le pape apportait à recevoir l'abjuration du roi, soutenaient leurs espérances. On vit quelques religieux sortir meurtris et mutilés de leurs couvens. Ils se plaignaient d'avoir éprouvé ces traitemens cruels, parce que, bravant les dé-

fenses de leurs supérieurs, ils avaient osé faire des prières pour le roi (1).

Le parlement de Paris manifestait des alarmes et redoublait de vigilance. L'union qui régnait entre les membres de ce corps, était un chef-d'œuvre de la politique et de la bonté du roi. Une partie des magistrats s'était imposé un noble exil pour suivre un roi proscrit; et l'autre, après avoir servi l'usurpateur et la ligue,

(1) La première déclaration par laquelle le roi promit amnistie, fut rendue le 27 septembre 1593; elle s'appliquait à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles fussent, qui de fait ou de parole auraient soutenu ou favorisé la ligue, excité le peuple à la sédition, mal parlé de sa personne, composé ou fait composer des libelles contre lui, renversé ou foulé aux pieds ses armes ou celles de ses prédécesseurs, en un mot, qui auraient trempé en quelque manière que ce fût dans les révoltes passées, en exceptant toutefois ceux qui auraient conspiré contre sa personne, ou qui auraient eu part à la mort du feu roi. Cette déclaration fut répétée huit jours avant l'entrée du roi à Paris, annoncée ce jour même par les billets que distribuaient ses troupes aux habitans de la capitale; et enfin, renouvelée huit jours après ce grand événement. Il avait été permis à tous ceux qui ne se jugeaient pas compris dans l'amnistie, de sortir de Paris avec le légat ou les Espagnols. Il y eut cependant un assez grand nombre de personnes exilées par des lettres de cachet, qu'on appelait alors des billets

avait donné des signes éclatans, mais tardifs, de repentir. Le jour où ces derniers revirent leurs confrères qui revenaient de Tours, dut être pour eux mêlé de beaucoup d'amertume. Le même peuple qui avait soutenu le siége de Paris, ne put revoir sans une profonde vénération des magistrats graves et religieux qui avaient toujours condamné ses fureurs. La calomnie avait répandu le bruit qu'ils arrivaient chargés de trésors; mais ils parurent dans un déplorable équipage, et les témoignages de leur pauvreté illustrèrent leur constance. Le soir le roi réunit au Louvre ces deux fractions d'un même corps : « Vous par-» donnerez, messieurs, leur dit-il, tout ce

du roi. Les mémoires et les journaux du temps en fournissent des listes qui diffèrent beaucoup entre elles. Le nombre des exilés peut être évalué à soixante ou quatre-vingts; mais la plus grande partie obtint de rentrer en France au bout de trois ou quatre mois. Les lettres d'exil avaient été fort multipliées sous le règne de Henri III, et plus encore pendant la ligue; le duc de Mayenne en avait fait un fréquent usage. Les journaux ont conservé celle qu'il écrivit à Pierre d'Ambrai, sous le nom duquel Pierre Pithou a mis le plus éloquent discours de la Satire Ménippée. C'est après mille protestations de bienveillance que le duc de Mayenne lui signifie l'ordre de sortir de Paris.

» que je pardonne moi-même : que tout re-
» proche cesse ; que tout souvenir fâcheux
» s'efface entre vous, car je vois dans
» chacun de vous de fidèles serviteurs. »
Cette paix fut jurée et observée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ceux des conseillers qui avaient rendu des arrêts sous la ligue, se montrèrent toujours les plus prompts à sanctionner les volontés du roi, même lorsqu'elles étaient favorables aux protestans. Toutefois le parlement de Paris renouvela souvent ses efforts pour mettre des bornes à la clémence du roi. Il poursuivit de lui-même des coupables obscurs que le roi avait dédaignés. Ces magistrats crurent que le supplice des présidens Brisson, de Tardif et de Larcher n'avait point été assez expié par les exécutions militaires de Mayenne. Il fit arrêter d'ignobles scélérats qui avaient concouru au supplice de Brisson. Quatre d'entre eux furent condamnés au gibet. Le peuple vit avec scandale un prêtre traîné à la mort, à côté du bourreau de la ville.

Cinq ordres de moines avaient le plus contribué à souffler le feu de la rébellion : c'étaient les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins, les Chartreux et les Jésuites. Les

Procès des Jésuites. 1594.

quatre premiers ne donnèrent d'abord que de faibles signes de repentir. Quant aux Jésuites, congrégation qui s'était introduite dans l'état, malgré l'opposition constante du parlement et de l'université, ils essayèrent de détourner, au moins par des actes extérieurs, l'orage prêt à fondre sur eux. Leurs prédicateurs les plus emportés changèrent de ton; dans leurs prières publiques, ils demandèrent à Dieu que le pape voulût bien recevoir l'abjuration du roi. Ni le parlement, ni l'université, ne se laissa désarmer par cette soumission suspecte. L'université était loin d'avoir montré une constance à toute épreuve pendant les troubles; ce corps crut donner une preuve de zèle en sévissant contre les Jésuites, qui avaient excité sa jalousie, par la rapidité de leurs succès dans l'éducation publique. L'université les dénonça au parlement comme les promoteurs des fatales doctrines qui avaient perverti presque tous les ordres de l'état. Comme on n'osait encore, par égard pour la cour de Rome, attaquer les Jésuites sur la servitude ultramontaine qui faisait la base de leurs instructions mystérieuses, on prétendit que cette société, née en Espagne, n'avait pour objet que d'assujétir toutes les

puissances de l'Europe au joug de Philippe II. C'était ainsi qu'on la rendait responsable de tous les crimes de la ligue. Tout ce qu'avait voulu l'Espagne, les Jésuites, disait-on, l'avaient prêché, exécuté; il ne fallait voir en eux que les espions et les perpétuels instrumens d'une puissance ennemie; tel fut le plan d'attaque que suivit Arnaud, avocat de l'université. Les Jésuites, poursuivis devant des juges presque aussi passionnés contre eux que leurs adversaires, parurent perdus sans ressource; mais on fut étonné de voir le nombre, le zèle et le crédit de leurs protecteurs. On eût dit qu'à leur sort tenait celui de la monarchie. Leur défense eut un caractère tout particulier de douceur évangélique, et de finesse de cour. Ils surent relever, sans blesser leurs vieux complices, l'injustice de n'attribuer qu'à leur congrégation les communes erreurs du clergé; leurs protestations d'amour pour le roi, sans être bien vives, étaient l'hommage le plus déclaré que le roi eût encore reçu d'aucun ordre religieux. Il en fut touché, et il ordonna au parlement de suspendre le procès des Jésuites. On admirait leur puissance et leur adresse, lorsqu'un crime affreux, qui

parut leur ouvrage, réveilla contre eux l'indignation des Français.

Attentat de Jean Châtel sur le roi.

Le 27 décembre 1594, vers sept heures du soir, le roi, de retour d'un voyage en Picardie, recevait dans une vaste salle les seigneurs de sa cour; on lui présenta deux gentilshommes, Ragni et Montigni, qui, ligueurs autrefois, n'étaient pas encore rentrés dans sa grâce. En témoignage de leur soumission, ils se jetèrent aux pieds du roi. Comme il se baissait pour les embrasser, il se sentit frapper à la bouche d'un coup de couteau qui lui coupa une dent. Cet attentat ne l'a point ému, et d'abord il n'y voit qu'un accident, et l'impute à une femme de Gabrielle, qu'on appelait Mathurine la folle. « Au diable soit la folle! dit-il? Elle m'a blessé. — Blessé! moi? s'écrie cette femme, blessé ce bon roi! non, jamais! » Elle se précipite sur la porte et la ferme, en disant: « Qu'on cherche maintenant l'assassin, il ne peut plus échapper. » Les yeux se portent sur un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui paraissait étranger à la cour. Le sieur de Montigni l'arrête et lui dit: « Le coupable ne peut être que vous ou moi. » On le fouille, il laisse tomber de sa poche le couteau ensanglanté. On l'interroge: il se dé-

clare Jean Châtel, fils d'un marchand de drap de Paris. On apprend encore de lui qu'il est élève des Jésuites. A ce mot, le roi dit en montrant sa blessure : « Fallait-il donc que les Jésuites fussent convaincus par ma bouche? » Puis il ordonne qu'on mette en liberté ce malheureux. Personne ne veut obéir à cet ordre d'un roi trop magnanime. Le régicide est mené à la prison du Fort-l'Évêque. Deux causes avaient contribué à troubler sa raison : d'abord la théologie extravagante et coupable de ses maîtres, et ensuite une habitude honteuse qui provenait d'une imagination lascive. Ses remords, quoique perpétuels, n'avaient pu l'emporter sur la frénésie qui s'était emparée de ses sens et de son esprit. En vain croyait-il trouver des armes contre lui-même en recourant souvent à la confession, et même en exagérant ses péchés. Son confesseur se montrait chaque jour plus irrité de la fréquence de ses rechutes, et le glaçait inutilement de terreur. Il y avait au couvent des Jésuites une chambre à laquelle ils avaient donné le nom de *chambre des méditations;* on l'avait tapissée de peintures où étaient représentés les supplices de l'enfer. Ces religieux ap-

puyaient de ce genre affreux d'éloquence les reproches qu'ils adressaient à des jeunes gens dont ils voulaient réprimer les désordres. Jean Châtel y entrait souvent pour détester des excès auxquels il était bientôt ramené par la force de l'habitude. Il en vint à croire qu'il avait lassé la bonté divine, et que rien ne pouvait plus le racheter des flammes éternelles. Mais à force d'entendre répéter, soit à son confesseur, soit à d'autres théologiens, que le moyen le plus assuré d'obtenir la rémission de ses péchés ou d'en diminuer la peine, était de tuer un prince hérétique, il prit la résolution de tuer le roi. Tel était l'égarement de son esprit, qu'en se portant à une telle action, il croyait, non pas éviter l'enfer, mais obtenir d'y être condamné à de moindres souffrances. Il communiqua sa résolution à son père, qui l'en dissuada fortement, et le conduisit vers le père Jean Guéret, jésuite. Tous ces faits résultent de la première déclaration que fit Jean Châtel, avant d'avoir été appliqué à la question; mais il s'expliqua d'une manière fort ambiguë sur le résultat de la conférence qu'il eut avec la père Guéret, et les tortures ne lui arrachèrent aucun nouvel aveu; il tâcha même

d'atténuer tout ce qui, dans sa première déclaration, compromettait les Jésuites. On l'entendait souvent offrir ses souffrances au ciel. En sortant de la torture, il demanda pardon à Dieu d'avoir montré quelque impatience, pendant l'épreuve qu'il venait de subir! Le monstre osa intercéder la bonté divine pour ses persécuteurs. Condamné par l'arrêt du parlement au supplice des régicides, il ne montra aucune épouvante à l'aspect des chevaux, des tenailles. «Les tourmens que vous me préparez, disait-il aux bourreaux, m'en sauveront de plus terribles dans l'autre vie.» Son exécrable fanatisme se soutint pendant la longue durée du supplice.

Le père de Jean Châtel avait été arrêté d'après la première déposition de son fils; et cependant celui-ci déclarait avoir été détourné par lui de son dessein. L'infortuné marchand, après avoir subi la question, fut condamné au bannissement et à une aumône de deux mille écus, soit pour n'avoir pas dénoncé le dessein de son fils, soit pour avoir engendré le régicide. Sa femme et ses filles furent également bannies, sa maison fut rasée. Aucun mémoire du temps ne parle du père de Jean Châtel comme d'un

ligueur forcené. On ne peut s'empêcher de frémir d'une jurisprudence qui punissait l'innocence pour inspirer une plus grande horreur du crime.

Le père Guéret, confesseur du régicide, fut d'abord condamné à la question et ensuite au bannissement. Les plus forts indices s'élevaient contre lui. N'avait-il pas fomenté dès long-temps le délire du jeune furieux? N'était-il pas en son pouvoir de détourner, par des menaces, l'insensé qui croyait se racheter des tourmens de l'enfer?

On avait arrêté un autre Jésuite, le père Guignard, dans la chambre duquel on avait trouvé neuf propositions écrites de sa main, et toutes fondées sur la doctrine du régicide. Il prétendait n'avoir écrit ces propositions qu'avant la soumission de Paris, et par conséquent, être couvert par l'amnistie du roi. Cette assertion était peu vraisemblable; mais à défaut de preuves manifestes, on lui objecta que le roi avait fait injonction de brûler toutes ces sortes d'écrits, et il fut condamné à être pendu. Il protesta jusqu'au dernier moment de son innocence, de celle de ses confrères, et demanda au ciel que sa société ne fût pas punie du tort involontaire d'avoir reçu dans ses écoles un jeune

insensé; mais le parlement, secondé par l'horreur publique qu'avait excitée l'attentat de Jean Châtel, condamna *les prêtres du collége de Clermont et tous autres, soi-disans de la société des Jésuites, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, à sortir de Paris dans trois jours, et du royaume dans quinze. Leurs colléges furent interdits, leurs biens confisqués.* Même avant cet arrêt, la multitude s'était portée sur le collége des Jésuites, et avait assailli de pierres les religieux dont elle avait imploré les bénédictions pendant le temps de la ligue. Ils sortirent de Paris en plein jour; ils prirent le chemin de la Lorraine. Les plus habiles d'entre eux entrevirent des moyens d'obtenir leur retour. Le roi sollicitait l'absolution du Saint Siége pour être affermi sur son trône, et c'était un jésuite espagnol, le cardinal Tolédo, qui secondait le mieux les désirs du roi à la cour de Rome.

Le roi, promptement guéri de sa blessure, se rendit à Notre-Dame pour remercier Dieu d'avoir échappé à ce péril. Le peuple sema de fleurs son passage; on le comblait de louanges; on ne pouvait se lasser de le voir; tout retentissait des cris de

vive le Roi! Comme cet empressement ne dissipait point la mélancolie dont, ce jour-là, il était profondément frappé, quelques courtisans s'étonnèrent de son indifférence : « Voyez, lui disaient-ils, combien les cœurs sont changés depuis la mort de votre prédécesseur! Frère Jacques Clément a été canonisé par ces mêmes hommes qui frémissent aujourd'hui au nom de Jean Châtel. » « Ah! reprit le roi, ce peuple ferait entendre des acclamations bien différentes, si Jean Châtel eût réussi dans son crime. Voilà comme je juge le peuple, et pourtant je ne respire que pour son bonheur. »

Soumission de la Bourgogne. 1595.

Les mouvemens hostiles de l'Espagne contre la France dataient presque de la paix de Cateau-Cambrésis, mais s'étaient déguisés sous l'apparence d'une protection à laquelle de mauvais Français avaient bien voulu se soumettre. Il n'existait point encore de déclaration de guerre entre les deux puissances: Henri IV eut recours à cette formalité, et pensa qu'un manifeste, rempli des griefs les plus évidens, exciterait le commun enthousiasme des protestans et des catholiques. Avec des finances mieux ordonnées, il eût sans doute réussi à réunir dans un même sen-

timent une noblesse inquiète, ambitieuse, qu'on ne pouvait satisfaire ni contenir que par des combats. Mais, dans sa détresse, il fut obligé de recevoir le service volontaire de ses gentilhommes, et ceux-ci mirent différentes conditions à leur zèle. En dépendant de ses propres troupes, il se trouvait également soumis à l'influence de ses deux seuls alliés, l'Angleterre et la Hollande. L'une lui demandait impérieusement de chasser de la Bretagne le duc de Mercœur et les Espagnols; et l'autre appelait ses armes dans la Flandre. Cependant la Bourgogne était en feu; le duc de Mayenne, après sa défaite de Laon, s'y était retiré avec deux mille hommes, derniers débris de son armée et de sa puissance. Il était aimé dans cette province, son ancien gouvernement. Comme s'il eût prévu que la Bourgogne devait être son dernier refuge, il y avait rendu son autorité aussi douce que le permettaient des temps désastreux. Enfin, il avait obtenu de Philippe II, qu'une armée espagnole vînt d'Italie à son secours. Cette armée, forte de quatorze mille hommes, sortit du Milanais, commandée par Vélasco, vice-roi de ce pays et connétable de Castille; elle descendit les Alpes par la Savoie, et

entra dans la Franche-Comté. Mais les villes de Bourgogne eurent horreur d'appartenir à l'Espagne; Beaune leur donna un grand exemple. Il ne s'agit plus ici de capitulations intéressées; Beaune conspira pour son roi. Mayenne avait su qu'un soulèvement se préparait dans cette ville; il s'y transporta, fit arrêter quelques-uns des principaux habitans, et régla pour la garnison un ordre de service qui paraissait devoir la mettre à l'abri de toute attaque. Mais, à peine fut-il parti, que tous les habitans prirent les armes au son du tocsin, et fondirent sur tous les postes à la fois; une partie de la garnison se sauva dans la citadelle, le reste fut jeté dans les campagnes et massacré par les paysans. Ce mouvement avait été concerté par les magistrats de la ville avec le maréchal de Biron. Ce guerrier, maître de la ville de Beaune, ne crut pas devoir en assiéger la citadelle, et fit soulever Autun et Dijon; ces deux villes se donnèrent au roi; seulement la citadelle de Dijon et un autre fort voisin restaient encore à soumettre.

Le roi reçut de si favorables nouvelles dans sa route, et fit diligence. Il crut être arrivé assez à temps pour empêcher les restes de l'armée de Mayenne de se replier sur l'ar-

mée espagnole de la Franche-Comté. Il s'avança jusqu'au village de Sainte-Seine avec cent cinquante chevaux et autant d'arquebusiers, et assigna Fontaine-Française, comme le rendez-vous commun de tous les corps qui le suivaient. Il envoie à la découverte, et bientôt il voit revenir ses éclaireurs fuyant en désordre devant trois cents cavaliers ennemis. Les rapports sont alarmans; on a vu sur la crête des montagnes un nombreux corps de troupes, et surtout beaucoup de cavalerie; ce ne peut être que l'armée espagnole. « Qu'en pensez-vous, » maréchal? dit le roi à Biron; ces gens » sont encore loin, et nous avons devant » nous une troupe de Mayenne qui me pa- » raît s'être avancée de trop près. » Biron, de s'élancer et de crier aux siens : « Allons, » mes amis, chargeons ces cavaliers de la » ligue; le roi nous voit, et il ne serait pas » convenable de revenir vers lui en désor- » dre. » Il fond sur une compagnie. Le baron de Lux en attaque une autre. Mais ce dernier est bientôt environné; Biron réussit à le dégager, et revient au petit trot rejoindre le roi. Le danger s'accroît; on découvre déjà un millier de cavaliers ennemis; beaucoup d'autres les sui-

vent; une armée entière s'approche pour les soutenir. « Retirez-vous, crie-t-on de » tous côtés au roi; au nom de votre peu- » ple et de votre armée, retirez-vous, Sire! » le combat est trop inégal; nous sommes » déjà affaiblis par deux charges malheu- » reuses. » Un vieux gentilhomme met pied à terre et vient lui offrir un excellent cheval catalan pour sa fuite. « Ventre-saint- » gris! s'écrie le roi, je n'ai jamais goûté » moins qu'aujourd'hui tous ces conseils de » fuite. Croyez-vous donc le parti que vous » me proposez bien prudent? Avons-nous » un pont sur la petite rivière que nous ve- » nons de traverser? Les ennemis ne pour- » raient-ils pas s'y présenter avant nous? » Mes troupes arrivent ici dans une heure; » elles seront exactes au rendez-vous; une » heure nous suffira bien pour amuser l'en- » nemi. Allons, maréchal, en avant. Il y » a moins de danger à la chasse qu'à la » fuite. » Cette intrépidité raisonnée fit une telle impression sur les trois cents hommes de Henri IV, que les uns oublièrent qu'ils venaient de plier deux fois devant l'ennemi, et les autres, qu'ils étaient incomplètement armés. La plupart des officiers n'avaient que leurs hausse-cols, et leurs gaillardets.

Le roi et Biron étaient sans casque. Ils partagent entre eux la cavalerie : le roi, avec quatre-vingts chevaux, se charge d'attaquer trois gros escadrons ; Biron, avec le reste, en attaquera deux. Les cent cinquante arquebusiers français ne pouvaient que faiblement seconder ce combat de cavalerie. Le choc du roi est si impétueux, qu'il rompt le premier escadron des ennemis, fort de trois cents chevaux, et passe à travers le second pour aller culbuter le troisième. Biron, dès la première charge, est blessé à la tête ; mais, loin de se retirer du combat, il s'enfonce dans le plus épais des ennemis, et obtient les mêmes succès que son maître. Les deux troupes déjà victorieuses se rejoignent et fondent sur les ligueurs, auxquels Mayenne vient d'amener un renfort de six cents cavaliers espagnols ; elles entrent dans les rangs ennemis et les percent encore une fois. Une si vive ardeur n'était point une aveugle furie. Biron, Grammont, Terme, les ducs de la Trémouille et d'Elbœuf, la Curée, Mirebeau, Roquelaure, Mirepoix, montraient non-seulement l'ardeur de leur chef, mais la sûreté de son coup-d'œil militaire. Je me trompe, aucun d'eux ne l'égalait en vigilance. Dans le plus fort d'une charge,

Henri, pressé par plusieurs Espagnols, en remarqua un qui allait percer la Curée. « Gare, la Curée ! s'écria-t-il : » et ce brave officier dut la vie à cet avertissement de son roi.

Combat de Fontaine-Française. 1595.

Voilà seize cents cavaliers mis en déroute par cent cinquante. Henri les poursuit jusqu'au pied d'une colline ; mais il observe tout, et ne doute pas que l'ennemi n'ait caché de l'infanterie dans le bois dont il approche. Des coups d'arquebuse ont trahi l'embuscade. Henri choisit, pour se retirer, le moment où sa victoire a frappé ses ennemis de stupeur. Si quelques escadrons osent encore l'inquiéter, il se retourne vivement et les met en fuite. Mais, tandis qu'il exécute sa retraite avec une admirable lenteur, les escadrons et les colonnes qu'il attend ont débouché de Fontaine-Française. Ils arrivent ; ce qu'ils voient, ce qu'ils apprennent, leur paraît tenir du prodige. Ils ne sont que deux mille ; mais qu'ils voudraient, dans un tel moment, en venir aux mains avec les quinze mille hommes du connétable de Castille ! Ce général se garde bien d'attaquer une armée dont l'avant-garde venait de montrer un si étonnant héroïsme. Arrivé devant les lignes de l'armée française, il se mit à son tour en retraite,

après avoir perdu six cents hommes en tués, blessés ou prisonniers. Pendant la nuit il repassa la Saône. Henri, sûr de ne plus être inquiété, emporta la citadelle de Dijon, reçut à composition le vicomte de Tavanne dans le fort de Talaru, soumit toute la Bourgogne, à l'exception de la ville de Châlons, et entra en vainqueur dans la Franche-Comté (1).

Vélasco et Mayenne se reprochaient l'un à l'autre cette défaite. Ce dernier, le cœur navré des affronts qu'il recevait parmi les Espagnols, vint attendre à Châlons si la clémence du roi parlerait encore pour lui. Vélasco jeta son armée dans les différentes garnisons de la Franche-Comté, et laissa la campagne au pouvoir du roi. Tout réussissait sur ce point à Henri IV; Montmorenci venait de le joindre, vainqueur, dans le Languedoc, de ce frère Ange de Joyeuse qui, après avoir été un moine aussi factieux que ridicule, s'était montré un guerrier valeureux, et qui, après de longs combats, négo-

(1) Je ne crois pas devoir citer des autorités, lorsqu'il s'agit de faits sur lesquels tous les historiens s'accordent. Les relations des combats de Fontaine-Française diffèrent dans plusieurs circonstances; j'ai suivi celle de Victor Cayet dans sa Chronologie septénaire.

ciait, comme tous les chefs de la ligue, pour être payé de son repentir. Montmorenci, sur sa route, avait trouvé l'occasion d'un nouvel exploit. Le duc de Nemours s'était échappé de prison sous l'habit d'un domestique, et, par un coup hardi, s'était emparé de Vienne en Dauphiné. Montmorenci, se ménagea des intelligences dans cette ville, et parvint à en chasser le frère utérin de Mayenne. Henri lui avait déjà envoyé l'épée de connétable, qui devenait un illustre héritage pour cette famille.

Henri faisait de grands progrès dans la Franche-Comté; mais cette importante conquête était réservée au règne de son petit-fils et aux armes du grand Condé. De fâcheuses nouvelles de la Picardie et de la Bretagne vinrent diminuer la joie du combat de Fontaine, exploit dont le souvenir fait palpiter tout cœur français, et que Sully préfère à toutes les victoires du héros de la France. Le roi, qu'avait tant affecté la mort de Givri dans l'année précédente, apprit coup sur coup la mort du maréchal d'Aumont, du duc de Longueville, du marquis d'Humières et de cet amiral de Villars, qui, après avoir été un brillant adversaire de Henri IV, conçut la noble

émulation de l'emporter en zèle sur tous ses serviteurs.

Le maréchal d'Aumont n'avait pas conduit sans succès la guerre en Bretagne contre le duc de Mercœur. Il venait de soumettre les villes de Quimper et de Morlaix, lorsqu'il trouva la mort au siége d'une bicoque. Frappé d'un coup d'arquebuse sur la tranchée de Lamballe, il ne dit que ces mots: *J'en tiens.* Ce guerrier sexagénaire survécut dix-sept jours à sa blessure. Les souffrances aiguës qu'il ressentit furent adoucies par la pensée d'avoir été fidèle et glorieusement utile à cinq rois. Henri IV dit, en apprenant sa mort: « Malheureuse Bretagne, tu m'avais déjà coûté Lanoue! je perds dans d'Aumont mon meilleur appui, mon bras droit. » Ce coup fatal retarda de plus de deux ans la soumission de la Bretagne. Mort de d'Aumont.

Les événemens de la Picardie étaient plus funestes. Nous avons dit qu'il restait trois forteresses à soumettre dans cette province. Ham appartenait au duc d'Aumale; Soissons, au duc de Mayenne; et La Fère, à l'Espagne. L'armée française, chargée de les reprendre, était divisée en trois corps: le premier, sous le commandement du duc de Nevers; le second, sous celui du maréchal

duc de Bouillon; et le troisième, sous celui d'un l'amiral de Villars. Ces trois chefs s'entendirent mal. Villars fut emporté par trop d'ardeur; Nevers fut lent et froid suivant sa coutume; et le duc de Bouillon ne fut plus, ni pour l'ardeur ni pour la loyauté, le vicomte de Turenne.

Mort de d'Humières.

La première entreprise des Français se dirigea sur le château de Ham, que le gouverneur lui-même s'offrait à leur livrer; mais sa garnison était loin de seconder ses projets. L'avant-garde française que commandait le marquis d'Humières, après avoir été reçue sans obstacle au premier poste, éprouva la plus ferme résistance. D'Humières, qui se vit près de succomber dans une entreprise dont le succès lui avait paru infaillible, conduisit ses troupes d'assaut en assaut, et fut tué sur la brèche. Il y eut une morne stupeur dans l'armée, quand on y apprit la mort de ce brave, qu'on égalait presque à Givri; mais bientôt cette impression fit place à la rage. La garnison espagnole plia devant le nouvel effort des Français. Ceux-ci rendirent un indigne hommage à la mémoire d'un officier dont l'humanité égalait la vaillance : ils massacrèrent quinze cents hommes qui avaient mis bas les ar-

nes, mais qui, ranimés par leur indignation, vendirent chèrement leur vie. Cinq cents Français expièrent par leur mort ce mouvement de fureur.

La mort du duc de Longueville fut l'effet d'un accident. Il s'était montré, par sa bravoure et sa fidélité, digne descendant de Dunois. Combat et défaite de Dourlens. 1595.

Pendant ce temps, le comte de Fuentes, général de l'armée espagnole, après avoir surpris le Catelet, investissait la ville de Dourlens, dans le dessein de s'emparer ensuite de Cambrai; Villars et Bouillon, réunissant leurs forces, qui ne formaient en tout que quatre mille hommes, marchèrent au secours de Dourlens; le duc de Nevers les suivait avec un même nombre de troupes. Villars enfonça sans peine l'avant-garde espagnole, qui lui parut peu considérable; mais Fuentes n'avait voulu qu'attirer les Français au pied de ses retranchemens, et les mettre en face de treize mille hommes soutenus par une puissante artillerie. Ni Villars, ni Bouillon ne parut décontenancé à la vue de cette position; mais, pour engager le combat sur un terrain moins désavantageux, ils battirent un peu en retraite; Fuentes les suivit. Villars le premier

fit volte-face, et crut avoir reçu de Bouillon une promesse formelle de le seconder. Il engagea la charge avec une ardeur héroïque ; Bouillon se tint immobile. Villars entra, nous dit Sully, dans une forêt de lances; mais bientôt pour lui plus d'issue : s'il s'avance, il rencontrera des retranchemens inexpugnables; l'armée espagnole l'a déjà débordé. Après d'inutiles exploits, il est forcé de se rendre. Les Espagnols et les ligueurs leurs auxiliaires, goûtèrent un plaisir atroce en recevant prisonnier ce grand capitaine, qu'ils regardaient comme un transfuge. Bientôt il s'élève parmi eux un tumulte, présage d'un dessein sinistre. Ceux qui entourent l'amiral feignent de se disputer cet illustre prisonnier ; et, à la faveur de cette rixe simulée, ils le tuent de sang-froid, en lui criant : « Voilà comme les Espagnols traitent les parjures, les apostats ! » Saisseval, l'un des amis de Villars, subit le même sort. Bouillon, vivement attaqué à son tour, eut bientôt sa cavalerie en désordre. Il n'avait point secouru Villars, Nevers ne vint point le secourir ; la perte des Français fut de trois mille hommes, c'est-à-dire, fort supérieure à ce que Henri IV avait perdu dans les victoires réunies de

Coutras, d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-française. Ce monarque eut encore à gémir d'un autre malheur. La ville de Dourlens, après l'issue de ce combat, demandait à capituler. Les Espagnols aimèrent mieux la prendre d'assaut pour y massacrer tout, soldats, vieillards, femmes et enfans. Les Espagnols prétendaient venger ainsi le massacre de la garnison de Ham; mais du moins les Français ne l'avaient pas étendu jusqu'aux habitans.

Deux chefs de ligueurs avaient animé la cruauté des Espagnols; c'étaient le duc d'Aumale et le baron de Rosne, l'un des maréchaux de France nommés par la ligue. A la nouvelle du massacre de Dourlens, le parlement de Paris, sans attendre les ordres du roi, crut devoir procéder contre le duc d'Aumale absent. Un corps garde plus long-temps qu'un monarque le souvenir des injures personnelles. C'était le duc d'Aumale qui, en se servant de Bussi et des Seize, avait autrefois opéré la dissolution du parlement de Paris, et traîné ses principaux chefs en prison. Ces magistrats saisirent le moment où l'horreur publique éclatait contre lui, pour empêcher qu'il ne profitât de l'inépuisable clémence du roi.

Ils rendirent un arrêt qui déclarait *le duc d'Aumale criminel de lèse-majesté au premier chef, et coupable du parricide de Henri III, et, pour ces crimes,* le condamnait *à être tiré tout vif à quatre chevaux, ses quartiers attachés aux principales portes de Paris, s'il pouvait être appréhendé vif; sinon, en effigie; sa maison d'Anet rasée jusqu'aux fondemens et ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués et ses enfans dégradés de noblesse.*

Le roi qui, dans ce moment, traitait avec le duc de Mayenne, et se servait du duc de Guise pour la réduction de Marseille, fit de vains efforts auprès du parlement de Paris pour empêcher ce terrible coup porté à la maison de Lorraine.

Prise de Cambrai par les Espagnols. 1595.

Le comte de Fuentes marcha rapidement sur Cambrai. Nous avons vu quelle infâme trahison avait rendu le duc d'Anjou, frère de Henri III, maître de cette ville; il la légua par son testament à sa mère, Catherine de Médicis. Elle y établit pour gouverneur Balagni, bâtard de son conseiller intime Montluc, évêque de Valence. Ce jeune homme ne se fit point un scrupule d'usurper, par une infidélité, une ville que la trahison avait conquise. Favo-

sé par les troupes de la ligue, de gouver-
leur il se fit souverain. Après que la ligue
fut abattue, il se déclara pour le vainqueur.
Le roi lui envoya, pour le soutenir contre
l'armée espagnole, l'intrépide de Vic, avec
sept ou huit cents soldats. Balagni ména-
geait peu une ville dont l'affection lui eût
été si nécessaire. Sa femme irritait les ha-
bitans par d'impudens monopoles. A l'ap-
proche du siége, elle vendit une grande par-
tie des approvisionnemens de la ville aux
Espagnols, qui les achetaient à tout prix.
De Vic réclamait en vain contre ce stupide
trafic. L'imprévoyant Balagni, serré de près
par les Espagnols, appela le duc de Nevers
à son secours; ce froid guerrier ne fit au-
cun mouvement. Les habitans de Cambrai
opprimés et affamés reçurent les Espa-
gnols comme des libérateurs. Le jour où
cette ville capitula, la dame Balagni mourut
de honte et de désespoir; dans ses derniers
momens elle reprochait à son mari de sur-
vivre à sa souveraineté.

Voilà les événemens qui détournèrent
Henri IV de la conquête de la Franche-
Comté. Il pleura ses amis, jugea les fautes
de ses lieutenans, s'abstint d'emporte-
ment et d'aigreur, n'abandonna point ses

desseins; et les rectifia suivant les circonstances.

Le roi se retira de la Franche-Comté, et s'en fit un mérite auprès des Suisses, qui le voyaient avec inquiétude porter ses armes dans cette province; il se rendit à Lyon pour assurer la paix du midi de la France, soit avec le connétable de Montmorenci, digne gouverneur du Languedoc, soit avec Lesdiguières, cet intrépide défenseur du Dauphiné. Le roi n'avait pas vu ce dernier depuis nombre d'années; il vint à sa rencontre, et à peine l'eut-il aperçu qu'il se jeta dans ses bras. « Dieu merci! lui dit-il, j'ai » pour ami l'homme dont je pourrais le » plus être jaloux. »

Traité avec Mayenne. 1595.

Mayenne, fatigué de la protection dédaigneuse de l'Espagne, s'était retiré à Châlons, la seule ville de Bourgogne qui lui obéissait encore. Le président Jeannin, qui avait autrefois modéré ses desseins ambitieux, le suivait dans toutes ses traverses. Le roi fit des avances à ce magistrat pour entrer en négociation: il le fit venir auprès de lui, et lui témoigna une haute estime. « Est-il possible, dit Jeannin, que Votre Majesté adresse des paroles si obligeantes à un vieux ligueur comme moi? » « Monsieur le président, lui

dit le roi, j'ai toujours couru après les gens de bien, et je m'en suis bien trouvé. » La négociation marcha rapidement, parce que le roi sentit qu'il pouvait impunément honorer un rival qui n'était plus à craindre. On ne vit jamais un pardon plus libéral. Le roi consentit que Mayenne restât fidèle au serment qu'il avait fait de ne le reconnaître qu'après l'absolution du saint siége. On pourra s'étonner d'une telle condition; mais Henri attendait le plus prompt succès de ses opérations avec la cour de Rome. Il voulut mettre Mayenne à l'abri de toute poursuite sur l'assassinat de Henri III, et révoqua *tout édit, tout jugement et arrêt rendus contre le duc de Mayenne et autres princes, seigneurs, gentilshommes, officiers, communautés et particuliers au sujet des derniers troubles du royaume.*

Le roi acquitta les dettes du duc de Mayenne, dégreva ses biens de toute hypothèque, et lui accorda enfin, ce qu'il n'aurait dû lui accorder jamais, deux villes de sûreté en Bourgogne et trois en Champagne. Mayenne, pour de tels bienfaits, n'avait plus à faire que des cessions peu importantes; mais il promit fidélité au plus clément des monarques, et tint parole. Ce fut au château

de Mouceaux, dans la Brie, qu'il obtint à première entrevue avec le roi. Il se présentait avec un peu d'embarras; Henri se conduisit avec lui comme s'il eût revu l'un de ses anciens serviteurs. Il lui montra ses embellissemens de cette maison de plaisance, le consulta sur ceux qu'il projetait, le fatigua d'allées et de venues dans le parc, feignit de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice un homme chargé d'un embonpoint excessif; et puis, le prenant en pitié : « Avouez, mon cousin, lui dit-il en riant, que je vous ai un peu essoufflé. » « Je ne cacherai point à Votre Majesté que je me tuerais à vouloir suivre sa marche agile. » « Eh bien! mon cousin, je ne vous cacherai pas non plus que je m'apercevais de votre fatigue; mais c'est là tout le mal et le déplaisir que vous recevrez de moi. »

Soumission de Marseille. 1595.

Dans ce même temps, un autre prince de Lorraine, le duc de Guise, prouvait la sincérité de son repentir par un exploit utile et brillant. Le duc d'Épernon, l'un de ces hommes qui, par une sécheresse de cœur toute particulière, sont imperturbables dans les calculs de leur intérêt personnel, se paya bientôt par ses mains du service qu'il avait rendu au roi, en contribuant avec

Lesdiguières à chasser le duc de Savoie de la Provence. Il s'assura des garnisons, leva des tributs, éblouit par son faste, et intimida par son arrogance la province qu'il usurpait. Comme il avait rangé de son côté un grand nombre de catholiques, le roi craignit, en lui opposant le protestant Lesdiguières, de rallumer dans la Provence les feux mal assoupis de la ligue. Il envoya le duc de Guise, qui voyait dans le duc d'Épernon l'ennemi le plus opiniâtre de son père. Tout ce pays fut ému à l'aspect d'un Guise, qui criait : *Vive le roi!* D'Épernon, chassé de poste en poste, se vit successivement abandonné de tous ses soldats. Dès que la haine publique ne fut plus contenue, elle se manifesta contre lui avec violence; mais Marseille n'était point encore rentrée dans le devoir. Cette ville avait de puissans moyens de soutenir une révolte, où elle était portée par le fanatisme religieux et par l'enthousiasme républicain. Cette ancienne colonie des Phocéens, autrefois rivale de Tyr, de Carthage et de Corinthe, s'était sentie rappelée au souvenir de sa liberté primitive par ses liaisons avec les républiques d'Italie; en se livrant aux principes de la ligue, elle crut saisir une occa-

sion favorable pour recouvrer sa liberté; mais elle ne connut que l'anarchie. Les magistrats populaires qu'elle se donna, se réglèrent sur la conduite des Seize qui opprimaient Paris; ils devinrent, comme ceux-ci, les pensionnaires et les satellites de Philippe II. Ce monarque tenait sur les côtes de l'Italie une flotte toute prête pour s'emparer de ce beau port de la Méditerranée. La vigilance de Henri IV empêcha le succès de cette entreprise par l'intervention de la puissance ottomane. Le sultan Amurat III, qui, montrait autant d'admiration pour Henri IV que d'horreur pour Philippe II, fit dire à ce dernier qu'il prendrait pour déclaration de guerre l'envoi d'une escadre à Marseille; Philippe se contenta d'envoyer dans cette ville cinq cents soldats espagnols sur de petits navires.

Les Marseillais, dans leur république éphémère, avaient nommé deux consuls, Louis d'Aix et Charles Cazaux. C'étaient deux hommes violens, soupçonneux, et dont le plus grand talent consistait à proscrire. Comme le duc de Guise approchait de Marseille, un des séditieux les plus signalés de cette ville, changeant brusquement de parti, s'offrit à lui en ouvrir les portes:

Pierre Libertat, Italien d'origine, paraissait l'ami intime des deux consuls; mais, soit qu'il fût en secret jaloux de leur puissance, soit qu'il se fatiguât de servir d'instrument à leur cruauté, il devint le libérateur d'une ville où son nom remplissait tout d'épouvante. Pour cacher ses intelligences avec le duc de Guise, il redoubla d'emportement; et choisit ses complices parmi de vieux ligueurs. Il faisait avec eux des reconnaissances hors de la ville, et augmentait sa réputation d'intrépidité; enfin, lui-même, il déclara le danger imminent, et s'offrit pour garder la porte Royale. Cazaux, trompé par les instructions de Libertat, faisait des rondes sur le rempart; il vit les Français se diriger en foule vers la porte Royale. Il y court, commence à s'inquiéter sur les desseins de Libertat; des cris de *vive le roi* qu'il entend augmentent ses alarmes: « Que signifie ce tumulte? crie-t-il de loin » à Libertat; traître, tu ne nous abuseras » pas plus long-temps. » Libertat ne lui donne pas le temps d'achever; il fond sur lui, deux pistolets à la main, le tue, écarte ou renverse les gardes du consul, en criant: *Vive le roi!* Une partie de sa troupe met en fuite celle de Cazaux, et se grossit d'une foule d'habitans;

il revient à la porte Royale, lève la herse; le duc de Guise entre, attaque vivement les Espagnols, et les force à s'enfermer dans un bastion; puis il parcourt les rues de la ville, en criant: « Bons Français, bons catholiques, » criez, criez, *Vive le roi!* c'est le duc de » Guise qui vous parle; voyez, par mon » exemple, si le roi sait pardonner. » La ville est délivrée, Louis d'Aix est en fuite, les Espagnols se trouvent heureux de regagner leurs navires. Henri IV apprit avec des transports de joie la reddition de Marseille: « Vous voyez bien, disait-il à ceux » qui l'avaient blâmé de son indulgence pour » le duc de Guise, vous voyez bien que la » générosité rapporte quelque fruit! »

Absolution donnée par le pape. 1595.

Le roi venait d'apprendre, peu de jours auparavant, que le pape avait enfin levé cette excommunication, qui fournissait encore des prétextes aux rebelles. Clément VIII, qui régnait alors, était un pontife d'un caractère pacifique; mais, comme ses prédécesseurs, il tremblait devant Philippe II, ce trop puissant protecteur du saint siége. D'ailleurs, il voulait faire servir à la gloire du trône pontifical un pardon que le roi sollicitait avec de vives instances. Depuis plusieurs siècles, aucune excommunication

n'avait produit autant d'effet que celle qui avait été lancée par Sixte-Quint contre le roi de Navarre, puisqu'elle l'avait emporté dans l'esprit du peuple sur les victoires et sur la bonté de ce prince; Rome ne voulait pas diminuer l'effet que le temps, contre toute apparence, avait rendu à ses foudres. L'absolution que Henri avait reçue à Saint-Denis, n'était, aux yeux du pape, qu'un nouveau grief. De quel droit l'archevêque de Bourges avait-il ouvert au roi de France les portes de l'église que le saint siége lui tenait encore fermées? Si Rome tolérait cette indépendance du clergé français, ne renoncerait-elle pas à l'orgueilleuse prétention de déposer les rois de la chrétienté? D'abord, Clément VIII refusa de recevoir le duc de Nevers comme un ambassadeur du roi de France; les abbés Duperron et d'Ossat, ses nouveaux envoyés, n'obtinrent long-temps qu'un accueil froid et réservé; mais ils excitèrent le zèle des prélats français. Le cardinal de Gondi les seconda vivement, et le cardinal de Joyeuse, oubliant les longues inimitiés de sa famille contre le roi, se mit au nombre des intercesseurs. Tous ses prélats représentèrent au pape que son inflexibilité semblait indiquer peu de

pitié pour le royaume de France; qu'il était temps de mettre un terme à trente-six ans de guerres civiles; que la miséricorde pontificale devait être une image de la miséricorde divine, *qui pardonne jusqu'à sept fois septante*; qu'il était injuste d'arguer contre Henri d'une conversion forcée pour le déclarer hérétique relaps; que le saint père, arbitre des rois de la chrétienté, semblerait déceler par ses retards une injuste partialité pour l'Espagne; que cette puissance, en montrant un zèle affecté pour les droits du saint siége, ne tendait qu'à l'asservir; qu'il était des intérêts de Rome de tenir une juste balance entre les deux monarques les plus puissans de l'église; que le Dieu des armées se prononçait depuis long-temps en faveur de Henri; que l'activité prodigieuse de ce prince, sa valeur et l'amour de ses sujets le rendraient toujours vainqueur de l'Espagne: enfin, ces prélats faisaient entendre, à travers des termes fort mesurés, que le roi, après avoir vu ses soumissions si long-temps rejetées, pourrait prendre le parti du désespoir, et imiter le schisme de l'église grecque, en nommant un patriarche des Gaules.

Le cardinal Toledo, ce jésuite espagnol

dont nous avons parlé, et qui regardait comme le plus grand bonheur de sa vie le rétablissement de sa société en France, fut chargé de répondre à ces représentations, et le fit à peu près en ces termes :

« De qui vous plaignez-vous, Seigneurs » Français? Quel acte d'hostilité Sa Sainteté » a-t-elle exercé contre votre roi? Quels » secours d'hommes, d'argent, de bénédic- » tion a-t-elle envoyés au duc de Mayenne? » Vous accusez le saint siége d'inflexibi- » lité, et sa miséricorde s'est montrée iné- » puisable. Une partie du clergé de France » a osé se mettre à la place du pape et » s'arroger le droit d'absoudre un prince » hérétique relaps. Le saint père a-t-il sévi » contre un acte d'un si dangereux exemple? » A-t-il déclaré nulle l'abjuration de vo- » tre roi? Les prélats qui ont eu la témé- » rité de la recevoir, ont-ils été retranchés de » la communion des fidèles, déposés de leur » siége? Le pape, dites-vous, à l'exemple » de Dieu, dont il est le vicaire, doit par- » donner; mais Dieu, avant d'accorder ses » pardons, éprouve la pénitence. Fallait-il » donc, aux premiers signes de repentir de » Henri de Navarre, lui ouvrir des trésors » de miséricorde que peut-être il ne sollici-

» tait que par l'ambition des choses tem-
» porelles? Quel scandale pour l'église, si,
» deux fois pardonné, il fût devenu relaps
» encore une fois, s'il n'eût recouvré son
» royaume que pour en faire la proie de
» l'hérésie! Sans doute votre roi a fait
» depuis les actes d'un vrai catholique, et
» sa sainteté verse des larmes de joie en
» apprenant tout ce qui annonce en lui un
» repentir véritable. Voilà cependant qu'il
» vient de lui donner un nouveau sujet
» d'affliction: une société de religieux qui
» s'est vouée à mille combats pour raffer-
» mir la foi ébranlée, a été indignement
» chassée de France. Pourquoi, Seigneurs
» Français, nous accusez-vous de prédilec-
» tion pour le roi d'Espagne? Quels que
» soient les titres d'un monarque si religieux
» à l'amour du saint siége, sachez que le
» fils de saint Louis, s'il rentre dans la foi,
» sera toujours le fils aîné de l'église. »

Enfin, le 30 août 1595, le pape mit cette affaire en délibération au consistoire. Les deux tiers des voix, parmi les cardinaux, furent pour l'absolution du roi de France; elle fut prononcée à des conditions sévères. La plus importante, fut l'engagement pris au nom du roi de faire recevoir en France

le concile de Trente. La plus pénible consista dans le cérémonial réglé pour la réconciliation. On ignore si le rétablissement des Jésuites en fut une condition secrète, le cardinal Tolède l'avait réclamée comme un juste prix de ses services; mais il est à présumer que le roi ne prit point, à cet égard, d'engagement formel.

Le 17 septembre 1595, un immense concours de spectateurs s'était rendu à la basilique de Saint-Pierre, magnifique théâtre d'une scène d'orgueil. Au-dessous du trône pontifical, tapissé d'une longue toile d'or, étaient rangés les cardinaux, les évêques, puis les officiers de l'inquisition et douze pénitenciers armés de baguettes. Les abbés Duperron et d'Ossat, procureurs du roi, furent introduits, et, après d'humbles révérences, lurent sa confession écrite en latin. Le saint père commença par déclarer nulle l'absolution faite à Saint-Denis; mais il voulut bien reconnaître les actes que le roi avait faits depuis, comme étant de bonne foi; ensuite il promit le pardon, sous la condition que le roi se soumettrait à la pénitence qui allait lui être infligée; les deux ecclésiastiques français annoncèrent la soumission de leur maître. On chanta le *Mise-*

rere; les douze pénitenciers s'avancèrent; l'un d'eux remit au pape une baguette : à chaque verset, le pape frappait un coup sur les épaules des deux représentans du roi. Le *Miserere* fini, Clément, dans une première oraison, déclara Henri de Navarre absous; dans une seconde, le déclara roi de France; et dans une troisième, roi très-chrétien. Aussitôt les trompettes sonnèrent, et le bruit de toute l'artillerie du château Saint-Ange s'unit aux acclamations des spectateurs.

Henri III, après une telle cérémonie, eût été encore moins roi qu'auparavant. Cette pénitence, infligée à un roi tel que Henri IV, ne parut en Europe qu'une vanité puérile du saint siége. On demandait si c'était un crime de n'avoir pas été converti sincèrement à la religion catholique, le jour de la Saint-Barthélemi. Les protestans disaient : « Que, s'il y avait une cérémonie d'expiation à faire dans l'église de Saint-Pierre, c'était pour faire oublier le jour où Grégoire XIII avait rendu grâces au ciel pour tous les assassinats des matines de Paris.

Mais Clément VIII montra bientôt l'autorité pontificale sous un plus doux aspect;

il résolut de s'établir médiateur entre les rois d'Espagne et de France. Divers obstacles traversèrent d'abord un si noble dessein ; mais le pape y mit une activité, une adresse et une persévérance qui firent la gloire du saint siége, et décidèrent la sage paix de Vervins.

Quoique Henri IV se montrât toujours plein d'allégresse un jour de combat, il ne fit jamais la guerre avec plaisir. L'amour de l'ordre l'emportait de beaucoup, dans son cœur, sur l'amour de la gloire. Il gémissait de tout retard apporté au soulagement de ses sujets. Rosni venait de le charmer en lui donnant l'espérance que les finances du royaume pourraient être promptement rétablies. Il projetait une assemblée de notables pour commencer un nouveau cours d'opérations sur ce sujet ; mais il lui fallait du calme pour une telle étude : la guerre remplissait mal son attente, puisque, loin de réunir dans un même sentiment d'honneur les seigneurs catholiques et protestans, elle fournissait à ces derniers une triste occasion de signaler leur défiance et leur mécontentement. Le roi n'était occupé qu'à réparer des fautes et des revers, suites de cette fatale mésintelligence. Ce fut un désespoir pour lui de trouver la ville de Cambrai prise,

lorsqu'il accourait de Lyon pour en faire lever le siége; il parla de marcher droit aux ennemis et de les surprendre au milieu de la sécurité et de la joie que leur donnait cette conquête. Le duc de Nevers combattit cette résolution, en faisant un tableau exagéré des forces espagnoles : « Eh ! comment le savez-vous, reprit vivement le roi, vous qui n'en avez approché que de sept lieues? » Ce mot piquant terrassa le duc de Nevers, et un chagrin de courtisan mit au tombeau celui qui avait supporté avec une sorte de calme, pendant vingt-trois ans, le souvenir de la Saint-Barthélemi.

Prise de Calais par les Espagnols. 1596.

L'armée des Pays-Bas venait de passer sous un nouveau général; l'archiduc Ernest étant mort, Philippe II lui avait donné pour successeur un autre frère de l'empereur Rodolphe, qui portait le titre de cardinal-archiduc. C'était un prince actif, ambitieux, à qui Philippe II réservait la main de l'infante Isabelle, sa fille chérie. Henri, s'apercevant que le prince Maurice de Nassau luttait avec peine contre les nombreux renforts de l'armée espagnole, attaqua La Fère pour opérer une diversion en sa faveur. Le cardinal-archiduc se mettait en marche pour faire échouer cette entreprise

du roi, lorsqu'un odieux Français vint révéler aux Espagnols la faiblesse de la garnison de Calais, et leur montra les moyens de s'en rendre maîtres en peu de jours: ce Français était ce même Rosne, que nous venons de voir furieux et sanguinaire au siége de Dourlens. La haine développa en lui de funestes talens. Aidé d'un petit nombre de troupes que lui confia l'archiduc, il surprit les deux principaux forts qui couvraient Calais; l'archiduc s'y porta bientôt avec son armée. Henri, qui voyait la garnison de La Fère réduite aux dernières extrémités, ne voulut pas perdre le fruit d'un long siége, mais tenta tous les moyens de faire entrer du secours dans la citadelle de Calais. Un officier français, nommé Campagnol, parvint à y pénétrer avec trois cents hommes. C'était trop tard, déjà les faubourgs de la ville avaient été emportés par Rosne et l'archiduc. Une flotte anglaise, qui croisait dans ces parages, aurait pu, en combinant ses efforts avec ceux des Français, sauver la citadelle et reprendre la ville; mais Élisabeth, long-temps amie fidèle d'un prince persécuté, n'était plus, pour un roi victorieux, qu'une alliée défiante et jalouse. Henri comprit que les Anglais ne défen-

draient une ville qu'ils avaient si long-temps possédée, que pour s'y établir de nouveau; il aima mieux avoir à reprendre Calais sur ses anciens ennemis, que sur ses alliés. A la prise de cette ville l'archiduc ajouta bientôt celle du château d'Ardres, lâchement rendu par le gouverneur Beim. Dès que Henri fut maître de La Fère, il envoya le maréchal de Biron ravager l'Artois, tandis que le prince Maurice faisait des excursions non moins heureuses dans la Flandre et le Hainault.

Prise de Cadix par les Anglais. 1596.

La joie que causèrent à Philippe les succès de l'archiduc fut de courte durée. Comme il chantait le *Te Deum* pour la prise de Calais, un courrier vint lui apprendre que le plus important de ses ports, que Cadix, cette ville qui semblait alors maîtresse du commerce du monde, était au pouvoir des Anglais. Un si honteux revers venait le frapper dans le moment où il préparait une nouvelle *Armada* pour soulever l'Irlande.

L'expédition de Cadix avait été conçue par l'homme le plus avide de gloire qu'il y eût alors en Europe, le comte d'Essex. La reine Élisabeth, plus que jamais passionnée pour cet impérieux favori, craignait son absence et son ambition; mais elle craignait en-

core davantage de l'irriter par des refus. Les plus illustres marins de l'Angleterre s'unirent au dessein du comte d'Essex, et voulurent comme lui contribuer, de leurs propres fonds, à l'équipement de la flotte; elle fut portée jusqu'à cent soixante bâtimens; dix mille soldats, sept mille matelots anglais ou hollandais y montèrent. Lord Effingham, célèbre par la défaite de l'*Armada*, était grand amiral de cette flotte; Essex commandait les troupes de terre; Howard et Raleigh étaient ses principaux officiers. Mais quel fut son dépit, lorsqu'à la vue de Cadix, ces deux officiers lui montrèrent un ordre de la reine qui ne lui permettait pas de commander l'attaque! Peut-être avait-elle craint pour les jours d'un guerrier si impétueux; peut-être avait-elle voulu réprimer en lui un orgueil dont sa tendresse n'avait que trop à gémir. Le comte se garda bien d'obéir aux ordres de la reine; de nombreux vaisseaux espagnols se présentaient pour la défense de la rade; en signal d'attaque il jette son chapeau dans la mer, engage son vaisseau contre un vaisseau supérieur, saute à l'abordage, s'en rend maître, dirige tout le combat, est partout vainqueur, et descend le premier sur le rivage. Toutes

les troupes ont débarqué; il prend pour lui les postes les plus périlleux, dresse les échelles, franchit les murs, et Cadix, en un instant, devient sa conquête. Il permit à ses troupes le pillage; mais, par la sévérité de ses ordres, il sut empêcher tout massacre. Le butin qu'y firent les Anglais fut immense. Les Espagnols furent obligés de brûler eux-mêmes tous les vaisseaux qui étaient restés dans la rade. Essex eût voulu se fortifier dans Cadix; mais les autres chefs de l'entreprise aimèrent mieux mettre en sûreté les trésors qu'ils venaient de conquérir. Le bonheur des Anglais fut tel, que la flotte de Lisbonne, destinée contre l'Irlande, non-seulement ne put rien pour gêner leur retour, mais qu'elle fut aussi complètement ruinée par la tempête, que l'avait été dix ans auparavant l'*Armada*.

L'orgueil de Philippe II fléchit enfin sous des malheurs de ce genre. Tout lui montrait le vice des plans vastes, mais incohérens, auxquels il s'était opiniâtré. Ses finances étaient encore moins ébranlées par des revers successifs, que par sa mauvaise foi de tous les momens. Il se trouva enfin assez malheureux pour désirer le repos; il accepta la médiation du pape, pour la paix

avec la France. Ce fut sous de tels auspices que l'on vit arriver à Paris un nouveau légat, le cardinal de Médicis, dont la mission était bien différente de celle des deux légats, impitoyables fauteurs de la ligue. Henri le reçut avec joie, avec tendresse. Il commençait à croire au bonheur de son peuple : l'assemblée des notables qu'il avait tenue à Rouen, et dont nous nous réservons de parler au livre suivant, avait montré, sinon beaucoup de lumières, du moins beaucoup d'empressement à concourir aux bienfaisantes intentions du roi ; chacun répétait les paroles vives et chevaleresques prononcées par Henri à l'ouverture de cette assemblée. L'ordre n'était plus seulement en projet ; Rosni, qui dirigeait enfin les finances, marquait ses premiers pas par les plus courageuses réformes. La gaîté régnait dans Paris ; les plaisirs de l'hiver étaient variés, et pour la première fois ils étaient décens. Les banquets étaient somptueux, non dans le palais du roi, mais dans les hôtels de ses courtisans. Le connétable de Montmorenci célébrait avec magnificence le baptême d'un fils qui devait perpétuer une race si glorieuse. Tout était en mouvement et tout respirait l'allégresse ; Henri trouvait auprès de Ga-

brielle quelque image du bonheur domestique. Telle était la situation de la cour et de la France, lorsqu'un événement funeste vint détruire tant d'espérances, et montrer que le meilleur et le plus grand des rois n'avait point encore assez payé de tribut à l'adversité. Cet événement, c'était la prise d'Amiens, opérée en une heure, sans résistance et par le plus misérable stratagème.

Prise d'Amiens par les Espagnols. 1597.

Nous avons vu qu'Amiens, en se rendant au roi deux ans auparavant, s'était réservé plusieurs priviléges, et entre autres celui de ne pas recevoir de garnison. Le roi représentait aux habitans que leur sûreté, ainsi que celle de tout le royaume, était compromise par une prétention si imprudente; et que les Espagnols, exercés dans l'art de prendre les places, pourraient tenter sur une garde bourgeoise peu nombreuse, peu vigilante, une attaque inopinée, que la corruption favoriserait peut-être. Ils répondaient, en alléguant une capitulation formelle, la solidité de leurs remparts, les preuves multipliées de leur zèle; enfin, la réputation d'une ville qui se glorifiait de n'avoir jamais été occupée par l'ennemi. Ils consentirent à recevoir quarante pièces de canon, que le

roi leur avait envoyées pour les préparatifs de la campagne prochaine; mais ils fermèrent obstinément leurs portes à des compagnies suisses qui se présentaient avec les ordres du roi. Loin de justifier une telle résistance par un service plus exact, ils négligèrent les plus simples précautions; et vraisemblablement l'Espagne trouva parmi eux un certain nombre de vieux ligueurs auxquels un peu d'or rendit toute l'activité de leur fanatisme.

Un homme, à qui la nature semblait avoir défendu d'aspirer à la gloire militaire, et qui en avait une soif immodérée; un Espagnol de si petite taille que, lorsqu'il paraissait dans les rangs, on croyait voir un enfant grotesquement armé, profita de cette circonstance pour s'acquérir quelque renom, et retarda de deux ans la paix de l'Europe. Cet Espagnol se nommait Hernando-Tello-Porto-Carrero. Animé d'une haine implacable contre les Français, il jeta les yeux sur Amiens, et jugea que la prise d'une ville si importante pourrait encore ébranler un trône qu'avaient affermi les victoires d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-Française. Nommé gouverneur de la citadelle de Lourlens, il ne tarda pas à connaî-

tre l'extrême négligence du service militaire dans la ville d'Amiens ; il en avertit le cardinal-archiduc, et obtint de lui cinq mille hommes pour opérer une surprise. Pendant la nuit du 10 au 11 mars, il fit avec sa petite armée un trajet de sept lieues de Dourlens aux environs d'Amiens. Il la disposa par échelons, et se cacha avec cinq cents hommes déterminés, dans les ruines d'une chapelle fort proche de la ville. Vers neuf heures du matin, au son d'une cloche qui appelait les habitans au sermon, quarante soldats, fourbes consommés, entrent dans la ville, déguisés en paysans ou paysannes, et portant des paniers et des sacs. Des rapports un peu confus sur une marche de troupes espagnoles, avaient jeté quelque inquiétude dans le corps-de-garde ; ces prétendus paysans, qui parlaient le patois picard, rassurent les soldats par leurs dénégations et par l'apparente naïveté de leurs réponses. Entrés dans la ville, ils s'éloignent peu de la porte, et paraissent se livrer au sommeil, étendus sur leurs sacs. Ils se relèvent en voyant arriver un chariot conduit par quatre de leurs compagnons, et feignent de s'empresser autour d'un fermier qu'ils appellent leur maître. L'un d'eux, en re-

chargeant son sac, a soin de l'ouvrir de manière à répandre les noix dont il était rempli. La garde, composée d'ouvriers fort pauvres, se précipite sur ces noix avec de grands éclats de rire. Pendant ce temps les Espagnols coupent les traits du chariot, l'arrêtent sur place, de manière à tenir suspendue la herse de la porte, tirent leurs dagues, leurs épées, fondent sur une milice déconcertée, se rendent maîtres du corps-de-garde, et appellent leurs compagnons, en criant : « Victoire ! ville prise ! » Hernando-Tello accourt et donne le signal à sa troupe embusquée ; il entre au galop dans une ville qui n'est préparée à aucune résistance : et comme si la facilité de cet exploit n'avait pas eu besoin d'être relevée par une conduite généreuse, il livre Amiens au pillage le plus complet.

Il était nuit lorsqu'un courrier vint apprendre au roi une nouvelle aussi désastreuse. Il se lève, mande ses amis, et Rosni surtout. A la vue du visage effaré de l'écuyer qui vient le réveiller, Rosni, hors de lui-même, s'écrie : « Serait-il arrivé malheur au roi ? » Rassuré sur les jours de Henri, Rosni trouve plus de force pour supporter tout autre genre de malheur. Il

arrive au Louvre; *le roi se promenait à grands pas dans sa chambre, les mains jointes derrière le dos, la tête baissée et le visage couvert des marques du plus profond chagrin; les courtisans étaient debout de côté et d'autre collés contre les murs, sans proférer une parole.* « Ah! mon ami, quel malheur! dit-il à Rosni, Amiens est pris. » Pendant qu'il lui raconte les détails de cette déplorable nouvelle, le nouveau surintendant cherche et trouve dans sa tête les moyens de suffire à la dépense du siége: « Que votre majesté se calme, dit-il; j'ai un travail tout prêt, qui nous donnera les moyens de prendre une bonne revanche sur les Espagnols. » Il se retire. Henri a parcouru d'un coup d'œil rapide tout ce que cet événement va réveiller de troubles intérieurs dans le royaume; il ne veut chercher ses ressources que dans son caractère. Son visage a déjà repris l'expression de la force et du calme. Gabrielle, tout éplorée, vient se présenter à lui; il s'arrête peu à la consoler. « *Allons*, dit-il en présence de toute sa cour, *c'est assez faire le roi de France, il faut maintenant faire le roi de Navarre.*» Puis, s'adressant à Gabrielle: « *Ma maîtresse*, lui dit-il, *il faut que je vous quitte et*

que je me prépare à une autre guerre. »
Ainsi, ce grand roi, qui ne devait accuser que les habitans d'Amiens, trouvait plus beau de s'accuser lui-même. Une si magnanime injustice eût dû fermer la bouche à tous ses ennemis; mais le peuple français aime à se délasser de l'admiration. Bientôt on reprocha au roi de n'avoir plus rien fait d'éclatant depuis le combat de Fontaine-Française, et l'on voyait un héros dégénéré dans un roi qui savait être sage. Les chefs des protestans, infidèles à leur renommée ainsi qu'à leur devoir, spéculèrent sur les périls du roi, se tinrent à l'écart, et voulurent faire acheter, par des services tardifs, d'importantes concessions. D'un autre côté, la ligue parut pendant quelques jours reprendre de l'existence: mais, comme ni Mayenne, ni le duc de Guise, ni Jeanin, ni Brissac, ni Villeroi, ne seconda les menées des séditieux; la conspiration, renfermée entre des gens du bas étage, fut promptement réprimée par le supplice de cinq ou six misérables. Mayenne, et tous ceux qui, comme lui, avaient éprouvé la clémence du roi, l'emportèrent en zèle sur tous les Français, et firent avec une généreuse prodigalité des sacrifices volontaires, que

chaque province imita. Quant au parlement de Paris, il seconda vivement l'impulsion du patriotisme; mais il crut devoir s'opposer à un moyen de finances proposé par Rosni dans cet extrême péril; c'était une création d'offices pour la plupart inutiles. Le premier président, Harlai, fut chargé de porter au roi des remontrances dont le motif était respectable et la véhémence déplacée; Henri les reçut avec aigreur: « Mes» sieurs, dit-il au parlement, n'allez pas imi» ter ces fous d'Amiens, qui, pour ne pas » payer les frais d'une garnison, montant à » deux mille écus, viennent de perdre un million.» Comme le premier président avait dit, dans son discours, que Dieu avait confié au parlement le dépôt de la justice, Henri releva vivement ces paroles: « Non, mon» sieur, lui dit-il, c'est à moi que Dieu a remis » ce dépôt, et c'est moi qui vous le confie.» Le premier président, interdit de cette réception inaccoutumée, tomba malade de chagrin; Henri, en apprenant qu'il avait été saigné, demanda si avec son sang on ne lui avait pas tiré son orgueil. C'est le seul mot un peu cruel que l'histoire reproche à un roi, dont les innombrables saillies eurent presque toujours le charme de la bonté. Il

convient de dire que les magistrats offraient de s'imposer eux-mêmes pour éviter cette création d'offices. L'édit fut enregistré ; et le parlement, par un arrêt, nota d'infamie quiconque, dans cette occasion, refuserait ses services au roi. La plupart des provinces, à l'exemple de la capitale, se chargèrent de la levée d'un régiment.

Reprise de cette ville par le roi. 1597.

Mais les momens pressaient. On n'avait encore que cinq mille hommes à mettre en campagne ; il s'agissait d'investir une ville défendue par un même nombre d'hommes, par des ouvrages importans et par soixante canons. Le maréchal de Biron, qui commandait une si faible armée, réussit à couper les communications des Espagnols renfermés dans Amiens, et même à faire un blocus assez exact de cette ville. Ce fut là, sinon le plus éclatant, au moins le plus habile de ses faits militaires. L'inaction des La Trémouille et des Bouillon rendait sa fidélité encore plus honorable ; mais cette fidélité n'était qu'apparente : Biron ne faisait plus de grandes choses, que pour rivaliser avec son maître et prendre sa place dans le cœur des soldats. Au mois de juin, le roi arriva devant Amiens avec une armée qui s'éleva bientôt à vingt-cinq mille hommes.

Il voyait, par les soins de son nouveau surintendant, régner dans son camp une abondance qu'il n'avait jamais connue. Hernando-Tello déployait beaucoup d'activité pour la défense de la ville. On n'avait encore vu, à aucun siége, un emploi si fréquent des mines et des contre-mines. Tandis que l'archiduc mettait ses troupes légères en campagne pour inquiéter les assiégeans, Hernando-Tello trouvait dans une garnison de cinq mille hommes les moyens de faire de fréquentes sorties. L'avant-garde de l'archiduc fut battue, et, peu de temps après, Hernando-Tello fut tué. Les Français se virent avec joie vengés d'un ambitieux qui avait rappelé Philippe II à des conquêtes; mais ils eurent bientôt à regretter la mort de l'un de leurs plus braves généraux; d'Espinai de Saint-Luc fut tué par le feu de la place. Sa jeunesse avait d'abord paru livrée à l'infamie, puisqu'il avait été l'un des mignons de Henri III. Lui seul, entre ses favoris, eut la force de renoncer à des biens, à des honneurs indignement achetés; mais, en se détournant du vice, il tomba dans une faction criminelle. La ligue fut son asile contre Henri III. L'indignation qu'il conçut de la journée des barricades, le rendit à son roi

persécuté. Depuis, il suivit invariablement le chemin de l'honneur sous les bannières de Henri IV.

L'archiduc, sans se déconcerter de l'échec essuyé par son avant-garde, s'avança contre l'armée assiégeante avec vingt-deux mille hommes. D'abord, il affecta dans sa marche une lenteur et une irrésolution qui ne lui firent supposer aucun dessein sérieux; mais au troisième jour, faisant une diligence inusitée parmi les Espagnols, il chargea impétueusement un corps français, dans lequel, par un malheureux hasard, se trouvaient rassemblés les vivandiers et les goujats de l'armée. Ces gens prirent la fuite et jetèrent un grand effroi dans les autres corps; le désordre paraissait sans remède quand le roi se présenta. Cette fois, sa vigilance avait été en défaut, car il revenait de la chasse. Il laisse les fuyards s'écouler, heureux d'être débarrassé d'une troupe inutile; et, prenant poste sur une colline, il y fait placer six pièces d'artillerie. Ses dispositions ont été prises avec Mayenne; il adresse au ciel une prière fervente, et ne montre plus que confiance et que gaîté; tout redevient français autour de lui. L'archiduc marche vers la colline; l'artillerie française fait un tel ra-

vage dans les rangs de son infanterie, qu'il craint d'être tombé dans une embuscade; il rend grâce à la nuit qui fait cesser le combat, et le lendemain il exécute sa retraite. En voyant ce mouvement, Henri s'écria : « Le cardinal-archiduc s'est avancé en soldat et s'est retiré en prêtre. » Il voulait le poursuivre avec vivacité; mais ce ne fut point l'avis de ses principaux officiers. La prise d'Amiens devenait certaine; l'archiduc avait dans les places de Dourlens de solides point d'appuis. Pourquoi tenter les chances inutiles d'un combat que la valeur et l'habileté de l'infanterie espagnoles devaient rendre fort meurtrier ?

Le 19 septembre, les assiégés capitulèrent. Les Français, lorsqu'ils entrèrent dans Amiens, virent, avec une grande douleur, à quel point les habitans d'Amiens avaient expié leur indocilité et leur négligence. On n'en comptait plus que huit cents. Plusieurs avaient fui; mais le plus grand nombre avaient péri consumés par la faim ou par des maladies contagieuses. La reprise d'Amiens fit perdre encore une fois à Philippe l'espoir de démembrer un royaume où son or s'était inutilement enfoui. De cruelles infirmités, qui l'avertissaient de sa

fin et qui lui en rendaient les approches hideuses, faisaient naître dans sa conscience un genre de scrupules qui n'y avait pas encore pénétré, celui de répandre le sang des hommes. Le cardinal Alexandre Médicis suivait ardemment le projet de rendre le pape médiateur entre ces grandes puissances. Même après la prise d'Amiens, il avait continué ses instances auprès de Henri IV; celui-ci lui avait répondu : « Monsieur le cardinal, le bruit qui se fait du côté d'Amiens me bouche les oreilles. » Quand le roi eut recouvré cet important boulevard, il permit que ses trois ministres, Villeroi, Brulart de Sillery, et Pompone de Bellièvre, suivissent à Vervins le légat médiateur. Les plénipotentiaires de l'Espagne y arrivèrent bientôt. D'abord, leurs prétentions se montrèrent fort élevées; mais les ministres du roi de France déclarèrent qu'ils ne se prêteraient à aucun traité qui n'eût pour base l'intégrité de son royaume.

Les conférences de Vervins avaient inspiré beaucoup d'alarmes aux Provinces-Unies. Élisabeth se plaignait d'être délaissée par un allié auquel elle avait laissé ravir Calais avec une indifférence peu loyale. Henri, qui voyait l'Angleterre, non-seulement

exempte de tous périls, mais dans un cours de prospérités bien affermi, était peu touché des injustes reproches de son exigeante bienfaitrice; la situation des Provinces-Unies l'affectait plus vivement. Barnevelt, qui depuis se rendit si célèbre, fit d'éloquentes représentations au roi, au nom du prince Maurice et des états généraux, pour le détourner de la paix. « Il me sera toujours » pénible, lui répondit le roi, de ne plus » concourir à votre défense, et je conviens » que je n'ai nul espoir de faire comprendre » les Provinces-Unies dans le traité qui se » prépare. L'orgueil de l'Espagne se refusera » encore quelque temps à reconnaître ceux » qu'elle s'est obstinée à traiter en rebelles; » mais, que peut-elle désormais contre » vous? le roi Philippe est fatigué de tant » d'efforts pour vous réduire. Ne voyez-vous » pas que tout se prépare pour le couronne- » ment de l'archiduc et de l'infante Isabelle? » Philippe, je n'en puis douter, se dispose » à lui céder la souveraineté des Pays-Bas; » et, si je connais bien le caractère de ce » monarque, il n'a d'autres vues, en faisant » cette cession, que de se dérober à la né- » cessité et à la honte de traiter avec ses » anciens sujets. Que craignez-vous de lui?

» la victoire éclatante que le prince Maurice » vient de remporter à Turnhout, a jeté le » plus profond découragement parmi les » Espagnols. Philippe est pressé par la dé- » tresse de ses finances, et la mort l'envi- » ronne. On ne verra point sous un nou- » veau règne se continuer des dépenses qui » appauvrissent inutilement l'Espagne. Je » vous dois beaucoup; mais je dois encore » plus à mes sujets. Mon âme est actuelle- » ment remplie d'idées de paix, d'ordre et de » félicité publique. Je ne précipite rien; » mais je veux tout fermement. J'ai dompté » ou calmé bien des factieux; mais ce n'est » qu'au milieu d'une paix profonde que je » puis chasser de mon pays tout esprit de » faction. Il me faut la paix, pour vous » secourir utilement. Je ne veux plus être » à charge à mes alliés; je prétends m'ac- » quitter avec usure de ce qu'ils ont fait » pour moi. Armé ou non armé, le roi » de France saura toujours vous prouver » son amitié. »

Ce discours que Henri prononça, disent les historiens hollandais, avec l'éloquence naturelle qu'il possédait à un degré éminent, non-seulement ferma la bouche aux ambas-

sadeurs, mais les remplit d'espérance pour l'avenir.

Les plénipotentiaires de l'Espagne firent peu de difficulté sur la restitution des villes françaises; mais ils insistèrent sur la possession de Cambrai. Le marquisat de Saluces faisait un objet de difficulté d'autant plus sérieux, que le duc de Savoie avait recommencé avec quelque succès ses incursions dans le Dauphiné. Un vaillant officier, Créqui, avait porté la peine de son imprudence; douze cents hommes, qu'il avait engagés dans les montagnes, venaient d'être taillés en pièces; mais Lesdiguières avait promptement réparé cet échec par la prise du fort des Barraux, place d'une forte assiette, qu'il emporta en deux heures au *clair de lune*.

Soumission de la Bretagne. 1598.

Tandis qu'on négociait à Vervins et qu'on se battait dans le Dauphiné, le roi marcha promptement contre le duc de Mercœur, en Bretagne. Cette vive expédition eut l'effet de la foudre. L'habileté, les ressources et la réputation du plus obstiné des rebelles disparaissaient devant l'activité de Henri IV. Les commandans des places venaient tout éperdus en apporter les clefs à un maître qu'ils avaient méconnu si long-temps. Le duc de Mercœur allait porter la peine de sa

révolte, s'il n'eût par ses intrigues engagé dans ses intérêts la maîtresse du roi. Il possédait encore de grandes richesses; il séduisit Gabrielle d'Estrées, par l'offre d'unir sa fille unique avec l'aîné des fils qu'elle avait eus du roi. On conclut presque en même temps le mariage et le traité. La Bretagne fut ainsi recouvrée toute entière; mais le duc de Mercœur accrut encore son immense fortune par le prix qu'il mit à cette cession.

Jamais un conquérant ne mit autant d'ardeur à marcher de victoire en victoire, que Henri IV n'en mettait alors à faire succéder les traités aux traités. Ce fut à Nantes qu'il rendit cet édit fameux qui fit enfin la clôture de trente-huit ans de guerres religieuses; cet édit ressemblait beaucoup à l'édit de Poitiers, rendu sous Henri III, lequel était presque une copie de la première pacification opérée dès la seconde année des guerres civiles, par le génie et l'inutile sagesse du chancelier de l'Hospital. Ainsi, tant de révoltes, de fureurs, de massacres, restaient sans aucun résultat. L'édit de Nantes nous occupera dans le livre suivant: je dirai seulement ici que l'exigeance des protestans leur devint funeste par la suite, et qu'ils

Édit de Nantes.

obtinrent trop d'avantages pour pouvoir les conserver avec sécurité.

Paix de Vervins. 1598.

Tout réussissait à Henri dans cette immortelle année de son règne; la paix de l'Europe suivit de près ces deux paix de l'intérieur. Le roi, en recouvrant toutes les villes de son royaume, consentit à céder à l'Espagne la possession de Cambrai; l'affaire du marquisat de Saluces fut laissée sous la médiation du pape, qui devait la décider dans un an. L'Europe, calmée par les soins du saint pontife, se répandit en actions de grâces pour un zèle si utilement employé. « Le pouvoir » de Rome serait aujourd'hui bien plus » grand, disaient les sages, si elle se fût » toujours occupée de concilier les rois au » lieu de les épouvanter. Le jour où la paix » a été signée à Vervins, n'est-il pas plus glo- » rieux pour Clément VIII, que celui où, » dans une ridicule cérémonie, il frappait » de sa baguette les envoyés du roi de » France? » Henri IV était au comble du bonheur; tout son royaume était à lui. Il n'existait plus que d'obscurs débris de la ligue; les derniers cris du fanatisme et de la vengeance se perdaient au milieu de l'allégresse générale. Henri, après s'être montré en conquérant, en pacificateur, en lé-

gislateur, avait encore un nouveau titre à obtenir, celui d'un administrateur père de son peuple. L'Europe lui avait donné le surnom de grand, ou l'égalait aux héros les plus vantés de l'histoire; il lui tardait de s'égaler à Louis XII.

Pendant ce temps Philippe II, solitaire et caché dans un appartement de l'Escurial, souffrait d'intolérables douleurs que les regrets et les remords devaient envenimer. Son sang décomposé faisait naître sur toutes les parties de son corps des ulcères et des plaies. Que dire? Écrivons cet affreux détail, puisqu'il s'agit d'un tyran. Celui qui avait fait verser plus de sang que Sylla, mourut de la même maladie. « Il découlait » de ses plaies, dit un historien, une ma» tière virulente, dans laquelle il s'engen» dra une quantité énorme de vermine, qui, » malgré tous les soins que l'on prit, ne put » être détruite. » Les plus abjects de ses courtisans, les plus craintifs de ses serviteurs, ne pouvaient l'aborder sans montrer leur dégoût; il supporta pendant cinquante jours cette affreuse maladie avec quelques marques de constance, disent les historiens; mais que put-on jamais lire sur le visage de Philippe? Quand même la superstition l'eût

endurci sur ses crimes politiques, les meurtres dont il avait rempli sa maison ne devaient-ils pas perpétuellement obséder sa pensée? La nouvelle de la paix de Vervins parut lui causer quelque joie; c'était la seule expiation qu'il eût à offrir au ciel. Il mourut le 13 septembre 1598, âgé de soixante-douze ans, et l'Europe respira.

FIN DU LIVRE XII.

LIVRE TREIZIÈME.

A l'époque où nous sommes parvenus, les troubles de la religion sont calmés pour un assez long intervalle, ou du moins ils ne forment plus un point de vue dominant dans l'histoire. Le dix-septième siècle s'ouvre pour la France avec tant de sérénité, se prolonge avec tant de gloire, montre tellement le bon sens dans sa vigueur, le caractère dans son énergie, le génie dans sa puissance, la religion dans sa majesté, qu'il serait d'un esprit superficiel et chagrin de l'envisager sous le seul rapport des deux derniers triomphes que les catholiques remportèrent sur les protestans, c'est-à-dire, du siége de la Rochelle, acte d'une politique aussi ferme que prévoyante, et de la révocation de l'édit de Nantes, l'une des plus grandes erreurs que la raison et l'humanité reprochent à l'égarement du zèle et à l'orgueil despotique de l'autorité.

J'interromprai dans ce livre la marche des événemens, afin de suivre d'un même coup d'œil le règne de Henri IV, relative-

ment aux mœurs, aux progrès de l'autorité royale, aux finances, aux lettres. Ce livre aura une relation plus réelle qu'apparente avec les précédens; les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III ont montré combien la prodigalité dans l'administration des finances, l'esprit de ruse et de fraude dans le conseil du roi, le défaut de sincérité et de fermeté du monarque envers les grands, développèrent le fléau des guerres de religion. Le lecteur sentira tous les effets contraires que dûrent avoir la loyauté, l'économie et la fermeté de Henri IV.

Cour de Henri IV.

Il importe d'abord de se faire une image de la cour de ce roi. Elle se composait d'une multitude de personnages fiers, actifs, ambitieux, et qui, dans leur rivalité présente, se souvenaient d'avoir été des ennemis mortels; les uns s'enorgueillissaient d'une fidélité à toute épreuve; les autres semblaient tirer vanité de s'être fait craindre long-temps et acheter ensuite. Si quelquefois leurs regards irrités menaçaient d'un éclat, la présence du roi arrêtait l'épée dans le fourreau. Chacun de ces seigneurs, soit catholiques soit protestans, avait exercé une autorité suprême dans le gouvernement d'une pro-

vince ou d'une place; Henri IV n'était entouré que de petits souverains détrônés par lui-même. Il ne fallait pas à de tels hommes les plaisirs languissans d'une cour soumise à l'étiquette. Leur vie était un continuel souvenir de leurs longs combats, et en retraçait quelque image. Quand ils nommaient entre eux les braves, ils oubliaient sous quels drapeaux on avait combattu pour observer plus d'équité dans leurs jugemens. On se disputait avec sagacité sur la beauté de tel fait d'armes, sur la beauté de telle blessure : restait-on incertain; on convenait de s'en rapporter au roi ou à Crillon. A la suite d'une vie aventurière qui, exerçant fortement l'imagination, la dispose toujours à la crédulité, il restait même aux plus sages quelque croyance dans les devins, les astrologues. Pour la plupart, ils aimaient le jeu, moins par cupidité, que pour courir encore des vicissitudes dans leur fortune. Henri IV était bien loin d'être affranchi d'une si déplorable faiblesse; ce n'était que dans les chances du jeu qu'il trahissait quelque inégalité de caractère, ce qui prouve que les âmes capables des plus grands efforts ne le sont pas toujours des plus petits. Il perdait le plus

souvent; mais il eut le malheur et le tort d'endommager au jeu la fortune du fidèle Harlay de Sancy, et celle du dangereux maréchal de Biron. Les repas étaïent gais; on y buvait beaucoup; après tant de troubles et de discordes, on se donnait cette preuve peu certaine de franchise. Les bons mots, les contes joyeux étaient provoqués par l'exemple du roi. La gaîté la plus vive ne lui faisait pas perdre le sentiment de sa dignité; il s'abandonnait et ne s'oubliait pas. Il dansait quelquefois, sans se piquer d'aucune grâce dans cet exercice. Ces courtisans guerriers inventaient au bal des jeux plaisans, des travestissemens divers. Leur allégresse était bruyante, mais non grossière. La galanterie de ces vieux seigneurs se ressentait encore de la fougue de leurs premières passions. La dernière vanité à laquelle ils renonçaient était d'être, suivant leurs expressions, de *verts galans*. Dans les parties de chasse, on se gardait bien du plaisir facile de tuer des troupeaux de lapins assemblés dans des parcs. On voulait de la fatigue, des aventures. C'était un bonheur que d'avoir à traverser une rivière à la nage en courant le cerf, de prendre un refuge dans une cabane, de dormir quelquefois à

la dure, de faire une visite inopinée dans un château, de rentrer dans le sien au son des cors entremêlé avec celui des tambours et des trompettes. La mode de cette cour était la véracité; souvent la brusquerie donnait un prix infini à des louanges non méditées, et dont la forme même était irrespectueuse. Le plus ingénieux des courtisans de Louis XIV fit-il jamais rien entendre de plus flatteur, que le fameux démenti de Crillon? « Voilà, disait Henri IV en le montrant, le plus brave de mon royaume. » « Vous en avez menti, sire; c'est vous. »

Ce qui maintenait la dignité dans la cour, c'était le calme que Henri IV savait allier avec la vivacité de son esprit. Un jour Crillon, en plein conseil, avait soutenu une opinion irréfléchie avec opiniâtreté; le roi fut obligé de lui imposer silence : Crillon sortit, mais rentra deux fois et s'abandonna à toute sa colère. On craignait que le roi, imprudemment bravé, ne s'emparât de l'épée de l'un de ses voisins; sa patience triompha de l'emportement du plus dévoué et du plus fougueux de ses serviteurs. Quand Crillon fut sorti, chacun exaltait la modération du roi : il se retourna vers le président de Thou, témoin

Caractère et dispositions de plusieurs de ses serviteurs

de cette scène, et lui dit : « J'étais né colère ; mais j'ai su résister à cette passion au milieu de mes traverses, et je n'y céderai pas quand la fortune me devient plus favorable. » Crillon ne manqua pas de venir exprimer au roi son profond repentir; Henri l'embrassa cordialement, et lui dit : « Imitez-moi, Crillon, et modérez-vous. » On ne se serait jamais attendu que ce vieux guerrier eût pu profiter de cette leçon ; pourtant il s'en souvint dans une occasion fort importante. Le jeune duc de Guise, trois jours après l'exploit de Marseille, osa mettre à l'épreuve l'intrépidité d'un tel homme. Il vint, avec quelques étourdis de sa suite, éveiller brusquement Crillon, en lui donnant le faux avis que les Espagnols venaient de débarquer dans la nuit et s'emparaient de la ville. Crillon ne dit que ces mots : « Eh bien ! allons à leur rencontre. » Il s'habilla et prit ses armes avec le même sang-froid que s'il fût allé commander une revue. Au bas de l'escalier, le duc de Guise lui avoua, en riant, que c'était une fausse alerte : « Jeune homme, lui dit Crillon, ne vous avisez jamais de sonder le cœur d'un homme de bien ; car je jure Dieu, que si vous aviez trouvé en moi quelque faiblesse, je vous

aurais percé de cette dague. » Ces mots étaient sévères; mais, de la part de Crillon et dans une telle circonstance, c'était encore une indulgence remarquable.

La première loi de la politique de Henri envers les grands, c'était de rester pour chacun d'eux ce qu'il avait promis d'être. Il ne les comblait pas d'honneurs et de richesses; mais il ne les trompait jamais. L'absence presque totale des lois de l'étiquette lui donnait plus de moyens d'étudier leur cœur. C'était par lui-même qu'il faisait ses découvertes, non avec une curiosité tyrannique, mais avec une sollicitude amicale. Un ton faux, des paroles équivoques, une expression suspecte dans la physionomie, lui faisaient violence. Lui avait-on donné quelque sujet de mécontentement; il avertissait en ami, grondait en père, ou menaçait en maître. Les hommes qui murmuraient le plus haut, étaient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le duc de La Trémouille et Duplessis-Mornai; mais c'étaient ceux qui lui avaient rendu les plus signalés services et qu'il aimait le plus. Il était sûr de l'amitié de Duplessis-Mornai et de La Trémouille; mais leur zèle pour la religion réformée les rendait

ombrageux. Henri leur pardonnait ces inquiétudes et ne négligeait aucune occasion de leur témoigner sa gratitude pour leur héroïque fidélité. On parlait un jour du combat de Fontaine-Française, et chacun d'exalter la vaillance du roi : « Eh bien! reprit-il, j'avais là un maudit compagnon qui me précédait toujours un peu. La Trémouille a été plus vaillant que moi de la longueur de son cheval. » Ce mot empêcha La Trémouille de s'abandonner trop aux intrigues et aux complots des protestans. Le sévère Duplessis-Mornai s'était éloigné de la cour, lorsqu'il lui arriva l'aventure la plus cruelle, pour un personnage d'une telle dignité. Un jeune gentilhomme, contre lequel il avait été obligé de sévir dans son gouvernement de Saumur, dressa contre lui une embuscade pendant la nuit, et outragea sa vieillesse en lui donnant plusieurs coups. Henri eut à peine appris cette indigne violence, qu'il écrivit à Duplessis-Mornai le billet suivant : « J'ai un extrême » déplaisir de l'outrage que vous avez re» çu, auquel je participe et comme roi et » comme votre ami. Pour le premier, je » vous en ferai justice et à moi aussi; si » je ne portais que le second titre, vous

» n'avez nul de qui l'épée fût plus prête à » dégaîner que moi. Tenez cela pour cons- » tant, qu'en effet je vous rendrai office » de roi, de maître et d'ami. » Duplessis-Mornai fut vengé d'une si atroce insolence. La lettre du roi lui en adoucit le souvenir.

Quant au duc de Bouillon et au maréchal de Biron, le roi faisait de continuels efforts pour les rappeler à leur première loyauté, sans pouvoir vaincre l'ambition tortueuse du premier, ni l'ambition gigantesque, forcenée du second. Il voulut bien confirmer et appuyer par son intervention politique un testament fort contesté de la duchesse de Bouillon, morte trois ans après son mariage avec le vicomte de Turenne, et par lequel elle le déclarait son héritier. Il poussa la modération jusqu'à ne lui faire aucun reproche après le fatal combat de Dourlens: ingénieux à excuser un ancien ami, il n'imputait l'obliquité de sa conduite qu'à une maladroite prétention à la finesse. Après le siége et la prise d'Amiens, Biron, séduit par d'ignobles et de pernicieux flatteurs, mettait ses exploits au-dessus de ceux de son maître. Le roi, instruit des forfanteries du maréchal, ne crut pas qu'elles dus-

sent diminuer sa reconnaissance. Comme il entrait un jour, accompagné de Biron, à l'hôtel-de-ville, où on lui donnait une fête: « Voici, dit-il, le maréchal de Biron que je présente avec confiance à mes amis et à mes ennemis. » Ce mot flatta l'orgueil du maréchal, et ne toucha point son cœur.

Le dévouement du connétable de Montmorenci et du maréchal de Lesdiguières ne fut ébranlé par aucune intrigue de cour. Tous deux étaient galans et magnifiques. Le premier était si peu lettré, qu'on a mis en doute s'il savait écrire. Le second s'était consommé par l'étude dans l'art de la guerre, et cultivait d'autres genres d'instruction. Bien moins âgé que Montmorenci, il espérait recevoir à sa mort l'épée de connétable; et comme cette éminente dignité ne pouvait être confiée qu'à un catholique, il sentait chaque jour diminuer son zèle pour la religion protestante. Mayenne était devenu l'émule de ces seigneurs en fidélité pour le roi. Il fit tomber plus de complots qu'autrefois il n'en avait ourdi lui-même. Les torts de sa première vie ne parurent plus que ceux de la fortune. Une seule fois, il lui arriva de presser trop vivement le roi pour le payement de ses pensions. « Je ne puis, lui

dit Henri, vous donner aujourd'hui cette sonnette.» Mayenne insista. « J'aurais plus tôt fait, répliqua le roi, de vous donner une bataille d'Ivri.» Le duc de Guise n'avait plus rien conservé de cette fougue qui, dans sa jeunesse, l'avait rendu coupable d'un homicide. Porté à l'amour, au plaisir, au bruit, il était à la tête des étourdis de la cour. Le roi eut souvent occasion de lui adresser des réprimandes; mais le ton dont il lui parlait, rappelait toujours ces touchantes paroles qu'autrefois il lui avait adressées : « *Servez-moi bien, et je vous tiendrai lieu de père.* » Le duc de Bellegarde avait cessé promptement d'inquiéter le roi dans ses amours; mais il se plaisait à causer l'épouvante des maris et des mères. Fidèle au roi, mais sans enthousiasme, brave dans les jours de combat, mais peu curieux des fatigues militaires, il n'existait que pour les plaisirs de la vanité; avec un cœur froid, une tête vide, il fut à la cour de France le modèle de cette fatuité qui tua l'esprit de chevalerie. Roquelaure, plus vif et plus excusable dans ses goûts libertins, pouvait tout sacrifier pour le service de son maître; il refusa pourtant un jour de lui obéir. C'était au combat de Fontaine-Française. Le roi,

dans la chaleur de l'action, l'avait chargé de porter un ordre sur les derrières de l'armée. « Sire, lui dit-il, je vous conjure de m'en dispenser, on croirait que je fuis. » Le comte de Joyeuse ne jouait qu'un rôle inquiet et embarrassé dans une cour qui ne se souvenait que trop de la ridicule procession du frère Ange, le capucin; guéri de nouveau des songes de vanité, il rentra dans son cloître. Un caractère vicieux et trop digne des cours précédentes s'annonçait alors; c'était le comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX. Henri n'avait pas oublié que ce monarque, expirant au milieu des soupçons et des remords, lui avait recommandé son fils. Mais il ne put faire germer aucun principe du bien dans cette âme.

Le duc d'Épernon se tenait prêt à paraître partout où un trouble éclaterait. Il soutenait, par un inflexible orgueil, une fortune acquise par la bassesse du courtisan. Il osa un jour convenir devant le roi, que dans sa fidélité il n'entrait pas un dévouement de cœur. « Je ne suis l'ami, ajouta-t-il, que des souverains qui m'aiment. » Henri rabaissait par des mots piquans la fastueuse vivacité de ce personnage.

Le duc d'Épernon avait eu sans doute une

grande part à une proposition insolente qui fut faite au roi, durant les grands périls où le mirent la prise de Calais et celle d'Amiens. Des seigneurs qui, à la faveur de vingt ans d'anarchie politique et religieuse, avaient travaillé sans relâche à rétablir la tyrannie féodale, et qui croyaient pouvoir traiter avec Henri IV comme les grands vassaux le firent autrefois avec le fondateur de sa race, résolurent de profiter d'un moment de détresse et d'alarme pour faire des principautés de leurs gouvernemens. Ils connurent assez peu le roi pour lui en faire la demande directe, et prirent pour leur organe un prince du sang; c'était le jeune duc de Montpensier, petit-fils de celui qui, sous le règne de Charles IX et de Henri III, s'était illustré par plusieurs victoires et souillé par des exécutions impitoyables. Ce prince dénué de toute expérience et de toute pénétration d'esprit, surmonta sa timidité naturelle, pour dire un jour, devant le roi, qu'il connaissait un moyen de lui créer la plus puissante armée qu'eût encore commandée un roi de France. « C'est » parler magnifiquement, lui dit le roi, et » jamais offre ne fut faite plus à propos. » Mais hâtez-vous de nous faire part d'un

» si beau secret. » *Le moyen est bien simple, reprit le duc de Montpensier; votre majesté n'a qu'à permettre à ceux qui ont des gouvernemens par commission, de les posséder en propriété, avec la simple soumission d'un hommage lige envers la couronne :* « Mon cousin et mon ami, » reprit Henri IV, je crois que quelque » esprit malin a charmé le vôtre, ou que » vous n'êtes pas en votre bon sens; car » le langage que vous venez de me tenir » ne convient pas à un homme de bien » et à un bon naturel comme le vôtre; » il ne convient pas surtout à un prince » de mon sang, qui se voit à présent » plus près de la couronne que je n'en » ai jamais été. Je ne saurais croire que » des discours si pleins d'infamie pour moi » et tout-à-fait pernicieux à cet état, » naissent de votre esprit. Comment s'i- » maginer que des gens assez méchans » pour abuser ainsi de votre simplicité, « m'ayant dépouillé des principaux et des » plus magnifiques droits de la royauté, » eussent égard aux vôtres de prince du » sang? Je ne puis vous céler que, si » je vous estimais avoir dans le cœur » des désirs si indignes de vous et de

» moi, je vous aurais fait connaître qu'un [illegible] vraiment royal ne s'offense pas » impunément.

» Partant, mon cousin, mon ami, reve- » nez en vous-même, et sortez de votre » précipice. Gardez-vous bien de faire pa- » raître, à ceux qui vous ont employé en » un si mauvais ouvrage, que vous m'en » ayez parlé en aucune façon; mais fei- » gnez que toutes les raisons ci-dessus vous » sont venues en la pensée; dites-leur qu'elles » vous ont non-seulement empêché de m'en » parler, mais aussi vous ont donné tant » d'horreur de les proposer, que vous êtes » résolu de tenir pour ennemi mortel qui- » conque en voudra parler. »

Le duc de Montpensier, atterré de cette réponse, revint de son égarement, et ne donna plus au roi aucun sujet d'inquiétude. Henri, suivant sa promesse, s'abstint de toutes recherches sur les conciliabules où avait été conçue une proposition si monstrueuse; mais il n'oublia jamais que des grands avaient pu la concevoir. Il se persuada que chacun de ses revers, et surtout que le moindre signe d'hésitation ou de faiblesse de sa part, les ramènerait à cette pensée anarchique.

Le pouvoir des princes du sang était redoutable pour un monarque jusque-là privé d'enfans légitimes. Le cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé, s'était déclaré ouvertement son compétiteur pour le trône. Henri n'avait pu vaincre ses brigues que par son abjuration; mais, dans le temps où cette abjuration n'était point acceptée par le Pape, le cardinal de Bourbon restait encore à craindre. Ce jeune ecclésiastique était distrait de son ambition par des goûts voluptueux; mais, accessible à tous les intrigans, il pouvait ébranler la fidélité du clergé. Dès que le roi avait conçu contre lui quelques sujets d'alarme, il lui envoyait Rosni, qui lui adressait, sans le blesser, les remontrances les plus sévères. Un jour Rosni remarqua dans le cardinal tous les signes d'une violente agitation; ses regards étaient sombres, de profonds soupirs lui échappaient, et l'abattement de son corps répondait au désordre de son esprit. Il voulut parler confidemment à Rosni; celui-ci s'attendait aux révélations d'état les plus importantes; mais voici ce que le cardinal lui confia. « Je » meurs, lui dit-il, et je ne sens point en » moi de germes de maladie; je meurs par » l'effet d'un enchantement. Madame des

» Rosières, pour laquelle vous connaissez » ma tendresse, exerce sur moi ses malé- » fices. Il y a long-temps que je suis con- » damné au supplice de l'aimer tout en la » mépriser. C'est un effet de l'art et des » philtres de cette enchanteresse; la ven- » geance divine l'atteint, elle est dangereu- » sement malade; mais elle a juré que ma » mort suivrait de près la sienne; et voilà » que je languis, que je me sens consumer, » que je me sens mourir. » Rosni fit de vains efforts pour tirer le cardinal de cette extravagante vision; mais il remarqua bientôt que le cardinal ne se plaignait guère moins du roi que de la prétendue enchanteresse. La langueur du prélat fut bientôt jugée mortelle. « Le pauvre cardinal! disait Henri IV, » je ne sais plus qu'un moyen de le guérir, » ce serait de lui céder le trône. » Ce prince mourut au mois de septembre 1594.

Le comte de Soissons, frère du cardinal, avait une ambition beaucoup plus prononcée, et réunissait, pour la justifier, tous les dons de la nature, hormis le plus précieux de tous, un sens droit; sa figure et sa taille avaient quelque chose d'héroïque; la journée de Coutras avait signalé sa valeur; son esprit était prompt et facile; maître de

lui-même; il savait feindre avec art les sentimens dont il était le moins animé. Il aimait depuis long-temps, mais pour l'intérêt de son ambition, madame Catherine, sœur du roi. Cette princesse avait, comme la reine sa mère, un cœur franc, un caractère opiniâtre. La passion qu'elle ressentait pour le comte de Soissons, avait résisté à l'aversion constante que le roi témoignait pour cette alliance, à une absence presque continuelle, enfin, à l'espèce de discrédit où était tombé le comte de Soissons pour ses variations politiques. Il professait la religion catholique; mais, indifférent sur tous les cultes, il n'eût pas manqué, en devenant l'époux d'une princesse protestante, de se présenter comme l'appui du parti protestant; et combien alors n'eût-il pas été dangereux pour la sûreté de l'état! C'était de Rosni que le roi se servait pour intimider ce prince et pour modérer la passion de la princesse. Cet habile négociateur avait souvent vaincu chez plusieurs grands personnages le fanatisme, la cupidité, la vengeance; mais il ne put vaincre l'amour dans le cœur de la princesse. Elle s'emporta contre lui à des éclats peu dignes de son rang et de son caractère. Cependant

elle ne vit pas sans une peine profonde, une nouvelle défection du comte de Soissons, un peu avant le combat de Fontaine-Française. Dès ce moment on entrevit qu'elle pourrait cesser d'aimer un prince qu'elle estimait moins.

Mariage de la sœur du roi.

Le roi profita de cette disposition pour décider son mariage avec le duc de Bar, fils aîné du prince de Lorraine. C'était un prince catholique, et madame Catherine persévérait dans son zèle pour la religion protestante. Le mariage étant convenu, la difficulté était de le faire célébrer. Les évêques demandaient que le saint siége s'expliquât sur ce sujet, pour faire cesser leurs scrupules. Le roi prit le parti de s'adresser au moins scrupuleux et au plus ignorant de tous les prélats. C'était un fils naturel d'Antoine, roi de Navarre. Quoique le roi fût plus réservé qu'aucun de ses prédécesseurs, dans la nomination aux bénéfices, il venait d'accorder l'archevêché de Rouen à son frère naturel; il le fit venir, et le pria de célébrer un mariage auquel il attachait tant d'intérêt; mais, à son grand étonnement, il trouva l'archevêque très-prévenu contre cette proposition et tout armé d'érudition canonique pour la com-

battre. « Puisque vous faites ainsi l'entendu, » reprit le roi, je vais envoyer vers vous » un grand docteur, votre confesseur ordi- » naire, et qui entend merveilleusement » les cas de conscience. »

Ce directeur était Roquelaure. Le roi le fit venir, et lui dit : « Vous ne savez pas, » Roquelaure, votre archevêque veut faire » le prélat et le docteur, et me veut alléguer » les saints canons, où je crois qu'il entend » aussi peu que vous et moi ; et cependant, » par ses refus, ma sœur demeure à marier ; » je vous prie, parlez-lui comme vous avez » accoutumé, et le faites souvenir du temps » passé. » Ah ! par Dieu, sire, répondit Ro- » quelaure, cela n'est pas bien ; car il est » temps, au moins, selon mon opinion, que » notre sœur Catelon commence à tâter des » douceurs de cette vie, et je ne crois pas » que dorénavant elle en puisse mourir » par trop grande jeunesse ; mais je m'en » vais trouver ce bel évêque pour lui ap- » prendre son devoir. »

Le gravé Sully, qui rapporte dans ses Mémoires ce dialogue de Henri IV et de Roquelaure, pousse l'exactitude jusqu'à rapporter l'entretien très-original, très-gai, mais un peu scandaleux de Roquelaure avec

l'archevêque de Rouen. C'est assez d'en faire connaître quelques fragmens. Voici le début de Roquelaure : « Eh quoi ! mon archevêque, que veut dire ceci? On m'a dit que » vous faites le fat. Par Dieu ! je ne le souffrirai pas, il y va trop de mon honneur, » puisqu'on dit que je vous gouverne, et puisque c'est moi qui vous ai fait obtenir l'archevêché de Rouen. Un peu de ménagement, s'il vous plaît, lorsqu'il y va du » maître et de ses ordres absolus. » L'archevêque, déconcerté de cette apostrophe familière, s'excusait sur la crainte de mécontenter tous les évêques, en faisant ce qu'aucun d'eux ne voulait faire : « Eh ! morbleu ! » reprit Roquelaure, en quoi leur ressemblez-vous? Ces gens s'alambiquent tellement le cerveau après le grec et le latin, » qu'ils en deviennent tous fous, tandis » que vous, qui nous parlez de canons, » vous n'y entendez que du haut allemand. » D'ailleurs, vous êtes frère du roi, il ne » vous a pas fait archevêque pour le sermonner. Rien ne vous doit être si cher » que ses bonnes grâces, puisqu'elles » vous ont mieux valu que tout le latin et » le grec des autres. » Après d'autres interpellations plus familières encore, Ro-

quelaure écarta les scrupules de l'archevêque, et celui-ci maria Madame, sœur du roi, avec le duc de Bar.

L'année 1595 vit terminer les longs malheurs de Charlotte de La Trémouille, princesse de Condé. Le parlement de Paris cassa la sentence de la commission de Saint-Jean-d'Angéli, déclara la princesse complètement justifiée du crime atroce qui lui était imputé, mais lui rendit un hommage de respect peu réfléchi en faisant brûler toute la procédure. La princesse de Condé, peu de temps après, abjura la religion protestante; son fils, âgé de sept ans, et qui était alors l'héritier présomptif de la couronne, fut élevé dans la religion catholique.

Le roi eut besoin de toute l'énergie de son caractère, de tout le charme de son esprit, et de cet empire plus sûr encore, que donnent la justice et la bonté, pour se mettre à l'abri des entreprises des seigneurs protestans. C'est ici le lieu d'expliquer ce qui regarde l'édit de Nantes.

Édit de Nantes.

Quand la prise d'Amiens eut remis en problème les destinées de Henri, le duc de Bouillon crut pouvoir tout entreprendre,

sous l'apparence du zèle religieux. Il suggéra aux seigneurs protestans le plan d'une inac- [illegible]teusement calculée. Ce fut un grand dépit pour ces mécontens, lorqu'ils virent la ville d'Amiens reprise sans le secours de leurs bras. Henri était maître alors d'accabler des serviteurs qui avaient mal soutenu leur réputation de fidélité. Mais, après avoir pardonné à un si grand nombre d'ennemis furieux, il trouva horrible de faire tomber sa vengeance sur des amis égarés. Son royaume était-il en état de supporter de plus longs délais pour le rétablissement de l'ordre? Fallait-il braver de nouvelles chances de guerres civiles? Ces considérations eurent plus de pouvoir sur le cœur de Henri IV, que les conseils d'une politique orgueilleuse et défiante. Il nomma, pour traiter avec les députés des protestans, quatre commissaires. C'étaient le président de Thou, Shomberg, Calignon, ministre protestant, et ce même président Jeannin, qui était resté le dernier ami de Mayenne. Les conférences se tinrent à Châtellerault et eurent un succès rapide, parce que le roi cédait beaucoup à ses anciens amis. L'édit de Nantes en fut le résultat. En voici les dispositions principales.

Le roi accorde aux réformés un exercice public de leur culte dans toutes les villes désignées par l'édit de Poitiers, sous la condition de n'y point troubler l'exercice de la religion catholique. Les réformés sont tenus de se conformer aux rites extérieurs de l'église romaine et, même de payer les dîmes. Ils jouissent de tous les droits de citoyens; ils sont admis à tous les emplois, et même aux charges de judicature, avantage que leur refusait l'édit de Poitiers. Leurs malades sont reçus dans les hôpitaux, comme les catholiques. On forme dans chaque parlement une chambre composée en nombre égal de juges catholiques et de juges protestans, pour juger les réclamations des uns contre les autres. Le roi permet des assemblées générales de leurs députés; il donne des appointemens à leurs ministres; il leur permet de lever des taxes sur eux-mêmes pour les besoins de leur église. Enfin, il leur accorde, pour huit années, plusieurs places de sûreté, parmi lesquelles étaient la Rochelle et Montauban.

Enregistrement de cet édit. 1599.

A quels obstacles le roi ne devait-il pas s'attendre pour l'exécution, et surtout pour

l'enregistremet de cet édit? Mais la paix générale donnait plus de force à son autorité. Philippe II n'était plus; et l'Espagne par sa mort devenait comme un volcan éteint. Le pape Clément VIII jouissait avec délices de la paix qu'il avait rendue à l'Europe. Mayenne et tous les autres chefs de la ligue se montraient aussi éloignés du fanatisme, que s'ils n'eussent jamais fait jouer ce ressort pour l'intérêt de leur ambition. Toutefois le haut clergé murmurait. Les curés faisaient entendre dans la chaire, sinon des menaces directes, au moins de profonds gémissemens; un Jacobin et un Chartreux avaient été convaincus d'avoir tenté des complots contre les jours du roi. Le légat du pape, quoique du caractère le plus pacifique, montrait tant de tristesse, que le roi se crut obligé d'attendre son départ pour présenter l'édit au parlement. L'esprit de ce corps était de s'opposer à toute innovation politique; plusieurs grands magistrats se croyaient autorisés par les témoignages qu'ils avaient donnés de leur attachement au roi, à le combattre dans tout ce qui leur paraissait contraire aux lois antiques du royaume. Henri IV prit le temps nécessaire pour modérer ces dis-

positions inquiètes. Une députation du clergé vint lui exprimer sa sollicitude sur les périls de l'église. Le roi, après avoir écouté les remontrances de ce corps, répondit : « Je reconnais que ce que vous » avez dit est véritable; mais je ne suis pas » auteur de tous ces maux, ils étaient » introduits avant que je fusse venu. » Pendant la guerre, j'ai couru où le feu » était allumé, pour l'étouffer; maintenant » que nous sommes en repos, je ferai ce » que veut le temps de la paix, je sais » que la religion et la justice sont les co- » lonnes de ce royaume; et, quand elles » n'y seraient pas, je les y voudrais éta- » blir, mais pied à pied, comme je fais » en toute chose. Je ferai en sorte, Dieu » aidant, que l'église soit aussi bien qu'elle » était il y a cent ans. Mais il faut, par » vos bons exemples, que vous répariez » ce que les mauvais ont détruit, et que » la vigilance recouvre ce que la non- » chalance a perdu. Vous m'avez exhorté » de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. » Faisons bien vous et moi; allez par un » chemin, et moi par l'autre; si nous nous » rencontrons, ce sera bientôt fait. »

Je ne connais aucun personnage de l'an-

tiquité qui ait obtenu plus de succès par l'art de la parole, que notre bon Henri IV par son éloquence du cœur. Il y a toujours mille réponses prêtes contre un discours étudié ; il n'y en a point contre un discours où le naturel de l'expression s'unit à la force du sens et à la sincérité de l'âme. Le parlement en fit bientôt l'épreuve à son tour. Le roi avait différé pendant près d'un an à lui envoyer son édit. Il s'y trouvait quelques articles qui, rédigés avec un peu de précipitation par les commissaires du roi, et réclamés avec une aveugle opiniâtreté par les chefs des religionnaires, pouvaient exciter de légitimes scrupules ; le roi les fit retrancher : mais cette satisfaction accordée au parlement ne put vaincre la résistance de ce corps que soutenaient le clergé et l'université. Il fut arrêté de porter des remontrances au roi ; il les reçut, et y répondit dans les termes suivans : « Vous me voyez en mon cabinet où je » viens vous parler, non point en habit » royal, ni avec l'épée et la cape, comme » mes prédécesseurs, ni comme un prince » qui vient recevoir des ambassadeurs, » mais vêtu, comme un père de famille » en pourpoint, pour parler familière-

» ment à ses enfans. Ce que j'ai à vous
» dire, est que je vous prie de vérifier
» l'édit que j'ai accordé à ceux de la reli-
» gion. Ce que j'ai fait est pour le bien de
» la paix : je l'ai faite au-dehors, je veux
» la faire au-dedans de mon royaume.
» Vous me devez obéir, quand il n'y au-
» rait autre considération que ma qualité,
» et l'obligation que m'ont tous mes sujets.
» Vous m'en avez de grandes, vous,
» Messieurs du parlement. J'ai remis les
» uns en leurs maisons dont ils étaient
» éloignés, et les autres en la foi qu'ils
» n'avaient plus. Si l'obéissance était due
» à mes prédécesseurs, elle est due avec
» plus de dévotion à moi qui ai rétabli
» l'état. Dieu m'a choisi pour me mettre
» au royaume qui est mien par succession
» et par acquisition. Les gens de mon par-
» lement ne seraient plus en leurs siéges
» sans moi. Ceux qui empêchent que mon
» édit ne passe, veulent la guerre; si je
» la déclarais à ceux de la religion, je ne
» la ferais pas, j'y enverrais mes gens du
» parlement. J'ai fait l'édit, je veux qu'il
» s'observe; ma volonté devrait servir de
» raison; on ne la demande jamais aux
» princes en un état obéissant. Je suis roi

» maintenant, je vous parle en roi, je veux » être obéi. » Voilà un langage bien sévère, bien absolu ; mais Henri IV devait-il respecter l'orgueil, les prétentions et les préjugés du parlement, et lui laisser remettre en question ce que son épée et sa clémence avaient décidé ? Le parlement se soumit, et les guerres de religion ne furent plus à craindre sous un tel roi. Henri IV et Rosni donnèrent toute leur âme à la prospérité de la France.

Administration des finances.

Les plus florissantes républiques de l'antiquité n'ont laissé parvenir jusqu'à nous que de faibles renseignemens sur l'administration de leurs finances. Cet art fut facile pour elles lorsque rien n'altérait encore la simplicité de leurs mœurs. Mais, entraînées à des conquêtes, elles firent consister leur revenu principal dans des exactions sur les peuples vaincus. On peut présumer que les antiques empires de l'Asie ne furent guère mieux administrés que ne le sont aujourd'hui ceux qui subsistent dans ces mêmes climats. Les barbares qui, sur les débris de l'empire romain, élevèrent nos monarchies européennes, bouleversèrent tout ce qui restait des sages établissemens des Trajan, des Antonin. Le droit féodal acheva la con-

fusion. Quant à notre histoire particulière, elle nous montre presque de règne en règne le mélange de la cupidité et de l'imprévoyance. L'administration de Suger, celle de saint Louis, de Charles-le-Sage, de Louis XII, et des dix dernières années de François Ier. ,voilà les seules époques où l'on aperçoive une direction prudente et paternelle dans les finances. Tout l'intervalle entre François Ier. et Henri IV est rempli de déprédations, de folles prodigalités, d'expédiens ruineux. L'ordre n'était pas beaucoup plus connu dans le reste de l'Europe. Partout, et même en Angleterre, les branches principales du revenu se fondaient sur des monopoles. Le préjugé dominant était que l'Italie seule connaissait l'art des finances. Ce n'était pas l'administration du Saint-Siége qui dût faire naître cette idée. Léon X et ses prédécesseurs n'avaient-ils pas donné naissance au schisme de Luther par les efforts immodérés de leur ambition ou de leur magnificence? Depuis que l'ambition de Venise avait été restreinte par la ligue de Cambrai, cette république tirait un parti habile de ses capitaux, et cependant elle traitait ses sujets de la terre ferme avec autant d'inhumanité qu'aurait pu le

faire un stupide despote. L'économie d'André Doria n'avait pas été moins utile à la république de Gênes que ses brillans exploits; mais l'industrie des Génois ne s'exerçait plus depuis long-temps qu'à profiter de la détresse des grands états pour leur vendre cher de dangereux secours. L'administration des Médicis à Florence avait été assez brillante pour affaiblir graduellement parmi les Florentins le souvenir d'une liberté orageuse. L'Europe fut séduite par les spectacles pompeux que ne cessaient d'étaler ces faibles souverains. Les Florentins, habiles à se vanter eux-mêmes, se répandirent en France: devenus les traitans, les banquiers universels, ils créèrent dans les finances autant de fraudes que leur compatriote Machiavel en avait enseigné dans la politique. Les grands seigneurs, les magistrats et les prélats eux-mêmes se détournèrent, avec une sorte d'épouvante, d'une science qu'autrefois le cardinal d'Amboise, le connétable de Montmorenci, et François Ier. lui-même, n'avaient pas dédaignée; mais, avides et prodigues, ils devinrent tour à tour les protecteurs et les protégés de ces Italiens dont le savoir les émerveillait. Ce fut par l'effet de tant de

désordres que la dette de l'état, presque nulle à la fin du règne de François Ier., s'éleva, dans un espace de cinquante ans, à une somme de trois cent trente millions, qui feraient près de neuf cent millions de notre monnaie actuelle, somme effrayante puisque le revenu annuel de l'état s'élevait à peine à vingt-cinq millions. Tout crédit était éteint. Les charges de l'état étaient considérablement augmentées par les pensions que le roi avait accordées aux chefs de la ligue. On lit dans les Mémoires de Sully le tableau des sommes qui sortirent du trésor royal pour amener au parti du roi les principaux chefs de la ligue. Ce tableau se monte à trente-deux millions de livres. Il n'était presque plus aucune partie des domaines du roi qui ne se trouvât engagée, soit à des seigneurs, soit aux créanciers de l'état. Les autres branches du revenu public n'offraient guère plus de ressources; elles étaient louées à un prix modique à des fermiers généraux qui les établissaient en sous-fermes, et celles-ci étaient encore divisées en un grand nombre de sous-baux. Le désordre était porté à un point que le grand-duc de Toscane et quelques princes d'Allemagne se trouvaient

les fermiers du roi de France. Rien ne peut donner une idée de la détresse du peuple. Sully ne craint pas de dire que, pour vingt-cinq millions qui entraient au trésor royal, le peuple payait annuellement cent cinquante millions, sans compter les dîmes et les droits féodaux. Tel était l'état des finances à la mort du surintendant d'O; et tel il fut encore pendant près d'une année, sous le conseil de huit magistrats qui remplaça la surintendance. Le roi, tout occupé alors de soins guerriers et de négociations délicates, gémissait des progrès du mal sans imaginer le remède. Rosni le trouva. Admis au conseil des finances, il osa s'établir le censeur de tous ses collègues, et n'épargna pas Harlai de Sancy. Il prit pour lui les opérations les plus difficiles, voulut connaître les revenus du roi dès leur première source, et marquer tous les abîmes où ils venaient se perdre. Il voyagea dans les provinces, se fit précéder par une grande réputation de sévérité. Il prévint, par la rapidité de sa marche, la ligue qui allait se former contre lui. Les receveurs généraux et particuliers qu'il visita, s'enveloppèrent en vain de leurs fraudes accoutumées; tout fut décou-

vert du premier coup d'œil. Rosni revint d'un voyage assez court avec une somme de quinze cent mille francs, qui surpassait quatre ou cinq fois celles que ses collègues avaient recueillies dans des généralités plus riches et plus importantes. L'alarme se répandit parmi tous les officiers de finance. On fit courir le bruit que Rosni s'était fait accompagner de bourreaux, et traînait à sa suite plusieurs prisonniers qu'il avait rançonnés. Ce bruit devint si général que Henri lui-même y ajouta foi. Quel fut son contentement lorsque, interrogeant Rosni sur ces prétendus prisonniers, sur ce prétendu appareil de terreur, il vit qu'il n'y avait pas le moindre fondement à cette fable! Dès ce moment, Rosni devint le véritable administrateur des finances, sans avoir encore aucun titre de suprématie sur ses confrères.

Assemblée des notables. 1597.

Le roi prévoyait beaucoup d'obstacles à ses projets de réforme. Tous les corps allaient successivement prendre la défense des financiers qui leur payaient d'adroits tributs. Henri voulut opposer à leurs intrigues et à leurs cris le vœu des états généraux. Un roi guerrier et triomphant ne craignait pas de recourir à ces assemblées si

dangereuses sous les monarques faibles. Il avait pris cette résolution au milieu de l'année 1596; mais, quoiqu'à cette époque il espérât une paix, qui fut différée par la prise d'Amiens, trop de soins militaires l'occupaient encore pour qu'il pût diriger long-temps ce grand conseil de la nation. Aux états généraux il substitua une assemblée de notables. Telle était alors la confusion de notre droit public, que l'on n'apercevait presque aucune différence entre ces deux genres d'assemblée nationale, quoique, dans l'une, les trois ordres nommassent leurs députés, et que, dans l'autre, le roi les nommât tous. Cette fois, la plupart des députés furent nommés par élection. L'assemblée des notables fut convoquée à Rouen à la fin de l'année 1596. Le Roi en fit l'ouverture par un discours d'une cordialité si éloquente, qu'il est encore aujourd'hui plus présent à la mémoire de tous les Français, qu'aucun autre discours de nos assemblées publiques; le voici :

« Si je voulais acquérir titre d'orateur, » j'aurais appris quelque belle et longue » harangue, et la prononcerais avec assez » de gravité; mais, messieurs, mon désir » tend à deux plus glorieux titres, qui

» sont de m'appeler libérateur et restau-
» rateur de cet état: pour à quoi parvenir
» je vous ai assemblés. Vous savez à vos dé-
» pens, comme moi aux miens, que, lors-
» que Dieu m'a appelé à cette couronne,
» j'ai trouvé la France, non-seulement
» quasi ruinée, mais presque toute perdue
» pour les Français. Par grâce divine, par
» les prières, par les bons conseils de mes
» serviteurs qui ne font profession des
» armes, par l'épée de ma brave et géné-
» reuse noblesse de laquelle je ne distingue
» point mes princes, puisque notre plus
» beau titre est foi de gentilhomme, par
» mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de
» perte; sauvons-la à cette heure de ruine.
» Participez, mes sujets, à cette seconde
» gloire avec moi, comme vous avez fait à
» la première. Je ne vous ai point appelés,
» comme faisaient mes prédécesseurs, pour
» vous faire approuver mes volontés; je
» vous ai fait assembler pour recevoir vos
» conseils, pour les croire, pour les suivre
» bref, pour me mettre en tutelle entre
» vos mains; envie qui ne prend guères
» aux rois, aux barbes grises, aux victo-
» rieux; mais le violent amour que je
» porte à mes sujets, l'extrême désir que

» j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de » roi, me font trouver tout aisé et tout » honorable. Mon chancelier vous fera » entendre plus amplement mes volon- » tés. »

Quelques historiens prétendent que le roi, le même jour où il prononça cette harangue, demanda à Gabrielle d'Estrées, présente à la séance, ce qu'elle en pensait; que celle-ci, après s'être répandue en éloges sur l'éloquence vive et naturelle du roi, le blâma pourtant d'avoir dit qu'il se mettait en tutelle, et que le roi lui répondit: *Oui, mais en prononçant ces paroles, j'avais la main sur la garde de mon épée.* Ce mot serait peu digne de la loyauté de Henri IV, et n'est attesté par aucun témoignage imposant. Son discours est conçu de telle sorte que la stupidité seule aurait pu prendre à la lettre les expressions d'une noble condescendance.

L'assemblée des notables suivit la belle impulsion que lui avait donnée le roi; mais ses lumières ne répondirent point à son zèle. Chacun voulut s'enfoncer avec courage dans le labyrinthe des finances, et personne n'eut la bonne foi d'avouer l'inutilité de ses recherches. On estima le revenu

de l'état à une somme fort exagérée, trente millions. Au lieu de simplifier l'administration des finances, on voulut y établir un rouage nouveau. Au conseil du roi, on ajouta un conseil national chargé des mêmes objets et des mêmes opérations. Cependant cette assemblée des notables avoua l'insuffisance du revenu de l'état, et crut y parer par un impôt fort onéreux. Ce fut la levée du sou pour livre sur toutes les marchandises et denrées vendues et achetées dans le royaume, tant en gros qu'en détail; le blé seul en fut excepté. Le roi, par le conseil de Rosni, adopta tous ces plans, et congédia l'assemblée avec des expressions de gratitude : le sou pour livre fut établi; mais le roi s'était réservé de faire cesser bientôt après la guerre un impôt qui pouvait élever telle marchandise au triple et au quadruple de sa valeur. Rosni se servit habilement du conseil de finances établi par l'assemblée des notables, pour dissoudre celui qu'avait créé le roi, et bientôt il obtint des nouveaux conseillers l'aveu de leur inexpérience et de leur incapacité; lui seul administra les finances, ou du moins il partagea cette tâche avec le roi.

Quel courage! quelle activité de tous

les momens ! Un homme incorruptible fait partout la guerre à la corruption. Déjà plus d'un administrateur infidèle a calculé qu'il n'y a plus pour lui de salut qu'en se conformant à la probité du ministre. Rosni sait, par des offres adroites et sincères, rompre les ligues que la cupidité forme contre lui. Dès son premier travail, le bail des cinq grosses fermes est enrichi de plusieurs millions annuels. Un édit du roi a cassé partout les sous-fermes. Elles étaient presque doubles du prix des premiers baux. Rosni élève le prix des baux à celui des sous-fermes, et par une seconde opération il chasse de l'administration de nos finances le grand-duc de Toscane, le duc de Wurtemberg et d'autres princes étrangers qui tenaient nos fermes de moitié avec les traitans Zamet, Alberti et Gondi, et sous leurs noms. Le peuple est soulagé de tout ce qu'à différens titres il payait à des gouverneurs devenus des tyrans féodaux. C'est en vain que le duc d'Épernon crie à l'oppression, à la tyrannie, au nom de tous les seigneurs concussionnaires; Rosni défend devant lui tous les plans qu'il a fait adopter par le roi. D'Épernon ose employer des expressions de mépris contre un guerrier devenu surinten-

dant. Rosni met la main sur la garde de son épée; la salle du conseil est sur le point d'être ensanglantée. D'Épernon se retire de l'air le plus menaçant. *Mon ami*, dit Henri IV à son ministre, *s'il vous défie, je vous servirai de second.* D'Épernon ne reparut plus au conseil.

Réduction de l'armée.

Rosni s'adresse avec succès à la loyauté du connétable de Montmorenci, pour donner l'exemple de la soumission. Les droits de péages arbitraires sont supprimés; le peuple, quoique souffrant encore, s'aperçoit par degrés qu'une main puissante tend chaque jour à le soulager. Avec le règne de la bonne foi paraît celui de l'ordre; la comptabilité s'établit sur les principes les plus clairs et les plus rigoureux. Avant Sully, la plupart des receveurs tenaient deux registres, l'un public, et l'autre secret, où étaient consignées les recettes illégitimes. Souvent ils écrivaient celles-ci sur des feuilles volantes. Un seul modèle d'états est admis. Rosni a tracé de sa main des formules qui ne laissent plus aucune porte ouverte à la fraude. Les dépenses de l'armée sont à la fois réduites et régularisées. Rosni, en payant avec scrupule l'arriéré de la solde, ôte tout prétexte à l'indisci-

pline et aux excès militaires qui avaient souillé toutes les paix précédentes. Des lois et des exemples sévères préviennent ou punissent les excès. Le laboureur, après quarante ans de désordres, cesse de trembler à l'aspect du soldat, et voit en lui le protecteur de ses moissons. Le port d'armes est défendu sous peine de mort; rigueur qu'on ne peut trouver excessive dans un tel moment, puisqu'il n'était pas d'autre moyen de réprimer un brigandage invétéré. On rasa plusieurs châteaux bâtis dans des lieux escarpés, et qui avaient servi de retraite à de vieilles bandes. L'armée, en devenant moins nombreuse, devient plus nationale. Plus de mercenaires allemands, anglais, italiens; les régimens suisses au service de France sont diminués, soldés régulièrement; ils deviennent pour les nôtres des modèles de discipline. C'était Villeroi qui était secrétaire d'état de la guerre; mais Rosni, à qui le roi donna, après la mort de d'Estrées, père de Gabrielle, la charge de grand-maître d'artillerie, s'en acquitta comme s'il n'eût pas eu d'autre emploi, et acquit la principale influence dans la direction de nos forces militaires. La gloire de Henri IV tenait lieu à la France de cin-

quante mille hommes de plus qu'elle eût entretenus pour imposer aux puissances étrangères. Ses arsenaux étaient les mieux garnis de l'Europe. Les places fortes se réparaient avec autant de vigilance que s'il y eût eu quelques dangers imminens.

Réforme, liquidation.

Tout ce qu'a promis le roi dans des jours de pénurie et de faiblesse, est fidèlement acquitté dans des jours d'une prospérité renaissante. Les capitulations des chefs de la ligue sont respectées; mais, s'ils restent encore les créanciers de l'état, ils ne restent plus sous aucun titre les détenteurs des domaines du roi. Une administration faite pour servir de règle à tous les grands propriétaires, régit ces domaines dont le revenu est bientôt doublé. Le roi en choisit quelques parties pour y faire lui-même quelques essais d'agriculture. En supprimant un grand nombre de brevets de noblesse, follement prodigués ou insolemment fabriqués depuis trente ans, sous ses prédécesseurs, il augmente le nombre des contribuables, ce qui devient un nouveau soulagement pour les cultivateurs. Tous les inutiles offices de finances sont supprimés en attendant que la réforme puisse se porter sur les offices surabondans de la magistrature.

Les créanciers de l'état furent obligés de soumettre leurs titres à une révision sévère. Comme Rosni dirigea lui-même une opération si difficile, elle eut un caractère d'équité auquel la nation applaudit, et que confirme le témoignage de tous les historiens. On reconnut dans cette liquidation les vices et les fraudes de plusieurs titres de créances qui furent annulés. L'intérêt de plusieurs sortes de rentes fut réduit : je sais qu'une telle opération est toujours fort suspecte de banqueroute ; mais, avant d'appliquer un tel mot à l'administration de Henri IV et de Rosni, il faut songer à trente années passées dans le désordre, au règne le plus affreux de l'usure qui ait existé en aucun temps, aux malversations impunies d'une foule de traitans étrangers, sous des gouvernemens prodigues et anarchiques. Les rentes déclarées légitimes furent payées avec une exactitude qui était nouvelle dans la monarchie. Cette vérification donna lieu à l'établissement successif de trois chambres ardentes. Les rigueurs de cette espèce de commission ne tombèrent que sur des fripons subalternes. Les Zamet, les Alberti, les Gondi, tous les usuriers opulens trouvèrent des protections et l'impunité à

la cour de Henri IV. Rosni, qui avait proposé l'établissement des deux premières chambres ardentes, condamne dans ses Mémoires ces tribunaux arbitraires où le gouvernement, juge et partie, fait naître plus de corruption qu'il n'en réprime.

Agriculture. Rosni prouve combien le génie des finances est éloigné de la dureté fiscale. L'état a vingt millions à recouvrer sur l'arriéré des tailles. Que font les deux amis qui veillent sur la France d'un même soin paternel? Ils remettent au peuple cette somme de vingt millions, et par cette libéralité judicieuse, ils assurent un paiement fixe et régulier de l'impôt. Ce n'est encore là qu'un premier bienfait, le roi et Rosni se sont établis les patrons constans des cultivateurs; deux mots expliquent leur système: *Je veux*, dit le roi, *que chaque paysan mange de la viande une fois par semaine, que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche. Le labourage et le pâturage*, dit Sully, *sont les deux mamelles de l'état.* D'après ce vœu du monarque et ce principe du ministre, chaque ferme ou chaque cabane est protégée au Louvre. Un édit du roi défend de comprendre les instrumens aratoires dans

le nombre des objets soumis à la saisie. Sully parvient, au bout de quelques années, à diminuer la taille de cinq millions.

Une réduction d'une telle importance tourne au profit du sol, et les richesses du sol deviennent un accroissement de richesse pour l'état. La charrue appelle tous les bras vigoureux, que la fin des guerres civiles a laissés inactifs. Le travail le plus utile, le plus opiniâtre, emploie tout ce que ces grandes commotions ont développé d'ardeur et de force parmi les Français. La routine a perdu de son empire. Le laboureur devient plus ingénieux, dès qu'il est affranchi de la misère. D'abord, Sully avait imposé quelques conditions à la sortie des blés hors du royaume. Mais l'abondance renaît dans une progression si rapide, que bientôt cette précaution devient superflue. Nos blés sortent librement; et l'Espagne, si fière des trésors du Nouveau-Monde, est souvent préservée par la France d'une famine qu'a méritée son incurie. L'Angleterre, un peu trop occupée de ses expéditions maritimes, paye à son tour des tributs à l'activité de nos laboureurs; la Suisse ne s'adresse qu'à la France dans l'insuffisance de ses récol-

tes. Des peines sévères frappent tout administrateur qui cédant soit au préjugé, soit à l'avarice, voudrait arrêter ces bienfaisantes exportations. Le gouvernement ne prélève que des tributs modérés sur tout ce qui entre en France pour prix de tant de sueurs. Mais, plus ces tributs sont légers, plus ils deviennent fréquens. Les laines se perfectionnent, le bétail devient trois fois plus nombreux. On ne croit point avoir ravi aux moissons le sol réservé pour l'entretien des bestiaux. Les campagnes, mieux fumées, deviennent plus productives. Le bonheur de la France voulut qu'il parût à cette époque l'homme le plus fait par son savoir, sa pratique et ses vertus, pour devenir le législateur de l'agriculture. C'était le célèbre Olivier de Serres qui, après avoir vu trois fois ses fermes, ses plantations brûlées dans les guerres civiles, recommençait ses travaux sous un règne paternel. Dès qu'il se fut fait connaître par des ouvrages où les meilleurs préceptes sur l'agriculture sont présentés avec autant de profondeur que de bonhomie, il entra au conseil de Henri IV et de Rosni, et devint un troisième ami du laboureur. Son *Théâtre d'Agriculture* fut l'oracle des campagnes. Comme il

versifiait souvent ses lois agronomes, il les entendait répéter et les voyait mettre en usage dans les fermes, où il venait annoncer de nouveaux bienfaits du roi. Après avoir été malheureux pendant soixante ans, sa vieillesse fut celle d'un patriarche béni d'innombrables enfans; tous les cultivateurs étaient les siens.

Rosni, par ses prudentes mesures, a préparé le succès d'une loi qui va doubler le prix des terres et améliorer autant la situation du fermier que celle des grands propriétaires. Cette loi fait tomber le taux de l'intérêt, du denier dix, au denier seize.

Des fonds tenus en réserve réparent tous les fléaux causés par des inondations, des incendies ou les intempéries des saisons. Un soulagement sur les impôts rend l'espoir et la vie aux fermiers que ces accidens avaient menacés d'une ruine complète.

Dans presque toutes les provinces, de bonnes clôtures de haies défendent, en l'égayant, le modeste héritage. Les châteaux démolis ou brûlés se reconstruisent dans des proportions où souvent le meilleur goût se fait apercevoir. Les seigneurs y résident long-temps, sûrs de n'être point oubliés du

monarque, s'ils ont fait le bonheur de leurs vassaux, s'ils ont rendu beaucoup d'arpens à la culture. Une nouvelle émulation qui s'éveille entre eux, est celle de recueillir le meilleur vin dans leurs enclos; mais les plus habiles le cèdent, à cet égard, à la prévoyance et au discernement des abbés et des moines qui se consolent, comme cultivateurs, d'être un peu plus désœuvrés sur les affaires de politique et de théologie. Henri n'aime pas qu'on vienne se ruiner à la cour. Son exemple vaut mieux que des lois somptuaires. Un courtisan se présente devant lui tout brillant de paillettes; il se détourne avec un air de mépris : il se moque des jeunes seigneurs qui, dit-il, *portent sur leurs dos les bois et les moulins de leurs pères.* Il a lui-même dans ses différens châteaux quelques arpens qu'il fait valoir; il s'occupe quelquefois de son troupeau; il veille à une longue distance sur ses domaines du Béarn, et s'enquiert du bénéfice de ses moissons. Un laboureur le charme par la beauté des siennes; il lui fait présent d'un épi d'or. Il revient rarement d'une course sans avoir entretenu des gens de campagne; il s'amuse de leur naïveté et s'étonne souvent de leur finesse. Qu'on lui

apprenne quelques exactions des hommes de guerre : *Ventre saint-gris*, s'écrie-t-il, *s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi-même.*

Commerce, industrie, établissemens, colonies.

S'il est des impôts essentiellement ruineux pour le peuple, que les deux grands administrateurs ne peuvent encore abolir, ils les font lever avec une tendre compassion pour ceux qui en sont frappés. La gabelle subsiste, mais ne donne plus lieu à des perquisitions si sévères, à des peines si cruelles. Un beau jour arrive pour eux, c'est celui où ils peuvent supprimer l'odieux impôt du sou pour livre sur toutes les marchandises. Dès-lors, au mouvement agricole vient se joindre un mouvement industriel qui s'exerce sur toutes sortes d'objets. Ici pourtant les deux amis se divisent un peu. Henri ne serait point insensible à l'éclat que répandraient sur son règne des manufactures comparables à celles de l'Italie et des Pays-Bas. Rosni est en garde contre cette séduction. Il craint que la France ne sacrifie bientôt l'un de ces objets à l'autre, et le plus nécessaire au moins important. De cette opposition du roi et du ministre, que résulte-t-il ? Les plus sages ménagemens pour l'agriculture et une liberté pres-

que entière pour le commerce. On n'élève point de ces fabriques royales où l'industrie ne s'exerce qu'au profit du luxe et de la vanité, et qui surpassent de beaucoup les besoins des consommateurs; les manufactures utiles, et surtout celles des draps, naissent d'elles-mêmes, et, si elles ne reçoivent pas des encouragemens splendides, elles ne sont point gênées par des règlemens d'une fiscalité minutieuse. Rosni seconde mieux le commerce qu'il ne croit le faire, par son opposition constante à tous les édits bursaux. Quand les princes, quand les maîtresses du roi lui ont surpris quelque privilége, quelque monopole lucratif, Rosni reste inflexible et déchire tous ces actes, de sa pleine autorité. Henri, pour satisfaire ses nobles vues, puisqu'il est roi, puisqu'il se sent, comme son ami, possédé de l'amour du bien, fait planter beaucoup de mûriers, non-seulement dans les provinces méridionales du royaume, mais à Paris même et dans le jardin des Tuileries; il se sent appuyé contre Rosni par Olivier de Serres qui dirige cette plantation; après avoir fortement recommandé dans ses écrits la culture du mûrier. Le roi appelle de l'Italie plusieurs fabricans renommés dans les soieries, cons-

truit pour eux, à ses frais, de grands établissemens à Paris, à Lyon et dans plusieurs autres villes. Ce fut ainsi que se préparèrent ces belles soieries, qui devaient faire un peu plus tard le premier titre d'honneur de l'industrie française et l'une des branches les plus importantes de nos exportations. En dépit des murmures de Sully, le roi fit également venir de la Flandre des fabricans et des ouvriers très-versés dans l'art des tapisseries. C'était sur sa cassette qu'il prenait les frais de leurs établissemens. Les bâtimens où il les logeait dans Paris, étaient construits avec solidité, mais sans aucune espèce d'ornement ni de faste. L'un de ses délassemens était de venir observer les progrès de ces manufactures. Il savait se défendre, à cet égard, de toute économie sordide et de toute prodigalité. Quand les entrepreneurs lui faisaient quelques plaintes, il les renvoyait à Rosni, en lui recommandant de faire en sorte que ces gens ne se ruinassent point. Il y avait encore loin de ces établissemens de tapisseries à ce que furent les Gobelins pendant les grandes pompes de Louis XIV; mais elles étaient mieux assorties aux besoins de la consommation. Si Rosni, ennemi déclaré de toute

espèce de luxe, et dont le rigorisme excessif avait été jusqu'à défendre les pierreries et même les dorures dans les tableaux, se prêtait à regret à de telles dépenses, et les mettait au nombre des fantaisies de son maître; il concourait avec ardeur à des projets d'une utilité plus directe et plus générale. Le Roi l'avait nommé surintendant des bâtimens et grand-voyer, c'est-à-dire, chargé de l'inspection des routes. Voyons comment Rosni remplit ces deux autres fonctions. On peut juger dans quel état étaient les routes après quatre règnes insensés et une longue succession de guerres civiles. Rosni fit plus que les rétablir, il en créa un grand nombre de nouvelles. Cet ami du laboureur se garda bien de donner à ces routes une largeur qui eût fait un grand tort aux propriétaires et aux récoltes; mais il imagina le premier de les planter d'ormes, qu'il destinait aux besoins de la marine, ou d'arbres fruitiers. Le peuple en garda la mémoire, et ces arbres utiles furent long-temps appelés les Rosni. La province du Berry était presque un désert par le défaut de communication; de vastes défrichemens suivirent de près les routes dont Rosni la fit traverser. L'attention de cet administrateur ne se portait pas

moins sur les chemins vicinaux, que sur ces grandes routes qui attestent la puissance d'une nation; il était peu de marchés publics qui ne fussent des monumens de la vigilance royale; il se construisit plus de ponts en douze années que dans tout le cours du siècle précédent. Ces ponts peu remarquables par la hardiesse et l'élégance du travail, l'étaient par la solidité des matériaux et par la modicité des dépenses. Henri IV eut la gloire d'achever à Paris le premier monument de ce genre qui se ressentît du progrès des sciences mécaniques: ce fut le Pont-Neuf, entrepris par Catherine de Médicis et continué lentement par Henri III. Mais ce qui donna plus d'éclat à ce règne, ce fut la création du canal de Briare pour joindre la Seine à la Loire. Rosni se trouva sans objection contre une dépense qui devait répandre la vie dans plusieurs provinces privées jusque-là de communications commerciales. Il alla lui-même en diriger les premiers travaux, et s'y montra aussi grand ingénieur que judicieux économe. Ces travaux étaient presque accomplis à la mort de Henri IV. Un autre projet, d'une bien plus vaste étendue, exerçait l'imagination de Henri IV et de Sully; le temps

seul empêcha ce monarque d'exécuter la plus merveilleuse et la plus utile des entreprises qui signalèrent le règne de Louis XIV, le canal qui joint l'Océan à la Méditerranée. Un roi qui, chaque année, soulageait son peuple de quelque impôt, continuait le Louvre, commençait la galerie qui joint le palais aux Tuileries, ajoutait beaucoup aux magnificences de Fontainebleau, bâtissait le château de Saint-Germain, la place et la rue Dauphine, le Collége Royal à Paris (car François Ier. et Henri II n'avaient fait que créer les différentes chaires de ces établissemens). Il fondait à la Flèche un beau collége pour l'instruction de la jeune noblesse, divers hospices pour les militaires blessés invalides; enrichissait l'Hôtel-Dieu et ne tolérait dans cette administration aucun des horribles abus qui s'y montrèrent depuis, pour le scandale de la charité; il fondait le bel hôpital de Saint-Louis, et lui donnait des règlemens dictés par ses sollicitudes paternelles; il appelait dans ses états et auprès de sa personne des savans étrangers, ne laissait sans récompense aucun fruit du génie, aucun labeur utile. Les établissemens des Français dans l'Amérique avaient été suivis des désastres les plus prompts et les

plus complets ; mais ils avaient été formés au milieu des guerres civiles de la métropole, et contrariés par la jalousie de Philippe II. Les protestans français qui avaient cherché un asile dans cette contrée, s'y trouvaient dévoués à des haines plus fanatiques encore que celles qui les avaient poursuivis en Europe. Les Espagnols de la Floride massacrèrent toute une colonie de Français qui languissaient auprès d'eux dans la Louisiane, et ils eurent l'infamie d'ériger un monument de leur cruauté, avec cette inscription : *Massacrés, non comme Français, mais comme hérétiques.* Peu de temps après, un Français, conduit par la vengeance, aborda dans le lieu où ses compatriotes avaient subi la mort la plus cruelle, et, suivi d'une troupe courageuse, défit les Espagnols, les tailla en pièces et grava sur le même monument cette autre inscription : *Massacrés, non comme Espagnols, mais comme assassins.* Coligni, dans le temps où il croyait avoir retrouvé l'amitié d'un roi qui méditait les *Matines* de Paris, s'occupait d'envoyer de nouvelles colonies en Amérique. Henri IV, élève de ce grand homme, tenait beaucoup aux instructions qu'il en avait reçues. Quelques années après la paix

de Vervins, il envoya, contre l'avis de Rosni, deux colonies nouvelles en Amérique ; c'étaient deux entreprises peu considérables, ou plutôt deux essais. L'une de ces expéditions aborda dans la Guiane, sur la foi de ces prétendues mines d'or du pays désigné sous le nom d'el Dorado. Découragés par l'inutilité de leurs recherches, ils se fixèrent à Cayenne, et y trouvèrent quelques dédommagemens de leurs longs travaux. L'autre colonie alla s'établir dans le Canada, et y fonda, non sans de grandes fatigues, un commerce de pelleteries, qui devait bientôt prendre un assez vaste accroissement. En un mot, tout ce qui fut exécuté en France dans le cours du dix-septième siècle par la volonté aussi ferme qu'ardente du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, et avec un prodigieux concours d'hommes de génie, fut en douze ans projeté ou commencé par Henri IV et Sully; et malheureusement les plus solides richesses qu'ils répandirent sur la France, allèrent toujours en diminuant pendant deux règnes, où le sentiment de l'ostentation vint trop souvent se mêler à celui de la gloire. L'union de Henri IV et de Sully eût été moins puissante, s'il n'y avait eu de la diversité dans leur caractère, et

même du dissentiment dans leurs opinions. Il y avait peut-être chez le roi une rectitude moins constante dans les principes, une vigilance moins soutenue dans les détails; mais, d'un autre côté, le ministre le cédait au monarque pour l'étendue et la grandeur des idées. Leurs discussions fréquentes donnaient un attrait plus vif à leur amitié et de plus grands résultats à leurs conseils. On ne pouvait dire qui des deux dominait l'autre; ils avaient toujours à se faire quelque sacrifice réciproque. Rosni cédait comme un sujet docile, et Henri IV comme un ami qui craint de fâcher son ami. Quoique chacun d'eux ne vît dans un bien déjà opéré, que le germe d'un bien à produire, ils jouissaient ensemble du succès de leurs réformes. Le jour de la nouvelle année était toujours compté au nombre de leurs journées les plus heureuses. Le compte bien clos et bien satisfaisant de l'année qui finissait, donnait dans ce moment à Rosni un air d'allégresse qui lui était peu ordinaire; il se prêtait de bonne grâce aux plaisanteries du roi, offrait au nom de son maître des présens aux dames, et n'en faisait guère aux courtisans. Le roi se trouvait-il séparé de Rosni, c'était lettres sur lettres; le roi

n'y mettait ni moins de diligence ni moins d'exactitude que son ministre, et s'y abandonnait encore plus à tous ses sentimens. Les affaires se traitaient en courant dans cette correspondance, mais avec une netteté, une précision, qui indiquaient des pensées depuis long-temps communes. Cette amitié fut, il est vrai, traversée par quelques orages dont nous aurons occasion de parler ailleurs; mais quel charme dans la réconciliation! Il importait peu à ce ministre d'être haï à la cour, pourvu que son maître fût aimé dans toute la France. Sa tâche commençait à cinq heures du matin, et ne lui permettait que de courtes récréations au milieu de sa famille. Souvent il apporta au conseil des mémoires écrits en entier de sa main; ses réponses aux courtisans, aux solliciteurs, étaient brèves et quelquefois dures; il se considérait comme dans un état de guerre avec tous les hommes avides, et voulait les déconcerter par une fermeté inflexible. Un nouveau traitement, une gratification le touchait bien moins qu'une visite inopinée que le roi venait lui faire à l'Arsenal. Après quelques heures d'un travail qui affermissait l'ordre, les deux amis se livraient à la gaîté, et souvent les

reparties de Rosni n'étaient pas moins vives que celles de son maître. Un jour entre autres, Henri trouva tant de plaisir dans ces libres entretiens de l'amitié, qu'il dit à Sully : *Grand maître, venez m'embrasser; car je vous aime comme je le dois, et me trouve si bien céans, que j'y veux encore souper et coucher.* Tant de travaux étaient payés par de si doux épanchemens.

La nation avait reçu un principe d'activité qui créait pour la France une quantité de richesses nouvelles. Chacun, après avoir rendu à la culture des champs abandonnés durant les guerres civiles, réparait sa maison, l'ornait de meubles nouveaux, augmentait patiemment le nombre de ses ustensiles de ménage ou de labour, en perfectionnait la qualité, se plaisait à marquer son aisance par des vêtemens mieux étoffés. Un travail de réparations urgentes ne permettait à personne ni les langueurs de l'oisiveté ni les caprices du luxe. On sentait, après quarante ans d'anarchie, combien l'ordre produit de fruits délicieux. On savourait les jouissances d'une vie aisée, d'une vie active. Quiconque se sentait bien guéri des anciennes folies du fanatisme et de la rébellion, acquérait une vigueur de bon

sens inconnue même à ses aïeux. La vigilance était une loi commune de l'état. Le ministre et le monarque lui-même s'occupaient du sort du laboureur à l'heure même où le soleil appelait le laboureur à sa charrue.

Divers mots de Henri IV.

Tout se ressentait en France de la bonne humeur du monarque. Ses mots les plus gais étaient encore plus l'entretien du paysan que celui de l'habitant de la capitale. Il se formait à cet égard une tradition populaire, qui s'est transmise et se transmettra de cabane en cabane jusqu'à nos derniers neveux. Les laboureurs ne mangeaient point la poule au pot le dimanche, sans rappeler le vœu qu'avait fait le roi de leur procurer à tous ce degré d'aisance. L'un, pour donner une idée de toute la bonhomie du roi, racontait qu'un jour, Henri, chassant dans le Vendômois, avait causé avec un paysan fort curieux de voir le roi, et que, pour satisfaire sa curiosité, il l'avait fait monter sur la croupe de son cheval en lui disant : *Nous allons trouver beaucoup de seigneurs ; le seul à qui tu verras le chapeau sur la tête, c'est le roi ;* qu'ayant rejoint la chasse, tous les seigneurs demeurèrent tête nue : *Eh bien ! as-tu reconnu le*

roi? dit Henri IV. *Ma foi,* reprit le paysan, *il faut que ce soit vous ou moi; car il n'y a que nous qui ayons notre chapeau sur la tête.*

Un autre rapportait le fait suivant. Un peu après la paix de Vervins, le roi revenant de la chasse, vêtu fort simplement, avec deux ou trois gentilshommes, passait la rivière au quai Malaquai. Suivant sa coutume, il questionna le batelier qui ne le connaissait point, et crut le mettre de bonne humeur en lui parlant de la paix: le batelier en témoigna de la satisfaction, mais se plaignit des impôts: *Le roi,* reprit Henri, *les adoucira bientôt. Oh! pour lui,* dit le batelier, *nous ne sommes point en peine, c'est un bon homme; mais il faut payer les beaux affiquets de sa maîtresse.* Le roi rit et garda l'*incognito;* mais le lendemain il manda le pauvre batelier, et le reçut dans un appartement où il était avec la duchesse de Beaufort (c'était le nouveau titre que portait Gabrielle): *Me reconnais-tu?* lui dit-il, *et te souvient-il de notre conversation d'hier? Fais-moi le plaisir de la répéter en présence de cette dame.* Le pauvre batelier se crut perdu. *Conviens, mon ami,* lui dit le roi, *que la misère te donne un peu*

d'humeur; je veux que tu ne payes plus rien pour ton bateau, et je suis sûr que tu chanteras tous les jours: Vive Henri! vive Gabrielle!

Voici encore des mots de Henri qu'on ne cessait de redire dans les entretiens et les repas de famille, et par lesquels on préludait à la santé du roi.

En 1594, des députés de la Rochelle, un peu plus flatteurs qu'il n'appartenait à des protestans rigides, vinrent terminer une harangue au roi en offrant de la part de leur ville une somme de soixante mille francs pour la table de monseigneur César de Beaufort: *Soixante mille francs!* reprit le roi, *c'est trop, en vérité, pour donner de la bouillie à un enfant.*

Le roi rencontra un jour, dans les appartemens du Louvre, un homme d'une physionomie fort commune, et le croyant de la suite de quelque seigneur, il lui demanda à qui il appartenait: *J'appartiens à moi-même*, lui dit ce personnage avec un ton d'humeur. *Mon ami*, lui dit le roi, *vous avez un sot maître.*

Un avocat, qui avait commencé par être tailleur, fit un livre ridicule qui contenait beaucoup de règlemens pour l'état. «Le

roi appela un de ses valets de chambre, et lui dit : *Allez-moi chercher mon chancelier pour me prendre la mesure d'un habit, puisque voilà un tailleur qui veut faire des lois.*

Un poëte avait fait avec une grande fatigue une anagramme sur le nom de Henri IV. Admis à offrir au roi cet insipide hommage, il n'en obtint qu'un froid accueil. Comme il avait compté sur une récompense : *Je suis fort pauvre*; ajouta-t-il. *Je le crois bien*, reprit le roi, *car vous faites un pauvre métier.* La récompense fut pourtant accordée.

On peut voir, par différentes reparties que firent à Henri IV des hommes du peuple, que les tournures piquantes du roi étaient imitées par toutes les classes des Français. Un vigneron du Blaisois, avec lequel il s'entretenait, avant l'administration de Rosni, se vantait de gagner quarante sous par jour. *Que fais-tu de cet argent ?* lui dit le roi. *J'en fais quatre parts*, reprit le paysan : puis il détailla l'emploi des trois premières; *et, quant à la quatrième*, ajouta-t-il, *je la jette à l'eau. — Comment ! à l'eau? — Je veux dire que cette partie est pour mon roi; mais, comme il n'en touche rien ou presque*

rien, autant vaut dire que je la jette à l'eau.

La patience du roi n'était guère en défaut que lorsqu'il s'agissait d'écouter des harangues. Dans un de ses voyages, le maire d'une petite ville commença son discours par ces mots : *Roi très-puissant, très-clément, très-victorieux ; — Ajoutez et très-las*, interrompit Henri ; et la harangue n'alla pas plus loin. Un autre maire ne fut pas plus heureux ; il vint trouver le roi comme il allait se mettre à table : *Sire*, lui dit-il, *Agésilas, roi de Lacédémone ..... Ventre saint-gris*, reprit Henri, *j'ai bien ouï parler de cet Agésilas ; mais il avait dîné, allons en faire autant.*

Voici quelques mots d'un genre plus élevé :

Lorsque Henri avait accordé quelques places à ses anciens ennemis : *Un sage roi*, disait-il, *est comme un habile chimiste, qui des poisons les plus dangereux compose d'excellens antidotes.*

Un ambassadeur du sultan lui témoignait sa surprise de voir autour de lui une garde peu nombreuse. *Ne vous en étonnez pas*, lui dit Henri, *où règne la justice, la force n'est pas nécessaire.*

Quand on le pressait de faire quelque acte arbitraire: *Je ne le puis*, disait-il, *j'ai deux maîtres qui m'arrêtent, Dieu et la loi.*

Un courtisan lui ayant demandé la grâce de son neveu qui avait commis un assassinat: *Vous faites l'office d'un bon parent*, lui dit-il; *mais laissez-moi faire celui d'un roi. J'excuse votre requête, excusez mon refus.*

Sa maxime favorite était celle-ci: *La satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle.*

Tableau des lettres sous ce règne.

Les fines reparties, les tours vifs et francs de la conversation, et surtout les mots qui émanent d'une grande âme, contribuent bien plus qu'on ne le croit au perfectionnement d'une langue et d'une littérature. Les discours de Henri, ses lettres, ses manifestes partis du cœur, ses harangues militaires, dûrent avoir un effet plus prompt et plus durable sur l'esprit et le goût des Français, que les combinaisons des meilleurs écrivains de son temps. Si le caractère particulier de notre langue est d'aller droit au but; si son plus beau privilége est d'être un parfait miroir de la pensée, elle le doit à nos princes et à nos chevaliers. Louis XII,

de qui l'on a retenu un mot sublime et tant de mots paternels; François Ier., qui fit l'admirable relation de la bataille de Marignan, et qui écrivit, après celle de Pavie: *Tout est perdu, fors l'honneur*; lui, dont la politesse ingénieuse flattait les belles, récompensait les héros, animait les savans, et servait de modèle aux poëtes: ces deux rois et plusieurs de leurs compagnons exercèrent sur notre langue une influence qu'ils furent loin de soupçonner. Henri IV fut encore plus heureux. Les hommes de sa cour et de son cabinet avaient pour la plupart quelque teinte du mérite littéraire, et quelques-uns le possédaient à un degré éminent. Le duc de Bouillon, le chancelier Chiverni, et le secrétaire d'état Villeroi, écrivaient leurs mémoires, non avec l'originalité de Montluc, mais dans un style plus pur; d'Aubigné saisissait quelquefois, non la dignité de l'histoire, mais son mouvement. Le président Jeannin, qui dans ses longues erreurs eut toujours l'excuse de la bonne foi et le mérite d'une courageuse humanité, avait formé le projet d'écrire la vie d'un prince dont il avait traversé les desseins et combattu les droits pendant vingt années. Henri IV s'intéressait vive-

, ment à cette entreprise; mais Jeannin, distrait par de continuelles ambassades, avança peu cette histoire. Il n'en reste qu'une préface pleine de sens et de noblesse. Duplessis-Mornay recueillait tous les actes de son administration; il rapportait les missions qu'il avait remplies auprès de tant de souverains au nom du roi de Navarre; enfin les lettres tendres et sévères qu'il écrivait à ce prince pour l'élever toujours à de plus hautes vertus. Que ne se plaisait-il encore davantage dans ces beaux monumens de sa fidélité, de sa raison! Pourquoi un pernicieux attrait pour les controverses l'empêchait-il d'écrire des mémoires suivis dans lesquels il eût, comme Rosni son heureux rival, peint son roi, son siècle et son âme! Brantôme, vieillard spirituel et licencieux, racontait, comme des souvenirs du bon vieux temps, une foule d'anecdotes de la cour galante et scélérate de Catherine de Médicis. Il glissait des traits d'une vérité cruelle parmi ses innombrables panégyriques. Il excellait à conter les beaux faits d'armes, et ne sut jamais célébrer d'autre vertu que la valeur. Bon peintre, joyeux conteur, mais écrivain perfide, il était plus craint qu'estimé à la cour de

Henri IV; les hommes de la vieille cour ne savaient comment échapper aux satires complimenteuses de ce malin chroniqueur.

C'est aux époques de paix et de gloire que s'écrivent avec succès les histoires contemporaines. L'heureux de Thou écrivit la sienne sous Henri IV; mais toute la pureté de sa vie, toute l'impartialité de ses jugemens, toute la puissance du roi, ne purent le mettre à couvert du ressentiment de la cour, de celui de plusieurs princes, des Jésuites, ni des atteintes méprisables, mais continuelles, de la médiocrité envieuse et de la stupidité fanatique: son livre fut mis à l'index à Rome par décret de la sainte inquisition, après Erasme et immédiatement avant Galilée; ce même décret, daté de l'an 1609, condamnait l'arrêt du parlement rendu contre le parricide Jean Châtel. Le roi avait négocié long-temps pour empêcher cette condamnation dont le président de Thou fut vivement affecté, quoiqu'il eût dû la prévoir. Quand elle parut, Henri dit en présence de toute la cour: *C'est moi qui ai commandé le cours et la vente de cet ouvrage.* Le roi d'Angleterre Jacques Ier, se plaignit au roi de France de la manière

dont le président de Thou avait parlé de Marie Stuart, sa mère, quoique l'historien, en racontant les funestes égaremens de cette reine, eût déploré sa fin tragique. Henri se garda bien de reprocher à de Thou d'avoir été sincère.

Jacques-Auguste de Thou eut le bonheur de trouver dans sa famille de nombreux modèles du beau moral et des mœurs antiques. Sa passion pour la vertu ne put, au milieu des erreurs et des crimes de ses contemporains, le conduire à la misanthropie, parce qu'il avait, soit pour calmer, soit pour élever ses pensées, des parens qu'aucun souffle du vice n'avait jamais atteints. On eût dit que cette famille avait été tenue en réserve, dans un temps de corruption, pour montrer encore des modèles de l'honneur. A ce doux commerce, de Thou joignait celui des anciens. Le projet d'écrire l'histoire de son temps l'avait séduit dès sa jeunesse. Les différentes missions auxquelles il fut employé par Henri III et par Henri IV servirent à lui donner une connaissance approfondie des hommes; souvent aussi il fit de longs voyages dans le dessein de s'entretenir, soit avec des personnages éminens qui devaient figurer dans

l'histoire, soit avec ceux qui l'écrivaient. Les savans, durant cette époque de troubles, s'appelaient et s'attiraient à de longues distances. La sagesse leur donnait une espèce de sacerdoce, et les rendait inaccessibles aux préjugés et aux passions de leurs contemporains.

C'était la langue latine qui leur servait d'interprète. De Thou, en écrivant son Histoire Universelle dans cette langue, s'adressait à un plus grand nombre de lecteurs éclairés; mais il perdit, en se privant du secours de sa langue natale, un genre de mérite qui embellit l'histoire et semble lui servir de garantie; celui de la naïveté. Les noms et les usages de son pays subirent, malgré l'élégance de sa plume, une métamorphose bizarre. Par une plus grande faute, de Thou n'établit aucun lien entre les différentes parties de son travail. Il raconte l'histoire d'un grand nombre de nations, sans les comparer entre elles; aucune vue générale ne lui fournit de ces transitions qui éclairent, développent et simplifient le plus vaste sujet; enfin il ne sut point être avare de ces détails que les lecteurs judicieux rejettent comme d'inutiles et d'intolérables fardeaux pour la mémoire. Mais, s'il reste

inférieur aux anciens pour la distribution de son ouvrage, pour l'énergie et l'éclat des tableaux, il s'élève souvent au-dessus d'eux par l'intégrité, la candeur et l'admirable sagacité de ses jugemens. La justice, chez lui, repose sur une triple base, la conscience du philosophe, celle du chrétien et celle du magistrat.

Je parlerai peu de deux historiens bien moins recommandables, Pierre Mathieu et Victor Cayet. Le premier, nourri dans la ligue, avait été l'un des plus furieux détracteurs du roi de Navarre, et l'avait chargé de grossiers outrages dans une mauvaise tragédie de la *Guisiade*. Henri IV accepta son repentir; il ne réussit point à faire un bon écrivain de ce vieux libelliste; mais il en fit un honnête homme. Il eut la bonté d'avoir avec lui plusieurs entretiens intimes où il lui expliquait les événemens les plus mémorables de sa vie. Mathieu les retenait, et semblait les avoir écrits sous la dictée du monarque; et alors un style plein de vie, d'esprit et de naturel, remplaçait les froids ornemens de sa rhétorique. Un jour, Pierre Mathieu, en lui lisant son histoire, en vint à quelques détails sur ses amours. Henri s'étonna d'abord de cette licence; mais, y ayant

un peu réfléchi : *Vous avez raison*, lui dit-il ; *si vous vous taisiez sur mes fautes, on ne croirait pas tout le reste.* Victor-Palma Cayet écrivit dans un style plus simple et avec plus de clarté les faits militaires de son temps. C'était un ministre protestant ; il abjura, et fut en butte aux reproches amers de la secte qu'il abandonna. Deux autres historiens, Duhaillan et Faucher, faisaient des recherches profondes sur nos vieilles annales ; mais, comme ils les exprimaient dans un style embarrassé, barbare, ils ne servirent qu'à préparer l'ouvrage et la réputation de leur piquant et original abréviateur Mézerai.

Henri IV eut, comme François Ier., son conseil littéraire. Les présidens de Thou et Jeannin, les cardinaux d'Ossat et Duperron en faisaient partie. Ces deux ecclésiastiques devaient aux lettres leur fortune de courtisan, et (chose rare) ils se plurent toujours à l'avouer. L'abbé Duperron, évêque d'Évreux, ne s'en tint pas toujours à la gloire d'exceller dans les controverses ; il chanta Gabrielle dans des vers assez délicats, et, prélat trop galant, il donna une absolution poétique aux amours de son maître.

Henri, par le conseil de ces hommes éclairés, et surtout par son propre penchant, augmenta considérablement la bibliothéque royale; fit venir à grands frais de précieux manuscrits de l'antiquité et des langues orientales; donna une vie nouvelle au Collége de France, dont vingt ans d'anarchie avaient fait déserter les leçons; appela auprès de lui l'illustre Casaubon, lui donna un beau traitement; fit, pour attirer à sa cour Grotius, l'un des hommes les plus savans, l'un des esprits les plus étendus de ce siècle, les mêmes efforts que François Ier. avait faits auprès d'Érasme; fonda un cabinet de physique, d'histoire naturelle, et commença un jardin de botanique. Henri IV, protecteur des lettres, se peint par un seul mot. On avait négligé de payer le traitement des professeurs du collége de France, qu'il appelait ses lecteurs. Ils vinrent s'en plaindre à un roi dont ils étaient aimés. *J'aime mieux*, dit-il, *qu'on diminue ma dépense et qu'on ôte de ma table pour payer mes lecteurs.*

En ce temps paraissait un prélat qu'on peut considérer comme le précurseur de Fénélon, saint François-de-Sales. Nommé évêque de Genève, de cette métropole du

calvinisme, il suivait dans la Savoie les restes de son troupeau. Si le ciel, plus favorable et moins porté à punir la France, eût fait naître vingt ans plus tôt un tel homme; sa piété, son éloquence, son courage eussent sauvé bien des victimes et fléchi bien des fanatiques. Henri IV, après avoir vu ce saint prélat et lu quelques-uns de ses ouvrages, où respire la dévotion la plus tendre et la plus éclairée, sentit qu'il n'avait point de meilleur modèle à proposer à son clergé, et que de tels pasteurs pouvaient seuls arracher du cœur de ses peuples les derniers restes des fureurs religieuses; mais il ne put, malgré les plus pressantes instances, faire quitter à François-de-Sales les montagnes au milieu desquelles il consolait et soulageait une poignée d'indigens.

Montaigne manquait à ce beau règne. Enlevé à l'âge de cinquante-sept ans, en 1592, il n'eut point le bonheur de perfectionner dans des temps prospères une philosophie dont il s'était fait une égide pour supporter les temps les plus malheureux; mais ses écrits secondèrent beaucoup cette impulsion de sagesse qui partait du trône. Les Français firent leurs délices de cette

philosophie du bon sens, présentée sous les couleurs de l'imagination la plus agréable et la plus féconde. Ils sentirent, et les étrangers eux-mêmes reconnurent, qu'un tel homme n'était point inférieur aux sages que l'antiquité avait le plus admirés. Charron, esprit judicieux, développa méthodiquement, mais avec plus de sévérité que de grâce, la philosophie de Montaigne. Quand elle parut sous cette forme et privée de l'enjouement et des grâces enchanteresses du gentilhomme bordelais, les esprits sombres et chagrins, les défendeurs opiniâtres de tous les préjugés, montrèrent, par leur acharnement à poursuivre le disciple, combien ils se repentaient d'avoir épargné le maître. Mais l'auteur de *la Sagesse* trouva un protecteur zélé dans le président Jeannin.

L'un des auteurs de la Satire Ménippée, Pierre Pithou, dont la plume avait autant valu à Henri IV que l'épée de ses meilleurs capitaines, écrivait d'un style exact et nerveux le savant traité des *Libertés de l'Église gallicane*. Jérôme Bignon commençait ses grands travaux dans la jurisprudence. Loisel, en s'occupant des lois constitutives de la monarchie, tâchait de remédier à leur

incohérence, par la méthode et le bon esprit de ses Commentaires. Arnaud, Étienne Pasquier, étaient l'honneur du barreau par leur grand savoir et leur dialectique; ce dernier portait, dans ses compositions littéraires, un bon goût qu'au barreau ni lui ni personne n'observaient encore. On goûte tout le plaisir de la reconnaissance en s'arrêtant sur cette époque moins illustre qu'honorable de notre littérature. De qui nous occupons-nous maintenant? des aïeux, des pères et des précepteurs de nos Arnaud, de nos Pascal, de nos Bossuet, de nos Fénélon, de nos Corneille, de nos Racine, de nos Molière. Quel esprit futile dédaignerait une littérature où régnait un désir passionné d'être utile; où, sans entreprendre encore une lutte téméraire avec les anciens, on éclaircissait le texte, on commentait les beautés de ces grands modèles; où les Juste-Lipse, les Casaubon, les Scaliger, les Étiennes, défrichaient avec autant de patience que de discernement des terrains sur lesquels le génie a fait depuis germer d'abondantes moissons! Quand nous remarquons l'esprit de raffinement où tombait déjà la littérature italienne, riche de plusieurs chefs-d'œuvre, combien ne dé-

nissons-nous pas l'adolescence prolongée mais forte de la nôtre? La réflexion même veut que nous nous félicitions de ce qu'alors il ne naquit pas parmi nous de ces hommes que la vigueur de leur génie inculte élève brusquement au-dessus des plus sages préceptes, et qui lancent leurs concitoyens dans des routes hardies et peu sûres. Il existait alors deux étonnans modèles d'un talent irrégulier, Shakespeare en Angleterre, et Lopes de Véga en Espagne; le premier, l'un des plus grands peintres du cœur humain que la nature ait jamais produits, remuait, intéressait, étonnait ses compatriotes, sans leur inspirer l'admiration mêlée de fanatisme que les Anglais lui accordèrent dans un siècle plus civilisé; le second ne pouvait lasser l'admiration des Espagnols, et semblait la mettre toujours à l'épreuve par les caprices d'une imagination effrénée. Pour nous, notre théâtre attendait Corneille. Si le ciel eût permis que Henri IV atteignît la vieillesse, toutes les merveilles de son règne auraient pu se terminer par la merveille du Cid. Le poëte Garnier, qu'il faut moins louer pour la froide sagesse de ses tragédies que pour une certaine énergie d'expressions; Garnier, con-

temporain de Charles IX, de Henri III, eut à traverser une de ces époques où les hommes, occupés de funestes débats, ne s'occupent des lettres que pour leur demander une diversion d'un moment ou d'indignes hommages; presque seul, entre tous les poëtes de ce temps, il ne fut le flatteur d'aucun vice, l'apologiste d'aucun crime. Charles Hardi lui succéda sous le règne de Henri IV, et ne reçut aucune inspiration de cette belle époque. Il ne reste de ses innombrables tragédies, d'autre souvenir que celui des caprices bizarres et licencieux auxquels il s'abandonna. Malheur à notre scène si Charles Hardi, en suivant une telle route, eût eu le coloris et la variété de Lopes de Véga! S'il fût parvenu aux grands traits de Shakespeare, la scène française n'eût vraisemblablement jamais acquis sa glorieuse analogie avec le théâtre d'Athènes. Étourdis du merveilleux, épris du bizarre, familiarisés avec le gigantesque, il nous eût été difficile de revenir à ce goût pur, à cette simplicité qui est la première loi du génie.

L'atticisme, que nous avons fait revivre plus qu'aucune autre nation moderne, ne pouvait naître seulement de quelques

rapports de caractère entre les Français et les plus spirituels des Grecs; rapports bien incomplets, quand il n'existe aucune analogie entre les lois et les institutions de ces deux peuples. Il est bien vrai que nos chansonniers, nos conteurs saisissaient, dans des siècles grossiers, des tours fins, délicats, dont l'antiquité, qu'ils ne connaissaient pas, offrait seule le modèle; mais ce sont nos savans, nos auteurs du seizième siècle qui, par d'habiles combinaisons, ont introduit dans notre langue un grand nombre de tournures tirées de la langue la plus riche et la plus ingénieuse. Les travaux de nos premiers hellénistes, des Budée, des Étiennes, des Amyot et des Casaubon, ont beaucoup servi à préparer la langue des Racine, des Boileau et des Fénélon. Ronsard se trompa en voulant faire plus que ses contemporains; la langue ne reçut pas la foule de mots ambitieux dont il voulut la surcharger, et cependant il parvint à élever un peu le ton de notre poésie.

La reconnaissance des plus grands poëtes a célébré et peut-être exagéré les services rendus par Malherbe. Il eut sans doute de l'esprit d'invention, relativement aux formes du style; il donna le premier du nom-

bre et de la majesté à notre poésie; un goût admirable le dirigea dans le choix des mots qu'il conserva ou qu'il sut créer, et l'on peut regretter la perte de plusieurs de ceux qu'il employa; il eut des momens de verve et connut souvent la grâce: mais on ne trouve point en lui ce sentiment profond et vrai qui caractérise l'homme de génie. Chez lui, Henri IV, Marie de Médicis, Louis XIII et le cardinal de Richelieu, sont à peu près loués du même ton. Il oublie ses héros pour chercher l'harmonie. Imitateur d'Horace, du poëte qui a trouvé les images les plus vives et les plus justes, qui a le plus pensé; il pensa peu et ne peignit pas toujours avec justesse.

Regnier, son contemporain, sut louer Henri IV avec plus de chaleur et de vérité; mais que dire d'un satirique si décrié pour sa licence? Je ne peux reconnaître l'inspiration du poëte, lorsque je ne trouve point le sentiment du beau fondé sur la morale. On a reproché à Juvénal, quand il poursuit le vice, d'en reproduire les expressions, les images; mais, du moins, il se montre indigné. Regnier, le plus souvent, célèbre les plaisirs du vice et s'y abandonne avec une verve honteuse. Les vieilles chansons de

Thibault, comte de Champagne, sont plus aimables et plus françaises que ces productions, où l'art de la poésie est si tristement employé ou plutôt profané. Passerat, et Rapin avaient fait connaître dans la Satire Ménippée leur esprit piquant et leur judicieux patriotisme; ils s'attachèrent trop à cultiver la poésie latine; les succès qu'ils y obtinrent n'immortalisèrent point leurs noms; Desportes plus heureux, suivit les traces de Marot; mais il rappelle plutôt la délicatesse que l'esprit de son modèle. Bertaud, évêque de Senez, obtint de plus grands succès dans ses poésies érotiques et pieuses. On répète encore de lui quelques stances, d'une sensibilité touchante. Mais ce qui sera toujours répété, ce qui est devenu pour nous un chant national plein de tendresse et de mélancolie; c'est cette romance *Charmante Gabrielle*, dont l'air et les paroles sont généralement attribués à Henri IV.

En réunissant les différens rapports sous lesquels je viens d'envisager ce monarque, nous le voyons gouverner une cour ambitieuse et turbulente, avec l'autorité calme d'un père de famille. Il contient les grands sans les opprimer et les

avilir comme Louis XI, sans juger leurs délits et leurs intrigues avec l'impitoyable sévérité du cardinal de Richelieu, sans les enchaîner à sa magnificence comme Louis XIV. Il force deux grands corps, le parlement et le clergé, de respecter les vues de son esprit médiateur. De concert avec un ministre dont il a fait l'ami de son cœur, il crée une science de l'administration que l'Europe moderne ne connaissait pas, que l'antiquité avait rarement connue et dont elle n'avait point révélé le secret. Ce n'est pas tout que de donner le bonheur à son peuple; il sait, par une popularité pleine d'enjouement, répandre partout une douce allégresse. Aucun Français ne l'a surpassé ni égalé peut-être dans le don des saillies. Entre les grands hommes aucun n'a laissé échapper autant de mots magnanimes. Une éloquence naïve et vigoureuse règne dans tous ses discours. Il devient le père des lettres comme François Ier., et les conduit à un plus haut degré de splendeur, à des résultats plus utiles. Toutes ces choses, il les fait avec tant de simplicité, qu'on oublie presque de l'admirer, tant on l'aime. Heureux d'avoir eu à

retracer un pareil tableau, je reprends le cours des événemens (1).

(1) Comme nous n'avons eu à présenter, dans ce livre, que des faits sur lesquels tous les historiens s'accordent; nous n'y avons joint aucune de ces notes critiques auxquelles nous avons eu souvent recours dans les trois premiers volumes de cette histoire. Les Mémoires écrits sous le règne paisible de Henri IV ne sont pas, à beaucoup près, aussi nombreux que ceux qui ont rapport aux événemens de la ligue. La vie politique des personnages qui avaient figuré dans les temps de trouble, n'offrait plus le même intérêt; les passions du peuple, s'étant calmées, ne faisaient plus naître une foule d'écrits satiriques. Aux historiens et aux mémoires dont j'ai déjà parlé, il faut joindre un volumineux recueil écrit en italien de Vittorio Siri, ouvrage sans plan et sans méthode, et dans lequel se trouvent beaucoup de faits hasardés; les Lettres du cardinal d'Ossat, plus remarquables par l'agrément et la variété du style, que par les lumières qu'il fournit sur les intrigues politiques de la cour de Henri IV; *la Décade contenant la vie et gestes de Henri-le-Grand*, *par Legrain*, panégyrique écrit avec emphase, mais qui s'éloigne peu de la vérité pour le fond des faits; les Mémoires de Bassompierre qui se rapportent beaucoup plus au règne de Louis XIII qu'à celui de Henri IV; trois ouvrages biographiques, la vie du duc d'Épernon, celle du duc de Bouillon et celle de Lesdiguières, qui offrent quelques pièces originales; le Mercure Français, journal non moins curieux et beaucoup plus étendu que celui de l'Étoile; divers Recueils des

lettres de Henri IV; différens Mémoires relatifs au procès du maréchal de Biron et au procès des Jésuites. Mais l'historien peut-il se plaindre de la stérilité des Mémoires sur le règne de Henri IV, quand il a sous les yeux ceux de Sully?

Les Mémoires de Sully réunissent aux détails les plus authentiques sur son administration, une théorie judicieuse et profonde sur la source des richesses publiques. De Thou, Mézerai, Pérefixe et Cayet rapportent les mêmes faits. En présentant un résumé général de ces opérations, je n'ai pas cru devoir m'astreindre à l'ordre chronologique. Le lecteur n'aurait pu s'en former une idée générale, si j'avais intercalé ces divers actes d'administration au milieu du récit des intrigues de cour et des événemens politiques. J'ai cru devoir passer sous silence les opérations les moins heureuses et les moins importantes de Rosni. Il est évident que ce ministre ne conçut pas tout de suite l'ensemble de son admirable plan. D'abord, il procéda par des essais et des tâtonnemens: ce n'est qu'à dater de l'année 1602, année où fut aboli le détestable impôt du sou pour livre sur les marchandises, que le système de Rosni et de Henri IV se développa dans toute son étendue. Dans le dernier livre de cette histoire, je reviendrai encore sur les étonnans résultats de cette administration. Le tableau des lettres sous Henri IV m'a fourni une occasion d'apprécier les différens historiens dont j'ai eu souvent à invoquer le témoignage. Nous possédons sur ce sujet un ouvrage fort curieux et fort distingué, qui a pour titre : *De l'Amour de Henri IV pour les lettres.* L'auteur, M. l'abbé Brisard, est mort fort jeune, en laissant de grands regrets aux amis des lettres. Je n'ai

point multiplié les anecdotes qui peignent la gaîté de Henri IV. Dans les nombreux recueils qui existent sur ce sujet, on a inséré des faits et des mots peu dignes d'un si grand monarque. La plupart de ceux que j'ai cités, sont tirés du journal de l'Étoile, qui est, à cet égard, la source la plus sûre; le rédacteur recueillait jour par jour toutes les anecdotes dont s'entretenaient la cour et le public.

FIN DU LIVRE XIII.

LIVRE QUATORZIÈME.

Les rois n'ont point de vie privée. Les affections de leur cœur, et jusqu'à leurs goûts voluptueux, deviennent presque toujours des événemens politiques. La plupart des faits qui me restent à exposer tiennent à des intrigues de cour, qui ne paraissent jamais moins dignes de la majesté de l'histoire que lorsqu'il s'agit d'un grand roi. Henri IV eut des faiblesses qui agitèrent un peu l'époque la plus fortunée de son règne, mais dont son peuple n'eut point à gémir. Nous devons retracer, sans complaisance, mais avec candeur, des faits qui prouvent qu'il n'est point, pour les grands princes, de fautes impunies.

Le roi se dispose à épouser Gabrielle. 1598.

L'amour du roi pour Gabrielle d'Estrées ne faisait que s'accroître avec le temps. La prospérité lui rendait encore plus chère celle qui avait adouci sa mauvaise fortune. Tranquille sur le bonheur de ses sujets, il voulait assurer le sien, en épousant une femme dont il se disait depuis dix ans

le chevalier. Des motifs fort spécieux venaient appuyer les vœux de son amour. Henri était sûr de trouver, auprès de Gabrielle, ce calme de tous les momens, si nécessaire à l'homme qui se livre à de grands travaux. Il lui tardait qu'une erreur publique de sa vie fût réparée solennellement; de ne plus laisser la mère de ses enfans exposée au mépris, d'apaiser les scrupules des hommes austères, et d'ôter un dernier prétexte à l'hypocrisie factieuse. Si nul de ses prédécesseurs n'avait donné l'exemple d'une alliance disproportionnée ni d'un mariage précédé par une liaison scandaleuse, nul d'entre eux n'avait, par plus de titres divers, mérité la reconnaissance de ses sujets. D'ailleurs, le repos et la stabilité du royaume lui paraissaient dépendre d'un mariage qui lui donnait des héritiers directs. Avait-il passé une seule année, avait-il passé six mois, sans apprendre quelque nouvel attentat formé contre ses jours? A quel trouble sa mort n'exposerait-elle pas la France? Le jeune prince de Condé, son héritier présomptif, n'était encore qu'un enfant; et quel concurrent dangereux ne trouverait-il pas dans le plus ambitieux des princes, son oncle le comte de Soissons! Le nom

de Condé n'exciterait-il pas les alarmes des catholiques? Que de rumeurs le souvenir de la fin tragique de son père ne ferait-il pas renaître? Le roi avait député l'un de ses plus habiles négociateurs, Silleri, vers le pape Clément VIII, pour le presser de prononcer la nullité de son mariage avec Marguerite de Valois. Ce n'était que confirmer un divorce de fait, un divorce nécessité par la conduite scandaleuse de cette princesse. D'ailleurs, l'autorité du saint siége avait été blessée dans un mariage formé entre deux personnes parentes au troisième degré et d'après des dispenses supposées. Clément VIII, occupé tout entier du beau projet de rendre l'autorité pontificale un tribunal de paix pour toute l'Europe, et frappé des nouveaux dangers où la mort de Henri IV exposerait la France, paraissait disposé à le dégager de son premier lien. La nullité du mariage de Gabrielle avec le sieur de Liancourt avait déjà été prononcée. Les honneurs qui avaient été accordés à son fils César de Vendôme, annonçaient aux yeux des courtisans exercés la future épouse du roi. Tout le bien que faisait Henri IV formait pour elle un titre de faveur auprès du peuple. Des hommes

religieux pensaient, qu'il ne devait pas être interdit aux rois de réparer leurs fautes, par les mêmes moyens que la religion, la morale et l'honneur prescrivent aux particuliers. « Elle est bonne, disait le peuple, » tant mieux pour nous, elle plaidera » toujours notre cause; elle est belle, » tant mieux, il faut pour le bon ordre que » le roi soit un mari constant. » Le roi cependant prévoyait bien des obstacles à cette union; mais n'en avait-il pas surmonté de plus grands par la force de sa volonté et de sa patience? De tous ses conseillers, c'était Rosni qui le gênait le plus; il s'attendait à entendre de la bouche de cet ami, des objections qu'il ne voulait pas se faire à lui-même, ou dont il se plaisait à diminuer le poids. Résolu pourtant de s'ouvrir à son ministre d'un dessein que celui-ci pouvait si facilement lire au fond de son cœur, il se prépare à cette conférence, comme à l'une des négociations les plus importantes dont il se fût encore occupé; esprit, profondeur de vues, enjouement, touchante cordialité; il met tout en usage pour séduire son confident. D'un air serein et tout ouvert, il fait signe à Rosni qu'il veut l'entretenir en particulier; il le con-

duit dans un beau jardin, dont il fait soigneusement fermer la porte; il entrelace ses mains dans les siennes, et par la satisfaction qu'il exprime, semble inviter son ami à ne pas troubler son bonheur. On parle d'abord des projets d'administration conçus ensemble; on ne doute pas de leur plein succès : « Ainsi, dit Henri, nous ren-
» drons la paix et le bonheur à ce pauvre
» royaume; mais faut-il que tout ce bien
» ne dure que de mon vivant? Vous savez
» si je crains la mort, vous qui avez tant
» de fois combattu à mes côtés, et pour-
» tant, mon ami, je tremble de la tête aux
» pieds, en songeant à tout ce qui pourrait
» advenir après ma mort. » Puis il lui fait part des nouvelles assez favorables qu'il a reçues de la cour de Rome concernant la rupture de son mariage. « Je me vois
» bientôt à marier, ajouta-t-il; mais j'avoue
» que je suis un peu difficile sur le choix
» d'une femme : *Je lui voudrais, entre au-*
» *tres qualités, sept conditions principales,*
» *beauté en sa personne, pudicité en sa*
» *vie, complaisance en l'humeur, habileté*
» *en esprit, fécondité en génération, émi-*
» *nence en extraction et grands états en*
» *possession; mais, mon ami, je crois que*

» *cette femme est morte, voire, n'est peut-*
» *être pas encore née.* » Il passe en revue les différentes princesses de l'Europe qui peuvent fixer son attention. Il s'accommoderait volontiers de l'infante d'Espagne, quoique un peu âgée, pourvu qu'avec elle il épousât les Pays-Bas; avec la reine Élisabeth, il n'y aurait pas moyen de perpétuer sa lignée. On lui a parlé des sœurs du prince Maurice; mais elles sont protestantes, et ce ne serait pas le cas de donner de l'ombrage à la cour de Rome. On lui a vanté la dot d'une nièce du duc de Florence; mais il se souvient trop de Catherine de Médicis. Quant aux jeunes personnes de sa cour, il leur accorde différens éloges; mais il trouve pour chacune d'elles des motifs d'exclusion. L'obstiné ministre se garde bien de lui épargner un aveu, et de nommer la duchesse de Beaufort. Il affecte de ne pas sentir à quoi tend tout ce long examen. « Je vois » bien, dit-il, que, désirant fort d'être ma-» rié, vous ne trouvez pourtant sur la » terre aucune femme qui vous convienne. » Du ton dont vous avez parlé de l'in-» fante Eugénie, les riches héritières pa-» raissent être assez votre fait; mais atten-» dez-vous que le ciel ressuscite une Mar-

» guerite de Flandre, une Marie de Bour-
» gogne, ou du moins qu'il rajeunisse Éli-
» sabeth d'Angleterre ? » Rosni continue de traiter ce sujet avec peu de gravité, pour éloigner l'aveu qui est tout près d'échapper à son maître. « Ah ! cruel homme, lui dit
» Henri impatienté, qu'il vous serait facile
» de nommer, si vous vouliez, celle qui
» réunit le plus des conditions que je de-
» mande ! car, de les réunir toutes, je sens
» bien qu'une telle merveille est impos-
» sible. » Rosni cherche encore et paraît dans la plus grande perplexité. « Et ma
» maîtresse ! dit vivement le roi. Allons,
» parlez, Rosni, nous pouvons bien traiter
» ensemble cette supposition. N'allez pas
» croire, ajouta-t-il, avec un peu de confu-
» sion, que je pense à l'épouser; mais que
» diriez-vous si, faute d'autres, cela me ve-
» nait un jour en fantaisie? Cessez de m'é-
» luder, plus d'embarras réel ou véritable,
» vous avez acquis le droit de me dire la vé-
» rité. » Les objections que présenta Sully, furent accablantes. « Vous voulez, dit-il
» au roi, prévenir les troubles qui pour-
» raient arriver après le plus grand malheur
» dont le ciel puisse accabler la France;
» mais considérez un moment s'il ne s'éle-

» verait pas de plus grandes discordes entre » les enfans que vous auriez de la duchesse » de Beaufort, qu'entre les divers princes » de votre sang. L'aîné, incontestablement » né d'un double adultère, serait-il jamais » admis, malgré sa légitimation, à ré- » gner sur les Français, à succéder à cette » longue suite de rois sortis d'une source si » pure? Chose monstrueuse! il aurait moins » de titres au trône que son cadet né d'un » simple adultère. Les enfans qui naîtraient » après votre mariage, précéderaient leurs » aînés. Les testamens des rois ont-ils » assez de force pour prévenir de tels » débats? Un tel moyen de réparer le scan- » dale ne fait que l'aggraver. L'ambition des » princes du sang n'en serait que plus à » craindre: fortifiés des lois et des vieilles » coutumes de la monarchie, ils soulève- » raient de nouveau les grands et le peu- » ple. Je vous laisse, Sire, ajouta Rosni, » faire vos réflexions sur tout cela avant » que de vous en dire davantage. » Ce ne » sera pas trop mal fait, reprit le roi, » frappé de tout ce qu'il venait d'entendre; » aussi-bien, vous m'en avez dit assez pour » la première fois. »

Cet entretien embarrassa le roi, mais sans

le faire changer de résolution. Les courtisans habiles rendaient d'avance à la duchesse de Beaufort les mêmes hommages qu'à une reine. On vit un gentilhomme d'une illustre famille, Lameth, comte de Bussi, épouser une femme avec laquelle il vivait depuis long-temps, comme pour enhardir son maître à imiter son exemple. On se plaisait à citer au roi celui du connétable de Montmorenci, qui avait épousé une jeune personne, Louise de Budos, fille d'un pauvre gentilhomme, mais d'une beauté ravissante, tandis qu'il eût pu choisir entre plusieurs princesses. Les secrétaires d'état Villeroi, Jeannin, Pompone de Bellièvre, s'étaient rangés après un peu d'hésitation à l'avis de Sillery, c'est-à-dire, à l'avis du roi. Le baptême du second fils de Henri IV et de la duchesse de Beaufort, auquel on donna le nom d'Alexandre, s'était fait avec toutes les solennités qui se pratiquent pour les enfans de France. Déjà la cour donnait ce titre à ces deux princes. Un jour on apporta à Rosni un état de dépense dans lequel les deux fils de Gabrielle étaient qualifiés *fils de France*. Sans hésiter, il effaça ce titre. La duchesse de Beaufort en fut instruite par les ennemis du ministre. Elle

porta ses plaintes au roi, et, se livrant à des éclats auquel ce monarque n'était point habitué, elle osa lui demander la disgrâce d'un ministre, qui seul s'opposait au vœu de son cœur. Aux yeux de Henri IV, sacrifier Rosni, c'était sacrifier la gloire et la paix de son règne. Tout ému qu'il était des pleurs de sa maîtresse, il blâma cet emportement et entreprit de réconcilier ensemble les deux êtres les plus chers à son cœur. Fier d'avoir su prendre le parti de son ministre dans une circonstance si difficile, il le conjura d'aller trouver la duchesse de Beaufort, et lui recommanda de l'apaiser. Rosni avait bien résolu de ne point démentir son caractère. Dans l'entretien qu'il eut avec la duchesse, il lui montra trop clairement que des enfans illégitimes ne pouvaient être appelés *fils de France*. Gabrielle ne garda nulle mesure dans sa réponse. Rosni prit congé d'elle avec fierté. Au sortir de cette entrevue, il rencontra le roi, et lui fit part du mauvais succès de sa démarche. « Allons, dit Henri, je veux vous prouver » que les femmes ne me possèdent pas. » Il rentra chez la duchesse tenant par la main son ministre. « Il me tarde, dit-il à Gabrielle, » de vous mettre bien ensemble ; car vous

» savez tous deux à quel point je vous aime.
» J'oublierais volontiers, dit la duchesse, ce
» qui se fait contre moi; mais puis-je être
» insensible à ce qui regarde le sort de mes
» enfans? Vous, que j'ai vu toujours si
» plein de tendresse pour eux, pouvez-vous
» consentir qu'on les flétrisse en votre nom?
» C'est le premier chagrin que j'aie reçu de
» vous; mais y en a-t-il un plus cruel! »
Son émotion redoublait avec ces paroles; elle parut croire qu'elle n'était plus aimée, qu'elle était sacrifiée aux conseils d'un homme inflexible; elle alla jusqu'à nommer Rosni, *un valet impérieux*. Puis elle se laissa tomber sur un lit. « Je
» n'ai plus, disait-elle, qu'à attendre la
» mort en cette place, après un si sanglant
» affront. » Quoique Henri eût été un moment ébranlé, il ressentit vivement l'outrage qu'une femme emportée venait de faire à son ami. Toute cette scène lui parut étudiée. « Je veux bien croire, dit-il à Ga-
» brielle, que ces indignes artifices vous
» ont été suggérés; mais aucune cabale ne
» me fera renvoyer le plus utile de mes
» serviteurs; je vous déclare que, si j'étais
» réduit à la nécessité de choisir, je me
» passerais mieux de dix maîtresses comme

» vous, que d'un serviteur comme lui. » Après ces mots, il s'avança pour sortir avec Rosni. Gabrielle, tout éplorée, vint se jeter à ses pieds, n'accusa plus qu'elle seule, promit de faire oublier au roi, par la plus parfaite soumission, un emportement qui n'était pas dans son caractère, mais que l'intérêt d'une mère pouvait faire excuser; elle s'approcha de Rosni, loua la chaleur de son zèle, en murmurant encore un peu de son inflexibilité; en un mot, elle se montra si tendre, si caressante, si résignée, que sa réconciliation avec le roi fut complète, et qu'il crut avoir réussi dans celle qu'il avait entreprise entre sa maîtresse et son ami.

Mort de Gabrielle. 1599.

La duchesse de Beaufort avançait dans sa quatrième grossesse, toute la cour s'attendait que son mariage suivrait de près sa délivrance; mais, soit qu'un si grand événement lui fît craindre les complots de quelques ennemis cachés, soit qu'un secret malaise l'inquiétât sur son prochain accouchement, elle était bien éloignée de se livrer à la joie d'une situation si fortunée. La mort subite de la jeune connétable de Montmorenci, comme elle florissante de beauté, comme elle élevée par l'amour au sort le

plus brillant, la livrait à de noirs pressentimens qu'entretenaient, soit par maladresse, soit par perfidie, les astrologues, les devins dont elle avait la malheureuse faiblesse de s'environner. Ces hommes la glaçaient d'effroi par leurs prédictions, comme s'ils eussent été les instrumens d'une cabale ennemie. Plus elle leur faisait de largesses, plus ils lui répétaient des avis menaçans. Quand on vit combien elle était frappée de la mort de la duchesse de Montmorenci, on inventa une fable aussi grossière qu'atroce; on parlait d'un homme vêtu de noir et d'une taille gigantesque, qui s'était inopinément présenté chez madame de Montmorenci, s'était fait ouvrir sa chambre par ses femmes effrayées, avait eu avec elle un court entretien, dont elle était sortie avec les signes de la plus grande terreur. On prétendait que ce personnage mystérieux était un esprit infernal, qui s'était engagé à combler tous les vœux de cette dame, mais sous la condition de lui faire payer cher les courtes délices de cette vie. « Voyez, ajoutait-on, quel avertisse-» ment pour la duchesse de Beaufort ! »

C'était l'usage que le roi se rendît à Fontainebleau pour s'y recueillir pendant la quinzaine de Pâques. La duchesse de Beau-

fort l'y avait suivi; mais l'un et l'autre jugèrent qu'il fallait se séparer dans un moment où le roi avait à donner un sujet d'édification à son peuple. La duchesse reprit le chemin de Paris; le roi la reconduisit jusqu'à moitié chemin; il ne pouvait, malgré les plus tendres protestations, vaincre sa tristesse; quand elle lui dit adieu, elle céda plus que jamais aux noirs pressentimens dont elle était poursuivie; elle ne pouvait s'arracher de ses bras, lui recommandait le sort de ses enfans, et ne cessait de lui répéter: « Dieu permettra-t-il que » je vous revoie encore! O mon roi, » mon chevalier, souvenez-vous toujours » de Gabrielle! » Aucune de leurs séparations précédentes, même lorsqu'il s'agissait des expéditions lointaines et périlleuses du roi, n'avait été marquée d'une douleur si profonde. La duchesse de Beaufort arriva à Paris le jeudi saint, et alla descendre chez Zamet, qui paraissait l'un de ses courtisans les plus assidus. Ce banquier était Florentin d'origine. Les ressources d'un esprit facétieux l'avaient rendu agréable à la cour de Henri III; il dépensait avec faste une fortune provenue de l'usure et d'un maniement fort suspect des deniers du roi.

Il servit à la duchesse un repas splendide, dans lequel il avait pris soin de réunir les mets qu'il savait lui être les plus agréables. Après le dîné, elle se sentit un peu incommodée, passa dans le jardin, éprouva du soulagement, et voulut aller entendre les ténèbres au Petit-Saint-Antoine. Comme on avait disposé pour elle une chapelle séparée, elle montra, pendant l'office, à la princesse de Guise, qui l'accompagnait, des lettres de Rome qui la flattaient d'un prochain accomplissement de ses vœux. A peine fut-elle remontée en litière, qu'elle éprouva d'insupportables douleurs. Ramenée chez Zamet, elle parut avoir horreur de se retrouver dans cette maison ; elle s'écria plusieurs fois : *Qu'on me retire d'ici!* Cette convulsion fut suivie d'un moment de calme : elle en profita pour relire une lettre du roi, la pressa sur ses lèvres, et voulut y répondre ; mais elle fut saisie d'une convulsion beaucoup plus forte, ses traits se décomposèrent, sa figure devint hideuse. Après une agonie de trente-six heures, elle mourut le samedi 10 avril 1599. Son corps fut ouvert, et son enfant trouvé mort.

Le roi était encore ému de la tristesse et du trouble qu'avait montrés Gabrielle en le

quittant ; il attendait à Fontainebleau une réponse à la lettre que le soir même il lui avait écrite, lorsqu'un premier message lui apprit que la duchesse de Beaufort venait d'éprouver un accident qui faisait craindre pour les suites de sa grossesse. Il monte aussitôt à cheval, suivi d'un seul domestique ; arrivé à Essone, il reçoit un second courrier qui redouble ses alarmes ; un peu plus loin, il rencontre Ornano et Bassompierre qui venaient lui donner le fatal avis de la mort de Gabrielle : il court à eux, les interroge ; ils ne répondent rien, la consternation règne sur leurs visages ; il veut poursuivre sa route : « Arrêtez, sire, lui crient-ils, il est trop tard ! » Le roi, qui avait supporté avec tant de constance les coups les plus affreux du sort, se sent défaillir ; Ornano et Bassompierre le soutiennent ; on le transporte à l'abbaye de la Saussaye ; de là on le ramène à Fontainebleau ; il s'enferme et se livre à toute sa douleur. Il ne peut attendre de soulagement que de Rosni ; Rosni seul peut lui rendre la force de reprendre ses devoirs, ses travaux ; il lui envoie un courrier. Cet homme austère éprouve au fond du cœur tout ce que doit éprouver le monarque, son ami. Arrivé à Fontaine-

bleau, il le voit plongé dans le plus profond accablement. C'est de la religion qu'il se sert d'abord pour rappeler le roi à lui-même; puis il ose lui faire entendre qu'un coup si accablant pour son cœur, sauve peut-être au royaume les troubles les plus funestes; enfin, il l'entretient des projets de félicité publique, si heureusement commencés. « C'est là, lui dit-il, que sont les » véritables soulagemens d'un grand roi: ne » cédez pas à une douleur sans mesure. Aujourd'hui l'on pleure avec vous; mais bientôt on vous reprocherait un indigne abattement. Seul je ne puis rien; j'ai besoin » d'être dirigé comme d'être protégé par » mon roi. » Henri versait des larmes amères pendant tout cet entretien; cependant les leçons de son ministre firent quelque impression sur son âme. Deux jours après, il assista au conseil; il porta publiquement le deuil de la duchesse de Beaufort: c'était sans doute pour faire entendre qu'il lui avait préparé le rang de son épouse.

Les médecins déclarèrent que la duchesse de Beaufort était morte d'une attaque d'apoplexie. Les ennemis de Henri IV y virent une punition du ciel; une grande partie du public y vit un empoisonnement. Les pres-

sentimens de Gabrielle, les avis qui lui furent donnés par des astrologues pour la plupart italiens, l'épouvante dont on voulut la frapper après la mort de madame de Montmorenci, la douleur dont elle fut saisie en se séparant du roi, le repas qui lui fut donné par Zamet né Florentin, l'empressement qu'il mit à lui servir des mets de son choix, le premier étourdissement qu'elle éprouva au sortir du repas, l'horrible violence des convulsions dont elle fut saisie, des douleurs aiguës qui accompagnent rarement les attaques d'apoplexie, les cris qu'elle proféra plusieurs fois, « *Retirez-moi de cette maison!* » la manière dont ses traits se décomposèrent, les taches noires dont son visage fut couvert, son enfant trouvé mort et marqué, disait-on, des mêmes taches; enfin, des événemens postérieurs, le mariage du roi avec une princesse de Florence, et la faveur éclatante dont Zamet jouit auprès d'elle : voilà les indices que les Mémoires du temps, organes des rumeurs publiques, offrent sur ce fait à l'histoire ; mais bien téméraire serait l'historien qui affirmerait l'existence d'un crime, d'après de telles apparences. Les pressentimens de Gabrielle peuvent s'ex-

pliquer par ses craintes superstitieuses et par son état de grossesse. On ne voit que la cour de Florence qui eût pu avoir quelque intérêt à un tel crime ; mais le caractère du grand-duc de Toscane, Ferdinand, oncle de Marie de Médicis, ne permet pas qu'on le représente comme un lâche empoisonneur. Henri IV n'éleva point de soupçon sur Zamet, et depuis il le reçut toujours avec assez de bienveillance. Une attaque d'apoplexie compliquée avec un état de grossesse pouvait produire les horribles accidens qui accompagnèrent la mort de Gabrielle.

Je n'hésite point à dire que cette mort fut l'événement le plus fatal de la vie de Henri IV. Gabrielle seule avait pu, par sa beauté, par sa douceur et par le charme habituel de son commerce, arracher le roi à des goûts inconstans qu'il avait contractés dans la cour corrompue de Catherine de Médicis, dans la cour voluptueuse de Nérac, et qu'avait entretenus en lui la vie licencieuse des camps. Au bout d'un mois il chercha une autre Gabrielle, et tomba dans les piéges de la coquetterie, du vice et de la fraude. L'histoire ne montre que trop souvent les bienfaiteurs des peuples, privés du bonheur qu'ils répandent ; ce spectacle de

vient plus pénible, quand leurs faiblesses ont contribué aux orages de leur vie.

Intrigues de la famille d'Entragues. 1599.

Le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, gémissait de vivre sous un maître vigilant, sous un prince économe; il offrait à tous les mécontens les ressources de son esprit tracassier. Il était intimement uni avec le comte d'Entragues, son beau-père, qui avait épousé Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, et qui, de ce mariage, avait eu une fille d'une beauté remarquable. Le comte d'Entragues, ancien ligueur et pensionnaire de l'Espagne, continuait à rendre à cette cour, malgré la paix de Vervins, les infâmes services de l'espionnage. C'était un de ces hommes qui croient pouvoir masquer la bassesse de leur conduite sous une apparence de fierté et de rudesse. Personne plus que lui n'avait à la bouche les maximes du vieux honneur; personne sous le meilleur des rois ne criait plus à la décadence générale, à la perversité des mœurs. Il tenait liste de tous les personnages qui croyaient avoir à se plaindre du roi. Il recommandait au comte d'Auvergne d'entretenir, par les plus perfides flatteries, l'orgueil et les injustes res-

sentimens du maréchal de Biron. Henriette, sa fille, était chargée de flatter tous les ennemis du roi; née maligne, et surtout envieuse, elle répandait les sarcasmes sur une cour où elle n'était point appelée. La duchesse de Beaufort avait été souvent l'objet de ses traits satiriques; et le roi, malgré toute sa gloire, n'y échappait pas. Les ministres crurent devoir sévir contre cette dangereuse famille, et le roi signa un ordre d'exil pour le comte d'Entragues, sa femme et sa fille. Mais il se reprocha bientôt d'avoir enveloppé deux femmes dans cette rigueur, et l'ordre tardait à recevoir son exécution, lorsque le comte d'Auvergne crut avoir trouvé le plus sûr moyen de sauver ses parens d'une disgrâce qui pouvait l'atteindre lui-même. Il n'intercéda la bonté du roi que pour sa mère et pour sa sœur; des courtisans liés avec lui saisirent cette occasion pour faire d'Henriette le portrait le plus propre à exciter la curiosité du roi. « La duchesse de Beaufort, disaient-ils, » aurait pu seule emporter le prix de la » beauté sur la fille du comte d'Entragues; » mais celle-ci brille de tout l'éclat, de toute » la fraîcheur de la jeunesse : elle joint à

» des grâces vives et piquantes un esprit
» tour à tour solide et enjoué. Quant à
» son caractère, on ne saurait le définir.
» Faite pour être l'ornement d'une cour,
» elle paraît se plaire dans la retraite. Ses
» jeux sont d'un enfant, sa fierté est d'une
» reine. Elle affecte de paraître légère, et
» même insensible; et pourtant, elle s'at-
» tendrit, elle s'enflamme au récit des
» belles actions. On l'a souvent enten-
» due blâmer la duchesse de Beaufort, et
» peut-être lui enviait-elle, au fond du
» cœur, le bonheur d'être aimée du plus
» grand des monarques. Son père est bien
» coupable d'avoir jusqu'à présent dérobé
» une telle personne aux hommages de la
» cour. »

Amour du roi pour Henriette d'Entragues. 1599.

Henri doutait beaucoup de la rigidité des principes d'un homme qui avait épousé la maîtresse de Charles IX, et de la vertu d'une fille élevée par une telle mère; mais il témoigna vivement le désir de connaître mademoiselle d'Entragues. La comtesse sa mère, et le comte d'Auvergne, lui en fournirent l'occasion, pendant une absence que d'Entragues avait faite à dessein. Tout ce qu'il crut voir dans le caractère de cette jeune personne lui donna le désir et l'es-

pérance de s'en faire aimer. Le comte d'Entragues revint, lorsque le roi avait fait éclater sa passion. Il s'emporta contre les complaisances de sa femme, et s'établit le gardien de sa fille. Elle-même indiqua au roi les moyens de tromper cette surveillance. Henri eut de nouveau recours à des déguisemens qu'il avait souvent tentés pour Gabrielle, dans un âge plus fait pour les entreprises de l'amour. Mademoiselle d'Entragues ne lui savait pas toujours gré de courir pour elle des périls. Elle refusa un jour de le recevoir, parce qu'elle trouvait son travestissement trop indigne de la majesté royale. Souvent, elle employait en railleries piquantes, en jeux d'enfant, des momens dont Henri IV avait tout espéré pour son amour. Enfin, elle montra une tendresse plus déclarée, mais en affectant tous les genres de scrupule ou de crainte. Comment échapperait-elle au mépris public, à celui de ses amis, à l'indignation de sa famille, elle qui s'était permis si souvent de blâmer la faiblesse de la duchesse de Beaufort? « Ma naissance, ajoutait-elle, » ne le cède point à celle de mademoiselle » d'Estrées; vous allez être libre, puisque » la cour de Rome est décidée à prononcer

» la nullité de votre mariage. Si vous me » destinez l'auguste rang de votre com- » pagne, pourquoi m'avilir auparavant? » pourquoi m'exposer aux fureurs de mon » père?» Comme elle s'aperçut qu'une si haute prétention refroidissait le monarque, elle ne montra plus que des inquiétudes sur son sort, et mit en avant la demande d'une somme de cent mille écus. Le roi, malgré son économie, l'accorda avec beaucoup de vivacité, croyant échapper ainsi à la promesse de mariage. Mais ce ne fut pas sans beaucoup de confusion qu'il demanda une telle somme à son surintendant.

1600. Promesse de mariage du roi.

Rosni ne pouvait concevoir que les yeux d'un amant ne fussent pas dessillés par ce prix réclamé si impudemment pour une prostitution. Il s'emporta contre toute cette dangereuse famille, et ne douta point de la secrète intelligence du père avec cette habile coquette. Le roi ne s'aveuglait pas beaucoup sur le manége de la famille d'Entragues; mais il croyait céder à un caprice plutôt qu'être dominé par une passion. Il parla en maître, se fit donner les cent mille écus. Quand mademoiselle d'Entragues eut touché cette somme, elle redoubla de fierté et de scrupules. Son père

tenait un langage plus menaçant : « Jamais, » disait-elle au roi, nous ne pourrons calmer » mon père qu'avec une promesse de ma- » riage. Je sens qu'elle vous liera bien moins » que l'honneur; que les rois ont bien des » moyens de s'affranchir de tels engage- » mens; mais j'ai besoin de montrer à mon » père cette excuse de ma faiblesse. » Le roi, après une longue hésitation, signa la promesse d'épouser mademoiselle d'Entragues, si dans l'année elle avait un enfant mâle; clause qui rendait cette promesse aussi dérisoire qu'indécente.

Le roi eût pu, cette fois, cacher sa faute à Rosni; mais sans doute, au fond de son cœur, il sentait le besoin de se livrer aux reproches de son ami. Un matin, il le prit à part dans la galerie de Fontainebleau, et lui remit ce honteux papier. Rosni, stupéfait, le lut sans adresser une parole au roi, qui, de son côté, baissait les yeux : « Allons, parlez, lui dit » Henri, mettez-vous à l'aise suivant votre » coutume; je vous dois bien quelques dé- » dommagemens pour les trois cent mille » livres que je vous ai arrachées. » Rosni, pour toute réponse, déchira le papier. « Comment, morbleu ! dit le roi, que pré-

» tendez-vous faire? Je crois que vous êtes » fou. — Il est vrai, reprit Rosni, je suis » un fou, et plût à Dieu que je le fusse » tout seul en France! » Le roi se retira sans aucun signe de colère : et, loin de condamner la témérité d'une telle action, d'une telle réplique, il y vit le témoignage de l'amitié la plus vive et la plus franche. Cependant, soit par respect pour sa parole, soit par indulgence pour son caprice, rentré dans son cabinet, il écrivit de nouveau la promesse de mariage.

Le comte d'Entragues, maître d'une telle pièce, se proposait bien d'en faire usage, soit pour élever sa fille au trône, soit pour troubler les jours d'un roi qui lui était encore plus odieux pour ses vertus que pour ses faiblesses. Il se relâcha de son apparente sévérité pour sa fille; les rendez-vous du roi avec mademoiselle d'Entragues furent plus fréquens et moins mystérieux, elle devint maîtresse déclarée, et le comte d'Entragues, quoique son opulence nouvelle annonçât qu'il touchait le prix de cette prostitution, disait tout haut : *Malheur au roi s'il ne satisfait pas à l'honneur d'un gentilhomme, en épousant ma fille!*

Arrivée du duc de Savoie à Paris ; ses intrigues. 1600.

Un souverain osa se rendre à Paris même pour sonder le cœur et les dispositions de tous les mécontens. Ce souverain était Emmanuel, duc de Savoie, qui, sans avoir le caractère superstitieux de Philippe II, n'avait pas été moins ardent que ce monarque à soutenir la ligue. Son début avait été l'envahissement du marquisat de Saluces, et jamais conquête n'avait eu une ressemblance plus parfaite avec un vol. Dans les progrès de nos troubles civils, il avait porté ses armes en Provence, et, maître des villes principales, il avait trouvé dans le parlement d'Aix des magistrats assez pervertis par le fanatisme, pour faire passer cette province sous ses lois et lui donner le titre de lieutenant général du royaume. L'ardent Lesdiguières avait mis un terme à ces excursions, en attaquant la Savoie et le Piémont. Emmanuel s'était montré un digne rival de ce grand capitaine. La dernière campagne qu'ils avaient faite l'un contre l'autre, avant la paix de Vervins, avait été une lutte brillante d'audace, de tactique, de génie militaire. La paix de Vervins n'avait pas prononcé sur le sort du marquisat de Saluces. Cet objet avait été laissé à la médiation du pape ; mais, quelque faveur

que le duc de Savoie eût espéré de trouver auprès d'un prince italien, il était impossible à l'autorité pontificale de consacrer une usurpation manifeste. Le moment d'une restitution si pénible arrivait. Le duc de Savoie, après avoir épuisé les délais, les subterfuges, résolut de se présenter en courtisan auprès du souverain dont il voulait retenir les dépouilles. Avant d'entreprendre ce voyage, il s'était concerté avec le comte de Fuentes, vice-roi du Milanez. Ce seigneur espagnol, quoique comblé d'honneur et de richesses, s'indignait de ce que le traité de Vervins l'avait arrêté sur le chemin de la gloire. Sa haine pour la paix avait accru sa haine pour Henri IV. La monarchie espagnole lui paraissait tombée dans une langueur honteuse, parce qu'elle ne suivait plus un système de fraude politique et de conquête. Éloigné, sous le titre le plus honorable, de la cour de Madrid, il était dévoré de jalousie contre le duc de Lerme qui, favori sans talens, ministre sans vigilance, administrateur sans droiture, régnait sous le nom de Philippe III, indolent successeur du monarque le plus tracassier. Le comte de Fuentes regardait la guerre comme le terme du crédit

et de la puissance d'un premier ministre, qui dans la paix même succombait sous le fardeau des dépenses d'un état obéré. Nulle chance possible pour le succès d'une guerre nouvelle contre la France, si de nouveaux troubles n'étaient suscités dans ce royaume. Fuentes et le duc de Savoie n'attendaient plus rien d'un peuple trop guéri par ses souffrances de sa longue frénésie; mais ils comptaient sur l'ambition des grands, et les rapports exagérés de leurs espions leur peignaient les seigneurs catholiques et les seigneurs protestans, comme également disposés à démembrer la France, pour régner dans leurs gouvernemens particuliers. Fuentes, dans ses expéditions en Picardie n'avait eu que trop de part à ce projet dont le duc de Montpensier se rendit l'imprudent organe; il persévérait à vouloir remplacer en France le fléau de la ligue par celui de l'anarchie féodale. Après s'être entendu avec ce turbulent homme d'état, le duc de Savoie vint chercher à la cour de Henri IV, quels étaient les mécontens auxquels il pourrait offrir des souverainetés. Pour dissimuler ses projets, il se présenta comme l'admirateur le plus déclaré de Henri IV, imita l'enjouement

de ce prince, flatta beaucoup sa maîtresse et ses ministres, parut étudier toutes ses institutions comme les modèles qu'il se proposait de suivre, répondit à toutes les fêtes dont il était l'objet, par des fêtes non moins galantes que somptueuses, et sema des présens dignes d'un roi d'Espagne. Mais un si habile négociateur ne gagnait rien sur l'esprit du roi. Rosni, grand-maître de l'artillerie, fut enchanté d'avoir une occasion de montrer à un prince dont il pénétrait les plans hostiles, les ressources militaires de la France. « Que prétendez-vous faire de tant de canons? dit le duc de Savoie, avec un air de légèreté. » — Monseigneur, répondit Rosni sur le même ton, nous les emploierons au siége de Montmélian (c'était la plus forte place de la Savoie). Le duc resta un moment interdit; puis, reprenant son flegme: « Vous n'avez pas » reçu de bonnes instructions, dit-il, » Montmélian est imprenable. »

Quand il se fut convaincu que le roi ne consentirait jamais à un sacrifice indigne de sa couronne et de sa gloire, il ne s'occupa plus que de l'objet le plus réel de son voyage, une conspiration contre le roi. Toutefois, afin de ne rendre ni incommode,

ni suspecte, la prolongation de son séjour à Paris, il mit en avant la proposition d'un échange du marquisat de Saluces contre la Bresse. Il se vit plus favorablement écouté; puis il tergiversa, parut hésiter et signa enfin un traité conclu sur cette base. Mais pendant ce temps, s'armant contre Henri de la magnanimité de ce monarque, il semait secrètement la discorde, fomentait les nouvelles cabales et réchauffait les vieux partis. Se trouvait-il avec Henriette d'Entragues qui, maîtresse déclarée du roi, avait reçu le titre de marquise de Verneuil, avec la terre de ce nom? il ne disait pas un mot qui n'excitât en elle l'ambition d'être reine; témoignait qu'un tel mariage serait vu avec joie par tous les souverains, comme un gage de tranquillité pour la France, comme une garantie pour le repos de l'Europe. Entretenait-il le comte d'Auvergne et le comte d'Entragues; il les informait d'un air inquiet et chagrin des négociations qui se suivaient à Rome pour le mariage du roi avec la nièce du grand-duc de Toscane, les excitait à prévenir par tous les moyens un coup si fatal, se faisait montrer la promesse de mariage du roi, et la regardait comme un titre dont le roi d'Espagne et lui

reconnaîtraient et sauraient bien maintenir la validité. Avec le duc de Bouillon, il plaidait la cause des protestans, et surtout celle des héros dont le courage avait porté Henri IV sur le trône. « Ne voyez-vous » pas, lui disait-il, que l'autorité royale se » fortifie à vos dépens? Qui empêche, si elle » continue à s'agrandir, que les vieux compa- » gnons du roi ne soient traités en rebelles? » On vous laisse quelques villes de sûreté; » mais moi je ne vois point de sûreté pour les » protestans en France, si le gouvernement » suit chaque jour une marche plus ferme » et plus régulière. Les mécontens du parti » catholique se remuent. Observez ou se- » condez leurs dispositions; ce n'est qu'à la » faveur de nouveaux troubles que vous » pouvez obtenir et des garanties et des » récompenses. » Avec le duc d'Épernon, c'était un autre langage: « Votre existence à » la cour du Louvre, lui disait-il, me pa- » raît un chef-d'œuvre d'adresse. Vous sa- » vez, sans flatter un roi qui ne vous aime » pas, vous en faire respecter; mais il fau- » dra bientôt, ou démentir votre fierté, ou » la soutenir par de plus fortes mesures. » Dépouillé déjà de plusieurs de vos gou- » vernemens, sachez au moins vous défen-

» dre dans les autres. Les deux maisons » d'Autriche, et d'autres souverains qui ne » sont point à dédaigner, ont les yeux fixés » sur vous, comme sur l'homme auquel se » rallient les seigneurs qui se souviennent » le mieux des prérogatives de leurs ancê- » tres. Les voisins de la France ne peuvent » jouir d'aucune sécurité, si le royaume » n'est de nouveau divisé en grands fiefs. » Ce grand intérêt politique rapprochera » les seigneurs catholiques des seigneurs » protestans. Le gouverneur de Metz est » sûr d'être appuyé du duc de Bouillon. » Ne craignez pas d'opposition de la part » des princes Lorrains vos anciens rivaux. » Leur intérêt vous rassure contre leur » haine. » Que de ressorts le duc de Savoie ne faisait-il pas jouer auprès du maréchal de Biron? Il le plaignait de l'éclat de ses triomphes comme s'ils eussent excité la jalousie, et même la secrète inimitié du roi. A entendre le duc de Savoie, Henri avait mal justifié, depuis quatre ans, sa première renommée militaire; Biron avait tout fait au combat de Fontaine-Française, à la prise de Laon, à la reprise d'Amiens; on lui rendait en Europe plus de justice qu'à la cour de Henri IV; mais on s'étonnait de

l'humble résignation avec laquelle il se laissait refuser les prix les plus légitimes de ses exploits. « Nous avons vu, ajoutait-il, » votre crédit baisser, à mesure que votre » gloire s'augmentait. Recherché dans le » moment où vous êtes nécessaire, une » sombre défiance vous a toujours puni de » vos victoires. Vous a-t-on confié une » seule des citadelles que vous avez con- » quises? Est-ce ainsi que d'autres rois de » France traitaient du Guesclin et Dunois? » Ici même j'ai vu le duc de Bouillon, le » duc d'Épernon s'étonner de votre pa- » tience à dévorer des outrages. Ils ont des » projets étendus que leur a suggérés l'hon- » neur de la noblesse de France, que le » roi d'Espagne et moi nous appuierons » de nos armes, mais qui ne peuvent réussir » sans le concours du plus grand capitaine » de l'Europe. Moi, qui suis près de me » voir attaqué dans mes états après tant de » démarches et d'ouvertures pacifiques, je » n'ai qu'une crainte, c'est de vous voir » commander une armée que vous seul » rendez invincible. Mais cette crainte » pourrait se convertir dans l'espoir le plus » brillant. Je pourrais voir en vous mon » ami, mon allié, mon gendre. Qui mieux

» que vous est digne de rétablir la puis-
» sance et le nom des anciens ducs de Bour-
» gogne! Gouverneur de cette province,
» vous n'y ferez pas un mouvement que les
» Espagnols ne secondent par la Franche-
» Comté, et moi par la Bresse. Mais, si
» vous acceptez mes offres et mon alliance,
» gardez-vous d'éclater trop tôt; obtenez le
» commandement de l'armée du roi, et
» prévenez par de secrets services un sou-
» verain qui se dispose à vous en rendre
» d'éclatans. »

Conspiration de Biron. 1600.

Le duc de Bouillon, auquel il restait des scrupules de fidélité; le duc d'Épernon qui, vieilli dans les intrigues, ne s'y engageait pas sans circonspection, s'étaient bien gardés de prendre avec le duc de Savoie des engagemens positifs. Quant au maréchal de Biron, il se précipita dans le crime avec la même fougue qu'il avait portée dans les actions héroïques. Des flatteurs, qui avaient fondé leurs ressources sur son ambition, son orgueil et son irascibilité; des devins, des astrologues, l'avaient préparé au rêve de cette souveraineté qu'on venait lui offrir. Depuis quelque temps il donnait sa confiance à un gentilhomme diffamé, nommé Lafin, espion toujours prêt à vendre au

plus offrant les secrets qu'il avait l'art de surprendre, à dénoncer les complots dont lui-même avait ourdi la trame. Henri IV, ayant un jour aperçu le maréchal de Biron avec cet homme, lui avait dit : « Je con-
» nais ce Lafin : défiez-vous de ce fourbe,
» il vous perdra. » Biron vit plus secrètement, mais plus intimement encore, un homme si dangereux.

Plusieurs avis étaient parvenus au roi des intrigues du duc de Savoie; on lui avait donné le conseil de faire arrêter un prince qui abusait ainsi de l'hospitalité : « J'aime
» mieux, répondit le roi, me venger de ce
» prince à Montmélian qu'à Paris ; Fran-
» çois Ier. ne m'aura pas donné en vain un
» grand exemple. » Le duc de Savoie fut averti secrètement de retourner dans ses états ; il partit avec une crainte continuelle d'être poursuivi. Arrivé à Turin, il ne prit aucune mesure, ni pour satisfaire le roi, ni pour se préparer à la guerre. Trompé par ses propres artifices, il lui semblait que le maréchal de Biron allait faire passer sous ses lois toute une armée française. Mais Henri IV venait le combattre en personne, et, s'il avait auprès de lui le maréchal de Biron qui ne lui inspirait encore aucune défiance,

Lesdiguières et Rosni, ses deux autres lieutenans, devaient bien diminuer l'espoir que le duc de Savoie avait placé dans un traître. Aussi cherchait-il, par de nouvelles ambassades, à ralentir la marche du roi, qui attendait à Lyon l'arrivée de ses troupes. Le départ du roi avait consterné la marquise de Verneuil; elle se plaignait vivement dans ses lettres, de l'abandon où il la laissait pendant une grossesse avancée; elle s'alarmait des bruits d'un mariage avec la nièce du grand-duc de Toscane; alléguait la foi des sermens, une promesse écrite, et menaçait de quitter la cour, de se réfugier en Espagne. De la part de Gabrielle elle-même, de telles plaintes eussent paru importunes au roi, dans un moment où il s'agissait de l'honneur de sa couronne. La marquise de Verneuil, moins tendrement aimée, ne suspendit pas un moment les résolutions du roi. Un événement le délia de la promesse par laquelle il eût pu se croire engagé: le tonnerre tomba dans la chambre de la marquise de Verneuil, tua une femme de chambre sous ses yeux, et lui causa un tel saisissement, qu'elle accoucha d'un enfant mort. Comme il était stipulé dans la promesse de mariage qu'elle ne devait avoir

lieu que dans le cas où la marquise accoucherait d'un enfant mâle, le roi recouvrait toute sa liberté pour former un autre lien.

Campagne de Savoie. Succès des Français. 1600.

Il y a du plaisir à voir les traîtres trompés par leurs propres artifices. Le duc de Savoie avait trop compté sur le succès de ses intrigues dans l'intérieur du royaume, et sur le secours que pouvait lui fournir le maréchal de Biron. Ses places étaient mal approvisionnées et furent mal défendues; il n'obtint que trop tard des secours du comte de Fuentes, vice-roi de Milan, auquel il avait trop vanté les résultats de ses trames dans Paris. D'un autre côté, le maréchal de Biron vit une telle ardeur dans l'armée, qu'il ne fut pas en son pouvoir d'en arrêter l'élan, et que sa vanité ôta presque tout effet à sa perfidie. Le roi s'empara, sans coup férir, du marquisat de Saluces; puis il tomba brusquement sur la ville de Chambéry. Les habitans n'entreprirent point de s'y défendre; mais ils se réfugièrent dans la citadelle qui, vivement pressée par le roi, capitula au bout de trois jours. La Maurienne et la Tarentaise, provinces de la Savoie, furent soumises presque dans le temps qu'il fallut pour les parcourir. Les positions les

plus militaires, les gorges, les défilés, les montagnes escarpées se trouvaient inutiles pour la défense de la Savoie. Le roi, d'après les conseils de Rosni, prit la résolution d'attaquer les trois forts qui étaient regardés comme les meilleurs boulevards de ce pays; celui de Bourg en Bresse, celui de Charbonnières, et enfin, le château de Montmélian. Biron chercha tous les moyens d'empêcher ces importantes conquêtes, et ne put y parvenir. Tous les avis qu'il faisait passer au duc de Savoie devenaient, contre son intention, funestes à ce prince. On avait délibéré de faire une attaque nocturne sur la ville de Bourg; Biron devait la commander. D'abord, il avertit le gouverneur de la place; puis il fait prendre à ses troupes un chemin qui leur fait perdre plusieurs heures de marche; les Français, au lieu d'arriver à la nuit, ne se présentent devant la ville qu'au point du jour. Le commandant et toute la garnison regardent le péril comme passé; mais les Français ne veulent pas avoir perdu le prix de leur fatigue; ils demandent l'assaut, ou plutôt, ils y montent d'eux-mêmes sans attendre les ordres de leur général; la garnison est bientôt

forcée d'abandonner la ville pour se réfugier dans la citadelle.

Biron triompha de cet exploit involontaire; il paraissait douter du succès des autres entreprises : le roi, qui lui entendait tenir un langage de circonspection fort inusité dans sa bouche, en prit quelque défiance, et diminua insensiblement son autorité militaire, pour augmenter celle de Lesdiguières et de Rosni. Le maréchal irrité ne cessa de dresser des embûches aux deux hommes qui faisaient échouer ses menées déloyales. Il se piquait devant eux d'une extrême ardeur pour faire les reconnaissances dans les siéges. Henri IV s'impatientait de ne pouvoir courir lui-même ces inutiles dangers. Cédant un jour à son ardeur militaire, il s'avança de très-près du fort de Montmélian; une grêle de boulets le força de se retirer. Rosni, chargé d'aller chercher quelques secours à Lyon, trouva sur sa route diverses embûches auxquelles le hasard le fit seul échapper, et ne put s'empêcher de soupçonner le maréchal d'avoir donné connaissance de sa marche à l'ennemi. Une autre fois, Biron proposa à ce même Rosni, qui fut promptement de re-

Trahison du maréchal.

tour, la partie de plaisir accoutumée. C'était d'aller visiter un des forts assiégés, celui de Sainte-Catherine. Rosni lui fit remarquer que cette entreprise, peu nécessaire, devenait très-périlleuse pour des hommes qui, comme eux, se trouvaient magnifiquement empanachés. Comme le maréchal insistait, Rosni consentit à le suivre, bien moins pour observer la place elle-même, que pour observer un général devenu si suspect. *Allons*, lui dit-il; *comme vous voudrez; car, s'il pleut sur moi, il dégouttera sur vous.* Biron s'avança jusqu'à deux cents pas du fort: son cheval blanc, son panache de la même couleur, le faisaient remarquer. Il ne fut tiré du fort que douze ou quinze coups d'arquebuse, quoique l'escorte fût de plus de vingt cavaliers; encore parut-il à Rosni que ces coups étaient tirés en l'air. « Monseigneur, dit-il au maréchal, » ces gens-là dorment, ou ils ont bien peur » de vous. » On se retira; mais le lendemain Rosni voulut se rendre seul sur le même point, et fut reçu à grands coups de boulets. Le roi, qui se trouvait peu éloigné, crut qu'il s'agissait d'une sortie de la garnison, et envoya un détachement au secours de Rosni. « A qui en veulent ces gens-là? »

dit le commandant de cette troupe. « A » moi, répondit Rosni; mais j'ai vu ce que » je voulais voir. » Par les excellentes dispositions de ce grand-maître d'artillerie, le fort des Charbonniers fut emporté au bout de quelques jours; et Montmélian, qu'on avait déclaré imprénable, fut pris au bout de cinq semaines.

Le duc de Savoie commençait à trembler pour Turin; les princes d'Italie étaient remplis de terreur. On s'attendait que Henri IV céderait à l'ivresse de succès si rapides, et poursuivrait ses conquêtes; mais l'amour de la paix était trop avant dans son cœur : il apprit avec joie que le pape interposait encore une fois sa médiation. Le cardinal Aldobrandin, que lui envoya le saint pontife, fut reçu dans son camp avec les plus brillans honneurs. Rosni soupçonnait ce médiateur d'être un peu trop enclin pour le duc de Savoie; pour le décider à une conclusion plus rapide, il parut un jour devant lui tout botté, en habit de voyage. Son dessein était de retourner à Paris, où l'envoyait le roi; mais il voulait épouvanter un peu le cardinal. « Où allez- » vous ainsi? lui dit Aldobrandin. En Italie, » monseigneur, répondit Rosni; c'est de ce

Traité avec la Savoie. 1600.

» coup que j'irai en bonne compagnie » baiser les pieds du pape, tout huguenot » que je suis. Comment! en Italie? reprit » le légat. Oh, monsieur! renoncez à ce des- » sein; nous allons travailler activement à » la paix. » Cette paix devenait bien facile, avec les gages que le roi avait en son pouvoir. Le duc de Savoie, qui aurait pu conserver le marquisat de Saluces, en cédant le seul comté de la Bresse, fut obligé de céder encore le Bugey et le bailliage de Gex; ce qui procurait à la France une province assez fertile, en échange d'un canton fort pauvre.

Mariage du roi avec Marie de Médicis. 1600.

Mais, pendant cette négociation, un plus grand événement venait de s'accomplir, c'était le mariage du roi avec Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane. Les ministres de Henri IV avaient vivement profité des momens qu'il donnait à la gloire pour conclure cette alliance. De tous les actes de son règne, celui auquel Henri IV fut le plus étranger, ce fut son mariage. Il rougissait de sa faiblesse pour la marquise de Verneuil; il souhaitait qu'on lui fît violence. De leur côté, les ministres du roi furent entraînés par les inquiétudes que leur donnait la famille d'Entragues. Rosni

lui-même ne réfléchit pas assez au danger d'appeler en France une seconde Médicis, et d'introduire à la cour un renfort d'Italiens. Marie de Médicis, âgée de vingt-six ans, plus remarquable par sa beauté que par ses grâces, tenait de ses ancêtres quelque goût pour les beaux-arts; mais son esprit était peu vif, peu cultivé; elle laissait apercevoir un caractère défiant et chagrin. Le grand-duc de Toscane, son oncle, lui donna une dot telle qu'on n'eût pu l'espérer d'aucune princesse de l'Europe: elle s'élevait à huit cent mille écus. Le duc de Bellegarde avait été envoyé à Florence pour épouser au nom du roi la princesse qui lui était destinée. La galère la plus magnifique qui depuis long-temps eût paru sur la Méditerranée, et suivie de plusieurs autres galères du grand-duc, du pape et de l'ordre de Malte, conduisit à Marseille la nouvelle reine de France. Elle se rendit à Lyon, où le roi résidait alors. Henri vint au-devant d'elle. Les détails de leur entrevue sont peu dignes de l'histoire. Henri IV montra dans ses premiers empressemens une extrême vivacité. Après la conclusion du traité, le roi se rendit en poste de Lyon à Paris; la reine le suivit à petites journées.

Comme l'appartement qui lui était destiné au Louvre n'était pas encore achevé, elle logea d'abord chez le Florentin Gondi, et ensuite chez le Florentin Zamet; c'était trop annoncer un nouveau règne des Italiens.

La cour attendait avec une vive curiosité le parti que prendrait Henri IV à l'égard de la marquise de Verneuil. Les amis sincères du roi espéraient qu'occupé des travaux les plus sérieux, que guéri par l'âge de l'ivresse des passions, trop averti des perfides desseins de la famille d'Entragues, et jouissant pour la première fois du bonheur de pouvoir concilier les plaisirs de l'amour avec ses devoirs, il se dégagerait d'un lien, sujet d'inquiétude pour lui et de scandale pour son peuple. Mais, soit que Marie de Médicis eût promptement effacé par les inégalités de son caractère et par la sécheresse de son esprit, la première impression que sa beauté avait fait naître dans le cœur du roi; soit qu'il se fît à lui-même des prétextes pour chercher des plaisirs plus vifs; il revit la marquise de Verneuil, se laissa tromper à sa douleur étudiée, s'excusa et ne prit aucun soin pour éviter la publicité d'un amour adultère. Alors les cris du comte d'Entragues devinrent plus

menaçans que jamais; il affectait d'être sans cesse occupé des préparatifs pour l'enlèvement de sa fille, se plaignait en public des sermens violés, divulguait la fatale promesse de mariage, et menaçait de prendre des souverains pour arbitres et pour vengeurs. La reine était promptement avertie, par les Italiens de sa suite, des infidélités de son époux. Indignée de cet outrage fait à ses charmes et de ce triste prix de son amour, elle aigrissait par l'amertume de ses reproches un mari qui eût peut-être encore cédé à l'ascendant d'une douce persuasion. Les rumeurs du public faisaient sortir les conjurés de la confusion où les avait jetés la prompte défaite du duc de Savoie. Le comte d'Auvergne, tout en suivant des calculs infâmes, trouvait beau de jouer le rôle d'un frère généreux; d'Épernon présageait avec joie de nouveaux troubles; le duc de Bouillon propageait les murmures contre la faiblesse du roi; le duc de Savoie, malgré son humiliation toute récente, se livrait à de nouvelles espérances, ourdissait de nouvelles trames; don Pédro de Fuentes armait tout dans le Milanais; l'Espagne faisait craindre une rupture prochaine.

Pardon accordé par le roi à Biron. 1600.

Quant au maréchal de Biron, il n'en était plus au point de produire impunément tout son orgueil; ses complots étaient connus du roi, et il en avait reçu un pardon qui lui causait plus de dépit que de remords. C'était à Lyon et pendant les négociations du traité avec la Savoie, que Henri avait fait de premières découvertes sur la trahison du maréchal. Navré de douleur, il n'avait point songé à punir un traître, mais à tirer de l'abîme un ancien ami. Il saisit la première occasion de lui ouvrir son cœur, et, pendant que sa cour était occupée d'une cérémonie, il conduisit le maréchal dans le parloir d'un couvent; l'entretint pendant deux heures; lui parla de son père, de ses propres exploits; du bonheur qu'il avait eu de lui sauver la vie, du soin qu'il avait pris constamment pour se montrer à lui non en maître, mais en ami, mais en frère; de là le roi en vint à des détails sur le complot où le maréchal venait de s'engager, et finit par lui dire : « Gar-» dez-vous bien de croire que je me fasse » un plaisir de votre confusion; j'attends » un aveu pour premier gage de repentir : » ce moment passé, soyez sûr de retrouver » en moi, même confiance, même tendresse.

» Défiez-vous des flatteurs, et ne cherchez » jamais un meilleur ami que moi. » Biron interdit tomba aux pieds d'un maître si généreux; fit l'aveu de ses fautes en les atténuant; réduisit à de vagues projets ce qui n'avait déjà reçu que trop d'exécution; fut pardonné, et ne sentit pas, qu'après un tel entretien, tout nouveau grief deviendrait un arrêt de mort.

Naissance d'un dauphin. 1601.

Mais, tandis que des complots renaissans menaçaient le repos et les jours du roi, il paraissait arriver au comble des félicités humaines : la reine accoucha d'un fils le 27 septembre 1601.

Cet événement répandit la plus vive allégresse dans le royaume, et, pour la première fois, on put jouir d'un bien-être présent sans y mêler des alarmes sur l'avenir. Les conspirateurs ne furent étourdis qu'un moment de l'obstacle que la naissance d'un dauphin mettait à leurs projets. La marquise de Verneuil avait accouché d'un fils quelques jours avant la délivrance de la reine. Le comte d'Entragues et le comte d'Auvergne eurent peu de peine à persuader à cette femme orgueilleuse, que la promesse du mariage du roi acquérait ainsi une telle force aux yeux de l'Église, qu'entre elle et Marie

de Médicis, c'était cette dernière qui devait passer pour la concubine, et que par les lois de la monarchie, son fils était appelé au trône à l'exclusion du dauphin. Toutefois elle sut dissimuler devant le roi de si extravagantes prétentions : elle eut recours aux protestations les plus tendres, à toute la vivacité de son esprit, à une gaîté piquante et maligne, pour arracher de nouveau le roi à la paix de la vie domestique. Quel que dût être le succès de ses espérances, elle se faisait un plaisir de désoler la reine, d'humilier sa rivale au milieu de son triomphe.

Le roi d'Espagne avait déjà interdit toute communication de ses sujets avec la France; mais une mesure qui paraissait si hostile était plus inspirée par la jalousie commerciale que par des ressentimens politiques. Le cabinet de Madrid était bien résolu de n'agir contre la France qu'en se présentant comme auxiliaire d'un parti révolté. L'accomplissement des promesses que lui avaient faites des seigneurs coupables lui semblait bien tardif. Biron, pressé de tous côtés par ses complices de se déclarer, se plaignait d'avoir été trahi; il demandait du temps pour dissiper les soupçons du roi, et croyait donner une grande idée de son caractère, en

se montrant supérieur aux remords. Le roi avait voulu arracher un homme si faible à de nouvelles séductions, et l'avait envoyé en ambassade auprès d'Elisabeth, dans le moment où cette reine venait de donner un exemple terrible à tous les orgueilleux favoris, à tous les sujets infidèles, par le supplice du comte d'Essex. Comme cette catastrophe offre des points de rapprochement avec la fin du maréchal de Biron, je crois devoir la rapporter avec quelques détails.

Révolte et supplice du comte d'Essex. 1601.

Elisabeth avait promptement pardonné au comte d'Essex l'héroïque désobéissance du siége de Cadix; mais, comme il ne pouvait supporter la pensée que son élévation parût être l'ouvrage d'une aveugle faveur, il affectait plus que jamais de répondre à sa tendresse par des manières hautaines. Un jour où il avait soutenu son avis contre elle avec un emportement irrespectueux, enflammée de colère, elle lui donna un soufflet. L'impétueux Essex mit la main sur la garde de son épée, puis s'arrêtant : « Un souve-» rain, lui dit-il, eût expié de son sang cet » outrage : l'honneur veut que je me con-» tienne devant une souveraine; mais je ne » rentrerai plus dans le palais où j'ai pu re-» cevoir un affront impuni. » Il sortit, et

laissa Elisabeth livrée non au ressentiment, mais à la douleur et au repentir ; il n'est rien qu'elle n'employa pour ramener à sa cour un sujet irrité. Il y rentra, mais son retour eut l'air de la clémence. La reine docilement résignée à ses caprices, savait pourtant l'arrêter dans les demandes qui compromettaient son autorité. Les plaintes continuelles d'Essex contre le ministre Cécil et contre Raleigh, ne faisaient que cimenter leur crédit. Cependant l'Irlande, dont Philippe II, pendant les dix dernières années de son règne, avait fomenté la révolte, secouait le joug de l'Angleterre avec toutes les forces que peuvent prêter le zèle religieux, le sentiment de l'indépendance et le souvenir d'une longue oppression. Un chef entreprenant avait battu en plusieurs rencontres les troupes royales. Essex fut nommé pour soumettre l'Irlande ; mais une guerre contre des paysans révoltés convenait mal à son caractère ardent et chevaleresque. La famine et des maladies contagieuses frappèrent son armée avant qu'elle eût rien fait d'important. Comme il attribuait ses mauvais succès aux instructions trop minutieuses de la reine, il ne tarda point à les enfreindre ; mais, sans essuyer de défaite, il ne réussit

dans aucune de ses mesures. Il apprit que ses ennemis lui faisaient un crime de sa désobéissance, il la porta encore plus loin, et abandonna le commandement de l'Irlande pour venir se justifier à la cour. Elisabeth, tout irritée qu'elle était d'avoir vu deux fois son autorité méconnue, fut charmée de recevoir comme un suppliant l'homme qui avait si souvent fait gémir sa fierté. Elle résolut d'essayer ce que la crainte pourrait sur une telle âme; elle ordonna une enquête sur sa conduite, et lui donna ses ennemis pour juges. Ils avaient lu dans le cœur de la reine, et ils se gardèrent bien de sacrifier à leur vengeance leur intérêt de courtisan. Ils rendirent un arrêt équivoque par lequel le comte d'Essex était condamné à garder les arrêts, jusqu'à ce qu'il plût à la reine de lui rendre son affection et sa confiance. Le comte, loin de se plaindre de cette sentence, affecta de n'y voir qu'une punition légère de ses fautes. Toute sa conduite fut mesurée; toutes ses lettres à la reine furent tendres et respectueuses: ce n'était plus, il est vrai, ce ton de chevalerie dans lequel Elisabeth autrefois avait cru reconnaître l'expression de l'amour. Essex parlait beaucoup du sentiment de ses devoirs, et montrait plutôt la

résignation d'un chrétien que les angoisses d'un favori disgracié. N'importe, Elisabeth avait l'espoir de le dominer à son tour; elle adoucit par degrés sa disgrâce, et lui rendit, mais avec économie et défiance, une partie des biens et des honneurs qu'elle lui avait prodigués. Comme elle s'informait de ce qui avait pu inspirer au comte cette douceur inusitée, elle apprit que dans sa retraite il avait apprécié le mérite et la tendresse d'une jeune épouse trop négligée dans les jours de sa faveur. Celle-ci, douée d'un savoir presque égal à celui de l'illustre et malheureuse Jeanne Gray, avait fait goûter à son époux les aimables consolations des lettres et les consolations sublimes de la religion. Alors Elisabeth joignit les tourmens de la jalousie à toutes les peines que lui avait fait souffrir la lutte de son orgueil contre l'orgueil du comte. Elle voulut le revoir; mais une gêne réciproque perçait dans chacun de leurs entretiens. Ils en sortaient, la reine en se disant : « Je ne suis point aimée; » le comte en se disant : « Je ne suis point par-» donné. » Le voilà bientôt qui se préoccupe de la fatale idée de prévenir sa chute non plus par des prières, mais en se rendant redoutable. Il dissimule pour la première fois de

sa vie. D'un côté, il s'étudie à donner une profonde sécurité à la reine, et de l'autre à former un parti politique dans un état où règne depuis quarante ans une concorde fruit du bonheur, mais dégradée par la servitude. Il échappe encore une fois aux conseils d'une épouse, qui n'a dompté que pour un moment ses penchans impétueux. L'ambition vient de le rendre un zélateur ardent de la liberté; peuples, barons, lords et soldats, il veut tout remplir d'un nouvel enthousiasme, tout soulever contre un despotisme qui remonte au règne de Henri VIII. Loin de lui la pensée d'attenter aux jours de sa bienfaitrice, de la renverser du trône; mais il veut substituer une assemblée de sujets libres et fiers à un parlement esclave, et montrer à une reine enivrée de sa puissance, que la grande charte va cesser d'être un titre illusoire des libertés de la nation. Cependant le ministre Cécil observe les démarches de son rival, et se garde bien d'en donner trop promptement avis à la reine. Il sait que, si le comte n'est saisi au milieu de la révolte, il pourra toujours se justifier auprès d'une reine qui a follement attaché le bonheur de sa vie à le voir dans sa cour. Usant de tout l'avantage que donne

le flegme de l'homme d'état sur un caractère passionné, il irrite le comte par le moyen de ses secrets émissaires, lui fait craindre d'être arrêté, et le porte à précipiter toutes ses mesures. Essex, qui croit toucher au moment de sa perte, mande à la hâte ses amis. Plusieurs ont quitté leurs châteaux, sur le seul bruit de ses dangers. « Nous venons, lui » disent-ils, nous porter partout où votre » courage le décidera, ou mourir avec vous. » Le comte est si touché de leur zèle qu'il ne voit plus le petit nombre de sa troupe; deux cents hommes seulement sont rassemblés dans son hôtel; mais les flots du peuple peuvent grossir une si faible escorte. Essex a résolu de s'emparer de la salle du parlement, de la tour de Londres et du palais de la reine. Il sort avec ses amis et sa petite troupe. Un mouvement armé dans les rues de Londres est un événement tout nouveau pour les habitans. Le comte était idolâtré de la multitude; mais l'attentat auquel il se livre effraye l'imagination; on le plaint, on semble déjà pleurer sa mort; pas un homme armé ne vient se joindre à lui; sa troupe n'en reste pas moins inébranlable. Mais des barricades promptement élevées font connaître au comte, que Cécil a tout prévu,

et que son impétuosité l'a livré à son ennemi. Il veut retourner sur ses pas; d'autres barricades élevées derrière lui, le tiennent enfermé. Il se reproche alors l'abîme où il a entraîné ses amis, et, pour en sauver quelques-uns s'il est possible, il consent à se rendre. Ni sa prison ni son crime n'a dompté son orgueil. Il se présente comme une victime qui succombe pour avoir voulu rétablir les lois de son pays. En paraissant devant ses juges : « Remplissez vos ordres, leur » dit-il, puisque mes efforts n'ont pu pro» curer à l'Angleterre d'autres tribunaux » que celui qui prononce sur mon sort. » Vengez-vous d'un Anglais qui aime en» core la liberté. Mais mon entreprise n'é» tait connue que de moi seul. Mes amis » n'ont cru marcher que pour ma défense; » ma mort doit satisfaire au ressentiment » de la reine. Je lui souhaite un règne tou» jours heureux. Je n'ai point conspiré » contre elle, mais en faveur des lois. Un » seul genre de bonheur lui manque, et je » m'en afflige. Elle a trop besoin de se voir » entourée d'esclaves, pour espérer jamais » des amis. »

Une défense si orgueilleuse mit au désespoir la reine, et ne lui fit rien perdre de sa

passion pour le coupable; vingt fois elle lui fit dire qu'il était encore temps pour lui de recourir à sa clémence. « J'ai pu me perdre, » répondit-il; mais je ne puis m'avilir. » Je ne veux ni traîner une existence honteuse, ni faire courir de nouveaux dangers à l'autorité de la reine. Après avoir » rempli les devoirs d'un sujet fidèle, j'ai » voulu remplir ceux d'un citoyen libre; je » ne veux plus m'occuper que de ceux d'un » chrétien. Comme chrétien, je me repens » d'avoir affligé la reine. » L'arrêt était rendu depuis plusieurs jours. Élisabeth ne pouvait se résoudre à le signer. Elle reçut enfin un message du comte; mais toute la grâce qu'il demandait, c'était d'être exécuté dans la cour de la prison, parce qu'il craignait, disait-il, que les témoignages de l'amour du peuple ne lui donnassent trop d'orgueil dans le moment suprême. Élisabeth laissa tomber enfin sa signature, puis l'effaça, puis la mit de nouveau. Parmi ceux qui assistèrent à l'exécution, se trouvait un Français. Essex le reconnut, vint à lui: « Nous nous » sommes vus, lui dit-il, dans un moment » où la mort se présentait mieux (c'était » au siége de Rouen); dites à votre grand » monarque combien je désire, en mou-

» rant, conserver son estime. » En montant sur l'échafaud, il salua les spectateurs de l'air le plus serein. Ainsi mourut, à l'âge de trente-quatre ans, l'un des hommes qui semblaient le plus appelés par la nature et la fortune à honorer sa nation et son siècle. Trop peu maître de lui-même pour donner à ses qualités brillantes la solidité des vertus, il prouva qu'un grand sentiment d'honneur ne suffit pas toujours pour préserver de la rébellion.

Élisabeth, jusqu'au dernier moment, avait attendu que le comte d'Essex lui renvoyât un anneau qu'un jour elle lui avait donné, pour lui servir de gage contre les poursuites de ses ennemis. Désolée de ne l'avoir pas reçu, elle se disait : « Il est mort en » accusant celle qui brûlait de lui pardon- » ner; et Marie Stuard, en mourant, adres- » sait au ciel des vœux pour moi. » Les amis les plus illustres du comte d'Essex furent décapités ; la reine fit grâce au reste des conjurés, comme à d'aveugles instrumens du comte. Mais, depuis le supplice d'un homme qui n'avait cessé de troubler son cœur, de désoler son orgueil, d'enflammer son imagination, tout lui parut morne et silencieux dans sa cour et son royaume. Les soins de

l'administration ne l'attachaient plus; elle laissait Cécil et Raleigh maintenir avec vigueur l'ordre qu'elle avait établi. Pour vaincre sa langueur, pour maîtriser une sensibilité, tardive et funeste épreuve de sa vieillesse, elle essaya de livrer son esprit aux plus vastes combinaisons de la politique. Les jours où elle avait secouru Henri IV contre leur ennemi commun, Philippe II, revinrent à sa pensée, comme les plus purs et les plus glorieux de sa vie. Elle fut charmée d'apprendre que ce monarque recevait de nouvelles inquiétudes de l'Espagne, et conçut le projet de former avec lui la plus étroite alliance, pour diminuer ou renverser la puissance des deux maisons d'Autriche; mais son premier désir était de s'entretenir avec un héros pour lequel elle avait signalé tant de fois son amitié. Il lui fallait l'aspect et la conversation d'un grand homme, d'un loyal chevalier, pour la consoler de celui qu'elle avait perdu.

Henri IV, dont la paix ne ralentissait jamais l'activité, s'était rendu à Calais dans l'intention d'effrayer l'Espagne. Ce voyage paraissait avoir un double objet: le premier, de conduire de plus près avec l'Angleterre la négociation d'un nouveau traité d'al-

liance; le second, de préparer une expédition pour marcher au secours des Hollandais qui, après s'être emparés d'Ostende sous la conduite de leur grand capitaine Maurice de Nassau, s'attendaient à y soutenir un siége contre toutes les forces de l'archiduc Albert. Sur le bruit de l'arrivée du roi de France à Calais, la reine d'Angleterre se rendit à Douvres: de là, elle lui écrivit une lettre, qui prouvait que les sentimens pénibles dont elle était agitée, n'avaient point altéré la grâce de son esprit. Cette lettre se terminait par ces mots: « *J'ai* » *quelque chose de conséquence à vous* » *communiquer, que je ne puis écrire ni* » *confier à aucun des vôtres ni des miens* » *maintenant.* »

Ambassade de Biron en Angleterre. 1601.

De telles paroles donnaient beaucoup à penser au roi, il conjectura que la reine avait formé de grands desseins contre l'Autriche; pour lui, il ne voulait que garder la contenance la plus fière avec l'Espagne, et repoussait l'idée d'une agression qui eût compromis la prospérité naissante de son royaume. Il chargea Rosni d'aller pénétrer les projets de la reine. Il convenait, dans de telles circonstances, de s'abstenir de l'appareil d'une ambassade. Rosni se jeta sur un

petit bâtiment qui se rendait à Douvres. Quelques Anglais attachés à la cour, qui revenaient de Calais, le reconnurent; il feignit devant eux de ne faire qu'un voyage de pure curiosité; mais à peine fut-il arrivé à Douvres, que le capitaine des gardes d'Élisabeth vint, en l'embrassant, lui déclarer qu'il était prisonnier de la reine; Rosni répondit, en souriant, qu'il tenait cette prison à grand honneur. Conduit devant Élisabeth : « Eh quoi! monsieur de Rosni, lui » dit-elle, est-ce ainsi que vous rompez nos » haies et passez sans venir me voir? J'en » suis bien étonnée; car j'ai vu que vous » m'affectionniez plus qu'aucun de mes ser- » viteurs, et je ne crois pas vous avoir » donné sujet de changer cette bonne vo- » lonté. » Après cet agréable prélude, la conférence devint sérieuse. Rosni vit avec admiration que les grandes vues de la reine sur les moyens de donner un nouvel équilibre à l'Europe, correspondaient avec celles du roi son maître. Mais il se piqua de la plus grande sincérité; il lui déclara que Henri était bien loin d'avoir encore guéri toutes les plaies de son royaume; qu'il ne convenait pas à la dignité du roi de France de recevoir des subsides d'un

allié; que les ressources d'une longue paix et de l'administration la plus vigilante pouvaient seules le mettre en situation de développer une puissance digne de ses grands desseins. Élisabeth, après avoir combattu ces objections, finit par reconnaître que le temps n'était pas encore venu de porter à l'Autriche les coups les plus terribles; elle sentit avec douleur qu'une entrevue avec le roi de France n'aurait plus d'autre objet que de procurer à deux souverains une satisfaction personnelle, et qu'elle deviendrait un sujet d'alarme pour l'Europe. Elle laissa partir Rosni, en gémissant sur le malheur qu'ont les rois d'être gênés par la politique dans les communications de leur amitié. Peu de temps après, le roi envoya le maréchal de Biron en ambassade auprès de la reine. C'était par un soin paternel, qu'il l'éloignait ainsi des conspirateurs et des fourbes avec lesquels ce seigneur avait eu la criminelle imprudence de s'engager. Le coup d'œil perçant d'Élisabeth démêla bientôt dans le caractère du maréchal de Biron quelques traits de ressemblance avec le comte d'Essex; elle fit un jour tomber devant lui l'entretien sur une catastrophe qui faisait le désespoir de sa

vieillesse; Biron eut l'audace de déplorer devant elle le sort de ce héros. La reine lui exposa vivement à quel degré le comte s'était rendu coupable; puis, prenant le ton le plus sévère : « Personne plus que moi, lui » dit-elle, n'applaudit à la clémence ma- » gnanime de votre maître; mais, s'il avait » un jour à éprouver le malheur dont vous » me voyez encore gémir, si l'un de ses » amis devenait un rebelle, recommandez » bien au roi, pour l'intérêt de sa couronne » et de sa gloire, d'imiter mon inflexibi- » lité, quand son cœur en devrait être aussi » déchiré que le mien le sera toujours. » Ces paroles jetèrent un grand trouble dans une conscience coupable; le maréchal se persuada qu'Élisabeth avait été instruite par le roi de ses complots, et regarda comme fort suspect le pardon qu'il avait obtenu. Le duc d'Épernon l'avait déjà engagé à s'en défier. « Quoi! » lui avait-il dit, après avoir entendu de lui le récit de l'entretien de Lyon; » quoi! votre sécurité ne porte que » sur un pardon verbal! Vous n'avez point » demandé de lettres d'absolution! Croyez » que les rois n'oublient pas légèrement de » telles offenses. »

Biron revint en France, et employa de nouveaux agens pour correspondre avec l'Espagne et la Savoie. Le roi, sans soupçonner ses nouvelles intrigues, craignait sa faiblesse; il se hâta de l'envoyer en ambassade auprès des cantons suisses. Il s'agissait de renouveler un traité d'alliance. Biron parut mettre du zèle dans cette négociation, et il obtint un facile succès; mais, en même temps, il fomentait une révolte en France. Rentré dans son gouvernement de Bourgogne, il n'eut que trop de moyens de la seconder. Cette révolte avait pour prétexte l'impôt du sou pour livre, que le roi devait abolir dans cette même année; les chefs du complot ne l'ignoraient pas. L'esprit de sédition se répandit dans le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, la Touraine et le Poitou. Bouillon, d'Épernon, d'Auvergne, le baron de Lux, un baron de Fontanelle, avaient, par leurs émissaires, attisé le feu de la rébellion; mais ils s'abusèrent sur la facilité d'exciter à tous les attentats un peuple guéri du fanatisme. Un voyage inopiné que le roi fit à Blois, leur fit deviner que leur complot était découvert; ils hésitèrent, la sédition languit; le roi acheva de l'éteindre par l'abolition du sou pour livre. Il con-

Mouvemens séditieux. 1602.

tinua sa route jusque dans le Poitou, entremêlant des paroles paternelles et des bienfaits, à quelques exemples de sévérité. On avait répandu le bruit qu'un des objets de son voyage, était de faire construire plusieurs citadelles dans l'intérieur de son royaume : « Je ne veux, disait-il, de citadelles que dans le cœur de mes sujets. » Plus Henri examinait le caractère d'une sédition si facilement étouffée, plus il reconnaissait que, n'ayant point ses racines dans les passions et les inquiétudes du peuple, elle devait être l'ouvrage des dangereux seigneurs dont il avait tant de fois éprouvé l'ingratitude et la déloyauté. Il gémissait d'en être réduit à de vagues soupçons; mais il éprouva une peine bien plus cruelle quand il obtint plus de lumières.

La conspiration de Biron découverte. 1602.

Lafin, cet infâme intermédiaire de la correspondance entre le duc de Savoie et le maréchal de Biron, s'était, depuis longtemps, ménagé les moyens de perdre ce dernier, s'il n'était pas heureux. Un jour, feignant une vive sollicitude, il l'avait averti de brûler une pièce qui pouvait devenir un arrêt de condamnation contre lui; c'était le traité fait avec le duc de Savoie, écrit tout entier de la main du maréchal. Il s'of-

frit à en prendre une copie, dont la possession serait moins dangereuse. Quand cette copie fut achevée, Biron jeta l'original au feu, mais avec l'indifférence d'un militaire peu accoutumé à cette sorte de soins ; il sortit, et Lafin s'empara de cette pièce qui n'était encore que légèrement atteinte par les flammes. Avec des artifices de ce genre, il se procura encore d'autres lettres du maréchal, dont quelques-unes étaient postérieures au pardon du roi ; puis il se rendit à Milan auprès du comte de Fuentes. Cet Espagnol, plus anciennement versé dans les intrigues que le maréchal de Biron, ne reçut pas sans défiance un agent qui lui paraissait trop curieux. Après lui avoir confié quelques papiers, il le renvoya au duc de Savoie, auquel il avait écrit précédemment de le faire arrêter. Lafin se défiait du comte de Fuentes et de la mission dont il venait de le charger; il chargea son secrétaire Renazé de se rendre à Turin; et lui, il rentra en France par des chemins détournés. Le duc de Savoie fit arrêter Renazé à défaut de Lafin.

Lafin n'a plus rien à ménager ; mais, malgré l'importance des révélations qu'il se propose de faire, il craint de ne pas échap-

per au ressentiment du Roi. Il se cache en France, et envoie à Fontainebleau son neveu, pour négocier son pardon. Henri se détermine à lui accorder un entretien secret. Lafin met sous les yeux du roi des pièces foudroyantes contre Biron, et, suivant l'habitude des hommes pervers, que l'occasion rend, en dépit d'eux-mêmes, les instrumens du bien, il mêle à des accusations contre de grands coupables, de perfides allégations contre les plus dévoués serviteurs du Roi. Tous ceux que le maréchal de Biron, dans l'excès de son orgueil et dans la dépravation de son âme, a regardés comme les futurs appuis de sa coupable élévation, tous ceux qu'il a présentés à l'Espagne comme ses amis ou ses créatures, afin de faire valoir les forces de son parti, sont mis, par le perfide Lafin, au nombre de ses complices déclarés; il ne peut démasquer le vice sans flétrir la vertu; on dirait qu'il se fait une joie de troubler le cœur du monarque, et de lui vendre cher le salut que lui assurent ses dépositions. A peine a-t-il accusé, sur des indices trop certains, le maréchal de Bouillon et le duc d'Épernon, qu'il élève des charges imaginaires contre Lesdiguières, La Trémouille et le connétable de Montmorenci. Il

dévoile les desseins de la famille d'Entragues ; il produit les preuves des intelligences du comte d'Auvergne avec l'Espagne ; il donne au roi la conviction qu'on a concerté avec cette puissance l'extravagant projet de substituer le fils de la marquise de Verneuil aux droits du dauphin de France ; mais il porte bientôt au cœur de Henri IV un coup plus cruel et plus inattendu, Rosni est présenté comme l'un des fauteurs de ce complot.

Peut-être ne fut-il point, dans la vie de Henri IV, de moment plus agité que celui où il eut à prendre un parti sur de telles dépositions ; une affreuse alternative semble le presser, celle de rendre ses sujets victimes de sa clémence, ou de régner en tyran. Ses plus vieux amis, et les plus chers objets de sa tendresse, lui sont dénoncés en même temps. Arrêter tant de personnages importans, faire tomber chacun d'eux dans des piéges divers pour s'assurer de leur personne, se préparer, par des perfidies, à verser beaucoup de sang et le sang le plus illustre : voilà ce que n'eût pas manqué de faire Philippe II : voilà ce que Henri rejette avec horreur. Mais, de tant de coupables présumés, quand un seul, le maréchal de Biron, resterait con-

vaincu, quelle dure extrémité d'être contraint à frapper le plus brillant compagnon de ses exploits, le fils d'un guerrier son guide et son bienfaiteur!... Henri voudrait résister à l'évidence des pièces; il a plus que jamais besoin des conseils de son ami; ah! son ami, c'est toujours ce même Rosni qu'on vient de lui dénoncer comme un traître.

Il lui écrit ce billet : « Mon ami, venez » me trouver en diligence pour chose qui » intéresse mon service, votre honneur et » le commun contentement de nous deux. » Adieu, je vous aime bien. » Rosni se rend en poste de Paris à Fontainebleau; à peine Henri l'aperçoit-il qu'il le serre contre son cœur. « Tout est découvert, lui dit-il, le » principal agent de la conspiration est venu » me demander pardon, et confesser tout; » mais, mon ami, quel homme! Que de » mensonges, que d'horreurs il m'a fallu » entendre! Trop heureux si je pouvais » croire que tout ce qu'il m'a dit est men- » songe! Parmi les traîtres qu'il me désigne, » il m'en nomme un que je vous prie de » deviner. Deviner un homme qui soit trai- » tre! répond Rosni; c'est, sire, ce que je » ne ferai jamais. » Le roi reprit, en souriant, « M. de Rosni en est; le connaissez-

» vous? Sire, dit Rosni en souriant à son
» tour, je souhaite, pour le repos de Votre
» Majesté, que tous les autres ne soient pas
» plus coupables que moi..... Voici ce que
» j'ai avisé, reprit le roi, c'est de vous con-
» fier tout l'examen de cette affaire; mon
» chancelier Bellièvre et Villeroi ont reçu
» l'ordre de vous en apporter toutes les pièces.
» ces. C'est vous-même qui interrogerez ce
» Lafin, qui a osé se présenter devant moi
» comme votre accusateur. Mon ami, tirez-
» moi de cet abîme; je ne voudrais man-
» quer ni à ma dignité, ni à la prudence.
» Mon règne a été jusqu'aujourd'hui si se-
» rein : faut-il qu'il se charge de nuées, d'é-
» clairs et de foudres! Ah! quel soulage-
» ment pour moi si je voyais arriver de lui-
» même le maréchal de Biron; si, en m'a-
» vouant de nouvelles fautes, il pouvait
» affaiblir le témoignage de son complice,
» sur les griefs les plus odieux! Appelons-le,
» s'il tarde à venir; j'attaquerai son cœur
» d'un côté, vous de l'autre; rendons-le,
» s'il est possible, à lui-même. Il est bien
» sûr de son pardon, si je puis lui pardon-
» ner sans compromettre le repos de mon
» peuple : mais je ne veux plus d'une scène
» de Lyon; c'est à lui de parler et d'em-

» brasser mes genoux. Sondez d'Épernon,
» Bouillon et d'Auvergne. Je suis environ-
» né d'embûches ; je deviens défiant ; mais
» je ne deviendrai jamais cruel. »

Rosni fait avec Bellièvre et Villeroi des recherches sur cette conspiration ; mais peut-être se défia-t-il trop de sa sévérité naturelle, pour se conformer au sentiment de son maître. D'Épernon, qui avait eu quelque pressentiment de cet orage, était venu, depuis quelque temps, se confier à Rosni ; et l'avait rendu l'arbitre, le témoin de toutes ses démarches. Bouillon s'était retiré dans le Périgord et s'y cachait. Quant à Biron, l'agent qu'il entretenait à la cour lui avait fait connaître l'entrevue du roi avec Lafin. Cet agent était le baron de Lux qui, après s'être couvert de gloire au combat de Fontaine-Française, s'était perverti dans le commerce du plus ambitieux des hommes. Le roi n'ignorait pas quelle mission le baron de Lux remplissait à Fontainebleau ; il se réduisit à feindre devant lui, et lui dit : « Je suis bien aise d'avoir vu cet
» homme ; il m'a ôté de l'esprit beaucoup
» de défiance et de soupçon. » Biron reçut avec terreur une lettre du roi qui le mandait à la cour ; mais le rapport du baron de

Lux le rassura; après un peu d'hésitation, il se mit en marche. Arrivé à Montargis, nouvelles alarmes. Un courrier, envoyé par la comtesse de Roussi, sa sœur, vient l'avertir qu'il est perdu, s'il se présente à la cour. Biron sent qu'il est tard pour retourner sur ses pas, que ce retour précipité deviendra l'indice le plus direct de ses crimes; il se fie à la bonté du roi, que peut-être dans son cœur il traite de faiblesse et de pusillanimité. On le soupçonne, mais on le craint. « Eh bien! en redoublant d'orgueil il pour-» ra prouver, ou qu'il n'est point coupable, » ou bien qu'il est un de ces coupables qu'on » ne frappe pas impunément. » Il se compose pour montrer de l'insouciance et du dédain, et, dans une telle disposition, arrive à Fontainebleau. Le roi respire en l'entendant annoncer. L'infâme Lafin se tenait en embuscade; il ose s'approcher du maréchal, et lui dit à l'oreille: « Bon courage, mon » maître, ils ne savent rien. » Ce furent ces perfides paroles qui achevèrent de perdre Biron. Il entra d'un air assuré; le roi vint au-devant de lui, et lui dit d'un air qui annonçait plus l'ami que le maître: « Vous avez bien fait de venir, car j'allais vous chercher moi-même. » Mais plus le

roi, en se promenant avec lui, semble appeler un épanchement, un aveu, plus le maréchal affecte un air distrait, un maintien glacé. Henri ne le perd pas de vue, éloigne successivement les témoins, passe du ton de l'enjouement à celui de la tendresse; puis, s'arrêtant devant un de ses portraits où il était représenté entouré de trophées: « Eh bien! mon cousin, lui dit-il, que » dirait le roi d'Espagne s'il me voyait » ainsi? » Sire, il ne vous craindrait guère, répondit Biron avec une insolence qu'avait accrue la bonté paternelle du roi. Un coup d'œil irrité de Henri, un coup d'œil où se montrait à la fois le héros et le maître, fit rentrer le maréchal en lui-même, et il eut la présence d'esprit d'ajouter: « J'entends, sire, en cette statue, et non » en votre personne. Bien, monsieur le ma» réchal, répondit Henri, avec un sourire » amer. » L'entretien n'est pas encore terminé; mais les interpellations indirectes du roi sont toutes éludées par l'audacieux coupable. Ce n'est pas assez, Henri ne désespère pas que Biron ne trouve plus de facilité à s'ouvrir avec Rosni. On est touché de voir tout le soin que prit un serviteur si fidèle pour épargner une grande douleur à

son roi. Il se ménagea un entretien particulier avec le maréchal, et débuta par l'embrasser étroitement ; mais, le voyant rester froid et réservé : « Qu'est-ce ceci? lui » dit-il, d'où vous vient avec moi cet air » de sénateur? Embrassez-moi encore une » fois, et causons librement. » Mais en vain Rosni prend-il sur lui d'aller au-delà des instructions du roi, et de témoigner au maréchal plus de soupçon qu'on n'était convenu de lui en montrer; en vain le conjure-t-il de s'ouvrir à un monarque si magnanime; en vain l'assure-t-il qu'un nouveau pardon suivra de près un nouvel aveu : Biron persévère dans un froid et dédaigneux silence. Cependant il se tient des conseils fréquens à la cour; la reine, contre l'usage, y est appelée; tous les regards avertissent Biron que c'est lui qui est menacé par ces délibérations inquiètes ; lui seul paraît ne pas comprendre, à quoi tend cette agitation inusitée. Quelquefois il voudrait fuir; mais tous ses pas ne sont-ils pas observés? Il regarde comme le parti le plus sûr de montrer un flegme imperturbable. Le jour même où divers avis lui annoncent qu'il doit être arrêté, il se rend à la cour, et fait, jusqu'à dix heures du soir, la partie de prime de la reine. Comme

il allait sortir, le roi lui fait signe de passer dans son appartement : « Maréchal, lui dit-» il, c'est de vous-même que je veux savoir » ce dont, à mon grand regret, je sais trop » éclairci ; je vous assure de votre grâce, » quelque chose que vous ayez commise » contre moi; si vous le confessez libre-» ment, je vous couvrirai du manteau de » ma protection, et je l'oublierai pour ja-» mais. Ah! sire, répond Biron, c'est trop » presser un homme de bien. » L'entretien finit par un coup de foudre ; le roi congédia le maréchal, en lui disant : « Adieu, baron » de Biron. »

A peine Biron est-il sorti de la chambre du roi, que le capitaine des gardes, Vitri, le saisissant par-derrière, l'arrête, et lui demande son épée. « Mon épée! s'écrie-t-il, » mon épée qui a rendu tant de bons ser-» vices au roi! » On avait la crainte que Biron, dans une telle circonstance, ne se livrât aux plus violens accès de fureur, et que le palais ne fût ensanglanté ; cependant il se laissa désarmer. L'insensé effaça bientôt le mérite de cette soumission par un mot qui décelait toute la perversité de ses desseins. « Voyez, messieurs, dit-il aux » courtisans témoins de cette scène; voyez

» comme on traite les bons catholiques! »

Le comte d'Auvergne fut arrêté dans la même soirée; celui-ci affecta la plus grande insouciance; il était sûr de recouvrer sa liberté, puisque sa sœur, après la découverte d'un tel complot, avait pu conserver de l'empire sur le cœur du roi. Biron et d'Auvergne furent transférés à la Bastille dans un bateau couvert. Le parlement fut saisi de ce procès: tout était perdu, si ces artisans de nouveaux troubles eussent trouvé des appuis dans le parlement de Paris. Les Harlai, les Potier, les Molé, les Blancmenil, adversaires constans de l'anarchie féodale, dont l'Espagne voulait relever parmi nous le funeste édifice, s'opposèrent à une ligue aristocratique avec la même force qu'ils avaient combattu une ligue où l'ambition des grands était soutenue par la frénésie du peuple.

Son procès.

Dans le procès du maréchal de Biron se trouvaient comprises trois conspirations distinctes, dont chacune supposait plusieurs complices d'un rang élevé: la première, c'était la trahison aussi infâme qu'inutile qui avait favorisé le duc de Savoie dans sa dernière guerre contre la France; la seconde, l'intrigue concertée avec l'Espagne et la Savoie pour substituer le fils de la

marquise de Verneuil aux droits du dauphin de France ; la troisième, le soulèvement tenté dans plusieurs provinces du royaume, à l'occasion de l'impôt du sou pour livre. Le parlement n'eut pas le temps de prendre des informations exactes sur cette dernière entreprise ; Henri IV arrêta promptement les recherches sur la seconde, parce qu'il ne voulait ni sacrifier sa coupable maîtresse, ni compromettre sa dignité. On obtint sur la première les révélations les plus multipliées et les plus authentiques ; mais le soin que prit le roi d'écarter deux objets importans de la procédure, jeta un peu d'obscurité sur l'ensemble. Il était manifeste que Biron avait continué ses intrigues après le pardon de Lyon. Mais dans quel objet ? avec qui ? par quels moyens ? voilà ce que la procédure n'éclaircissait pas suffisamment. Le parlement ne voulut pas reconnaître le pardon, et le roi lui-même le révoqua par lettres patentes. Quelques-unes des lettres de Biron fournissaient la preuve de ses nouveaux délits sans en caractériser l'étendue. Les dépositions de Lafin s'y joignaient ; mais quel genre de témoignage ! L'imprudent maréchal y donna du poids en reconnais-

sant pour homme de probité cet agent dans lequel il s'obstinait encore à ne pas voir son dénonciateur. Confronté avec lui, il fut accablé par les dépositions les plus précises. Dans l'un de ses interrogatoires, vivement pressé par Lafin, il s'écria : « Mi» sérable, votre secrétaire Renazé, s'il était » ici, prouverait la fausseté de votre té» moignage. Je demande à la cour de » faire appeler Renazé. » Il le croyait encore plongé dans un cachot à Turin. Mais quel est son étonnement, sa terreur! Ce même Renazé, qui avait réussi à s'évader de prison, est à l'instant introduit dans la salle ; il confond le maréchal, le dément sur tous points, ne lui laisse plus d'issue. L'arrêt est porté tout d'une voix; le parlement *déclare Biron convaincu du crime de lèse-majesté, de conspiration contre la personne du roi, d'entreprise sur l'état, et d'avoir traité avec les ennemis; le condamne à avoir la tête tranchée en Grève ; déclare ses biens acquis et confisqués au roi, le duché de Biron éteint, et cette terre et autres, s'il en avait qui relevassent du roi, réunies à la couronne.*

Il y a un tel prestige dans une gloire militaire, dans celle surtout qui a été ac-

quise pour la défense d'une cause légitime, qu'on peut le comparer au prestige du trône. Un guerrier qui se dégrade, fait autant de peine à l'imagination qu'un roi déshonoré. Les derniers moyens du maréchal de Biron offrent un humiliant contraste avec sa vie si long-temps héroïque; son crime ne lui permit pas même de les parer d'une grandeur artificielle. Le comte d'Essex, exempt jusque dans son dernier attentat des vils calculs de la trahison, était mort entouré de nobles amis qui s'étaient dévoués pour sa défense; mais Biron se trouvait en présence de quels amis! grand Dieu! des Lafin, des Renazé. Ces vils flatteurs de sa fortune l'avaient convaincu d'avoir fait de lâches bravades devant les forts de la Savoie, pour attirer sous une grêle de boulets Rosni, Lesdiguières et son roi. Il avait passé peu de jours dans sa prison sans solliciter la clémence d'un maître qu'il venait de braver avec tant d'arrogance; mais il ne savait pas donner à son repentir l'expression de la sincérité. Son implacable vanité ne le laissait pas se purifier par les remords.

Supplice de Biron. 1602.

Le maréchal de Biron entendit à genoux la lecture de l'arrêt qui le condamnait; il

se releva vivement quand on lui lut ces paroles de la sentence : *Pour avoir attenté à la personne du roi. Il n'en est rien*, s'écria-t-il, *sont ces jeux ; ôtez cela, l'exécrable Lafin osa seul me proposer ce crime ; je lui fermai la bouche avec indignation ; j'ai failli, je le confesse ; mais, pour la personne du roi, jamais, jamais.* On vint lui apprendre que le roi consentait à ce que l'exécution se fît, non à la Grève, mais dans la cour de la Bastille, qu'il n'acceptait pas la confiscation ordonnée par l'arrêt, et qu'il permettait au condamné de disposer de ses biens par testament. « Voilà donc, » s'écria le maréchal avec de profonds soupirs, toutes les grâces que j'obtiens d'un » roi si magnanime ! Sa clémence n'est-» elle donc réservée que pour les régicides ? » A-t-il perdu la mémoire de mes services » et de ceux de mon père ? Après tant de » combats où j'ai versé mon sang, ne puis-» je obtenir de mourir dans un combat ? » Vous, monsieur le chancelier, qui avez tant » aimé mon père, intercédez encore pour » moi ; que j'obtienne la faveur d'aller mou-» rir dans la Hongrie en combattant contre » les infidèles. Mais vous ne répondez rien, » vous détournez les yeux ; toutes les âmes

» sont glacées, la noblesse de France, ma » famille, m'abandonnent. Je ne suis plus » cher qu'aux soldats; mais on ne veut pas » m'exposer à leur rage, de grâce du roi » ne vont pas jusqu'à me permettre de mou- » rir d'un supplice militaire, c'est par la » main du bourreau que je dois périr. Oh! » quelles grâces! quelles grâces! » Après ces mots, il reprit un peu de fermeté, et il dicta un long testament, dans lequel toutes ses dettes étaient rappelées avec exactitude; puis il reçut les secours de la religion et resta enfermé pendant deux heures avec son confesseur. Quand les gardes vinrent le chercher pour le supplice, il fit à ses domestiques des adieux courts et touchans, et leur distribua les bijoux qu'il possédait encore; il marcha d'un pas ferme vers la cour; mais, à l'aspect de l'échafaud, il ne put s'empêcher de frémir, et fit entendre des lamentations auxquelles on ne se serait jamais attendu de la part d'un homme si renommé pour son intrépidité. « Hélas! répéta-t-il » plusieurs fois, il faut mourir! N'y a-t-il » point de miséricorde au monde? Amis, » disait-il aux soldats, que j'obtienne de » vous, par pitié, un coup d'arquebusade! » En se retournant, il aperçut derrière lui

l'épée de l'exécuteur prêt à trancher sa tête. Dès-lors tous ses mouvemens tinrent de la frénésie. Comme l'exécuteur s'approchait pour lui bander les yeux : « *N'approche pas,* cria-t-il d'une voix terrible, *si je me* » *mets en fougue, j'étranglerai la moitié de* » *ceux qui sont ici.* » Son ton et ses regards furent tels, que la plupart des spectateurs descendirent précipitamment de l'amphithéâtre pour s'enfuir. Biron, revenu à lui-même, se banda les yeux, et sa tête fut tranchée d'un seul coup. Ses restes furent inhumés à l'église de Saint-Paul. Le roi, en remettant au frère du maréchal tous ses biens, lui adressa des paroles pleines de tendresse et de magnanimité. Lafin et Renazé obtinrent l'abolition de leurs crimes ; même grâce fut faite peu de temps après au baron de Lux. Un secrétaire du baron de Biron, nommé Hébert, après avoir souffert le supplice de la question, fut condamné à une prison perpétuelle ; mais le roi le fit mettre en liberté, et il se retira en Espagne. Le baron de Fontanelle, l'un des plus coupables agens de cette conspiration, périt sur l'échafaud. Le duc d'Épernon ne fut point recherché. Le maréchal de Bouillon ne se rendit point à l'ordre du roi, qui le mandait

à la cour. Après s'être caché quelque temps dans le Querci, il parvint à gagner Genève, et de là il alla chercher un refuge chez le prince Palatin. Quant au comte d'Auvergne, voici comment il obtint sa grâce.

Le comte d'Auvergne obtient sa grâce.

Après la découverte du complot de Biron et du comte d'Auvergne, le roi s'abstint quelque temps de voir la marquise de Verneuil; mais, malgré tous les indices qui annonçaient sa complicité, le roi ne pouvait admettre la pensée d'être un objet de haine pour une femme dans laquelle il avait cru retrouver une autre Gabrielle. Il était ingénieux à lui chercher des excuses. La reine avait mal profité du moment où Henri combattait une passion funeste. Sans indulgence pour des fautes passées, elle en provoquait en quelque sorte de nouvelles à force de les prédire. Éléonor Galigaï, florentine intrigante, habituée à dominer la reine dès ses premières années, lui persuadait de n'entretenir jamais une longue paix avec le roi et de se montrer à lui fière, irritée, afin d'obtenir davantage de son repentir. Henri revit la marquise de Verneuil, il la trouva tendre et passionnée; mais, dès qu'il eut montré devant elle de l'attendrissement et le plus grand désir de ne pas la

croire coupable, elle osa prendre avec lui le ton du reproche : « Je n'avais que trop » prévu, lui disait-elle, tous les maux où » ma faiblesse entraînerait ma famille et » moi-même. Combien de fois ne vous » ai-je pas averti de tout ce que nous » avions à craindre de mon père! Je n'a- » vais pu détourner de moi ses malédic- » tions, qu'en lui montrant une promesse » de mariage signée de vous. D'où vient » que vous m'avez encore recherchée après » votre infidélité, après votre mariage? Et » comment se fait-il que j'aie pu vous revoir » et vous pardonner? C'est cette seconde » faute qui m'avilit le plus. Depuis ce mo- » ment, je n'ai pu soutenir l'aspect de mon » père, il m'a fallu le fuir pour me conserver » à vous. J'ignore ses démarches ; mais il » m'est aisé d'imaginer tout ce que l'indi- » gnation inspire en pareil cas à un gentil- » homme. Vous ne pouvez l'accuser d'au- » cune perfidie ; car il a fait entendre ses » plaintes jusque dans votre palais. Mon » frère aura sans doute tenu le même lan- » gage, et des ennemis de l'état en auront » profité ; j'aime mon frère, quoique j'aie » eu souvent à gémir de son esprit tracas- » sier. Si vous le mettez en jugement, je

» paraîtrai moi-même devant ses juges. Je
» prendrai sur moi seule les torts dont il a
» pu se rendre coupable. Je me présenterai
» comme une femme abusée qu'un père et
» un frère ont voulu venger. Je ferai
» taire mon amour, pour accuser celui
» qui m'a séduite. Le parlement jugera
» si une promesse de mariage, signée par
» le roi, est un titre illusoire. Mais je
» vous aime trop pour ne pas frémir d'une
» telle extrémité. C'est pour vous que
» je crains un procès si indigne de la
» majesté royale et de votre grand nom.
» Évitez cet éclat, sauvez mon frère, et jus-
» tifiez par votre clémence l'amour qu'en
» dépit de moi-même je vous ai con-
» servé. »

Le roi fut séduit par ces paroles artificieuses. Les torts dont il s'accusait lui-même, diminuaient à ses yeux les attentats de la famille d'Entragues. Le comte d'Auvergne, averti par sa sœur de sa délivrance prochaine, fit au roi la plus basse et la plus insidieuse des propositions; en lui avouant les intelligences qu'il avait eues avec l'Espagne, il lui demanda d'être autorisé par lui-même à les continuer, afin de l'avertir de tout ce qui se tramait contre lui. Le roi

eut le malheur d'y consentir, et le comte d'Auvergne sortit de la Bastille.

La cour d'Espagne et le duc de Savoie avaient été désolés du supplice de Biron, au point d'adresser au roi des félicitations pour les périls auxquels il venait d'échapper; le comte de Fuentes n'avait pas été maître de contenir les expressions de sa rage; le duc de Bouillon était en fuite; enfin, d'Épernon jouait pour la première fois le rôle d'un courtisan craintif et soumis; mais tous les heureux effets de cet exemple de sévérité s'évanouirent bientôt par l'impunité du comte d'Auvergne, et par la faveur où se maintenait la marquise de Verneuil. Sa maison devint le centre des nouvelles intrigues. Sous prétexte de veiller, ainsi que son frère, sur tous les dangers du roi, et de connaître les plans de ses ennemis, elle réunissait ouvertement les étrangers les plus suspects ou les mécontens les plus signalés; elle n'oubliait rien pour augmenter le nombre de ces derniers. Déjà beaucoup d'efforts avaient été tentés pour ébranler la fidélité des deux chefs de la maison de Lorraine, le duc de Mayenne et le duc de Guise. Rien ne put les faire retomber dans la révolte. La marquise de Verneuil

Nouvelles intrigues de d'Entragues.

s'occupa de séduire le prince de Joinville, frère cadet du duc de Guise, jeune homme qui rappelait tous les dons extérieurs, toutes les grâces de son père, mais d'une étourderie que l'âge ne corrigea point. Bientôt elle en fut éprise et devint, sans remords, infidèle à un roi contre lequel elle avait pris l'habitude de conspirer. Ce fut alors que parut à la cour de France un ambassadeur espagnol, dom Iniga, insinuant, poli, lettré et jouant la frivolité, l'insouciance, au moment où il faisait de lâches et continuelles violations du droit des gens. Henri, sans soupçonner de nouveaux complots, les faisait tous avorter par la vigueur de son administration et l'amour de son peuple; quand son aveuglement pour une femme perfide compromettait son salut, ses édits bienfaisans, ses mesures paternelles triomphaient de toutes les intrigues. Le hasard trahit successivement chacun des conspirateurs.

Tentative du duc de Savoie sur Genève. 1603.

Pour commencer par le duc de Savoie, voici le nouvel affront que lui fit éprouver une nouvelle perfidie. Occupé à se venger de la perte de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, il avait jeté les yeux sur Genève, ville autrefois soumise à la domina-

tion de ses ancêtres. Il voulait la surprendre en pleine paix, et pensait que le roi de France n'oserait prendre la cause de la métropole du calvinisme. Il passa les monts avec une petite armée, qui fit deux mille hommes sous la conduite de son lieutenant d'Albigni. Celui-ci s'avança dans la nuit pour tenter l'escalade de Genève au moyen d'échelles très-habilement fabriquées. Deux cents hommes parvinrent à gagner les remparts. Dans une ville enflammée de l'esprit de liberté, il se trouva nombre de bourgeois qui, éveillés par le bruit de cette attaque imprévue, fondirent sur les agresseurs, et leur fermèrent toute issue. Le petit nombre de ceux qui avaient survécu au combat de la nuit, fut condamné à mort par la vengeance du peuple genévois. Le duc de Savoie couvert de honte, se retira précipitamment avec son armée. Les Genévois osèrent lui déclarer la guerre, et firent une invasion dans la Savoie. Henri eut la force de résister à l'occasion qui lui était offerte d'enlever de nouvelles provinces à un souverain déloyal. Il se déclara protecteur des Genévois, mais seulement pour garantir leur sûreté et leur indépendance. Il dicta le traité le

plus honorable pour la ville son alliée.

Le roi, peu de temps après, fit un voyage à Metz pour décider un différent qui s'était élevé entre le duc d'Épernon, gouverneur de cette ville, et son lieutenant Sobole, auquel il avait laissé le commandement de cette ville. Le roi prit de telles mesures, que l'autorité d'un gouverneur si dangereux fut réduite à un vain titre.

Le voyage du roi à Metz n'eut pas des conséquences heureuses pour son règne; car c'est là qu'il fut amené à la résolution de rétablir les Jésuites en France: mais ce n'est point encore le moment d'en parler.

Le roi, à son retour, connut les intrigues galantes de la marquise de Verneuil avec le prince de Joinville. Une femme de la cour, à qui ce jeune seigneur avait sacrifié des lettres de la marquise, les livra au roi. Celle-ci, sans se déconcerter, soutint que son écriture avait été contrefaite, et accusa la reine d'avoir fait pratiquer cette fraude. Le roi parut admettre cette justification. Le prince de Joinville fut toutefois écarté de la cour. Furieux, il se jeta dans les bras de l'Espagne. Les agens auxquels il eut recours, fournirent au roi les preuves de ses intelligences criminelles. Le monarque

dédaigna la conspiration d'un étourdi, accepta son repentir, et confia cet enfant prodigue (c'était le nom que sa magnanime indulgence lui donnait) au duc de Mayenne et au duc de Guise, qui le firent partir pour la Hongrie. Mais voici une découverte plus importante.

Un vieux ligueur, nommé Razis, qui s'était retiré en Espagne, avait obtenu quelque crédit à cette cour; mais il brûlait du désir de retourner dans sa patrie, et sentait qu'il ne pouvait acheter sa grâce que par un service important. Instruit qu'un nommé l'Hoste, secrétaire de Villeroi, livrait à l'ambassadeur d'Espagne une copie des dépêches diplomatiques, il en fit parvenir l'avis à la cour de France, se mit en route pour confondre le traître; et vint trouver Villeroi. Cette entrevue ne put être si secrète que l'Hoste n'en eût connaissance. Troublé, il partit pour les Pays-Bas avec un courrier de l'ambassadeur d'Espagne. La maréchaussée le poursuivit. Près d'être atteint, il voulut passer la Marne, se jeta sur un bateau endommagé, et se noya. On trouva sur son cadavre quelques papiers importans. Villeroi n'expia point par une disgrâce le malheur ou le tort d'avoir si-

mal placé sa confiance. Je ne crois pas qu'aucun monarque ait eu plus souvent que Henri IV à repousser le soupçon. Supposez-lui quelque penchant à la défiance, un des règnes les plus calmes de notre histoire en eût été le plus ensanglanté.

Cependant Razis continue à divulguer toutes les intrigues de l'Espagne. L'orage semble enfin s'approcher de la marquise de Verneuil. Elle brave tout, elle redouble d'audace dans ses plaintes, de licence dans ses plaisanteries satiriques. Tous les soupçons auxquels elle est en butte, elle les attribue à la jalousie de la reine ; elle ose, en présence du roi même, insulter à la naissance de Marie de Médicis, parodier ses manières, son accent, et noircir son caractère. « Je m'attends à tout, disait-elle, » et je m'étonne qu'une Médicis, après » s'être amusée de ces tracasseries, n'ait » pas encore employé contre sa rivale les » breuvages à la mode dans son pays. » Le roi fut plusieurs fois sur le point de châtier tant d'impudence par un soufflet; mais elle avait mille moyens de le calmer. Ses emportemens faisaient place à l'étourderie, à la gaîté, et puis aux plus séduisantes caresses. S'apercevait-elle que la passion du

roi se rallumait, c'était le moment des tendres plaintes, ou même celui des scrupules. Le ciel l'avertissait de penser à son salut, de prévenir de nouveaux coups qui pouvaient tomber sur sa famille, et de se mettre à l'abri des vengeances de la reine. Tantôt elle passait plusieurs jours dans la retraite, s'entourait de prêtres et de moines, recourait aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, et fermait obstinément sa porte au roi; tantôt elle parlait de céder aux vœux d'un seigneur étranger qui la recherchait en mariage. Elle eut un jour la confusion de voir que le roi accueillait assez bien cette dernière proposition. C'était un Anglais, le comte de Lenox, dont elle avait parlé comme d'un prétendant. Piquée de la complaisance ou réelle ou affectée que montrait le roi, elle parla bientôt d'apporter à son futur époux une dot digne d'une femme qui avait dû être reine de France, et qui pourrait encore faire valoir des droits pour obtenir ce rang. Le roi voulut connaître à quelle somme s'élevaient ces prétentions. Elle demanda deux cent mille écus. Il fit part de cette proposition à ses ministres, et chacun le félicita de pouvoir, à ce prix, acheter son repos. Mais, après avoir reçu

quelques nouvelles libéralités, la marquise parut avoir oublié le comte de Lenox. Dans une maladie que fit le roi, elle annonça le dessein de se retirer à Cambrai avec son père. La terreur que l'un et l'autre montraient alors des dispositions de la reine, leur servait de prétexte pour négocier ouvertement avec l'Espagne. Le roi, dans sa convalescence, fut troublé des avis qui lui arrivaient de tous côtés sur les desseins de cette famille. Il s'efforça de douter encore de la part que pouvait avoir la marquise de Verneuil à des crimes d'état; il s'accusa lui-même d'avoir fourni des prétextes à ces intrigues, par sa fatale promesse de mariage, et négocia pour ravoir ce titre, avec deux hommes qu'il pouvait livrer à la vengeance des lois. On ne sait pas bien quelles furent les conditions de cet arrangement. Je ne puis croire qu'au nombre de ces conditions, il y ait eu une promesse faite d'élever au grade de maréchal de France le comte d'Entragues, coupable de tant de déloyauté, et qui, dit-on, n'avait jamais servi. La promesse fut rendue; mais le traité des d'Entragues avec l'Espagne n'en eut pas moins tout son effet. Leurs intelligences avec l'ambassadeur furent continuées par le moyen d'un Anglais,

nommé Morgan. Il fut convenu que l'Espagne soutiendrait ouvertement les droits au trône du fils aîné de la marquise de Verneuil, le reconnaîtrait pour dauphin, lui donnerait un asile à cette famille, et lui fournirait des sommes considérables pour son établissement.

Arriva enfin le moment où la patience du roi fut lassée. Il voulut punir une femme qui avait payé son amour de tant de perfidie; mais toute sa colère n'alla qu'à l'effrayer. Le comte d'Auvergne avait prévu l'orage et pris des précautions pour s'y soustraire: il vivait caché dans l'Auvergne; une femme dont il était aimé veillait sur ses dangers. On connut sa retraite, et, pour l'en faire sortir, on promena sous ses fenêtres un régiment qui lui appartenait. Il ne tint pas au désir d'en parcourir les rangs, et de reconnaître si ses soldats restaient toujours dévoués à leur colonel. Il se confiait dans la vitesse de son cheval, pour s'échapper, au premier signe d'un danger. Mais, au moment où il rendait le salut à sa troupe, quatre hommes vigoureux le saisirent. Une escorte, fournie par son propre régiment, le conduisit à la Bastille; le comte d'Entragues fut arrêté peu de temps après dans

Procès de la famille d'Entragues. 1605.

son château de Malesherbes. La marquise de Verneuil fut gardée dans sa maison par le commandant du guet. Si jamais il y eut un procès dangereux pour la majesté royale, ce fut celui où Henri fit poursuivre juridiquement trois êtres d'une méchanceté profonde, qui, lorsqu'on mettait leurs crimes en lumière, pouvaient compromettre la dignité royale, en produisant les preuves déplorables d'un amour adultère. Heureusement leurs vices bien connus ôtaient tout intérêt pour leurs personnes, et tout crédit à leur témoignage. Heureusement encore, le respect pour le roi fut sagement ménagé par des magistrats aussi habiles que fidèles. Mais le roi s'était en vain flatté de voir la marquise de Verneuil recourir à sa clémence ; jamais ses discours n'avaient été plus arrogans. Elle ne se contentait pas de jouer le rôle d'une amante abusée ; elle essayait celui d'une reine dans les fers. « L'autorité du roi, disait-elle, ne peut » s'étendre jusqu'à forcer une mère de sup- » primer le titre qui constate la légitimité » et les droits de son fils. J'ai dû chercher » à cet auguste enfant des protecteurs, » puisqu'il n'en trouve pas un dans son » père, puisqu'il est sacrifié à l'orgueil

» et à l'ambition d'une femme qui, en
» épousant le roi de France, ne s'est pas
» informée s'il était libre. Nulle torture,
» nul supplice ne m'abaissera le courage,
» jusqu'à me déclarer moi-même une con-
» cubine, quand j'ai cédé à un engagement
» formel du roi. Que ma tête tombe avec
» celle de mon père, de mon frère ; le roi
» n'aura pas fait encore assez pour la satis-
» faction et la sûreté de Marie de Médicis ;
» car mon fils soutiendra la fierté de ses
» parens et les droits de sa naissance.
» Qu'ai-je fait pour mon fils? Trop peu,
» sans doute. Je n'ai voulu que lui ména-
» ger, ainsi qu'à ma famille, un asile en
» Flandre. Fallait-il attendre patiemment
» la catastrophe qui nous enveloppe tous
» aujourd'hui? Je ne supplie point le roi,
» lorsqu'il trahit ses promesses, et ses de-
» voirs ; la religion ne m'ordonne que de
» lui pardonner en mourant. »

Le parlement trouva des preuves positives et directes des intelligences des accusés avec l'Espagne. Par un arrêt du 1er. février, *il déclara le comte d'Auvergne, le comte d'Entragues et l'Anglais Morgan, agent de leurs négociations, criminels de lèse-majesté, et, comme tels,*

les condamna à avoir la tête tranchée. La marquise de Verneuil fut condamnée à être conduite sous bonne garde à l'abbaye des religieuses de Beaumont, près de Tours, pour y être recluse, pendant qu'il serait plus amplement informé contre elle, à la requête du procureur général.

Il était évident que le cœur du roi avait dicté la dernière partie de cet arrêt, et que sa clémence n'attendait, pour adoucir la première, qu'un repentir de la marquise de Verneuil. Elle écrivit quelques mots de soumission. Le roi défendit qu'on lût aux comtes d'Entragues et d'Auvergne l'arrêt de leur condamnation; puis il prononça la grâce du premier en l'exilant dans sa terre de Malesherbes, et celle du second, à une condition plus sévère, celle de rester enfermé à la Bastille. Cet homme obstiné à la trahison n'obtint sa liberté que sous la régence de Marie de Médicis. Au bout de six semaines, le procureur général du parlement déclara, qu'il n'y avait point de charge contre la marquise de Verneuil; elle fut acquittée. Henri IV la revit encore, non plus avec amour, mais avec des égards et un intérêt dont elle était si peu digne. La marquise, furieuse

d'avoir été pardonnée et de n'être plus aimée, affecta la résignation et respira la vengeance.

Intrigues de la cour contre Rosni. 1605.

Henri était à peine sorti d'une épreuve si dure, qu'il eut à en essuyer une bien plus dangereuse pour le repos de sa vie et de son règne. Depuis vingt ans qu'avait-il fait sans le concours de Rosni? C'était auprès de son ministre qu'il trouvait un refuge assuré, soit lorsque les tracasseries d'une reine jalouse sans tendresse, lui faisaient déserter son palais, soit lorsqu'il avait eu à craindre d'être frappé de poignards en allant voir sa maîtresse. La loyauté, les services d'un seul ami l'avaient dédommagé de l'infidélité d'un si grand nombre de ses vieux compagnons: Rosni le sauvait du malheur de vivre sans confiance; il jouissait auprès de lui du prix de ses travaux, songeait aux bénédictions de son peuple, et s'occupait d'en obtenir de nouvelles. Les ennemis invétérés du roi se réunirent à des serviteurs froids, intéressés, envieux, pour perdre Rosni. Cette intrigue se forma sous la direction de la marquise de Verneuil, quoique absente de la cour. Les Jésuites, à peine rétablis dans le royaume, la secondèrent avec une perfide dextérité; Villeroi, dont

Rosni venait de sauver, comme nous l'avons vu, l'honneur et la fortune, entra dans ce complot, mais en se ménageant mille moyens de le désavouer. Une foule d'agens secondaires concouraient par des libelles, des délations, des avis anonymes, à ébranler le pouvoir d'un ministre économe. Il fallut un long travail pour donner quelque consistance à des accusations qui s'entre-détruisaient. Enfin, on vint à bout d'inquiéter le roi sur la conduite généreuse de Rosni à l'égard du duc d'Épernon; on affecta de voir les desseins les plus dangereux dans le rapprochement qui s'était fait entre deux seigneurs si habitués à se braver, à se haïr. Ceux qui n'avaient cessé de murmurer contre l'inflexibilité du surintendant, calomnièrent la douceur, la politesse qu'il faisait paraître depuis peu dans ses audiences, l'empire qu'il avait pris sur tous les membres de la maison de Lorraine, celui qu'il conservait sur tous les protestans; on en fit un chef de parti, un nouveau maréchal de Biron. « Comment le roi, lorsqu'un seigneur si dangereux éclaterait, parviendrait-il à se défendre contre un homme qui disposait du trésor, de l'arsenal, d'un parti puissant à la cour, d'une

immense clientelle, et de toute la faveur du peuple ? » Henri ouvrit son cœur à quelques soupçons. Rosni, qui s'aperçut d'un peu de refroidissement, eut la fierté de ne pas chercher une explication ; seulement il écrivit au roi une lettre noble et concise, dans laquelle il repoussa, mais avec l'expression d'un froid mépris, chacun des griefs qu'il savait être articulés contre lui. A peine Henri eut-il reçu cette lettre que tous ses doutes furent levés, et qu'il rougit de les avoir conçus. Mais, si tout lui paraissait convaincant dans cette justification, il gémissait d'y trouver un peu de sécheresse. Peut-être aussi cherchait-il quelques légers torts à son ami, pour s'adoucir à lui-même le reproche d'une si injuste défiance. A chaque heure il attendait si Rosni ne viendrait pas le trouver à Fontainebleau ; il s'impatientait de trouver dans un serviteur si fidèle, un ami qui n'éprouvait pas comme lui un continuel besoin d'ouvrir son âme. Fatigué d'une si longue épreuve, il envoya vers lui Villeroi et Sillery pour sonder ses dispositions. Rosni venait d'arriver à Fontainebleau ; il fut très-réservé devant des courtisans ses rivaux, dont il connaissait les secrètes menées ; mais, le lendemain, il se présente au

lever du roi, et le trouve faisant ses dispositions pour la chasse. Le roi ne peut cacher son émotion. Pour s'en rendre maître, il se commande quelque apparence de froideur. Bonjour, monsieur, dit-il à Rosni en lui ôtant son chapeau (ordinairement il l'appelait son ami), et pourtant, sa voix est si troublée, son regard si peu sévère, que Rosni s'est déjà dit : Je possède encore toute l'amitié de mon maître. Il s'incline plus profondément que de coutume, et d'un air si touché, que Henri (il l'avoua depuis) fut tenté de se jeter tout de suite à son cou. « Le temps est mauvais pour la » chasse, dit Henri, qu'on me débotte! » Sire, dit l'écuyer Beringhem, je crois, » au contraire, que nous aurons le plus » beau jour. Point du tout, reprit le roi » avec un mouvement d'impatience, ce » temps ne convient pas à la chasse. » Comme les courtisans ne sont pas encore sortis, le roi jette dans la conversation plusieurs mots qui peuvent inviter Rosni à rompre le silence; mais celui-ci s'est bien promis de ne point s'ouvrir devant les courtisans. Le roi commence un entretien avec le duc de Bellegarde, dont il était mécontent depuis quelques jours, se

hâte de lui dire des paroles de paix et d'amitié, et fait préluder cette petite réconciliation à celle dont il attend tout son bonheur. Rosni s'avance après cet entretien, et demande les ordres du roi. « — Et où » allez-vous? — Sire, à Paris, pour m'oc» cuper des affaires que vous m'avez con» fiées. — C'est fort bien, je vous re» commande mes affaires, et que vous » m'aimiez bien. » Mais le roi n'avait garde de laisser partir Rosni. A peine le ministre a-t-il fait quelques pas, qu'il s'entend rappeler par le valet de chambre du roi, et puis par le roi lui-même, qui vient à lui. » Venez çà, lui dit-il, n'avez-vous rien du » tout à me dire? — Non, sire. — Ah! si bien » moi ai-je à vous. » Puis, le prenant par la main, il le conduit dans une allée dont il confie la garde à deux suisses. Les courtisans ne pouvaient les entendre; mais ils étaient à portée de suivre leurs mouvemens. Avant toute explication, il commence par embrasser Rosni deux fois : « Ne savez-vous » pas, lui dit-il, que les meilleurs amis » ont besoin de s'entendre, de s'expliquer » souvent, et surtout à la cour? Rosni, » quand ai-je manqué de confiance avec » vous? Quel sentiment de mon âme vous

» ai-je dissimulé ? N'avez-vous pas été le
» confident de mes fautes, de mes fai-
» blesses? et cependant, depuis un mois vous
» écoutez avec moi je ne sais quelle fierté.
» Vous me voyez de l'inquiétude, sans en
» chercher la cause. Pour vous punir de
» votre réserve, j'ai affecté avec vous de la
» froideur ; et je n'ai réussi qu'à vous
» rendre plus froid, plus réservé. Il faut
» que cela cesse, mon ami. Tenez, nous
» avons peut-être tous deux quelques torts
» à nous reprocher. Mais il faut convenir,
» au moins, que vous m'avez laissé le mé-
» rite de vous prévenir. Je veux que nous
» sortions d'ici le cœur net de tout soupçon,
» et satisfaits l'un de l'autre ; mais, quand
» je vous ouvre mon cœur, ne me dégui-
» sez rien de ce qui se passe dans le vôtre. »
Rosni se sentait heureux d'avouer le tort d'une fierté poussée trop loin, pour adoucir le reproche que le roi se faisait à lui-même d'un peu de défiance; Henri n'hésita point à lui nommer ses accusateurs, à lui détailler tous les griefs d'accusations fournis contre lui, à lui remettre les libelles, les mémoires dans lesquels les suppositions les plus dénuées de vraisemblance étaient présentées avec un art perfide.

Rosni lut tout sans s'émouvoir, et, plus Henri observait ce calme profond d'un homme de bien, plus il était pénétré de regret de n'avoir pas confondu sur-le-champ d'odieux calomniateurs. « Que vous en » semble ? » dit-il, après cette lecture, que Rosni avait faite à haute voix. « Je de- » meure confondu d'étonnement, reprit le » ministre, non de la méchanceté des » hommes. (je n'ai plus d'étude à faire » sur ce sujet), mais de ce que de telles » pièces ont pu arrêter un moment les re- » gards d'un si grand roi, de ce qu'il les a » relues, gardées si long-temps, de ce qu'il » me les a laissé lire à haute voix, de ce » que ces messieurs qui, sans doute, nous » observent dans ce moment, n'ont pas » encore connu tout le mépris et toute » l'indignation qu'ils vous inspirent. O » mon roi ! est-ce que vous voulez me ré- » duire à la nécessité de me glorifier de- » vant vous de ce que j'ai fait pour votre » service, et de vous montrer combien je » me suis rendu digne de vos bienfaits ? Je » ne parle pas du moment où tous vos an- » ciens compagnons vous servaient avec » une même ardeur. Aucun d'eux ne l'a » emporté en dévouement sur moi, et je

» ne veux rien leur enlever de leur gloire.
» Mais vous le savez, sire, c'est au moment
» où le sort a cessé de vous persécuter,
» que vous avez connu les plus dures
» épreuves du cœur. Il n'y avait point eu
» de traîtres sous les drapeaux du roi de
» Navarre; il s'en est trouvé à la cour du
» roi de France. Moi, sire, j'ai combattu
» vos ennemis secrets avec la même vi-
» gueur que j'avais combattu vos ennemis
» sous les armes. J'ai appelé sur eux votre
» surveillance plutôt que votre colère; si
» j'ai craint quelquefois les effets de votre
» clémence, le plus souvent j'en ai béni les
» effets. En m'honorant de votre amitié,
» vous m'avez fait un cœur si semblable au
» vôtre, que je n'ai pas craint de me mon-
» trer généreux, sous un roi si magnanime.
» Voilà le secret de mes intelligences avec
» le duc d'Épernon. C'est parce qu'il m'a-
» vait blessé en votre présence, que je n'ai
» pas craint d'être auprès de vous son dé-
» fenseur. J'ai voulu l'arracher à de mau-
» vaises intrigues et vous le donner tout
» entier. Mais je ne suis ni son ami ni sa
» caution. On me reproche, sire, d'avoir
» protégé auprès de vous la maison de
» Lorraine : mais n'est-ce pas la grandeur

» de votre âme qui a tout fait pour les ducs
» de Mayenne et de Guise? Je me suis
» étudié à vous maintenir fidèles ceux que
» votre clémence avait ramenés ; et tout dit
» que ni vous ni moi nous n'avons pas
» perdu le prix de nos soins. Je me suis
» fait, dit-on, un parti parmi les protes-
» tans ; moi qui, en persévérant dans leur
» culte, leur ai montré à tous avec quel
» amour on peut servir un roi catholique ;
» moi qui n'ai cessé de condamner leurs
» conciliabules, de poursuivre ouvertement
» le duc de Bouillon, et de blâmer les
» chagrins et les ombrages de La Tré-
» mouille et de Duplessis - Mornai lui-
» même ! On me reproche enfin de m'être
» fait aimer du peuple. Ah, mon roi ! j'ac-
» cepte ce grief, mais pour le partager avec
» vous, ou plutôt pour vous en faire l'hom-
» mage tout entier. Oui, sire, le peuple
» est plus juste que les courtisans ; il sent
» le prix de vos travaux et des miens ; là
» sont nos consolations. Je suis aimé du
» peuple ! Il m'est doux de l'entendre dire
» à mes ennemis ; mais vous ont-ils caché
» que le peuple vous bénissait avec trans-
» port, surtout dans les campagnes ? Je
» crois, sire, avoir fait quelque preuve de

» bon jugement, et pourtant on me sup-
» pose un conspirateur bien maladroit et
» bien insensé. Quoi! je n'aurais rétabli les
» finances de mon maître, je n'aurais si
» bien garni ses arsenaux, si bien participé
» à tous ses grands desseins politiques, que
» pour me ménager les moyens de le dé-
» trôner! De le détrôner? Ah, sire! et pour-
» quoi? pour me mettre votre couronne
» sur la tête! Quel signe de démence ai-je
» donc donné pour qu'on m'impute un pa-
» reil projet? Aurais-je voulu me choisir un
» autre maître? Eh! sur la terre en trou-
» verais-je jamais un plus rempli de gran-
» deur, qui élevât plus haut ma fortune,
» qui m'honorât de plus d'amitié? Est-il
» donc si commun de trouver un ami dans
» son roi?» Rosni, dans son émotion, allait tomber aux genoux de Henri. Henri s'en aperçoit: « Rosni, Rosni, que faites-vous?
» Songez qu'on nous observe. Si l'on vous
» voyait à genoux, on croirait que je vous
» ai fait grâce. Ah! c'est à vous, mon ami,
» à me pardonner d'avoir eu un peu d'in-
» quiétude; d'inquiétude plutôt que de dé-
» fiance. Ce fort-là m'impose l'obligation
» de vous aimer davantage: mais, ve-
» nez, mon ami, il est temps de vous

» montrer à ceux qui attendent l'issue de » cet entretien. »

Le roi prend Rosni par la main, rentre avec lui dans la salle. « Quelle heure est-il, » messieurs? Une heure après-midi, lui ré- » pond-on.—Votre entretien, sire, n'a pas » duré moins de quatre heures. — Je vois » bien, dit le roi, que le temps a plus duré » à de certaines personnes qu'à moi ; mais » je veux bien vous dire à tous que j'aime » Rosni plus que jamais, et qu'entre lui et » moi, c'est à la vie et à la mort. »

Plutarque n'a rien tracé de plus touchant que cet entretien rapporté par Sully; de tous les mots de Henri IV, nul n'est resté plus avant dans le cœur que celui-ci : *Prenez garde, Rosni, on croirait que je vous fais grâce.* Une vigilance de cette sorte n'est-elle pas ce que l'amitié a jamais conçu de plus vif, de plus ingénieux, de plus profond? De telles expressions ne sont-elles pas le sublime du sentiment? Henri IV est absous, par la manière dont il cultiva l'amitié, des fautes que lui fit commettre l'amour (1).

(1) Je dois à mes lecteurs une courte discussion sur les faits rapportés dans ce livre, et sur les témoignages

dont ils sont appuyés. C'est une prétention des historiens modernes de connaître parfaitement l'intérieur des cours; et parmi nous, surtout, on est porté à expliquer les plus grands événemens par de petites causes, c'est-à-dire, par des intrigues. On rend ainsi l'histoire plus piquante, mais aux dépens de sa dignité; il faut ajouter aux dépens de la vérité même. Les faits qu'il est le moins possible d'affirmer, sont ceux qui se sont passés entre des personnes habituées à tout le manége, à toutes les duplicités du courtisan. Si l'on possède la relation d'un seul des acteurs, elle est suspecte; s'il y en a plusieurs, elles sont presque toujours contradictoires. Deux historiens, en s'attachant à l'une ou à l'autre, pourraient écrire sur le même sujet deux histoires tout-à-fait différentes. Il faut convenir que, hormis les Mémoires de Sully, nous n'avons rien qui nous fasse connaître avec précision l'intérieur de la cour de Henri IV. Le journal de l'*Étoile* et le *Mercure Français*, ne sont point écrits par des personnages importans. L'ouvrage qui a pour titre les *Amours du Grand Alcandre*, et qui est attribué à la fille du duc de Guise, devenue princesse de Conti, est une production à la fois insipide et mensongère. Presque aucun des événemens certains n'y est rapporté à sa véritable date, le désir de rabaisser un grand monarque s'y montre à chaque ligne, et c'est là peut-être la plus forte preuve, que cet ouvrage est écrit par la fille du héros de la ligue. Les Mémoires de Bassompierre ont un caractère de vivacité, de franchise étourdie qui porterait à y ajouter plus de foi; mais ils ont beaucoup d'incohérence et sentent le désordre d'idées d'un homme impatient et

feugueux, enfermé depuis long-tems à la Bastille. Un Italien, Victorio Siri, vient nous offrir son secours et se prétend instruit des plus secrètes particularités; mais avec quel grand personnage a-t-il communiqué? On ne trouve dans ses volumineux Mémoires aucune trace de ses relations avec des Français. Tout ce que l'on aperçoit, c'est qu'il a compulsé en Italie des libelles écrits contre Henri IV. Si nous avons le plus souvent récusé le témoignage de l'historien Davila qui, frère d'un conseiller intime de la reine Catherine de Médicis, avait eu lui-même quelque part aux affaires de France; pourrions-nous admettre le témoignage d'un Italien bien moins distingué par ses talens, et qui écrit sous la dictée des ennemis de Henri IV? Les Mémoires de Victorio Siri, trop respectés par M. Anquetil, lui ont fourni les développemens de l'ouvrage qu'il a publié sous le nom d'*Intrigue du Cabinet*. L'histoire du règne de Henri IV y est traitée avec quelque agrément, mais d'une manière inexacte et superficielle. Le grand roi disparaît complètement dans cet ouvrage; les hautes et bienfaisantes conceptions de Henri IV y occupent quelques pages, et tout le reste est rempli de ses faiblesses. C'est là qu'on voit, d'après l'autorité de Victorio Siri, le roman d'une intrigue du roi avec une seconde fille du comte d'Entragues, et ce roman est présenté sous de telles couleurs que le lecteur est assez porté à justifier cette fois le père outragé aux dépens du monarque. C'est par ce motif que M. Anquetil explique plusieurs complots formés par le comte d'Entragues contre les jours du roi. Il est bien question dans les Mémoires de Sully et dans les histoires contemporaines, d'une ou deux tentatives faites

par le comte d'Entragues, pour assassiner ou enlever le roi dans la forêt qui conduit à Malesherbes; il paraît même qu'elles formaient contre lui un grief d'accusation, quoiqu'elles ne soient point mentionnées dans l'arrêt; mais toute cette partie d'un procès dont les pièces n'ont point été conservées, est extrêmement obscure.

On peut me demander pourquoi, lorsque je reconnais l'insuffisance des Mémoires pour éclaircir toutes les intrigues de la cour de Henri IV, je rapporte plusieurs entretiens, et pourquoi je prête des discours assez étendus à plusieurs personnes. Ma réponse est : que la substance de ces discours et de ces entretiens se trouve dans les seuls Mémoires dont la fidélité me paraît évidente; c'est-à-dire, ceux de Sully. Le langage que je prête dans deux occasions à la marquise de Verneuil, n'est qu'un résumé de la manière dont Sully expose la conduite et le manége de cette femme; et, d'ailleurs, il est conforme aux différentes lettres qu'elle écrivit au roi, et qui ont été conservées. Pour que mes lecteurs jugent si je fais un usage irréfléchi et arbitraire des discours directs, je les prie de relire le morceau le plus admirable et le plus connu des Mémoires de Sully, sa réconciliation avec Henri IV à Fontainebleau; on verra qu'en élaguant des digressions qui refroidissent cet entretien, j'y puise presque tout ce que je fais dire à ces deux illustres interlocuteurs. Cette grande scène, transportée sur notre théâtre avec peu de préparation, y produit un effet égal à celui des plus heureuses conceptions dramatiques.

La petite intrigue du prince de Joinville avec la marquise de Verneuil, est un événement fort léger, et dont le

un de ceux que je trouve racontés avec le plus de diversité; Sully en parle à deux reprises différentes et d'une manière qui semble un peu contradictoire; il paraît que ce jeune prince se trouva encore une fois le rival de Henri IV auprès d'une autre de ses maîtresses, la comtesse de Moret. Les historiens et Sully lui-même ont pu confondre ces deux intrigues.

FIN DU LIVRE XIV.

LIVRE QUINZIÈME.

Tableau de la cour en 1605.

HENRI IV ne voyait plus autour de lui qu'un petit nombre des compagnons de sa première fortune. Les uns avaient été tués à la guerre, d'autres étaient forcés par les fatigues et les années à chercher la retraite; d'autres avaient été conduits par l'orgueil à la trahison. Le duc de Bouillon réfugié parmi les protestans d'Allemagne, accusait d'ingratitude un roi, auquel il devait une principauté. Le duc de La Trémouille venait de succomber, à l'âge de trente-quatre ans, à une maladie de langueur. Duplessis-Mornai avait tristement compromis dans une dispute d'école, une gloire acquise par les travaux du guerrier, de l'homme d'état et du philosophe. Il avait composé un livre contre la messe; l'abbé Duperron, évêque d'Évreux, attaqua la vérité des citations faites par l'auteur, et maintint qu'il en était jusqu'à cinq cents dont il pourrait démontrer la fausseté. Duplessis-Mornai, pour soutenir l'honneur de son ouvrage, eut l'imprudence de demander un débat solde

avec le théologien le plus habile et le plus exercé de son temps. La conférence eut lieu sous les yeux du roi et de l'assemblée la plus imposante. Le prélat n'eut pas de peine à l'emporter sur l'homme de guerre. Mornai, chargé d'une érudition d'emprunt ou récemment acquise, balbutia, et, par son obstination à nier sa défaite, la rendit plus mortifiante. Les courtisans ne virent pas sans quelque satisfaction humilier ce nouveau docteur; le roi se montra dans cette dispute bon catholique, mais ami compatissant. Mornai ne réussit, comme l'avait prévu Rosni, qu'à faire de son antagoniste un cardinal. Dans son dépit, il médita de nouveaux ouvrages de controverse : des travaux de ce genre ne firent qu'obscurcir sa renommée aux yeux d'une nation qui s'était enfin repentie d'avoir été sérieuse.

La cour, au milieu des loisirs de la paix et des intrigues domestiques, s'éloignait par degrés de la franchise chevaleresque qu'avait ramenée l'habitude des combats. Les Italiens d'un côté, les Jésuites de l'autre, faisaient succéder les raffinemens de la politique à cette vive expression de loyauté qui avait signalé les beaux jours des Crillon,

des d'Aumont, des Givri, des Saint-Luc, des d'Humières et des Longueville. Les Italiens, parti peu nombreux, mais d'une funeste activité, avaient pour appui Marie de Médicis, et pour chef un fourbe plein de grâces, nommé Concini. Pour assurer son crédit sur la reine, il avait épousé Éléonor Galigai, sans s'effrayer de sa laideur et de sa méchanceté. D'un côté, il prêtait son ministère aux intrigues galantes du roi, et de l'autre il s'en rendait le dénonciateur auprès de la reine. Officieux, inépuisable en jeux plaisans, il s'annonçait partout avec l'air de la joie, et laissait partout des traces de discorde. Parlait-il à de vieux soldats du roi; on eût dit à la chaleur de son enthousiasme qu'il adorait le vainqueur d'Arques et d'Ivri. S'adressait-il à de vieux mécontens; il les étourdissait du récit de tant d'intrigues diverses, que la fortune du roi leur paraissait toute chancelante.

Rétablissement des Jésuites. 1604.

Les Jésuites n'étaient pas rentrés en France comme de timides proscrits qui se trouvent heureux d'être tolérés, ni comme d'humbles religieux qui reprennent avec ferveur les obscurs exercices du cloître. Après un exil de dix ans, après un [illegible] ignominieux, ils étaient déjà presque

puissans à la cour de Henri IV, qu'ils l'avaient été auprès de la ligue. Le roi, dans le voyage qu'il avait fait à Metz en 1603, pour humilier le duc d'Épernon, avait rencontré plusieurs de ces religieux réfugiés en Lorraine. On lui parla de leur douceur, de leur patriotisme; on lui vanta surtout le père Coton comme un négociateur adroit, comme un prédicateur éloquent, enfin, comme un ecclésiastique animé de cet esprit de paix qu'avait montré le cardinal Tolédo dans l'affaire de l'abjuration. Le roi consentit à le voir, et fut enchanté de sa politesse et de sa piété indulgente; il revint à la cour suivi du père Coton, et bientôt les Jésuites reprirent à la file le chemin de Paris. Le pape Clément VIII tressaillit de joie, en apprenant le triomphe qu'allait obtenir cette milice d'élite du saint siége; il fit les plus vives instances pour décider le rétablissement des Jésuites. Le roi se montrait disposé à complaire au pontife pacifique, qui avait négocié le traité de Vervins et celui de Lyon. Il céda et dit à Rosni, qui s'inquiétait beaucoup du retour de ces religieux, qu'il entrait dans cette condescendance des motifs de sécurité personnelle; il les Jésuites, dangereux ennemis, pou-

vaient être, sous un roi ferme, d'utiles serviteurs; que si la reine Élisabeth n'avait pu dans une île d'où ils étaient depuis long-temps bannis, passer une seule année sans craindre les complots de leurs émissaires, ils conservaient en France de bien plus puissans moyens de troubler le règne et d'abréger la vie d'un roi qui les aurait proscrits sans retour. Bientôt le père Coton fut nommé confesseur du roi; les Jésuites, ainsi protégés à la cour, rentrèrent dans tous les établissemens qu'ils avaient possédés, les accrurent par de nouvelles donations et par les bienfaits du roi; obtinrent la destruction d'une pyramide qui avait été bâtie sur l'emplacement de la maison du père de Jean Châtel, et sur laquelle était rapporté l'arrêt du parlement qui les exilait. Ce qui restait de la ligue reprit de la confiance et plaça son espoir dans le mystère.

Le roi avait résolu de sévir contre le duc de Bouillon, qui ne cessait d'irriter contre lui d'anciens et utiles alliés, les protestans d'Allemagne. Déjà il avait fait saisir ses domaines dans le Querci; mais il s'agissait d'attaquer la ville et la forteresse de Sedan, que l'on regardait comme im-

nable. Henri IV et Rosni, qui avaient soumis Montmélian, ne s'effrayèrent point de cette réputation. Le grand maître de l'artillerie fit des préparatifs qui garantissaient le succès. En vain voulut-on effrayer Henri en lui prédisant que tandis qu'il serait occupé de ce siége, la cour d'Espagne, le duc de Savoie et le vice-roi de Milan attaqueraient ses frontières de l'est et du midi, et que les protestans d'Allemagne voleraient au secours du duc de Bouillon; il compta sur le double effet de la vigueur et de la célérité. Sedan fut en peu de jours pressée de telle sorte, que le duc de Bouillon eut moins de confiance dans ses remparts que dans la bonté du roi. Il exprima son repentir, demanda une entrevue, l'obtint, et fut reçu à soumission. Il fut convenu par un traité public, que le roi entrerait à Sedan et y laisserait garnison, et par un traité secret, qu'il n'y resterait que trois jours, et que cette garnison ne serait que de cinquante hommes. Le roi, dans une lettre adressée à la princesse d'Orange, rendit compte d'une si courte campagne, en ces termes : « Ma cousine, je dirai comme fit César : *Veni, vidi, vici*, je suis venu,

» j'ai vu, j'ai vaincu ; ou, comme dit la » chanson :

» Trois jours durèrent mes amours,
» Et se finirent en trois jours ;

» Tant j'étais amoureux de Sedan. »

Des soins politiques occupèrent Henri à son retour dans la capitale ; ces soins furent tous bienfaisans dans leur objet et dans leurs résultats. Le descendant de saint Louis sut, comme lui, se rendre médiateur dans les débats de trois ses voisins.

Mort de la reine Elisabeth. 1603.

La reine Élisabeth n'était plus : elle avait succombé, au commencement de l'année 1603, au chagrin d'avoir été obligée de punir, dans le comte d'Essex, un ingrat et un rebelle. Henri regretta vivement une reine qui l'avait aidé à monter sur le trône, et qui lui avait offert un beau modèle de l'art de régner.

Son premier soin fut d'envoyer Rosni vers Jacques Ier., héritier d'Élisabeth, et fils de Marie Stuart. Le négociateur ne trouva point dans ce nouveau monarque un génie capable de s'élever aux grands projets de son maître ; mais il cimenta l'alliance entre deux peuples dont l'inimitié

avait été si longue et si ardente. La mort d'Élisabeth laissait retomber sur le seul roi de France le soin de protéger les Hollandais. Henri n'avait point oublié dans la paix ses anciens alliés, et s'était montré fidèle à chacune des promesses qu'il leur avait faites, avant de conclure le traité de Vervins. Une partie de ses épargnes avait été employée à les secourir; un grand nombre de guerriers français, catholiques ou protestans, combattaient sous les lois de cette république. L'Espagne n'osait se venger du roi de France par une rupture ouverte; il lui paraissait plus commode et plus sûr de recourir aux vieilles armes de Philippe II, aux troubles domestiques, aux trahisons et aux assassinats. Cependant l'énergie de la nouvelle république ne faisait que s'accroître, et déjà depuis plusieurs années elle n'en était plus à combattre pour la sûreté de ses foyers. La marine hollandaise, formée des meilleurs matelots de l'univers, et dirigée par un conseil d'une habileté supérieure, attaquait dans les Indes, avec une courageuse persévérance, les établissemens fondés par les Portugais, et dont l'Espagne avait recueilli le vaste héritage. Les nations indiennes, opprimées dans leur vieille

croyance, dans leurs habitudes et leur industrie, par des inquisiteurs de Goa, tendaient les bras à des marchands et des conquérans paisibles, qui ne frémissaient point au nom de Wistnou et de Brama. L'or de l'Amérique était souvent intercepté par les flottes hollandaises et presque à la vue des ports de Cadix et de Lisbonne. Enfin, la prise d'Ostende, par le prince Maurice de Nassau, mettait en danger les dix provinces des Pays-Bas recouvrés par le prince de Parme, et anéantissait leur commerce. Depuis le siége d'Anvers, on n'avait point vu de plus puissans efforts que ceux qui furent tentés pour la reprise d'Ostende. Jamais à une attaque plus terrible on n'opposa une défense plus opiniâtre. Le siége dura près de trois ans; le prince Maurice, et le marquis de Spinola, ne cessaient de se combattre sur terre et sur mer, et laissaient presque toujours la victoire indécise. La reprise d'Ostende coûta aux Espagnols plus de soixante mille hommes, et les Hollandais n'en perdirent pas moins de cinquante mille. Un succès de ce genre laissa les Espagnols épuisés, et les convainquit de leur impuissance, pour réduire une république devenue si promptement la

de leur commerce. L'orgueil de cette cour résistait encore à un tel aveu. Les Hollandais, de leur côté, goûtaient lentement le plaisir de la vengeance, et tâchaient de s'aveugler sur les grandes dépenses d'hommes et d'argent que leur coûtait tout le mal qu'ils faisaient à l'Espagne. Le prince Maurice voyait son autorité s'accroître avec sa gloire, et sous le titre de capitaine général, s'approchait par degrés de l'autorité monarchique. Barneveldt, Grotius et d'autres magistrats voulaient moins de gloire et plus de liberté. Leurs vœux se tournaient vers la paix, Henri l'offrait comme médiateur; mais ni Maurice, ni l'Espagne, ne se prêtaient à cette conciliation. Le seul archiduc Albert, qui gouvernait les Pays-Bas avec son épouse l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, comme un vassal de l'Espagne, désirait ardemment le succès d'une négociation qui devait diminuer à la fois ses dangers et sa dépendance. Un coup terrible, dont l'Espagne fut frappée par les marins hollandais, fit plier son orgueil. L'amiral hollandais Jacob Humskercher, avec une flotte de vingt-six vaisseaux, ne craignit pas d'attaquer une flotte de trente-cinq vaisseaux espagnols à l'entrée du port de Gibraltar, et sous le

canon de cette forteresse. Favorisés par les vents, les Hollandais s'avancèrent, sans tirer un coup de canon; les deux vaisseaux amiraux se trouvèrent en présence. Dès l'approche, Humskercher eut la jambe emportée d'un boulet; mais il n'en continua pas moins de donner ses instructions pour l'attaque, et mourut aux cris de victoire qui s'élevaient de son bord. L'amiral espagnol Daguilar et son fils furent tués. Leur vaisseau fut pris avec une charge de deux millions de piastres; treize autres vaisseaux furent brûlés ou coulés à fond. Sans la mort de l'amiral hollandais, peut-être le fort de Gibraltar eût-il été le prix de cette victoire.

Trève entre l'Espagne et les Provinces-Unies. 1609.

L'Espagne, consternée d'un tel revers, accepta enfin la médiation du roi de France, mais ne cessa point de lui tendre des embûches. L'archiduc Albert reçut avec joie, mais sans reconnaissance, les nouvelles offres du roi. Le cabinet du Louvre, pour triompher de la résistance que le prince Maurice apportait à la paix, fit habilement prévaloir le parti de Barneveldt. Jeannin, chargé de cette négociation, ne parla que d'une trève afin de ménager l'orgueil et les prétentions

parties belligérantes; mais il en régla les conditions de manière à les rendre tout-à-fait équivalentes aux solides avantages d'une paix. Elle fut conclue au mois de juin 1609. Le trésor du roi se trouvait ainsi soulagé d'une dépense considérable en subsides; le pacificateur de la France devenait celui de l'Europe.

Deux ans auparavant la conclusion de cette trève, le roi avait terminé non moins glorieusement un débat qui s'était élevé entre le pape et la république de Venise; débat qui, sans un médiateur aussi puissant et aussi judicieux, aurait pu renouveler en Italie les guerres des Guelfes et des Gibelins, et montrer un schisme établi jusque dans le voisinage de Rome.

Médiation du roi entre le pape et Venise. 1606.

L'aristocratie vénitienne se croyait assez bien cimentée par le temps et par les savantes combinaisons de sa police, pour n'emprunter qu'un faible secours de l'autorité sacerdotale et pontificale; seule, entre tous les états d'Italie, elle avait montré peu de respect pour les décisions du concile de Trente, et s'était étudiée à maintenir l'indépendance de l'autorité civile. Elle avait été la première à reconnaître les

droits de Henri IV au trône de France, même avant son abjuration et bien longtemps avant le pardon de Rome. C'était sous la protection, et peut-être par les ordres du gouvernement, que Paul Sarpi, religieux de l'ordre des Servites, avait écrit la fameuse *Histoire du concile de Trente*, l'un des ouvrages où les prétentions de la cour de Rome sont le plus ouvertement attaquées. On peut juger combien le conseil de Venise souffrait à regret l'établissement et la doctrine des Jésuites. Ce fut particulièrement pour arrêter les progrès de cette société et les donations qu'elle avait l'art de surprendre, qu'il rendit, dans les années 1603 et 1604, des ordonnances à peu près semblables aux mesures que la France prit, vers le milieu du dix-huitième siècle, pour arrêter les acquisitions *des gens de main-morte*. Le pape Clément VIII, confirmé dans ses maximes pacifiques, par l'heureux succès qu'elles avaient obtenu, n'eut recours qu'à des sollicitations et qu'à des remontrances paternelles, pour obtenir la révocation de ces ordonnances. Il mourut dans l'année 1605.

Le cardinal de Médicis, que la cour de

France avait eu le crédit de faire élire pape, ne régna que dix-sept jours. Le cardinal Borghèse, qui lui succéda sous le nom de Paul V, devait son élection au roi de France, et paraissait peu disposé à lutter contre l'ascendant de cette cour. Mais il montra, dès son avénement au pontificat, des principes absolus et un caractère emporté. Il exigea, sous peine d'excommunication, l'abolition des décrets de la république de Venise. Le conseil résista. Dans ce même temps, deux ecclésiastiques de l'état de Venise, ayant été convaincus des plus affreux délits contre les mœurs, furent condamnés à des peines infamantes. Nouveau sujet de ressentiment pour le pape, qui revendiqua ces deux prêtres, comme soumis seulement à l'autorité ecclésiastique. L'Espagne irritait les deux parties par des promesses perfides, et provoquait un éclat qui eût consolidé sa domination en Italie. On s'échauffe, on écrit, le feu de la controverse est tel qu'on croit voir renaître le temps de Luther et de Calvin. La lutte s'engage entre Sarpi, défenseur intrépide de la république, et le cardinal Baronni, défenseur emporté du saint siége. La bulle d'excommunication est fulminée; une république toute entière

est frappée de cet interdit qui avait été si fatal autrefois aux plus puissans monarques de la chrétienté ; mais le conseil de Venise est habitué à se faire craindre. La bulle fulminée inspire moins de terreur que les jugemens secrets des inquisiteurs d'état. La peine de mort est prononcée contre ceux qui publieront la bulle. Un agent de la cour de Rome se présente pour remplir ce sinistre message. « Qui vous » a inspiré cette audace ? lui demande un » conseiller. — Le Saint Esprit, répond-il? » — Eh bien ! le Saint Esprit nous a inspiré » de faire pendre quiconque remplira une » telle commission. » Cet agent se retire. Tous les corps ecclésiastiques plient devant l'autorité du sénat. Deux ordres seulement, les Capucins et les Jésuites, demandent la permission de sortir des terres de la seigneurie. On l'accorde aux premiers, en leur disant : « Revenez, dès que vos » scrupules vous le permettront ; » et aux seconds : « Ne revenez jamais ; c'est vous- » mêmes qui avez prononcé l'arrêt de votre » bannissement. » Les deux gouvernemens arment déjà, lèvent des troupes, nomment des généraux ; mais ils sont l'un et l'autre peu guerriers. Les deux parties qui, malgré leur

orgueil, désirent en secret un accommodement, commencent à se défier de l'Espagne, qui n'a cessé d'envenimer leurs débats; l'une et l'autre s'adressent au roi de France. C'est un ami commun, on connaît sa prudence et sa magnanimité. Il n'a jamais parlé que de paix. Le cardinal de Joyeuse devient l'agent de cette médiation. La bulle d'excommunication est levée, la république révoque ou atténue les principales dispositions de ses décrets; mais elle demeure inflexible sur l'éloignement des Jésuites. Le pape, en gémissant, est obligé d'abandonner leur cause. C'est en sauvant le saint siége du danger d'un nouveau schisme que Henri se venge de l'orgueilleuse scène du Vatican en 1595.

Comme nous allons bientôt rendre compte des vastes projets de Henri IV, il importe de jeter un coup d'œil sur la situation des principales puissances de l'Europe. Occupons-nous d'abord des deux monarchies gouvernées par la maison d'Autriche.

Situation de l'empire d'Allemagne.

L'Allemagne, ce berceau des guerres religieuses, et qui devait bientôt en devenir un nouveau théâtre, avait joui pendant un demi-siècle d'une paix profonde sous les règnes longs et pacifiques de Ferdinand Ier.,

de Maximilien II et de Rodolphe II. Le premier de ces trois empereurs, instruit par les fautes et par l'exemple de Charles-Quint, son frère, avait été glorieusement fidèle à la paix de Passaw, le premier monument de tolérance élevé parmi les nations chrétiennes. Maximilien II s'était maintenu dans les mêmes principes, Rodolphe II, dans sa modération, ne fut pas exempt de faiblesse. Tandis qu'il se livrait à une curiosité trop vive pour les secrets de la nature et les découvertes des sciences, tandis qu'il se formait un inutile trésor, il repoussait faiblement les invasions des Ottomans dans la Hongrie et la Transilvanie. Il y eut un moment où, de toute la Hongrie, Rodolphe ne possédait plus que la ville de Presbourg. Les états protestans de l'Allemagne se firent un point d'honneur de ne point attaquer l'empereur, pendant qu'il essuyait des revers contre les infidèles. Malheureusement la succession des duchés de Clèves et de Juliers lui inspira le désir de tenter un injuste accroissement de territoire pour l'Autriche. La plupart des princes protestans tournèrent leurs regards vers la France, leur ancienne protectrice. Leur ligue se forma sous le titre d'*Union évangé-*

lique ; titre qui indiquait que le nom de Dieu allait être encore une fois profané dans les sanglans débats de la politique.

Situation de l'Espagne.

L'Espagne, depuis le gouvernement de l'archiduc Albert, ne possédait plus qu'un vain titre de suprématie sur les Pays-Bas ; mais il lui restait encore le Milanais et le royaume de Naples. Des possessions si éloignées de cette monarchie ne pouvaient guère lui être conservées que par les moyens violens et artificieux qui les lui avaient acquises. De là, de perpétuelles inquiétudes pour elle-même et pour l'Europe. Les tributs ne pouvaient être que modérés sur des états auxquels il semblait si facile de se donner de nouveaux maîtres ; l'Espagne, pour les maintenir dans l'obéissance, était obligée d'entretenir des armées dont elle acquittait mal la solde. Elle passait perpétuellement de la crainte de voir se révolter des provinces, à celle de voir se révolter des armées. Aussi ce gouvernement, quoique porté à l'indolence, conservait-il comme par nécessité des habitudes de perfidie. Trop peu actif et trop peu éclairé pour devenir florissant, trop ébloui des trésors des deux Indes pour apprécier les richesses permanentes de l'agriculture et de

l'industrie, il employait ses soins à troubler la prospérité de ses voisins ; particulièrement jaloux de celle de la France, il punissait Henri IV du bonheur de ses sujets. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le roi de France, après la découverte de tant de conspirations, toutes dirigées par l'Espagne, ne songea pas une seule fois à employer des armes de ce genre, ni contre Philippe III, ni contre son premier ministre le duc de Lerme, qui, méprisé pour ses fautes et détesté pour ses rapines, pouvait être si facilement livré à la haine du peuple et des grands.

Expulsion des Maures de l'Espagne. 1609.

Nous avons vu dans cette histoire les malheureuses tentatives auxquelles le désespoir porta les Morisques, ces derniers restes d'un peuple ingénieux, magnifique et conquérant. Philippe II, quoique vainqueur impitoyable, s'était laissé aller à quelque tolérance pour ceux qui n'avaient point participé à la révolte de Grenade. Les rigueurs manquaient de prétexte, contre des hommes qui faisaient un exercice public de la religion chrétienne, et se conformaient aux plus sévères ordonnances de l'inquisition. Presque tous s'étaient faits cultivateurs, et leur travail était peut-être plus

productif pour l'Espagne que les riches convois d'Acapulco. Il plut au duc de Lerme de priver l'Espagne de cette ressource, et d'achever la dispersion de cette malheureuse peuplade. Ils offrirent inutilement des sommes immenses pour se racheter de cet exil. Où pouvaient-ils porter leurs pas? Odieux aux nations chrétiennes qui soupçonnaient leur foi, ils l'étaient encore plus aux musulmans qui leur reprochaient leur apostasie. Je ne rappellerai point les détails déplorables d'un exil, qui devint pour presque tous un arrêt de mort. Sans doute le cœur de Henri IV était porté à leur accorder un asile en France; mais, en butte aux clameurs obstinées d'un zèle superstitieux, il lui était difficile d'accueillir ces utiles cultivateurs; il fallait du moins disposer l'esprit du peuple français à cet acte de politique et d'humanité.

Situation de l'Angleterre; conspiration des poudres.

Par ce coup d'œil jeté sur différens états, nous venons de voir combien Henri IV s'élevait par la vigueur de son génie et de son caractère au-dessus des rois ses contemporains, et surtout de ceux dont il s'était promis l'abaissement; mais il regrettait de trouver sur le trône d'Angleterre un prince peu fait pour seconder ses

desseins. Jacques Ier., trop porté à prendre l'ostentation pour la grandeur, l'entêtement pour la fermeté, la pédanterie pour le savoir, laissait se détendre les ressorts d'un pouvoir qu'Élisabeth avait rendu si absolu. Il avait su pourtant éviter la faute qui eût le plus compromis son règne, celle de trahir quelque secret attachement pour la religion catholique professée par sa mère, Marie Stuart. Le peuple anglais avait paru l'attendre à cette épreuve. Les catholiques lui reprochèrent bientôt son éloignement pour un culte où sa mère était vénérée comme martyre. Leur désespoir alla jusqu'à la fureur. Un complot dans lequel ils échouèrent, mais qui devait habituer les âmes aux pensées les plus atroces, annonça que le temps des grands attentats du fanatisme était venu pour l'Angleterre. Deux catholiques d'une naissance illustre, Catesby et Pierci, imaginèrent un plan d'une plus vaste scélératesse que celui même de la Saint-Barthélemi; il s'agissait d'exterminer dans un seul jour le roi, la famille royale, les lords, les députés des communes, et tout ce que Londres renfermait de protestans les plus distingués. Le génie du crime trouva, pour résoudre un tel problème, une com-

binaison d'une effroyable simplicité. Ils imaginèrent de faire sauter par des barils de poudre la salle du parlement, le jour où le roi, escorté de sa famille et de l'élite de la cour, viendrait en faire l'ouverture. Il fallait, pour l'exécution de ce complot, louer plusieurs maisons voisines, percer le mur jusqu'au-dessous de la salle, pratiquer une mine dans les caves, et y mettre le feu quand la réunion serait complète: « Ainsi, disait Catesby, à vingt fanatiques » animés de toute sa rage; ainsi, dans le » moment même où les ennemis de notre » sainte religion méditeront peut-être quel- » ques nouvelles mesures contre les fidèles, » nous les ferons passer, des flammes de ce » monde, aux flammes qui doivent les con- » sumer à jamais. » Six mois sont employés aux préparatifs d'une telle entreprise, et, durant un aussi long intervalle de temps, les conspirateurs ne chancellent point dans leur résolution. Deux Jésuites, nommés Tesmond et Garnet, les y avaient affermis au nom du ciel. Les maisons voisines de la salle du parlement sont successivement louées ou achetées; les murs percés, trente-six tonneaux de poudre ont été placés sous la chambre; mais, à l'approche du jour de

l'assemblée, un conspirateur, qu'aucun genre de remords n'ébranlait, fut pourtant accessible à la pitié pour un des membres du parlement. Un des lords reçut une lettre écrite d'un style fort obscur, et dans laquelle on l'avertissait de ne point se rendre au parlement le jour de l'ouverture. Il regarda cet avertissement comme donné, ou par un insensé, ou par un ennemi qui voulait s'amuser de sa peur. Il le communiqua au secrétaire d'état Salisbury, qui en porta le même jugement, mais qui crut de son devoir d'en faire part au roi. Le roi fut frappé de plusieurs expressions fortes et sinistres qui ne devaient point tenir à la démence. Sa pénétration alla jusqu'à discerner qu'il pouvait être question de faire sauter la salle du parlement par des barils de poudre. Il ordonna d'en visiter les caves. Un domestique de Pierci, nommé Fawkes, y fut arrêté. La poudre cachée sous de grands tas de fagots fut découverte. Fawkes, après une longue résistance, dévoila tout le plan de la conspiration et nomma tous les conspirateurs. Instruits qu'ils étaient découverts, ils sortirent de Londres en troupe, furent attenits, et, après s'être confessés, engagèrent un combat contre ceux qui les poursuivaient.

Pierci et Catesby, ces deux Catilina du fanatisme, moururent les armes à la main. Plusieurs de leurs complices eurent le même bonheur; d'autres, qui furent arrêtés, confessèrent leurs crimes et furent conduits à l'échafaud. Le jésuite Garnet subit le même sort. Le roi eut la justice et la fermeté de ne pas permettre que l'on sévît, contre des catholiques évidemment étrangers à ce complot. L'intercession de Henri IV contribua beaucoup à les sauver; mais le souvenir de la conspiration des poudres entretint chez les Anglais un feu sombre, dont l'explosion, pour être différée, n'en devait être que plus terrible. Les Anglais, fatigués de l'insolence des favoris du roi, s'engagèrent lentement dans une lutte contre l'autorité monarchique. La théologie devint encore une fois le flambeau de la politique. Le roi l'invoquait pour donner à son pouvoir une source divine. Mais le même peuple qui avait respecté dans Henri VIII des décisions théologiques, qu'appuyait toujours l'appareil des supplices, condamnait les maximes de Jacques Ier., qu'il craignait peu. Ainsi se préparaient, quoique pour un temps en-

core assez éloigné, les guerres civiles de l'Angleterre.

Henri avait éteint en France cet esprit d'une sombre et orageuse discussion; un mouvement vif, agréable et régulier, entraînait une nation fatiguée de sa turbulence, guérie de l'ambition de raisonner, et soulagée du tourment de haïr. Les Français avaient le bon esprit de s'enorgueillir des actes de médiation de leur roi, et jouissaient de voir que les droits la sagesse de Henri leur donnait à l'amour et au respect de l'Europe. Pour lui, quelle joie pure et profonde n'en éprouvait-il pas! Un courrier qui lui eût annoncé des victoires remportées par ses lieutenans, ne lui eût pas causé autant de plaisir, que ceux qui lui annonçaient, ou la modération de Jacques Ier. envers les catholiques, ou la réconciliation des Vénitiens avec le pape, ou la conclusion de la trève de la Hollande. Alors il venait embrasser ses enfans, se mêlait à leurs jeux, forçait par sa belle humeur la reine à sourire, faisait apprêter son repas avec les fruits de sa chasse, y appelait Sully (Rosni venait de recevoir le duché de ce nom,) buvait à la santé de ceux qu'il venait de rendre heureux, embellissait le présent par quelque souve

nance de ses malheurs passés; rêvait à de plus grands projets, dont il n'entretenait que Jeannin et Sully, jouissait de voir leur tranquille sagesse approuver la vaste étendue de ses plans, en rendre l'exécution praticable; appliquait à l'Europe toutes les idées d'ordre dont il venait de faire un usage si heureux pour la France; et, sans aucune ardeur pour une gloire illégitime, attendait le moment de donner des lois fixes, un équilibre, des arbitres et des modérateurs à la république chrétienne : « Voilà, mes amis, ajoutait-il, » voilà les projets dont je m'occupe, tandis » que de bons amis de cour me représen- » tent comme tout livré aux plaisirs de la » chasse, du jeu et de l'amour. Je connais » mes défauts, j'y résiste trop peu, j'en con- » viens; mais, dès qu'il s'agit de mon peu- » ple, il n'y a plus de défaut qui me » maîtrise. Bâtimens, chasses, festins et » maîtresses, je quitterai tout dès que l'Au- » triche m'y forcera. *Mes sujets, que j'aime* » *comme mes enfans, et des alliés, que* » *j'aime comme mes frères, me verront tou-* » *jours loyal et ferme en ma parole, et je* » *saurai faire action sur la fin de mes* » *jours, qui les couronnera de gloire et* » *d'honneur.* »

Supplice de Mérargue. 1606.

On avait découvert un complot dont l'objet était de livrer Marseille aux Espagnols. Un gentilhomme, nommé Mérargue, l'avait tramé avec le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne. Tous deux furent épiés. Des gens apostés entendirent un de leurs entretiens, qui ne laissait aucun doute sur leur odieuse entreprise; on les arrêta. Mérargue fut exécuté. Quant au secrétaire de l'ambassadeur, le roi le fit venir : « Votre crime est manifeste, lui dit-il, et je devrais effrayer par » votre supplice ceux qui violent, comme » vous, ce qu'il y a de plus respecté parmi » les hommes, le droit des gens et l'hospitalité; mais j'ai trop de soupçons sur la » cour dont vous êtes l'agent, pour m'abaisser à prendre sur vous une inutile et » trop faible vengeance. Sortez de mon » royaume, je vous laisse votre roi pour » juge. Dites à ceux qui le dirigent, que je » ne sais point répondre à la trahison par » la trahison, mais par la guerre. »

Un peu après cet événement, deux seigneurs espagnols se rendirent au Louvre avec un appareil digne de souverains; l'un était le connétable de Castille, que le roi avait vaincu au combat de Fontaine-Française. Henri eut la générosité de lui alléger

un si pénible souvenir par un accueil plein de grâce et de cordialité. Comme il le connaissait aussi curieux des arts de la paix que fatigué de la guerre, il s'entretint beaucoup avec lui d'industrie, de bâtimens, et surtout d'agriculture. Après lui avoir montré une ferme qu'il faisait cultiver sous ses yeux, il ajouta, de l'air de la plus vive satisfaction : « J'entends ce métier de la» boureur, et si bien qu'au besoin je croi» rais pouvoir en vivre. » Un jour le magnifique Espagnol, entrant chez le roi, trouva le héros de Fontaine-Française marchant à quatre pates, et portant sur son dos son fils le dauphin. « Monsieur le conné» table, lui dit le roi, avez-vous des enfans? » — Oui, sire. — En ce cas, je puis achever » le tour de la chambre. »

Bravades d'un ligueur espagnol. 1608.

Don Pèdre de Tolède, seigneur moins pacifique et tout gonflé de l'orgueil des vieux Castillans, n'obtint point un accueil si favorable. Il osa un jour presser le roi de questions sur ses liaisons politiques. Henri témoigna beaucoup d'impatience de cette sorte d'interrogatoire. Don Pèdre se mit alors à vanter la ressource et la puissance de la monarchie espagnole. « Pour moi, » dit le roi, fatigué de cette ostentation, je

» compare votre monarchie à la statue de » Nabuchodonosor, formée des métaux les » plus précieux, mais dont les pieds étaient » d'argile. » L'entretien s'échauffe encore plus. « Si votre maître, dit Henri, conti- » nue ses attentats, s'il me force à monter » à cheval, je serai bientôt à Madrid. » Cela est possible, reprit don Pèdre, le » roi François Ier. y fut bien. C'est pour cela, » repartit le roi, que j'y veux aller venger » son injure, celles de la France et les » miennes. Puis, abaissant le ton de sa » voix : Monsieur l'ambassadeur, vous êtes » Espagnol, et moi, je suis Gascon; ne nous » échauffons pas davantage. »

L'ambassadeur de l'empereur d'Autriche, Rodolphe II, lassa également la patience du roi. Dans un moment de gaîté, Henri lui avait demandé si son maître avait des maîtresses. « Je l'ignore, reprit l'ambassadeur; » si mon maître a des faiblesses, il sait au » moins les cacher. Il fait bien, reprit le » roi, s'il n'a pas assez de grandes qualités » pour faire oublier ses fautes. »

Vers la fin de l'année 1609, tout annonçait une rupture prochaine. On ne pourrait affirmer, vu la grandeur et la solidité des préparatifs faits par le roi, qu'il ne désirât point

cette rupture. Il me suffit d'avoir montré que l'Espagne, par ses continuels attentats contre le droit des gens, avait tout rendu légitime. Quant à la maison impériale d'Autriche, ses prétentions sur le duché de Clèves auraient, dans tous les temps et sous nos monarques les plus faibles, excité les alarmes de la France. Henri, en défendant les droits de l'électeur de Brandebourg, soutenait la cause la plus juste, se montrait fidèle aux princes protestans de l'Allemagne, empêchait l'empereur d'appuyer, par cet accroissement de territoire, les possessions autrichiennes dans les Pays-Bas. L'empereur Rodolphe, oubliant le danger d'offenser un monarque belliqueux, fit entrer l'archiduc Léopold dans le duché de Clèves; celui-ci surprit la ville de Julliers. Henri vit dans cette attaque l'occasion d'exécuter un plan qui devait donner un nouvel équilibre à l'Europe.

Avant de rendre compte d'un plan qui a si fort excité l'attention des hommes d'état et des philosophes, je dois dire un mot des mesures par lesquelles Henri IV et son ministre en avaient assuré le succès.

Résultats de l'administration de Sully. 1609.

La prospérité des finances était appuyée sur la base la plus solide, puisque la France était devenue le grenier de l'Eu-

rope. Les impôts se payaient avec une extrême facilité. Depuis plusieurs années on ne connaissait plus le fléau des anticipations. Le trésor royal avait des fonds en réserve dès l'année 1605. Le duc de Sully fait peu connaître, dans ses Mémoires, les procédés par lesquels il parvint à l'amortissement d'une partie considérable de la dette publique; ces procédés n'avaient sans doute aucune analogie avec les principes sur lesquels l'Angleterre a fondé ces caisses d'amortissement, dont l'usage a élevé si haut sa puissance; mais les résultats n'en furent pas moins étonnans. A l'aide de ces fonds en réserve, Sully fit avec les créanciers de l'état d'utiles transactions, qui n'étaient accompagnées ni de fraude ni de violence. Vers la fin de l'année 1607, près de cent millions se trouvaient amortis, et les économies royales allaient toujours croissant; la bonne administration des domaines du roi en avait triplé le revenu. On se désolait vainement en Espagne de contribuer à cette prospérité de la France. En vain cette cour essayait-elle de recourir à des mesures prohibitives. Elle alla jusqu'à imposer un droit de trente pour cent, sur les blés venus de la

France. Ces blés étaient encore demandés par les Espagnols. Henri IV entreprit de faire révoquer cette mesure, et l'Espagne se vit bientôt obligée de lui donner cette satisfaction. Il faut convenir qu'à différentes époques une administration si vigoureuse et si sage donna lieu à quelques justes réclamations.

En 1605, on avait ordonné une révision nouvelle des rentes, pour anéantir celles qui avaient été acquises sans aucun versement de fonds. Cette recherche pouvait être légitime ; mais elle était tardive, c'était une seconde opération sur un même objet ; elle excita de grands murmures dans la capitale. Le prevôt des marchands, François Miron, plaida si vivement la cause des bourgeois de Paris, que sous tout autre roi, on eût pu voir quelque chose de séditieux dans son zèle. Mais Henri ne fut frappé que de la justice de ses réclamations, et fit cesser cette révision des rentes, mesure qui ne paraît point avoir été proposée par Sully. Peu de temps après fut rendu l'édit nommé la Paulette, du nom du traitant qui le proposa. Cet édit accordait la survivance de différens offices, moyennant un droit considérable que les héritiers payaient

à l'état. Laissons Mézerai et quelques autres historiens insister vivement sur cette faute, et arrêtons-nous à une seule considération; c'est que, dans le même temps, l'impôt des tailles recevait une forte réduction. Dès l'année 1608, le souverain d'un état désolé par trente-six ans de guerre civile, se trouvait le plus riche potentat de l'Europe, ou plutôt le seul riche; il pouvait subvenir à tous les frais de la guerre, sans lever un seul nouvel impôt, et assurer la solde d'une armée de près de cent mille hommes, bien munie de toute espèce d'armes; il pouvait mettre en campagne plus de cent pièces d'artillerie. Sully avait assuré quarante millions de fonds extraordinaires et annuels pour une guerre qui aurait duré trois ans. Quinze millions étaient déposés à la Bastille, et l'état possédait beaucoup d'autres valeurs qui pouvaient être réalisées en un instant.

Du grand dessein de Henri IV. 1609.

Henri n'était pas moins puissant par les alliances qu'il s'était ménagées. Ses alliés étaient presque tous les souverains de l'Europe, à l'exception de l'empereur et du roi d'Espagne. Le duc de Savoie lui-même se réunissait à la France, dans l'espoir de s'emparer des dépouilles de

la maison d'Autriche en Italie, et d'occuper une grande partie du Milanais. La république de Venise, allié plus ancien et plus sûr, promettait, pour l'exécution des desseins du roi de France, toutes ses forces de terre et de mer; elle aurait eu sa part dans la conquête du Milanais; en outre, elle aspirait à la possession de la Sicile. Le pape se trouvait excité à seconder la France par le puissant appât du royaume de Naples. Le roi avait promis de l'appui à la ligue des Grisons, qui depuis quelques années menaçaient les possessions autrichiennes de l'Italie, par la Valteline. Les Suisses sortaient pour cette fois de leur neutralité; on leur promettait la Franche-Comté et une partie de l'Alsace. Du côté du Nord, les rois de Suède et de Danemarck, tous deux de la religion luthérienne, avaient pris avec le roi de France l'engagement de fournir du secours aux princes protestans et catholiques soulevés contre la domination de l'Autriche. A la tête de ces princes se trouvait l'électeur de Bavière, auquel on faisait espérer la dignité impériale. La république des Provinces-Unies rompait la trêve avec l'Espagne, pour réunir à sa domination les Pays-Bas autrichiens. Le

roi de France devait marcher avec quarante mille hommes dans la direction de la Meuse, afin d'être également à portée d'entrer dans l'Allemagne et les Pays-Bas. Une autre armée française s'approchait des Pyrénées pour contenir les forces de l'Espagne; une troisième armée eût pénétré en Italie sous les ordres de Lesdiguières.

Je ne donne point ici le détail du contingent de troupes que devait fournir chacune de ces puissances alliées. Il n'est point prouvé qu'il y eût à cet égard des engagemens positifs, sinon avec le duc de Savoie, la république de Venise, les Grisons, les Hollandais et les princes d'Allemagne.

Ajoutons à ces détails qui présentent déjà l'ensemble des plus fortes combinaisons politiques, une autre partie de ce même plan qui paraît plus vaste encore, mais qu'il faut regarder comme bien moins authentique.

A la suite des résultats qu'on espérait de cette ligue, l'Europe aurait été partagée entre quinze grandes dominations, dont les limites auraient été tracées de manière qu'elles eussent pu se servir réciproquement de contre-poids. Il se faisait un pacte commun entre ces quinze puissances,

pour qu'aucune d'elles ne franchît les limites qui lui étaient assignées ; elles prenaient l'engagement de se réunir toutes contre celle qui ferait des tentatives d'agression. Il s'établissait entre elles un conseil permanent qui jugerait de tous leurs débats. Le pape était placé à la tête de ce conseil pour exercer une principale autorité de médiation. Ces quinze puissances étaient : l'État pontifical, l'empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Bohème, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Savoie, devenue le royaume de Lombardie ; la république de Venise, agrandie par la possession de la Sicile et d'une partie du Milanais ; la république d'Italie, composée des petits potentats et villes d'Italie ; la république Belgique qui eût compris toute l'étendue des Pays-Bas ; et enfin les Suisses auxquels on aurait donné la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol et le pays de Trente. La France n'eût gardé aucune de ses conquêtes. L'Espagne se fût contentée de sa péninsule et de sa domination dans les deux Indes. De ces états, cinq restaient héréditaires ; six étaient électifs ; savoir : l'Empire, l'État pontifical, la Hongrie, la Bohème, la Po-

logne et le Danemarck. Deux républiques étaient démocratiques : les Belges et les Suisses; deux aristocratiques: la république de Venise et les états d'Italie : on assignait trois ans pour la durée de cette guerre et de la révolution européenne qui en devait être la suite.

Je ne doute pas qu'un plan de cette nature n'ait été présenté à Henri IV, et n'ait fortement excité son attention; mais ce qu'il me paraît impossible d'admettre, c'est qu'un monarque avancé en âge, éprouvé par la fortune, et toujours porté, par son amour pour ses sujets, à composer avec les hommes et les événemens, ait entrepris une guerre dans l'espoir de réaliser tant d'hypothèses difficiles; qu'il ait compté sur la fidélité immuable et sur les secours effectifs de tant de souverains catholiques et protestans; qu'il ait assigné un terme de trois années pour la consommation d'un projet si étendu, et qu'il ait jugé une longue série de conquêtes et de révolutions nécessaire à l'établissement d'une paix solide. Je sais toutes les circonstances qui favorisaient cette entreprise. Un cri général s'élevait contre l'Autriche, cri d'autant plus redoutable, que la terreur de ses armes

s'était beaucoup diminuée, depuis la longue inertie de l'empereur et la langueur manifeste de la monarchie espagnole. Tous les états faibles se souvenaient de ce qu'ils avaient eu à craindre ou à éprouver de Charles-Quint et de Philippe II. On accusait plus que jamais leur mémoire du projet d'une monarchie universelle, et l'on pensait que des souverains ou des ministres d'un caractère plus ferme et plus ambitieux, en prenant les rênes de l'empire d'Allemagne et de la monarchie espagnole, pourraient renouveler ce grand sujet d'alarme pour l'Europe. Enfin, l'ambition commune de se saisir de tout ce que l'Autriche possédait, hors de ses deux dominations principales, pouvait amortir de vieilles inimitiés, entre les princes que Henri IV appelait à l'exécution d'un si noble dessein, et qui paraissaient se ranger avec joie sous ses drapeaux. Tout ce qu'il avait fait comme médiateur, ajoutait beaucoup à la gloire qu'il avait acquise comme guerrier. L'Europe montrait une foi entière dans ses promesses. Sa puissance se fortifiait, par l'idée qu'on s'était formée de son désintéressement. Le bon état de ses finances, la belle tenue de ses armées, faisaient la joie commune des prin-

ces, qui voyaient en lui le chef d'une ligue bienfaisante. Toutes ces considérations font présumer qu'il aurait pu, dans un petit nombre de campagnes, opérer ce que, dans des circonstances moins favorables, le génie de Richelieu et la savante patience de Mazarin purent depuis réaliser. Mais le plan qu'on vient de lire allait bien au-delà des combinaisons qui firent la gloire de ces deux ministres. Du côté de la Meuse et du Rhin les succès paraissaient bien préparés; il me semble qu'ils offraient moins de chances en Italie. Dès qu'une armée française aurait passé les Alpes, n'eût-elle pas excité les mêmes alarmes que les armées de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier. et de Henri II? Quelle confiance pouvait-on prendre dans la politique et le caractère de ce duc de Savoie, instigateur de tant de complots contre les jours de Henri IV? Le pape, quelque attrait qu'eût pour lui la possession du royaume de Naples, serait-il resté, sans scrupule et sans crainte, l'allié des potentats d'Allemagne? Qu'était-ce d'ailleurs que les armées du saint pontife? Auraient-elles agi d'un concert bien parfait avec les troupes de la république de Venise, après les discordes récentes élevées entre ces deux états?

Le grand duc de Toscane et la république de Gênes ne se seraient-ils pas effrayés du prodigieux accroissement du duc de Savoie? Quant à la Suisse, on lui rendait un funeste service, en la rappelant à une ambition dont la bataille de Marignan, et plus encore la sagesse de ses conseils, l'avaient guérie. La France n'aurait plus eu les mêmes secours à tirer de cet état qui aurait balancé ses forces de plus près, et bordé sur tous les points ses frontières. Quels prétextes de justice, ou même de convenance politique avait-on pour attaquer l'Autriche dans la Bohême et la Hongrie? Relativement à ce dernier royaume, était-il prudent, était-il loyal de renverser une barrière exposée aux continuelles invasions des Musulmans?

Je sortirais du champ de l'histoire en examinant les parties plus hypothétiques encore de ce plan. Je me borne à quelques considérations. 1°. L'expérience a tellement prononcé contre les royaumes électifs, qu'on n'eût pu créer un grand nombre d'états constitués comme la Pologne, sans agiter vivement l'Europe, à chaque vacance de l'un de ces trônes. 2°. Les républiques eussent-elles patiemment souffert, pour prix de leur

concours dans ces opérations, des changemens dans leur organisation politique? De grandes acquisitions de territoire ne les eussent-elles pas rendues plus ambitieuses et plus turbulentes? Leurs discordes intestines ne suffisaient-elles pas pour troubler la sécurité de leurs voisins? 3°. Pour maintenir l'équilibre de l'Europe, nulle combinaison inventée par des sages ne me paraît offrir autant de garantie, ou, du moins, autant de probabilités, que la prépondérance d'une puissance désintéressée, centrale, et appuyée sur des institutions fixes. Si Henri IV, comme l'indique le plan que j'examine, n'eût rien retenu de ses conquêtes, la France n'avait pas des frontières assez assurées, sa capitale même était trop exposée aux invasions pour qu'elle pût exercer long-temps, à l'abri de tout danger, comme au-dessus de toute ambition, une autorité tutélaire. 4°. Le pape, auquel le roi, suivant ce plan, eût déféré le principal pouvoir de médiation, eût acquis trop de puissance temporelle pour n'être pas souvent considéré comme un rival dangereux, par les puissances dont il se fût rendu l'arbitre. Quant au conseil général et permanent, qui eût été établi pour prévenir et

juger tous les débats entre les princes de la chrétienté; je ne regarde un tel établissement, ni comme inutile, ni comme impossible; mais il n'était pas besoin, pour y parvenir, d'opérer un si grand bouleversement dans l'Europe. Nous savons trop que les vœux de la philanthropie sont mal appuyés par les révolutions; ils le sont aussi mal par la guerre.

Tout ce plan, qu'on a coutume de désigner sous le nom de grand dessein de Henri IV, sans être solide dans toutes ses parties, avait plusieurs bases dans l'état présent des choses; mais l'esprit aussi sage qu'étendu de ce monarque fit sans doute un choix entre tant d'hypothèses, reconnut ce qui était possible et laissa le chimérique. Ce qu'on connaît de plus authentique sur ses négociations, fait voir qu'en dirigeant sa politique vers l'abaissement de la maison d'Autriche, il songeait moins à ruiner cette puissance, qu'à lui ôter tout moyen de nuire; que c'était là le projet qu'il avait fait communiquer à la reine Élisabeth et au roi Jacques Ier.; qu'il n'avait jamais formé le projet d'une agression; que tous ses actes de médiation étaient sincères; qu'il n'y aurait point eu de guerre

sans l'invasion de duché de Clèves par l'Autriche; enfin, qu'il eût été à la fois le Richelieu et le Gustave Adolphe d'une entreprise assez semblable à celle qui fit depuis la gloire de ces deux grands hommes (1).

(1) L'autorité des Mémoires de Sully est si généralement respectée, que les meilleurs publicistes ont admis sans réserve tout ce qu'on y rapporte du grand dessein de Henri IV. Cependant, sans porter atteinte à la vérité de ces Mémoires, un examen attentif fait voir que le plan politique et militaire de Henri IV était restreint à des choses possibles. On ne peut nier que les secrétaires de Sully n'aient fait quelquefois un usage arbitraire des excellens matériaux qui leur étaient confiés. Ils ont trouvé dans ses papiers les détails de ce projet, et sans doute ils en ont parlé d'un ton plus affirmatif que ne l'eût fait Sully. Dans toute la partie narrative de ces Mémoires, on fait de continuelles allusions à ce projet; mais il se trouve rejeté dans un chapitre à part. Or, les faits particuliers ne sont point conformes à cet exposé. A coup sûr, la reine Élisabeth qui, en 1602, s'entretint avec Sully des moyens de donner un nouvel équilibre à l'Europe, n'allait pas jusqu'à imaginer toutes les hypothèses hasardées que ce grand projet accumule. Bien certainement encore Sully ne fut pas chargé par Henri IV de proposer au roi Jacques Ier. un ensemble d'opérations que ce prince pût rejeter comme chimérique. Il faut remarquer qu'une des premières bases de tout ce plan, est la supposition que Henri IV ne veut rien réserver pour lui de toutes ces conquêtes

A peine l'Espagne eut-elle connaissance d'une partie de ce projet, qu'elle mit toute son étude à le décrier. Malheureusement Henri IV fournit quelque prétexte aux calomnies de cette cour.

projetées. Cependant les *Mémoires de Sully* rapportent avec détail un entretien qu'il eut avec le roi, lorsqu'on se disposait à entrer en campagne, et dans lequel Henri insiste beaucoup pour accroître la France de quelques provinces. Pour qui a étudié le caractère de Henri IV et de Sully, il y a une impossibilité morale à ce que ces deux hommes d'état aient arrêté d'une manière positive un projet qui entraînait tant de révolutions diverses. Soit que Henri l'eût imaginé, soit qu'un publiciste allemand le lui eût proposé, d'après le modèle de la confédération germanique, rien n'annonce, rien ne peut autoriser à croire qu'il y eût un parti pris de suivre ce plan dans toutes ses conséquences. Le roi, qui a le mieux connu la puissance du temps et la force des choses, ne pouvait se prescrire ainsi un but absolu et presque impraticable. L'étendue de son génie était telle qu'il ne devait point en politique rejeter toute idée spéculative, comme le font les hommes d'état vulgaires; mais, à l'âge de cinquante-six ans, il conservait sans doute toute entière cette modération qui l'avait rendu successivement maître de toutes les provinces de son royaume. On doit voir en lui un Gustave Adolphe imposant un frein à l'Autriche; mais non un Charles XII sacrifiant le sang de ses sujets et la sûreté de ses états pour le vain plaisir de distribuer des couronnes.

Amour du roi pour la princesse de Condé. 1609.

Henriette-Charlotte de Montmorenci, fille du connétable, paraissait à la cour avec les avantages réunis de la beauté, de la jeunesse, d'un cœur pur et d'un esprit aimable. Instruite, par son père, de toute la vie d'un roi dont il avait été le noble ami, elle s'était habituée à l'appeler son héros, à le préférer à tous ceux dont elle lisait, ou l'histoire ou les exploits fabuleux. Quand elle parut en sa présence, elle montra cette sorte d'attendrissement qui, chez les jeunes personnes, se mêle souvent à l'admiration. Le roi, qui depuis dix ans n'avait cessé d'être désolé par les artifices et les perfidies de la marquise de Verneuil et de quelques autres femmes de la cour, fut touché des naïves expressions de mademoiselle de Montmorenci, et parut ébloui de ses charmes. Assurément il était peu porté par sa nature à ces amours contemplatifs que la galanterie de ce temps rendait encore assez communs. Mais en dépit de l'âge, son imagination restait un peu romanesque, et la sensibilité de son cœur avait besoin d'être entretenue par quelque chimère; tous ses vœux n'allaient qu'à jouir souvent de la vue et de l'entretien de mademoiselle de Montmorenci, et à l'en-

tendre exprimer devant lui un doux enthousiasme. Si l'on en croit les mémoires de Bassompierre, ce jeune courtisan était alors désigné comme devant être l'époux de cette belle personne; le roi craignait qu'un mari doué de tous les moyens de plaire n'occupât trop son cœur: il le conjura de renoncer à cette prétention, lui déclara qu'il était passionnément amoureux de mademoiselle de Montmorenci, et que cependant il était loin de tout projet contraire à son honneur; Bassompierre fit au roi le sacrifice de cette illustre alliance. Suivant ce même récit, le roi ne jeta les yeux sur le jeune prince de Condé pour lui faire épouser mademoiselle de Montmorenci, que parce qu'il le croyait peu galant, et tout occupé des plaisirs de la chasse; mais il perce un peu de vanité dans le récit de Bassompierre. Henri, en faisant choix du prince de Condé, ne paraît avoir cédé qu'à une sorte d'affection paternelle pour la fille de son connétable, de son ami; il l'élevait au plus haut rang, et lui donnait un époux qui, plus jeune que Bassompierre, ne lui cédait en rien pour les avantages extérieurs. Il est vrai que ce prince fut effrayé de l'engagement qu'on voulait lui faire contracter

avec une personne pour laquelle le roi avait fait éclater une sorte de passion dont elle n'avait paru nullement offensée. Il chargea le président de Thou, son tuteur, de témoigner au roi ses alarmes. La réponse de Henri fut prompte, et c'est calomnier son cœur que de supposer quelle ne fut pas sincère : « Assurez bien le prince, dit-il à de Thou, » qu'il n'a rien à craindre sur mon compte; » je l'invite à prendre confiance en ma pa- » role. »

Fuite du prince de Condé. 1609.

Le mariage se fit; le roi ne put s'empêcher de montrer une galanterie empressée dans les fêtes. La jalousie du prince fut excitée par des avis perfides et mensongers. La princesse, effrayée de l'humeur inquiète et jalouse de son mari, trouva moins de douceur dans la vie domestique que dans les hommages qu'elle recevait à la cour. Les mémoires de Vittorio Siri, trop fidèlement copiés par quelques historiens français, qu'un frivole amour d'anecdotes rend tout à la fois crédules et peu scrupuleux, rapportent que le roi chercha par divers déguisemens à pénétrer chez la princesse de Condé, et que, reconnu par des femmes, il se retira tout confus. Ces récits sont évidemment controuvés. Il est vraisembla-

ble que ce furent seulement les instigations de Concini, de la marquise de Verneuil et des agens de l'Espagne, qui conduisirent le prince de Condé à un éclat indiscret. D'abord, il prit le parti d'envoyer sa femme au château de Verteuil en Picardie, sur la frontière. Sully fut chargé par le roi de lui remontrer que cette absence précipitée semblait confirmer des bruits injurieux pour le roi, et lui signifia l'ordre de faire revenir sa femme. Après cet entretien, qui eut lieu à l'Arsenal, le prince de Condé s'échappe de la cour, se rend à Verteuil, enlève sa femme en la prenant en croupe sur son cheval, et gagne Landrecies, première place des Espagnols dans les Pays-Bas. Ce fut une grande joie pour l'archiduc Albert et son épouse l'infante Isabelle que de recevoir un illustre fugitif, qui arrivait avec des titres d'accusation contre un roi dont les armées menaçaient déjà toutes les forces de l'Autriche. On pouvait ainsi décrier l'objet d'une guerre à laquelle on était mal préparé.

Le roi avait été frappé d'un grand désespoir en apprenant la fuite du prince et l'enlèvement de la princesse; il sut pourtant se contenir devant une cour qui

l'observait avec une curiosité maligne. Il était tard lorsqu'il reçut ce message ; il fait appeler Sully au milieu de la nuit. Ce ministre, désolé de ce que Henri mêle encore de vaines pensées d'amour à tant de glorieux et salutaires projets, ne témoigne pas son empressement accoutumé ; il s'attend à quelque frivole confidence ; mais, lorsque Praslin l'instruit de la nouvelle qui trouble le roi, quelque importance qu'il attache à la fuite d'un premier prince du sang, il se résout à ne donner que des conseils de patience.

Le roi était dans l'appartement de la reine, entouré de quelques ministres et courtisans ; il met Sully au fait et lui demande son avis : « Sire, l'affaire est bien » grave, il est bon d'en connaître toutes » les circonstances, et mes conceptions ne » sont pas encore bien éveillées ; laissez-» moi dormir là-dessus. » — « Non, non, re-» prit Henri, je vous connais bien : je vous » demande votre avis, parce que je suis sûr » qu'il est déjà formé. — Sire, je cours le » risque de ne rien dire qui vaille. — Votre » avis ! votre avis ! Allons, que faut-il fai-» re ? » Sully réfléchit un moment ; et puis il prononce avec flegme : « Sire, rien du

» tout. Comment rien ! ce n'est pas là un » avis ! — Pardonnez-moi, sire ; c'en est » un, et des meilleurs que vous puissiez » prendre. L'affaire ne sera grave qu'au- » tant que le voudra votre majesté. Votre » indifférence me paraît le plus sûr moyen » de diminuer la joie que cet incident peut » causer aux Espagnols. Plus vous vous » montrerez froid, plus le prince paraîtra » extravagant. » Le roi ne put goûter ce conseil : « En quel temps, disait-il, un roi a- » t-il souffert que le premier prince du » sang s'échappât du royaume ? Ici ce délit » est commis à l'approche d'une guerre » et dans l'intention manifeste d'appuyer » toutes les calomnies que répandent contre » moi mes ennemis, et de prêter un objet » ridicule à une guerre entreprise pour le » salut de l'Europe. Non, non ; je ne » manquerai pas, par un lâche silence, » à l'honneur de ma couronne. » Le roi se détermine à redemander le prince et la princesse de Condé, par l'organe d'un ambassadeur, le marquis d'Estrées. Plus l'archiduc se sent vivement pressé sur cet objet, plus il affecte de défendre la cause des mœurs, contre un roi dominé par une passion coupable. Bientôt on fait, de la cour de

Bruxelles, circuler dans toute l'Europe la relation d'un prétendu complot formé entre l'ambassadeur de France et la princesse de Condé, pour l'arracher au pouvoir de son mari et la remettre sous celui d'un roi son séducteur. Le prince de Condé, pour justifier sa fuite et ses craintes, autorise des bruits calomnieux qui exagèrent de beaucoup les torts d'une épouse tout au plus indiscrète. Il s'enfuit de Bruxelles comme d'un asile que le voisinage du roi de France rend pour lui dangereux, traverse l'Allemagne et vient se confier dans le Milanais au plus mortel ennemi de Henri IV, au comte de Fuentes. Celui-ci traite ce fugitif comme s'il arrivait avec un nom fameux dans vingt batailles. Il lui donne des gardes, paraît toujours alarmé pour la sûreté d'un tel hôte, et répand le bruit que Henri IV a promis deux cent mille écus à qui lui apporterait la tête de son parent (1).

(1) L'amour du roi pour la princesse de Condé me paraît avoir été singulièrement exagéré par plusieurs historiens. Henri IV, quoiqu'il ne fût point assez retenu par la religion, par la morale, dans son penchant aux voluptés, était l'homme du monde le moins fait pour concevoir un projet de séduction. Si je lis tous les Mémoires du temps écrits en France, je vois

De telles calomnies sont les seules armes que l'Autriche oppose à l'attaque uni- Intrigues de la cour d'Espagne en France. 1609.

bien qu'il témoigna trop ouvertement le désir de plaire à mademoiselle de Montmorenci, qu'elle était disposée pour lui à la plus vive admiration; mais rien ne fait supposer qu'il y eût entre eux une intrigue coupable. La princesse de Condé prouva, par toute sa conduite postérieure, qu'il n'y avait en elle aucun penchant à la galanterie; il est impossible de se persuader que le roi n'eût pas respecté son innocence et son ingénuité. Si je lis les historiens étrangers, je les vois imaginer des rendez-vous, des déguisemens, des scènes indécentes, avec le but manifeste de dégrader le caractère de Henri IV. Vittorio Siri surtout se prétend mieux instruit que tous les Français de France. Voici une des anecdotes qu'il rapporte : « Pendant que la princesse était à Chantilly, » le roi se fit annoncer comme un seigneur flamand : » l'huissier le reconnut et lui refusa la porte. Il s'en » retourna de nuit, escorté seulement de La Varenne et » de Béringen; leur train, tout médiocre qu'il était, » réveillait chiens et gens dans les villages, et on les » poursuivit comme des malfaiteurs. » Une rédaction de ce genre n'annonce-t-elle pas toute l'impudence d'un libelliste? M. Anquetil, qui a raconté le beau règne de Henri IV, sous le titre insignifiant et frivole de *l'Intrigue du Cabinet*, se confie aveuglément à l'autorité de Vittorio Siri. Il s'appuie ensuite du témoignage d'un autre Italien, Bentivoglio, pour faire entendre que les intelligences du roi avec la princesse de Condé continuèrent même pendant son séjour à Bruxelles; il se plaît à opposer la décence qui régnait à la

verselle dont elle est menacée. L'incurie des deux cours de Vienne et de Madrid a trop peu prévu cet orage. La dernière surtout a pris l'habitude de se reposer sur les trames que ses agens ne cessent d'ourdir à la cour de France. Elle ne voit plus que là son salut; car, qu'aurait-elle à promettre à tant de souverains de l'Allemagne et de l'Italie, que la France invite aujourd'hui à s'enrichir de ses dépouilles? Comment transporter des armées sur tant de points menacés et si distans les uns des autres? Un si grand nombre d'ennemis nouveaux, qui

cour de l'archiduchesse, fille de Philippe II, aux scandales que Henri IV multipliait dans la sienne. Il est évident que cette archiduchesse se faisait un plaisir d'exagérer une aventure galante, pour décrier l'objet de la guerre dont elle était menacée. Elle disait, en parlant de la princesse de Condé : *C'est un caractère angélique, on ne peut reprendre que sa passion pour le roi et son sortilége;* mais on ne croira pas facilement à cette passion d'une personne de seize ans, pour un roi presque sexagénaire. C'est d'après l'autorité de Bentivoglio et de Vittorio Siri, que M. Anquetil rapporte avec de longs détails le projet d'un enlèvement de la princesse, tenté par par un ambassadeur français, le marquis d'Estrées; mais les plus sages historiens de ce temps n'ont point ajouté foi à cette prétendue tentative, ou n'en font aucune mention.

étaient auparavant des alliés, intercepteront les passages du royaume de Naples au Milanais, du Milanais à la Franche-Comté, de cette province aux Pays-Bas. Que de flottes à équiper! Comment donner du secours à l'empereur d'Allemagne sur les états duquel gronde encore plus l'orage? Chaque nouvelle, chaque information redouble les alarmes. Le duc de Savoie se déclare pour la France; on croit le pape séduit par les promesses de cette cour; les Vénitiens ont pris des engagemens directs. Il s'est tenu dans la ville de Hall, en Souabe, un congrès des princes d'Allemagne, auquel ont assisté les députés de plusieurs souverains catholiques et de ceux même de l'Italie. Le cri de l'Europe est, *abaissons l'Autriche*. La frénésie de l'ambition a partout éteint celle des haines religieuses. La soudaine opulence de Henri IV est un sujet d'étonnement, de terreur, d'humiliation pour l'Espagne, qui ne peut s'expliquer à elle-même le mystère de sa détresse, et qui vient d'y ajouter encore par l'expulsion des Maures.

Le duc de Lerme, quoiqu'il continue de régner tyranniquement sur l'esprit de l'indolent Philippe III, se voit près de porter

la peine d'une administration prodigue et concussionnaire, paresseuse et violente. L'ignominie accompagnera sa chute, toute la faveur du maître ne le sauvera pas de l'indignation du peuple. Mais il a été formé à l'école de Philippe II. Les crimes politiques ne l'épouvantent pas. S'il est tard pour lever des armées, il est encore temps d'augmenter la solde, d'accroître l'audace et la scélératesse de tous les conjurés, que depuis dix ans la cour d'Espagne entretient dans celle de France. Il faut qu'un ambassadeur espagnol exécute ce que des généraux espagnols ne pouvaient faire. Le duc de Lerme fouille dans une volumineuse et infâme correspondance qui lui montre le tarif, les prétentions et les quittances de tous les complices impunis de Biron et des d'Entragues. Les nouvelles dépêches parties de l'Escurial ressemblent à celles dans lesquelles Philippe II demandait, au nom du ciel et l'or à la main, l'assassinat des souverains qui résistaient à ses armes. Les ligueurs réfugiés, soit à Madrid, soit à Bruxelles, reçoivent des secours, des espérances, des exhortations; on réimprime, on colporte toutes les décisions théologiques des Aubri, des Varade, des Boucher, et les

décisions plus récentes et non moins atroces du jésuite espagnol Mariana sur le régicide. On persuade aux scélérats obscurs qu'ils sont sous la protection des hommes les plus puissans de la cour de France. On veut des conjurés sans doute; mais on veut encore plus de ces assassins que le fanatisme met à l'abri de toute hésitation, comme de tout remords. Il faut, pour exalter de tels hommes, jeter dans les esprits de nouvelles semences de crainte, de défiance et de haine. Qu'importe au duc de Lerme de ne pas satisfaire aux dépenses les plus urgentes, s'il parvient par son or à reproduire le monstre de la ligue, sous le règne bienfaisant et glorieux de Henri IV? Enfin, pour consommer le régicide dont il attend tout son salut, il lui faut des courtisans français qui l'excitent, des astrologues qui le prédisent, des confesseurs qui le sanctifient, des insensés qui l'exécutent.

La cour d'Espagne connaissait toutes les circonstances des divers attentats exécutés ou projetés contre Henri IV depuis son avénement au trône. C'était une chose remarquable que les différens régicides qui s'étaient succédés, frappés presque tous d'aliénation d'esprit, avaient pu combiner avec

assez de force tous les moyens d'exécution de leur crime. Barrière, soldat stupide et féroce, avait pris de telles mesures, que, sans le dévouement d'un dominicain de Lyon et d'un gentilhomme de la même ville, le plus beau règne de nos annales aurait à peine commencé pour la France. Jean Châtel eût porté un coup aussi sûr que Jacques Clément, si le hasard n'eût fait que Henri IV se baissa pour embrasser un gentilhomme prosterné à ses pieds. Un chartreux, peu de temps après, s'était mis en route pour consommer le même crime; quoique dans un état de démence manifeste, il avait bien gardé son secret, le hasard seul le trahit; Henri eut la magnanimité de le renvoyer à ses supérieurs qui le tinrent enfermé, comme un fou. Deux jacobins de Flandre firent, en 1599, un même voyage dans une même intention; leurs papiers furent découverts, et ils périrent sur l'échafaud. Une femme scélérate s'était ménagé assez de communications dans la cuisine du roi, pour être sûre de l'empoisonner; elle osa faire part de son projet au comte de Soissons, qui en eut horreur, et la livra à la justice. En 1605, le jour même où l'on exécutait à Paris Mei-

rargues, un ancien procureur, nommé Jean de Lisle, comme le roi passait à cheval sur le Pont-Neuf, se fit jour au travers des gardes, parvint à renverser le roi sur la croupe de son cheval, et fut arrêté au moment où il allait le percer d'une baïonnette. La coïncidence d'un tel attentat avec l'exécution d'un agent de l'Espagne devait inspirer les plus graves soupçons: comme il fut prouvé que Jean de Lisle était depuis plusieurs années frappé de démence, le roi ne permit pas qu'il fût condamné à mort. Ce régicide mourut dans une maison de force. Plusieurs passages des Mémoires de Sully et d'autres écrits, dont il n'est pas encore temps de discuter le témoignage, donnent à penser que, vers la fin de l'année 1609, dans le moment de crise pour l'Espagne, une société de régicides fut formée dans la capitale.

Quoi qu'il en soit, voici le langage qu'à cette époque tinrent en France et chez l'étranger, les agens de l'Espagne : « C'est » au secours des protestans d'Allemagne » que le roi va marcher; il a donc toujours » l'hérésie dans le cœur, il est donc tou» jours l'ennemi du pape! Qu'il soit vain» queur, il recommencera la guerre contre

» les catholiques: ne se joue-t-il pas de tou-
» tes les lois divines et humaines, celui qui
» a voulu déshonorer la couche de son plus
» proche parent, qui a séduit la fille de son
» ami, et qui embrase toute l'Europe pour
» se faire rendre la princesse de Condé, et
» jouir encore des infernales délices d'un
» double adultère? »

Le duc de Lerme sait quelles sont les dispositions de la reine de France et celles de la marquise de Verneuil. Celle-ci, entraînée par sa perversité à conspirer contre le roi lorsqu'elle était au faîte de la faveur, lorsqu'elle régnait sur son cœur sans rivale, s'abstiendra-t-elle de complots, lorsque l'amour du roi pour la princesse de Condé fait le bruit de toute l'Europe? Quant à Marie de Médicis, je rejette la pensée que l'Espagne pût s'adresser à cette princesse pour une conspiration contre les jours de son époux; je crois que la proposition d'un tel parricide l'eût fait reculer d'horreur, et qu'elle l'eût elle-même dénoncée au roi; mais il est certain qu'entraînée par Concini et Galigai, et par le duc d'Épernon, elle était entrée dans les intérêts de l'Espagne, et qu'elle avait donné à cette cour une preuve étonnante de déférence en

se réconciliant avec la marquise de Verneuil. Le duc d'Épernon était devenu l'ami commun de ces deux rivales.

Pendant que des intrigues si atroces sont en mouvement, Henri, occupé de préparatifs guerriers, dédaigne beaucoup trop les calomnies auxquelles il est en butte. Tout ce que ses ennemis rapportent avec une maligne exagération, des regrets que témoigne loin de lui la princesse de Condé, l'entretient dans des illusions peu faites pour son âge. Il tente différens moyens pour lui faire parvenir des lettres, et souffre que des poëtes de sa cour expriment ses regrets dans des stances rendues publiques. Il se fie à la solidité des alliances qu'il s'est ménagées depuis cinq ans, au grand but de la ligue qu'il dirige, pour réfuter les bruits calomnieux qui le représentent comme voulant tout bouleverser pour la conquête d'une femme. Il a passé près de trois ans sans entendre parler de complots formés contre sa personne; il se flatte d'avoir vaincu les haines secrètes, comme il a triomphé des discordes publiques. Depuis long-temps il s'est fait une loi de ne pas se laisser troubler par ce genre d'alarmes. Les précautions contre les assassinats lui ont toujours paru superflues; il a

souvent répété, dans le cours de ses plus rudes traverses : « Celui qui méprise sa vie » est maître de la mienne ; ce n'est point » régner que de craindre sans cesse ; la dé- » fiance engourdit toutes les bonnes affec- » tions ; je veux que la mort me surprenne » occupé de grandes pensées. Pourquoi por- » ter des cuirasses contre des assassins ? » J'aime tant mes sujets, qu'ils me feront » bonne garde. »

Dans la cour il n'y a plus que Léonor Galigai, Concini et quelques autres Italiens qui excitent ses alarmes. Quelquefois il se reproche de n'avoir pas écouté Sully, qui a toujours été d'avis de faire repasser les monts à ces dangereux étrangers. Il n'a pu se résoudre à causer de chagrin à sa femme. Que de soins n'a-t-il pas pris pour égayer l'humeur triste et soupçonneuse de la reine ! Dès qu'elle lui sourit, il a un air de fête, il célèbre ces bons momens, tantôt en faisant donner un bal, tantôt en appelant des comédiens dont les jeux lui paraissent toujours bons quand ils sont gais, et surtout en caressant ses enfans. « Ayez toujours » la même humeur, m'amie, dit-il alors » à la reine ; montrez quelque soin pour » mon repos, quelque indulgence pour

» mes fautes, et je vous prouverai, je » vous assure, qu'il n'y a rien de si aisé » pour une femme que d'être heureuse » avec moi. » L'aigreur, les explications chagrines, les débats ont-ils recommencé; il prend Sully pour arbitre, et ne s'épargne guère lorsqu'il a quelque tort à confesser. Il a parlé de confier la régence à sa femme pendant qu'il commandera son armée. Cette proposition a paru lui plaire, et même la disposer à la reconnaissance; mais bientôt elle apprend que le roi veut nommer un conseil de régence composé de quinze personnes, et dans lequel elle n'aura qu'une voix. Elle se garde bien d'en témoigner du dépit; elle montre de la douceur, et va quelquefois jusqu'à l'enjouement. Enfin elle a cru le moment favorable pour parler au roi de la faire couronner et sacrer avant son départ. Cette proposition l'étonne, l'inquiète; il vient de recevoir des avis alarmans qu'il a repoussés, mais auxquels cette proposition même prête un peu plus de vraisemblance. Il se refuse à satisfaire la reine; elle éclate en plaintes, en reproches. « Dans quel moment, dit-elle, vous con- » viendrait-il mieux de donner à votre » femme un témoignage éclatant d'estime

» et de tendresse, que dans celui où l'Europe » vous reproche de vouloir tout mettre en » feu pour satisfaire un amour adultère? Ne » laissez point dire que vous me sacrifiez » à la princesse de Condé; que vous desti- » nez à une épouse vertueuse un sort trop » mérité par votre première femme! » Un parti nombreux à la cour, que suscite Concini et que seconde vivement le duc d'Épernon, appuie les plaintes de la reine. Henri est condamné au supplice de ne voir autour de lui que des visages mécontens et sombres, quand tout devrait rayonner de l'ardeur militaire. La tristesse de la cour a gagné toute la ville; il se tient des conciliabules; on a vu reparaître des hommes de la ligue qui depuis long-temps vivaient loin de la capitale; quelques phénomènes de la nature, des accidens exagérés ou supposés frappent les imaginations de présages sinistres; tout annonce aux hommes exercés que le fanatisme est en travail de quelque grand crime.

Sacre de la reine. 1610. Henri a consenti au sacre de la reine; mais il s'est bientôt repenti de cette complaisance. On ne le reconnaît plus; ses regards ne sont point irrités, mais tristes et languissans. Si quelquefois il montre encore

cette vivacité, cet enjouement qui lui sont si naturels, c'est lorsqu'il passe en revue des corps de sa belle armée, qui se mettent en route pour les Pays-Bas.

La bonne discipline de ces troupes, l'ardeur dont elles sont animées, les témoignages d'amour qu'il en reçoit, le spectacle de la plus belle artillerie qu'aucun roi de France ait jamais mise en campagne, le font jouir des fruits de sa prévoyance; mais, en voyant ces troupes s'éloigner, il regrette d'être encore retenu à Paris par une cérémonie qui ne s'offre à lui que sous les présages les plus sinistres. Déjà il avait signifié à l'archiduc Albert la résolution où il était de passer par les Pays-Bas, pour aller rendre les duchés de Clèves, de Berg et de Juliers aux légitimes héritiers. Il apprend que sur cette frontière, que du côté du Rhin et de la Moselle, que sur les limites de l'Espagne et de l'Italie, l'Autriche ne présente encore qu'un petit nombre de troupes, et cette inertie lui paraît suspecte. Sur quels moyens l'Autriche a-t-elle donc fondé sa sécurité? où sont ses armes? à défaut des canons, des arquebuses, ne va-t-elle pas recourir aux poignards? Presque tous les billets que reçoit le roi lui causent un genre de trouble dont ses amis

s'aperçoivent. Une demoiselle de Gournai, que ses vertus et ses talens avaient rendue l'élève, l'amie et presque la fille adoptive du philosophe Montaigne, n'a pas craint de faire passer au roi un avis où elle le conjure de faire interroger une femme de la suite de la marquise de Verneuil, qui accuse sa maîtresse d'un attentat formé contre les jours du roi. Tant de recherches à faire, tant de soupçons à éclaircir, l'importunent, l'accablent, et désolent trop son cœur pour lui laisser toute la vigueur et la clarté de son esprit. Un jour il dit à Bassompierre : « Je » ne sais ce que c'est, mais je ne puis me » persuader que j'aille en Allemagne : tout » me dit que je vais mourir bientôt. » Peu de jours après il rencontre le même courtisan, avec le duc de Guise. Il les entretient des mêmes pressentimens, et il ajoute ces paroles : « Quand vous m'aurez perdu, vous » connaîtrez la différence qu'il y a de moi » aux autres hommes. » Bassompierre, le cœur navré de douleur, lui dit : « Mon » Dieu! ne cesserez-vous jamais, sire, de » nous troubler, en nous disant que vous » allez mourir bientôt! Vous vivrez, s'il » plaît à Dieu, bonnes et longues années. » Puis il croit pouvoir détourner ses tristes

pensées, en lui faisant le tableau de sa félicité présente. « Mon ami, reprit le roi, il » faut quitter tout cela : *Linquenda tellus* » *et domus.* » Avec Sully il exprime encore plus clairement ses alarmes. « Ah ! mon ami, » lui dit-il, que ce sacre me déplaît ! Non, » je ne sortirai jamais de cette ville : ils me » tueront ; ils n'ont plus d'autre ressource. » — « Eh bien, sire, lui répondit Sully, si de » telles idées vous poursuivent, que ne » rompez-vous et sacre et couronnement ? » — « Oui, dit le roi, tâchez, mon ami, d'é- » loigner, s'il est encore temps, ce maudit » sacre qui sera cause de ma mort. » Sully vient trouver la reine, lui représente les inquiétudes du roi, la sombre disposition des esprits. La reine persiste à réclamer l'exécution des promesses de son époux.

La cérémonie du sacre se fit le 13 mai, dans l'église de Saint-Denis, avec beaucoup de magnificence. Le roi se fit l'effort de montrer de la satisfaction et de la gaîté pendant cette solennité.

En sortant de l'église il voulut faire passer la reine la première ; elle s'y refusa. « Passez, madame, » lui dit-il d'un ton qui trahissait les secrètes émotions de son âme ; « c'est à vous de commander ici. » Malgré

la magnificence du spectacle, et la pureté d'un beau jour de printemps, le peuple ne montra nulle allégresse; les cris de *vive le roi! vive la reine!* furent très-rares.

Une autre cérémonie devait avoir lieu le surlendemain 15 mai : c'était celle de l'entrée solennelle de la reine-régente à Paris. On préparait des arcs de triomphe, des portiques, on dressait à la hâte des amphithéâtres pour d'augustes spectateurs; on imaginait des emblèmes, on formait des guirlandes; mais tous ces préparatifs de fête ne ramenaient point la joie dans les cœurs. Les nombreux partisans du roi, par je ne sais quelle sympathie, partageaient ses alarmes. Quant aux partisans de la reine, il leur convenait que le roi, froidement accueilli, parût condamné par son peuple dans ses nouvelles entreprises. Le jour de son départ pour l'armée était fixé au 16.

Le vendredi 14 mai, le roi, à son lever, ne montre plus rien de la sérénité qu'il avait affectée la veille; il sort à dix heures du matin pour entendre la messe aux Feuillans, rentre au Louvre, lit ses dépêches : elles redoublent son mécontentement. Il y apprenait que l'Autriche faisait répandre le bruit qu'il ne fallait prendre aucune alarme sur la

guerre dont elle était menacée ; que tous les préparatifs de la France étaient peu sérieux, et qu'en rendant au roi la princesse de Condé, tout cet orage serait dissipé. L'obstination de ses ennemis à répandre cette calomnie l'irrite. N'était-il pas évident, par la grandeur et la bonne disposition de ses préparatifs, qu'ils étaient antérieurs au temps même où la fille du connétable de Montmorenci s'était offerte pour la première fois à ses regards ? Peut-être le roi se reproche-t-il d'avoir fourni quelque prétexte à ce bruit, tant de fois répété. Le moment de le confondre est arrivé ; mais il a encore deux jours à passer à Paris. Ces jours lui paraissent d'une longueur insupportable. Les mêmes dépêches lui disent que les armées de l'Autriche ne se montrent point encore, et que l'archiduc est tout prêt à lui livrer le passage à travers les Pays-Bas. Que signifie tant de faiblesse et de complaisance ? Le roi témoigne un vif désir de s'entretenir avec le duc de Sully. Il le fait mander par La Varenne. Celui-ci le trouve au bain. Comme Sully, malgré une indisposition, voulait se rendre à l'ordre du roi, La Varenne le conjure de rester. « Le roi, lui dit-il, ne souffrira pas » qu'on vous dérange ; il aimera mieux venir

» vous visiter à l'Arsenal. » En effet, quand La Varenne est de retour, le roi le remercie d'avoir retenu Sully. « Je ne veux pas qu'il » sorte, cela serait dangereux pour sa san- » té; qu'il m'attende vers cinq heures du » soir, et dites-lui que je me fâcherai » si je le trouve habillé. » La tristesse du roi devient de l'affaissement; il se jette deux fois sur son lit, et n'y peut trouver de repos. Il demande à l'exempt des gardes quelle heure il est. L'exempt lui répond: Quatre heures; et, remarquant son air pensif et chagrin, l'invite à sortir pour se distraire. « Vous avez raison, reprend le roi: qu'on » prépare mon carrosse; je vais voir le duc » de Sully, à l'Arsenal. »

Assassinat de Henri IV, 14 mai 1610.

Un assassin se tenait depuis huit heures du matin à la porte du Louvre. Déjà il avait suivi le roi à la messe aux Feuillans, et s'était disposé à le poignarder jusque dans le sanctuaire. La manière dont le duc de Vendôme se trouvait placé auprès du roi son père, avait fait craindre à l'assassin de ne pouvoir porter un coup assuré, et il était revenu se replacer en embuscade dans la cour du Louvre. Le roi monte en voiture accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, et des

sieurs de Roquelaure, de La Force, de Mirebeau et de Liancourt, premier écuyer. Le duc d'Épernon était auprès de la portière, le roi au milieu. Le cocher lui demande où il veut aller. Le roi dit pour toute réponse : « Mettez-moi hors d'ici. » On prend le chemin de l'Arsenal. L'assassin remarque tout, et dit entre ses dents : *Je te tiens.* Le roi avait renvoyé sa garde à la sortie du Louvre. Les mantelets du carrosse étaient levés, soit que le roi en eût donné l'ordre, soit que l'on se fût conformé à l'usage. On l'invitait à regarder les préparatifs faits pour l'entrée de la reine; il refusa d'y donner un coup d'œil. Son carrosse arrivé à la rue de la Ferronnerie, alors extrêmement étroite, fut arrêté par deux voitures, l'une de vin, et l'autre de foin. Les valets de pied avaient quitté la voiture pour faire débarrasser le passage. L'assassin se glisse derrière une boutique, monte sur une roue de derrière, et, avançant le corps dans le carrosse, et par de là le duc d'Épernon, frappe le roi d'un coup de couteau entre les côtes. Le roi s'écrie : *Je suis blessé !* L'assassin redouble, frappe un coup dans la poitrine, perce le cœur. C'en est fait, le plus grand et le meil-

leur des rois et des hommes a rendu le dernier soupir!

Rien n'était plus facile à l'assassin que de fuir et d'échapper à toute poursuite. Soit terreur, soit fanatisme, soit confiance dans ses complices, il reste immobile près du carrosse, tenant en main le couteau ensanglanté. Aux cris des seigneurs qui accompagnaient le roi, et qui descendent de voiture, l'assassin est arrêté. Il avoue son crime, il s'en fait gloire. Une troupe de sept ou huit hommes armés, conduite par le capitaine Saint-Michel, se précipite sur l'assassin, et veut le tuer. Les gardes et les valets de pied s'opposent à ce que tous les complices du régicide soient sauvés par ce meurtre. Les hommes armés s'évadent. On le conduit non en prison, mais à l'hôtel de Rets, où il est gardé négligemment, où chacun peut lui parler, et il y reste deux jours avec même liberté de communication. Cependant la douleur du peuple éclate avec une vivacité qui trompe bien des calculs. « Le roi est blessé, » dit le duc d'Épernon, et répètent après lui les autres seigneurs qui sont descendus de carrosse ; « qu'on le transporte au Louvre, pour » le faire panser. » Le peuple, qui ne peut se faire à l'idée de la mort d'un si bon roi,

se flatte que la blessure n'est point mortelle.

A cinq heures du soir le carrosse du roi est rentré au Louvre. Son corps inanimé est exposé aux regards des courtisans. Quelques-uns se livrent à toute leur douleur; le plus grand nombre passe rapidement : cette place n'est point celle où les attend la fortune. La reine se présente, et s'annonce de loin par ses sanglots. Est-il donc vrai que le roi soit mort? dit-elle. Le chancelier l'arrête, et lui dit : « Votre majesté m'excusera, les rois ne » meurent point en France. Ce n'est pas le » moment de vous abandonner à votre dou- » leur : c'est celui d'assurer la tranquillité » du royaume. » La reine s'est promptement conformée au conseil de ce magistrat. Pendant ce temps, le duc d'Épernon s'assure des gardes; il promet tout au nom de la reine; il ordonne, il dispose; un connétable n'exercerait pas plus d'autorité. C'est lui qui fait avertir les membres du parlement de se rendre dès le soir à une assemblée générale. Il s'adresse aux magistrats qui lui sont les plus dévoués; il fait filer les gardes pour entourer le couvent des Augustins, où le parlement tient ses séances. (Les salles

du palais se trouvaient alors employées pour les préparatifs de la fête). A six heures du soir il s'y rend accompagné du duc de Guise, et voici en quels termes il s'annonce: « Je vous prie, messieurs, de n'attribuer » qu'au désordre de la circonstance la ma- » nière dont je me présente devant une si » auguste assemblée. Si je tiens mon épée à » la main, vous voyez qu'elle est encore » dans le fourreau; mais, si le parlement se » séparait avant d'avoir donné ordre à la » sûreté de la ville et de l'état, en déclarant » la reine régente, je me verrais à regret » forcé de tirer cette épée contre les enne- » mis de la couronne, et de remplir la ville » de sang et de confusion. » Après en avoir assez dit pour frapper le parlement de terreur, le duc d'Épernon adoucit la violence de son langage, et représente la nécessité d'empêcher, par une prompte mesure, les guerres civiles de renaître. Cette considération frappe les magistrats. « L'intention » du roi, disent-ils, était de confier la » régence à la reine : nous ne faisons que » confirmer la volonté du roi. » Le parlement, par un arrêt rendu à l'instant même, et d'après un murmure confus

d'assentiment, déclare la reine régente, et ne fait nulle mention d'un conseil de régence.

Cependant cet arrêt n'est connu que de la cour du Louvre. Le peuple flotte encore entre la crainte et l'espérance. Les portes de la ville sont fermées, les patrouilles circulent; mais nulle puissance ne peut empêcher les habitans de sortir de leurs maisons, de courir tout éperdus dans les différens quartiers. On s'interroge les larmes aux yeux; on voudrait se donner réciproquement un peu d'espoir; on embrasse quiconque fait entendre ces mots : *La blessure est légère* ; et tandis que le corps inanimé du roi gît au Louvre dans un ingrat abandon, l'air retentit des cris de *vive le roi!* Les prières pour sa conservation se font en commun, soit à la porte des églises, soit dans les églises même qu'on fait ouvrir pendant la nuit. Ces prières sont entrecoupées de mille sanglots. « O mon Dieu ! sauvez no-
» tre bon roi ! c'est nous sauver tous. Après
» nous avoir châtiés si long-temps pour nos
» énormes fautes, ô mon Dieu! ne nous
» retirez point le roi donné dans votre
» bonté ! »

Vers neuf heures du soir, plusieurs sei-

gneurs (et le duc d'Épernon était encore parmi eux) sortent du Louvre, courent dans la ville, en se faisant précéder par les cris : *Le roi vient.* L'allégresse du peuple est portée jusqu'au délire ; mais bientôt on retombe dans le doute, dans les alarmes : « Malheur à nous, se dit-on, d'être nés » dans ce siècle de crimes ! »

Le lendemain l'affreuse vérité est connue. Les préparatifs du lit de justice qui va se tenir au parlement, les habits de deuil de la cour ont détruit tout espoir. La douleur publique est accrue par les plus affreux soupçons. On n'a qu'un moyen de se venger des complices inconnus du crime, c'est de faire éclater ses regrets. Quelques voix ont parlé de se porter vers l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne. Le duc d'Epernon lui a donné une forte garde. Les calvinistes se croient arrivés au jour d'un nouveau massacre ; ils s'y résignent, ils ont perdu le roi. La manière dont leurs regrets sont partagés par les catholiques, dissipe cette crainte. Plusieurs cependant vont chercher un asile à l'Arsenal, chez le duc de Sully. Qui pourrait décrire la douleur de ce ministre, en recevant un coup si terrible ! Que de pronostics, que de pressentimens

se rappelle ! Il s'enferme à la Bastille, amasse des vivres, et fait ses dispositions pour soutenir un siége. Pendant plusieurs jours tout Paris retentit des cris et des plaintes de deux cent mille orphelins. La douleur devient plus déchirante encore quand les gens de campagne entrent dans la ville ; des femmes échevelées poussent des hurlemens. Ceux qui se forment en groupes pour faire ou pour entendre l'éloge de ce bon roi, sont obligés de se retirer suffoqués par leurs sanglots, et, quand on rentre dans ses foyers, on n'y trouve ni paix ni consolation. Tous ceux qui ont des enfans n'osent les regarder : « Pauvres enfans ! leur dit-on, vous voilà » donc exposés aux mêmes malheurs que » nous, et vous ne retrouverez pas un Hen» ri IV pour les faire cesser. » Le chagrin produit dans Paris la même mortalité qu'une maladie contagieuse. Des femmes refusent de prendre tout aliment ; plusieurs des meilleurs citoyens de la ville se sont sentis frappés du coup de la mort en apprenant cette nouvelle ; d'autres, qui expirent plus lentement, se plaignent de survivre trop long-temps à ce bon roi. Le vertueux et vaillant de Vic, ce digne compagnon de Henri IV, passe, quelques jours

après l'assassinat, dans la rue de la Féronnerie; il est saisi d'un tel frisson qu'on l'emporte chez lui mourant. Il expire dans la nuit.

Que ne puis-je m'arrêter à ce tableau qui du moins fait couler des pleurs! Mais il faut parler de Ravaillac. Ce monstre était né à Angoulême, ville où commandait le duc d'Épernon depuis trente ans. A différentes époques, il avait eu des liaisons, soit avec ce seigneur, soit avec des hommes de sa maison. Sa vie était un tissu d'infamies, de crimes et de superstitions. D'abord, il avait été moine feuillant. Chassé de son couvent pour des désordres de mœurs, il se fit solliciteur d'affaires, perdit un procès important, puis fut accusé de meurtre et acquitté à défaut de preuves suffisantes. Il revint à Angoulême sa patrie, où il tint une école pour les petits enfans. On ne peut assigner au juste l'époque où il conçut le projet de tuer le roi. Mais il est prouvé que depuis long-temps c'était en lui une pensée permanente. Six mois avant son crime, il était venu à Paris pour le consommer, et il avait été constamment repoussé par les gardes. De retour à Paris, deux jours avant le couronnement de la

reine, il avait cru trouver une occasion de tuer le roi ; mais il n'avait pas voulu empêcher le sacre de cette princesse. Il fut gardé assez négligemment à l'hôtel de Retz, pendant les deux jours qui suivirent son attentat. Un grand nombre de personnes purent lui parler, ce qui occasiona de grands murmures dans Paris. Conduit à la Conciergerie, il soutint dans ses interrogatoires, et pendant l'épreuve de la question, qu'il n'avait point de complices, montra l'absence de tout remords, parut orgueilleux de son attentat, se permit des railleries contre ceux qui lui faisaient de vives interpellations sur ses complices. « Vous seriez bien étonné, disait-il, si je déclarais que c'est vous. » L'instruction de son procès dura dix jours. Condamné au supplice des régicides, il le subit avec toute la fermeté d'un fanatique. Cependant l'horreur que fit éclater le peuple à son aspect, les imprécations universelles, et l'empressement de plusieurs citoyens à concourir aux apprêts de son supplice, excitèrent en lui quelque repentir. « On m'avait persuadé, disait-il, que » le roi était détesté. Si j'avais su qu'il était » aimé du peuple, je ne me serais point » hâté à le tuer. » On prétend que, le

confesseur ne voulant point lui donner l'absolution à moins qu'il ne déclarât ses complices, il persista dans ses dénégations, et dit : Donnez-moi-la conditionnellement. D'autres disent qu'il dicta au greffier du parlement des dépositions qui furent si mal écrites, qu'il fut impossible de les lire. Le duc d'Épernon, Concini, Galigai, exerçaient la suprême puissance lorsque Ravaillac fut condamné. On ne livra point au public les actes de son procès, les interrogatoires même furent supprimés. Ce ne fut qu'en 1620 qu'un greffier retrouva une copie de ces interrogatoires ; copie dont on ne peut cependant garantir l'authenticité.

A en juger par les actes connus de ce procès, Ravaillac était moins stupide que Barrière et moins insensé que Jean Châtel et Jean de Lille. Par toutes les circonstances de son crime, il avait des chances de salut qui ne s'offraient point aux autres régicides. Sans le trouble d'esprit dont il fut atteint, la fuite lui était facile. Il avait compté sur une fermentation générale excitée dans Paris contre le roi. Quoiqu'il s'en fût de beaucoup exagéré les effets, on peut juger qu'il avait reçu à Angoulême des renseignemens positifs. Il est difficile de concevoir [illegible]

voyant le roi monter en carrosse, il ait pu dire avec tant de confiance, *Ah! je te tiens*, s'il n'eût prévu quelque obstacle dans la marche du roi. Le hasard peut-il seul produire la singulière complication d'incidens qui rendirent cet attentat possible? Quoiqu'il ait été beaucoup répété que ce fut le duc d'Épernon qui s'opposa au mouvement des hommes armés, accourus pour sauver Ravaillac, cette allégation officieuse n'est garantie par aucun témoignage contemporain. Les dénégations continuelles de Ravaillac sur ses complices ne prouvent rien, si on voit en lui un fanatique aspirant à la palme du martyre. Croit-on que les tortures eussent arraché à Jacques Clément aucun aveu sur la duchesse de Monpensier? Suppose-t-on qu'un fanatique ait gardé si long-temps la pensée de tuer le roi, pour obtenir le ciel, sans consulter sur ce point quelque religieux?

Quand même on admettrait que Ravaillac ne put avoir de complices, il ne s'ensuivrait pas qu'on dût nier la réalité des complots formés à la même époque contre les jours de Henri IV.

Ne sait-on pas que, le jour même où il fut assassiné, la nouvelle de sa mort se ré-

pandit, à la fois, dans plusieurs villes de Flandre, d'Italie, d'Allemagne et de France. Des historiens ont recueilli, à cet égard, des faits multipliés sur lesquels il est impossible d'élever des doutes. Faut-il ne voir qu'un chagrin visionnaire dans les pressentimens du roi le plus intrépide? Sully ne nous apprend-il pas que ces pressentimens portaient sur des avis positifs? Sully, qui prit tant de précautions après la mort de son roi, sera-t-il rangé au nombre des esprits faibles et pusillanimes? Qui n'a frémi en lisant tout à l'heure les détails de l'entrée du duc d'Épernon au parlement de Paris! Que de précautions prises! Quelle effroyable promptitude! Quel langage! Le sang du roi fume, d'Épernon l'a vu verser ce sang, et, loin d'accorder un moment à la douleur, loin de feindre quelques larmes, il ne parle que de violence; il ne fait entrevoir qu'un massacre. A l'ardeur dont il se saisit du pouvoir, ne semble-t-il pas y chercher un refuge? Non, il ne peut être téméraire à l'historien d'accuser le vieux complice de Biron, l'insatiable favori de Henri III, l'homme qui présida aux vices d'une cour infâme, et fut le continuel fléau d'un trône où les concussionnaires étaient re-

més, où le tableau de la gloire et de la bonté mettait continuellement au supplice son orgueilleuse nullité. Des indices du même genre s'élèvent contre la marquise de Verneuil; elle n'en était plus à son coup d'essai en conspirations contre le roi : il me semble que l'imagination ne conçoit guère une perversité plus grande que celle d'une femme si long-temps aimée d'un tel monarque, et qui semblait ne respirer que pour désoler sa vie et pour avancer sa mort.

Léonor Galigai et Concini, sont deux êtres tellement marqués d'un sceau de réprobation par l'histoire et par les Français, qu'il n'est pas nécessaire de montrer comment ces deux pensionnaires de l'Espagne décélèrent, par l'emploi de leur puissance, les degrés sanglans par lesquels ils y étaient parvenus. Leur chute fut épouvantable, la vengeance du peuple fut atroce. Le peuple croyait se venger des assassins de Henri IV.

L'histoire, sur un point si obscur et si difficile, ne peut accuser que ceux qui lui sont dénoncés par des crimes antérieurs.

Henri IV mourut à l'âge de cinquante-sept ans. Jamais, depuis Charlemagne, la mort d'un roi n'avait fait un plus grand

vide dans l'Europe. Tous ses projets furent suspendus, mais non abandonnés. L'histoire politique et militaire du dix-septième siècle est toute remplie des événemens que Henri IV eût peut-être accomplis dans un petit nombre d'années. En considérant son règne sous un autre rapport, il détruisit par le charme et la solidité de ses bienfaits un esprit de révolte fomenté dans le peuple, par quarante ans d'une folle et sombre exaltation. Sa conduite envers les grands fut d'abord un chef-d'œuvre d'habileté; mais il montra envers eux quelque faiblesse dans ses dernières années. Sa clémence, qui fut sans bornes, aurait été sans dangers, si elle n'eût été appliquée qu'aux crimes antérieurs à son règne. Entraîné par sa passion pour la marquise de Verneuil, il ne punit point avec assez de sévérité le crime de correspondre avec les ennemis de l'état. Aimable et glorieux type du caractère français, il sut réunir les qualités chevaleresques à toutes celles que demandait un âge de civilisation plus heureux et plus avancé. De tous les grands hommes, il est celui dont le nom attendrit davantage, qu'on connaît le mieux, avec lequel on croit le plus avoir vécu. Nul

mortel n'est allé plus loin en générosité, en vaillance, en énergie de caractère, en grâces de l'esprit et surtout en bonté (1).

(1) On regarde assez généralement les circonstances de l'assassinat de Henri IV comme un des points les plus difficiles à éclaircir par la critique de l'histoire. Cependant les renseignemens fournis par les meilleurs historiens et par les journaux les plus authentiques, ne laissent aucun doute sur cette première question : *Y avait-il une conspiration formée à la cour contre le roi?* Sully, le continuateur de l'historien de Thou, Péréfixe et Mézerai, décident affirmativement cette question. Pierre Mathieu et Legrain inclinent visiblement vers la même opinion. Le Journal de l'Étoile et le Mercure Français en fournissent des preuves multipliées. Ce qui donne un plus grand poids à ces témoignages, c'est qu'ils ont été écrits dans un temps où ces sortes de révélations n'avaient rien d'agréable à la cour. Les historiens qui penchent pour l'opinion contraire sont peu nombreux, et ne sont pas contemporains. Le père Daniel (jésuite) devait être entraîné par le désir de mettre sa société à l'abri de tous soupçons. Cependant il ne nie point la plupart des faits sur lesquels les autres historiens appuient leurs conjectures. Voltaire est celui de tous les historiens qui prononce de la manière la plus affirmative que Ravaillac n'avait point de complices, et que le fanatisme [illegible] seul scélérat fut la cause d'un événement si funeste; mais il n'entre dans aucune sorte de discussion. De tous les actes relatifs à ce procès, il ne paraît avoir examiné que les interrogatoires de Ravaillac. Voltaire, ardent

ennemi du fanatisme, eût voulu n'attribuer qu'à cette cause la plupart des crimes répandus dans notre histoire. M. Anquetil, dans son *Intrigue du Cabinet*, se range du même avis; il nomme Ravaillac un *fanatique d'état*. Du reste, il garde un silence profond sur tous les faits contraires à l'opinion qu'il énonce.

C'est d'après les Mémoires de Sully que nous avons rapporté l'avis donné au roi par mademoiselle de Gournay, qui le pressait d'entendre les révélations d'une femme attachée à la marquise de Verneuil. Cette femme se nommait Jacqueline Levasseur de Coman. Après la mort du roi elle renouvela ses accusations. La reine la fit arrêter. Cette femme déclara qu'elle avait connu Ravaillac; qu'elle lui avait parlé le jour de l'Ascension de l'an 1609; que cet homme lui déclara son affreux projet, et lui nomma, pour ses complices et ses instigateurs, le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, la demoiselle du Tillet, Étienne Sauvage, valet de chambre du sieur d'Entragues père, et un nommé Jacques Gondrin, qui en avait eu connaissance. La femme Coman rapporta en outre que, pour faire passer au roi cet avis important, elle s'adressa au père Coton; que celui-ci l'engagea au secret, et lui promit d'avertir le roi (ce qu'il ne fit pas); qu'après le crime consommé, elle voulut parler à la reine mère, obtint une audience, et ne fit aucune impression sur son esprit. Sauvage et Gondrin furent les seuls qui, d'après la déposition de cette femme, furent arrêtés. La marquise de Verneuil ne fut décrétée que d'*un assigné pour être ouïe*. Le parlement acquitta ces trois accusés. Peu de temps après la cour condamna la femme Coman à être renfermée toute sa vie entre quatre murailles. Le duc d'Épernon sollicita vivement la condamnation de

cette femme qui l'accusait du plus grand des crimes. Il est rapporté, dans le Journal de l'Étoile et dans les Mémoires pour l'Histoire de France, tom. 2, pag. 358, que le premier président, Achille de Harlai, répondit à un gentilhomme que la reine lui avait envoyé pour le prier de lui demander ce qu'il lui semblait de ce procès : *Vous direz à la reine que Dieu m'a réservé à vivre en ce siècle pour y voir et entendre des choses si étranges, que je n'eusse jamais cru les voir ni les ouïr de mon vivant ;* et que ce même magistrat, s'entretenant avec un de ses amis sur la complicité des personnes accusées par la dame de Coman, dit, en levant les yeux au ciel : *Il n'y en a que trop, il n'y en a que trop.*

Un fait certain, c'est que le prévôt des maréchaux, de Pluviers, dit, le jour même où le roi fut tué, en présence d'un grand nombre de témoins : *Le roi vient d'être tué, et est mort à cette heure, n'en doutez point.* Cet homme fut arrêté peu de jours après que l'on eut connaissance de l'événement. Conduit en prison à Paris, il y fut trouvé mort et étranglé ; les témoins assignés déclarèrent qu'ils lui avaient entendu prononcer ces paroles. L'arrêt du parlement ordonna que son corps serait pendu par les pieds. Mézerai, le Journal de l'Étoile, et plusieurs autres autorités rapportent que le père Coton fut du nombre de ceux qui vinrent voir Ravaillac pendant qu'on le gardait à l'hôtel de Retz, et qu'il lui dit ces mots : « Mon ami, prenez bien garde d'accuser des gens de » bien. » On prétend que le conseiller d'état Lomenie, qui avait entendu ces paroles, dit en plein conseil au père Coton : *C'est vous et votre société qui avez tué le roi.* Au reste, ce fait et une partie de la déclaration de la dame de Caman, que je viens de rapporter, sont les

seuls indices que les mémoires du temps fournissent contre les jésuites; et ces indices ne sont pas concluans.

Quant au duc d'Épernon, tout l'accuse. On lit dans un Mémoire de Dujardin, sieur de La Garde, que, se trouvant à Naples dans un dîner où étaient réunis Hebert, secrétaire du feu maréchal de Biron, Louis d'Aix, ce fougueux consul de Marseille, un ancien ligueur nommé Labruyère, arriva François Ravaillac; que celui-ci, très-fêté par tous les convives, déclara qu'il portait des lettres au vice-roi de Naples de la part du duc d'Épernon, et qu'il allait retourner en France pour y tuer le roi. On ne sait pas au juste l'époque où parut ce mémoire: ce qu'il y a de certain, c'est que le capitaine Dujardin ayant déclaré en Allemagne le fait dont nous venons de rendre compte, fut attaqué par des assassins comme il revenait en France; que, percé de coups et laissé pour mort, il parvint à gagner Mézières; que, peu de temps après, il fut mis en prison à Paris, et qu'on l'en fit sortir en lui mettant entre les mains un brevet de six cents livres de pension, et les provisions d'une place de contrôleur des bières.

Il a été avancé un fait pour la justification du duc d'Épernon : c'est que ce fut lui qui empêcha plusieurs hommes armés de tuer Ravaillac immédiatement après son crime; mais le père Daniel, qui avait énoncé ce fait dans sa première édition de *son histoire, crut devoir l'en* retrancher à la seconde.

Il ne faut pas ranger au nombre des faits historiques l'anecdote si connue, que *Concini annonça la mort* roi à la reine en grattant à sa porte, et en disant ce mots, qui prouveraient la complicité de Marie de Médicis : *È amazzato* (*il est tué*). Un fait si important n'est

appuyé sur aucune autorité recommandable. Quant aux interrogatoires de Ravaillac, ils ont perdu le caractère de pièces juridiques, puisqu'ils n'ont pas été produits immédiatement et sous l'autorité des juges. Le premier interrogatoire a été trouvé le dernier. Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi en donnent cinq; ils n'offrent, presque sous tous points, que des dénégations et des faits peu vraisemblables. On remarque dans ces interrogatoires que les juges semblent craindre de demander à l'assassin comment il a connu le duc d'Epernon.

FIN.

TABLE

DES SOMMAIRES

DE CE VOLUME,

LIVRE DOUZIÈME.

RÈGNE DE HENRI IV.

ÉTAT de l'Espagne, page 2. — De la Hollande, 7. — De l'Angleterre, 11. — Soumission de la Normandie, 15. — Siége de Laon, 18. — Mort de Givri, 24. — Soumission de la Picardie, 28. — De la Champagne, 29. — Murmures des protestans, 31. — Désordre des finances, 35. — Économie du roi, 38. — Gabrielle d'Estrée, 40. — Clémence de Henri, 44. — Procès des Jésuites, 49. — Attentat de Jean Châtel sur le roi, 52. — Soumission de la Bourgogne, 58. — Combat de Fontaine-Française, 64. — Mort de d'Aumont, 67. — Mort de d'Humières, 68. — Combat et défaite de Dourlens, 69. — Prise de Cambrai par les Espagnols, 72. — Traité avec Mayenne, 74. — Soumission de Marseille, 76. — Absolution donnée par le pape, 80. — Prise de Calais par les Espagnols, 88. — Prise de Cadix par les Anglais, 90. — Prise d'Amiens par les Espagnols, 94. — Reprise de cette ville par le roi, 101. — Sou-

mission de la Bretagne, 108. — Édit de Nantes, 109. — Paix de Vervins, 110.

LIVRE TREIZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Cour de Henri IV, 114. — Caractère et dispositions de plusieurs seigneurs, 117. — Mariage de la sœur du roi, 131. — Édit de Nantes, 134. — Enregistrement de cet édit, 136. — Administration des finances, 141. — Assemblées des notables, 146. — Réduction de l'armée, 152. — Réforme, liquidation, 154. — Agriculture, 156. — Commerce, industrie, établissemens, colonies, 161. — Divers mots de Henri IV, 172. — Tableau des lettres sous ce règne, 177.

LIVRE QUATORZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Le roi se dispose à épouser Gabrielle, 198. — Mort de Gabrielle, 209. — Intrigues de la famille d'Entragues, 217. — Amour du roi pour Henriette d'Entragues, 219. — Promesse de mariage du roi, 221. — Arrivée du duc de Savoie à Paris; ses intrigues, 224. — Conspiration de Biron, 232. — Campagne de Savoie. Succès des Français, 235. — Trahison du maréchal, 237. — *Traité avec la Savoie*, 239. — Mariage du roi avec Marie de Médicis, 240. — Pardon accordé par le roi à Biron, 244. — Naissance d'un dauphin, 245. — Révolte et supplice du comte d'Essex, 247. — Ambassade de Biron en Angleterre, 257. —

Mouvement séditieux, 261. — La conspiration de Biron découverte, 262. — Son procès, 273. — Supplice de Biron, 276. — Le comte d'Auvergne obtient sa grâce, 280. — Nouvelles intrigues de d'Entragues, 283. — Tentative du duc de Savoie sur Genève, 284. — Procès de la famille d'Entragues, 291. — Intrigues de la cour contre Rosni, 295.

LIVRE QUINZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Tableau de la cour, 310. — Rétablissement des Jésuites, 312. — Mort de la reine Élisabeth, 316. — Trêve entre l'Espagne et les Provinces-Unies, 320. — Médiation du roi entre le pape et Venise, 321. — Situation de l'empire d'Allemagne, 325. — Situation de l'Espagne, 327. — Expulsion des Maures de l'Espagne, 328. — Situation de l'Angleterre; conspiration des poudres, 329. — Supplice de Mérargue, 336. — Bravades d'un seigneur espagnol, 337. — Résultat de l'administration de Sully, 339. — Du grand dessein de Henri IV, 342. — Amour du roi pour la princesse de Condé, 354. — Fuite du prince de Condé, 356. — Intrigues de la cour d'Espagne en France, 361. — Sacre de la reine, 372. — Assassinat de Henri IV, 378.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A

Adrets (le baron des), un des chefs protestans. Ses cruautés, II, 98. Il est arrêté par son propre parti, 99.

Albe (le duc d'), général et ministre de Charles-Quint, préside le conseil de guerre qui condamne à mort l'électeur Jean Frédéric, I, 64. Chargé par Philippe II d'un acte de soumission auprès du pape, 272. Ses entretiens avec Catherine de Médicis, II, 164. Chargé du commandement de l'armée contre les Flamands, 175. Traverse la France et entre en Flandre, 177. Y exerce des cruautés atroces, 271. Il est disgracié, III, 135.

Albert, électeur de Brandebourg, détermine le landgrave de Hesse à se rendre à l'empereur, I, 67. Caractère odieux de ce prince, 154. Il ravage l'Allemagne avec une troupe de bandits, 155-184. Sa conduite perfide pendant le siège de Metz, 157. Attaqué et battu par Maurice de Saxe, 184-185. Sa fin honteuse et misérable, 186.

Alençon (le duc d'), quatrième fils de Henri II. Combat au siége de la Rochelle, II, 380. Se prend d'amitié pour le roi de Navarre, 396. Déplore la mort de Coligni, 397. Caractère de ce prince, 404. Il trahit un projet d'évasion qu'il avait formé avec le roi de Navarre, 408. Ses intrigues, III, 33-37.

Il s'enfuit de la cour, lève une armée, 37-38. Dicte la paix au roi, 55. Met à feu et à sang la ville d'Issoire, 75. Il entre dans les Pays-Bas, 139. Sa perfidie et son odieuse conduite l'en font chasser, 143 *et suiv.* Sa mort, 154.

Allemagne. Puissance incertaine de Charles-Quint en Allemagne. Les princes allemands révoltés et ligués contre lui. Ligue de Smalkalde, I, 50-57 *et suiv.* L'Allemagne opprimée par Charles-Quint, 69. Succès des princes allemands contre l'empereur, 105. Ils sont soutenus par la France, 103-107-117. Paix de Passaw, 143. Suite de la guerre des confédérés, 184. Mort de l'électeur Maurice, 185. Du marquis de Brandebourg, 186. L'Allemagne paisible depuis la paix de Passaw, 332. Mort de l'empereur Ferdinand, son fils Maximilien II lui succède, II, 156. Situation de l'empire en 1606, IV, 325.

Alphonse Corse, l'un des conseillers de Henri III, offre son bras pour assassiner le duc de Guise, III, 272; et le duc de Mayenne, 311.

Amboise (conjuration d'). Quelles en furent les causes, I, 343. Quels en furent les chefs secrets, 344. La Renaudie la conduit, 345. Elle est découverte, 353. Supplice des conjurés, 361.

Amyot (Jacques), abbé de Bellozane et grand aumônier de France. Succès de sa traduction de Plutarque. Il est nommé précepteur des enfans de Henri II, I, 88-89. Député au Concile de Trente, y défend les libertés de l'église gallicane, 109. Témoin d'un trait de clémence du duc de Guise, II, 105.

Angleterre. Sa situation après la mort de Henri VIII, I, 51. Révolution pendant le règne du jeune Édouard VI, 71 *et suiv.* Mort de ce prince, 186. Marie proclamée reine au préjudice de Jeanne Grey, 187. Mort de cette princesse, 189. Mariage de Marie avec Philippe, fils de Charles-Quint, 191. Commencement de ce règne, 191. Règne sage et florissant d'Élisabeth; 289-333; II, 93; IV,

II. Sa mort, règne de Jaques Ier., 316. Conspiration de Piercì et de Catesby, 330.

Anne Dubourg, conseiller au parlement de Paris, parle avec hardiesse au roi en faveur des hérétiques, I, 305. Est arrêté, 306. Son procès, 335. Sa mort, 338.

Anne d'Est, petite-fille de Louis XII, mariée à François, duc de Guise, I, 98. Effroi que lui cause la vue des supplices d'Amboise, 364. Après la mort du duc de Guise, elle épouse le duc de Nemours, II, 148.

Anquetil, auteur *de l'Esprit de la ligue*. Mollesse avec laquelle il parle du crime de la Saint-Barthélemi, II, 368. Son indulgence pour le cardinal de Lorraine, 374; et pour le duc d'Anjou, frère de Henri III, III, 155. Critique de son ouvrage intitulé : *Intrigue du cabinet*, IV, 307.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Faiblesse de ce prince, I, 232-235. Protestant au fond du cœur, 299. Humilié à la cour, 327. Rassemble les mécontens à Vendôme, 330. Irrésolution de sa conduite, 331. Il trahit lâchement des gentilshommes armés pour sa cause, 369. Se rend aux états-généraux d'Orléans, 382. Paroles qu'on lui attribue sans vraisemblance, lorsqu'il apprit qu'il allait être assassiné, 385. Il cède par faiblesse à Catherine de Médicis ses droits à la régence, 390. Attaque maladroitement les Guises aux états-généraux de 1560, II, 10. Nommé lieutenant-général du royaume, 19. Abusé par les promesses du roi d'Espagne, il se détache du parti des protestans, 39-68. Devient l'instrument du duc de Guise, 72. Blessé mortellement au siége de Rouen, 102. Il rentre à ses derniers momens dans la religion protestante, 103. Il a reçu des historiens des éloges peu mérités, *ibid.*

Antremont (la comtesse d'), patente du duc de Savoie, épouse Coligni, II, 320.

Arques (combat d'), livré par Henri IV à Mayenne avec des forces dix fois moindres. Victoire du roi,

lettre fameuse qu'il écrit à Crillon, III, 354.
Aubigné (d'), gentilhomme protestant, écuyer de Henri de Bourbon. Entretien qu'il eut avec ce prince, III, 45.
Aubri, curé de Saint-André-des-Arts. De quel ton il ose parler en chaire du pape Sixte-Quint, III, 407.
Aumale (François de Lorraine, duc d'). Voyez *François, duc de Guise.*
Aumale (le duc d'), frère de François de Guise, fait prisonnier par Albert de Brandebourg, I, 158. Laisse traverser la France à une armée allemande, 238. Est tué devant la Rochelle, 382.
Aumale (le duc d'), fils du précédent, soumet à la ligue la Champagne et la Picardie, III, 292. S'empare de Paris après la mort du duc de Guise, 314. Battu à Senlis par Lanoue, 326. Le parlement de Paris le condamne, par contumace, au supplice des régicides, IV, 71.
Aumale (le chevalier d'), frère du précédent, obligé de fuir avec l'armée de la ligue, à la bataille d'Ivry, III, 370. Est tué dans une attaque de Saint-Denis, 409.
Aumont (le maréchal d'), contribue à la victoire d'Ivry, III, 367. Est tué en Bretagne, IV, 67.
Auvergne (le comte d'), fils naturel de Charles IX. Ses intrigues à la cour de Henri IV, IV, 217. Est compromis dans la conspiration de Biron, 265. Obtient sa grâce, 280.
Avenelle, confident de la Renaudie, découvre la conjuration au cardinal de Lorraine, I, 352.

B

Barricades élevées dans les rues de Paris par le peuple mutiné. Humiliation du roi. Insolence du duc de Guise. Massacre des gardes suisses, III, 276.
Barrière tente vainement d'assassiner Henri IV, III, 460.
Bassompierre. Récit qu'il fait dans ses Mémoires au sujet de la princesse de Condé, IV, 355.

Battus, nom ridicule donné à une confrérie de pénitens, dont Henri III faisait partie, III, 16.

Batz (le baron de), l'un des plus intrépides officiers du roi de Navarre. Ce prince l'appelait *son faucheur*, III, 197.

Bellegarde, maréchal de France, assiége Liveron sans succès, III, 21. Caractère de ce seigneur, IV, 123.

Bellièvre (Pomponne de), secrétaire d'état, renvoyé par Henri III pour complaire à la ligue, III, 293. Chancelier sous Henri IV.

Bertrand (le cardinal), garde des sceaux, ennemi des hérétiques, I, 299.

Besme, assassin de Coligni, II, 336. Prisonnier des protestans, il parvient à leur échapper, III, 25.

Bèze (Théodore de), disciple et successeur de Calvin, se rend au colloque de Poissy, II, 29. Son discours à cette assemblée, 31. Il échauffe le zèle des princes allemands en faveur du roi de Navarre, III, 205.

Biez (maréchal de), arme chevalier Henri II, I, 34. Compromis dans le procès de Vervins, *ibid.* Condamné à mort, 36. Le roi lui fait grâce, *ibid.* Sa mémoire est réhabilitée, *ibid.*

Birague, italien, l'un des conseillers de la Saint-Barthélemi, II, 332. Depuis chancelier de France. Sa mort, III, 406.

Biron (Gontaut de), maréchal, donne le plan de la bataille de Jarnac, II, 219. Echappe aux assassins de la Saint-Barthélemi, 354. Il est opposé au roi de Navarre dans la Guyenne, III, 108. Il est blessé grièvement, 117. Est envoyé dans les Pays-Bas, et tient la campagne avec succès, 150. Fait des dispositions inutiles pour s'opposer aux *barricades*, 276. Commande l'artillerie de Henri IV au combat d'Arques, 356. Contribue à la victoire d'Ivri par ses sages dispositions, 363 *et suiv.* Conduit le siége de Rouen, 423. Sa mort, 434.

Biron (le baron de), depuis maréchal de France, fils du précédent, remplace son père dans le commandement de la guerre de Guyenne, III, 117. Combat

vaillamment, et est blessé à la bataille d'Ivri, 367. Enveloppé par l'ennemi dans un combat contre les Espagnols, il est dégagé par Henri IV, 403. Soumet au roi une partie de la Bourgogne, IV, 60. Coupe l'armée espagnole devant Amiens. Ses intentions sont suspectes, 101. Son orgueil, 121. Il conspire contre le roi, 232. Reçoit son pardon, 244. Est envoyé en ambassade auprès de la reine Élisabeth, 257. Conspire une seconde fois; est découvert; son procès; sa mort, 262 *et suiv.*

Boissi, condamné à mort pour une infraction à la discipline, reçoit sa grâce de Brissac, I, 208-209.

Bouillon (le duc de). Voyez *Turenne.*

Boulogne livré aux Anglais par Jacques de Couci, I, 34. Siége de cette ville par Henri II, 72. Elle est rendue à la France moyennant une forte somme d'argent, 78.

Bourbon (le cardinal de), frère d'Antoine de Bourbon, nommé l'un des grands inquisiteurs, I, 275. Projets de la ligue sur ce prélat, III, 100. Entretien qu'il eut à ce sujet avec Henri III, 167. Il se rend en Lorraine avec les principaux ligueurs, *ibid.* Publie un manifeste, 173. Il est arrêté à Blois, 306. Nommé roi de France par la ligue, sous le nom de Charles X, 353. Sa mort, 392.

Brancas de Villars, gouverneur de Rouen pour la ligue, se défend contre Henri IV, III, 422 *et suiv.* Se soumet, IV, 15. Fait prisonnier et massacré par les Espagnols, 69.

Brantôme défigure les circonstances du duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, I, 21. Flatteur de Charles IX, II, 142; et de Catherine de Médicis, 152. Caractère de son talent, IV, 179.

Briquemaut, gentilhomme protestant, envoyé par Condé en Angleterre pour demander du secours, II, 94. Condamné à mort et pendu comme protestant, 368. Meurt sans courage, 371.

Brissac, gouverneur du Piémont pour la France; son administration paternelle, I, 98, 171-204. Ses succès, 205. Sa sévérité pour la discipline, 207.

Conseils qu'il donne au duc de Guise, qui traversait l'Italie, 254. S'oppose à la paix de Cateau-Cambresis, 291. Son généreux désintéressement, 297.

Brissac (Timoléon, comte de), fils du précédent, se distingue dans l'armée catholique pendant la troisième guerre civile, II, 217. Combat à la bataille de Jarnac, 220 *et suiv.* Sa mort, 232.

Brissac, frère du précédent, l'un des seigneurs attachés à la personne du duc de Guise, III, 79. Commande les barricades avec ce dernier, 276. Il est arrêté à Blois, 306. Fait prisonnier par Henri IV, 362. Conçoit et exécute le dessein de livrer Paris au roi, 469.

Brisson, président du nouveau parlement formé par les Seize, III, 316. Est arrêté par les Seize; sa mort, 414.

Brusquet, fou de Henri II; bouffonnerie dont il s'avise à la cour de Philippe II, I, 22.

Bussi d'Amboise, favori du duc d'Alençon III, 37. Férocité et insolence de cet homme, 80. Il provoque les *mignons* du roi, 81. Excite le duc d'Alençon à la révolte, 83. Meurt assassiné par un gentilhomme dont il avait séduit la femme, 90.

Bussi Leclerc, le plus audacieux des Seize, écrit au duc de Guise pour l'appeler à Paris, III, 266-281. Il dissout le parlement de Paris, et le compose de membres dévoués à la ligue, 314. Ses attentats, 413. Sa fin, 417.

C

Calais, dans la possession des Anglais depuis 1347, est rendu à la France par François de Guise, I, 273 *et suiv.* La possession en est assurée à la France par le traité de Cateau-Cambresis, 294. Est pris par les Espagnols, IV, 88.

Calvin. Naissance de ce réformateur, I, xlvj. Il prêche à Paris, *ibid.* Fait peu de prosélytes en Italie, xlvij. Passe en Allemagne, *ibid.* S'établit à Genève, *ibid.* Publie son livre de l'*Institution chré-*

tienne, lij. Refuse de se rendre au colloque de Poissy, II, 28. Sa mort, 159.
Calvinistes. Voyez *Protestans*.
Caraffe, cardinal, neveu du pape Paul IV, envoyé en qualité de légat à la cour de France; ses intrigues; son impudence, I, 248.
Carlos, fils de Philippe II, conçoit une vive passion pour Elisabeth de France, I, 290; II, 278. Arrêté et mis à mort par son père, 281.
Casimir, prince allemand, marche avec les reîtres, qu'il commande, au secours des protestans français, II, 196; III, 31 *et* 33.
Castelnau, l'un des chefs de la conjuration d'Amboise, s'enferme dans le château de Noizai, I, 358. Forcé de capituler, 360.
Cateau-Cambresis (paix de). Conditions de ce traité onéreuses pour la France, 294. Mais c'est à tort qu'on le regarde comme honteux, 296.
Catherine de Médicis, femme de Henri II. Sa condescendance pour Diane de Poitiers, I, 6-129. Nommée régente du royaume, 115. Administre avec assez de vigueur, 129-147. Lettres au connétable de Montmorenci, 228. A Henri II, 230. Paraît caresser les calvinistes, 239. Sa fermeté après la défaite de Saint-Quentin, 265. Acquiert de l'influence après la mort de Henri II; usage qu'elle en fait, 317 *et suiv.* Elle propose de négocier avec les conjurés d'Amboise, 355. Elle rend ses fils témoins des supplices d'Amboise, 363. Contribue à l'élévation de l'Hôpital, 373. Elle veut sauver Condé pour l'opposer aux Guises, 387. Ses intrigues pour obtenir la régence à la mort de François II, 390; II, 2-8. Son caractère; sa politique; elle paraît flotter entre les catholiques et les protestans, 14-20. Consulte le pape sur ses doutes religieux, 24. Abandonne les protestans quand elle voit la faiblesse de leurs ressources, 62. Sollicitée par les triumvirs, elle ordonne au prince de Condé de quitter Paris, 70. Elle l'appelle à son secours, devenue prisonnière du duc de Guise, 79. Puis elle paraît agir de concert

avec les triumvirs, 81. Sa conférence avec le prince de Condé, 82. Proposition qu'elle fait aux chefs des deux partis, 84. Comment elle accueillit deux nouvelles opposées qui lui arrivèrent successivement sur la bataille de Dreux, 121. Elle voit sa puissance envahie par le duc de Guise, 125. Elle fait déclarer la majorité de Charles IX, 140. Conseils qu'elle donne à son fils sur la manière de tenir sa cour, 144. Manière dont elle tenait la sienne, 145. Cherche inutilement à détacher Condé de la ligue des protestans, 148. Protège les lettres et les arts, 151. Fait commencer le palais des Tuileries, 153. Négocie une fausse réconciliation entre Coligni et Henri de Guise, 161. Elle fait voyager Charles IX, 162. Elle devient le véritable général de l'armée catholique après la bataille de Saint-Denis, 192. Abuse encore les protestans par des *négociations*, 198. Elle veut faire arrêter Condé et Coligni, 207. Prétend avoir été avertie par un songe de la victoire de Jarnac, 228. Elle médite d'avance le massacre des protestans, 288. Donne un spectacle allégorique, où l'on joue l'extermination des huguenots, 322. Sa conduite pendant et après la journée de Saint-Barthélemi, 332-333-337-356. Un nuage s'élève entre elle et le roi, 401. Causes de sa prédilection pour son second fils le duc d'Anjou, 402. Sa conduite après la mort de Charles IX, III, 3-9. Elle fait mettre à mort Montgoméri, 10. Effets que produit sur elle la mort du cardinal de Lorraine, 19. Elle négocie une paix honteuse avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre, 54. Elle se rend à Nérac pour traiter avec Henri de Bourbon, 97. Ses manèges auprès de ce prince, 100. Elle négocie avec la ligue, 176. Elle obtient du roi de Navarre une trêve, dont elle abuse pour le trahir, 201 *et suiv.* Négocie avec le duc de Guise le jour des barricades, 282. Entretien qu'elle eut avec son fils après l'assassinat du duc de Guise, III, 306. Sa mort, 311.

Catherine de Navarre, sœur de Henri IV. Opinià-

treté de sa passion pour le comte de Soissons, IV, 130. Son mariage avec le duc de Bar, 131.

Catherine de la Trémouille épouse Henri 1er., prince de Condé, III, 185. Accusée d'avoir fait empoisonner son mari, 251. Son innocence est reconnue, 255.

Caumont de la Force, gentilhomme protestant, assassiné dans la nuit de Saint-Barthélemi, sauve, en mourant, un de ses fils, II, 341.

Chambre ardente. Une des chambres du parlement ainsi nommée, à cause de sa promptitude à condamner les hérétiques au feu, I, 339.

Charles IX, roi de France; son caractère; son éducation, II, 1. Il ouvre les états-généraux, 4. Il est déclaré majeur avant l'âge de quatorze ans accomplis, 140. Son caractère, ses penchans vicieux, 141. Jugé trop favorablement par les historiens, 145. Fait déclarer Coligni innocent du meurtre de François de Guise, 161-162. Parcourt avec sa mère une partie du royaume, 162. Il rencontre à Bayonne le duc d'Albe, 164. Impression que font sur lui les conseils de ce ministre, 166. Il feint de s'opposer au passage des troupes espagnoles, marchant sur la Flandre, 176. Témoigne faiblement le désir de commander l'armée en personne, 193. Jaloux de son frère le duc d'Anjou, *ibid.*, et 214-243. Se met à la tête de l'armée, 243. Quitte bientôt le commandement, 249. Son humeur défiante et farouche, *ibid.* Donne sa confiance à Gondi, 250. Epouse Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien, II, 287. Sa profonde dissimulation; ses artifices pour attirer Coligni et les protestans dans un piége, 289-295-297-302-327. Donne son consentement au massacre des huguenots, 332. On dit qu'il tira sur eux des coups d'arquebuse, 346. Mot atroce de ce monarque, 351. Il rejette son crime sur les Guises, 355. Charge le parlement de faire le procès de Coligni, 357. Tombe dans un état de langueur, 363 Se brouille avec sa mère, 401. Symptômes affreux de sa maladie. Ses derniers,

mens, 421. Sa mort, 425. Note renfermant des particularités sur le caractère et sur le genre de mort de ce monarque, 425. Coup d'œil général sur son règne, 426.

Charles-Quint; sa situation politique à l'égard des divers états de l'Europe après la mort de François Ier., I, 47. Administre mal ses colonies et sa marine, 49-133. Ses desseins sur la France, 51. Ses premiers succès sur la ligue de Smalkalde, 59. Il commande ses armées en personne, 60. Gagne la bataille de Muhlberg, *ibid.* Sa dureté envers Jean Frédéric, son prisonnier, 62 *et suiv.* Sa perfidie envers le landgrave de Hesse, 63. Il fait trembler l'Allemagne, 69. Force Henri II de lever le siége de Boulogne, 77. Dirige secrètement la conjuration contre Louis Farnèse, et se rend maître de Plaisance, 93. Dépouille Octave Farnèse du duché de Parme, 97. Veut trancher les difficultés théologiques, sans le secours du saint siége; consacre un accommodement sous le nom d'*intérim*, 99-102. Projette d'abdiquer la couronne impériale en faveur de son fils Philippe; causes de ce dessein, 100-101. Il y renonce, 101. Dupe des artifices de Maurice de Saxe, 102 *et suiv.* Négocie inutilement avec les Suisses, 106. Achète de Soliman une paix honteuse, 107. N'a point de forces à opposer à ses ennemis, 132. S'humilie devant Maurice, est réduit à fuir devant lui, 134. Reçoit un secours des Vénitiens, 139. Obtient la paix de Passaw, 143. Reprend de nouvelles forces, 145. Ouvre une campagne nouvelle, 149. Assiége la ville de Metz, défendue par le duc de Guise, *ibid.* Abandonne le siége après des efforts prodigieux, 164. S'arme pour une nouvelle campagne, 173. Ses succès en Flandre, en Artois, en Picardie; prise de Térouane et d'Hesdin, 175. Il négocie le mariage de son fils Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, 188. Dissuade cette reine de persécuter les protestans, 191. Sa situation au moment où il prend la résolution d'abdiquer, 214 *et suiv.* Il abdique solen-

nellement la souveraineté des Pays-Bas en faveur de son fils, dans une assemblée tenue à Bruxelles, 218. Circonstances touchantes de cette cérémonie; son discours, *ibid. et* 219. Il cède également à Philippe la couronne d'Espagne, 220. Visite qu'il reçoit de la députation française, 221. Il se retire au monastère de Saint-Just, *ibid.* Chagrins qu'il éprouve après son abdication, 222. Son opinion sur la bataille de Saint-Quentin, 267. Devient mélancolique et farouche dans sa retraite; singularité de sa mort, 310.

Charlotte de Montmorenci, femme de Henri II, prince de Condé, éprise de Henri IV, IV, 354.

Chataigneraie (Vivonne de la), page de François Ier., I, 14. Sa querelle avec Jarnac, *ibid. et suiv.* Tué en duel par ce gentilhomme, 21.

Châtel (Jean), élève des jésuites, frappe Henri IV d'un coup de couteau; caractère de ce régicide; son procès; son supplice, IV, 52.

Châtillon (le cardinal de), nommé l'un des grands inquisiteurs, I, 275. Combat à la bataille de Saint-Denis dans les rangs des protestans, II, 184. Meurt empoisonné, 296.

Châtillon (le comte de), fils de Coligni, s'établit dans une partie du Languedoc, III, 108. Il y fait une mauvaise campagne, 111. Sauve la vie à Henri III, 323. Sa mort, 421.

Chiverni, chancelier de France; Henri III le renvoie pour complaire à la ligue, III, 293. Devient ministre de Henri IV, 405.

Clément VIII, pape, refuse d'abord et accorde enfin l'absolution à Henri IV, IV, 80. Opère par sa médiation la paix entre la France et l'Espagne, 105.

Clément (Jacques), dominicain, poignarde Henri III, III, 336 *et suiv.*

Clermont de Piles, gouverneur de Saint-Jean-d'Angely, arrête deux mois l'armée royale devant cette place, II, 246. Est assassiné à la St.-Barthelemi, 340.

Coconas, Italien, confident de Henri de Bourbon et du duc d'Alençon, 398. Il est arrêté, mis à la ques-

lieu et condamné à mort par le parlement de Paris, 411-418.

Coligni (Gaspard de) est chargé par Henri II des travaux du siége de Boulogne, I, 72. Nommé amiral de France, 147. Participe au succès du combat de Renti, et en dispute la gloire au duc de Guise, 194. Est envoyé auprès de Philippe II pour le féliciter sur son avénement au trône, 220. Son caractère, 225. Il attaque sans succès la ville de Douai, 257. Se jette dans Saint-Quentin, 258. Tente de faire entrer des secours dans cette place délabrée et mal approvisionnée, 259. Ses efforts héroïques pour la défendre, 268. Forcé de se rendre, 270. Fait l'apologie de sa conduite, *ibid.* Etablit une colonie dans le Brésil; cette entreprise ne réussit pas, 320. Embrasse la réforme, 322. Mais ne se déclare pas ouvertement, 329. Secrètement uni aux conjurés d'Amboise, 344-346. Il est mandé à la cour de Blois, 355. Il obtient une amnistie en faveur des protestans, 356. Brave les Guises dans l'assemblée de Fontainebleau, 377. Paraît jouer un rôle secondaire dans la confédération des protestans, dont il est l'âme, II, 88. Rallie les protestans à la bataille de Dreux, et empêche leur déroute, 117-118. S'empare de la ville de Caen, 124. Il est accusé, sur la déposition de Poltrot, de complicité avec cet assassin du duc de Guise, 129. Il écrit à la reine mère pour se justifier, 132. Cette accusation ne mérite aucune créance, 133. Il voit avec peine la paix de 1563, 138. Il est dénoncé au roi comme complice de Poltrot, 159. Déclaré innocent sur sa parole, il embrasse le fils aîné du duc de Guise, 162. Il se prépare secrètement à la guerre, 178. Attaque l'armée royale entre Saint-Denis et Paris, 184. Sa fermeté soutient le courage de l'armée protestante pendant la retraite, 194-195 Son plan de campagne, 196 S'efforce en vain de détourner ses compagnons de la paix, 198. Il échappe aux poursuites de la cour, et se réfugie à la Rochelle, 208-209. Fait de vains efforts pour main-

tenir la discipline dans l'armée protestante, 218. Commande l'avant-garde des protestans à Jarnac, et opère une retraite habile, 220 *et suiv.* Répare la défaite de Jarnac, 232. Attaque Poitiers, 236. Est repoussé par le duc de Guise, 238. Livre malgré lui la bataille de Moncontour, *ibid.* Est blessé, 239. Relève le courage de ses compagnons, 241. Se retire vers le Languedoc, 243. Se dirige vers Paris, 248. Rencontre l'armée royale à Arnay-le-Duc, et la repousse, 252. Désire la paix, 253. Obtient des conditions trop avantageuses pour être sincères, 254. Attiré à la cour par de perfides caresses, il se laisse persuader, 290. Résiste aux avis de ses amis alarmés, 304 *et suiv.* Epouse la comtesse d'Antremont, parente du duc de Savoie, 320. Est blessé d'un coup d'arquebuse par Maurevel, 326. Il est égorgé, 336. Son cadavre est insulté, 351. Sa mémoire condamnée, 366.

Condé (Louis 1er., prince de), frère d'Antoine de Bourbon; caractère de ce prince, 1, 225-326. Se fait protestant par ressentiment contre la cour, 326. Motifs de son mécontentement, 327-329. Audace de ses projets, 332. Chef invisible de la conjuration d'Amboise, 344. Il se rend à la cour, 356. Forcé de combattre contre les hommes de son parti, 357-361. Il est accusé, 364. Se défend avec dignité, 365-366. Il est mis en liberté, 367. Remue une partie de la France par ses intrigues, 381. Attiré aux états-généraux d'Orléans, 382. Est arrêté, 383. Traduit devant une commission, 384. Condamné à mort, 386. Sauvé par la mort du roi, 388. Acquitté honorablement par le parlement de Paris, se prête à une feinte réconciliation avec le duc de Guise, II, 55. Son crédit momentané à la cour et dans la capitale, 61. Forcé de quitter Paris, il forme le dessein d'enlever le roi, 70. Prévenu par le duc de Guise, il lève une armée de protestans. 73. Il a une entrevue à Tours avec Catherine de Médicis, 82. Il feint d'abord d'accepter les propositions de cette reine, puis rompt avec elle toutes

négociations, 86-89. Il sollicite et obtient des secours de la reine d'Angleterre, 94. Il reçoit des renforts, et devient plus redoutable que jamais, 108. Marche sur Paris, 110. Repoussé par les Parisiens, il se replie sur la Normandie, 111. Livre bataille aux catholiques près de la ville de Dreux, 114. Est fait prisonnier, 118. Après la paix qui suivit la mort du duc de Guise, il contribue à chasser les Anglais du Havre, 139. Résiste aux séductions politiques de Catherine de Médicis, 148. Ses intrigues galantes, 149. Son mariage avec une demoiselle de Longueville, 150. Il défend Coligni, dénoncé comme assassin du duc de Guise, 160. Concerte les moyens de se venger de la perfidie de la cour, 178. Attaque le connétable de Montmorenci dans la plaine de Saint-Denis, 184. Sa gaîté courageuse, 195. Poursuivi par ses ennemis, il se rend à la Rochelle à travers mille dangers, 209. Il a recours au brigandage pour entretenir son armée, 214. Son parti s'affaiblit, 218-219. Ses derniers exploits à la bataille de Jarnac, 222. Il est tué par Montesquiou, 225. Son portrait, 226.

Condé (Henri Ier.), fils du précédent, est présenté à l'armée protestante par Jeanne d'Albret, II, 225. Combat avec courage à l'affaire d'Arnay-le-Duc, 252. Est excepté du massacre des protestans, 333. Forcé par Charles IX d'abjurer la religion réformée, 365; et de combattre contre les protestans au siége de la Rochelle, 380. S'échappe de la cour et se réfugie en Allemagne, 410. Entre en France avec une armée de reîtres, III, 32-33. S'empare de la Fère par un prodige d'audace, 106. Epouse mademoiselle de La Trémouille, 184. Après une expédition malheureuse, il passe en Angleterre, et revient en France avec des secours d'Elisabeth, 191 *et suiv.* Tient la campagne avec honneur dans la Saintonge 199. Contribue à la victoire de Coutras, 217. Sa mort attribuée au poison, 251.

Condé (Henri II), fils du précédent. Sa naissance, III, 255. Epouse mademoiselle de Mont-

morenci. Jalousie que lui inspire le roi, Sa 218, IV, 354.

Conti (le prince de), frère de Henri et, page de Condé, sauvé du massacre de la Saint-Barthélemi, II, 340. S'échappe de la cour et vient se joindre au roi de Navarre, III, 212. Combat à la bataille d'Ivry, 367.

Corisande d'Andouin, veuve du comte de Grammont, inspire à Henri de Bourbon une vive passion qu'elle partage, II, 120. Elle est supplantée dans le cœur de ce prince par Gabrielle d'Estrées, 403.

Cossé, frère de Brissac, maréchal de France, commande l'armée royale, II, 251. Repoussé par Coligni à Arnai-le-Duc, 252. Arrêté comme complice d'un prétendu complot, 412. Il meurt dans sa captivité, III, 125.

Coutras (bataille de), première bataille rangée gagnée par Henri de Bourbon, sur la ligue, III, 210. Mort de Joyeuse, général de la ligue, 218.

Crillon, capitaine des gardes de Henri III, veut inutilement réprimer l'audace des barricadeurs, 277. Refuse d'assassiner le duc de Guise, 302. Billet qu'il reçut de Henri IV après le combat d'Arques, 356. Fronde avec amertume les anciens ennemis du roi, IV, 45. Donne au roi un démenti flatteur, 117. Ses emportemens même contre le roi, *ibid.*

Cromé, l'un des seize. Ses crimes, III, 414. Il échappe au supplice, 417.

D

Damville, second fils d'Anne de Montmorenci, maréchal de France, depuis connétable de Montmorenci, fait Condé prisonnier à la bataille de Dreux, II, 118. Suit l'exemple modéré de son frère François de Montmorenci, 16. Combat à la bataille de Saint-Denis, 183. Compatit au sort des protestans, 359. Les combat avec répugnance, 386. Il se crée une autorité indépendante dans le Languedoc, III, 12-52. S'unit au roi de Navarre,

1590. Rejoint Henri IV en Bourgogne et reçoit l'épée de connétable, IV, 65.

Andelot, frère de Coligni, colonel général de l'infanterie, prisonnier des Espagnols, délivré moyennant une énorme rançon, I, 243. Introduit un secours dans Saint-Quentin, 259. Défend cette ville avec intrépidité, 269-270 Devient un calviniste enthousiaste et opiniâtre, 322-323. S'oppose à tout arrangement entre les protestans et la cour, II, 88. Va solliciter des secours auprès des protestans d'Allemagne, 93. Réussit dans cette négociation, et pénètre dans Orléans avec sept mille hommes de troupes étrangères, 109. Combat à la bataille de Dreux et est forcé de fuir, 117. Défend Orléans contre le duc de Guise; 124-126 *et suiv.* Ne prend point part à la bataille de Saint-Denis, 186. Se jette dans la Rochelle avec trois mille hommes, 212. Combat à la bataille de Jarnac; 220-221. Sa mort, 231.

Dandelot, second fils de Coligni, se jette dans le parti de la ligue, III, 421.

Daniel, auteur de l'*Histoire de France*, affecte de glisser sur les circonstances les plus odieuses du massacre de la Saint-Barthélemi, II, 367.

Dauphin (le prince), fils du duc de Montpensier, chargé du siége de Liveron, pour les catholiques, III, 21. Meurt peu de temps après, 142.

Davila, auteur *des Guerres civiles de France*. Mérite et défaut de cet ouvrage, I, 314; II, 120.

Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II, joue un rôle important à la cour, I, 1, 224-249. Persécute la duchesse d'Etampes, 3. Soupçonnée d'avoir cédé aux désirs de François Ier., *ibid.* Son empire sur le roi, *ibid.* 113. Elle entreprend et opère la guérison de la reine dangereusement malade, 129. Lettre au connétable de Montmorenci, 227. L'indignation que lui cause la mort du maréchal de Lamarck, son gendre, cause de la rupture de la trêve de cinq ans, 244. Son aversion pour les Guises, 282. Elle per-

suade au roi de racheter, à quelque prix que ce soit, le connétable prisonnier des Espagnols. Elle est disgraciée et dépouillée après la mort de Henri II, 318.

Diane d'Angoulême, fille légitimée de Henri II, faussement supposée fille de Diane de Poitiers par Méserai, Épouse Horace Farnèse, duc de Castro, I, 169. Épouse en secondes noces François de Montmorenci, 252.

Doria (André). La république de Gênes lui doit sa puissance, I, 54. Il échappe à la conjuration de Fiesque, 56. Procure des secours à Charles-Quint, 145.

Dragut (Mustapha), chef de la marine de Soliman, seconde la flotte française dans la conquête de l'île de Corse, I, 209. Assiége l'île de Malte avec une flotte immense, II, 260.

Dreux (bataille de), livrée entre les catholiques et les protestans, et perdue par ces derniers, II, 113. *De six choses remarquables advenues à cette bataille*, au rapport de Lanoue, 121.

Dugast, un des favoris de Henri III, assassiné par un agent de Marguerite de Valois, III, 39.

Dumoulin, célèbre jurisconsulte, attaque le concile de Trente, II, 157.

Duplessis Mornai, sauvé du massacre de la Saint-Barthélemi, II, 341. Refusé au nom de Bourbon les secours du roi d'Espagne, et instruit Henri III des intrigues de Philippe II et du duc d'Anjou, III, 151. Sages conseils qu'il donne au roi de Navarre, 152. Son caractère, 185. Il combat à la bataille d'Ivry, 367. Compromet sa dignité par des disputes théologiques, IV, 310.

Duras (le comte de), l'un des chefs protestans, pénètre dans Orléans, II, 108.

Du Villars, secrétaire de Brissac, auteur des *Mémoires*. Détails de l'administration de Brissac en Italie, I, 172. Envoyé par ce maréchal auprès de Henri II, pour s'opposer à la paix de Cateau-Cambresis, 292.

E

Édouard IV, roi d'Angleterre, I, 51. Son mariage est arrêté avec Elisabeth de France, 79. Sa mort, 186.

Egmont (le comte d'), commande l'armée de Philippe II, et bat les Français à Gravelines, I, 280. Sa conduite pendant les troubles des Pays-Bas, II, 174 *et suiv.* Arrêté par le duc d'Albe, 272. Condamné à mort, ses dernières paroles en montant sur l'échafaud, 276.

Egmont (le comte d'), fils du précédent, général de l'armée espagnole auxiliaire de la ligue, tué à la bataille d'Ivry, III, 363 *et suiv.*

Elbeuf (le marquis d'), l'un des frères de François de Guise, défend la ville de Caen contre les catholiques, II, 124. Est forcé de rendre les armes à Coligni, *ibid.*

Éléonore de Roye, princesse de Condé, sollicite en vain la grâce de son mari, I, 383.

Élisabeth proclamée reine d'Angleterre à la mort de Marie, I, 389. Sagesse de son gouvernement, 333; II, 93; IV, 12. Elle envoie des secours aux protestans français, 94. Comment elle accueille l'ambassadeur français, chargé d'excuser devant elle le massacre de Paris, 373. Elle persécute et fait périr Marie Stuart, III, 228 *et suiv.* Sa flotte détruit l'armada de Philippe II, 238. Elle fait condamner à mort le comte d'Essex son favori, IV, 247. Sa mort, 316.

Élisabeth de France, fille de Henri II, promise à don Carlos, infant d'Espagne, puis à Philippe II, I, 290. Accueil sévère qu'elle reçoit en Espagne, 328. Elle avertit Jeanne d'Albret d'un complot formé contre elle par Philippe II, II, 158. Ses liaisons avec l'infant don Carlos 277. Empoisonnée par l'ordre du roi son mari, 282.

Enghien (le comte d'), prince de la maison de

Bourbon, l'un des défenseurs de Metz, I, 181. Sa mort glorieuse à Saint-Quentin, 261 et *suiv.*

Entragues (le comte d'), l'un des favoris du duc de Guise, vainqueur dans un combat singulier contre trois *mignons* de Henri III, III, 84 *et suiv.* Ses intrigues à la cour de Henri IV, IV, 217.

Epernon (le duc d'), l'un des chefs de la ligue, battu dans le Dauphiné par les protestans, III, 199. Comblé des faveurs de Henri III, 156. Renvoyé de la cour avec des signes apparens de disgrâce, 193. Abandonne les drapeaux de Henri IV, après la mort de Henri III, 352. Battu dans la Provence, IV, 76. Son orgueil, 134. Il s'oppose avec violence aux plans de Sully, 151. Est compromis dans la conspiration de Biron, 261. Sa conduite le jour de l'assassinat du roi, 381.

Epinay (d'). Vainqueur de Dudley dans un combat singulier, I, 76. Sa courtoisie, *ibid.*

Espagne. Enervée et appauvrie par l'or du Nouveau-Monde, I, 48. Charles-Quint abdique la couronne en faveur de son fils Philippe II, 220. Les Espagnols garantis de l'hérésie plutôt par leurs mœurs que par l'inquisition, 316. Guerre des Morisques; leur expulsion d'Espagne, II, 269; IV, 328. Bataille de Lépante, 269. Armement et destruction de l'Armada, III, 237. Caractère des Espagnols sur la fin du règne de Philippe II, IV, 3. Prise de Cadix par les Anglais, 90. Paix avec les Pays-Bas, 320.

Espinac (d'), archevêque de Lyon, l'un des plus furieux ligueurs, député du clergé aux états de Blois, III, 297. Il est arrêté, 305. Nommé garde des sceaux par la ligue, 360. Sa conférence avec Henri IV pendant le siége de Paris, 385.

Essex (le comte d'), favori de la reine Elisabeth, général de l'armée anglaise envoyée au secours de Henri IV, III, 422. Cartel qu'il envoie au gouverneur de Rouen, 424. Sa révolte, sa mort, IV, 247.

États généraux, nom improprement donné à une assemblée de notables en 1558, I, 276.
États d'Orléans en 1560, I, 382; II, 4. Se rouvrent à Poissy, 19. Le clergé n'y est pas représenté, *ibid.* La noblesse et le tiers état se prononcent pour la liberté de conscience, *ibid.*
Premier états de Blois. Violence que les ligueurs y font paraître, III, 68.
Seconds états de Blois, composés de députés presques tous nommés par la ligue, III, 295. Despotisme du duc de Guise, 297. Sa mort, 300 and A
États généraux de Paris. Prétentions de Mayenne et de Philippe II; discussions sur la loi salique, III, 440 et suiv.
Étoile (l'), auteur du *Journal du règne de Henri III*, offre des détails affreux sur les désordres de ce règne, III, 96.

F

FARNÈSE (Pierre-Louis), duc de Parme et de Plaisance, fils du pape Paul III. Son caractère atroce. Il est assassiné dans la citadelle de Plaisance, par des conspirateurs. Fait singulier raconté par l'historien de Thou, au sujet de cette conspiration, I, 90 *et suiv.*
Farnèse (Octave), fils du précédent, gendre de Charles-Quint, reçoit en dépôt le duché de Parme, après la mort de son père, I, 90-92. Refuse de rendre ce duché, 96. En est investi par le pape Jules III, puis dépouillé par Charles-Quint, implore le secours de la France, 97. Favorablement accueilli, 98-109. S'allie avec l'Espagne contre la France, 254.
Farnèse (Horace), duc de Castro, frère du précédent, épouse Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, I, 169. Périt au siége de Térouane, 183.
Farnèse (Alexandre), duc de Parme, fils d'Octave Farnèse, général de Philippe II, dans les Pays-Bas, III, 142. Ses conquêtes, 235. Il entre en

France et délivre Paris assiégé par Henri IV. Il évite de se mesurer avec ce monarque, retourne en Flandre, 402. Il rentre en France, habileté de ses manœuvres, sa mort, 425 et suiv.

Ferdinand, frère de Charles-Quint, et son successeur à l'empire, *roi de Hongrie*, paye un tribut au sultan Soliman, I, 52-106. *Roi des Romains*, s'oppose à l'abdication de Charles-Quint en faveur de Philippe, 101. Fait assassiner le cardinal Martinuzzi, 140. Est chassé de la Hongrie par les Turcs, 141. Négocie pour Charles-Quint avec l'électeur Maurice, 134-142. Conclut la paix de Passaw, 143. Sa mort, II, 156.

Fiesque (Jean-Louis de), forme une conspiration contre André Doria, I, 54. Il rassemble les conjurés dans un festin, 55. Sa mort, 56.

Fontainebleau. Assemblée des notables dans cette ville. On y arrête de convoquer les états généraux, et un concile national, I, 377.

France. Tableau de la France sous Charles VII, Louis XI, Charles VIII, et Louis XII, I, ij *et suiv.* Sous François Ier, vj *et suiv* Sa situation à l'égard des protestans d'Allemagne et de Charles-Quint, 70. Guerre d'Ecosse, 71. Préparatifs de guerre contre Charles-Quint, 98-113. Renouvellement de l'alliance avec les Suisses et avec les Turcs, 106-125. Avec les protestans d'Allemagne, 107. Rupture avec le pape Jules III, 109. Edit de Châteaubriant contre les hérétiques, 110. Commencement de la rivalité entre les Guises et les Montmorenci, 124. Succès en Allemagne, 124. Prise de Toul et de Metz, 125 *et suiv.* Occupation de la Lorraine, 129. Les Allemands ravagent la Picardie et la Champagne, 146. Ils sont repoussés, *ibid.* Heureux effets de la campagne d'Allemagne, 167. Sienne appelle les Français à son secours contre Charles-Quint, 170. Etat du Piémont sous l'administration de Brissac, 98-171. Campagne malheureuse des Pays-Bas, en 1553, 173 et suiv., et 183. Perte de Térouane, 174 *et suiv.*; d'Hesdin, 180. Cam-

Etats
nest

règne de 1554, combat de Renti, 192. Succès de la marine française unie à celle des Turcs. Conquête de l'île de Corse, 209. Abdication de Charles-Quint, 214. Trève de cinq ans, 220. Dispositions orageuses de la cour, caractère des principaux personnages, 224. Mauvaise administration des finances, 232. Avilissement de la magistrature, 233. Tentative pour établir l'inquisition en France, 235. Le parlement s'y oppose, 236. Première église réformée à Paris, 238. Emeute de la rue Saint-Jacques, 240. Rupture de la trève de cinq ans, mauvais succès de la campagne d'Italie, 254. Hostilités dans les Pays-Bas, imprudence du gouvernement, 256. Défaite de Saint-Quentin, 256. Terreur que répand la nouvelle de ce désastre, 265. Edit qui établit le tribunal de l'inquisition, 275. Mariage du dauphin avec Marie Stuart, reine d'Ecosse, 276. Défaite de Gravelines, 279. Paix de Cateau-Cambresis, 294. Tournoi. Réflexions sur la destinée des Valois. Mort de Henri II, 306 *e, suiv.* Règne de François II. Influence funeste du roi d'Espagne sur le gouvernement, 315. Colonie de protestans dans le Brésil. Entreprise mal dirigée, 320. Horribles effets de l'inquisition, espionnage, persécutions atroces, 339-340. Fanatisme du peuple, 341. Conjuration d'Amboise, 343 *et suiv.* Coup d'œil sur la cour, 374. Edit de Romorantin, 375. Assemblée de Fontainebleau, 376. Mort de François II, 390. Règne de Charles IX, régence de Catherine de Médicis, II, 1. Etats d'Orléans, 4. Edit de Juillet, 17. Etats de Pontoise, suite des états d'Orléans, 19. Colloque de Poissy, 26 *et suiv.* Assemblée de Saint-Germain, 43. Edit de janvier, nommé édit de paix, 44. Emeutes populaires; massacres, préludes des guerres civiles, 48-49 *et suiv.* Massacre de Vassi, 62. Le roi et la reine-mère tombent au pouvoir des triumvirs, 71. Condé lève une armée, 73. Commencement de la guerre civile, 73 *et suiv.* Conférence de Toury, 82. Les deux partis ap-

pellent l'étranger en France, 92. Horribles ravages de la guerre civile et du fanatisme, 93. Bataille de Dreux, 113. Mort du duc de Guise assassiné par Poltrot, 128. Première paix entre les catholiques et les protestans, 138. Voyage de Charles IX, et de la reine-mère, 162 et suiv. Faible population de la France, 169 *et suiv.* Tout se dispose pour une nouvelle guerre civile, 179. Bataille de Saint-Denis, 184. Seconde paix, dite de Longjumeau, ou *boiteuse et malassise*, 198. Brigandage de la troisième guerre civile, 214. Bataille de Jarnac, 219. Mort de Condé, 226. Bataille de Moncontour, 238. Combat d'Arnay-le-Duc, 251. Troisième paix, 254. Trame contre les protestans, 285 *et suiv.* Mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, 320. Assassinat de Coligni, 336. Massacre de la Saint-Barthélemi, 336 *et suiv.* Siége de la Rochelle, 380. Quatrième paix, 388. Mort de Charles IX, 425. Règne de Henri III, III, 1. La guerre civile continue, 21. Nouvelle paix, aussi peu certaine que les précédentes, 55. Commencement de la ligue, 57. Nouvelle paix moins humiliante pour le roi que la dernière. Edit de Poitiers, 77. Succès de la ligue, 173. Traité de Nemours entre le roi de France et le duc de Guise, 176. Bataille de Coutras, 210. Formation du conseil des seize, 256. Journée des barricades, 276. Edit d'union, 293. Etats de Blois, assassinat du duc de Guise, 295 *et suiv.* Alliance de Henri III, et du roi de Navarre, 317. Mort de Henri III, 340. Règne de Henri IV, 348. Combat d'Arques, 354. Bataille d'Ivry, 363. Siége de Paris, 372 *et suiv.* Désordre du royaume partagé par des seigneurs ambitieux, 395. Soumission de Paris, 469; et du reste du royaume, IV, 28-29-58-76-108. Etat et administration des finances, 35-141 *et suiv.* Expulsion des jésuites, 56. Mayenne chassé de la Bourgogne par le roi et Biron, 58. Revers en Picardie, 67-94. Soumission de Mayenne, 74. Calais est livré aux Espagnols. Paix de Vervins,

105-110. Edit de Nantes, 109-134. Assemblée des notables, 146. Réforme, liquidation, 154. Agriculture, 156. Commerce, industrie, établissemens, colonies, 161. Campagne de Savoie, 235. Mariage du roi avec Marie de Médicis, 240. Naissance d'un dauphin, 245. Résultats de l'administration de Sully, 339. *Grand dessein* de Henri IV, 342. Sa mort, 376.

François Ier., roi de France. Etat de la France sous son règne, I, vj *et suiv.* Son amour pour les lettres, encouragemens qu'il accorde aux artistes, ix *et suiv.* Son goût pour les femmes, xvj. On n'a pas rendu justice à sa politique, xxij-105. Guerriers illustres sous son règne, xxv. Ses ministres, xxvj. Il s'oppose à la réforme, xlviij. Tolère les persécutions contre les hérétiques, lij. Anecdote au sujet de son oraison funèbre, 12. Les Vaudois massacrés sous son règne, 25. Il recommande à son fils de punir ce crime, 32. Sa clémence envers les révoltés de la Rochelle, 38.

François II, fils de Henri II, dauphin, épousé Marie Stuart, reine d'Ecosse, I, 276. Roi de France, sa foiblesse, 314. Il reproche aux Guises d'être cause de la conjuration d'Amboise, 354. Fait arrêter le prince de Condé, 364. Lui permet de se justifier, 366. Il se rend aux états d'Orléans, dans un appareil formidable, 383. Refuse la grâce du prince de Condé, 384-387. Attaqué d'un mal mortel, 388. On le croit empoisonné, *ibid.* Sa mort, 390.

Fra Paolo, historien du concile de Trente, applique la critique à des objets religieux, I, 93.

Frédéric (Jean), électeur de Saxe, protége le protestantisme et l'indépendance de l'Europe, I, 57. Détrôné par Maurice de Saxe, recouvre sa puissance, 59. Il est vaincu par Charles-Quint à Muhlberg, 60. Il est condamné à mort par un conseil de guerre, 64. Sa noble fermeté, *ibid.* Il consent à se dépouiller de ses états, 66. Refuse de

se soumettre aux décisions du pape, *ibid.* [illegible] cepter l'*interim*, 102. De se venger de M[illegible] 144. Recouvre sa liberté par le traité de P[illegible] passe le reste de sa vie dans la retraite, *ibi*[illegible]

G

Gabrielle d'Estrées captive le cœur de Henri IV, III, 404. Ses pensées s'élèvent jusqu'au trône, IV, 40. Elle est près d'y atteindre, 198 *et suiv.* Ses emportemens contre Sully, 206. Sa mort, attribuée au poison, 209.

Gaëtan, cardinal, légat du pape Sixte-Quint, excite le fanatisme des Parisiens contre Henri IV, III, 3-374. S'oppose à toute conciliation, 445.

Garnier, poète tragique, sous Henri III, imité faiblement les modèles de la Grèce, III, 93.

Gérard, assassin du prince d'Orange, III, 156.

Givri jure le premier fidélité à Henri IV, III, 351. Fait entrer des vivres dans Paris assiégé par le roi, 387. Sa passion pour mademoiselle de Guise; sa mort, IV, 24.

Gondi (Albert de), comte et maréchal de Retz, Florentin, devient le confident de Charles IX. Conseils atroces qu'il lui donne, II, 250. Il donne le plan du massacre de la Saint-Barthelemi, 325. Rompt avec la ligue, et devient un sujet fidèle de Henri IV, 405.

Gondi (le cardinal de), frère du précédent, archevêque de Paris, va implorer la pitié de Henri IV pour ses ouailles, III, 385. Devient un sujet fidèle de Henri IV, 405.

Gonzague (Ferdinand), gouverneur du Milanais pour Charles-Quint. D'intelligence avec les assassins de Pierre-Louis Farnèse, I, 91-93. Echappe lui-même à une conspiration, 96. Excite Charles-Quint contre Octave Farnèse, 97.

Gonzague, duc de Nevers, [illegible] des auteurs de la Saint-Barthélemi, II, 332. Rompt avec la ligue,

I, 405. Mauvais guerrier, 426; III, 69-73. Sa mort, 88.

Goujon (Jean), célèbre sculpteur, sous Charles IX, surnommé le Phidias français, II, 153.

Grammont, l'un des *mignons* de Henri III, provoque au combat Bussi d'Amboise, III, 81. Est tué au siége de la Fère, 112.

Grégoire XIII, pape. Joie qu'il témoigne en apprenant le massacre des Huguenots, II, 362.

Grégoire XIV, pape, successeur de Sixte-Quint, se déclare pour la ligue, III, 407.

Granvelle, évêque d'Arras et ministre de Charles-Quint, dupe des ruses de Maurice de Saxe, I, 103. Excite Philippe II à la vengeance contre les Flamands révoltés, II, 175.

Gravelines (bataille de), perdue par les Français contre les Espagnols, I, 279.

Guise (Claude de), chef de la maison de Lorraine, I, XXV, 19-98.

Guise (François de Lorraine, duc de), fait ses premières armes sous François Ier., I, XXVj. Son ambition donne de l'inquiétude à ce monarque, *ibid. et* 19. Il est chargé, par Henri II, de réprimer les rebelles de la Saintonge, 44. Sa modération dans cette expédition, *ibid et* 46. Epouse Anne d'Est, petite-fille de Louis XII, 98. Nommé gouverneur de Metz, 149. Sa belle défense, 150 *et suiv.* Il force Charles-Quint à lever le siége, 164. Son humanité envers les vaincus, *ibid.* Commande une aile de l'armée dans la campagne de 1554. Remporte à Renti une victoire sur l'avant-garde de l'armée de Charles-Quint, 193. La gloire de ce succès lui est disputée par Coligni, cause de l'inimitié de ces deux rivaux, 194. Caractère de ce prince, 235. Passe en Italie pour la conquête de Naples. Résultat insignifiant de cette expédition, 254 *et suiv.* Son retour, 270. Il est nommé lieutenant général du royaume, 272. Assiége et prend Calais, *ibid et suiv.* Importance que lui donne le mariage de sa nièce Marie Stuart avec le dauphin,

276. Il assiége et prend Thionville. Tient en respect l'armée espagnole, après la défaite de Guines, 282. Comprime, par sa fermeté, des [illegible] séditieux, 285. S'oppose de tout son pouvoir à la paix de Cateau-Cambresis, 293. Ministre de la guerre sous François II, 315. Fermeté de ses mesures contre les conjurés d'Amboise, 354. Nommé une seconde fois lieutenant général, 361. Sa conduite envers Condé, après la conjuration, 366 et 367. On lui a faussement imputé le dessein de faire assassiner le roi de Navarre par François II, 385. Perd beaucoup de son pouvoir à la mort de François II, II, 3. Se réconcilie avec le connétable de Montmorenci, 13. Sa conduite adroite et réservée, 53, 54. Sa réconciliation apparente avec le prince de Condé, 56. Il sollicite sans succès l'appui des protestans d'Allemagne, 60. Il tolère le massacre de Vassi, 62. Entre à Paris par la porte Saint-Denis, avec un appareil royal, 69. Se rend maître de la personne du roi, 73. Paraît consentir à des sacrifices pour la paix, 86. Reprend les armes, 89. Son humanité, ses succès; il assiége et prend d'assaut la ville de Rouen, 99, 100 *et suiv.* Trait de clémence, et mot sublime rapporté par Montaigne, d'après le témoignage d'Amyot, 105. Repousse Condé qui menaçait Paris, et le poursuit dans la Normandie, 110 et 111. L'atteint près de la ville de Dreux, et le combat, 114. Remporte la victoire qui paraissait perdue, 117. Traite Condé, son prisonnier, avec une courtoisie chevaleresque, 119. Entreprend le siége d'Orléans, 123-126. Ascendant que lui donne la victoire de Dreux, 125. Il est assassiné par Poltrot, 128. Il conjure la reine, en mourant, de terminer la guerre civile, 134.

Guise (Henri, duc de), fils aîné du précédent, poursuit Coligni, comme meurtrier de son père, II, 159. Feint de le reconnaître pour innocent, et l'embrasse, 162. Se distingue dans la troisième guerre civile, 217. Combat à la bataille de Ja-

nac, 220-223. Il défend Poitiers contre l'armée protestante, 236. Se prête, par politique, au mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois, malgré ses prétentions à la main de cette princesse, 294. Epouse la princesse de Porcien, *ibid.* Fait assassiner Coligni par Maurevel, 326. Dispose tout pour le massacre des protestans, 332. Se met à la tête des assassins de la Saint-Barthélemi, 337. Repousse Montmorenci Thoré, près de Dormans, III, 32. Il est à la tête de la ligue, 59. Portrait de ce prince, *ibid.* Il oppose ses favoris aux *mignons* du roi, 79-84. Ses intelligences avec la cour d'Espagne, 162. Ses intrigues pour s'assurer du peuple de Paris, 165; et pour enflammer la fureur des ligueurs, 169. Il traite avec le roi d'Espagne, 171. Taille en pièces l'armée protestante d'Allemagne, au mépris d'une capitulation, 257. Il vient braver le roi dans Paris, 268; et jusque dans le Louvre, 272. Enthousiasme qu'il excite parmi les Parisiens, *ibid.* Il fait barricader les rues de Paris, et tient le roi prisonnier dans le Louvre, 276-279. Il tente inutilement la fidélité du président de Harlai, 285. Il manifeste de nouvelles prétentions aux états de Blois, 295. Il est assassiné, 34.

Guise (le duc de), fils du précédent, arrêté à Blois après l'assassinat de son père, III, 306. Est proposé pour chef de la ligue, à la place de Mayenne, 412. Combat contre Henri IV, 425-431. Se soumet, et livre la Champagne au roi, IV, 29. Bat le duc d'Epernon en Provence, et soumet cette province au roi, 76.

Guise (le cardinal de), frère de Henri, duc de Guise, accusé d'avoir pris part à l'assassinat de Saint-Mégrin, III, 89. Assassiné à Blois, 308.

H.

Harlai (Achille de), président du parlement de Paris siégeant à la Tournelle, traite les pl[illegible]

tans avec douceur, I, 300. Parle en leur faveur au roi, tenant un lit de justice, 304. Oppose une noble résistance au duc de Guise, III, 28[illegible] arrêté par les seize, 315.

Harlai (de Sancy), frère du président, magistrat, puis général, procure aux rois de France et de Navarre un corps de quinze mille Suisses, III, 331.

Henri II, roi de France, monte sur le trône, I, 1. Premiers actes de son règne, *ibid.* et suiv. Sa passion pour les exercices du corps, 7. Sa prodigalité envers le connétable de Montmorenci et Diane de Poitiers, *ibid.* Il fait célébrer les obsèques de François Ier., du dauphin et du duc d'Orléans ses frères, 8. Ses paroles en voyant passer le corps du duc d'Orléans, 11. Il fait élever un mausolée à son père, *ibid.* Il est sacré, 24. Montre beaucoup d'animosité dans le procès de Biez, et de Coucy, 35. Il entreprend le siége de Boulogne, 73. Obtient quelques succès, 74. Lève le siége, 77. Envoie une ambassade au roi d'Angleterre, 79. Son goût pour les plaisirs et les fêtes, 80. Il assiste au supplice des calvinistes condamnés au feu, *ibid.* Conçoit de l'espérance sur le Milanez, 97-98. Renouvelle le traité de François Ier. avec les Suisses, 106. Protége les protestans d'Allemagne, 103-107. Se décide à prendre les armes contre Charles-Quint, 113. Tient un lit de justice, 115. Se met à la tête de l'armée, 117. Sa politique avec les grandes familles, 123-226. Parcourt la Lorraine sans obstacle, 129. Echoue devant Strasbourg, 131. Ses intérêts sont négligés dans le traité de Passaw, 143. Prend le commandement de l'armée, dans la campagne de 1554, 192. Paraît disposé à la paix, 210. Caractère de ce monarque, 226-309. Lettre au connétable de Montmorenci, 227. A Diane de Poitiers, 229. Sa douleur en apprenant la défaite de Montmorenci, 265. Il fait enregistrer au parlement un édit, qui établit le tribunal de l'inquisition, 275. Sa faiblesse pour

Montmorenci le détermine à une paix désavantageuse, 284-294. Cède aux conseils odieux du cardinal de Lorraine, et fait arrêter plusieurs conseillers au parlement, dans un lit de justice, 301-302 *et suiv.* Est tué dans un tournoi par Montgoméri, 309.

Henri III, duc d'Anjou, nommé lieutenant général du royaume, et chargé de la conduite de la guerre, II, 193. Nommé une seconde fois général de l'armée catholique, 214. Insulte au cadavre du prince de Condé, tué à Jarnac, 226. Remporte la victoire de Moncontour, 239. Est un des auteurs de la Saint-Barthélemi, 299-332. Commande l'armée au siége de la Rochelle, 380. Élu roi de Pologne, 389. Son départ de France, et son arrivée dans ses états, 402. Devenu roi de France à la mort de Charles IX, il quitte la Pologne en fugitif, III, 1-4 *et suiv.* Sa passion pour la princesse de Condé, 5-8. Son arrivée en France, 12. Sa conduite et son caractère, 13. Sa dévotion puérile, 16. Son sacre, son mariage avec Louise de Vaudemont, 20. Sa haine pour son frère le duc d'Alençon, 33. Scandaleuse frivolité de ses occupations, 52. Il se met à la tête de la ligue, 69. Ses honteux plaisirs; sa prodigalité pour ses *mignons*, 77-114. Humilié dans sa cour par Guise et Bussi d'Amboise, 78. Regrets scandaleux qu'il donne à Quélus et à Maugiron, 86-87. Il reçoit de Guise une paix humiliante, 177. Se jette de nouveau dans la ligue, 207. Remporte un facile triomphe sur l'armée allemande auxiliaire du roi de Navarre, 246. Ses irrésolutions au milieu des périls qui l'environnent, 262-272. Son entrevue avec le duc de Guise, 274. Il s'échappe de Paris, le jour des barricades, et se retire à Chartres, 283. Tentative ridicule des Parisiens pour le ramener, 287. Il feint de souscrire à la paix avec la ligue, et convoque les états de Blois, 293. Il fait assassiner le duc de Guise, 300. Il se décide à recourir au roi de Navarre, 317. Succès de cette résolution,

322. Il est assassiné par Jacques-Clément, 340.
Henri IV, prince de Béarn. Sa naissance, I, 232; II, 210. Son éducation, 211-212. Il rejoint les protestans à la Rochelle, II, 209. Il est présenté par sa mère à l'armée protestante, 225. Montre déjà de grandes qualités militaires, 246. Combat avec intrépidité à l'affaire d'Arnay-le-Duc, 252. Se rend à la cour pour épouser Marguerite de Valois, 293 et 320. Devient roi de Navarre, à la mort de sa mère, 312. Est excepté du massacre des protestans, 333. Forcé par Charles IX d'abjurer la religion réformée, 365; et de combattre contre les protestans de la Rochelle, 380. Sa situation à la cour de Charles IX, 366. Il est trahi par le duc d'Alençon, avec lequel il avait projeté une évasion, 408. Accusé d'un complot devant le parlement, 411. Sa noble apologie, 412. La frivolité apparente de son caractère le fait paraître à la cour peu dangereux, III, 36-38. Il s'échappe de la cour. Circonstances qui précèdent son évasion, 53 *et suiv.* Il se forme une armée, et se joint à Condé, 49 *et suiv.* Ses exploits dans la Guyenne; sa bonté, son amitié pour Rosni, 69 *et suiv.* Il déjoue les intrigues de Catherine de Médicis, 100. Il se rend maître de Cahors, par un fait d'armes héroïque, 102. Il rompt le premier un traité de paix, 108. Refuse l'appui du roi d'Espagne, 110. Il paie la rançon de Lanoue, prisonnier de Philippe II, 113. Ses amours avec Corisande, 120. Il échappe aux coups des assassins, par sa présence d'esprit, 122. Ses vertus lui font de nouveaux partisans, 124. Son désespoir en apprenant le traité de Nemours, 178. Il envoie un cartel au duc de Guise, 181. Echappe à Mayenne à force de bravoure et d'habileté, 194. Il assiége et prend Fontenai dans le Poitou, 198. Son entrevue avec Catherine de Médicis à Saint-Brice, 201. Il sollicite des secours des princes allemands et des cantons protestans de la Suisse, 204. Il remporte la victoire de Coutras sur l'armée de la ligue, com-man-

dée par Joyeuse. Ses dispositions avant la bataille, sa bravoure et sa gaîté dans l'action ; son humanité après la victoire, 210 *et suiv.* Il tire peu de fruit de cette victoire, 244. Fait sa jonction avec Henri III, 320. Et le conduit de succès en succès devant les murs de Paris, 322 *et suiv.* Reconnu *roi de France*, après la mort de Henri III, 348. Embarras de sa situation, *ibid.* Remporte sur Mayenne la victoire d'Arques, 354. Poursuit ses avantages, et bat de nouveau Mayenne à Ivry, 363. Forme le blocus de Paris, 372. Emporte d'assaut les faubourgs, 380. Touché de la misère du peuple, il laisse entrer des vivres dans la ville, 385. Lève le siége, pour marcher au-devant du prince de Parme, 388. Suite de ses opérations, *ibid.* et suiv. Ses amours avec Gabrielle d'Estrées, 403 ; IV, 40. Il prend Chartres et Noyon, III, 411-412. Sa seconde campagne contre le prince de Parme, 425. Il est blessé au combat d'Aumale, 426. Son courage, son habileté au combat d'Ivetot, 431. Il abjure le calvinisme, 439-451. Ses négociations ; 439 *et suiv.* Son entrée à Paris ; sa clémence, 473 *et suiv.* Nouvelles expéditions, nouveaux dangers, nouveaux exploits de ce monarque, IV, 21 *et suiv.* Il achève la conquête de son royaume par des négociations, 28 *et suiv.* Donne ses soins à l'administration des finances, 35. Plusieurs traits de clémence, 44. Il est blessé par Jean Châtel, 52. Il soumet la Bourgogne, après de prodigieux faits d'armes, 58. Entreprend la conquête de la Franche-Comté, 66. Forcé d'y renoncer, à cause des fâcheuses nouvelles qui lui viennent de la Picardie, 74. Traite généreusement avec Mayenne, *ibid.* Reçoit enfin l'absolution du saint-siége, 80. Défait les Espagnols qui occupaient Amiens, et reprend cette ville, 101. Traite avec Philippe III, 105-110. Fait rentrer la Bretagne sous sa puissance, 108. Sa manière d'être dans sa cour ; et comment il gouverne les passions de ses courtisans, 114 *et suiv.* Nul n'a obtenu plus de succès que ce bon roi par

l'art de la parole, 138. Son discours à l'assemblée des notables à Rouen, 147. Son amitié pour Sully, 168. Sa gaîté, sa bonhomie, ses mots devenus populaires, 172. Il forme le dessein d'épouser Gabrielle, 198. Entretien qu'il eut à ce sujet avec Rosni, 201. Son amour et sa faiblesse pour la marquise de Verneuil, 219-242. Il marche contre le duc de Savoie, le bat, et lui donne la paix, 235 *et suiv.* Son mariage avec Marie de Médicis, 240. Pardonne à Biron une première trahison, 244. Sa bonté, sa sévérité, 262 *et suiv.* Chagrins que lui cause la marquise de Verneuil, 286 *et suiv.* Son amitié pour Rosni est un moment troublée, 295. Devient le médiateur des puissances de l'Europe, 320. Simplicité de ses mœurs, 334-337. *Son grand dessein*, 342. Son amour pour la princesse de Condé, 354. *Ses pressentimens*, 374. Il est assassiné par Ravaillac, 376.

Henri VIII, roi d'Angleterre, combat la réformation de Luther, I, xlij. Devient lui-même réformateur, et se déclare pontife suprême de l'église anglicane, xliij.

Henriette d'Entragues, depuis marquise de Verneuil; ses intrigues pour captiver Henri IV, IV, 219-245. Trahit le roi, 283. Soupçonnée de complicité avec l'assassin de Henri IV, 391.

Hesdin. Siége et prise de cette place par l'armée de Charles-Quint, I, 179.

Hesse (le landgrave de) entre dans la ligue de Smalkalde, I, 59. Il se soumet à Charles-Quint, et s'humilie devant lui, 68. Est fait prisonnier, au mépris d'un traité, *ibid.* Propose d'accepter l'*interim*, 102. Mis en liberté, en vertu du traité de Passaw, 143. Remis en possession de ses états, 145.

Hôpital (Michel de l'), chancelier de France, successeur de l'Olivier, I, 370. Particularités de sa jeunesse, 371. Ses principes politiques et religieux, 373. Il fait rendre l'édit de Romorantin, 376. Son discours aux états-généraux de 1560,

plein d'idées de tolérance, II, 4. Poursuit ses desseins de tolérance, 18-19-20-40-43. Fait rendre l'édit de janvier, en faveur des protestans, 45. Il est éloigné des conseils de la régence, 81. Cherche inutilement à sauver Rouen des horreurs d'une ville prise d'assaut, 102. Reprend du crédit après la mort de Guise, 138. Travaux de ce magistrat, 154. De nouveau disgracié, 205. Son désespoir et sa mort, causés par le massacre de la Saint-Barthélemi, 377.

Horn (le comte de) s'oppose à l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas, II, 174. Calme les séditions, 175. Arrêté par le duc d'Albe, 272. Périt sur l'échafaud, 275.

Huguenot, étymologie de ce nom donné aux calvinistes, I, 380.

Huillier (l'), prévôt des marchands, conspire avec Brissac pour rendre Paris au roi Henri IV, III, 471 *et suiv.*

I

IGNACE DE LOYOLA, fondateur des jésuites, II, 22.

Interim, système de doctrine, consacré par Charles-Quint, pour concilier les différens dogmes théologiques, I, 99. Scandalise également les protestans et les catholiques, 100.

Ivry (bataille d'): sages dispositions de Mayenne; bravoure, mots héroïques de Henri IV; sa victoire sur la ligue et sur les Espagnols, III, 363.

J

JACQUES Ier., fils de Marie Stuart, roi d'Angleterre, successeur d'Elisabeth, V, 316-330.

Jarnac. Voyez *Châtaigneraie*.

Jarnac (bataille de), gagnée par le duc d'Anjou contre les protestans, II, 219. Les gentilshommes prennent presque seuls part à l'action, 221.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, s'oppose à

l'aliénation de la principauté du Béarn, I, 332. Penche vers le calvinisme, 299. Son zèle pour la propagation de la réforme, II, 129. Elle rejoint les protestans à la Rochelle, 269. Elle ranime le courage des protestans après la bataille de Jarnac, 225. Elle se défie des dispositions de la cour, 305. Sa mort, 310.

Jeanne Gray dispute, sans succès, la couronne d'Angleterre à Marie, I, 87. Périt sur l'échafaud, 189.

Jeannin (le président), attaché au parti de la ligue, négocie avec Henri IV pour la reddition de Paris, III, 439, – 446. Opère un traité entre le roi et Mayenne, IV, 74. Écrit l'histoire de Henri IV, 178. Négocie la paix entre l'Espagne et les Pays-Bas, 320.

Jésuites; leur fondation, leur établissement en France, II, 22. Leurs prédications homicides contre les protestans, 202. Leur soumission suspecte; ils sont accusés par l'université devant le parlement, IV, 49. Inculpés dans le procès de Jean Châtel, et bannis de France, 56. Rétablis dans le royaume, ils forment de nouvelles intrigues 295-312.

Jodelle, auteur de la tragédie de Cléopâtre, reçoit de Henri II une gratification de 500 écus. Fête païenne que lui donnent les poëtes, ses confrères, I, 85.

Joinville (le prince de), fils cadet de Henri de Guise. Son caractère, ses intrigues avec la marquise de Verneuil, IV, 284 – 286.

Joyeuse, l'un des favoris de Henri III, épouse une sœur de la reine. Magnificence de ses noces, III, 114. Il est chargé de la guerre contre le roi de Navarre; caractère de ce jeune seigneur, 207. Il atteint l'armée protestante dans les plaines de Coutras, est vaincu, et périt en combattant vaillamment, 209 *et suiv.*

Joyeuse (Henri de), frère du précédent, se fait capucin, se met à la tête de la procession qui va trouver le roi à Chartres, III, 288.

Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, chargé par Philippe II de la guerre des Morisques, se montre impitoyable envers cette nation, II, 268. Vainqueur à la bataille de Lépante, 269. Il passe dans les Pays-Bas, III, 136. Sa mort, 137.

Jules III, pape, successeur de Paul III, de la famille des Farnèse. Son élection. Il rend le duché de Parme à Octave Farnèse, I, 97. Rompt avec ce prince et avec la France, se soumet à Charles-Quint, 109. Sa mort, 211.

L.

LACHASSAGNE, président du parlement de Bordeaux, paraît embrasser le parti des rebelles de la Saintonge, I, 42. Fait punir les principaux chefs de la révolte, 43. Puni par Montmorenci comme rebelle, 45.

Lagaucherie, précepteur de Henri IV, II, 212.

Laïnes, successeur d'Ignace de Loyola, II, 23.

Lamarck, maréchal de France, duc de Bouillon, gendre de Diane de Poitiers, commandant d'Hesdin, défend mal cette place contre les troupes de Charles-Quint, I, 181. Est fait prisonnier, 183. Meurt dans les prisons; sa mort attribuée à un crime de Philippe II, 243.

Lamolle, confident de la liaison de Henri de Bourbon avec le duc d'Alençon, II, 398. Il est arrêté, mis à la question, et condamné à mort par le parlement de Paris, 417, 418.

Lamothe Fénélon, ambassadeur de France, chargé par Charles IX de faire auprès de la reine Elisabeth l'apologie de la Saint-Barthelémi, II, 364.

Lanoue, l'un des chefs protestans; ses Mémoires doivent tenir le premier rang après ceux de Joinville et de Comines, II, 84. Sa relation de la bataille de Dreux est un chef-d'œuvre de clarté et d'impartialité, 120. Il est fait prisonnier à la bataille de Jarnac, 221. Il est ensuite échangé,

remporte un avantage brillant, 234. Prisonnier à la bataille de Moncontour, 240. Echangé de nouveau, vainqueur dans plusieurs combats, blessé d'une balle qui lui casse le bras, 247. Chargé d'une expédition en faveur des protestans de Flandre, 304. Trahi par la cour, 314. Combat à la tête des Rochelois, et les exhorte à se rendre, 383. Engagement singulier qu'il prend avec Charles IX, *ibid.* Il est fait prisonnier par les Espagnols, III, 112. Et racheté par Henri de Bourbon, 113. Sa modestie; victoire qu'il remporte sur les ligueurs à Senlis, 326. Sa mort, 420.

Lassagne, l'un des agens de Condé, est arrêté, et compromet ce prince par des aveux, I, 381.

Laval. Mort touchante des quatre frères de ce nom, III, 199.

Lavalette (Jean Parisot de), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fait des prodiges de patience et de courage au siége de Malte, II, 260.

Lavardin, gentilhomme catholique, d'abord attaché à Henri de Bourbon, abandonne ses drapeaux pour ceux de Henri III, III, 101. Combat dans l'armée de la ligue à Coutras, 212-216. Rallie une partie de l'armée après la défaite, 219.

Lemaître, premier président du parlement de Paris, siégeant à la grand'chambre; sa rigueur envers les hérétiques, I, 300-305. Fait condamner plusieurs huguenots au feu par représailles, II, 108. Meurt de frayeur en apprenant l'approche des huguenots sur Paris, 111.

Lépante (bataille navale de), gagnée par les flottes d'Espagne, de Venise et du pape Pie V, commandées par don Juan d'Autriche contre la flotte ottomane, II, 269.

Lerme (le duc de), ministre de Philippe III, roi d'Espagne; ses intrigues en France, III, 363.

Lesdiguières, l'un des chefs protestans, commande pour le roi de Navarre dans le Dauphiné, III, 199. Il contribue au succès de Henri IV dans la campagne de Savoie, IV, 235.

Lettres, beaux-arts, sciences, industrie. Les expéditions des Français en Italie utiles à la poésie italienne, I, ix. Les Français contractent en Italie le goût des arts, *ibid.* Louis XII attire par ses bienfaits les artistes italiens et les savans grecs, x. François Ier. encourage les lettres et les sciences, et fonde des établissemens littéraires, commence le Louvre, x *et suiv.* L'industrie tardive en France, xiv. Les arts se perfectionnent sous Henri II. Tragi-comédie de Sophonisbe, jouée à Lyon devant Henri II, 82. Arrêt du parlement qui défend de jouer *les Mystères*. *Les frères de la Passion* deviennent comédiens. Succès de la Cléopâtre de Jodelle. Société des sept poëtes, appelée la *pléiade française*. Les gens de lettres faiblement encouragés par Henri II et sa cour. Traduction de Plutarque par Jacques Amyot. Succès de cet ouvrage, 81 *et suiv.* Le goût est détérioré par les écrits polémiques et les libelles, 378-379. L'éloquence n'avait fait aucun progrès à l'époque des états d'Orléans en 1560, 378. Etat des lettres pendant le règne de Catherine de Médicis, II, 151. Dégradation des arts sous Henri III, III, 93. Montaigne publie ses Essais. Éloge de cet ouvrage et de l'auteur, 126. Les travaux les plus distingués de la jurisprudence datent du règne de Charles IX, 397. Satire Ménippée, 364. État des lettres sous Henri IV, 177.

Lignerolles assassiné pour une parole indiscrète sur le projet de massacrer les huguenots, II, 300-301.

Limières révèle le plan de la conjuration d'Amboise, I, 353. Défend la ville de Chartres, pour les catholiques, contre l'armée protestante, II, 197.

Ligue ou *Sainte Union*, association de seigneurs catholiques conjurés contre la cour, et en apparence armés pour la défense de l'église, III, 57. Henri de Guise en est le chef, 59. Le cardinal de Lorraine en avait tracé le plan, *ibid.* Mémoire qu'on suppose être le plan de la ligue, 61. Formulaire signé par les principaux ligueurs, 66. Noms des principaux chefs de la ligue qui se rendent en

Lorraine avec le duc de Guise, 168. La ligue encouragée et soudoyée par Philippe II, 162-172. Envahit le tiers de la France, 174. Un parti de républicains se forme dans son sein, 397.

Lincestre, Aubri, Boucher, Varade, curés de Paris. Leurs prédications sanguinaires, III, 333, *et suiv.*

Longjumeau (paix de), seconde paix entre les catholiques et les protestans, nommée *boiteuse et mal assise*, II, 298.

Longueville (le duc de), cède par modestie le commandement d'une armée dont il est général à Lanoue, III, 226. Sa mort, 69.

Louise de Vaudemont, princesse de Lorraine, épouse Henri III, III, 20.

Lorraine (le cardinal de), d'abord cardinal de Guise, I, 98. Se déclare en faveur des protestans d'Allemagne, et persécute les protestans de France, 107 108-110. Détermine Henri II à la guerre contre Charles-Quint, 113. Ses prétentions ambitieuses excitées par le pape Paul IV. Son acharnement contre les calvinistes, 236-241. Il fait établir le tribunal de l'inquisition. Est nommé un des trois grands inquisiteurs, 275. Conseils atroces qu'il donne à Henri II, 300-301. Nommé ministre des finances sous François II, 315. Asservi au roi d'Espagne, 317. Détails horribles sur son administration, 339. Insulte qu'il fait à la noblesse, 342. Sa frayeur en découvrant la conjuration d'Amboise, 353. La peur le dispose à la modération, 354. Il consent à l'édit de Romorantin, 375. Presse le procès du prince de Condé, 386. Il propose une conférence de théologiens, II, 25. Sa conduite et ses discours au colloque de Poissy, 30-33-37. Son entrée à Paris au retour du concile de Trente, 167. *Guerre cardinale*, 168. Sa mort, III, 17. Son caractère, 18.

Luther. Commencemens de ce réformateur, I, xxxv. Il établit une doctrine nouvelle, xxxvj. Progrès de cette doctrine, *ibid.* et suiv. Violence de son caractère, xl. Forme la ligue de Smalkalde, 58.

M

MACHIAVEL, auteur du livre du *Prince*, infecte l'Italie et l'Europe d'une doctrine funeste, I, 122.
Malherbe, poëte contemporain de Henri IV, IV, 191.
Maligny, gentilhomme attaché au prince de Condé, attaque Lyon sans succès, I, 381.
Malte, île de la Méditerranée, assiégée par les Turcs, et défendue par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, II, 259.
Mansfeld (le comte de) ravage la Picardie, I, 146. Ne peut défendre Ivry contre les Français, 148. Contribue à la victoire des Espagnols à Saint-Quentin, 161. Fait un odieux trafic des prisonniers français, 266.
Marcel II, pape, successeur de Jules III, meurt peu de jours après son élection, I, 211.
Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Réflexions critiques sur ses Mémoires, II, 228. Promise en mariage au prince de Béarn, 293. Ses premières liaisons avec le jeune duc de Guise, *ibid.* Ses noces, 320. Les protestans sont massacrés dans sa chambre, 344. Elle embaume la tête de Lamolle, son amant, mort sur l'échafaud, 419. Objet de l'hommage incestueux de ses deux frères, Henri III et le duc d'Alençon; elle favorise ce dernier, III, 37. Fait assassiner Dugast, favori du roi, 39. Mœurs et caractère de cette princesse, 98. Outrage qu'elle reçoit du roi son frère, 119. Elle trahit son époux, 190.
Marie Stuart, reine d'Écosse, I, 271. Est conduite en France pour épouser le dauphin François, 273-276. Excite la jalousie de Catherine de Médicis, 277. Reine de France, 314. Elle fait passer l'autorité aux Guises, ses oncles, 315. Assiste aux exécutions d'Amboise, 363. Après la mort du roi, son époux, elle quitte la France et retourne en Écosse, 57. Son crime, ses malheurs et sa mort, III, 224 *et suiv.*

Marie de Médicis, nièce du duc de Florence, épouse Henri IV. Son caractère, IV, 240. Elle est sacrée et nommée régente par le roi qui se disposait à partir pour l'Allemagne, 370.

Marie, fille de Henri VIII, proclamée reine d'Angleterre, après la mort d'Edouard VI, malgré la faction de Jeanne Gray, 187. Épouse le prince Philippe, fils de Charles-Quint, 188. Fait condamner Jeanne Gray à mort, 189. Persécute les protestans, 190. Se déclare contre la France, 256. Sa mort, 289.

Marie, sœur de Charles-Quint, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, fait ravager la Picardie, I, 146. Dirige le complot des cordeliers de Metz, 245.

Marie de Clèves, femme de Henri Ier., prince de Condé, séduite par le duc d'Anjou, depuis Henri III, II, 296; III, 3. Sa mort, 8.

Marignan (le marquis de) commande l'armée de Florence contre les Siennois, I, 196. Met en déroute l'armée de Strozzi, 197. Battu à son tour par Montluc, 200. Force les Siennois à capituler. Traite honorablement les Français, 202 - 203.

Marillac, archevêque de Vienne, député à l'assemblée des notables de Fontainebleau, I, 377.

Marot (Clément), poëte gracieux, a pour rival François Ier., I, xiij. Blâmé de s'être mêlé de controverses religieuses, 88. Ses Psaumes chantés par les protestans, 299 - 325; II, 75.

Martigues, officier catholique, sauve deux fois la vie à Mornay, prisonnier et menacé de la mort, II, 222 - 247.

Mathieu (Pierre), historien peu estimable, IV, 183.

Matignon, maréchal de France, l'un des principaux ligueurs, combat le roi de Navarre dans la Guyenne, III, 194.

Matines de Paris. Voyez *Saint-Barthélemy*.

Maugiron, l'un des *mignons* de Henri III, tué en duel, III, 84. Honneurs funèbres que lui rend le roi, 87.

Maurevel, officier de l'armée catholique. Son carac-

ter, féroce; il veut assassiner Coligni, ne peut réussir; ses coups tombent sur Mouy, II, 244. Fait une seconde tentative d'assassinat sur Coligni, 326.

Maurice de Saxe, parent de l'électeur Jean Frédéric, entre dans la ligue de Smalkalde, I, 58 Fait avorter les desseins de cette ligue, 59. Envahit les états de Jean Frédéric, *ibid.* Devient l'allié de Charles-Quint, *ibid.* Intercède en faveur de Jean Frédéric, 66. Est investi de l'électorat de Saxe, 67. Négocie la soumission du landgrave de Hesse, *ibid.* Charles-Quint lui manque de parole, 68. Il trompe ce monarque, 102 *et suiv.* Entre à Magdebourg, 103. S'allie secrètement avec le roi de France, *ibid.* Marche contre Charles-Quint, 105 – 132 *et suiv.* Près de l'atteindre dans les montagnes du Tyrol, il le manque de deux heures, 138 *et suiv.* Consent à signer la paix de Passaw, 242 S'arme contre Albert de Brandebourg, 173 – 184. Le bat et périt sur le champ de bataille, 185.

Mayenne, frère de Henri de Guise, commande sans succès l'armée catholique en Champagne, III, 33. S'empare de la ville du Brouage, 74. Accusé d'avoir pris part à l'assassinat de Saint-Mégrin, 89. Poursuit sans succès le roi de Navarre dans la Guyenne, 194 *et suiv.* Refuse de s'associer aux tentatives des *Seize* contre le roi, 260. Échappe aux assassins de son frère, 311. Devient chef de la ligue, 316. Nommé lieutenant général du royaume, après la mort de Henri III, est battu par Henri IV au combat d'Arques, 354. Il affaiblit de tout son pouvoir la fureur du fanatisme et l'influence de l'Espagne, 360. Est vaincu à Ivry, malgré les plus savantes dispositions, 363. Joint son armée à celle des Espagnols, commandée par le prince de Parme, 388. Perd la faveur des Parisiens et de la ligue, 413. Son retour à Paris; sa conduite ferme et prudente, 416. Il s'enferme et se défend dans la ville de Laon, IV, 18. Battu par Henri IV, il se réfugie en Bourgogne 59.

Sa défaite à Fontaine-Française, 64. Il se soumet, 74.

Maximilien II, empereur d'Allemagne, fils et successeur de Ferdinand, II, 156.

Médicis (Côme de), grand-duc de Toscane, s'arme contre la république de Sienne, I, 171-196.

Melanchton, disciple et successeur de Luther. Plus éclairé que ce sectaire, I, xlj. Son caractère, *ibid.* lj-100. Appelé auprès de François Ier., I. Ébranle la conscience de Charles-Quint, 100.

Mendoze, Taxis, Féria et don Diègue d'Ibarra, ministres de Philippe II auprès de la ligue, III, 447.

Ménippée (la satire), critique ingénieuse des mœurs de la ligue. Discours qu'elle prête au cardinal de Pellevé, III, 442. Discours de Pierre Pithou, 464.

Mercœur (le duc de), prince lorrain, soutient le parti de la ligue dans la Bretagne, III, 42-422; IV, 67. Vend sa soumission au roi, 118.

Méru, quatrième fils d'Anne de Montmorenci, compatit au sort des protestans, II, 359.

Meusnier, lieutenant civil chargé, par le cardinal de Lorraine, d'instruire le procès des protestans, condamné par le parlement au pilori, pour crime de faux, délivré par la populace, I, 241.

Mignons. Nom donné à des jeunes gens, objets des honteuses affections de Henri III, III, 77. Combat de trois *mignons* contre trois favoris du duc de Guise, 84.

Minard, président du parlement de Paris, siégeant à la grand'chambre, partisan d'une excessive rigueur envers les hérétiques, I, 300. Est assassiné, 337.

Mœurs des Français sous François Ier., I, vij-xv. Fêtes que reçoit Henri II à Lyon et à Saint-Jean de Maurienne, 81. La galanterie devient un moyen d'intrigues politiques à la cour de Catherine de Médicis, II, 15. Dépravation des mœurs, 145-150. Fêtes sinistres à l'occasion des noces de Henri de Bourbon et de Marguerite de Valois, 322. Mœurs des Français après la Saint-Barthélemi, III, 92.

Fête donnée par le cardinal de Bourbon, à l'occasion du mariage de Joyeuse, 115. Le pillage autorisé pendant les guerres civiles, 358.

Molé (Édouard), procureur-général près le parlement de Paris formé par la ligue, s'oppose à l'établissement d'un prince étranger sur le trône de France, 450.

Moncontour (bataille de), gagnée par l'armée catholique contre l'armée protestante, II, 238. La défaite des protestans est causée par leur indiscipline, 239-240.

Mongoméri, capitaine des gardes de Henri II, blesse mortellement le roi, par accident, dans un tournoi, I, 309. Gouverneur de Rouen pour les protestans, repousse le duc d'Aumale, II, 100. Soutient le siége contre l'armée du duc de Guise, 101. Parvient à se sauver au Havre-de-Grâce, 103. Ses succès, sa cruauté, 234. Il amène un renfort à l'armée protestante, 244. Il est fait prisonnier des catholiques, 421. Condamné à mort et exécuté, III, 10.

Monneins (Tristan de), lieutenant du gouverneur de la Guyenne, veut s'opposer aux mutins de Bordeaux, I, 41. Il est massacré, 42.

Montaigne raconte un trait de clémence et un mot sublime du duc de Guise, II, 105. Publie son *Traité de la Servitude*, 399; et ses *Essais*, III, 127. Sa mort, IV, 186.

Montalambert de Dessé est nommé général de l'expédition d'Écosse, I, 72. Obtient quelques succès, 73. Forcé par sa mauvaise santé de revenir en France, *ibid.* Chargé de la défense de Térouane, 176. Est tué sur la brèche, 177. Anecdotes sur ce chevalier, *ibid.*

Montbrun, l'un des généraux de l'armée protestante. Ses succès, III, 22-23. Prisonnier des catholiques, condamné à mort par le parlement de Grenoble, *ibid.*

Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, tue Condé à la bataille de Jarnac, II, 125.

Montluc (Blaise de), chargé de la défense de Sienne contre l'armée du grand-duc de Toscane, I, 197. Sa fermeté pendant le siége, 198 *et suiv.* Refuse de signer la capitulation de la ville, 202. Sa réponse originale à Henri II, 203. Obtient quelques succès en Italie, 255. Contribue à la prise de Thionville, 278. Chargé de punir les auteurs des massacres du Midi, montre une partialité féroce contre les protestans, II, 49. Cherche à brouiller le duc de Guise avec Antoine de Bourbon, 54.

Montluc, frère du précédent, évêque de Valence; ses opinions religieuses ne sont pas éloignées de l'hérésie, I, 378; II, 17. Joue le rôle de négociateur entre les triumvirs et les protestans, 85.

Montmorenci (Anne de), connétable de France, est appelé à la cour par Henri II, I, 1. Sa faveur auprès du roi, *ibid.* Sévérité de son administration, 24. Sa sévérité contre les révoltés de la Saintonge, 44 *et suiv.* Négocie pour le roi avec Soliman, 107. Son discours au parlement à l'occasion du lit de justice, 115. Il s'empare de Metz par trahison, 126. Sa campagne de Picardie, 147. Perd le temps en vaines négociations, 173. Mauvais succès de sa campagne de Flandre, 173 *et suiv.* Ses opérations insignifiantes pendant la campagne de 1554, 92. Ses préventions contre les gens de robe, 233. Se décide à la guerre contre Philippe II, 249. Oblige son fils à rompre un engagement d'honneur pour épouser une fille naturelle du roi, 249 *et suiv.* Perd la bataille de Saint-Quentin; est blessé et fait prisonnier, 259 *et suiv.* Négocie la paix de Cateau-Cambresis à des conditions onéreuses pour la France, 285-294. Est disgracié après la mort de Henri II, 318. Refuse d'entrer dans la ligue des protestans, 330. Mission dont il est chargé auprès du parlement, 369. Forme une alliance politique avec le duc de Guise, II, 13. Ses violences envers les protestans, 17-77. Il est fait prisonnier des huguenots à la bataille de Dreux, 116. Il est chargé du commandement de l'armée royale

contre les protestans ; ses dispositions, 181 *et suiv.* Il est tué à la bataille de Saint-Denis, 185. Son portrait, 187, Anecdotes racontées par Brantôme sur ce personnage, 189.

Montmorenci (François de), fils aîné d'Anne de Montmorenci, nommé gouverneur de Térouane, assiégé par Charles-Quint, I, 75. Forcé de capituler, 178. Néglige de demander une trève; est surpris et fait prisonnier, 179-180. Son procès avec mademoiselle de Pienne, 249 *et suiv.* Il épouse la duchesse de Castro, veuve d'Horace Farnèse, 252. Nommé gouverneur de l'Ile-de-France, il déploie une sage énergie pour réprimer les émeutes populaires, II, 47. Défend Coligni, accusé d'avoir fait assassiner le duc de Guise, 160. Il forme un parti modéré entre les catholiques et les protestans, 161. Livre un petit combat au cardinal de Lorraine, 167. Sa noble conduite pendant la journée de Saint-Barthélemi, 355-359. Arrêté et conduit à la Bastille, 411. Souvent menacé de la mort, III, 42. Il succombe aux rigueurs de sa captivité, 125.

Montpensier (le duc de), prince du sang ; ses cruautés contre les protestans pendant la guerre civile, II, 97-221. Fait enregistrer au parlement l'édit de paix de 1563, 138. Se met à la tête des assassins de la Saint-Barthélemi, 337. Conduit la guerre civile avec de nouvelles cruautés, III, 24. Assiége la ville de Lusignan, 25. Est forcé de lui accorder une capitulation honorable, 27. Attaque sans succès la Rochelle, 29. Sa mort, 141.

Montpensier, fils du précédent, passe dans les Provinces-Unies avec le duc d'Anjou, III, 141. Sa noble réponse à une odieuse proposition de ce prince, 147. Bat le comte de Brissac, l'un des chefs de la ligue, dans la Normandie, 325. Contribue à la victoire d'Ivry, 367.

Montpensier (le duc de), fils du précédent, fait à Henri IV une proposition insolente, IV, 125.

Montpensier (la duchesse de); fureurs de cette

princesse contre Henri III; elle arme l'assassin Jacques Clément, III, 335. Sa joie féroce en apprenant le succès de son crime, 341. Son entretien avec Henri IV, 481.

Morisques, reste des Maures de Grenade, persécutés par Philippe II, II, 265. Se révoltent, 267. Sont exterminés, III, 168; et chassés d'Espagne, IV, 328.

Morvillers, un des chefs protestans, refuse de commander les Anglais contre les Français catholiques, II, 100.

Morvilliers (Jean de), garde des sceaux, après la seconde disgrâce du chancelier de l'Hôpital, II, 205.

Mouchy, inquisiteur, met sur pied une armée de délateurs, I, 40.

Mouy, l'un des chefs protestans, assassiné par Maurevel, II, 244

Muhlberg (Bataille de), gagnée par Charles-Quint sur Jean Frédéric, électeur de Saxe, I, 60. Voyez *Jean Frédéric* et *Charles-Quint*.

N

NANTES (édit de), par lequel Henri IV accorde aux protestans le libre exercice de leur culte, avec de grands avantages, IV, 119-134.

Nassau (Guillaume de), prince d'Orange, l'un des trois seigneurs flamands qui s'opposent à l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas, II, 174. Lève une armée contre les Espagnols, 2-3. Publie un manifeste contre Philippe II, III, 137. Assassiné par un agent du roi d'Espagne, 156.

Nassau (Maurice de), prince d'Orange, fils du précédent, généralissime des armées des Provinces-Unies; ses succès contre les Espagnols, IV, 7 *et suiv.* 318.

Nemours (le duc de), vaincu dans un combat singulier par le marquis de Pescaire, I, 203. Étourderie de ce jeune seigneur, 207. Rôle qu'il joue à l'occasion de la conjuration d'Amboise,

358-360. Épouse la veuve de François de Guise, II, 148.

Nemours (le duc de), fils du précédent, combat à la bataille d'Ivry sous les drapeaux de la ligue, III, 370. Nommé commandant de Paris, en l'absence de Mayenne, 373. Sa dureté envers le peuple, *ibid.*, 379-384.

Nevers (le duc de), gouverneur de Toul, seconde le duc de Guise pendant le siége de Metz, I, 161-163. Rallie l'armée française après la défaite de Saint-Quentin, 263. Action généreuse de ce général, 297.

O

O (le marquis d'), l'un des favoris de Henri III, et depuis surintendant des finances, somme insolemment Henri IV de se convertir, III, 351. Son impéritie, ses déprédations, sa mort, IV, 37.

Olivier, chancelier de France. Son caractère, son administration, I, 299-339. Fait rendre un édit d'amnistie en faveur des conjurés d'Amboise, 361. Sa mort. Remords qu'on lui attribue sans vraisemblance, 370.

Oppède (baron d'), président du parlement d'Aix, persécute les Vaudois, 28. Les fait massacrer, 30. Est disgracié par François Ier., 32. Jugé et acquitté, 33. Sa mort, *ibid.*

Orthe (le vicomte d'), commandant à Bayonne, refuse d'obéir à l'ordre d'assassiner les protestans, II, 360.

Paré (Ambroise), célèbre chirurgien, secourt les blessés pendant le siége de Metz, 165.

Paris, assiégé par Henri IV, III, 372. Fanatisme du peuple, 374-375. Famine horrible, 378. Bonté du roi, 385. Le prince de Parme délivre la ville, 389. Journée des farines, 410. Entrée du roi, 473.

Parlement de Paris. Lit de justice, sous Henri II, I, 115. Le parlement de Paris divisé en deux semestres, 233. La vénalité des charges introduit dans cette compagnie des magistrats indignes, 234. Le droit d'appel comme d'abus, favorable aux calvinistes, 235-276. Refus d'obtempérer à un édit sanguinaire, 236. Modération du parlement à l'égard des calvinistes, 236-239-241. Lit de justice pour l'établissement de l'inquisition, 275. Division entre la Grand'chambre et la Tournelle; l'une penche pour la sévérité, et l'autre pour la douceur envers les protestans, 300. L'hérésie gagne quelques-uns des membres de cette compagnie, *ibid.* Lit de justice. Dissimulation du roi, arrestation des conseillers Louis Faur et Anne Dubourg, 302 *et suiv.* Chambre ardente, 339. Le parlement s'irrite contre les protestans, quand la cour les persécute moins, II, 18. Il enregistre l'édit de paix, après trois lettres de jussion, 47. Rend un arrêt, qui ordonne de *courir sus* aux hérétiques, 90. N'enregistre qu'avec répugnance l'édit de paix de 1563, 138. Chargé de poursuivre les complices de Poltrot, manifeste des préventions contre Coligni, 160. A la faiblesse de féliciter Charles IX sur le massacre des protestans, 358. Fait le procès à la mémoire de Coligni, 366. Dissous et recomposé par les seize, III, 315. Mort du président Brisson et des conseillers Tardif et Larcher, 414. La cour proteste par un arrêt contre toute décision des états-généraux de Paris, contraire à la loi salique, 450. Union entre les magistrats restés fidèles au roi, et ceux qui s'étaient attachés à la ligue, IV, 47. Le parlement n'enregistre l'édit de Nantes, qu'après une longue résistance, 136. Procès de Biron et de d'Entragues, 273.

Parlement de Rouen. Condamne à mort dix habitans de cette ville tombée au pouvoir du duc de Guise, II, 40. Rend un arrêt qui déclare Charles IX majeur avant l'âge requis, 140.

Paul III, pape, soumis à l'influence de Charles-Quint, donne les duchés de Parme et de Plaisance en apanage à son fils Louis Farnèse, I, 53. Sa conduite irrésolue après la mort de son fils, 93. Transfere le concile de Trente à Bologne, 96. Ses humiliations. Sa mort, *ibid.*, 97.

Paul IV, pape, auparavant cardinal Caraffe, successeur de Jules III et de Marcel II. Son élection, son caractère, I, 211. Excite violemment Henri II à la guerre contre Charles-Quint, 212. Ses intrigues auprès de la cour de France, 248. Violence de ses emportemens, 252. Ascendant qu'il exerce sur Philippe II, 271. Sa fureur en apprenant que Dandelot s'est fait hérétique, 323-324. Sa mort, 334. Son caractère, *ibid.*

Pays-Bas. Charles-Quint régit difficilement cette province éloignée de l'Autriche, I, 50. Philippe II en devient souverain, par l'abdication de Charles-Quint, 218. Disposée à la révolte contre Philippe II, 332. Causes des troubles de cette province, 273 *et suiv.* Cruautés du duc d'Albe, 271. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, devient l'espoir des Flamands, 273. Supplice des comtes d'Egmont et de Horn, 275. Suite de la guerre contre les Espagnols, III, 34. Le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, 139. Massacre d'Anvers, 147. Assassinat du prince d'Orange, 156. État florissant de la république, IV, 7. Sa situation après la mort d'Élisabeth, reine d'Angleterre, 316.

Pescaire (le marquis de), opposé à Brissac en Piémont, vainqueur dans un combat singulier contre le duc de Nemours, I, 206.

Philibert Emmanuel, duc de Savoie, assiége et prend Hesdin, I, 181-182. Commande l'armée de Philippe II, 258. Remporte la victoire de Saint-Quentin, 259. Conseille à Philippe II de marcher sur Paris, 267. Épouse Marguerite de France, sœur de Henri II, et rentre en possession de ses états, 295. Profite des troubles de la France pour se faire restituer plusieurs villes du Piémont, II, 93. Son

séjour à Paris, IV, 224. Ses intrigues, *ibid. et suiv.*, 262-284. Vaincu par Henri IV, 235.

Philippe II, fils de Charles-Quint. Son père veut faire passer sur sa tête la couronne impériale, I, 101. Il déplaît aux princes allemands, *ibid.* Son caractère, *ibid.*, 188, 191. Il épouse Marie, reine d'Angleterre, 188. Devient, par l'abdication de son père, souverain des Pays-Bas, 218; et roi d'Espagne, 220. Ingratitude qu'il témoigne à son père, 220-222. Perfidie de sa politique, 242. Sa dureté envers les prisonniers français, 243. Cherche à surprendre Metz par trahison, 244. Sa conduite après la bataille de Saint-Quentin, 266. Ses soumissions envers le pape, 271. Sert de l'ascendant de Montmorenci, son prisonnier, pour imposer à la France une paix désavantageuse, 285-287-294. Après la mort de la reine Marie, il cherche à épouser Élisabeth, nouvelle reine d'Angleterre. Il est éconduit, 289. Il demande et obtient la main d'Élisabeth de France, fille de Henri II, 290. Son gouvernement, aussi cruel qu'impolitique, 315. Son influence sur le gouvernement français, 317. Il se plaît au spectacle des auto-da-fé, 335. Il envoie des troupes en France pour entretenir la guerre civile, II, 92. Établit l'inquisition dans les Pays-Bas, 174. Lève une armée contre les Flamands, 175. Son portrait, 257. Envoie des secours tardifs aux chevaliers de Malte, 261. Persécute les Morisques, 265; et les chasse de l'Espagne, 269. Fait périr son fils et sa femme, 276 *et suiv.* Sa joie à la nouvelle du massacre des huguenots, 362. Il favorise la ligue naissante, III, 58. Il fait offrir au roi de Navarre des secours qui sont refusés, 110. Sa dureté envers Lanoue son prisonnier, 112. Il s'offre comme le génie du mal, au milieu de l'Europe, 132. Parallèle entre sa conduite et sa destinée et celles de Henri IV, 133. Il est accusé d'avoir fait empoisonner don Juan d'Autriche, 137. Il anoblit la famille de l'assassin du prince d'Orange,

158. Devient maître du Portugal, du Brésil et des Indes, à la mort du roi Sébastien, *ibid.* Il excite les fureurs de la ligue, 161. Sa marine reçoit un échec désastreux, 236 *et suiv.* Prétend à la couronne de France pour sa fille, 447. Ses nouveaux crimes, IV, 2. Sa mort, 111.

Pienne (madeloiselle de), séduite par François de Montmorenci, réclame l'exécution d'une promesse de mariage, I, 250. Elle est sacrifiée, 251.

Poissy (Colloque de), nom donné à une conférence de théologiens et de docteurs protestans assemblés pour y discuter des articles de foi, II, 26.

Politiques. Nom donné aux Montmorenci, à Biron, à Cossé, au duc de Bouillon, etc., qui avaient formé entre les catholiques et les protestans un parti intermédiaire, II, 406.

Poltrot de Merey assassine le duc de Guise, II, 128. Il nomme dans son interrogatoire Coligni et Théodore de Bèze, comme ses complices, 129. Se rétracte devant le président de Thou, 135. Puis renouvelle son imputation en marchant à la mort, 136.

Polus, cardinal, légat du pape, conseiller de la reine Marie d'Angleterre. Caractère de ce bon prélat, I, 191. Négocie la paix de l'Europe, 210.

Protestans. Ce nom, donné à toutes les sectes chrétiennes ennemies de Rome, I, lij. Ils sont persécutés sous François Ier., *ibid. et suiv.*; par le cardinal de Lorraine, 117-236-241-298-301. Traités avec modération par le parlement, 235-236-239-241-299. Ils sont assaillis dans la rue Saint-Jacques, où ils s'étaient réunis pour réciter leur liturgie, 240. Promenade du Pré-aux-Clercs, 298. Assaillis dans le faubourg Saint-Germain, 340. Attaquent la cour et les Guises dans des libelles, 379. Ils se liguent dans quelques provinces, sous l'influence du prince de Condé, 380. Remportent un triomphe dans la conférence théologique, appelée colloque de Poissy, II, 36. Obtiennent le libre exercice de leur culte, en vertu de l'édit de janvier, 44. Prennent les armes à la voix du prince de Condé,

73. Leur dévotion, 75. Leurs premiers succès, 78. Leur discipline et leur modération dure peu de temps, 90. Ils exercent contre les catholiques de terribles représailles, 107. Ils sont persécutés pendant la première paix, 159. Se tiennent prêts pour la guerre, 168. Évaluation de leur nombre en France, 169. Trompés par une perfidie de la cour, 176. Ils s'arment, et vont attaquer l'armée royale, 179 *et suiv.* Ils traversent la Champagne pour gagner la Lorraine, 192. Leur détresse, 194. Ils sont forcés de recevoir la paix, 198. Ils sont horriblement persécutés sous l'ombre de cette paix, 201 *et suiv.* Se remettent en campagne, 213 *et suiv.* Vaincus à la bataille de Jarnac, 219. Ils reçoivent des renforts de l'Allemagne, 231. Leur inhumanité envers les Italiens auxiliaires de l'armée catholique, 233. Ils sont mis en déroute à la bataille de Moncontour, 238. Réparent leurs défaites par les soins de Coligni, 243. Vainqueurs à Arnay-le-Duc, 251. Obtiennent une paix avantageuse, 254. Attirés dans un piége, 285 *et suiv.* Livrés à des assassins par l'ordre du roi, 335. Plusieurs échappent au massacre de Paris, 345. Tous ceux qui survivent prennent les armes, 379. Défendent avec une constance inouie la Rochelle et les bourgs de Sancerre et de Sommières, 380-385 *et suiv.* Obtiennent une quatrième paix, 388. Osent présenter une requête au roi, pour demander vengeance des meurtres de la Saint-Barthélemi, 400. Reprennent de nouveau les armes, 407. Sont sacrifiés à la ligue par le traité de Nemours, III, 177. Remportent la victoire de Coutras, sous les ordres de Henri de Bourbon, 210. Voient avec dépit les faveurs que Henri IV accorde aux chefs de la ligue, IV, 31. Obtiennent de grands avantages par l'édit de Nantes, 109-134.

Puigaillard, officier catholique. Sa conduite loyale et courageuse envers la garnison de Lusignan, III, 27.

Puimoreau, chef des rebelles de la Saintonge, I, 41.

Q

QUÉLUS, l'un des *Mignons* de Henri III, tué en duel, III, 84. Honneurs funèbres que lui rend le roi, 87.

R

RAMUS, ou Pierre-la-Ramée, savant professeur, égorgé à la Saint-Barthélemi, II, 347.

Rapin, gentilhomme protestant mis à mort par le parlement de Toulouse, au mépris d'un traité de paix, II, 203.

Ravaillac, assassin de Henri IV, IV, 376-386. Question de savoir s'il eut des complices, 388.

Regnier. *Voy.* Vesins.

Regnier, satirique licencieux, IV, 192.

Reîtres, troupes de mercenaires allemands, se joignent aux protestans français, II, 196; III, 32.

Renaudie (Jean de Bari de la), chef apparent de la conjuration d'Amboise; détails sur quelques circonstances antérieures de sa vie, I, 345. Rassemble les mécontens à Nantes, son discours, 347. Plan de sa conjuration, 352. Il est trahi, *ibid. et suiv.* Il est tué en combattant, 359.

Renti (combat de), cause de l'inimitié du duc de Guise et de Coligni, I, 192.

Rochefoucauld (le comte de la), l'un des chefs protestans, se joint au prince de Condé, II, 108. Assassiné à la Saint-Barthélemi, 339.

Rochefoucauld (le comte de la), frère du précédent, se dévoue à la cause du roi de Navarre, III, 184-197-198.

Rochelle (la), sert d'asile aux protestans fugitifs, II, 209. Assiégée par l'armée catholique, 380 *et suiv.* Obtient une paix honorable après une défense héroïque, 388. Situation politique de cette ville, III, 29.

Roche-sur-Yon (le prince de la), prince de la mai-

son de Bourbon, gouverneur de Charles IX, fait enregistrer l'édit de janvier au parlement de Paris, II, 47.

Rohan (Réné de), seigneur protestant, échappe au massacre de Paris, II, 345. Défend avec une constance héroïque la ville de Lusignan, III, 25. Expire de regrets après la mort de ses amis, les quatre frères Laval, 199.

Romorantin (édit de), qui attribue la connaissance du crime d'hérésie aux évêques à l'exclusion des juges séculiers, I, 375.

Ronsard, chef d'une association de poëtes à laquelle il a donné le nom de pléiade française, I, 87.

Roquelaure. Son caractère, IV, 123. Son entretien avec l'archevêque de Rouen, 133.

Rosni (le baron de), depuis duc de Sully, échappe aux assassins de la Saint-Barthélemi, II, 341. Réflexions sur ses Mémoires, III, 75. Il est blessé au siége de Cahors, 104. Quitte les drapeaux de Bourbon, pour ceux du duc d'Anjou, 116. Veille aux intérêts de Bourbon, auprès du roi de France, 178. Il va vendre ses biens en Normandie, pour secourir son parti, 183. Il rejoint le roi de Navarre a travers mille dangers, 192-193. Commande son artillerie au siége de Fontenai, 198; et à la bataille de Coutras, 216. Combat à l'affaire d'Arques, 356. Ses aventures à la bataille d'Ivry, 368. Sa conduite au siége de Rouen, et quelques autres circonstances, 423 *et suiv.* Opère par ses négociations la soumission de Rouen, IV, 15. Dirige les finances, 93-145. Son habileté, ses succès en administration, 145-154 *et suiv.* Condamne avec fermeté les faiblesses du roi, 202-222. Il fait avec le roi la campagne de Savoie, 234. Son entrevue avec la reine d'Angleterre, 257. Calomnié auprès du roi, 295. Il se justifie et rentre en grâce, 399.

Rouen, défendu par Mongoméri, pour les protestans, contre l'armée catholique, II, 101. Prise d'assaut et pillée par les soldats du duc de Guise, 103.

Roze, évêque de Sens, combat, aux états-généraux de Paris, les prétentions de Philippe II, III, 448.

S

SAINT-ANDRÉ, maréchal de France, gouverneur de Verdun, inquiète l'armée de Charles-Quint, qui assiégeait Metz, I, 161-163. Son caractère, 225. Il négocie une réconciliation entre le duc de Guise et Montmorenci, II, 10. Il est tué à la bataille de Dreux, 118.

Saint-André, l'un des présidens de la grand'chambre du parlement de Paris. Rigoureux envers les hérétiques, I, 300.

Saint Barthélemi (massacre de), question de savoir si ce crime fut prémédité, II, 287-299-301-365 *et suiv.* Exécution de ce massacre à Paris, 337. Miracle de l'aubépine, 354. Le sang coule dans les provinces, 359.

Saint-Denis (bataille de). Force respective des armées catholique et protestante, II, 181. Commencement de l'action, 184. L'honneur du combat reste aux protestans, à défaut de la victoire, 185.

Saint-Esprit, ordre créé par Henri III, III, 349.

Saint-Just (abbaye de), dans l'Estramadure; asile que choisit Charles-Quint après son abdication. Description de cette retraite, I, 222.

Saint-Mégrin, l'un des *mignons* de Henri III, assassiné par les agens du duc de Guise, III, 88. Le roi lui fait ériger une statue, 90.

Saint-Quentin, défendu par Coligni contre les Espagnols. Mauvais état de cette place, I, 258.

Saint-Quentin (bataille de), perdue par les Français contre les Espagnols, I, 259. Nommée par les Espagnols journée de Saint-Laurent, 264. Cette défaite fut moins désastreuse que ne l'ont prétendu quelques historiens, *ibid.*

Schomberg, colonel des reîtres auxiliaires de Henri IV à la bataille d'Ivry. Paroles que lui adresse ce monarque. Sa mort, III, 365-370.

Séguier, président au parlement de Paris, siégeant à la Tournelle, traite les hérétiques avec modération, I, 300-304.

Seize, nom donné à un conseil de factieux qui mettait en mouvement les seize quartiers de Paris, III, 259. Leurs complots contre le roi, 260. Ils font massacrer les principaux membres du parlement, 414. Sont dissous et punis par Mayenne, 416.

Ségur, chargé par le roi de Navarre de solliciter les secours des puissances du Nord, III, 204.

Sigogne, gouverneur de Dieppe, résiste à l'ordre de faire égorger les protestans, II, 61.

Sienne, ville et république d'Italie, secoue le joug de Charles-Quint, I, 176. Invoque le secours de Henri II, 171. Capitule après un long siége, 202.

Sixte-Quint, pape, successeur de Grégoire XIII. Bassesse de sa naissance, son élévation, son élection, III, 187. Il excommunie le roi de Navarre, le prince de Condé, 188; et Henri III, 330. Approuve le crime du régicide Jacques Clément, 343. Sa tiédeur pour la ligue, 393. Sa mort, 406.

Smalkalde (ligue de). Voyez Jean Frédéric, Luther, Maurice de Saxe, le landgrave de Hesse, Charles-Quint, Allemagne. Dissoute par la paix de Passaw, 143.

Soissons (le comte de), frère du prince de Condé, fait ses premières armes à la bataille de Coutras, III, 212. Il est fait prisonnier par les ligueurs, et s'échappe, 329. Son caractère, IV, 129.

Soliman II, empereur de Turquie, allié de François 1er., I, xiij. Se fait craindre de Charles-Quint, 52. Le force à un traité humiliant, 106. Reste fidèle à la France, 107-125. Chasse Ferdinand de la Hongrie, 140. Seconde de sa marine celle de la France, 209. Veut se rendre maître de Malte, II, 259. Échoue dans cette entreprise, 263. Sa mort, 268.

Sommerive (le comte de), gouverneur de la Provence, accusé sans vraisemblance du meurtre de plusieurs protestans, II, 203.

Sommerset (le duc de), régent d'Angleterre pendant la minorité d'Édouard VI, I, 71. Fait des actes d'hostilité contre l'Écosse et la France, 71-72. Il est dépossédé de sa régence, 78. Sa mort, *ibid.*

Spinola, Génois, défend Calvi en Corse, contre les Français et les Turcs, I, 210.

Strozzi (Pierre), maréchal de France, parent de Catherine de Médicis, banni de la Toscane, sa patrie, prend du service en France, marche contre Florence, avec une armée française, est enfermé dans Sienne; quitte cette ville, est vaincu par le marquis de Marignan, blessé dangereusement, I, 196-197. Obtient quelques succès après la prise de Sienne, 255. Tué au siége de Thionville, 278. Son caractère, *ibid.*

Strozzi (Léon), frère du précédent. Envoyé avec son frère, en Italie, à la tête d'une armée française, I, 196. Sa mort, *ibid.*

Strozzi, fils de Pierre Strozzi, général des troupes italiennes auxiliaires de l'armée catholique, est fait prisonnier par les protestans, au combat de la Roche-Abeille, II, 233. Échangé contre Lanoue, 247.

Stuart (Robert), accusé du meurtre du président Minard, I, p. 342. Tué le connétable de Montmorenci à la bataille de Saint-Denis, II, 185. Il est tué à la bataille de Jarnac, 225.

Sully. Voyez Rosni.

Sibylle de Clèves, épouse de Jean Frédéric, se retire à Vittemberg, après la bataille de Muhlberg, I, 62. Elle rend à Charles-Quint cette place et l'électorat de Saxe, 66.

TAVANES, maréchal de France, se distingue au combat de Renti, I, 193. L'honneur de la victoire lui est déféré, 194. Fait invraisemblable qu'il raconte, II, 200. Réflexions critiques sur ses Mémoires, *ibid.* Chargé par la cour de faire arrêter Condé et Coligni, il les sauve tous deux, 208.

Combat à la bataille de Jarnac, 219. Trace les dispositions de la bataille de Jarnac, 248. Se retire de l'armée, 245. Est un des auteurs de la Saint-Barthelémy, 332-352. Sa mort, III, 407.

Tavanes (le vicomte de), fils du précédent, continuateur des Mémoires, II, 200. Les ligueurs lui reprochent leur défaite à Ivry, III, 370.

Téligni, gendre de Coligni, égorgé à la Saint-Barthelemi, II, 339.

Tende (le comte de), commandant de la Provence, refuse d'obéir à l'ordre d'assassiner les protestans, II, 360.

Thermes (de), succède à Montalembert dans le commandement de l'armée d'Écosse, I, 73. Chasse les Anglais, *ibid.* Perd la bataille de Gravelines, et est fait prisonnier, 279 *et suiv.*

Térouane, place de Flandre, assiégée par les Espagnols, I, 176. Prise et rasée, 180.

Thoré, troisième fils d'Anne de Montmorenci, combat à la bataille de Saint-Denis, II, 183. Compatit au sort des protestans, 359. Abjure en Allemagne la religion catholique, s'avance vers la capitale avec une troupe de reîtres, est battu par le duc de Guise, III, 32.

Thou (Christophe de), président au parlement de Paris, siégeant à la Tournelle. Sa modération envers les hérétiques, I, 300-304. Fait par faiblesse l'apologie de la Saint-Barthélemi, II, 358. Est arrêté par les *Seize*, III, 315.

Thou (Auguste de), auteur de l'*Histoire universelle*. Sa relation du siége de Metz, I, 167. Fait entrevoir le soupçon d'un empoisonnement commis par Catherine de Médicis sur Charles IX, II, 401. Son livre est condamné à Rome, IV, 180. Réflexions critiques sur cet ouvrage, 182.

Tournon (le cardinal de), associé à l'administration du cardinal de Lorraine. Son caractère, I, 338. Sa conduite dans le colloque de Poissy, II, 32 et 34.

Trémouille (le prince de la) embrasse la religion réformée, et suit les armes du roi de Navarre, III,

184-197. Combat sous ses drapeaux à Coutras, 116; et à Ivry, 367. Un mot flatteur du roi calme son humeur mécontente, IV, 119. Sa mort, 310.

Trente (concile de), Charles-Quint le fait convoquer à dessein dans cette ville soumise à sa domination, I, 53. Détails fastidieux recueillis sur ce concile, 93. Il est transféré, par le pape Paul III, à Bologne dans les États de l'église, 95. Résultats de ce concile, sa clôture, II, 156. Il fut reçu en France pour les points de doctrine, mais non pour les règlemens de discipline ecclésiastique, 157.

Triumvirat, nom donné à l'association politique formée entre le roi de Navarre, le duc de Guise et le connétable de Montmorenci, II, 13.

Turenne (le vicomte de) s'échappe de la cour avec Condé, et le suit en Allemagne, II, 410. Dispute qui s'élève entre lui et ce prince, III, 102. Il passe en France avec le duc d'Anjou, 116. Seconde les opérations du roi de Navarre dans la Guyenne, 197. Remplit à la bataille de Coutras les fonctions de sergent d'armes, 216. Devient duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de Lamarck, 419. Dément son caractère ardent et loyal au combat de Dourlens, IV, 69. Excite des mouvemens séditieux contre le roi 261. Découvert, il sort du royaume, 279. Il se soumet au roi, 314.

Turquie, alliée de la France, I, xxiij - 106 - 125. Sa puissance sous le règne de Soliman II, *ibid.* - 52.

V

Valdo, fondateur de la secte des Vaudois. *Voy.* Vaudois.

Varillas, auteur de la vie de Henri III, rapporte une anecdote controuvée sur une prétendue intrigue entre Saint-Mégrin, et la duchesse de Guise, III, 88.

Varvick, régent d'Angleterre après la mort du duc

de Sommerset, I, 78. Il rend Boulogne à la France, *ibid.*

Vassi (massacre de), premier acte de la guerre civile, 62.

Vaudois, paysans hérétiques, I, 25. Condamnés par un arrêt du parlement d'Aix, 27. Accusés de sédition par le baron d'Oppède, 29. Exterminés par d'Oppède.

Vendôme (le cardinal de), depuis cardinal de Bourbon, fils du premier prince de Condé, prétend à la couronne, III, 396. Sa mort, caractère de ce prélat, IV, 128.

Venise. Abaissement de cette république, I, 52. Sa situation à l'égard du pape et de la France, en 1606, IV, 321.

Vervins (Jacques de Couci, seigneur de), accusé de trahison, I, 34. Condamné à mort et décapité, 35. Sa mémoire est réhabilitée, 36.

Vervins (paix de), qui termine les guerres de religion, ouvrage du pape Clément VIII, IV, 110.

Versins, gentilhomme catholique, sauve Régnier son ennemi, au massacre de la Saint-Barthélemi, II, 348. Il est tué en défendant Cahors contre Henri de Bourbon, III, 104.

Vic (Jean-Dominique de), commandant de Saint-Denis, repousse d'Aumale qui venait surprendre cette ville, III, 409. Fait d'inutiles efforts pour sauver Cambrai assiégé par les Espagnols, IV, 72. Expire de douleur après la mort de Henri IV, 325.

Vidame de Chartres (le), arrêté sur des soupçons. Sa mort, I, 381-382.

Vieilleville, maréchal de France, refuse une des places du maréchal de Biez, I, 36. Provoque un duel entre son gendre et un jeune anglais, pendant le siége de Boulogne, 75. Trait d'humanité et de sévérité 147. Seconde puissamment le duc de Guise, pendant le siége de Metz, 161. Gouverneur de Metz, découvre le complot des cordéliers qui voulaient livrer la ville à Philippe II, et les fait pendre, 244. Protége les protestans de Metz, 247.

Combat les conseils odieux que le cardinal de Lorraine donne au roi, 301-302. Son opinion sur la bataille de Saint-Denis, 190.

Villegagnon (le chevalier de), chef de la colonie des protestans dans le Brésil, ne peut réussir à maintenir cet établissement, I, 320.

Villequier (Réné de), confident et flatteur de Henri III, III, 4. Il aveugle le roi sur ses dangers, 261.

Villeroi, travaille à concilier les intérêts du roi et ceux de la ligue, III, 439-446. Compromis dans les intrigues des d'Entragues, IV, 287. Entre dans un complot contre Rosni, 295.

Vittorio Siri, historien peu digne de foi, IV, 306. Anecdote sur les amours de Henri IV pour la princesse de Condé, 361.

Z

Zamet, Florentin, financier fripon, soupçonné d'avoir empoisonné la duchesse de Beaufort, IV, 211.

Zwingle, établit la réforme en Suisse, I, xliv. Périt à la bataille de Cappel, xlv.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, ET DU DERNIER VOLUME.

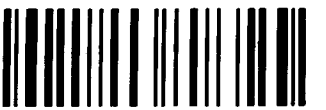
00037808

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015